This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1328

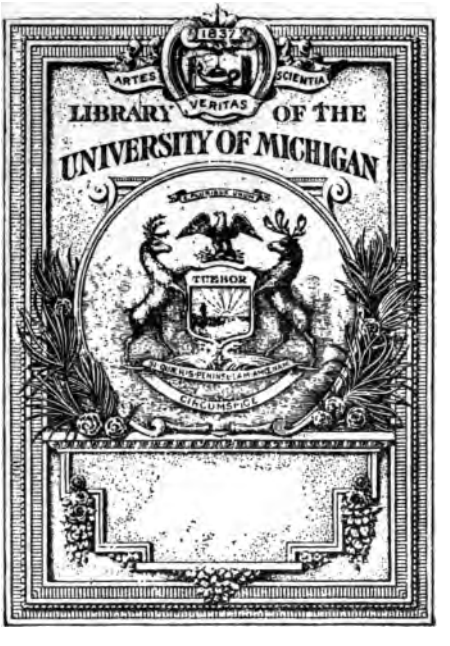
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

1328

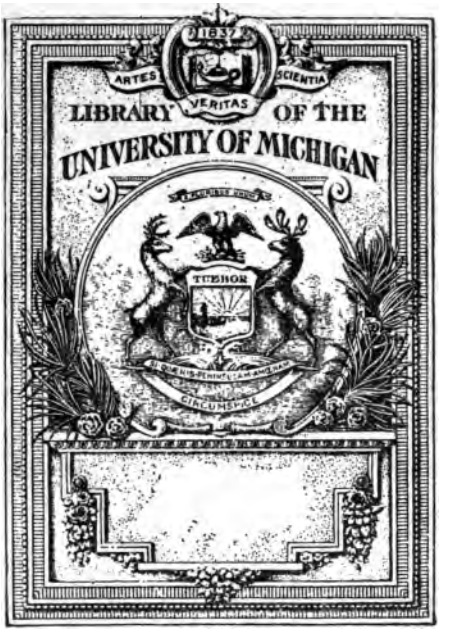
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

Lacroix, Jean Francois de,

DICTIONNAIR HISTORIQUE *PORTATIF* DES FEMME *CÉLEBRES.*

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire au Palais & rue Dauphine.

M. DCC. LXIX.

gn

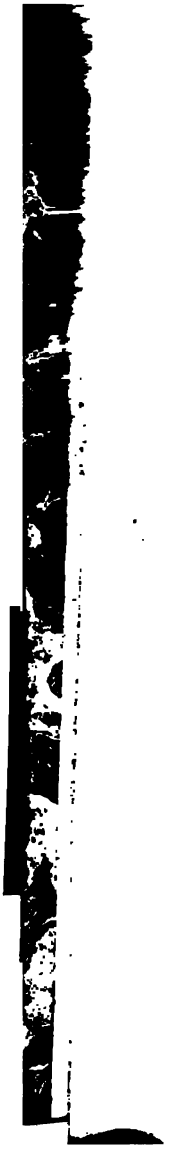

gen.

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES

FEMMES CÉLEBRES

CAL

CALDERINA, (*Bettina* ou *Bitina*) vante Bolonoiſe, étoit fille de Jean-A dré, fameux Juriſconſulte, que ſa grai connoiſſance du Droit-canon & les ouv ges qu'il compoſa ſur cette matiere, firent appe *le Vaiſſeau des Canons*. Ce Docteur, né de baſſe traction, fut adopté par Jean Caldérini, Seign Bolonois, & porta depuis les armes & le nom cette maiſon, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Betti ſa fille ainée, dont il eſt ici queſtion, s'adonna bonne-heure à l'étude des lettres, & particuliérem à celle du Droit, & fit en peu de temps des prog ſi rapides, qu'étant mariée à un Juriſconſulte dc même Univerſité de Bologne, nommé *Jean de George*, qui profeſſa depuis à Padoue, elle donr pour lui des leçons publiques de Droit, lorſque

408732

affaires ou quelque maladie le retenoient ; & putation de cette femme ſavante attiroit aux un grand nombre d'auditeurs, qui tous étoien chantés de ſon mérite.

CALLIPATIRA, fille, ſœur & mere d'ath fameux, & ſouvent vainqueurs aux jeux olympic vivoit environ 428 avant J. C. Malgré une lo défendoit aux femmes de paſſer le fleuve A pendant la célébration de ces jeux, parce que c au-delà de ce fleuve que les athletes nuds diſput les prix, Callipatira voulut conduire elle-même la lice ſon fils Piſidore. Elle prit un habit de n d'eſcrime, & vit, à la faveur de ce déguiſen combattre & couronner ſon fils. La joie qu'el reſſentit, l'ayant fait franchir la barriere pour l'embraſſer, elle laiſſa tomber ſon habit & déco ſon ſexe aux ſpectateurs. La mort eût été le p ſon imprudence, ſi l'on n'eût eu égard au mér ſa famille.

CALPURNIE, quatrieme femme de Jule ſar, & fille de Calpurnius Piſon, » étoit, dit » Serviez, d'une famille illuſtre, dont l'origin » loit perdre dans celle de Numa Pompilius, ſ » Roi de Rome. Sa beauté étoit accompagnée » grande ſageſſe, d'un eſprit fort vaſte, d'un » quence qui ne cédoit en rien à celle des ph » biles Orateurs, & d'une générosité vraimen » maine, & telle qu'il la falloit à l'épouſe d'un » me qui, ayant formé le projet le plus gran » plus audacieux que l'eſprit humain puiſſe enf » aſpiroit à la conquête de l'Univers. Elle co » dans l'une & dans l'autre fortune une égali » me que rien ne put jamais altérer. Quelqu » que fût le point de gloire où Céſar monta » victoires & par ſes triomphes, elle n'en de » plus fiere ni plus orgueilleuſe. Tous les jo » ſa vie on la trouva toujours la même. «

La nuit qui précéda le jour auquel Céſar fut aſſaſſiné, Calpurnie crut voir en ſonge le faîte

maiſon s'écrouler, & ſon époux qu'on maſſac dans ſes bras. Effrayée de cette viſion, elle ſe l de la raconter à Céſar, & joignit ſes prieres & larmes aux avis que reçut ce Dictateur pour le tourner d'aller au Sénat. Rien ne fut capable d faire changer d'avis. Il fut maſſacré par les S teurs, à la tête deſquels étoient Brutus & Caſ Calpurnie paſſa le reſte de ſes jours dans la maiſo Marc-Antoine, pleurant ſon époux, & ne n geant aucune occaſion de lui ſuſciter des vengeur

CALPURNIE, femme Romaine, dont les tal égaloient l'effronterie. Elle aimoit à plaider même ſes cauſes, & le faiſoit avec tant d'empo ment, qu'on fut obligé de défendre, par un é aux femmes de plaider.

CAMBIS, (*Marguerite de*) Baronne d'Ai mont, en Languedoc, doit avoir rang parmi ſavantes Françaiſes du ſeizieme ſiecle. On a d quelques traductions, entr'autres, *les Devoirs veuvage*, de l'Italien de Jean-Georges Triffin une Lettre de conſolation de Bocace.

CAMBRA, fille de Belin, un des anciens Bretons, étoit une Mathématicienne habile, q ſervir à l'avantage de ſon pays ſes talents & érudition. Elle fut ſurnommée *la Belle*, à cauſ ſa beauté. Jean Pits ou Pitſeus, dans ſon livre *de luſtres Ecrivains d'Angleterre*, rapporte que Princeſſe inventa la maniere de conſtruire & de tifier les citadelles. Ses lumieres d'ailleurs étoie étendues & ſes connoiſſances ſi vaſtes, que les gneurs de la Cour & le Roi lui-même la co toient comme un oracle ſur toutes ſortes de matie

CAMBRY, (*Jeanne de*) dite auſſi *Jeanne-M de la Préſentation*, native de Tournai, étoit fill Michel de Cambry, Docteur en Droit. Sa beau ſes diſpoſitions pour les ſciences, & ſes vertus voient lui faire eſpérer de jouer un grand rôle le monde; elle préféra de renoncer aux plaiſir aux vanités du ſiecle, & ſe conſacra, dans l'o

de S. Auguſtin, au ſervice de Dieu. Depu
vécut quelques années parmi les Religieuſes
pital de Menin. Elle ſe fit recluſe à Lille en
& y finit ſes jours dans la lecture, dans la
tion & dans la compoſition de divers ouvra
piété, l'un deſquels a pour titre : *le Trait*
ruine de l'Amour-propre & du Bâtiment de l
divin, qui fut imprimé trois fois en peu d'
Elle mourut le 19 de juillet 1639.

CAMILLA, Reine des Volſques, peuple d
qui vint au ſecours de Turnus & de Latinus
Enée & ſes Troyens, à la tête d'un eſcadron
zones formées comme elle aux exercices de la
Elle ſe diſtingua par ſes exploits; &, après a
mordre la pouſſiere à pluſieurs illuſtres gu
elle fut tuée en trahiſon par Aruns.

CAMILLA, (*la Signora*) ſœur du Pape S
étoit femme d'un habitant du village des G
proche la ville de Montalte, dans la March
cône, en Italie. Lorſque ſon frere Felix Pere
pellé depuis *le Cardinal de Montalte*, eut été cr
ſous le nom de *Sixte V*, l'an 1585, elle fu
dée à Rome, & y vint accompagnée des enf
ſa fille. Comme elle approchoit de la ville, l
dinaux de Médicis, d'Eſt & Alexandrin ſur
devant d'elle, & la conduiſirent dans un pal
ils la firent habiller en Princeſſe, croyant fai
leur cour au Pape, qui aimoit cette ſœur ave
coup de tendreſſe. Ces Cardinaux la cond
enſuite chez le Pape, & la lui préſenterent
Sixte V la voyant avec des habits ſi magni
fit ſemblant de ne la pas connoître, & ſe reti
une autre chambre. Camilla retourna le len
au Vatican avec ſes habits ordinaires, &
Pape l'embraſſa, & lui dit : » vous êtes à
» ma ſœur, & je ne prétends pas qu'un aut
» moi vous donne la qualité de Princeſſe. « I
gea dans ſon palais de ſainte Marie Majeure
aſſigna une penſion fort honnête; mais il lui

dit de ſe mêler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace; à quoi elle obéit ſi ponctuellement, qu'elle ſe contenta d'obtenir des indulgences pour une confrairie établie dans l'égliſe du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait protectrice.

CAMILLE. PALLAVICINE. *Voyez* PALLAVICINE. (*Camille*)

CAMILLE MACÉDONIA. *Voyez* MACÉDONIA.

CAMILLE PISCICELLA. *Voyez* PISCICELLA.

CAMMA, dame de Galatie, qui n'eſt connue que par le trait ſuivant, dont nous avons fait mention dans un autre ouvrage. Sinorix, amoureux de Camma, aſſaſſina, pour la poſſéder, Sinatus ſon époux. La vengeance que Camma ſut tirer d'un tel forfait, fait éclater ſon amour & ſon audace. Après avoir réſiſté aux prieres & aux préſents de Sinorix, elle craignit qu'il n'y ajoutât bientôt la violence, & feignit de conſentir à l'épouſer. Elle le fit venir dans le temple de Diane, dont elle étoit Prêtreſſe, comme pour rendre leur union plus ſolemnelle. C'étoit la coutume que l'époux & l'épouſe buſſent enſemble dans la même coupe. Camma, après avoir prononcé les paroles conſacrées & fait le ſerment ordinaire, prit la premiere la coupe qu'elle avoit remplie de poiſon; &, après avoir bu, la préſenta à Sinorix, qui, ne ſoupçonnant aucun artifice, avala ſans crainte le poiſon. Alors Camma, tranſportée de joie, s'écria qu'elle mouroit contente puiſqu'elle avoit vengé ſon époux. « Ils expirerent bientôt l'un & l'autre.

CAMPAGNOLE, (*mademoiſelle*) dont il eſt quelquefois parlé dans les Lettres de monſieur de Balzac, étoit niece de ce ſavant Ecrivain. Voici ce qu'en dit M. Coſtar dans une lettre qu'il écrivoit à Voiture : » A Balzac, dit-il, vous verrez une » niece qui eſt belle & ſpirituelle, qui diſcerne fort » bien la vraie galanterie d'avec la fauſſe, & à qui » il ne manque rien pour vous que de l'aimer un » peu davantage. «

1328

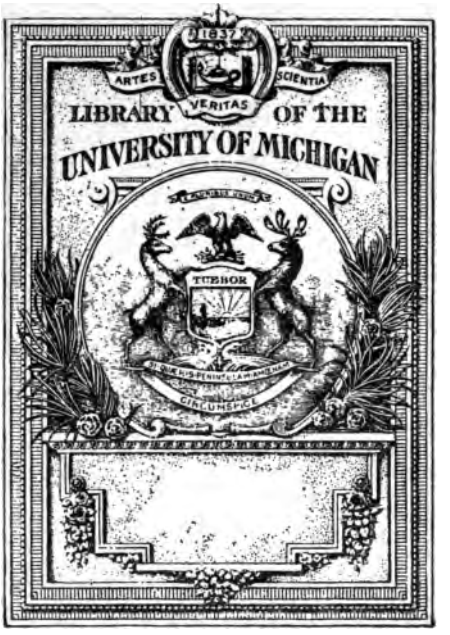
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

FAIL

de S. Auguſtin, au ſervice de Dieu. Depu
vécut quelques années parmi les Religieuſes
pital de Menin. Elle ſe fit recluſe à Lille en
& y finit ſes jours dans la lecture, dans la
tion & dans la compoſition de divers ouvra
piété, l'un deſquels a pour titre : *le Trait*
ruine de l'Amour-propre & du Bâtiment de l'
divin, qui fut imprimé trois fois en peu d'a
Elle mourut le 19 de juillet 1639.

CAMILLA, Reine des Volſques, peuple d'I
qui vint au ſecours de Turnus & de Latinus,
Énée & ſes Troyens, à la tête d'un eſcadron d'
zones formées comme elle aux exercices de la g
Elle ſe diſtingua par ſes exploits ; &, après avo
mordre la pouſſiere à pluſieurs illuſtres guer
elle fut tuée en trahiſon par Aruns.

CAMILLA, (*la Signora*) ſœur du Pape Six
étoit femme d'un habitant du village des Gr
proche la ville de Montalte, dans la Marche
cône, en Italie. Lorſque ſon frere Felix Peretti
pellé depuis *le Cardinal de Montalte*, eut été créé
ſous le nom de *Sixte V*, l'an 1585, elle fut
dée à Rome, & y vint accompagnée des enfa
ſa fille. Comme elle approchoit de la ville, les
dinaux de Médicis, d'Eſt & Alexandrin ſurer
devant d'elle, & la conduiſirent dans un palai
ils la firent habiller en Princeſſe, croyant faire
leur cour au Pape, qui aimoit cette ſœur avec
coup de tendreſſe. Ces Cardinaux la condui
enſuite chez le Pape, & la lui préſenterent ;
Sixte V la voyant avec des habits ſi magnifi
fit ſemblant de ne la pas connoître, & ſe retira
une autre chambre. Camilla retourna le lend
au Vatican avec ſes habits ordinaires, & al
Pape l'embraſſa, & lui dit : » vous êtes à p
» ma ſœur, & je ne prétends pas qu'un autre
» moi vous donne la qualité de Princeſſe. « Il l
gea dans ſon palais de ſainte Marie Majeure,
aſſigna une penſion fort honnête ; mais il lui

dit de ſe mêler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace; à quoi elle obéit ſi ponctuellement, qu'elle ſe contenta d'obtenir des indulgences pour une confrairie établie dans l'égliſe du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait protectrice.

CAMILLE. PALLAVICINE. *Voyez* PALLAVICINE. (*Camille*)

CAMILLE MACÉDONIA. *Voyez* MACÉDONIA.

CAMILLE PISCICELLA. *Voyez* PISCICELLA.

CAMMA, dame de Galatie, qui n'eſt connue que par le trait ſuivant, dont nous avons fait mention dans un autre ouvrage. Sinorix, amoureux de Camma, aſſaſſina, pour la poſſéder, Sinatus ſon époux. La vengeance que Camma ſut tirer d'un tel forfait, fait éclater ſon amour & ſon audace. Après avoir réſiſté aux prieres & aux préſents de Sinorix, elle craignit qu'il n'y ajoutât bientôt la violence, & feignit de conſentir à l'épouſer. Elle le fit venir dans le temple de Diane, dont elle étoit Prêtreſſe, comme pour rendre leur union plus ſolemnelle. C'étoit la coutume que l'époux & l'épouſe buſſent enſemble dans la même coupe. Camma, après avoir prononcé les paroles conſacrées & fait le ſerment ordinaire, prit la premiere la coupe qu'elle avoit remplie de poiſon; &, après avoir bu, la préſenta à Sinorix, qui, ne ſoupçonnant aucun artifice, avala ſans crainte le poiſon. Alors Camma, tranſportée de joie, s'écria qu'elle mouroit contente puiſqu'elle avoit vengé ſon époux. « Ils expirerent bientôt l'un & l'autre.

CAMPAGNOLE, (*mademoiſelle*) dont il eſt quelquefois parlé dans les Lettres de monſieur de Balzac, étoit niece de ce ſavant Ecrivain. Voici ce qu'en dit M. Coſtar dans une lettre qu'il écrivoit à Voiture : » A Balzac, dit-il, vous verrez une » niece qui eſt belle & ſpirituelle, qui diſcerne fort » bien la vraie galanterie d'avec la fauſſe, & à qui » il ne manque rien pour vous que de l'aimer un » peu davantage. «

de Guillaume, Chambellan du Roi Charles VI, étoit une des filles d'honneur de la Reine Iſabeau de Baviere, & faiſoit le principal ornement de la cour de France par ſa beauté. Le Dauphin Louis, mort jeune, d'autres diſent Charles, qui fut depuis Charles VII, devint amoureux de cette demoiſelle, comme on l'apprend par ce paſſage curieux de Juvénal des Urſins. » Le Roi & Monſeigneur le » Dauphin, après qu'ils eurent été à Notre-Dame » de Paris faire leurs offrandes & dévotions, (en » 1414) partirent de Paris, & étoit Monſeigneur » le Dauphin bien joli, & avoit un moult bel » étendard tout battu d'or, où avoit un K, un » cygne, & une L; & la cauſe ſi étoit pource qu'il » y avoit une demoiſelle moult belle en l'hôtel de » la Roine, fille de meſſire Guillaume Caſſinel, » laquelle vulgairement on nommoit *la Caſſinelle;* » & ſi étoit belle, ſi étoit-elle très-bonne, & en » avoit la renommée, de laquelle, comme on di- » ſoit, ledit Seigneur faiſoit l'amoureux, & pource » portoit-il ledit *mot.* «

CASTELNAU, (*Henriette-Julie de*) Comteſſe de Murat. *Voyez* MURAT.

CASTILLE, (*Blanche de*) Reine de France. *Voyez* BLANCHE DE CASTILLE.

CASTILLE, (*Conſtance de*) Reine de France. *Voyez* CONSTANCE DE CASTILLE.

CASTILLE, (*Eléonor de*) Reine de Navarre. *Voyez* ELÉONOR DE CASTILLE.

CASTILLE, (*Elizabeth* ou *Iſabelle de*) Reine d'Eſpagne. *Voyez* ELIZABETH DE CASTILLE.

CASTILLE, (*Léonor de*) Reine d'Aragon. *Voyez* LÉONOR DE CASTILLE.

CASTILLE, (*mademoiſelle de*) Pariſienne, pour laquelle M. de Vertron a fait le madrigal ſuivant, au ſujet des vers qu'elle avoit faits ſur la Naiſſance du Sauveur du monde.

Liſez, liſez les vers de la ſage Caſtille,
Vous n'y trouverez point de puérilité;

Tout eſt grand & pieux ; & l'on voit d'une fille
L'eſprit, comme le cœur, rempli de vérité.

Mademoiſelle de Caſtille eſt encore auteur d'autres vers ſur la comete de l'année 1680, & d'une Traduction en vers de la neuvieme Ode d'Horace, qui commence par *Donec gratus eram.*

CASTRO, (*Anne de*) ſavante Eſpagnole, dont on a pluſieurs ouvrages aſſez ingénieux ; un, entr'autres, intitulé *Eternidad del rei Felippe III*, imprimé à Madrid l'an 1629. Le fameux Lope de Vega a célébré cette dame dans ſes écrits.

CATHERINE, (*ſainte*) vierge & martyre, d'Alexandrie, ne fut pas moins illuſtre par ſa ſcience que par ſa piété, s'il eſt vrai, comme les actes de ſa canoniſation le rapportent, qu'à l'âge de dix-huit ans elle diſputa contre cinquante Philoſophes payens; les vainquit par la force de ſes raiſonnements, & les convertit à la foi chrétienne. Elle étoit fille, dit-on, d'un nommé *Ceſte*, qu'on prétend avoir été Roi ou tyran d'Alexandrie. Cette ſainte n'a été connue dans l'égliſe Latine que par ce qu'en ont dit les Grecs, qui célébroient ſa fête le 25 de novembre avant le VIIe ſiecle. Son culte fut depuis établi dans tout l'Occident, & l'on en fait la fête le même jour que les Grecs. Les Philoſophes prennent ſainte Catherine pour leur patrone. On croit qu'elle fut martyriſée ſous l'empire de Maximin.

CATHERINE, (*ſainte*) de Suede, fille de ſainte Brigitte, naquit en Suede vers l'an 1330, & fut élevée par ſa mere dans la piété chrétienne. On lui donna pour époux Egard ; mais elle avoit déjà pris Jeſus-Chriſt pour le ſien, & elle vint à bout d'engager Egard à garder la continence. En 1348 elle alla trouver ſa mere en Italie, & fit avec elle le voyage de Rome, & enſuite celui de la Terre-ſainte. Brigitte étant morte à Rome le 23 de juillet 1373, ſa fille rapporta ſon corps en Suede, & le dépoſa dans le monaſtere de Vaſten, où elle ſe ren-

ferma. Ayant été choiſie pour Supérieure par les Religieuſes de ce monaſtere, elle leur donna la regle de S. Sauveur, qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375, pour faire canoniſer ſa mere ; &, de retour dans ſon monaſtere, elle y mourut le 24 de mars 1381. L'Egliſe en fait la fête le même jour, quoiqu'elle n'ait point été canoniſée.

CATHERINE DE SIENNE, (*ſainte*) ainſi nommée du lieu de ſa naiſſance, naquit au milieu du quatorzieme ſiecle, & fit vœu de virginité dès l'âge de huit ans. Elle prit quelque temps après l'habit du tiers-ordre de S. Dominique. Son eſprit & ſon ſavoir, autant que ſon zele & ſa piété, la rendirent célebre. S'étant rendue dans la ville d'Avignon pour terminer un différent entre les Florentins & Grégoire XI, elle donna de ſi preſſantes raiſons à ce Pape, pour l'engager à rétablir le Siege Pontifical à Rome, où l'abſence des Papes cauſoit des maux infinis, qu'il quitta la France, & retourna dans la capitale de l'Italie, en 1377. Catherine mourut en 1380, & fut canoniſée en 1461. On lui attribue quelque Traités de dévotion.

CATHERINE, (*ſainte*) de Boulogne, ville d'Italie, où elle naquit le 8 de ſeptembre 1413, fut miſe de bonne heure auprès de la Princeſſe Marguerite, fille de Nicolas d'Eſt, Marquis de Ferrare ; mais elle quitta la Cour à l'âge de quatorze ans, & ſe retira dans une communauté de Sœurs de ſainte Claire, qui fut depuis érigée en monaſtere ſous le nom de *Corps de Chriſt*. Elle y fit profeſſion en 1432 ; & quelque temps après, elle fut demandée par les habitants de Boulogne pour être Supérieure du monaſtere qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle ſe rendit à leurs inſtances, & eut la conſolation de voir la maiſon achevée avant ſa mort, qui arriva le 9 de mars 1463. On a de cette ſainte pluſieur écrits, tant en italien qu'en latin, entr'autres, le l vre des Sept Armes ſpirituelles, & celui des Rév lations. Elle fut canoniſée par le Pape Clément VI

CATHERINE, (*ſainte*) ſurnommée *de Gênes*, parce qu'elle étoit de cette ville ; *de Fieſque*, du nom de ſon pere ; & *d'Adorne*, à cauſe de ſon mari, naquit, en 1448, d'une des plus riches & des plus puiſſantes familles du pays. Le commencement de ſa vie fut, pour ainſi dire, celui de ſa pénitence, puiſqu'à l'âge de ſept à huit ans, elle imitoit déjà dans leurs mortifications les anachoretes, dont elle avoit entendu lire les Vies. A treize ans elle voulut ſe faire Religieuſe ; mais, comme elle étoit d'un tempérament fort délicat & d'une taille très-petite, on ne crut pas pouvoir l'admettre au noviciat. Ses parents, qui avoient d'autres idées ſur ſon établiſſement, lui firent épouſer un Seigneur Génois, nommé *Julien Adorne*, qui ne lui rendit pas l'état du mariage bien agréable. Ce ne fut qu'au bout de dix ans de chagrins & de peines, après la mort de ce Seigneur, qu'il lui fut permis de reſpirer & de ſuivre le penchant qui l'entraînoit vers Dieu. Elle ſe livra toute entiere à la pratique des regles de la piété la plus ſublime, & de la plus auſtere pénitence. Elle mourut le 14 de ſeptembre 1410. Son corps fut enterré dans l'égliſe du grand hôpital de Gênes, dont elle avoit eu l'intendance pendant pluſieurs années. On a de cette Sainte deux Traités de dévotion ; l'un en dialogue entre l'ame, le corps & Notre-Seigneur ; & l'autre ſur le Purgatoire.

CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France. *Voyez* MÉDICIS. (*Catherine de*)

CATHERINE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, fille du Roi Charles VI, & d'Iſabeau de Baviere, fut mariée en premieres noces à Henri V, Roi d'Angleterre, après la mort duquel, en 1422, elle épouſa ſecrettement un gentilhomme Anglois, nommé *Owen Tudor*. Elle mourut en 1438.

CATHERINE D'ESPAGNE *ou* D'ARAGON, Reine d'Angleterre, étoit la quatrieme fille de Ferdinand V, Roi d'Aragon, & d'Iſabelle. Ces illuſtres époux, recommandables par leur ſageſſe & par leur piété,

ſurent inſpirer de bonne heure leurs ſentiments aux Princeſſes leur filles. Catherine, entr'autres, donna les plus grandes eſpérances, & cultiva les belles-lettres avec ſuccès. En 1501 elle fut demandée en mariage par Henri VII, Roi d'Angleterre, pour ſon fils ainé Artus, Prince de Galles; & la Princeſſe ayant été conduite à Londres, ſes noces furent célébrées dans l'égliſe de S. Paul, la même année. Artus étant mort cinq mois après, ſans avoir, dit-on, conſommé le mariage, on fiança Catherine à ſon frere, qui fut depuis Henri VIII, avec diſpenſe du Pape Jules II. Henri ne fut pas plutôt monté ſur le trône en 1509, qu'il épouſa celle que le Roi ſon pere lui avoit deſtinée. Les premieres années de ce mariage furent heureuſes, & Catherine eut pluſieurs enfants, dont il ne reſta qu'une ſeule fille nommée *Marie*; mais inſenſiblement le repos & l'oiſiveté ayant plongé le Roi dans la débauche, la Reine ſa femme, devint l'objet de ſon averſion. Cette Princeſſe paſſoit une partie des jours & des nuits dans la priere & la méditation des choſes ſaintes. Elle obſervoit fidelement les jeûnes, fréquentoit les Sacrements, viſitoit les hôpitaux & les monaſteres, tandis que ſon volage époux méditoit déjà de la chaſſer honteuſement de ſon lit & de ſon trône. Il avoit pris une violente paſſion pour une des filles d'honneur de cette Princeſſe, appellée *Anne de Boulen*, & réſolut de l'épouſer. Il faiſoit ſolliciter à la Cour de Rome ſon divorce avec Catherine. N'ayant pu l'obtenir, il prit le titre de Chef de l'Egliſe Anglicane, après avoir fait déclarer ſon mariage nul, & ſe ſépara de l'Egliſe Romaine. Il exila Catherine d'Aragon à Kunbalton, maiſon royale, mais mal-ſaine; & ce fut-là que cette pieuſe Princeſſe redoubla ſes exercices de piété, ne ceſſant d'offrir au Ciel ſes prieres pour le ſalut du Roi ſon époux, & de toute l'Angleterre. Elle compoſa dans ſa retraite quelques ouvrages de dévotion, entr'autres, des Méditations ſur les Pſeaumes, & un Traité des Plaintes

du Pécheur. Le 3 de janvier 1536, elle mourut d'une violente colique causée par ses déplaisirs. *Voyez* BOULEN. (*Anne de*)

CATHERINE D'AUTRICHE, Reine de Pologne, fille de l'Empereur Ferdinand I, & d'Anne de Hongrie, naquit à Vienne en Autriche, le 11 du mois de novembre de l'an 1534, & fut mariée à François de Gonzague, Duc de Mantoue. Ce Prince étant mort en 1550, elle épousa, par dispense du Saint Siege, trois ans après, Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, lequel, veuf alors de Barbe Radzwil, avoit eu pour premiere femme Elizabeth, sœur de Catherine.

Ce Prince, ne pouvant avoir d'enfants de sa troisieme femme, non plus que des deux autres, fut vivement sollicité de la répudier; mais, touché de ses vertus, de sa douceur, & de sa piété éminente, il rejetta ces conseils pernicieux, & vécut toujours avec elle en bonne intelligence. Elle mourut, dans la pratique des bonnes œuvres, le 24 de fevrier 1572, estimée & regrettée des Polonois & de son époux.

CATHERINE D'AUTRICHE, Reine de Portugal, née l'an 1506, étoit fille de Philippe, Archiduc d'Autriche, & de Jeanne, Reine de Castille, & sœur de l'Empereur Charles-Quint. Dès ses jeunes ans, elle donna des marques qu'elle seroit un jour une sage & vertueuse Princesse. Ses discours annonçoient dès-lors un jugement solide, que la lecture & la société des gens de lettres perfectionnerent dans la suite. En 1525, elle épousa Jean III, Roi de Portugal, Prince pieux & magnanime, dont elle eut un grand nombre d'enfants, six fils & trois filles. Le Roi Jean étant mort d'apoplexie en 1557, Catherine gouverna le royaume avec beaucoup de prudence durant la minorité du Roi Sébastien, son petit-fils, & gagna l'estime du peuple & de la noblesse. Elle mourut à Lisbonne, l'an 1577, âgée de soixante-douze ans.

CATHERINE JAGELLON *ou* DE POLOGNE, Reine de Suede, étoit la derniere des filles de Si-

giſmond I, Roi de Pologne, & de Bonne Sforce, ſa ſeconde femme. Quoique la plus jeune des Infantes Polonoiſes, elle fut recherchée en mariage par pluſieurs grands Princes, entr'autres, par Baſile ou Jean Baſilide, Grand-Duc de Moſcovie, & par Jean de Suede, Duc de Finlande, fils de Guſtave I, & frere d'Eric XIV, Roi de Suede. Elle préféra ce dernier à tous les autres; mais elle ne fut pas plutôt arrivée en Suede, qu'elle ſe vit captive & priſonniere. Le Roi Eric, Prince vicieux, d'un caractere ſoupçonneux & jaloux, fit aſſiéger Jean, ſon frere, dans ſon château de Wibourg, où il étoit avec ſa nouvelle épouſe, & les contraignit de ſe rendre à diſcrétion. Il laiſſa Jean priſonnier dans le château, & fit offrir à Catherine de la mettre en liberté; mais cette vertueuſe Princeſſe ne voulut jamais ſe ſéparer de ſon mari. Compagne fidelle de ſa captivité pendant ſept ans, elle le conſola de ſes diſgraces, & le fit pere de deux filles & d'un fils, qu'elle inſtruiſit dans la Religion Catholique; car le Duc, ſon mari, étoit Luthérien. Enfin le jaloux Eric remit ſon frere en liberté; le fit Vice-Roi de Suede, & lui donna pour Conſeiller le célebre Pontus de la Gardie, qui, de ſimple ſoldat Français du Languedoc, parvint au commandement des armées, & à la Vice-Royauté du royaume de Livonie. Peu de temps après ce tyran, étant retombé dans ſes premiers tranſports de jalouſie, voulut ſe défaire de ſes freres, & ſachant que Baſile, Grand-Duc de Moſcovie, avoit été paſſionnément amoureux de la Princeſſe, ſa belle ſœur, il réſolut de la lui envoyer; mais ſes deſſeins ayant été heureuſement découverts, on l'enferma dans une priſon; & le Prince Jean fut mis ſur le trône en 1568.

Catherine, ſe voyant Reine du plus grand royaume du ſeptentrion, où l'héréſie de Luther avoit fait de funeſtes progrès, tâcha d'y rétablir la Religion Catholique, & fit tous ſes efforts pour inſpirer ce généreux deſſein au Roi ſon mari; mais ce Prince,

qui, dans le fond du cœur, étoit bon Catholique, craignit de s'expoſer à perdre ſa couronne par une démarche qui ne ſeroit point approuvée de la plus grande partie de ſes ſujets, & ſe contenta de ne point s'oppoſer au zele de ſon épouſe. Elle envoya la Gardie à Rome, pour y traiter avec le Pape du rétabliſſement de la foi en Suede; mais les Seigneurs, & ſur-tout les Eccléſiaſtiques de ce royaume, ayant pris quelque ombrage de l'abſence de la Gardie; le Roi fut contraint de le rappeller. Malgré ces obſtacles il eſt à préſumer que le zele infatigable de Catherine auroit fait réuſſir ce pieux projet, ſi la mort ne l'eût enlevée en 1583.

CATHERINE D'AUTRICHE, Ducheſſe de Savoie, étoit fille de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & de l'infortunée Elizabeth ou Iſabelle de France, ſa troiſieme femme. Elle fut accordée, en 1584, avec Charles-Emmanuel I du nom, Duc de Savoie, qu'elle épouſa l'année ſuivante à Saragoſſe. Elle en eut dix enfants, ſavoir cinq fils & cinq filles. C'étoit une Princeſſe, dit un de ſes panégyriſtes, douée d'un jugement admirable, prompte, courageuſe & patiente, capable de conduire un grand royaume, modeſte d'ailleurs dans la proſpérité, charitable envers les pauvres, l'aſyle & le ſupport des innocents. Elle mourut à Turin, le 6 de novembre de l'an 1597, âgée de trente ans.

CATHERINE DE BOURBON, Princeſſe de Navarre, fille d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & de Jeanne d'Albret, naquit à Paris le 7 de fevrier de l'an 1558, & fut mariée par le Roi Henri le Grand, ſon frere, en 1599, avec Henri de Loraine, Duc de Bar. Elle mourut ſans enfants en 1604.

CATHERINE DE COURTENAI, Impératrice titulaire de Conſtantinople, qui tranſmit ſes droits à Charles de France, Comte de Valois, par ſon mariage avec ce Prince, en 1300. Leurs enfants héritérent de leurs titres. Catherine mourut à Paris en 1308.

CATHERINE DE PORTUGAL, Ducheſſe de Bragance, fille d'Edouard de Portugal, II de ce nom, épouſa Jean de Portugal, II du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuſe poſtérité. Cette Princeſſe étoit douée des plus belles qualités. Elle étoit ſavante dans les mathématiques, dans l'étude des langues, & dans divers genres de littérature. En 1580, elle diſputa au Roi d'Eſpagne, Philippe II, la couronne de Portugal, dont elle étoit légitime héritiere. Elle mourut en 1582, long-temps après ſon mari.

CATHERINE DE PORTUGAL, femme de Charles II, Roi d'Angleterre, & fille de Jean IV, Roi de Portugal, naquit le 25 de novembre 1638, ſon pere étant encore Duc de Bragance. Elle fut mariée, en 1661, avec Charles II, Roi d'Angleterre. Elle avoit, dit-on, l'ame plus belle que le corps; ce qui lui mérita l'eſtime, mais non pas le cœur du Roi ſon époux. Très-zélée pour la religion Catholique, elle protégea de tout ſon pouvoir ceux qui la profeſſoient; mais elle s'attira par-là même beaucoup d'ennemis. La Chambre des communes intenta pluſieurs fois des accuſations contr'elle, tant à cauſe de ſa religion, qu'à cauſe de ſa ſtérilité. Mais Charles, l'un des plus abſolus & des plus habiles Monarques de l'Angleterre, la ſoutint toujours avec beaucoup de fermeté. Cette Princeſſe contribua beaucoup à la converſion de Jacques Duc d'Yorck, frere du Roi, & à celle de ce Monarque, qui mourut dans la communion romaine. Pendant le regne de Jacques II, cette Princeſſe jouit de beaucoup de tranquillité; mais en 1688, elle réſolut d'aller en Portugal, où elle ne ſe rendit cependant qu'au commencement de 1693. Elle y fut déclarée Régente, en 1704, par le Roi Pierre ſon frere, à qui ſes infirmités rendoient le repos néceſſaire. Dans cet auguſte emploi, Catherine fit éclater les grandes qualités qu'elle avoit reçues de la nature, & continua de faire la guerre à l'Eſpagne avec beaucoup de vigueur. Sage & prudente dans les conſeils, elle

fut faire exécuter ce qu'elle avoit fait réſoudre ; & pendant ſa régence l'armée Portugaiſe reconquit ſur les Eſpagnols pluſieurs places importantes. Cette Princeſſe mourut le 31 de décembre 1705.

CATHERINE ALEXIOWNA, ſeconde femme de Pierre le Grand, Czar & Empereur de Moſcovie, née le 27 de janvier 1689, étoit, dit-on, fille d'un ſimple Gentilhomme Suédois. Le Czar en devint amoureux, & l'épouſa ſecrétement au mois de fevrier 1703 ; il ne déclara ſon mariage avec elle qu'en 1711. Voici ce que dit de cette Princeſſe le Comte de Baſſewitz, Miniſtre de Holſtein à la cour de Ruſſie, cité par M. de Voltaire dans ſon Hiſtoire de l'empire de Ruſſie : » la Czarine avoit » été non-ſeulement néceſſaire à la gloire de Pierre, » mais elle l'étoit à la conſervation de ſa vie. Ce » Prince étoit malheureuſement ſujet à des con» vulſions douloureuſes, qu'on croyoit être l'effet » d'un poiſon qu'on lui avoit donné dans ſa jeuneſſe. » Catherine ſeule avoit trouvé le ſecret d'appaiſer » ſes douleurs par des ſoins pénibles & des atten» tions recherchées, dont elle ſeule étoit capable, » & ſe donnoit toute entiere à la conſervation d'une » ſanté auſſi précieuſe à l'Etat qu'à elle-même. Auſſi » le Czar, ne pouvant vivre ſans elle, la fit com» pagne de ſon lit & de ſon trône. «

Après la mort de ce Prince elle fut reconnue & déclarée Grande-Ducheſſe de Moſcovie & ſouveraine Impératrice de toutes les Ruſſies, le 8 de fevrier 1725, par un acte ſolemnel, conformément aux volontés du feu Czar ſon mari. » Cette Prin» ceſſe, dit un Auteur moderne, ſe montra digne » de la ſouveraineté par la ſageſſe de ſon gouver» nement. Elle ſuivit toujours les maximes de Pierre » le Grand ; c'étoit le génie de ce Souverain qui » étoit encore à la tête des affaires. Elle continua » ſa confiance aux Miniſtres & aux Officiers qui » avoient mérité celle de l'Empereur. Elle mourut » le 17 de mai 1727, laiſſant après elle le cœur de

» ſes ſujets pénétré d'amour & de reconnoiſſance » pour ſes vertus bienfaiſantes, & rempli d'admi- » ration pour ſes qualités héroïques. On peut dire » de cette Princeſſe, comme de la Reine Elizabeth » d'Angleterre, que l'Europe la compte au rang » des plus grands hommes. «

CATHERINE DE BADAJOZ, ſavante Eſpagnole du XVIe ſiecle, laquelle poſſédoit très-bien les langues, & faiſoit des vers latins, mourut en 1553, âgée de vingt-ſept ans.

CATHERINE DE LORRAINE, Ducheſſe de Nevers & de Rhetelois, fille ainée de Charles de Lorraine, premier Duc de Mayence, & de Henriette de Savoie; ſa femme, fut mariée, au mois de fevrier 1599, à Charles de Gonzague de Cleves, Duc de Nevers & de Rhetelois. Elle étoit, dit un de ſes panégyriſtes, douée & enrichie de toutes les vertus déſirables dans une grande Princeſſe. Sa prudence étoit capable de gouverner non-ſeulement une famille, mais un royaume; c'eſt ce qu'elle fit voir dans la conduite de ſa vie, dans l'ordre de ſa maiſon, dans l'adminiſtration de ſes biens, & dans le maniement des grandes affaires dont elle fut chargée. Le grand nombre d'égliſes & de monaſteres qu'elle fit bâtir ou fonda dans ſes terres, ſont encore des marques authentiques de ſa dévotion & de ſa piété. Cette illuſtre Ducheſſe mourut à Paris au mois de mars 1618.

CATHERINE DE NOGARET de la Valette, Comteſſe de Bouchage. *Voyez* NOGARET.

CATHERINE DE SOURDIS, Comteſſe de Tonnerre. *Voyez* SOURDIS.

CATHERINE, Impératrice de Ceylan, dans les Indes orientales. Elle fut tellement chérie de ſon époux, qu'en 1612, lorſque cette Princeſſe mourut, l'Empereur tomba dangereuſement malade.

CAVALIER, (*Louiſe*) dame Lévêque, née à Rouen le 23 de novembre 1703, & morte le 18 de mai 1745, étoit fille d'un Procureur au Parle-

ment de Rouen, & fut mariée à un Gendarme de la garde, nommé *Lévêque*. Elle étoit d'une très-belle figure; avoit un eſprit vif & enjoué, & compoſoit également bien en proſe & en vers. On a d'elle deux Poëmes; le premier intitulé *l'Auguſtin*, piece grave; le ſecond, *Minet*, piece comique & facétieuſe, l'un & l'autre imprimés à Paris, avec un autre ouvrage intitulé *le Siecle*, en 1737.

CAYLUS. (*madame de*) *Ses Souvenirs*, petit ouvrage fort ingénieux, ſont connus de réputation par tous les gens de lettres; & l'on ne ſauroit trop regretter qu'ils n'aient pas encore vu le jour. On y verroit quantité d'anecdotes intéreſſantes, concernant la cour & le regne de Louis XIV, & des éclairciſſements ſur quelques faits hiſtoriques, dont on n'a que des doutes ou des connoiſſances imparfaites. Madame de Caylus avoit beaucoup d'eſprit, & cela joint à beaucoup de beauté la rendoit une des plus aimables perſonnes de ſon temps. M. le Marquis de la Fare fit pour elle ce joli madrigal:

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance, & même ſans déſirs,
Je regrettois les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchantoit ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſois-je, ſans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour,
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuyeuſe indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit, en ſouriant: Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine;
Je te promets un regard de Caylus.

CÉCILE, Ducheſſe d'Yorck, & mere d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, morte en 1495. Jamais Princeſſe n'a vu plus de gloire dans ſa maiſon, ni plus de déſaſtres. Elle vit régner quatre de ſes deſcendants, Edouard IV & Richard III, ſes deux fils; Edouard V, ſon petit-fils, & Elizabeth, femme de Henri, ſa petite-fille. Mais elle en vit périr un pareil nombre, qui s'égorgerent les uns les autres. Edouard IV fit mourir ſon frere le Duc de Clarence; Richard fit maſſacrer ſes deux neveux, fils de ſon frere Edouard, & fut tué lui-même à la bataille de Beſworth, que Henri gagna contre lui.

CENTURION. (*Vincentine Lomelin*) *Voyez* LOMELIN.

CÉO *ou* CIEL, (*Sœur Yolande de*) née à Lisbonne en 1603, Religieuſe de l'ordre de S. Dominique, au couvent de la Roſe, a fait honneur au Portugal par ſes poéſies & par ſon éloquence. Dès ſa plus tendre enfance on vit ſe développer en elle ces talents précieux; & n'étant âgée que de ſeize ans, elle fut en état de compoſer une piece de théatre intitulée *la Transformation por Dios*, qui fut jugée digne d'être miſe ſur le théatre de Lisbonne en 1619, pour y être jouée en préſence de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Encouragée par le ſuccès, la Sœur Céo ſe livra toute entiere à ſon génie poétique; & le grand nombre de pieces qui nous reſtent de cette Savante n'occupent pas moins que deux volumes *in-folio*. Elle mourut Religieuſe en 1693, âgée de quatre-vingt-dix ans.

CERCHI, (*Umiliana de*) d'une des meilleures maiſons de Florence, où elle naquit en 1219, eſt illuſtre par ſes vertus, entr'autres par ſa patience & par ſa piété. Ayant été mariée, à l'âge de ſeize ans, à un Gentilhomme Florentin, elle ne vécut pas long-temps en bonne intelligence avec ſon mari. Jamais caracteres ne furent plus oppoſés. L'un étoit dur & avare, l'autre tendre & compatiſſante. La femme donnoit non-ſeulement tout ſon argent aux

pauvres ; elle vendoit juſqu'à ſes hardes & ſes meubles pour les ſoulager. Le mari, au contraire, ne ſongeoit qu'à théſauriſer ; enſorte que, donnant à la généroſité de ſa compagne les noms odieux de diſſipation & de prodigalité, il la maltraitoit ſouvent, & la faiſoit paſſer pour une imbécille. Elle reſta veuve, après cinq ans de mariage, & ſe mit alors ſous la conduite du révérend Pere Michel Albert, de l'ordre de S. François, des mains duquel elle prit l'habit du tiers-ordre & ne s'occupa plus que des pratiques de la plus ſublime dévotion. Elle fonda la congrégation des Terzins, dans l'égliſe de ſainte Croix de Florence. Son pere cependant, ayant trouvé pour elle pluſieurs partis avantageux, la preſſa de ſe remarier ; mais n'ayant pu l'y faire conſentir, il la dépouilla de ſa dot, & ne lui laiſſa qu'une modique penſion pour ſon entretien & celui d'une ſervante. Elle ſupporta cette diſgrace avec patience ; s'enferma dans une tour de la maiſon, où elle paſſa le reſte de ſa vie dans la pratique d'une oraiſon continuelle. Elle mourut en 1246, âgée de vingt-ſept ans.

CERDA, (*Bernarde Ferreira de la*) Dame Portugaiſe, étoit fille d'Ignace Ferreira, Chevalier de S. Jacques, & floriſſoit au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. Toutes les Académies d'Eſpagne & de Portugal ont retenti de ſes éloges. Outre les langues qu'elle parloit avec une facilité peu commune, elle ſavoit la rhétorique, la philoſophie, les mathématiques, & écrivoit fort bien en proſe & en vers. On a d'elle un Recueil de Poéſies ; un volumes de Comédies, &c.

CERETI *ou* CERETA, (*Laura*) née en 1469, à Breſſe, ville d'Italie, fit des progrès ſi rapides dans les ſciences que, dès l'âge de dix-huit ans, elle ſoutint publiquement des theſes de philoſophie, & profeſſa elle-même cette ſcience pendant l'eſpace de ſept ans ; ce qui lui acquit beaucoup de réputation dans tout le pays. Peu de perſonnes dans ſon

ſiecle ont eu autant de ſavoir & d'érudition que cette dame ; c'eſt le témoignage que Thomaſſin rend à ſon mérite. On a un recueil de ſes Lettres, qui ſont toujours admirées.

CERTAIN, (*mademoiſelle*) vivoit au milieu du dix-ſeptieme ſiecle. Ses poéſies, imprimées en 1665, font voir qu'elle a joui de quelque réputation.

CERVATON, (*Anne*) dame Eſpagnole, étoit fille de la Reine Germaine de Foix, femme de Ferdinand V, Roi d'Aragon. Aux charmes de la figure, qui la rendoient la plus belle perſonne de la cour, Anne joignoit encore ceux de l'eſprit le plus délicat & le mieux cultivé. Non-ſeulement elle parloit ſa langue avec toute la pureté poſſible, elle s'exprimoit auſſi facilement en latin, & écrivoit de même. Tant de mérites la firent conſidérer de tout ce qu'il y avoit de grand dans cette cour brillante. Frédéric de Tolede, Duc d'Albe, l'aima paſſionnément. On ne ſait point ſi elle répondit à ſon amour.

CERVENTE, (*Claire*) dame Flamande, peut paſſer pour un modele de patience & d'amour conjugal. Elle vivoit vers la fin du ſeizieme ſiecle. Etant encore fort jeune & très-belle, elle fut conduite à Bruges, ville de Flandres, & fut mariée à un homme de quarante ou cinquante ans, nommé *Bernard Valdaura*, qui, outre le déſagrément de ſon âge, avoit encore, dit le P. Hilarion de Coſte, » une » fâcheuſe & honteuſe maladie, « dont Claire ne s'apperçut que la premiere nuit de ſes noces. Quoique le mariage ne fût point conſommé, cette ſage dame n'eut pas même l'idée de vouloir dégager ſa promeſſe & ſa foi ; mais le regardant comme ſon légitime époux, elle commença de l'aimer & de le chérir comme tel.

Peu de temps après il fut attaqué d'une grande maladie, que ſes Médecins jugerent non-ſeulement incurable, mais contagieuſe ; en conſéquence ils furent les premiers à abandonner le malade, & con-

ſeillerent fort à ſa femme & à ſa belle-mere d'en faire autant. Ces généreuſes dames, mépriſant de pareils avis, aimerent mieux riſquer leur vie & leur ſanté pour conſerver ou du moins prolonger les jours d'un malheureux, dont tout le monde évitoit l'approche, & s'enfermerent avec lui durant ſix ſemaines, ſans ſe coucher & ſans ſe déshabiller. Elles le ſervoient, le panſoient avec courage; & leurs ſoins furent ſi heureux que, pour cette fois, elles le tirerent du dernier danger. Il retomba peu de temps après, & demeura dans cet état l'eſpace de ſept ans. Une affreuſe pourriture exhaloit de ſon corps une odeur inſupportable. Claire ne témoignoit aucun dégoût, & préparoit elle-même tous les remedes. Pour ſuffire aux dépenſes d'une maladie auſſi grave, elle alla juſqu'à vendre ou engager ſes habits & ce qu'elle avoit de plus précieux; enfin, lorſque Bernard mourut, elle fit voir la plus vive douleur, & les regrets les plus ſenſibles. Avouons que, pour un héroïſme de cette nature, il falloit que Claire eût non-ſeulement beaucoup d'honneur & de vertu, mais encore un grand fond de religion & de patience.

CESONIE *ou* MILONIA CESONIA étoit fille d'Orphetus, & de Veſtilia, qui en étoit accouchée à huit mois. Elle étoit mariée, & même avoit trois filles, lorſque l'Empereur Caïus Caligula la prit pour ſa femme, l'an 39 de J. C., après avoir répudié Lollie Pauline. » Elle n'avoit, dit M. de Serviez, » ni la beauté ni la ſageſſe des autres femmes de » Caïus. Cependant ce fut celle qui fixa le cœur de » ce Prince, & à laquelle il s'attacha conſtamment. » Il ne pouvoit pas faire un choix plus digne de » lui, ni aſſocier à ſes crimes une perſonne qui » entrât mieux qu'elle dans ſon humeur. Elle étoit » effrontée, hardie & altiere au dernier point. Sa » lubricité & ſa cruauté alloient de pair avec celle » de Caïus; & elle ne contribua pas peu à ces ſan- » glantes exécutions qui remplirent Rome de ſang

» & de larmes, ſous le regne de ce Prince.....
» Comme on ſavoit que Caligula n'aimoit que par
» caprice, & que ſon amour finiſſoit auſſi bruſque-
» ment qu'il naiſſoit, on ne douta point que ſon
» inclination pour Céſonie ne fit place à quelque
« autre paſſion, & que ce Prince ne ſe défit d'elle
» comme de ſes autres femmes. Mais il lui fut tou-
» jours attaché, & cet amour conſtant fit juger
» qu'elle lui avoit donné quelque philtre amoureux. «

Elle fut tuée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula, qu'on venoit d'aſſaſſiner, l'an 41 de J. C. Elle préſenta la gorge nue aux conjurés avec une conſtance admirable. Sa fille, Julie Druſille, qui n'étoit encore qu'un enfant, fut auſſi maſſacrée auprès d'elle.

CETHURA, ſeconde femme d'Abraham, que les Rabbins croient fauſſement être la même qu'Agar.

CEZELLI, (*Conſtance de*) d'une ancienne maiſon de Montpellier, femme de M. Barri de Saint-Aunez, eſt une des plus célebres héroïnes dont l'Hiſtoire de France faſſe mention. » En 1590, dit M. de
» Saint-Foix dans ſes Eſſais hiſtoriques, le parti de
» la Ligue, en Languedoc, demanda des troupes
» au Roi d'Eſpagne. Sur la nouvelle de leur dé-
» barquement, Barri de S. Aunez, Gouverneur pour
» Henri IV à Leucate, en partit pour aller com-
» muniquer un projet au Duc de Montmorenci,
» Commandant dans cette province. Il fut pris en
» chemin par les Ligueurs, qui marcherent auſſi-
» tôt avec les Eſpagnols vers Leucate, perſua-
» dés qu'ayant le Gouverneur entre leurs mains, cette
» place ouvriroit tout de ſuite ſes portes, ou du
» moins ne tiendroit pas long-temps; mais Conſ-
» tance de Cezelli, ſa femme, après avoir aſſem-
» blé la garniſon & les habitants, & leur avoir re-
» préſenté leur devoir & leur honneur, ſe mit ſi
» fiérement à leur tête, une pique à la main, qu'elle
» inſpira du courage aux plus foibles. Les aſſié-
» geants furent repouſſés par-tout où ils ſe préſen-

„ terent. Déſeſpérés de leur honte, & du monde „ qu'ils avoient perdu, ils envoyerent dire à cette „ vaillante femme que, ſi elle continuoit à ſe dé„ fendre, ils alloient faire pendre ſon mari. J'ai „ des biens conſidérables, répondit-elle les lar„ mes aux yeux; je les ai offerts & je les offre „ encore pour ſa rançon; mais je ne racheterai „ point par une lâcheté une vie qu'il me repro„ cheroit, & dont il auroit honte de jouir; je ne „ le déshonorerai point par une trahiſon envers ma „ patrie & mon Roi. Les aſſiégeants, après avoir „ tenté une nouvelle attaque, qui ne leur réuſſit „ pas mieux que les autres, firent mourir Barri, „ & leverent le ſiege. La garniſon voulut uſer de „ repréſailles ſur le Seigneur de Loupian, qui étoit „ du parti de la Ligue, & qui avoit été fait pri„ ſonnier; notre héroïne s'y oppoſa. Henri IV „ lui envoya le brevet de Gouvernante de Leucate, „ avec la ſurvivance pour ſon fils.

CHABOT, (*Jeanne*) Abbeſſe du Paraclet, fondé par Abélard, morte le 25 de juin 1593, profeſſa hautement la religion proteſtante, „ſans néanmoins „ ſe marier, dit le P. Maimbourg cité par Bayle, ni „ quitter ſon habit de Religieuſe, qu'elle retint tou„ jours, quoiqu'on l'eût chaſſée de ſon abbaye. "

CHAMPAGNE. (*Adélaïde de*) *Voyez* ALIX DE CHAMPAGNE.

CHAMPS DIVERS. (*Odette de*) *Voyez* ODETTE DE CHAMPS-DIVERS.

CHANCE, (*mademoiſelle de*) fille d'eſprit, contemporaine de mademoiſelle Certain, eſt connue par ſon talent à remplir des bouts rimés, par des vers en l'honneur de M. le Duc de S. Aignan, & par une piece en vers, intitulée *Requête du Secrétaire des Dames, préſentée à Meſſieurs de l'Académie Royale d'Arles.*

CHANG-CHI, Reine de Corée, royaume tributaire de la Chine. De la condition de concubine, elle fut élevée ſur le trône; mais ſon ambition l'en

fit déchoir peu de temps après. Le Roi, voyant qu'elle mettoit le trouble & la diviſion dans ſa famille, fit demander, en 1694, à l'Empereur de la Chine Kang-Hi, la permiſſion de faire rentrer Chang-Chi dans ſon premier état, & de rétablir la Reine Minchi, qu'il avoit forcée de céder ſa place à ſa rivale.

CHANTAL, (*Jeanne-Françoiſe Fremiot, Baronne de*) *Voyez* FREMIOT.

CHARCE, (*mademoiſelle de la*) fille de madame la Marquiſe de la Charce, & ſœur ainée de mademoiſelle d'Alerac, cultiva, comme cette derniere, les belles-lettres avec ſuccès, & fut, par ſes talents pour la poéſie, un des ornements de ſon ſiecle.

CHARLOTTE DE SAVOIE, Reine de France, ſeconde femme de Louis XI, étoit fille de Louis, Duc de Savoie, & d'Anne de Chypre. Voici comme Brantome parle de cette Princeſſe: » il (Louis XI) » eut pourtant très-bonne opinion de ſa femme, » qui étoit ſage & vertueuſe : auſſi la lui falloit-il » telle; car étant ombrageux & ſoupçonneux Prince, » s'il en fut un, il lui eût bientôt fait paſſer le pas » des autres ; & quand il mourut il commanda » à ſon fils d'aimer & honorer fort ſa mere, mais » non de ſe gouverner par elle ; non qu'elle ne » fût fort ſage & chaſte, dit Louis, mais parce qu'elle » étoit plus Bourguignone que Françaiſe : auſſi » ne l'aima-t-il jamais que pour en avoir lignée ; » & quand il en eut, il n'en faiſoit guere de cas. » Il la tenoit au château d'Amboiſe, comme une » ſimple dame, portant fort petit état, & étant fort » mal habillée, comme une ſimple demoiſelle, & » la laiſſoit là, avec petite cour, à faire ſes prieres, » & lui s'alloit promener & donner du bon temps. «

CHARLOTTE DE BOURBON, Reine de Chypre, l'une des plus belles & des plus ſages Princeſſes de ſon temps, étoit fille de Jean de Bourbon I, Comte de la Marche, & fut mariée, en 1409, à Jean II du nom, Roi de Chypre, dont elle eut Jean III, pere de la ſuivante.

CHARLOTTE, Reine de Chypre, Princeſſe illuſtre par ſa grande piété, épouſa d'abord Jean de Portugal, Duc de Conimbre, puis, après la mort de ce Prince, en 1457, Louis Duc de Savoie, Comte de Geneve, ſecond fils de Louis Duc de Savoie. Jean III étant mort ſur ces entrefaites, Charlotte, ſa fille, fut couronnée à Nicoſie Reine des trois royaumes de Chypre, de Jeruſalem & d'Arménie. De retour de l'égliſe où s'étoit faite cette cérémonie, la haquenée qui portoit la Princeſſe s'étant cabrée, la couronne lui tomba de deſſus la tête; ce qui fut regardé comme un mauvais augure. En effet, Jacques, bâtard du Roi Jean III, à qui ce Prince avoit fait embraſſer l'état eccléſiaſtique, prit les armes contr'elle; &, par le ſecours du Soudan d'Egypte, il la chaſſa du royaume. Charlotte tenta vainement d'y rentrer. En ayant perdu toute eſpérance, elle ſe retira en Savoie, & puis à Rome, où elle ſe livra toute entiere aux ſaints exercices de la piété. Ce fut dans cette derniere ville qu'elle fit donation du royaume de Chypre à Charles Duc de Savoie, ſon neveu, en préſence du Pape & de pluſieurs Cardinaux. Elle mourut à Rome de paralyſie en 1487.

CHARLOTTE DE BOURBON, Comteſſe de Nevers, d'Eu & de Rhetel, dont la vertu n'a pas été ſeulement connue des Français, mais encore des étrangers, étoit fille de Jean de Bourbon, Comte de Vendôme, & d'Iſabelle de Beauveau, ſa femme. Lorſqu'elle fut en âge d'être mariée, Charles VIII lui fit épouſer, au mois de fevrier 1489, Engilbert de Cleves, Comte de Nevers, l'un des plus braves Seigneurs de la cour de France. Elle en eut ſept enfants, dont quatre moururent fort jeunes; les autres furent élevés à la piété par les ſoins & ſous les yeux de leur digne mere, demeurée veuve en 1506: s'étant retirée dans ſes terres, & s'y livrant toute entiere à la méditation, elle y prit tellement le goût de la ſolitude, qu'après avoir mis ordre à ſes

affaires ; elle embraſſa la vie religieuſe de l'abbaye de Malnoue, d'où elle alla demeurer en celle de Fontevrault, où Renée de Bourbon, ſa ſœur, étoit Abbeſſe. Joſeph Betuſſi, Italien, dans l'éloge qu'il a fait de cette Comteſſe, dit que la modeſtie, la douceur, la candeur, la bonté, la charité & l'humilité ont orné & embelli ſon ame. Elle ſoulagea l'indigence, conſola les affligés, ſecourut les malades, & ne fut ſévere & rigoureuſe que pour elle-même. On aſſure qu'elle exerça ſur ſon corps foible & délicat de pieuſes cruautés, qui la conduiſirent au tombeau, le jour de S. Martin, l'an 1520.

CHARLOTTE D'ALBRET, Ducheſſe de Valentinois. *Voyez* VALENTINOIS. (*Charlotte d'Albret, Ducheſſe de*)

CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCI. *Voyez* MONTMORENCI.

CHARLOTTE DES ESSARTS. *Voyez* ESSARTS.

CHARTRI, (*Colombe*) femme d'un Tailleur d'habits de la ville de Sens en Champagne, ſous Henri III, ſe trouva groſſe, après vingt ans de mariage, & reſſentit des douleurs violentes comme pour accoucher. On fit d'inutiles efforts pour la délivrer ; & ſes douleurs continuerent pendant trois ans, au bout deſquels, à l'enflure près, il ne lui reſta rien de ſa groſſeſſe. Elle vécut encore vingt-quatre ans dans cet état ; & lorſqu'elle fut morte on trouva dans ſon corps une petite fille pétrifiée ; ce qui exerça long-temps l'eſprit des Médecins.

CHATEAUBRIANT. (*Françoiſe de Foix, Comteſſe de*) S'il eſt dangereux d'éclairer les jeunes perſonnes ſur les travers du monde, il l'eſt ſouvent davantage de leur laiſſer tout ignorer. Françoiſe, fille de Jean de Foix, née vers l'an 1495, fut recherchée en mariage, dès l'âge de douze ans, par le Comte de Châteaubriant, de la maiſon de Laval. Ses charmes furent toute ſa dot, & elle fut conſidérable. Ses parents, enchantés de la marier à ce prix, ne lui parloient que du bonheur d'une femme

femme qui épouſe un homme riche. La jeune victime ſe crut heureuſe, parce qu'on lui dit qu'elle devoit l'être. Dédommagée du ſacrifice de ſes petites inclinations, par le brillant appareil d'une maiſon, & les premieres careſſes d'un époux, Françoiſe ne regrettoit point ſa liberté. Le Comte, qui connoiſſoit tout le prix d'un cœur novice, courut ſe renfermer dans ſa terre, réſolu de ne jamais expoſer ce tréſor au grand jour. Mais le bonheur eſt imparfait quand il ne fait point de jaloux. Le Comte ſe hazarda d'en parler à quelques-uns de ſes amis. Leur curioſité, en augmentant à ſes yeux les charmes de ſon épouſe, lui fit reconnoître ſon imprudence. Il cacha la Comteſſe avec plus de ſoin; & de crainte qu'on ne le crût capable de préjugé, c'eſt-à-dire d'amour pour ſa femme, il parut à la cour avec l'air contraint d'un mari qui ne veut pas qu'on l'appelle jaloux. Comme alors ce n'étoit point la coutume que les femmes ſuiviſſent leurs maris à la cour, la Comteſſe reſta ſeule & iſolée dans ſa terre, perſuadée que l'abſence d'un époux doit bannir toute compagnie; mais bientôt, dans le ſein des plaiſirs, elle oubliera juſqu'au nom de ſon époux.

En 1515, François I monta ſur le trône. Ce Prince, auſſi galant que guerrier, voulut attirer les Dames à la cour; » car, diſoit-il, une cour ſans » femmes eſt un printemps ſans roſes. « Auſſi-tôt on vit les courtiſans dreſſer un état des beautés de la France; chacun vantoit ſon héroïne: tous ſe réunirent en faveur de la Comteſſe de Châteaubriant. Le Roi voulut la voir. Le Comte déſeſpéré, dit beaucoup de choſes au déſavantage de ſa femme, entr'autres, que c'étoit une belle figure ſans eſprit, une vraie ſtatue de marbre, qui n'aimoit que la ſolitude & fuyoit le monde. Le Roi ne le crut pas ſur ſa parole. Eh! comment croire un mari! Les courtiſans allerent plus loin; & démêlant aiſément le motif de ce diſcours, ils l'accablerent de railleries. On lui prouva qu'il étoit obligé de faire venir

ſa femme à la cour ; qu'il y alloit de ſon honneur. » Je conſens qu'elle y paroiſſe, diſoit le pauvre mari, » avec l'air le plus indifférent qu'il lui étoit poſſible, » ſi je peux venir à bout de l'y déterminer. « Sur le champ il prit la poſte. Arrivé chez lui, il recommanda à ſa femme de ne point venir, quelque choſe qu'on lui mandât, & de ne pas s'en rapporter même à ce qu'il lui écriroit, à moins qu'il ne donnât un certain ſignal dont il la fit convenir. Toutes ces précautions ouvrirent les yeux de ſa jeune épouſe, & piquerent ſa curioſité. Les femmes de tout temps ont été paſſionnées pour ce qui leur eſt défendu. La Comteſſe déſira de voir la cour, pays juſqu'alors inconnu pour elle ; & ſon mari, par ſon imprudence, lui donna lieu de ſatisfaire ce déſir. De retour à la cour, il diſſimula ſi bien qu'on commençoit à le croire indifférent. La Comteſſe alloit paſſer pour une ſotte femme, lorſqu'il s'aviſa de dire à ſon valet de chambre, en lui montrant une bague, qu'elle avoit autant de pouvoir que celle des fées, & que s'il vouloit s'en ſervir, ſa femme paroîtroit à l'inſtant devant lui. Le domeſtique adroit devina l'énigme, & entrevit auſſi-tôt la route de la fortune. Il découvrit le ſecret à quelques courtiſans, prit la bague de ſon maître, en fit faire une ſemblable, qu'il lui remit dans ſa poche, & ſaiſit le temps où le Comte écrivoit à ſa femme, pour inſérer la véritable dans la lettre. Cette lettre étoit encore une ſupercherie. On avoit obtenu du mari qu'il l'écriroit pour inviter ſa femme à une fête. Au ſignal convenu la Comteſſe paroît à la cour. Le Comte, ſurpris de cette trahiſon, & prévoyant les railleries qui alloient pleuvoir ſur ſa tête, ſort bruſquement de la cour, ſans rien dire à la Comteſſe, & ſe retire en Bretagne. Sa femme, avec les meilleures volontés du monde pour lui, ne put entendre ſans émotion les éloges qui retentiſſoient autour d'elle. François I lui fit la cour. Cet hommage fit évanouir en un inſtant les idées de vertu dont on lui avoit fait un devoir ; &

l'ambition, de concert avec l'amour, acheva ſa défaite. Cependant le Comte étoit au déſeſpoir : pour le conſoler, on lui fit voir que lui-même l'avoit miſe dans la néceſſité de manquer à la foi promiſe, en l'abandonnant. » Mon cœur, lui écrivoit-elle, » n'eſt pas ſi rempli que vous ne puiſſiez toujours y » conſerver une place. « On lui offrit les premiers emplois, qu'il rejetta. Odet de Lautrec, & Leſcun, freres de la Comteſſe, eurent moins de délicateſſe, & plus de crédit. Tous les deux furent Maréchaux de France, & s'attirerent beaucoup d'ennemis ; mais la beauté de leur ſœur fit pardonner à Lautrec la perte du Milanès, dont il étoit en partie la cauſe. Pour réparer cette faute, François I, en 1525, repaſſa les Monts, & fut fait priſonnier à la bataille de Pavie. Cette diſgrace expoſa la Comteſſe à toute la haine de Louiſe de Savoie, mere du Roi, ennemie déclarée des favorites. Françoiſe, dégoûtée de la cour, par les chagrins qu'elle eſſuyoit, & par l'humeur inconſtante qu'elle connoiſſoit à ſon amant, ſe réconcilia avec ſon mari. Le Comte, qui nourriſſoit depuis long-temps l'eſpoir de ſe venger, parut oublier ſon reſſentiment, pour mieux aſſurer ſa vengeance. Mais à peine fut-elle en ſon pouvoir qu'il la fit enfermer dans une chambre du château, & ne lui donna pour compagnie que ſa fille âgée de ſept à huit ans. Cette chambre étoit tendue de noir, pour préſenter ſans ceſſe à ſes yeux l'image effrayante de la mort. La petite fille mourut au bout de ſix mois. Ce fut alors que le Comte, ne ſe voyant arrêté par aucun obſtacle, conſomma le crime qu'il méditoit depuis long-temps. Il entra dans la chambre de ſa femme, avec ſix hommes & deux Chirurgiens, qui la ſaignerent des quatre membres. Le cruel époux voyoit couler ce ſang avec plaiſir, ſans être touché des larmes & de la beauté de ſa victime. Lorſqu'elle fut expirée, il ſongea à ſe dérober à la vengeance du Roi, & ſortit de la France. Mais lorſqu'une nouvelle paſſion eut effacé dans l'eſprit de Fran-

çois I le ſouvenir de la Comteſſe, le Comte revint à la cour, en faiſant donation au Connétable de Montmorenci de la terre de Châteaubriant : la beauté du préſent fit oublier entiérement l'horreur du crime.

Le P. Daniel prétend que les circonſtances de cette mort ſont abſolument fauſſes, & que la Comteſſe mourut tranquillement dans ſon château, en 1537 ; d'autre part, Varillas aſſure qu'il n'a donné cette relation que ſur la foi d'un Mémoire tiré des archives de Châteaubriant, par le Préſident Ferrand. Voici ce que dit Châlon dans ſon Hiſtoire de France : » la priſon du » Roi fut funeſte à la Comteſſe de Châteaubriant. Son » mari prit ce temps-là pour lui faire ſentir les effets » de ſa jalouſie & de ſa vengeance ; il la fit mourir » en lui faiſant ouvrir les veines. «

Quoi qu'il en ſoit, madame la Comteſſe de Châteaubriant fut une des plus belles femmes de ſon temps. Elle mourut en 1537, & fut enterrée dans l'égliſe des Mathurins de Châteaubriant, où l'on voit encore ſon effigie en marbre, avec cette épitaphe.

FF. PEU DE TELLES *FF.*

Sous ce tombeau gît Françoiſe de Foix,
De qui tout bien chacun ſouloit en dire,
Et le diſant, onc une ſeule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.
De grand' beauté, de grace qui attire,
De bon ſavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, & mieux que ne raconte,
Dieu éternel richement l'étoffa.
O viateur, pour t'abréger le conte,
Cy gît un rien, là où tout triompha.

PEU DE MOINS — POINT DE PLUS

FF. Décéda le 16 d'octobre l'an 1537. *FF.*

CHATELET, (*Gabrielle-Emilie de Breteuil, Marquiſe du*) l'honneur de ſon ſexe & de notre ſiecle, naquit en 1706. » Dès ſa tendre jeuneſſe, dit » un Auteur moderne, elle nourrit ſon eſprit de la » lecture des bons Auteurs en plus d'une langue. » Le Taſſe & Milton lui étoient auſſi familiers que » Virgile : les charmes de la poéſie la pénétroient, » & jamais oreille ne fut plus ſenſible à l'harmonie. » Elle ſavoit par cœur les meilleurs vers, & ne » pouvoit ſouffrir les médiocres. Elle étoit née » avec une éloquence ſinguliere, & bien éloignée » de celle qui ne conſiſte qu'à montrer de l'eſ- » prit. Le mot propre, la préciſion, la juſteſſe » étoient le caractere de ſa ſienne ; & elle eût plu- » tôt écrit avec le poids & la ſolidité de Paſcal » & de Nicole, qu'avec les agréments de madame de » Sévigné. La trempe vigoureuſe de ſon eſprit lui » donna un attrait pour les ſciences abſtraites, & » elle ſe livra toute entiere à l'étude des mathé- » matiques. Du fruit de ſon travail, on vit d'abord » éclorre une explication de la philoſophie de Léib- » nitz, ſous le titre d'*Inſtitutions de Phyſique*, » *in-8°*, & adreſſées à ſon fils. Le Diſcours pré- » liminaire, qui y eſt en tête, eſt un chef-d'œuvre » de raiſon & d'éloquence. Dans le reſte du livre » elle rend les imaginations de Léibnitz intelligibles, » ce qui n'eſt certainement pas peu de choſe ; mais » après en avoir rendu compte, elle fait com- » prendre qu'elle ne goûte point ſon ſyſtême des » monades & de l'harmonie préétablie. Elle ſe con- » tente de le regarder comme ingénieux, & d'en » faire le même cas que des trois éléments de Deſ- » cartes. Dans la ſuite, elle donna un *Traité de* » *la nature du feu*, in-8°.

» Ce qui étoit beaucoup & bien extraordinaire » pour une femme, je veux dire de ſavoir la » géométrie ordinaire, ne fut pas aſſez pour elle. » Elle entra dans la carriere que Newton avoit » ouverte, & poſſéda ſi bien ce que ce grand

» homme avoit enſeigné, qu'elle vint à bout de » le traduire & de l'éclaircir par un Commentaire, » ce qui forme deux volumes *in*-4°. Il faut remar- » quer que le livre de Newton eſt en latin, & que » rien n'eſt plus difficile que de lire des choſes abſtrai- » tes dans une langue étrangere. Auſſi regarde-t-on » cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de madame » du Châtelet, & la preuve de la force de ſon » eſprit. Il a pour titre, *Principes mathématiques* » *de la philoſophie naturelle ;* & il eſt connu ſous » le nom de *la Phyſique de Newton.* Mais il faut » dire en même temps que cet ouvrage, en lui coû- » tant un travail infini & de longues veilles, uſa ſon » tempérament, & la mit au tombeau..... Elle » mourut en 1749, à l'âge de quarante-trois ans. «

CHATTE. (*madame de la*) *Voyez* VILLEDIEU.

CHATILLON, (*Marie de*) Reine de Naples & de Sicile. *Voyez* MARIE DE CHATILLON.

CHATILLON, (*Jeanne de*) Comteſſe de Blois. *Voyez* JEANNE DE CHATILLON.

CHELIDONIS, maîtreſſe de Verrès, ce Préteur ou Magiſtrat Romain dont Cicéron rapporte au long les brigandages. Elle dut être femme de mérite, ſi l'on en juge par le goût qu'avoit Verrès pour les belles choſes. Elle eut du moins beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit ; enſorte que ceux qui vouloient obtenir quelque grace du Préteur étoient obligés de faire leur cour à ſa maîtreſſe. » Le beau- » pere, l'oncle & l'un des tuteurs d'un pupille, » le voyant menacé d'un grand procès, s'adreſſe- » rent à Marcus Marcellus, autre tuteur du jeune » garçon. Marcellus alla prier Verrès de protéger » l'innocence du pupille, & n'obtint aucune pro- » meſſe. Ce fut alors que, toute autre porte étant » fermée, on recourut à Chelidonis. On la trouva » toute environnée de plaideurs ; & il fallut, avant » que d'avoir audience, la laiſſer expédier bien des » gens. Enfin on eut ſon tour ; on lui expoſa l'af- » faire, on lui demanda ſes bons offices, & on

» lui promit de l'argent. Elle leur répondit en cour-
» tiſane : je vous ſervirai de tout mon cœur ; je lui
» en parlerai de la bonne ſorte. Mais, le lendemain,
» elle déclara qu'elle n'avoit pu le fléchir, & qu'il
» attendoit de ce procès une groſſe ſomme.....
» Les Avocats conſultants n'avoient rien à faire,
» on n'alloit plus chez eux ; on n'alloit que chez
» Chelidonis : c'étoit elle qui régloit les jugements,
» le Préteur caſſoit ſes ſentences, & en prononçoit
» de toutes contraires les unes aux autres, ſelon
» qu'elle le lui ſuggéroit. Cicéron décrit cela extrê-
» mement bien. « Ce paſſage, tiré de Bayle, n'apprend rien ſans doute de bien ſurprenant au lecteur ; mais ce qui doit le paroître, & ce qui l'eſt en effet, c'eſt que Chelidonis inſtitua, par ſon teſtament, Verrès ſon héritier.

CHELONIDE, Lacédémonienne, femme d'Acrotate. *Voyez* LACÉDÉMONIENNES.

CHELONIS, fille de Léonidas, Roi de Lacédémone, & femme de Cléombrote, auſſi Roi de Lacédémone, vers l'an 484 avant J. C. ſe trouva, dit Bayle, dans un embarras fort délicat, dont elle ſe tira, non pas en habile femme, mais en héroïne de roman. Une faction ſi redoutable s'éleva dans Lacédémone contre Léonidas, en faveur de Cléombrote, que le premier fut contraint de ſe refugier dans un aſyle, & que le dernier fut élevé ſur le trône. Chelonis, bien loin de prendre part à la fortune de ſon mari, ſe retira dans le même temple que ſon pere. Quelque temps après, on permit à Léonidas de ſe retirer à Tégée. Chelonis y fut avec lui la compagne inſéparable de ſa mauvaiſe fortune. A ſon tour, Cléombrote eut beſoin de la franchiſe d'un temple. Léonidas fut rappellé, & remonta ſur le trône. Alors Chelonis quitta ſon pere, & alla trouver ſon mari. Ce fut un ſpectacle très-digne d'admiration que de la voir intercéder pour ſon mari auprès de ſon pere, très-réſolue de partager avec celui-là l'état de la diſgrace,

quoiqu'elle n'eût point participé à ſon bonheur, & de ne point partager avec ſon pere l'état de proſpérité, quoiqu'elle eût pris part à ſon infortune. Léonidas vint trouver à main armée ſon gendre, dans l'aſyle où il ſe tenoit, & lui reprocha avec toute l'aigreur imaginable les injures qu'il en avoit reçues, la perte du trône, l'exil & ce qui s'enſuit. Cléombrote n'avoit rien à répondre. Sa femme parla pour lui, & le fit d'une maniere ſi forte & ſi touchante, en proteſtant même qu'elle mourroit avec ſon mari, en cas que ſes larmes & ſes prieres fuſſent inutiles, qu'elle lui ſauva la vie, & lui obtint la liberté de ſe retirer où il voudroit. Entr'autres choſes, elle repréſenta à ſon pere qu'il faiſoit l'apologie de ſon gendre, & qu'elle avoit fait, par ſa conduite, un manifeſte contre ſon mari. » Si mon » mari, diſoit-elle, avoit eu quelques raiſons ſpé» cieuſes de vous ôter la couronne, je les réfutois, » je portois témoignage contre lui, en le quittant » pour vous ſuivre; mais ſi vous le faites mourir, » ne montrerez-vous pas qu'il a été excuſable ? » N'apprendrez-vous pas au monde qu'un royaume » eſt quelque choſe de ſi grand & de ſi digne de » nos vœux, que l'on doit, pour ſe l'aſſurer, ré» pandre le ſang de ſon gendre, & ne tenir aucun » compte de la vie de ſes propres enfants ? « Après que Léonidas lui eut accordé la vie & la liberté de Cléombrote, il la pria tendrement de demeurer avec lui; mais elle s'en excuſa; & donnant à tenir à ſon mari l'un de ſes enfants, pendant qu'elle tenoit l'autre, elle alla faire ſes prieres auprès de l'autel; après quoi elle partit avec ſon mari pour le lieu de leur exil.

CHEMERAUT, (*Madeleine de*) native de Poitou, & parente de la ſavante Catherine des Roches, ſe fit connoître, dans le ſeizieme ſiecle par pluſieurs petits ouvrages en vers & en proſe. Ses Sonnets ſur-tout furent eſtimés.

CHERESTRATE, mere du Philoſophe Epicure,

CHERON, (*Élizabeth-Sophie*) naquit à Paris le 3 d'octobre 1648, de Henri Cheron, ſon pere, Peintre & Calviniſte, qui n'eut pas moins de ſoin de lui apprendre ſes opinions que de l'inſtruire dans ſon art. Elle excella bientôt dans le deſſein & dans toutes les autres parties qui forment les grands Peintres; mais ſi ſes progrès dans la peinture cauſerent de la joie à ce zélé partiſan de Calvin, il eut, d'un autre côté, la douleur de voir ſa fille abandonner les idées de ce novateur, pour embraſſer la religion Catholique. Elle ſe maria, depuis ſa converſion, avec M. le Hay, Ingénieur du Roi. Elle ne réuſſit pas ſeulement à peindre des portraits, mais elle entendoit fort bien la figure; & l'on a des tableaux de ſa compoſition, dont les gens de goût font beaucoup de cas. M. le Brun lui procura un honneur ſingulier, en la faiſant aſſocier à l'Académie royale de peinture & de ſculpture. Elle ſavoit auſſi fort bien la muſique, poſſédoit les langues ſavantes, & avoit beaucoup de talent pour la poéſie. Les traductions qu'elle a données, en 1693, de quelques Pſeaumes & Cantiques en vers, ſur le texte hébreu, ſont aſſez eſtimées. Elle a laiſſé beaucoup d'autres poéſies qui n'ont pas été imprimées. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue l'avoit honorée du titre d'Académicienne en 1699. Elle mourut à Paris, le 3 de ſeptembre 1711, âgée de ſoixante-trois ans.

CHÉTARDIE, (*Françoiſe Trotti de la*) Abbeſſe d'Eſſey, bourg de France en Normandie, ſe rendit recommandable par ſon eſprit, par ſes talents & par ſon éminente vertu. Elle eut l'avantage d'être bénie, en 1684, par le grand Boſſuet, Evêque de Meaux, qui avoit pour elle une eſtime particuliere. Le ſaint Abbé réformateur de la Trappe lui accorda auſſi la ſienne, & entretenoit avec elle un commerce de lettres. Madame la Ducheſſe de Guiſe, qui, lorſqu'elle n'étoit point à la cour, réſidoit à Alençon, la venoit voir ſouvent, & ne ceſſoit de

l'admirer. Enfin, M. le Comte du Maine étoit ſi édifié de ſes converſations, que lorſqu'il ne voulut plus s'occuper que de ſon ſalut, il paſſa une partie de ſes dernieres années dans le pays, uniquement pour en pouvoir profiter. Françoiſe de la Chétardie mourut dans les ſentiments de la piété la plus tendre, en 1687, âgée de cinquante-huit ans, laiſſant après elle des regrets proportionnés aux précieux dons qu'elle avoit reçus du Ciel.

CHEVRI, (*madame de*) Religieuſe de S. Pierre de Lyon, fille de M. de Chevri, Préſident à la Chambre des Comptes à Paris, s'eſt fait quelque réputation à la fin du ſiecle dernier par un talent héréditaire pour la poéſie. On trouve dans la *Nouvelle Pandore* un poëme de ſa façon, adreſſé au Roi Louis XIV, *ſur ce qu'on ne peut lui donner de nom qui réponde à ſa grandeur.*

CHINOISES. (*les*) Nous ne craignons point de les mettre au rang des femmes courageuſes, bien qu'elles ne ſoient, comme ailleurs, que de triſtes victimes de l'uſage. On ſait que, de tous les agréments, celui qu'elles eſtiment le plus, eſt la petiteſſe de leurs pieds. Pour leur procurer cet agrément on a grand ſoin, dès qu'elles ſont nées, de leur lier ſi étroitement les pieds, qu'ils ne peuvent plus croître, & que les jambes en deviennent enflées & groſſes du haut en bas. Auſſi ſe reſſentent-elles toute leur vie de cette gêne : leur démarche eſt lente, mal aſſurée, & l'on peut dire qu'elles ſe traînent plutôt qu'elles ne marchent. Elles n'appuient que ſur le talon, leurs ſouliers étant faits de façon que la ſemelle ne porte jamais à terre : on diroit qu'elles marchent ſur des échaſſes ; ce qui n'eſt pas moins incommode pour elles que déſagréable aux yeux des Européens. Cependant telle eſt la force de l'uſage, que non-ſeulement elles ſouffrent volontiers cette incommodité, mais encore qu'elles l'augmentent, & ſe rendent les pieds les plus petits qu'il leur eſt poſſible, pour avoir le

plaiſir de les montrer, quand elles marchent, au petit nombre de domeſtiques & de perſonnes qui entrent dans leurs appartements ; car il eſt très-rare qu'elles ſortent, & il n'y a guere que les femmes qui les ſervent qui les voient. Leurs appartements ſont d'ordinaire dans l'endroit le plus retiré de la maiſon ; néanmoins la vanité, naturelle à leur ſexe, les porte à paſſer pluſieurs heures le matin à ſe parer & à s'ajuſter.

CHIO, (*femmes de l'iſle de*) aujourd'hui Scio, dans l'Archipel. Au rapport de Plutarque, elles ſe ſignalerent dans deux occaſions différentes. Leurs maris, pour obéir aux ordres de l'oracle, étoient allés peupler la ville de Leuconie, dépendante de Chio : quelque temps après, ſe trouvant vivement preſſés par les Erithréens leurs ennemis, ils avoient promis, par compoſition, de ſortir de la ville, & de n'emporter avec eux qu'une robe & une ſaie, (eſpece de caſaque ou ſurtout militaire.) Les femmes, indignées de cette honteuſe capitulation, engagerent leurs maris à prendre les armes, & à dire aux ennemis, pour éluder les articles de compoſition, que, pour tout homme de cœur, la javeline étoit la robe, & le bouclier la ſaie. Cet avis ſauva aux habitants de Chio l'honneur & la vie ; car les Erithréens, qui ne les avoient forcés de mettre bas les armes, qu'afin de les terraſſer plus aiſément, les laiſſerent ſortir les armes à la main, ſans oſer leur faire aucune violence.

Ce que les femmes du même pays firent, du temps que Philippe, fils de Démétrius, tenoit leur ville aſſiégée, eſt encore plus généreux. Ce Prince, par une politique lâche & honteuſe, avoit fait ſolliciter les eſclaves de Chio de ſe révolter contre leurs maîtres, leur promettant la liberté, & s'engageant de leur donner en mariage leurs propres maîtreſſes. Les femmes animées d'une juſte colere, au récit de cette lâcheté, prirent les armes, monterent ſur les remparts, & firent ſi bien qu'elles obligerent

Philippe à lever le ſiege, ſans qu'un ſeul eſclave eût oſé ſe déclarer pour lui.

La ſageſſe & la vertu des femmes de Chio ne ſont pas moins recommandables que leur courage, puiſque Plutarque rapporte que l'adultere & les mauvais commerces ont été de tout temps inconnus dans cette iſle. On peut encore ajouter que, depuis cet Ecrivain, elles n'ont pas dégénéré.

CHIOMARE, dame Galate, vivoit 189 ans avant l'ere chrétienne. Elle étoit femme d'Oſtingon ou Ortiagonte, & avoit été quelque temps captive à Rome. Lorſque ſa rançon fut payée, on lui rendit la liberté; & un Tribun l'accompagna par honneur, juſqu'aux bords du fleuve où elle devoit s'embarquer. Chiomare ordonna en ſecret à un de ſes eſclaves de tuer ce Romain qui la ſuivoit; ce qui fut exécuté. L'eſclave préſenta la tête du Tribun à Oſtingon, qui, étonné de ce ſpectacle, demanda à ſon épouſe » s'il n'étoit pas beau de garder » inviolablement ſa foi? ..... Oui, dit-elle, » mais il eſt encore plus beau qu'il n'y ait ſur la » terre qu'un ſeul homme vivant qui ait reçu » mes faveurs. « Cette femme fut plus prudente que Lucrece: elle vengea ſon honneur outragé, non ſur elle-même, mais ſur l'auteur même de l'outrage.

CHRISAME, Prêtreſſe de Theſſalie. On dit qu'après avoir empoiſonné les principaux de l'armée ennemie, par la chair d'un taureau qu'elle avoit accoutumé à ne ſe nourrir que d'herbes venimeuſes, elle tomba ſur le reſte avec des troupes, & en fit un grand carnage.

CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV, ſurnommé *le Grand*, & de Marie de Médicis, née le 10 de fevrier 1606, épouſa Victor-Amé, Duc de Savoie, le premier de fevrier 1619, & demeura veuve l'an 1637, après avoir eu ſix enfants. Cette ſage Princeſſe gouverna les Etats de ſon fils, durant ſa minorité, avec une prudence admirable, quoique dans un temps très-difficile. Elle fonda auſſi

grand nombre de monaſteres, répara pluſieurs égliſes, & mit, par un vœu ſolemnel, les provinces & la perſonne de ſon fils, ſous la protection de la ſainte Vierge. Toutes ſes belles actions furent couronnées par une ſainte mort, le 27 de décembre 1663.

CHRISTINE, Reine de Suede, fille unique du grand Guſtave-Adolphe, Roi de Suede, & de Marie-Eléonore de Brandebourg, naquit le 8 de février 1626, & fut reconnue Reine en 1633, après la mort de ſon pere, tué à la bataille de Lutzen en Allemagne, ſous la tutelle de cinq grands Officiers de la couronne. Quoique née avec beaucoup d'eſprit & de talents, elle ignora l'art de ſe faire aimer des Suédois; de ſorte qu'elle n'eut pas d'autre parti à prendre que d'abdiquer la couronne en faveur de ſon couſin, Charles-Guſtave, Comte Palatin des Deux Ponts; ce qu'elle fit en 1654. Les gens de lettres qu'elle protégea, qu'elle récompenſa même, par toute l'Europe, n'ont pas laiſſé de lui faire honneur de cette démiſſion. Elle abjura depuis le Luthéraniſme, & fit pluſieurs voyages en Flandres, en France, & en Italie. Elle fixa ſon ſéjour à Rome, où elle mourut en 1689.

Mademoiſelle de Montpenſier a fait dans ſes Mémoires un portrait de cette Reine, que le lecteur lira ſans doute avec plaiſir.

» J'appris, dit-elle, que la Reine de Suede devoit » partir de Fontaine-Bleau; je devois la trouver ſur » mon chemin. Dès que je ſus qu'elle étoit à Eſ» ſonne, je m'habillai & m'y en allai. Comme » j'arrivai, MM. de Guiſe, Cominges, & tous les » Officiers du Roi qui étoient à la ſervir, vinrent » au-devant de moi: elle étoit dans une belle » chambre à l'italienne, où elle alloit voir un bal» let; ainſi elle étoit entourée d'un nombre infini » de gens, de ſorte qu'elle ne pouvoit faire que » deux pas pour venir au-devant de moi. J'avois » tant ouï parler de la maniere bizarre de ſon ha-

» billement, que je mourois de peur de rire lorſ-
» que je la verrois. Comme on cria *gare*, & que
» l'on me fit place, je l'apperçus : elle me ſurprit ;
» & ce ne fut pas d'une maniere à me faire rire :
» elle avoit une juppe griſe avec de la dentelle d'or
» & d'argent, un juſtaucorps de camelot couleur
» de feu, avec de la dentelle de même que la juppe,
» au cou un mouchoir de point de Gênes, noué
» avec un ruban couleur de feu, une perruque
» blonde, & derriere un rond comme les femmes
» en portent, & un chapeau avec des plumes
» noires, qu'elle tenoit. Elle eſt blanche, a les yeux
» bleus ; dans des moments elle les a doux, & dans
» d'autres fort rudes ; la bouche aſſez agréable,
» quoique grande, les dents belles, le nez grand
» & aquilin : elle eſt fort petite ; ſon juſtaucorps
» cache ſa mauvaiſe taille : à tout prendre, elle me
» parut un joli petit garçon. Elle m'embraſſa, &
» me dit : j'ai la plus grande joie du monde d'avoir
» l'honneur de vous voir : je l'ai ſouhaité avec paſ-
» ſion : elle me donna la main pour paſſer ſur le banc,
» & me dit : Vous avez aſſez de diſpoſition pour
» ſauter. Je me mis dans la chaiſe à bras que l'on
» m'avoit deſtinée ; je m'amuſai à cauſer avec les
» gens qui étoient autour de moi. La Reine me de-
» manda combien j'avois de ſœurs, des nouvelles
» de mon pere, de quelle maiſon ma belle-mere
» étoit, me fit pluſieurs queſtions & cajoleries in-
» finies. Lorſque je lui eus préſenté la Comteſſe de
» Fieſque, elle me dit tout bas : elle n'eſt pas ſi
» belle pour avoir fait tant de bruit ; le Chevalier
» de Grammont eſt-il toujours amoureux d'elle ?
» Quand je lui préſentai madame de Béthune, elle
» lui parla de ſes manuſcrits : elle étoit bien aiſe de
» faire paroître qu'elle connoiſſoit tout le monde,
» & qu'elle en ſavoit des nouvelles. Après le bal-
» let, nous allâmes à la comédie ; là, elle me ſur-
» prit : pour louer les endroits qui lui plaiſoient, elle
» juroit Dieu, ſe couchoit dans ſa chaiſe, jettoit

» ſes jambes d'un côté & de l'autre, les paſſoit ſur
» les bras de ſa chaiſe : elle faiſoit des poſtures que
» je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin & à Jodelet,
» qui ſont deux bouffons, l'un Italien, l'autre Fran-
» çais ; elle répétoit les vers qui lui plaiſoient : elle
» parla ſur beaucoup de matieres ; & ce qu'elle
» dit, elle le dit aſſez agréablement. Il lui prenoit
» des rêveries profondes ; elle faiſoit de grands ſou-
» pirs, puis tout d'un coup elle revenoit comme
» une perſonne en ſurſaut ; elle eſt tout-à-fait ex-
» traordinaire. Après la comédie, on apporta une
» collation de fruits & de confitures : enſuite on alla
» voir un feu d'artifice ſur l'eau : elle me tenoit par
» la main à ce feu, où il y eut des fuſées qui vin-
» rent près de nous : j'en eus peur ; elle ſe moqua
» de moi, & me dit : Comment, une Demoiſelle
» qui a été aux occaſions, & qui a fait de ſi belles
» actions, a peur !... Je lui répondis que je n'étois
» brave qu'aux occaſions, & que c'étoit aſſez pour
» moi : elle diſoit que la plus grande envie qu'elle
» auroit au monde, ſeroit de ſe trouver à une ba-
» taille, & qu'elle ne ſeroit point contente que cela
» ne lui ſoit arrivé ; qu'elle portoit une grande en-
» vie au Prince de Condé, de tout ce qu'il avoit fait.
» Elle me dit : C'eſt votre bon ami.... Je lui dis : Oui,
» Madame, & mon parent très-proche... C'eſt le plus
» grand homme du monde, dit-elle, on ne lui ſau-
» roit ôter cela... Je lui répondis qu'il étoit bien heu-
» reux d'être ſi avantageuſement dans ſon eſprit.
» Quand le feu fut fini elle me prit en particu-
» lier, & me dit qu'elle vouloit s'employer par
» toute voie pour me raccommoder à la cour &
» avec S. A. R. ; que je n'étois pas faite pour de-
» meurer à la campagne ; que j'étois née pour être
» Reine, qu'elle ſouhaitoit avec paſſion que je la
» fuſſe de France ; que c'étoit le bien & l'avantage
» de l'Etat ; * que j'étois la plus belle, la plus ai-

* En 1654 Mademoiſelle avoit vingt-ſept ans, & le Roi Louis XIV n'en avoit que ſeize.

» mable & la plus grande Princeſſe de l'Europe ;
» que la politique vouloit cela ; qu'elle en parleroit
» à M. le Cardinal. Je la remerciai de tant d'hon-
» nêtetés qu'elle me faiſoit, & de la maniere obli-
» geante dont elle parloit de moi ; que pour le der-
» nier article, je la ſuppliois très-humblement de
» n'en point parler. On lui vint dire que la viande
» étoit ſervie ; je pris congé d'elle, & m'en retour-
» nai à Petitbourg.... Pendant qu'elle fut à Paris,
» elle viſita toutes les belles maiſons & les biblio-
» theques : tous les gens ſavants l'allerent viſiter.
» Après y avoir été quelques jours, elle alla à Com-
» piegne, & coucha à Chantilly, où M. le Cardinal
» l'alla viſiter. Il mena avec lui le Roi & Monſieur ;
» ils avoient ôté tous deux leur ordre. M. le Car-
» dinal lui dit : Voilà deux gentilshommes de qua-
» lité que je vous préſente ; ils lui baiſerent la robe :
» elle les releva, les baiſa, & dit : ils ſont de bonne
» maiſon, & elle les entretint. Elle appella le Roi
» mon frere, & Monſieur auſſi. Après avoir fait leur
» viſite, ils retournerent toute la nuit au galop à
» Compiegne. Après cela, la Reine de Suede ſe
» rendit en ce lieu. Leurs Majeſtés l'attendoient ſur
» une terraſſe de la maiſon du Maréchal de la Mothe-
» Houdancourt ; là ſe fit l'entrevue : on tâcha de lui
» donner tous les divertiſſements poſſibles. Il ſe ren-
» contra que les Jéſuites de Compiegne firent jouer
» une tragédie par leurs écoliers ; on la convia d'y
» aller : elle ſe moqua fort de ces pauvres Peres,
» les tourna en ridicule au dernier point, & fit
» les poſtures que je lui avois vu faire à Eſſonne ;
» dont la Reine fut fort ſurpriſe. Elle avoit entendu
» parler de l'amour du Roi pour mademoiſelle de
» Mancini ; de ſorte que, pour faire ſa cour, elle
» alloit toujours ſe mettre entre le Roi & elle, &
» leur diſoit qu'il falloit ſe marier enſemble, qu'elle
» vouloit être la confidente ; & elle diſoit au Roi :
» Si j'étois à votre place, j'épouſerois une perſonne
» que j'aimerois... Je crois que ces diſcours ne plurent

» ni à la Reine, ni à M. le Cardinal, & qu'ils con-
» tribuerent à hâter ſon départ; car on lui fit dire,
» quoique fort honnêtement, qu'elle avoit été aſſez
» long-temps à la cour. On n'aime point en ce lieu
» les gens qui entrent en matiere ſans qu'on les en
» prie. Lorſqu'elle fut partie de Compiegne, j'ap-
» pris qu'elle coucheroit à Montargis : la fantai-
» ſie me prit de la voir encore une fois. Je lui de-
» mandai comment elle avoit trouvé le Roi; elle
» me dit : Fort bien fait, & fort honnête homme;
» que c'étoit dommage qu'il n'aimât pas une plus
» belle perſonne que mademoiſelle de Mancini.
» Après quelques autres diſcours, je m'en allai. Si
» elle eût été plus civile, elle me ſeroit venue voir
» le lendemain, avant que de partir : ce ſeroit trop
» demander à une Reine des Goths. Elle avoit pro-
» poſé à madame de Thianges de s'en aller à Rome
» avec elle, & que c'étoit une ſottiſe de s'amuſer
» à ſon mari; que le meilleur ne valoit rien : elle
» parla fort contre le mariage, & parla des dévo-
» tions de Rome d'une maniere aſſez libertine. Elle
» monta en carroſſe avec Sentinelli, un autre, & un
» gentilhomme qui étoit au Roi. Rien n'eſt ſi bizarre
» que de voir une Reine ſans pas une femme. «

CHRISTINE DE DANEMARCK, niece de Charles-Quint, Ducheſſe de Milan, puis de Lorraine, étoit fille de Chriſtiern II, Roi de Danemarck, & d'Elizabeth d'Autriche. L'Empereur, ſon oncle, la maria fort jeune encore, en 1534, à François Sforce, III du nom, Duc de Milan, duquel étant demeurée veuve au bout d'un an ſeulement, & non quatre ou cinq ans après, comme les Auteurs du Moréri le diſent, elle fut mariée, en 1540, à François Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut Charles II & deux filles, & qui mourut en 1545.

» Cette Princeſſe, dit Brantome, a été une des
» plus belles Princeſſes, & autant accomplie que
» j'aie point vue. Elle étoit de viſage très-agréable,
» & eut la taille haute & le diſcours très-beau,

» ſur-tout s'habillant très-bien ; ſi bien que de » ſon temps, elle en donna à nos dames de France » & aux ſiennes le patron & le modele de s'habiller, » qu'on appelloit à la Lorraine..... Elle avoit » ſur-tout une des belles mains que l'on eut ſu » voir ; auſſi l'ai-je vue fort louer à la Reine mere, » & comparer à la ſienne. Elle ſe tenoit fort bien » à cheval, & de fort bonne grace, & alloit tou- » jours l'eſtrieu ſur l'arçon, dont elle avoit appris » la façon de la Reine Marie ſa tante..... Cette » tante l'aimoit fort, & la trouvoit ſelon ſon hu- » meur, tant pour les exercices qu'elle aimoit, & » des chaſſes & autres, que pour ſes vertus qu'elle » connoiſſoit en elle.....«

Henri II, Roi de France, ayant fait venir à ſa cour le fils de la Ducheſſe, pour y être élevé auprès des Princes ſes fils, Chriſtine en témoigna beaucoup de chagrin. „ Elle réſolut, continue le bon Bran- » tome, de quitter la Lorraine & de ſe retirer en Flan- » dres vers ſon oncle l'Empereur, & les Reines ſes » tantes ; ce qu'elle fit, & n'en bougea juſqu'après » la paix faite (en 1558) entre les deux Rois, que » celui d'Eſpagne paſſa la mer, & s'y en alla. A » cette paix, elle y ſervit de beaucoup, voire du » tout ; car les députés, tant d'une part que d'au- » tre, à ce que j'ai oui dire, après s'y être beau- » coup peinés & conſommés à cercan pluſieurs » jours, ſans y rien faire ni arrêter, étant tous en » défaut & hors de queſte, à la mode des veneurs ; » elle, ou qu'elle fut inſtincte d'un eſprit divin, ou » pouſſée de quelque bon zele chrétien, & de ſon » bon eſprit naturel, entreprit cette grande négo- » ciation, & la conduiſit ſi bien, que la fin s'en » enſuivit ſi heureuſe alors pour toute la Chré- » tienté. «

Elle s'acquit, comme on voit, la réputation d'une Princeſſe très-habile & fort prudente. Elle contri- bua auſſi à la concluſion du mariage de ſon fils Charles avec Claude de France, fille de Henri II.

Elle mourut un an après avoir reçu la nouvelle qu'elle étoit Reine de Danemarck ; mais elle avoit réſolu de ne jamais retourner dans ce royaume. Sa piété, ſa douceur & ſes libéralités envers les pauvres, & ſur-tout envers les veuves, la firent extrêmement regretter.

CHRISTINE DE LORRAINE, Grande-Ducheſſe de Toſcane, fille de Charles II, Duc de Lorraine, & de Claude de France, naquit le 6 d'août de l'an 1565. On lui donna le nom de *Chriſtine de Danemarck*, ſon aïeule, dont elle imita parfaitement les vertus. Le 3 de mai 1589 elle fut mariée à Ferdinand de Médicis, I du nom, Grand-Duc de Toſcane ; & elle fut le bonheur & l'ornement de cet Etat, qu'elle gouverna ſagement après la mort de ſon mari, arrivée en 1609. Chriſtine en eut divers enfants, & entr'autres Côme II, qu'elle maria à Marie-Madeleine d'Autriche, ſœur de l'Empereur Ferdinand II, ce qui lui inſpira beaucoup d'inclination pour la maiſon d'Autriche. Elle envoya à l'Empereur un ſecours conſidérable d'argent, après la révolte de la Bohême, en 1618 & 1619, & durant les guerres d'Allemagne. Elle mourut le 9 de décembre 1637.

CHROBERGE *ou* CROTBERGE, & CHRODESINGE *ou* CROTESINDE, filles de Childebert I, Roi de France, & de la Reine Ultrogote, ne paroiſſent pas s'être acquis aucune eſpece de célébrité. Childebert étant mort, Clotaire I, leur oncle, les chaſſa de la cour avec leur mere, où elles furent rappellées par le Roi Charibert leur couſin. On ne ſait pas le temps de leur mort. Elles furent enterrées à S. Germain-des-Prés, auprès du Roi leur pere.

CHRODIELDE, fille naturelle de Charibert, Roi de Paris, ayant été quelque temps dans le monaſtere de ſainte Croix de Poitiers, où elle reçut le voile de la religion, y cauſa de grands déſordres. Elle ſuborna, en 589, Baſine & quarante autres

filles, auxquelles elle fit promettre d'accuſer de pluſieurs crimes l'Abbeſſe Labovere, afin que quand on l'auroit dépoſée, on pût l'élire elle-même pour Supérieure. Après ce complot elle ſortit avec elles du monaſtere, & exerça, par le moyen des ſatellites qu'elle payoit, de très-grandes cruautés contre les Evêques mêmes, qui l'excommunierent. Depuis elle fut rétablie à la priere du Roi Childebert II.

CHUSENE, dite auſſi *Gonſine* ou *Gonſinde*, Reine de France, troiſieme femme de Clotaire dit *le Vieux*.

CHYPRE, (*Anne de*) Ducheſſe de Savoie. *Voyez* ANNE DE CHYPRE.

CHYPRIOTES, femmes de l'iſle de Chypre. En 1571, lorſque les Turcs aſſiégeoient Famagouſte, l'une des principales places de cette iſle, on dit que pluſieurs femmes Chypriotes eurent le courage d'accompagner leurs maris ſur la breche, ſe mêlerent avec eux parmi les ennemis, & périrent les armes à la main.

CIA, femme d'Ordelaffy, tyran de Forly dans le XIVe ſiecle, étoit auſſi brave & auſſi courageuſe que ſon mari. Au milieu des troubles qui agitoient alors l'Italie, Ordelaffy commandoit dans Forly, & Cia gouvernoit Cézene; c'étoient les deux places d'armes d'où ils bravoient leurs adverſaires. Elles furent attaquées en même temps. Ordelaffy écrivit à ſa femme pour l'exhorter à ſe bien défendre. Elle lui répondit: » Ayez ſoin de Forly, je réponds de Cézene. « Elle auroit tenu parole, malgré les forces du Légat qui l'aſſiégeoit, ſi Ordelaffy n'eut encore écrit à Cia de faire décapiter Jean Zaganella, Jacques Baſtardi, Palazzino, & Bertonuccio, quatre Cézénois qu'il ſoupçonnoit d'être Guelfes, c'eſt-à-dire favorables au Pape. Cia n'obéit point à cet ordre; elle trouva les quatre accuſés innocents; & d'ailleurs elle craignit que leur mort ne cauſât quelque révolte. Mais les intéreſſés ayant ſu le danger qu'ils avoient couru, & craignant peut-être que leur innocence ne

les raſſurât pas contre le ſecond ordre, ſe formerent un parti avec lequel ils forcerent Cia à ſe renfermer dans la citadelle. Cette femme irritée fit décapiter Scaraglino & Tumberti, deux confidents de ſon mari, qui lui avoient conſeillé de ne point agir contre les quatre Cézénois, lorſqu'elle eut reçu l'ordre de les faire mourir. Le Légat voyant qu'elle faiſoit une forte réſiſtance dans la citadelle, la fit miner ; & Cia voyant qu'elle étoit prête à crouler, s'aviſa d'y enfermer un grand nombre de Cézénois dont elle ſe défioit le plus. Le Légat allant viſiter les travaux, fut ſurpris de voir plus de cinq cens femmes échevelées ſe jetter à ſes pieds avec de grands cris, & demander grace pour leurs maris & leurs parents, qui alloient périr ſous les ruines de la citadelle. Le Légat, c'étoit d'Albornos, ſentit l'artifice, & en profita pour preſſer la reddition de la place, qui, en effet, ne réſiſta plus. Il ſauva la vie à ceux qu'on avoit mis dans la tour, & Cia alla renfermer dans les fers ſon orgueil & ſa fierté.

CIBO, (*Catherine*) Ducheſſe de Camerino, dans la marche d'Ancone, fille de François Cibo, Comte d'Anguillara, & de Madeleine de Médicis, avoit beaucoup de génie pour les langues & pour les ſciences, qu'elle apprit avec facilité ; de ſorte qu'elle ſavoit l'hébreu, le grec, le latin, la philoſophie & la théologie. Le Pape Léon X, ſon oncle maternel, la maria à Jean-Marie Varano, Duc de Camerino, qui mourut peu de temps après, ne laiſſant qu'une fille nommée *Julie*. Mathias Varano voulut élever cette fille pour l'épouſer ; mais la Ducheſſe Catherine s'oppoſa courageuſement à ce deſſein. Depuis elle maria Julie à Gui Ubaldo, Duc d'Urbin, à qui le Pape Paul III ôta le duché de Camerino. Elle ſupporta courageuſement cette infortune, & elle ſe conſola avec ſes livres, s'occupant le reſte du temps à des œuvres de piété. Ce fut elle qui fonda le premier couvent pour les Capucins. Elle

CLAPISSON, (*madame de*) femme d'un Contrôleur Général de l'artillerie de France, ſe diſtingua ſur la fin du ſiecle dernier par ſon talent pour la poéſie. On a d'elle un ſonnet ſur *les Reclus du Mont-Valérien.*

CLAUDE DE FRANCE, Reine de France, étoit fille du Roi Louis XII, & d'Anne de Bretagne, ſa ſeconde femme, & naquit à Romorantin le 13 d'octobre 1499. » Une vertu ſincere, dit un Hiſtorien » moderne, un eſprit égal, la douceur, la bonté » même formoient ſon caractere. Auſſi les Hiſtoriens » de ſon temps l'appellent-ils communément *la bonne* » *Reine.* Elle n'étoit pas ſi bien partagée du côté » des qualités du corps, elle étoit un peu boiteuſe, » défaut qu'elle tenoit de ſa mere ; ſa taille étoit » médiocre, & les traits de ſon viſage, qui reſſem- » bloient à ceux de Louis XII, n'avoient rien qui » pût fixer agréablement les yeux, que l'air de bonté » qui brilloit dans toute ſa perſonne. « Le Roi ſon pere la deſtinoit à François, Duc d'Angoulême, qui étoit le premier Prince du ſang, & l'héritier apparent de la couronne. Anne de Bretagne au contraire vouloit avoir pour gendre Charles d'Autriche, depuis l'Empereur Charles-Quint ; & elle ſeroit venue à bout de ſon deſſein ſi les Miniſtres du Roi ne s'y fuſſent oppoſés. Claude fut fiancée à François en 1506 ; mais ce ne fut qu'après la mort de la Reine Anne, en 1514, que le mariage fut conſommé. Le Duc d'Angoulême parvint à la couronne en 1515, & Claude vit ſon titre de Ducheſſe changé en celui de Reine ; mais pour être élevée ſi haut elle ne changea ni d'humeur ni de conduite, & conſerva toujours ſa premiere douceur & ſa modeſtie. A l'exemple de la Reine ſa mere, elle s'occupoit une bonne partie des jours, avec ſes dames & demoiſelles, à filer, à travailler à l'aiguille pour vêtir les pauvres, ou décorer les autels. » Elle produiſit, dit Bran- » tome, une très-belle & généreuſe lignée au Roi, » ſon mari ; trois fils, François, Henri & Charles : &

» & quatre filles, Louiſe, Charlotte, Madeleine » & Marguerite. Elle fut fort aimée auſſi du Roi, » ſon mari, & bien traitée, & de toute la France, » & fort regrettée après ſa mort pour ſes admi- » rables vertus & bontés. « Elle mourut le 26 de juillet au château de Blois, l'an 1524. On dit que pluſieurs perſonnes l'invoquerent comme ſainte, & furent guéries par ſon interceſſion.

CLAUDE DE FRANCE, Ducheſſe de Lorraine, la ſeconde fille du Roi Henri II, & de Catherine de Médicis, ſa femme, naquit à Fontaine-Bleau au mois de novembre 1547, & n'eut pas plutôt atteint l'âge de raiſon qu'elle ſe montra digne héritiere des vertus de la Reine Claude, ſon aïeule; mais elle la ſurpaſſa de beaucoup en beauté. Le P. Hilarion de Coſte parle ainſi de cette Princeſſe; ſon ſtyle eſt quelquefois plaiſant.

» Notre Claude étoit jeune & néanmoins pru- » dente, ſage, devant le terme de l'expérience. Si » le feu étoit en ſes yeux, c'étoit un feu innocent, » corrigé par la glace de ſon front. La grace étoit » répandue en ſes levres; la pudeur de ſon cœur » rejailliſſoit ſur ſon viſage, & la modeſtie ſe fai- » ſoit paroître en ſes actions & en ſes paroles. Le » ciel, où les mariages ſe font, à ce qu'on dit, en » théorie, & en terre en pratique, réſerva le tré- » ſor de tant de vertus féminines aux mâles per- » fections de Charles de Lorraine. Chacun bénit » ce mariage, tant nos Français que les Auſtra- » ſiens. «

Claude fut mere d'une nombreuſe famille, & mourut en 1575, dans la vingt-ſeptieme année de ſon âge, » de mal d'enfant, dit Brantome, à l'ap- » pétit d'une vieille ſage-femme & groſſe ivro- » gneſſe de Paris, en laquelle elle avoit plus de » fiance qu'en tout autre. «

CLAUDE DE LA TOUR, Comteſſe de Rouſſillon, & Baronne de Tournon. *Voyez* TOURNON.

CLAUDIA, Vierge Veſtale chez les Romains.

Tite-Live, Auteur payen fort eſtimé, mais trop ami du merveilleux, raconte que cette dame ayant été accuſée d'inceſte, parce qu'elle prenoit trop de ſoin de ſa parure, fut juſtifiée par un prodige. Dans le temps qu'Annibal ravageoit l'Italie, vers l'an 217 avant J. C., on avoit appris, par les livres de la Sybille, que la ſtatue de Cybele devoit être amenée de Peſſinunte à Rome; mais le vaiſſeau qui la portoit s'étoit arrêté dans le Tibre, & aucun effort humain ne pouvoit l'ébranler. On conſulta l'oracle, qui dit que le vaiſſeau ne pouvoit être remué que par une fille chaſte. Claudia s'offrit ſans crainte pour tenter l'aventure; & avec ſa ceinture ſeule elle entraîna le vaiſſeau.

CLAUDIA, (*Junia*) fille de M. Junius Silanus, & premiere femme de C. Caligula, qui ne l'épouſa que par ordre de Tibere, mourut peu de temps après dans les douleurs de l'enfantement.

CLAUDIA, niece de l'Empereur Claude II, mere de l'Empereur Conſtance-Chlore, & aïeule du grand Conſtantin.

CLAUDIA RUFINA, native de la Grande-Bretagne, vivoit vers l'an 100 de l'ere chrétienne, & fut célebre par ſon eſprit. Elle compoſa quelques ouvrages en vers, qui ne ſont point parvenus juſqu'à nous.

CLÉA, louée par Plutarque, & miſe par cet Hiſtorien au rang des femmes ſavantes & philoſophes, avoit, ſelon lui, beaucoup de lecture & de connoiſſance des livres. Il ajoute que lorſqu'elle eut perdu ſa mere Léontis ou Léontide, il eut avec elle un entretien où la philoſophie fut miſe en œuvre pour la conſoler.

CLEÆCHME, ſœur d'un célebre Lacédémonien, nommé *Autocharide*, eſt placée, par Iamblique, au rang des Philoſophes. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

CLÉLIE, jeune fille Romaine, célebre par ſon courage. Elle étoit du nombre de celles qu'on avoit données en ôtage à Porſenna, qui pour rétablir

les Tarquin, avoit aſſiégé Rome en 247 de la fondation de cette ville, & 507 avant J. C. On dit qu'après avoir trompé ſes gardes, elle ſe ſauva la nuit du camp où elle étoit retenue, & que, s'étant ſaiſie d'un cheval que le hazard lui préſenta, elle traverſa le Tibre avec ſes compagnes. D'autres diſent qu'elle paſſa ce fleuve à la nage. Elle fut, ajoute-t-on, redemandée par Porſenna, qui lui permit enſuite de ſe retirer; & les Romains lui érigerent une ſtatue.

CLÉMENCE ISAURE. *Voyez* ISAURE.

CLÉMENCE DE BOURGES. *Voyez* BOURGES.

CLÉOBULINE, fille ſavante de l'ancienne Grece, vivoit environ 490 ans avant J. C. Elle étoit fille de Cléobule de Linde, que pluſieurs mettent au nombre des ſept ſages de la Grece. Suidas nous aſſure qu'elle avoit un talent particulier pour la poéſie, & ſur-tout pour les énigmes, dont elle fit un grand nombre, auſſi délicates qu'ingénieuſes. Sa réputation s'étendit juſqu'en Egypte.

CLÉONICE, jeune fille de Bizance, que Pauſanias, Général des Lacédémoniens, après avoir ſouſtrait cette ville au joug des Perſes, envoya chercher pour paſſer la nuit avec elle. Ses parents n'ayant pu la refuſer, elle ſe rendit au logis de Pauſanias, & pria ſes gens, avant que d'être introduite dans la chambre de leur maître, d'éteindre toutes les lampes; ce qu'ils firent. Mais comme elle s'avançoit vers le lit, elle en renverſa une; & le bruit ayant fait croire à Pauſanias que quelque traître étoit caché dans ſa chambre, il ſe leva tout furieux, &, s'imaginant frapper un ennemi, il tua l'infortunée Cléonice, dont la mort révolta les Bizantins, & pluſieurs autres villes alliées. On dit que le fantôme de Cléonice le pourſuivit juſqu'à la mort, & ne ceſſa de troubler ſon repos.

CLÉOPATRE, ſeconde femme de Philippe de Macédoine, que ce Prince épouſa après avoir ré-

donné du ſecours à Caſſius & à Brutus. Cette Reine s'embarqua ſur le fleuve Cydnus, avec la pompe la plus magnifique. Les voiles de ſon vaiſſeau étoient de pourpre, les cables de ſoie ; les rames étoient couvertes d'argent, & leurs coups meſurés s'accordoient avec le ſon des flûtes. Cléopatre, auſſi belle que Vénus, paroiſſoit au milieu du vaiſſeau ſous un pavillon éclatant d'or. De jeunes filles habillées en nymphes étoient autour d'elle ; d'autres ſe tenoient aux extrêmités du vaiſſeau, avec des encenſoirs d'or, & répandoient des parfums le long des rivages du fleuve. Chacun diſoit que c'étoit Vénus qui alloit voir Bacchus. Lorſqu'elle fut débarquée, au lieu d'un jugement, on lui prépara une fête magnifique, un repas ſomptueux ; ce fut-là qu'elle paria contre Antoine qu'elle dépenſeroit plus dans un ſeul coup que lui dans tout un feſtin. Elle détacha une de ſes boucles d'oreilles, qui étoit une perle d'une groſſeur & d'une beauté incomparables ; & l'ayant fait fondre dans du vinaigre, elle l'avala. Elle portoit déjà la main à l'autre, mais Antoine l'en empêcha & s'avoua vaincu.

Ce ne fut point à ſa beauté ſeule que cette Princeſſe dut l'empire qu'elle avoit pris ſur Antoine ; mais par les charmes de ſa converſation, l'agrément de ſon commerce, & le manege le plus raffiné de la coquetterie, elle ſut maîtriſer ce grand homme. Le ſon de ſa voix étoit doux & enchanteur, & l'on reſſentoit un plaiſir infini à l'entendre ſeulement parler. Elle ſavoit preſque toutes les langues des peuples de l'Orient. Dans les affaires ſérieuſes d'Antoine, dans ſes jeux, dans ſes plaiſirs, par-tout elle ſavoit mêler un certain agrément qui prévenoit l'ennui. Elle ne le perdoit jamais de vue, & ne le quittoit ni jour ni nuit, toujours occupée à le divertir. Elle jouoit aux dés avec lui ; & quand il faiſoit l'exercice des armes, elle étoit toujours préſente. La nuit, quand il couroit les rues, & qu'il s'arrêtoit aux portes ou devant les fenêtres des pau-

ticuliers, pour y lancer contre eux des railleries & des quolibets, Cléopatre battoit le pavé avec lui, déguisée en servante, comme Antoine en valet. Un jour qu'il pêchoit à la ligne, & qu'il ne prenoit rien, il en étoit très-fâché, parce que Cléopatre étoit présente. Il s'avisa donc de commander à des pêcheurs d'aller sous l'eau attacher secrettement à l'hameçon de sa ligne quelque gros poisson de ceux qu'ils avoient pris auparavant. Cela fut exécuté, & Antoine retira deux ou trois fois sa ligne, toujours chargée d'un gros poisson. Le manege n'échappa pas à Cléopatre. Elle fit semblant d'être étonnée & d'admirer ce bonheur d'Antoine; mais en secret elle dit à ses amis ce qui s'étoit passé, & les invita à venir le lendemain être spectateurs d'une pareille plaisanterie. Ils n'y manquerent pas: quand ils furent tous montés dans des bateaux de pêcheurs, & qu'Antoine eut jetté sa ligne, elle commanda à un de ses gens de plonger promptement dans l'eau, de prévenir les plongeurs d'Antoine, & d'aller accrocher à l'hameçon de sa ligne quelque gros poisson salé. Quand Antoine sentit que sa ligne avoit sa charge, il la retira. A la vue de ce poisson salé, voilà des éclats de rire, tels qu'on peut se l'imaginer; & alors Cléopatre lui dit: » Mon Général, laissez-nous » la ligne à nous autres; votre chasse est de prendre » des villes, des royaumes & des Rois; « louange bien fine, & qui ne permettoit pas à Antoine de se fâcher du tour que Cléopatre venoit de lui jouer.

Après la bataille d'Actium, cette Princesse, sachant qu'Auguste s'avançoit vers Alexandrie, songeoit à se préparer une ressource contre les caprices de la fortune. Elle ramassoit toutes sortes de poisons; &, pour éprouver ceux qui faisoient mourir avec le moins de douleur, elle faisoit l'essai de leur vertu & de leur force sur les criminels condamnés à mort, qui étoient gardés dans les prisons; mais ayant vu, par ses expériences, que ceux qui étoient

duite, elle conſervoit encore des charmes capables d'attendrir un cœur ſenſible. Après qu'Auguſte l'eut obligée de ſe remettre ſur ſon lit, & qu'il ſe fut aſſis auprès d'elle, elle commença par vouloir ſe juſtifier ; mais Auguſte l'ayant arrêtée ſur chaque article, & convaincue par des faits qu'elle ne pouvoit déſavouer, elle changea de ton, & eut recours aux prieres les plus touchantes, pour exciter ſa compaſſion, comme ſi elle ne penſoit plus qu'à vivre. Auguſte fut ravi de l'entendre parler ainſi, ne doutant point que ce ne fût l'amour de la vie qui lui inſpiroit ce langage ; il l'aſſura qu'il la traiteroit avec plus de généroſité & de magnificence qu'elle n'oſoit l'eſpérer, & ſe retira, penſant l'avoir trompée, mais étant lui-même le ſeul trompé.

Auguſte étant allé voir Cléopatre, s'occupoit avec elle à régler le compte de ſes richeſſes, lorſque Séleucus, un de ſes ſecrétaires, vint lui dire que la Reine avoit ſouſtrait quelques-uns de ſes bijoux les plus précieux. Cléopatre indignée, s'élance ſur le ſecrétaire, le prend par les cheveux, & lui donne pluſieurs coups ſur le viſage. Auguſte, en riant, s'efforce d'arrêter ſa fureur. » Quoi ! je ſouffrirai, lui dit-elle, tandis que vous me faites » l'honneur de venir me voir, qu'un eſclave vienne » m'accuſer d'avoir retenu quelques parures de » femmes, non pas pour mon uſage, mais pour » en faire préſent à Octavie & à Livie ? « Cléopatre, par cet artifice, vouloit perſuader à Auguſte qu'elle étoit diſpoſée à le ſuivre à Rome, tandis qu'elle ſe diſpoſoit à mourir.

Ayant appris qu'Auguſte ſe préparoit à s'en retourner à Rome par la Syrie, & qu'il avoit réſolu de l'envoyer devant avec ſes enfants, & de la faire partir dans trois jours, elle lui demanda la permiſſion d'aller ſur le tombeau d'Antoine, faire les effuſions funebres ; ce qui lui fut accordé. Après avoir fait ſes libations, couronné le tombeau de fleurs, & baiſé, pour la derniere fois, la biere qui ren-

fermoit le corps d'Antoine, elle commanda qu'on préparât ſon bain. Au ſortir du bain, elle ſe mit à table, & elle fut ſervie magnifiquement. Sur la fin du repas, il arriva de la campagne un payſan qui portoit un panier. Les gardes lui demanderent ce qu'il portoit; le payſan ouvrit le panier, retira les feuilles, & fit voir que c'étoient des figues. Les gardes admirerent leur beauté & leur groſſeur. Le payſan ſouriant, les preſſa d'en prendre; cette franchiſe, qui paroiſſoit ſi pleine de ſimplicité, acheva de les gagner & de diſſiper toutes leurs défiances. Ils lui permirent d'entrer. Après le dîner, Cléopatre prit ſes tablettes où elle avoit écrit; &, après les avoir cachetées, elle les envoya à Auguſte; enſuite, ayant fait ſortir tous ceux qui étoient dans ſa chambre, excepté ſes deux femmes, elle ferma la porte ſur elle. Mettant alors la main dans le panier de figues qu'on lui avoit apporté, il en ſortit un aſpic qui la piqua au bras. Cependant Auguſte ayant découvert la lettre, & voyant avec quelles inſtances Cléopatre le conjuroit de l'enterrer avec Antoine, comprit ce qu'elle avoit exécuté, & voulut d'abord courir lui-même vers elle; mais il ſe contenta d'y envoyer des gens en toute diligence, pour voir ce qui s'étoit paſſé. La mort de Cléopatre fut très-prompte; car les gens d'Auguſte, ſe hâtant d'exécuter ſes ordres, trouverent les gardes en faction comme à l'ordinaire, & ne ſe doutant de rien. Ils ouvrirent les portes, & trouverent la Reine ſans vie, couchée ſur un lit d'or, & parée de ſes habits royaux. Auguſte, quoique très-fâché de ſa mort, ne laiſſa pas d'admirer ſa magnanimité, & commanda qu'on l'enterrât auprès d'Antoine avec une magnificence royale. Elle étoit âgée de trente-neuf ans; elle en avoit régné vingt-deux, & en avoit paſſé quatorze avec Antoine. Les ſtatues d'Antoine furent abatues, & celles de Cléopatre demeurerent ſur pied, un certain Archilius, qui avoit été de ſes amis, ayant donné mille talents à Céſar, pour qu'elles ne fuſ-

ſent point traitées comme celles d'Antoine.

CLÉOPATRE SELENE, c'eſt-à-dire *Lune*, Reine d'Egypte, étoit fille de Marc-Antoine & de Cléopatre, & fut mariée à Juba, Roi de Mauritanie, qui vivoit encore ſous le regne de Tibere. Elle épouſa premiérement Antiochus Gryphus, Roi de Syrie, puis Antiochus Cyzicene, frere de Gryphus; & en troiſiemes noces, Antiochus Euſebe, fils de Cyzicene. Cette inceſtueuſe Princeſſe fut priſe dans une bataille contre Tigrane, Roi d'Arménie, & condamnée à mort pour expier tous ces inceſtes, qui, quoique permis en ce temps-là parmi ces peuples, ne laiſſoient pas de faire horreur quand ils étoient fréquents.

CLÉOPATRE, femme de Florus, Gouverneur de Judée ſous l'Empereur Néron, fut complice de toutes les violences de ſon mari, & le ſoutint auprès de l'Empereur, par le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit de l'Impératrice Poppée.

CLÉOPHIS *ou* CLÉOPHÉE, Reine des Maſſagetes, peuple de l'Inde, qui défendit généreuſement la ville capitale de ſon royaume, contre l'armée d'Alexandre le Grand. Elle capitula cependant, & obtint des conditions honorables, avec la confirmation de ſon royaume. L'amour ſe mit enſuite de la partie, & elle eut d'Alexandre un fils nommé comme ſon pere.

CLERMONT D'AMBOISE, (*Renée de*) femme de Jean de Montluc, Seigneur de Balagni. *Voyez* BALAGNI.

CLERMONT, (*Claude-Catherine de*) Ducheſſe de Retz. Rapin, en parlant de cette femme illuſtre, & de Catherine Cibo, Italienne, dit:

On les voyoit ſur un tome
Ou de ſaint Jean Chryſoſtome
Ou bien de ſaint Auguſtin,
Paſſant & ſoir & matin,
Deſſus la ſainte Ecriture,

En priere ou en lecture.
Puis extraire de Platon,
De Plutarque & de Caton,
De Tulle & des deux Séneques
Les fleurs latines & grecques,
Mêlant d'un ſoin curieux
Le plaiſant au ſérieux.
De-là leur eſprit agile
S'égayoit dans le Virgile,
Dont la pure netteté
Ne ſent que la chaſteté.

Joignons à cet amour infatigable pour l'étude, toutes les vertus perſonnelles, & tous les agrémens de la ſociété, nous aurons un précis de la vie de la Ducheſſe de Retz. Elle étoit fille unique de Claude de Clermont, Baron de Dampierre, & de Jeanne de Vivonne, & petite-fille, par ſa mere, d'André de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraie. Son éducation doit effrayer nos jeunes dames, dont la fraîcheur du teint, & la délicateſſe du tempérament, ſeroient altérées par une étude ſi pénible. Cependant Catherine, après avoir paſſé ſur les livres les jours & les nuits, ne perdit rien de ſa beauté; donna le jour à dix enfants, & vécut juſqu'à ſoixante ans, dans une ſanté parfaite. Ses connoiſſances lui attirerent l'eſtime des Savants, & ſa douceur modeſte la fit aimer des femmes: les ignorants mêmes recherchoient ſa compagnie; ils ſe trouvoient plus d'eſprit avec elle qu'avec tout autre. Tant de qualités réunies lui procurerent un grand nombre d'adorateurs; & parmi ceux-ci, Jean d'Annebaut, fils de l'Amiral de ce nom, ſe diſtinguoit par une probité reconnue, embellie par tous les avantages extérieurs. » C'étoit, » dit M. de Thou, le plus honnête homme de ſon ſiecle. « Il fut choiſi. Les nouveaux époux firent mutuellement leur bonheur; mais il ne fut pas de longue durée. D'Annebaut périt à la bataille de Dreux, victime des guerres civiles qui déchiroient la France.

Sa mort ranima les eſpérances de ſes anciens rivaux. Catherine n'avoit que vingt ans. Lorſqu'elle eut donné le temps convenable à la mémoire de ſon époux, Albert, Comte de Retz, eſſuya ſes larmes, & l'obtint en mariage. Albert étoit de l'illuſtre maiſon des Gondis de Florence, & poſſédoit toute la faveur de Charles IX. Il avoit ſuivi en France la fortune de Catherine de Médicis. Maître-d'hôtel du Roi ſous Henri II, il fut Gentilhomme de la chambre, & Maréchal de France ſous Charles IX; Duc & Pair, & Général des galeres ſous Henri III, il conſerva ſon crédit ſous Henri IV. Ce n'eſt pas qu'il eut des qualités aſſez brillantes pour fixer la fortune auprès de lui; mais il avoit toute la foupleſſe d'un courtiſan, ſans en avoir la fierté ni la diſſimulation. D'ailleurs que ne devoit-il pas aux conſeils de ſa femme? Pendant qu'il négocioit avec ſuccès dans les cours d'Angleterre, d'Allemagne & de Pologne, la Ducheſſe le remplaçoit auprès du Prince, & écartoit de ſa perſonne tous les ennemis ſecrets de la faveur de ſon époux. L'on voyoit, malgré le préjugé populaire, une femme ſavante quitter pour un inſtant les Poëtes & les Philoſophes de l'antiquité, & faire mouvoir les reſſorts de la plus fine politique. Le Roi avoit recours à elle pour les affaires étrangeres, comme à la ſeule perſonne de la cour qui poſſédât les langues; & lorſque l'Archevêque de Gneſne, chef de l'ambaſſade Polonoiſe, vint demander le Duc d'Anjou pour Roi, madame de Retz lui ſervit d'interprete, & lui cauſa la plus grande admiration. Ce Prélat enchanté la prônoit par-tout, & publia dans ſon pays, qu'il venoit de voir en France une merveille qui devoit exciter la curioſité de toute l'Europe. Une partie de ces éloges rejaillit ſur le Maréchal de Retz; les Polonois ne pouvoient manquer de l'eſtimer, comme le poſſeſſeur d'un ſi rare tréſor. Mais voici le plus beau trait de la vie de Catherine.

Pendant l'abſence de ſon époux, qui étoit en Italie, le Marquis de Belle-Iſle, ſon fils, ſe laiſſa

gagner par les Ligueurs, & réſolut de s'emparer du bien paternel. Catherine fit voir alors toute la grandeur de ſon ame. Elle aſſembla des ſoldats, & ſe mit à leur tête : ce mâle courage effraya les Ligueurs, diſſipa les projets du rebelle, & maintint les vaſſaux de la Ducheſſe dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Roi. Henri le Grand, digne appréciateur de l'héroïſme, honora la Ducheſſe de ſes éloges, & la combla de ſes bienfaits. Perſonne ne fut plus heureux que Catherine, & ne le mérita davantage. Elevée au-deſſus des honneurs, elle voyoit autour d'elle une nombreuſe famille, qui marchoit ſur ſes traces : ſa vanité étoit ſatisfaite ; mais ſon cœur ne l'étoit pas. Elle ſongea dès-lors à mériter des biens plus durables. Après avoir fait bâtir un ſuperbe château à Noiſy près de Mantes, elle fit bâtir au même endroit une égliſe, & y fonda un beau monaſtere pour des Cordeliers. Elle ne ſurvécut que de quelques mois à ſon mari, & mourut à Paris au mois de fevrier 1603, à l'âge de ſoixante ans. Son corps fut porté chez les Filles de l'*Ave Maria*, pour être inhumé auprès de celui de madame de Dampierre ſa mere, Dame d'atour de la Reine Elizabeth d'Autriche, femme de Charles IX, & Dame d'honneur de Louiſe de Vaudemont, épouſe de Henri III. Le tombeau de Catherine ſe voit encore dans cette chapelle.

Charles, ſon fils, Marquis de Belle-Iſle, fut tué par un Breton en 1596. Antoinette d'Orléans, ſa femme, ſe fit Feuillantine, dans le chagrin où elle étoit de ne pouvoir venger la mort de ſon mari. » Elle avoit fait, dit l'Etoile, l'admiration de toute » la cour, par ſa beauté & ſon eſprit ; dans ſon cou» vent elle fut un exemple de vertu & de pénitence. « Elle laiſſa un fils. Le ſecond fils de Catherine fut Henri de Gondi, Cardinal-Evêque de Paris ; le troiſieme, Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris ; & Philippe, Comte de Joigny. De ſes filles qu'elle eut, quatre furent mariées avantageuſe-

ment ; les deux autres ſe firent Religieuſes à Poiſſi, & retracerent dans leur couvent les vertus morales que Catherine avoit fait admirer dans le monde.

CLEVES, (*Anne de*) Reine d'Angleterre. *Voyez* ANNE DE CLEVES.

CLISSON, (*Jeanne de Belleville, femme d'Olivier III du nom, Sire de*) fut célebre par ſon courage ſous le regne de Philippe de Valois. Auſſi-tôt après la mort de ſon époux, à qui le Roi de France fit trancher la tête à Paris le 2 d'août 1343, ſur le ſoupçon aſſez léger d'une intelligence avec l'Angleterre, elle commença, dit M. de Saint-Foix, par éloigner ſecrettement ſon fils, qui n'avoit que douze ans : elle l'envoya à Londres ; & dès qu'elle n'eut plus à craindre pour lui, elle vendit ſes pierreries, arma trois vaiſſeaux, & courut la mer, vengeant la mort de ſon mari ſur tous les Français qu'elle rencontroit. Ce nouveau corſaire fit des deſcentes en Normandie, y força des châteaux ; & les habitants de cette province virent plus d'une fois, dans leurs villages embraſés, une des plus belles femmes de l'Europe, tenant l'épée d'une main & le flambeau de l'autre, preſſer le carnage, & fixer avec plaiſir ſes regards ſur toutes les horreurs de la guerre.

CLITE, femme de Cyzique, qui, pour ne point ſurvivre à ſon mari, qu'elle aimoit tendrement, s'étrangla de ſes propres mains.

CLODIA, courtiſanne Romaine, qu'on croit être celle que le Poëte Catule célébra dans ſes vers, ſous le nom de *Lesbia*. Elle étoit jeune & belle, mais plus débauchée que pas une de ſa profeſſion.

CLODOSVINDE, fille de Clotaire I, dit *le Vieux*, Roi de France, fut femme d'Alboin, I Roi des Lombards en Italie.

CLODOSVINDE, fille de Sigebert I, & de Brunehaut, mariée d'abord à Autharis, Roi des Lombards, puis à Reccarede, Roi des Wiſigoths en Eſpagne.

CLOTILDE, CHROTILDE *ou* ROTILDE, Reine

de France, femme de Clovis I, dit *le Grand*, étoit fille de Chilpéric, Roi des Bourguignons. Elle fut élevée dans la religion Catholique, à la cour de ſon oncle Gondebaud, qui avoit vaincu & fait mourir Chilpéric, le pere de la Princeſſe. Clovis, Roi de France, entendit parler des perfections de Clotilde; & ſongeant à joindre le royaume de Bourgogne à ſes Etats, il l'envoya demander en mariage à Gondebaud, après toutefois avoir eu le conſentement de la Princeſſe; & l'ayant obtenue, il l'épouſa, l'an 492, à Soiſſons. Clotilde n'oublia rien pour convertir ſon époux à la foi Chrétienne. Clovis ne ſe rendoit pas. Etant en guerre contre les Sueves & les Bavarois, & voyant la victoire s'échapper de ſes mains aux plaines de Tolbiac, il invoqua le Dieu de Clotilde, promettant de ſe faire baptiſer s'il étoit victorieux. Il tailla les ennemis en pieces, & ſe fit Chrétien. Clotilde, après la mort de Clovis, ne pouvant accorder les Princes ſes fils, ſe retira à Tours, où elle mourut. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé auprès de ſon époux, dans l'égliſe de S. Pierre & de S. Paul, aujourd'hui de ſainte Genevieve. L'égliſe célebre ſa fête le 2 de juin.

CLOTILDE, fille de Clovis & de la précédente, fut femme d'Amauri, Roi des Wiſigoths, Prince Arien, qui fit tous ſes efforts pour faire changer de religion à ſa nouvelle épouſe. Careſſes, menaces, outrages, mauvais traitements, tout fut mis en uſage, & ſans ſuccès. Clotilde, à la fin, avertit ſon frere Childebert, qui fit une irruption dans les Etats d'Amauri, le défit, & ramena ſa ſœur en France. Elle mourut dans le voyage en 531.

CLOTILDE *ou* CROTILDE *ou* DODE, Reine de France, femme de Thierri I. *Voyez* CROTILDE.

CLUSIA, fille du Roi Thuſcus, qu'un Général Romain, nommé *Valerius Torquatus*, fit demander à ſon pere. N'ayant pu l'obtenir, il attaqua de force

le château où elle étoit. Cette chaſte fille, préférant la mort à la perte de ſon honneur, ſe jetta d'une tour en bas; & Plutarque ajoute que le vent enflant ſa robe, la porta doucement à terre, ſans qu'elle ſe fût fait aucun mal.

CLYTEMNESTRE, fille de Léda, ſuivant la fable, & femme d'Agamemnon, Roi de Mycene. S'étant fait aimer d'Egyſte, pendant l'abſence de ſon époux, elle le fit aſſaſſiner à ſon retour de la guerre de Troye. Mais Oreſte, fils d'Agamemnon & de Clytemneſtre, punit de mort ces deux adulteres.

COELLO, (*Jeanne*) femme d'Antoine Perez, Miniſtre Eſpagnol. *Voyez* PEREZ.

COLETE BOILET, réformatrice de l'ordre de ſainte Claire, naquit à Corbie en Picardie le 13 de janvier 1380, de Robert Boilet, Charpentier, & de Marguerite Moïon, qui étoit preſque ſexagénaire. Elle paſſa les premieres années de ſa vie dans la pénitence; & après la mort de ſon pere & de ſa mere, ayant diſtribué aux pauvres ce qu'ils lui avoient laiſſé, elle ſe retira dans un couvent de Béguines, qui vivoient ſous la direction des Religieux de S. François. Ayant trouvé cet inſtitut trop relâché, elle paſſa dans celui des Urbaniſtes, puis dans celui des Bénédictines; mais ne trouvant pas dans tous ces ordres de quoi ſatisfaire ſon zele, elle prit l'habit du tiers-ordre de S. François, dit *de la Pénitence*; fit un vœu particulier de clôture, & pratiqua de grandes auſtérités. Elle ſe trouva enſuite engagée à travailler à la réforme des Religieuſes de ſainte Claire, & alla, en 1406, trouver à Nice Pierre de Lune, que l'on reconnoiſſoit en France pour Pape, ſous le nom de *Benoît XIII.* Elle obtint de lui tous les pouvoirs qu'elle pouvoit ſouhaiter, & voulut mettre la réforme dans l'ordre de ſainte Claire. N'en ayant pu venir à bout en France, elle ſe retira en Savoie, où elle établit ſa réforme, qui ſe répandit dans la ſuite dans pluſieurs provinces,

Elle mourut à Gand le 6 de mars de l'an 1447, âgée de ſoixante-ſix ans & de cinquante-deux jours. Elle n'a point été canoniſée; mais les Papes ont permis qu'on célébrât ſolemnellement ſa fête dans l'ordre. Quelques Religieux de S. François embraſſerent auſſi ſa réforme; & l'opinion de ſainteté que leurs auſtérités leur acquirent, engagea divers Seigneurs à leur procurer des établiſſements. Ils eurent ſur-tout beaucoup de maiſons en Bourgogne, où on les appelloit *les Coletens*; mais Léon X les réunit en 1517 aux Obſervants.

COLIGNY, (*Henriette de*) Comteſſe de la Suze. *Voyez* SUZE.

COLOMBE, (*ſainte*) Vierge & martyre à Sens. On ne peut rien dire de certain au ſujet de cette ſainte, ſinon qu'on en célebre la fête au 31 de décembre.

COLOMBE, (*ſainte*) de Cordoue en Eſpagne, vivoit au IXe ſiecle de l'égliſe. Elle fit vœu de virginité dès ſa plus tendre jeuneſſe, & ſe retira avec ſa ſœur Elizabeth dans une Abbaye près de Cordoue. L'Eſpagne étoit alors ſoumiſe aux Saraſins. Mahomet, fils d'Abderam, ayant ſuſcité contre les Chrétiens, en 851, une perſécution violente, Colombe ſortit de ſon couvent pour aller ſoutenir devant les Magiſtrats la religion qu'elle profeſſoit. Elle fut condamnée à avoir la tête tranchée, & ſouffrit la mort en confeſſant J. C. L'Egliſe en fait mémoire le 17 de ſeptembre.

COLOMBIERES, (*Anne-Henriette de Briqueville de*) eſt connue en France par un ouvrage moderne, intitulé: *Réflexions ſur les cauſes des tremblements de terre*, &c.

COLONNE, (*Victoire*) Marquiſe de Peſquaire. *Voyez* PESQUAIRE.

COMBE. (*Marie de Cyz*) *Voyez* CYZ.

COMEIGE, (*madame de*) a fait, au rapport de M. de Voltaire, une comédie intitulée: *Mahomet*.

COMMINGES, (*Marguerite de*) inſtituée par

ſon pere héritiere du comté de ce nom, en 1375, le porta en premieres noces à Jean III, Comte d'Armagnac, puis à Jean II d'Armagnac, Comte de Pardiac, enfin en troiſiemes noces à Mathieu de Grailli, dit *de Foix*, ſon couſin au troiſieme degré. Ce dernier, mépriſant bientôt la Comteſſe, la maltraita, & la retint même priſonniere, pendant quinze à ſeize ans, au château de Saverdun. Sans doute que la conduite de Marguerite n'étoit pas à l'abri de tout reproche: quoi qu'il en ſoit, elle fit porter ſes plaintes au Roi Charles VII, qui l'envoya tirer de ſa priſon & amener à Toulouſe, où il ſe trouvoit alors. La Comteſſe lui témoigna ſa reconnoiſſance par le don qu'elle lui fit de tous ſes biens; & l'acte en fut paſſé en 1442. Elle mourut l'année ſuivante, âgée de quatre-vingt ans. Mathieu de Foix ne manqua pas de faire valoir ſes droits ſur le comté de Comminges; & le Roi voulut bien lui en laiſſer la jouiſſance ſa vie durant; mais à ſa mort, c'eſt-à-dire en 1454, le Roi ſe mit en poſſeſſion de ce comté.

COMNENE. (*Anne*) *Voyez* ANNE COMNENE.

CONDÉ, (*Eléonor de Roye, Princeſſe de*) fille ainée & héritiere de Charles, Sire de Rouci & de Muret, & de Madeleine de Mailli, Dame de Conti, fut mariée, en 1551, à Louis de Bourbon, I du nom, Prince de Condé, dont elle eut pluſieurs enfants. Ce fut une Princeſſe douce, pieuſe, charitable. Elle mourut le 23 de juillet 1564, âgée de vingt-neuf ans.

CONDÉ. (*Charlotte-Marguerite de Montmorenci, Princeſſe de*) *Voyez* MONTMORENCI.

CONSTANCE *ou* CONSTANTIA, fille de Conſtance-Chlore & de Théodora, ſa ſeconde femme, & ſœur du grand Conſtantin, » étoit, dit M. de » Serviez, une Princeſſe qui n'avoit preſque aucune » des foibleſſes de ſon ſexe, & qui relevoit les avan» tages de ſa beauté par le mérite & les qualités de » ſon eſprit. Elle avoit un courage mâle, une pru» dence ſage, une politique fine, une vertu ſolide,

» L'on admiroit en elle beaucoup de force de génie, » une grande pénétration pour les affaires, une » vive éloquence, & une fermeté qui ne ſe rebu- » toit pas facilement, & ſur-tout cet eſprit de mé- » diation qui ſavoit ramener les eſprits les plus di- » viſés ; au reſte, opiniâtrément attachée à ſes ſen- » timents, n'abandonnant preſque jamais ſes premie- » res idées, & n'en concevant que d'extraordinaires, » & de celles qui la diſtinguoient du commun ; ai- » mant à raffiner ſur toutes choſes, même ſur les » matieres de religion ; ce qui fut d'un grand préju- » dice aux intérêts de l'Egliſe. «

Conſtantin fit épouſer ſa ſœur à Licinius, ſon collegue à l'empire ; & les nôces furent célébrées à Milan, avec la derniere magnificence. Dans la ſuite, Licinius força, par ſa mauvaiſe conduite, Conſtantin de lui faire la guerre ; & ce Prince ayant appris qu'il entretenoit des intelligences avec les Barbares, le fit étrangler en 325. Conſtance alors s'attacha uniquement à l'Empereur ſon frere, & mérita ſa confiance, ſur-tout après la mort de l'Impératrice ſainte Helene. L'uſage qu'elle fit de ſon crédit fut, comme on l'a dit, très-funeſte à l'Egliſe, en protégeant de tout ſon pouvoir un certain Euſebe qu'elle fit Evêque de Nicomédie, & qu'elle aida même à étendre dans l'empire la pernicieuſe doctrine d'Arius. Elle mourut dans les ſentiments que lui avoit inſpirés cet hérétique, & le recommanda même, dans ſes derniers moments, à l'Empereur ſon frere.

CONSTANCE *ou* CONSTANTIA, fille de l'Empereur Conſtance & de Fauſtine, fut mariée à l'Empereur Gratien.

CONSTANCE *ou* CONSTANTIA, nom de deux filles du grand Conſtantin, leſquelles furent, d'inclinations & de caracteres, bien différentes. L'ainée, douce & vertueuſe, fit un ſacrifice à Dieu de ſa virginité ; l'autre fut ſi méchante qu'on lui donna le nom de *Mégere*.

CONSTANCE D'ARLES, Reine de France, fut

nommée *Blanche* ou *Candide*, à cauſe de la blancheur de ſon teint, étoit fille de Guillaume V, Comte d'Arles, & de Blanche, dite *Adele* ou *Adelaïde* d'Anjou. Elle épouſa notre Roi Robert le Pieux vers l'an 998; & comme elle étoit impérieuſe & fiere, elle cauſa bien des chagrins à ce Monarque, naturellement doux & pacifique. Elle avoit amené de Provence les meilleurs Poëtes farceurs & troubadours du temps. Elle en peupla la cour & la ville, & ce fut ce qui donna naiſſance à notre poéſie; car juſqu'alors on ne connoiſſoit de verſification que la latine. » Mais, dit un Auteur moderne, pour ce » léger avantage qu'elle procura à la France, où » elle introduiſit ſans doute le goût de la rime, » elle y donna bien des ſujets de mécontentement » aux peuples, à ſon mari & à ſes enfants. « Elle avoit pris un tel empire ſur l'eſprit de ſon époux, que ce bon Prince ſe cachoit d'elle, en quelque ſorte, lorſqu'il accordoit quelque grace, & diſoit: » je vous accorde ce que vous demandez; mais » faites enſorte que Conſtance n'en ſache rien. «

Le Roi Robert avoit quatre fils de Conſtance; ſavoir, Hugues, Henri, Robert & Eudes; &, ſuivant la coutume de ſes prédéceſſeurs, il avoit fait ſacrer l'ainé de ces Princes en 1017. Conſtance, qui n'avoit des yeux que pour le troiſieme, traita les deux premiers de la maniere la plus indigne, juſqu'à faire arrêter le Prince héréditaire, après l'avoir forcé de s'exiler de la cour, & de vivre en aventurier. Il mourut en 1026; & Henri ſon frere, ayant été couronné quelque temps après, devint plus que jamais l'objet de la haine & des perſécutions de la Reine Conſtance. Lors même qu'il fut monté ſur le trône, en 1031, par la mort du Roi ſon pere, elle ſouleva contre lui tous les grands du royaume, & s'empara de Soiſſons, de Sens & de pluſieurs autres places conſidérables. Henri, abandonné de preſque tout le monde, fut obligé de paſſer en Normandie, & d'implorer la protection du Duc Robert, dit *le Diable*, qui lui

fournit des troupes & de l'argent. Conſtance fit la paix à ſon grand regret, & alla mourir de chagrin au château de Melun, le 25 de juillet 1032.

CONSTANCE DE CASTILLE, Reine de France, eſt nommée *Béatrix* par les Eſpagnols, *Marie* par quelques-uns, & *Marguerite* ou *Elizabeth* par d'autres. Elle étoit fille ainée d'Alfonſe VIII, Roi de Caſtille, & de Bérengere de Barcelone, ſa premiere femme, & fut mariée à notre Roi Louis VII, dit *le Jeune*, en 1154, après que ce Prince eut quitté Eléonore, Ducheſſe de Guienne. Elle mourut en couches, au bout de ſix ans de mariage, & fut enterrée à S. Denis.

CONSTANCE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, étoit fille de Louis VI, & ſœur de Louis VII, Rois de France. Elle prit deux alliances, l'une en 1140, avec Euſtache de Blois, qui fut couronné Roi du vivant de ſon pere, & mourut avant ce Prince; l'autre avec Raimond VI, Comte de Toulouſe. Elle mourut en 1176.

CONSTANCE DE FRANCE, fille de Philippe I, fut mariée avant 1211, à Hugues, Comte de Troyes, dont elle fut ſéparée, en 1214, ſous prétexte de parenté, puis à Boëmond I, Prince d'Antioche.

CONSTANCE, fille de Roger I, Roi de Sicile, épouſa, dans un âge fort avancé, l'Empereur Henri VI, bâtard de Roger, en 1185. Quelque juſtes que fuſſent ſes prétentions ſur le royaume de Sicile, Tancrede les lui diſputa les armes à la main. Ayant été priſe par les Salernitains, elle fut arrêtée par ſon compétiteur, qui ne la relâcha qu'avec peine, à la priere du Pape Céleſtin III. Elle mourut en 1198, laiſſant le Pape Innocent III tuteur de ſon fils Frédéric.

CONSTANCE, Reine d'Aragon, fille de Mainfroi, bâtard de l'Empereur Frédéric II, & femme de Pierre III, Roi d'Aragon, vivoit vers l'an 1284. Cette Princeſſe fit admirer ſa piété & ſa magnanimité en Sicile, dont elle étoit Souveraine; car ayant

délibéré avec les Magiſtrats de venger la mort funeſte de Conradin de Souabe par celle de Charles, Prince de Salerne, elle envoya dire à ce Prince, un vendredi matin, de penſer à ſon ame, & de ſe réſoudre à mourir de la même façon que Conradin étoit mort, c'eſt-à-dire ſur un échafaud; à quoi ce Prince répondit avec un courage admirable, que la mort lui ſeroit d'autant plus agréable, qu'elle lui devoit être donnée au même jour que Jeſus-Chriſt l'avoit ſoufferte. Cette pieuſe réponſe fut rapportée à la Reine, qui dit: » puiſque le Prince de Salerne accepte ſi vo» lontiers la mort, à cauſe de ce jour, je veux auſſi » lui pardonner pour l'amour de celui lequel en ce » jour ſouffrit la mort afin de nous racheter. « En effet, cette généreuſe Princeſſe lui donna la vie.

CONSTANCE. (*madame*) Son mari, Miniſtre du Roi de Siam, ayant été ſupplanté & mis à mort en 1688, par le Mandarin Pitracha, elle fut appliquée à la queſtion, qu'elle endura pluſieurs jours, ſans rien avouer de ce que l'on attendoit ou ſouhaitoit. On la jetta enſuite en priſon, où elle demeura quelques mois avec les fers aux mains & aux pieds. Au bout de ce temps, elle & ſa famille furent condamnées à l'eſclavage; & ce fut en cette malheureuſe qualité d'eſclave qu'on lui ôta ſes fers, & qu'on la mit hors de priſon.

Kempfer nous apprend qu'en 1690, madame Conſtance & ſon fils alloient mendier de porte en porte, ſans que perſonne osât intercéder pour eux. Dans la ſuite, elle ſe trouva dans une condition plus ſupportable; car, en 1719, elle fut honorée de la Surintendance des confitures du Roi. Elle étoit née à Siam de parents honorables; & en ce temps-là elle étoit fort eſtimée à la cour & dans la ville pour ſa ſageſſe & ſon humanité, tant envers les Siamois, qu'envers les étrangers, qu'elle étoit toujours prête à aider, quand ils ſe trouvoient dans l'embarras, ou qu'ils avoient à ſouffrir des vexations des grands.

CONSTANTIN, (*la*) Sage-femme de Paris, dont

dont parlent Gui-Patin, dans ſes Lettres, & Bayle à l'article de ce Médecin, peut être miſe au nombre des fameux ſcélérats du dernier ſiecle. Elle faiſoit ſon principal métier d'accoucher avant terme les filles à qui les malheureux progrès d'une paſſion criminelle faiſoient craindre le déshonneur. Cette Conſtantin fut pendue, par Arrêt du Parlement, au mois d'août 1660, à la Croix du Trahoir.

CONSTANTINE, femme de l'Empereur Maurice, miſe à mort avec ſes trois filles, par les ordres du tyran Phocas, en 603.

CONTARIN, (*Séraphine*) Dame de Veniſe, & Religieuſe dans la même ville, ne fut pas moins illuſtre par toutes les vertus du cloître, que par une grande connoiſſance des langues, un ſavoir profond, & une mémoire heureuſe. Elle a écrit des Lettres en italien-toſcan & en latin.

CONTI, (*Louiſe-Marguerite de Lorraine, Princeſſe de*) étoit fille du Duc de Guiſe, ſurnommé *le Balafré*, & naquit, en 1582, du mariage de ce Seigneur avec Catherine de Cleves. On ne ſait rien de particulier touchant la vie de cette illuſtre Dame, ſinon qu'elle épouſa le Prince de Conti en 1605. Devenue veuve en 1615, elle cultiva les belles-lettres, & ne paſſa guere de jours ſans conſacrer quelques moments à la lecture. Le goût qu'elle y prit inſenſiblement lui fit naître l'envie d'écrire auſſi quelque choſe. Elle ſe plaiſoit à faire des vers; & la plupart des Savants lui dédioient leurs ouvrages. C'eſt un malheur qu'il ne nous reſte de ſa façon qu'un *Roman Royal* ou *Aventures de la Cour*, publié en 1620, ſous le nom du ſieur de *Pilouſt*. On ne connoît guere aujourd'hui cet ouvrage que ſous le titre des *Amours d'Henri IV*, qui ſe trouve dans la Bibliotheque de Campagne, ſous un ſtyle plus correct & plus moderne. La Princeſſe de Conti mourut en 1631, à l'âge de quarante-neuf ans.

CONTI. (*Anne-Marie Martinozzi, Princeſſe de*) *Voyez* ANNE-MARIE, *&c.*

qu'il n'y avoit point de Rabbin qui la ſurpaſſât ; & pour le grec, elle le poſſédoit ſi parfaitement qu'elle n'auroit pu le mieux ſavoir quand elle auroit vécu à Athenes, même du temps de Démoſthene. C'eſt de quoi on ne peut douter après les ſavantes Lettres qu'elle a écrites dans ces deux langues, & que l'on conſerve précieuſement dans la bibliotheque de Veniſe. A une ſi parfaite connoiſſance des langues, elle joignit une ſolide vertu ; & elle n'avoit pas encore onze ans qu'elle fit vœu d'une virginité perpétuelle. L'Hiſtorien de ſa Vie raconte que ce qui la porta à faire ce vœu, fut l'exemple du bienheureux de Gonzague, dont elle lut un jour la Vie. Elle vit que ce jeune homme s'étoit conſacré à Dieu dès ſes premieres années ; elle voulut l'imiter ; & bientôt après elle choiſit pour ſon directeur le Pere Charles-François Boſellus de la Compagnie de Jeſus, homme d'une profonde piété, & d'une ſcience conſommée.

Notre illuſtre ſavante fit bientôt ſuccéder à l'étude des langues celle de la philoſophie & de la théologie. Elle eut pour maître en philoſophie Charles Rainaldini, célebre Profeſſeur de Padoue, lequel a donné au public trois excellents ouvrages de mathématiques ; les deux premiers imprimés à Florence en 1665 ; & le dernier imprimé à Padoue en 1684. Son maître en théologie fut Hyppolite Marchet, Prêtre de l'Oratoire. Elle ne ſongeoit qu'à ſe perfectionner dans la ſcience de la religion, lorſque ſes parents lui propoſerent un mariage avantageux ; mais elle ne voulut point les écouter ; & pour mettre fin à leurs ſollicitations, elle leur déclara le vœu qu'elle avoit fait. Ce moyen lui fut néanmoins inutile ; on écrivit en Cour de Rome, & on la fit relever de ſon vœu par un bref du Pape. Cornara n'eut pas plutôt vu le bref, que, ſaiſie de frayeur, elle demeura comme immobile, & s'évanouit. Quand elle fut revenue de cet état, elle forma la réſolution de s'engager, par des vœux,

à obſerver dans le monde la regle de S. Benoît, & à porter ſous ſes habits celui de l'ordre. L'exécution ſuivit de près le deſſein. Hélene écrivit à l'Abbé du monaſtere de S. George de Veniſe, qu'elle avoit quelque choſe d'importance à lui communiquer. Cet Abbé nommé *Corneille Codaninus*, & un des plus ſavants Bénédictins de ſon temps, s'étant rendu auprès d'elle, crut devoir conſentir à la demande qu'elle lui fit de recevoir ſes vœux en qualité d'oblate de l'ordre de S. Benoît. Ses parents n'eurent pas plutôt nouvelle de ce qu'elle venoit de faire qu'ils tenterent toutes ſortes de moyens pour l'ébranler & lui faire changer de réſolution ; mais voyant que tous leurs efforts étoient inutiles, ils ſe retrancherent à lui demander qu'elle vécût au moins dans la maiſon paternelle, au milieu de la famille ; ce qu'ils obtinrent enfin. Elle pratiqua, dans la maiſon de ſon pere, les plus grandes auſtérités ; & non-contente de porter le cilice & les chaînes de fer, elle vivoit dans une pauvreté extrême, ſe privoit des choſes les plus néceſſaires, & fuyoit toutes les occaſions de paroître, ne cherchant qu'à être cachée. Elle ſavoit ſept ſortes de langues : elle poſſédoit la philoſophie, la théologie, les mathématiques, la muſique, & joignoit à tout cela une ſolidité & une juſteſſe d'eſprit qu'on cherche ſouvent en vain dans bien des Savants.

Un mérite ſi rare l'expoſoit à une infinité d'occaſions, où l'amour-propre auroit beaucoup trouvé à gagner ; mais elle évitoit ces occaſions, comme autant de pieges dangereux. Quelque ſoin cependant qu'elle eût de chercher l'obſcuriré, ſes parents firent tant par leurs inſtances qu'elle ne put éviter la mortification de recevoir le bonnet de Docteur ès arts, qui lui fut offert par l'Univerſité de Padoue. L'Hiſtorien décrit ici toutes les circonſtances de cette cérémonie, où la nouveauté du ſpectacle attira un nombre infini de perſonnes de tous états, de tous âges & de toutes conditions. Ce fut dans

la Cathédrale de Padoue que ſe paſſa cette grande action, où notre illuſtre Savante donna de nouvelles preuves de ſa ſcience & de ſa profonde érudition. Voici le précis du formulaire de ſa réception, comme on le trouve dans les Actes de l'Univerſité de Padoue.

» Nous ſiégeants dans le tribunal de l'Univerſité de » Padoue, reconnoiſſons que noble fille Hélene-Lu- » crece Cornara poſſede les ſciences & les belles-let- » tres à un ſi haut point, qu'elle mérite d'avoir place » parmi les Docteurs de cette Univerſité; & pour cela, » nous la recevons maîtreſſe ès arts libéraux, & la » reconnoiſſons telle, au nom du Pere, & du Fils, » & du Saint-Eſprit. Fait & paſſé à Padoue, le 25 » de juin 1678, dans l'égliſe Cathédrale de la même » ville, parce que les ſalles du college n'ont pu ſuf- » fire à l'affluence du monde. «

L'Univerſité vouloit auſſi donner à Hélene Cornara le bonnet des Docteurs en Théologie; mais le Cardinal Barbarigo, alors Evêque de Padoue, s'y oppoſa. Cette ſavante & pieuſe fille mourut, le 26 de juillet 1684, âgée de trente-huit ans, & fût enterrée dans l'égliſe de ſainte Juſtine, où ſon pere, qui étoit Procurateur de S. Marc, c'eſt-à-dire qui occupoit la premiere charge de la république de Veniſe après la dignité de Doge, lui fit faire un tombeau de marbre.

CORNÉLIE, Dame Romaine, fille de Cinna; qui la donna pour femme à Jules-Céſar. Sylla, mortel ennemi de Cinna, fit tout ce qu'il put pour engager Céſar à répudier Cornélie, & le dépouilla même de ſes charges & de ſes biens pour l'y faire conſentir. Céſar ne voulut jamais faire cet affront à une femme qu'il aimoit tendrement, & qui méritoit ſon amour. Lorſqu'elle mourut, vers l'an 46 avant J. C., il fit lui-même ſon oraiſon funebre.

CORNÉLIE, (*Maximille*) Vierge Veſtale chez les Romains, fut une des victimes des extravagances de Domitien. Ce barbare Empereur, dans la penſée ridicule d'illuſtrer ſon regne, fit accuſer Corné-

lle d'entretenir un commerce de galanterie avec Céler, Chevalier Romain. Sans autre forme de procès il la condamna au ſupplice des Veſtales criminelles. » Quoi ! Céſar, s'écria-t-elle, me déclare » inceſtueuſe, moi dont les ſacrifices l'ont fait triom» pher ? « Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, & qu'en y deſcendant ſa robe fut accrochée, elle ſe retourna & ſe débarraſſa tranquillement. Le bourreau voulut alors lui préſenter la main, elle en eut horreur, & rejetta l'offre, comme ſi elle n'eût pu l'accepter ſans ternir la pureté dont elle faiſoit profeſſion; & ſe ſouvenant juſqu'à la fin de ce qu'exigeoit d'elle la plus ſévere bienſéance, elle eut ſoin de tomber modeſtement. *Voyez l'article* VESTALES.

CORNÉLIE, Dame Romaine, de la famille des Scipion, & la cinquieme femme du grand Pompée, ne fut pas moins illuſtre par ſon mérite que par ſa beauté. Plutarque, dans le vieux français d'Amyot, va nous le faire connoître. » Pompeïus, » dit-il, retournant en la ville, épouſa Cornélia, » la fille de Metellus Scipion, non fille, ains de » n'agueres demeurée veuve de Publius Craſſus, » le fils, qui fut occis par les Parthes, auquel elle » avoit été mariée la premiere fois. Cette Dame » avoit beaucoup de graces pour attraire un homme » à l'aimer, outre celles de ſa beauté; car elle étoit » honnêtement exercitée aux lettres, bien appriſe » à jouer de la lyre, & ſavante en la géométrie; » & ſi prenoit plaiſir à ouïr propos de la philoſo» phie, non point en vain & ſans fruit. Mais, qui » plus eſt, elle n'étoit point pour tout cela ni fâ» cheuſe ni glorieuſe, comme le deviennent ordi» nairement les jeunes femmes qui ont ces parties » & ces ſciences là. Davantage, elle étoit fille d'un » pere auquel on n'eût ſu que reprendre, ni quant » à la nobleſſe de ſa race, ni quant à l'honneur de » ſa vie. Toutefois les uns reprenoient en ce ma» riage que l'âge n'étoit point ſortable, parce que » Cornélia étoit jeune aſſez pour être plutôt mariée

» à ſon fils ; & les plus honnêtes eſtimoient qu'en » ce faiſant, il avoit mis à non-chaloir la choſe pu- » blique au temps qu'elle étoit en ſi grande affaire, » pour auſquels remédier elle-même l'avoit choiſi » comme Médecin, & s'étoit jettée entre les bras » de lui ſeul ; & cependant il s'amuſoit à faire no- » ces & fêtes, là où plutôt il devoit penſer que ſon » conſulat étoit une publique calamité, pour ce » qu'il ne lui eût pas été ainſi baillé extraordinaire- » ment à lui ſeul, contre la coutume & les loix, ſi » les affaires publiques ſe fuſſent bien portées. «

CORNIFICIA, ſœur du Poëte Cornificius, qui vivoit à Rome ſous l'empire d'Auguſte, ſe livra toute entiere à l'étude de la poéſie, » par la ſeule raiſon, » diſoit-elle, que la ſcience eſt l'unique choſe qui ne » ſoit point ſujette aux injures de la fortune. «

CORNUEL, (*madame*) la diſeuſe de bons mots, jouit d'une grande réputation dans le ſiecle dernier, par ſon eſprit, & par les agréments de ſa converſation. La Houſſaye nous apprend qu'elle s'appelloit *le Gendre*. Madame de Sévigné parle d'elle en pluſieurs endroits de ſes Lettres ; nous en tranſcrirons ici ce qui la concerne.

» Voici un bon mot de madame Cornuel, qui » a fort réjoui le parterre. M. Tambonneau le fils » a quitté la robe, & a mis une ſangle autour de » ſon ventre & de ſon derriere ; avec ce bel air » il veut aller ſervir ſur la mer : je ne ſais ce que » lui a fait la terre : on diſoit donc à madame Cor- » nuel qu'il s'en alloit à la mer : *hélas !* dit-elle, » *eſt-ce qu'il a été mordu d'un chien enragé ?* Cela » fut dit ſans malice ; c'eſt ce qui a fait rire extrê- » mement.

» Madame Cornuel voyoit madame de Lionne » avec de gros diamants aux oreilles ; & en ſa pré- » ſence même elle dit : *il me ſemble que vos gros* » *diamants ſont du lard dans la ſouriciere.*

» Elle parloit l'autre jour des jeunes gens, & » diſoit qu'*il lui ſembloit qu'elle étoit avec des morts.*

» *parce qu'ils ſentoient mauvais, & ne parloient* » *point.*

» On parloit de la Comteſſe de Fieſque ; elle » diſoit *que ce qui conſervoit ſa beauté, c'eſt qu'elle* » *étoit ſalée dans la folie.*

» La Comteſſe (de Fieſque) maintenoit l'autre » jour à madame Cornuel que Combourg n'étoit » point fou ; madame Cornuel lui dit : *bonne Com-* » *teſſe, vous êtes comme les gens qui ont mangé de* » *l'ail.*

» (En parlant du Coadjuteur.) Je n'ai jamais vu » perſonne entendre ſi parfaitement la raillerie. » Nous penſons que M. de V*** ne l'entend pas » ſi bien, lui qui, à ce que dit madame Cornuel, » *a mis un bon Suiſſe à ſa porte ;* c'eſt qu'on aſſure » qu'il a donné une belle maladie à ſa femme.

» Madame Cornuel étoit l'autre jour chez B***, » dont elle étoit maltraitée ; elle attendoit à lui par- » ler dans une anti-chambre, qui étoit pleine de » laquais. Il vint une eſpece d'honnête homme, qui » lui dit qu'elle étoit mal dans ce lieu-là. *Hélas !* « dit-elle, *j'y ſuis fort bien ; je ne les crains point* » *tant qu'ils ſont laquais.* «

Madame Cornuel mourut, en 1693, âgée de quatre-vingt-ſept ans.

CORRON, (*madame*) ſage-femme & Auteur d'une *Diſſertation en forme de lettre ſur l'accouche-ment*, imprimée en 1757.

COSME, femme qui, ſuivant le ſcholiaſte d'Apollonius, entreprit d'écrire une Hiſtoire d'Egypte ; c'eſt tout ce qu'on en ſait.

COSNARD, (*mademoiſelle*) Elle étoit de Paris, & a donné, en 1650, une tragédie intitulée : *les chaſtes Martyrs*. On n'en ſait rien de plus.

COSTA, (*Marguerite*) native de Rome, a vécu dans le XVIIe ſiecle. Elle » avoit, dit le Pere » Meneſtrier, Jéſuite, du génie & du talent pour » la poéſie, & prépara, pour le Roi de France, » une fête à cheval, en forme de carrouſel & de

» ballet. Le ſujet de cette fête étoit un défi d'A-» pollon & de Mars. « L'exécution de ce deſſein ayant paru trop difficile, on lui préféra l'Orphée, qui fut repréſenté en 1647. On ne laiſſa pas de faire imprimer cette Fête de la ſignora Coſta, avec ſes autres poéſies, qu'elle dédia au Cardinal Mazarin.

COSTE-BLANCHE, (*Marie de*) née à Paris dans le ſeizieme ſiecle. Elle poſſédoit parfaitement les langues ſavantes, & cultivoit l'étude des mathématiques & de la philoſophie. C'eſt à ſon goût pour cette derniere ſcience qu'on eſt redevable d'une traduction de trois Dialogues Eſpagnols, ſur la nature de la terre, du ſoleil, & de toutes les choſes qui ſe font ou apparoiſſent dans l'air, par Pierre Meſſia.

COURTENAI. (*Catherine de*) *Voyez* CATHERINE DE COURTENAI.

COURTIN, (*madame*) femme de mérite, contemporaine de M. de Voltaire, qui la loue, dans ſa *Pandore*, de la maniere la plus flatteuſe pour une perſonne de ſon ſexe. Voici ſes propres paroles: » Madame *Courtin*, femme de tête ſans entêtement. «

CRATÉA, mere de Périandre, tyran de Corinthe. Elle ſe prêta, dit-on, au commerce inceſtueux qu'entretint long-temps ſon fils avec elle; d'autres diſent qu'elle fut la premiere à le lui propoſer. Quoi qu'il en ſoit, ce Périandre, qui fut d'ailleurs le bourreau de ſa femme, le fléau de ſa famille, & l'oppreſſeur de ſes peuples, eſt compté parmi les ſept ſages de la Grece.

CRATÉSIPOLIS, Reine de Sicyone, fut redevable à ſa valeur de la conſervation de ſes Etats, après la mort d'Alexandre ſon époux. S'étant miſe à la tête des ſoldats qui lui étoient demeurés fideles, cette héroïne marcha fiérement contre les révoltés, en fit pendre trente ou quarante des plus mutins, & rétablit le calme dans ſon royaume.

CRENNE, (*Eliſene de*) demoiſelle de Picardie, a traduit les quatre premiers livres de l'Enéide,

qu'elle dédia à François I. On a d'elle encore un ouvrage intitulé *les Angoiſſes douloureuſes qui procedent d'Amour*, avec un Diſcours ſur l'amour.

CRÉTHÉIS, femme d'un Roi de Theſſalie, nommé *Acaſte*, étant devenue amoureuſe de Pélée, qui venoit d'épouſer une belle Princeſſe nommée *Erigone*, & l'ayant vainement ſollicité de répondre à ſa paſſion, elle fit accroire à Erigone que Pélée étoit ſur le point de ſe marier avec une Princeſſe qu'il aimoit paſſionnément, ce qui cauſa tant de chagrin à cette jeune femme qu'elle ſe fit mourir de déſeſpoir. Créthéis, ne ſe croyant pas encore aſſez vengée, accuſa ſon amant d'avoir voulu la ſéduire; & le crédule Acaſte condamna ſur le champ Pélée à être expoſé aux centaures; c'étoit, ſelon la fable, des monſtres moitié hommes & moitié chevaux, & pour parler plus vrai, d'excellents cavaliers d'un Roi voiſin, avec qui celui de Theſſalie étoit en guerre. Pélée alla les combattre, revint victorieux, & fit mourir Acaſte & ſon épouſe.

CREUSE, fille de Créon, Roi de Corinthe. *Voyez ce qu'on en dit à l'article* MÉDÉE.

CREUSE, fille de Priam, & femme d'Enée, que ce pieux chef des Troyens fugitifs perdit ou laiſſa ſe perdre, en ſe ſauvant de l'embraſement de Troye.

CRITHÉIS, mere du célebre Homere, qu'elle eut, dit-on, d'un commerce criminel avec Méon, ſon oncle & ſon tuteur, & dont elle accoucha ſur les bords du fleuve Mélès.

CROIX, (*Jeanne-Ignès de la*) Religieuſe du Mexique, très-connue en Eſpagne par ſes Poéſies ſavantes & ſpirituelles.

CROTILDE, COSILDE *ou* DODE, Reine de France, femme de Thierry II, nous eſt entiérement inconnue. On ſait ſeulement qu'elle fut inhumée à S. Waaſt d'Arras, où le fut auſſi depuis le Roi ſon époux, fondateur de cette abbaye.

CUNEGONDE, Impératrice, illuſtre par ſes

vertus & par ſa chaſteté, étoit fille de Sigefroi, premier Comte de Luxembourg, & femme de l'Empereur Henri II, avec lequel elle vécut en perpétuelle virginité. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1024, elle ſe retira dans un monaſtere de filles qu'elle avoit fondé, & y finit ſes jours dans les exercices de toutes les vertus chrétiennes.

CUNITZ, (*Marie*) native de Siléſie, peut aller de pair avec les plus grands hommes qu'ait produit l'Europe au ſiecle dernier. Elle avoit appris les langues avec une facilité merveilleuſe, & ſavoit l'allemand, le polonois, le françois, l'italien, le latin, le grec & l'hébreu. Les autres ſciences ne lui avoient pas coûté davantage. L'hiſtoire, la médecine, la peinture, la poéſie, la muſique, & les inſtruments n'avoient été pour elle que des jeux. Mais elle s'étoit appliquée plus particuliérement aux mathématiques, & ſur-tout à l'aſtronomie, dont elle avoit fait ſon étude principale. Les Tables aſtronomiques qu'elle mit au jour, & qui lui ont acquis une réputation infinie, ſont des témoins qui dépoſent encore aujourd'hui en faveur de ſon ſavoir & de l'étendue de ſon génie.

CURÉ. (*Madame*) *Voyez* BOURETTE.

CYNA, fille de Philippe II, Roi de Macédoine, & ſœur d'Alexandre le Grand, donna pluſieurs preuves d'un courage héroïque, qui paroiſſoit héréditaire dans ſa famille. Elle commanda des armées & remporta pluſieurs victoires.

CYNISCA, fille d'Archidamus, Roi de Sparte, & ſœur d'Agis, & d'Ageſilas, vivoit environ 440 ans avant J. C. Elle fut la premiere de ſon ſexe qui entra dans la carriere des jeux olympiques, & qui y remporta le prix de la courſe : les Lacédémoniens lui érigerent une ſtatue dans leur ville.

CYRE. (*Sainte*) *Voyez* MARANE.

CYTHÉRIS, comédienne à Rome & courtiſanne, ces deux profeſſions étant inſéparables alors. Elle fut aimée de Marc-Antoine.

CYZ, (*Marie de*) née à Leyde, en 1656, de parents nobles & Calviniſtes, qui lui firent épouſer, à dix-neuf ans, un Gentilhomme fort riche, nommé *de Combe*. En étant demeurée veuve au bout de deux ans de mariage, elle vint en France avec le frere de ſon mari; & peu de temps après, ayant connu les erreurs qu'elle avoit ſucées avec le lait, elle en fit abjuration à Paris. Sa famille, irritée de cette démarche, lui refuſa toutes ſortes de ſecours; enſorte qu'elle étoit à la veille de manquer même de pain, ſi le Curé de S. Sulpice, ſur la paroiſſe duquel elle demeuroit, n'eût eu ſoin de pourvoir à ſa ſubſiſtance. Après quelques années d'une vie cachée & retirée, Dieu inſpira à cette pieuſe étrangere de retirer chez elle les filles & femmes pécheresſes qui vouloient faire pénitence volontaire de leurs déréglements; &, en peu de temps, elle en forma une eſpece de communauté, qu'elle nomma *du bon Paſteur*. Le Seigneur ayant béni ſon œuvre, il fallut penſer à avoir une maiſon plus étendue. Le Roi, averti de cet heureux ſuccès, donna en 1688 une maiſon ſiſe au fauxbourg S. Germain, rue Chaſſemidi, qui appartenoit à un Calviniſte qui s'étoit retiré du royaume, ajoutant une ordonnance de quinze cens livres pour les réparations. C'eſt-là que madame de Combe eut la conſolation de voir ſous ſa conduite une centaine de filles pénitentes, qu'elle gouverna ſagement juſqu'à ſa mort arrivée le 16 de juin 1692, n'étant âgée que de trente-ſix ans. Son inſtitut s'eſt répandu en pluſieurs villes de France, & il y en a trois maiſons dans Paris.

DAC

DABENTONE, (*Jeanne*) l'une des chefs des hérétiques appellés *Turlupins*, qui parurent en France dans le XIVe ſiecle, leſquels alloient nuds, & imitoient en tout l'impudence des Cyniques. On en brûla un grand nombre à Paris, entr'autres cette Dabentone, dont parle Gaguin dans ſa Vie de Charles V.

DACIER, (*Anne le Févre, plus connue ſous le nom de madame*) étoit fille du célebre Tannegui le Févre, & de Marie Olivier, & naquit à Saumur en 1651. Elle étoit âgée de dix à onze ans, lorſque ſon pere, qui profeſſoit les belles-lettres dans cette même ville, prit le deſſein de la faire étudier; & voici quelle en fut l'occaſion. Il avoit un fils qu'il inſtruiſoit avec grand ſoin, & auquel il donnoit ordinairement des leçons de grammaire dans la même chambre où la jeune demoiſelle le Févre travailloit en tapiſſerie. Quelque diſpoſition qu'eut l'écolier, il lui arrivoit quelquefois d'héſiter, lorſque ſon pere l'interrogeoit; & ſouvent ſa ſœur, qui paroiſſoit uniquement occupée de ſon aiguille & de ſes ſoies, lui ſuggéroit fort à propos les réponſes aux queſtions les plus embarraſſantes. Il n'en fallut pas davantage à M. le Févre pour lui faire découvrir les véritables talents de ſa fille, & pour l'engager à les cultiver. Quelque goût qu'elle ait eu dans la ſuite pour les lettres, elle avoue qu'alors elle eut un ſecret dépit de s'être ainſi décelée elle-même; & ce que peut avoir de plus remarquable un tel aveu, où certain rafinement de vanité auroit trouvé ſon compte dans une perſonne moins ſincere & moins modeſte, c'eſt qu'elle convenoit auſſi qu'une partie de ſon dépit venoit du retranchement des amuſements de ſon âge & de ſon ſexe, que les ouvrages d'une demoiſelle lui per-

mettoient auparavant ſous une mere tendre, & que l'aſſiduité à l'étude lui interdit auſſi-tôt ſous un pere vigilant.

M. le Févre, après lui avoir enſeigné les élémens de la langue latine, l'appliqua au grec, où elle fit de très-grands progrès; & il la perfectionna de telle ſorte dans la connoiſſance de l'une & l'autre langue, qu'au bout de huit ans elle ſe vit en état d'étudier ſans le ſecours d'aucun maître. Libre alors de penſer pour elle-même, & de ſuivre les lumieres de la raiſon, plutôt que les impreſſions de l'autorité; quelque déférence qu'elle eut pour un pere auſſi reſpectable, elle prenoit quelquefois la liberté de n'être pas d'accord avec lui. La traduction de Quint-Curce par le fameux Vaugelas en eſt un exemple ſenſible. M. le Févre, ainſi que la plupart du monde en ce temps-là, admiroit cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de notre langue. Sa fille n'en étoit pas ſi contente, & trouvoit que le traducteur employoit ſouvent des tours peu naturels & peu français.

M. le Févre étant mort en 1673, ſur le point de partir pour Heidelberg, où l'Electeur Palatin (Charles-Louis) l'appelloit, ſous des conditions très-avantageuſes, & où ſa fille devoit l'accompagner, elle vint à Paris, & s'y fixa. Elle y publia, pour premier ouvrage, une édition des Poéſies de Callimaque, avec les ſcholies Grecques, une verſion latine, & ſes notes critiques. Elle la dédia à M. Huet, alors ſous-Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, & qui avoit communiqué à mademoiſelle le Févre neuf épigrammes de ce Poëte, non encore imprimées, dont elle enrichit ſa nouvelle édition. Elle ne diſſimule point dans ſa préface, que certains Savants avoient peine à deviner le motif qui avoit porté M. le Févre à élever ſa fille dans l'étude des belles-lettres, au lieu de l'occuper aux travaux ordinaires de ſon ſexe. Elle leur répond en peu de mots, qu'en cela ſon pere n'avoit eu autre choſe en vue que

de faire enſorte qu'il y eût au monde une fille qui pût un jour leur reprocher à eux-mêmes leur négligence & leur pareſſe à cultiver la littérature. Cette édition de Callimaque ne parut qu'en 1675, chez Cramoiſy, en un volume *in-4°*. Voici comme en parle l'Abbé Gallois, dans ſon Journal des Savants du onzieme mars de la même année : » de quatre » cens ouvrages différents que la république des let- » tres doit aux femmes ſavantes, & qu'un curieux » a pris plaiſir de ramaſſer ſoigneuſement, il n'y » en a pas de plus hardi que celui-ci. Il ne faut ſor- » tir ni du royaume, ni de Paris même, pour ſa- » voir qu'il y a des dames qui écrivent avec la der- » niere délicateſſe. Ce n'eſt plus une choſe rare que » d'en voir qui entendent le latin, & qui écrivent » avec une pureté digne de l'ancienne Rome. Mais » mademoiſelle le Févre a peu de compagnes de ſon » application à la langue grecque. Nous lui devons » Callimachus dans toute la beauté dont il eſt ca- » pable, &c. « L'Epître dédicatoire de mademoiſelle le Févre, ſa Préface & ſes Notes ſur ce Poëte Grec, ont été réimprimées, en 1697, à Utrecht, dans le Callimaque de Grévius, en deux volumes *in-8°*.

Ce coup d'eſſai, qui eût fait beaucoup d'honneur à un homme conſommé dans les lettres, donna une grande idée de mademoiſelle le Févre. Le Duc de Montauſier, qui préſidoit alors à l'éducation du Dauphin, voulut abſolument qu'elle entrât en ſociété avec pluſieurs Savants qu'il avoit chargés du ſoin de faciliter à ce jeune Prince la lecture des anciens auteurs Latins, en y joignant une interprétation ou paraphraſe des endroits les plus difficiles, avec des notes courtes, préciſes & dégagées de toute érudition ſuperflue. Quelque réſiſtance que mademoiſelle le Févre oppoſât à un pareil engagement, que ſa modeſtie naturelle lui faiſoit paroître bien au-deſſus de ſes forces, il fallut enfin qu'elle y prît, pour ſa part du travail, quatre auteurs Latins à

éclaircir par de nouveaux commentaires ; & elle choisit ces quatre Historiens, Florus, Dictys de Crete, Aurélius Victor & Eutrope.

Feu M. Bayle, dans ses Nouvelles de la république des Lettres (octobre 1684), observe » que la » plupart de ceux qui avoient été chargés de don- » ner ces commentaires, n'ont fourni leur tâche » que lorsqu'il n'a été plus temps de l'employer à ce » à quoi on la destinoit, mais que mademoiselle le » Févre surpassa tous les autres en diligence, & » gagna le pas à je ne sais combien d'hommes qui » tendoient au même but ; son Florus ayant été im- » primé dès l'an 1674 ; « le Dictys le fut en 1680 ; l'Aurélius Victor en 1681, & l'Eutrope en 1683. » Ainsi, ajoute M. Bayle, voilà notre sexe hautement » vaincu par cette illustre Savante, puisque, dans le » temps que plusieurs hommes n'ont pas encore pro- » duit un auteur, elle en a publié quatre ; ce qui ne l'a » pas empêché de publier d'autres livres. « Son Epître dédicatoire, sa Préface & ses Notes sur Dictys ont été réimprimées en 1702, dans l'édition d'Amsterdam, *in-4°* & *in-8°*, procurée par les soins de M. Smids : M. Pitiscus a inséré dans son édition d'Aurélius Victor, faite à Utrecht, en 1696, *in-8°*, tout ce que mademoiselle le Févre avoit donné dans la sienne sur cet Historien. Son Florus & son Eutrope ont été réimprimés en Angleterre, *in-8°* ; le premier en 1602, le second en 1705. On peut dire qu'en travaillant sur ces quatre auteurs elle a suivi exactement les vues de M. de Montausier, par rapport à la précision & à la netteté qui regnent, soit dans les paraphrases, soit dans les notes qu'elle a jointes au texte de ces Historiens.

Mademoiselle le Févre ayant appris que la Reine de Suede (Christine), qui ne la connoissoit que sur le bruit de la renommée, avoit conçu de l'estime pour elle & pour ses ouvrages, prit la liberté de lui envoyer son Callimaque & son Florus, accompa-

gnés d'une belle Lettre latine. Cette Princeſſe l'en remercia par une autre écrite en français, datée du 21 mai 1678, où elle lui marquoit combien un tel préſent lui avoit fait paſſer d'agréables heures. » Par quel charme ſecret, lui diſoit-elle entre plu- » ſieurs autres choſes obligeantes, avez-vous ſu ac- » corder les muſes avec les graces ? Si vous pouviez » attirer la fortune à cette alliance, ce ſeroit un aſ- » ſortiment preſque ſans exemple, & auquel on ne » pourroit rien ſouhaiter de plus ; ſi ce n'eſt la con- » noiſſance de la vérité, qui ne peut être cachée long- » temps à une fille qui peut s'entretenir avec les ſaints » auteurs, dans leurs langues naturelles. « Quelques années après, la Reine de Suede, pleine d'admiration pour un mérite dont on ne voyoit guere d'exemple que dans cette Princeſſe même, invita, par une ſeconde Lettre, mademoiſelle le Févre à ſe rendre auprès d'elle à Rome, où elle lui promettoit un établiſſement des plus conſidérables. Mais cette ſavante fille, peu ſenſible aux fortunes les plus brillantes, demanda d'être diſpenſée de ce voyage, en expoſant avec autant de force que de modeſtie les juſtes raiſons qui l'empêchoient d'accepter des offres ſi honorables.

Tant d'ouvrages ſi utiles & ſi promptement exécutés, ſoutenus du crédit de M. de Montauſier, protecteur déclaré des gens de lettres, valurent à mademoiſelle le Févre pluſieurs gratifications du Roi, leſquelles, en 1685, furent ſuivies d'une penſion réglée. Dès 1681 elle avoit donné à ce Duc des marques publiques de ſa reconnoiſſance, en lui dédiant les poéſies d'Anacréon & de Sapho, accompagnées d'une traduction françaiſe, & de curieuſes remarques ſur le texte de ces deux Auteurs, imprimées à Paris, chez Thierry, *in*-12. Elle a ſi bien ſu faire ſentir en français le tour naïf & les graces ſingulieres de ces petites odes, qui ne ſont que des expreſſions vives & naturelles d'un cœur livré

aux plaiſirs de l'amour & de la table, que ſa traduction, quoiqu'en proſe, l'emporte, au jugement des connoiſſeurs, ſur toutes les traductions en vers qu'on en a publiées. M. de la Motte la regarde comme un » ouvrage tout fait par l'Amour, « & imagine ſur cela une fiction des plus flatteuſes pour la traductrice, s'il eſt permis de hazarder ce terme. Il en fait le ſujet d'une petite Ode qu'il lui adreſſe, dont voici les premiers vers :

Savante Dacier, cet ouvrage
Où le galant Anacréon
Parle ſi bien notre langage,
Paroît en vain ſous votre nom.

L'amour lui ſeul a ſu le faire ;
Et ce Dieu m'en a fait ſerment.
Voici comme il conte l'affaire ;
Vous l'en déſavouerez, s'il ment, &c.

Ce jugement de M. de la Motte s'accorde parfaitement avec celui du quatrieme Journal de 1682. » Comme la Grece n'a jamais rien eu de plus ga» lant ni de plus poli que les poéſies de Sapho & » d'Anacréon, nous pouvons dire que la France n'a » guere vu rien de plus juſte que cette traduction ; » tant par la délicateſſe avec laquelle mademoiſelle » le Févre a imité dans cette copie la naïveté preſ» que inimitable de l'original, que par le ſecret » qu'elle a ſu trouver la premiere de faire paſſer » dans une proſe fidelle toutes les graces que l'on » trouve dans les vers grecs. « On a réimprimé en Hollande, *in-12*, cette traduction d'Anacréon, en y joignant à la fin les notes latines de feu M. le Févre.

Mademoiſelle le Févre conçut enſuite le deſſein de travailler ſur une bonne partie des pieces de théatre qui nous reſtent des Grecs & des Latins. Elle donna

pour échantillon trois comédies de Plaute, l'*Amphitrion*, l'*Epidicus* & le *Rudens*, ou l'*Heureux Naufrage*, traduites en français, avec des remarques & un examen de chaque piece ſuivant les regles du théatre. Elle dédia cet ouvrage à M. Colbert, qui l'honoroit de ſa protection; & il fut imprimé en 1683, chez Thierry, en trois volumes *in*-12. Ces trois comédies ont été réimprimées à Amſterdam, en 1719, conjointement avec les dix-ſept autres pieces de Plaute, traduites par M. de Limiers. Mademoiſelle le Févre n'a rien oublié pour conſerver dans ſa traduction le caractere du Poëte Latin, qui conſiſte principalement dans la vivacité du dialogue, & dans certaines plaiſanteries qu'elle a ſu rendre en français par d'heureux équivalents.

Si Plaute lui offrit à cet égard des difficultés, elle n'en trouva pas de moins embarraſſantes dans la traduction d'Ariſtophane, dont elle donna deux comédies, le *Plutus* & les *Nuées*, qu'on n'avoit jamais traduites en français, & qui parurent avec ſes remarques & ſes examens, en 1684, chez Thierry, en un volume *in*-12. On peut regarder cet ouvrage comme le plus hardi & le plus épineux qu'elle eût entrepris juſqu'alors, ſans en excepter même ſon Callimaque, rien n'étant plus difficile que de traduire en français avec juſteſſe des comédies du caractere de celles d'Ariſtophane, & de répandre ſur une ſemblable verſion aſſez d'agrément & de ſel pour faire goûter ce Poëte en France au bout de deux mille ans.

Elle fut aſſociée cette même année à l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Dès l'année précédente elle avoit épouſé l'illuſtre M. Dacier, qui, dans le commerce de M. le Févre, dont il avoit été diſciple à Saumur, avoit puiſé ce goût & ce talent pour les lettres auxquels le public eſt redevable de tant de ſavantes productions.

Ils partirent pour le Languedoc en 1684. Le principal motif de ce voyage étoit le déſir qu'avoit madame Dacier de connoître plus particuliérement la famille de ſon époux. Mais elle y conſomma une affaire bien plus importante, dont elle avoit formé à Paris le premier deſſein. Il s'agiſſoit de rentrer dans la communion Romaine ; c'eſt ce qu'ils firent enfin à Caſtres l'un & l'autre, vers le milieu de l'année 1685, après les réflexions les plus ſérieuſes, & pluſieurs mois avant qu'il fut queſtion de révoquer l'édit de Nantes.

Madame Dacier, à ſon retour de Languedoc, reprit ſes exercices littéraires, que ſon voyage avoit interrompus. Il étoit naturel qu'après avoir traduit avec tant de ſuccès les plus belles comédies d'Ariſtophane & de Plaute, elle prêtât le même ſecours à celles de Térence. Une ſeule conſidération combattoit dans ſon eſprit l'idée d'une pareille entrepriſe. Un homme d'érudition & de piété, par la verſion qu'il avoit donnée de trois de ces comédies, avoit enlevé les ſuffrages. Il paroiſſoit difficile, dans la prévention où le public ſe trouvoit ſur cette verſion, de lui perſuader qu'il n'étoit pas impoſſible de mieux réuſſir. Cependant madame Dacier, qui ſentoit mieux que perſonne toute la perfection où certains ouvrages pouvoient être portés, & qui, dans les plus eſtimés, ſavoit remarquer des défauts qui échappoient au reſte du monde, réſolut d'eſſayer au moins en ſon particulier ce qu'elle pourroit par rapport à un Auteur ſi digne de nos ſoins. Dans cette vue, elle ſe levoit tous les jours à quatre heures, & travailloit toute la matinée, avec tant d'application, qu'en quatre mois elle vint à bout d'achever la traduction des quatre premieres comédies de Térence. Mais l'ayant relue à tête repoſée, elle en fut ſi peu ſatisfaite, & la trouva ſi peu conforme au génie de l'Auteur, que de dépit elle jetta tout au feu. Comme elle ne pouvoit pourtant abandonner ſon deſſein, elle

ne s'occupa, pendant trois mois entiers, qu'à relire ſans ceſſe ſon original, & ſe transformer, pour ainſi dire, en lui; après quoi, s'étant remiſe à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur, elle fit une ſeconde traduction, ſi différente de la premiere, que ceux de ſes amis qui étoient le plus préoccupés en faveur de l'ancienne verſion, tomberent d'accord qu'elle n'oſeroit plus ſe montrer auprès de la ſienne. Leur ſentiment fut juſtifié par l'approbation que reçut cet ouvrage, imprimé à Paris, en 1688, chez Thierry, en trois volumes *in-12*, & réimprimé à Roterdam, en 1717. Il eſt ſurprenant qu'un ſi grand nombre de ſavants critiques, qui ſe ſont exercés ſur Térence, y aient encore laiſſé à madame Dacier des découvertes à faire. Les plus importantes conſiſtent en divers changements qu'elle a faits au texte, pour la diviſion des actes qu'on avoit ſouvent mal partagés; & ces changements ont été confirmés par deux manuſcrits de la bibliotheque du Roi, qu'on ne lui a communiqués qu'après l'impreſſion de cet ouvrage.

Pendant le cours de cette impreſſion, M. Ménage, qui avoit eu autrefois une grande conteſtation avec l'Abbé d'Aubignac, au ſujet de l'*Heautontimorumenos* de Térence, ayant appris que madame Dacier, après avoir examiné tous les écrits concernant cette diſpute, n'étoit pas de ſon avis, ſe détermina à faire réimprimer pour la troiſieme fois ſon Diſcours ſur Térence, avec des corrections & des additions, & à le dédier à Madame Dacier, dans l'eſpérance de l'attirer à ſon parti. » Je crois, dit-il dans l'Averti»tiſſement, avoir bien établi toutes mes opinions. » J'avoue pourtant qu'il y a un argument contre » moi, auquel je ne puis répondre : c'eſt l'autorité » de madame Dacier. Je ſuis accablé de cette auto» rité : & ſi cette illuſtre perſonne, après avoir » vu cette derniere édition de mon ouvrage, per» ſiſte à être contre moi, je ceſſerai moi-même

» d'être pour moi. « Il ne paroît pas que les raiſons ni les compliments de M. Ménage aient fait revenir madame Dacier de ſon ſentiment.

Cela n'empêcha pas que M. Ménage, quelque temps après, c'eſt-à-dire en 1690, ne lui dédiât un ſecond livre, ſous le titre d'*Hiſtoria Mulierum Philoſopharum*, (Hiſtoire des Femmes Philoſophes,) lequel fut d'abord imprimé à Lyon en un volume *in-12*, & l'a été depuis une ſeconde fois dans la belle édition de Diogene Laërce, publiée à Amſterdam, en 1692, *in-4°*. Il qualifie madame Dacier du titre de la plus ſavante femme qui ſoit & qui fut jamais: *Fœminarum, quot ſunt, quot fuere, doctiſſima*, & obſerve que perſonne ne doit être ſurpris qu'il lui dédie un ouvrage de cette nature, puiſque Diogene Laërce lui en a donné l'exemple, en adreſſant ſon Hiſtoire des Philoſophes à une femme.

Ces deux livres de M. Ménage ne ſont pas les ſeuls que l'on ait dédiés à madame Dacier. Les étrangers ont voulu partager cet honneur avec les Français. En effet, le Marquis d'Orſi, en 1703, lui dédia ſes Réflexions ſur la Maniere de bien penſer du P. Bouhours, écrites en italien, & imprimées à Bologne, *in-8°*, ſous ce titre : *Conſiderationi ſopra un famoſo Libro franzeſe intitolato &c.*; ouvrage dans lequel il établit en quelque ſorte madame Dacier l'arbitre de la diſpute.

Quelque parfaite que fut l'union entre M. & madame Dacier, elle n'avoit point encore paru dans leurs écrits : chacun travailloit en particulier ; mais ils réunirent leurs travaux en faveur d'un ouvrage que leur propoſa le Premier Préſident de Harlai, avec lequel ils étoient en grande liaiſon. Ce fut une Traduction françaiſe des Réflexions morales de l'Empereur Marc-Antonin. Il s'y appliquerent donc en commun ſous ſes yeux, s'étant retirés, pour être moins diſtraits, dans ſon agréable maiſon du Meſnil-Montant, où il venoit de temps en temps ſe-

dier le progrès & le ſuccès du travail. Cette Traduction, accompagnée de Remarques, fut en état de voir le jour, en 1691, chez Barbin, en deux volumes *in*-12. Elle eſt précédée d'une Vie de Marc-Antonin, recueillie de divers Auteurs de l'antiquité, & adreſſée à M. de Harlai. On fit à Amſterdam une ſeconde édition de ce livre en 1710.

Ils entreprirent encore de concert un ſecond ouvrage, preſque auſſi épineux, mais de bien plus longue haleine; c'étoit de traduire en français les Vies des hommes illuſtres de Plutarque, & de les éclaircir par des commentaires. Des ſix premieres qui parurent chez Barbin, en 1694, *in*-4°, madame Dacier en a traduit deux. Il eſt difficile, diſent les Auteurs du Journal des Savants de 1720, de qui nous empruntons cet article, de diſtinguer celles qui lui appartiennent véritablement; & M. Dacier, qui juſqu'ici en a fait un ſecret, a eu le plaiſir de les voir attribuer toutes ſix à ſon épouſe, par différentes perſonnes, dont les conjectures, ſans éclaircir l'énigme, prouvent quelque choſe de plus merveilleux & de plus honorable pour l'un & l'autre; une uniformité de penſées & de ſentiments, ſi parfaite, qu'elle a paſſé juſqu'au ſtyle.

De nouveaux projets formés de part & d'autre, leur firent interrompre ce grand ouvrage. Madame Dacier, qui, dès ſa plus tendre jeuneſſe, & ſous la conduite d'un pere paſſionné pour la belle antiquité, s'étoit familiariſée avec la poéſie d'Homere, & avoit conçu pour ce Poëte la plus haute eſtime, entreprit d'en faire connoître plus particuliérement les beautés à ſes compatriotes, en le traduiſant en Français. De toutes les verſions qu'on en avoit publiées en cette langue, à peine s'en trouvoit-il une ſeule que l'on pût lire ſans dégoût. Elle travailla la ſienne avec tant d'application, pendant quinze ou ſeize ans, qu'elle parvint enfin à donner, en 1711, la Traduction de l'Iliade, accompagnée de Remarques

ques très-utiles pour l'intelligence parfaite du Poëte Grec. Si le génie particulier de la langue françaiſe ne lui a pas toujours permis de rendre exactement toutes les beautés de ſon original, elle a ſu lui en prêter de nouvelles en beaucoup d'endroits ; &, toute compenſation faite, on peut dire qu'Homere n'y a rien perdu.

Quoique l'Iliade françaiſe eût reçu les applaudiſſements des perſonnes d'érudition & de goût pour le chef-d'œuvre des anciens, elle ne gagna pas également les ſuffrages d'un autre ordre de Savants, toujours en garde contre les préjugés de l'autorité, & déterminés à ne décider du mérite des ouvrages d'eſprit, que ſur certaines regles qu'ils tirent d'une exactitude ſcrupuleuſe, dont l'enthouſiaſme poétique croit être en droit de s'affranchir. Cette préciſion géométrique ſuſcita contre l'Iliade d'Homere diverſes critiques, dont les principales furent celles de M. de la Motte, imprimées, en 1714, à la tête de ſa nouvelle Iliade en vers ; & la Diſſertation critique de M. l'Abbé Terraſſon, publiée en 1715, en deux volumes *in-12*.

D'un autre côté, les partiſans d'Homere ne demeurerent pas dans le ſilence. On vit paroître coup ſur coup pluſieurs apologies de ce Poëte, l'une de M. Boivin le cadet, en 1715 ; l'autre du P. Hardouin, de la même année ; une troiſieme anonyme, ſous le titre d'*Homere vengé*, ſans compter quelques autres écrits, tels que l'*Homere en arbitrage*, & l'*Examen pacifique de M. Fourmont*, dans leſquels on s'efforçoit de concilier les deux partis. Madame Dacier répondit à M. de la Motte par un volume intitulé, *des Cauſes de la corruption du goût*, où elle avoit raſſemblé ce qui pouvoit contribuer à la juſtification d'Homere attaqué vivement par le Poëte Français. Après une pareille réponſe, imprimée chez Rigaud en 1715, elle ne crut pas en devoir une particuliere au livre de M. Terraſſon.

L'Odyſſée d'Homere, qui devoit ſuivre de près l'Iliade, ne fut publiée qu'en 1716. L'affliction vive que reſſentit madame Dacier de la perte d'une fille unique très-aimable, & qui faiſoit toute ſa conſolation, eut la meilleure part à ce long retardement, comme elle l'annonce elle-même à la fin de la Préface de ſon Iliade, en déclarant que, frappée du coup funeſte qui l'accable, elle ne peut rien promettre d'elle, & n'a plus de force que pour ſe plaindre. La traduction de l'Odyſſée, accompagnée de remarques, fut imprimée chez Rigaud en trois volumes *in-12*, comme l'Iliade.

Au commencement de la ſavante préface qu'on lit à la tête de cette traduction, madame Dacier avertit qu'elle ſe réſervoit à traiter de l'art du Poëme épique dans une Diſſertation à part, où elle ſe propoſoit de raſſembler les principales regles de ce poëme; de découvrir les véritables fondements de ces regles, & d'en faire l'application; mais que des raiſons, dont elle n'informera point le public, de peur qu'il ne l'accuſât de vanité, quelque exempte qu'elle ſoit naturellement de ce vice, l'ont obligée à changer ſon plan. » On m'a fait voir, (continue-» t-elle) que le lieu le plus naturel & le plus propre » pour cette Diſſertation étoit la Préface même de » l'Odyſſée, afin que ceux qui liront Homere dans » ma traduction, aient ſous la main tous les ſecours » néceſſaires pour le lire avec plus d'utilité & plus de » plaiſir..... J'ai obéi. « Cette déférence étoit bien dûe au juſte diſcernement du grand Prince de qui venoit un pareil avis. C'étoit M. le Dauphin Duc de Bourgogne, qui honoroit d'une attention particuliere les ouvrages de madame Dacier.

Vers la fin de cette même préface, on trouve quatre pages qui regardent M. l'Abbé Terraſſon. » Voilà, » (dit madame Dacier en la terminant) toute la ré-» ponſe que ce grand critique aura de moi. Un autre » combat m'appelle; il faut réfuter l'Apologie que le

» R. P. Hardouin, un des plus ſavants hommes du » ſiecle, vient de faire de ce Poëte. Qui l'auroit cru, » (pourſuit-elle) qu'après avoir combattu les cen- » ſeurs d'Homere, je duſſe prendre les armes contre » un de ſes apologiſtes? C'eſt à quoi je vais travail- » ler; ma réponſe ne ſe fera pas long-temps atten- » dre; & j'oſe eſpérer que les amateurs d'Homere, » ou plutôt les amateurs de la raiſon, la verront » avec quelque plaiſir. « Cette réponſe parut en effet quelques mois après, chez Coignard, en un petit volume *in-12*, ſous ce titre: *Homere défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin*, ou *Suite des Cauſes de la corruption du goût*. On peut dire que c'eſt la circonſtance la plus ſinguliere qu'il y ait eu dans toute la diſpute concernant ce Poëte Grec.

Madame Dacier comptoit de finir là ſa carriere; cependant, lorſqu'elle donna une ſeconde édition de l'Iliade, en 1719, elle y joignit quelques réflexions ſur la premiere partie de la Préface que M. Pope avoit publiée au commencement de ſa Traduction de l'Iliade en vers anglois. Ces réflexions tendent à relever quelques mépriſes & quelques contradictions de ce nouveau traducteur, au ſujet des divers jugements qu'il porte ſur le mérite d'Homere.

Après tant d'ouvrages ſi utiles à la république des lettres, madame Dacier avoit réſolu de ne continuer ſon commerce avec les Muſes, que pour ſon uſage particulier. De ſi ſages & ſi doux projets le trouverent dérangés par une paralyſie, dont elle fut attaquée au mois de mai 1720. Quoique l'eſprit n'en eût rien ſouffert, il fallut ſuſpendre ce qu'il auroit demandé, & céder aux beſoins du corps, en ſe livrant à une longue ſuite de remedes. Ils parurent la ſoulager d'abord; mais au bout d'environ trois mois, elle fut frappée d'une ſeconde attaque, plus violente que la premiere, & qui l'enleva, le 17 d'août, âgée de ſoixante-huit ans.

Si madame Dacier a fait grand honneur à ſon ſexe & à ſa nation, par tant d'excellents ouvrages, on peut dire que rien ne lui en a fait davantage à elle-même, que le témoignage rendu à ſon mérite dans un édit authentique du mois de janvier de la même année, pour réunir à la charge de M. l'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi, celle de Garde des livres du cabinet du Louvre, dont M. Dacier eſt actuellement revêtu. Par cet édit, S. M. ne s'eſt pas contentée de conſerver à M. Dacier toutes les prérogatives de ſa charge durant ſa vie; les mêmes avantages s'y trouverent auſſi réſervés à madame Dacier, au cas qu'elle eût ſurvécu à ſon époux; & cette diſpoſition ſans exemple eſt juſtifiée par des traits à la gloire de cette illuſtre Savante, qui font bien voir que rien de ce qui la regarde ne peut être tiré à conſéquence.

Parmi ceux des amis de la défunte qui ont répandu des fleurs ſur ſon tombeau, nul ne s'en eſt acquitté d'une maniere plus noble & plus touchante que M. l'Abbé Fraguier dans ſa belle Elégie latine, qu'il adreſſa à M. Dacier, ſur la mort de ſon incomparable épouſe. C'eſt une piece achevée en ſon genre, & digne du ſiecle d'Auguſte, ſur-tout la deſcription que le Poëte fait de l'arrivée de madame Dacier aux Champs Elyſées, où elle eſt d'abord reçue par l'ombre de ſa chere fille, puis par celle d'Homere, qui la comble de louanges. Cet endroit préſente une image ſi vive & ſi intéreſſante, qu'il eſt impoſſible de le lire ſans en être véritablement attendri.

On trouve à la fin de cette Elégie, imprimée chez Coignard, l'épitaphe de madame Dacier, compoſée par M. de la Monnoye, en ſix vers, où il a renfermé avec beaucoup d'art les principales circonſtances d'une vie ſi précieuſe aux gens de lettres.

DALET, (*madame la Comteſſe*) eſt auteur d'une

petite piece en vers qui a pour titre : *la Calomnie confondue.* On ne ſait aucune particularité ſur la vie de cette dame. Elle eſt de la fin du ſiecle dernier.

DALILA, femme du fameux Samſon, dont parle l'Ecriture. Plus attachée à ſon pays qu'à ſon époux, elle trahit celui-ci, dont elle ſut arracher, à force de careſſes, le ſecret qui devoit lui faire perdre ſes forces prodigieuſes ; c'étoit de lui couper les cheveux. Elle les lui coupa elle-même, & le livra dans cet état aux Philiſtins, ſes ennemis mortels.

DAMARIS, Athénienne, qu'on a cru femme de S. Denis l'Aréopagite, fut convertie par ſaint Paul.

DAMATRION, Lacédémonienne, qui tua ſon fils de ſa propre main, parce qu'il s'étoit comporté lâchement dans la guerre entre les Spartes & les Meſſéniens. On mit ſur ſon tombeau une épitaphe grecque, qu'on a ainſi traduite en vieux français :

Damattion tua ce gendarme fugitif,
Combien qu'il fût ſorti de ſon ventre fidelle,
Et puis le vint jetter dans ce vallon chetif,
Comme du tout indigne, & de ſa ville & d'elle.

DAMBROWKA, fille de Boleſlas, Duc de Bohême, ayant été mariée, en 965, à Miciſlas I, Duc de Pologne, engagea ſon époux à embraſſer la Religion Chrétienne, qu'elle profeſſoit, & à l'établir dans ſes Etats. Miciſlas reçut le baptême ; & ſon exemple fut ſuivi de la plupart des Polonois, qui juſqu'alors avoient adoré les Dieux du paganiſme.

DAMERON. (*Elizabeth Plazet de*) Nous avons dit ailleurs qu'un Gentilhomme Anglois, nommé *Thomas Osby*, étant à Paris, s'introduiſit dans la maiſon d'une dame veuve qui avoit une fille de vingt-deux ans, très-bien faite & de beaucoup d'eſprit, nommée *Elizabeth Plazet de Dameron.* Il eut de fréquentes converſations avec cette fille, & ſut ſi bien gagner

ſon cœur qu'elle ne lui refuſa rien ; & au moyen d'une promeſſe de mariage, il vécut avec elle pendant un mois, avec toute la liberté que donne le Sacrement. Ce temps étant écoulé, Osby témoigna qu'il ſouhaitoit avec paſſion pouvoir accomplir ſa promeſſe ; mais qu'il lui falloit faire auparavant un voyage à Londres, pour obtenir le conſentement de ſa mere, & donner ordre aux affaires de ſa maiſon. Il partit ; mais dès qu'il fut à Londres il oublia bientôt ſa maîtreſſe, & ne ſongea plus à revenir. Mademoiſelle Dameron, après lui avoir écrit pluſieurs lettres ſans en recevoir de réponſes, vit qu'elle étoit trompée ; ſon dépit lui ſuggéra de paſſer en Angleterre avec un frere qu'elle avoit, qui étoit plus jeune qu'elle. Osby, inſtruit de ſon arrivée à Londres, quitta la ville, & alla voyager dans diverſes provinces du royaume. Mademoiſelle Dameron, ne trouvant point ſon infidele, réſolut d'aller demander juſtice à la Reine Elizabeth. Elle s'habilla le plus proprement qu'elle put, & alla à Vithéal ſe préſenter à la Reine. Sa beauté lui ouvrit un chemin à travers la foule. Quand elle fut près d'Elizabeth, elle ſe mit à genoux, & lui dit qu'elle demandoit juſtice. On lui demanda qui elle étoit, quel tort on lui avoit fait ? Elle raconta toute l'affaire à la Reine, juſqu'à lui dire qu'Osby avoit abuſé d'elle ſous la foi d'une promeſſe de mariage. » Mais que ferez-vous, lui répondit la Reine, s'il » refuſe de vous épouſer, & que les loix du Royaume » ne puiſſent pas l'obliger à le faire ?..... Il faut » donc, repliqua-t-elle, que je me déguiſe en » homme, & que, ne pouvant être ſa femme, je ſois » ſa meurtriere ; car j'ai de ſi fortes raiſons de me » venger de ſa perfidie, que je le pourſuivrai juſqu'aux » portes de l'enfer..... Vous croyez donc, dit » la Reine, que la virginité eſt d'un ſi grand prix » qu'elle ne peut être vengée que par la mort de » celui qui vous l'a ravie ? Mais, ſi cela eſt vrai

» d'une ſimple bourgeoiſe, que ſeroit-ce en la per-
» ſonne d'une Reine?..... Madame, répondit la
» Dameron, à l'égard de la conſcience envers Dieu
» & de l'honneur parmi les hommes, nous ſommes
» toutes égales..... Mais, reprit la Reine, quand on
» a une fois perdu ſa virginité, c'eſt ſans retour; &
» il n'y a plus de remede..... Si mon malheur veut
» que je ne ſois plus vierge, je ſuis du moins toujours
» Elizabeth. « Tous les courtiſans, dit le politique Léti, admirerent la ſubtilité de cette fille, & le coup qu'elle portoit à la Reine, par l'équivoque de ſon nom, comme ſi elle eût voulu dire que ſi elle n'étoit pas vierge, elle étoit pourtant toujours la même Elizabeth; mais elle vouloit dire ſans doute, qu'elle n'étoit pas plus vierge que la Reine Elizabeth: on crut que la Reine l'avoit ainſi compris, ſur ce qu'elle rompit d'abord ce diſcours, & dit à la demoiſelle: » votre bel eſprit mérite qu'on faſſe
» quelque choſe pour vous; j'aurai ſoin de votre
» perſonne & de votre affaire. « La Reine n'eut pas plutôt dit ces paroles qu'elle entra dans ſa chambre, le Comte d'Eſſex lui donnant la main ſelon la coutume: elle parla de cette affaire à pluſieurs juges, qui lui dirent que cette demoiſelle n'étoit pas bien fondée dans ſa prétention, n'ayant ni témoins, ni preuves, ni promeſſe par écrit: » N'im-
» porte, répondit Elizabeth, ſes preuves ſont ſur
» ſon viſage, dans ſes yeux & dans ſes diſcours. « Elle manda enſuite la mere d'Osby, qui fut enchantée de l'eſprit & des graces de mademoiſelle Dameron, & conſentit avec joie à ce qu'elle fût unie à ſon fils. Elle lui écrivit pour cet effet en Ecoſſe, où il s'étoit retiré; mais lorſqu'il reçut la lettre il étoit malade à l'extrêmité. Sa mere, peu de temps après, apprit qu'il étoit mort. Pour dédommager mademoiſelle Dameron, on lui aſſigna quinze cens livres de penſion ſur les biens d'Osby.

DAMIGELLE TRIVULCE. *Voyez* TRIVULCE.

DAMIGELLE DE SAINT-ANGE. *Voyez* SAINT-ANGE.

DAMO, fille ſage, vertueuſe, de beaucoup d'eſprit, & dont l'hiſtoire vante à regret la prudence & la diſcrétion, eut pour pere le fameux Philoſophe Pythagore, qui lui confia en mourant ſes ſecrets & ſes écrits, avec défenſe de jamais les divulguer. Damo ſe trouva dans la derniere miſere; & pouvant tirer une groſſe ſomme d'argent des livres de Pythagore, elle aima mieux ſupporter ſon indigence que de manquer à ce qu'elle avoit promis à ſon pere. Elle mourut dans le célibat.

DANAÉ, fille de Léontium, courtiſanne Athénienne, ne nous eſt connue que par Athénée. Elle ſuivit la profeſſion de ſa mere, & devint, dit Bayle, concubine de Sophron, Gouverneur d'Epheſe. Elle s'inſinua auſſi dans les bonnes graces de Laodice, juſqu'à être ſa confeillere & la confidente de tous ſes ſecrets. Ayant ſu que Laodice vouloit faire mourir Sophron, elle lui fit ſigne de ſe retirer. Il comprit le péril dont elle l'avertiſſoit, & il fit ſemblant d'avoir oublié quelque choſe, ſans quoi il ne pouvoit pas répondre ſur la matiere qu'on donnoit à examiner. Il obtint du temps pour rappeller ſes idées; mais il ne comparut plus; il ſe ſauva de nuit à Corinthe. Laodice n'eut pas plutôt découvert que Danaé avoit été cauſe de cette évaſion qu'elle la condamna à être précipitée. Danaé, ſachant le péril qu'elle couroit, fut aſſez fiere pour ne vouloir rien répondre aux queſtions de Laodice; mais elle ne fut pas muette en allant au ſupplice; il lui échappa des murmures très-inſolents contre la Divinité.

DANEMARCK, (*Anne de*) Ducheſſe de Saxe. *Voyez* ANNE DE DANEMARCK.

DANTE, (*Théodore*) fameuſe Mathématicienne de Pérouſe en Italie, laquelle ayant appris les mathématiques de ſon pere, les enſeigna à un de ſes

neveux ; qui ſe rendit, comme elle, très-habile dans cette ſcience ſublime, ſur la fin du ſeizieme ſiecle.

DAPHNÉ, célebre Poëteſſe grecque du temps de la guerre de Troye. M. de Larrey, dans ſon Hiſtoire des Sept Sages, dit qu'Homere avoit tiré des Poéſies de cette Savante les plus grandes beautés de ſon Iliade & de ſon Odyſſée, & que l'ingrat avoit ſupprimé l'ouvrage de ſa bienfaictrice, mais ſans avoir pu cacher ſon larcin à la poſtérité.

DAURAT, (*Madeleine*) ſavante Françaiſe. *Voyez* DORAT.

DÉBORA, Prophéteſſe & Juge d'Iſraël, tient le premier rang parmi les femmes illuſtres dont l'Ecriture-ſainte nous a tranſmis les noms. Elle affranchit le peuple Hébreu de l'eſclavage des Chananéens, & le gouverna pendant quarante ans avec autant de gloire que de ſageſſe. » La merveille eſt, » dit le P. le Moine, & il faut l'ajouter ici pour » couronner ſa mémoire, qu'il ne s'eſt fait aucune » plainte, ni ne s'eſt remarqué aucune faute de » cette régence ; & l'Ecriture-ſainte, qui n'a pas » caché les manquements des Patriarches, & qui a » montré à la poſtérité la défiance de Moïſe & » d'Aaron, l'imprudence de Joſué, l'incontinence » de Samſon, la chûte de David, & les folies de » Salomon, n'a rien trouvé à dire en Débora, & » ne nous a laiſſé que ſes prophéties & ſes hymnes, que ſes loix & ſes victoires.

DÉBORA, femme de Rabbi-Joſeph Aſcaliel, Juif Romain, vivoit au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. Cette femme s'étant appliquée à la poéſie italienne, traduiſit quelques pieces hébraïques en italien, comme l'*Habitation des Demandants* de R. Moïſe de Riéti ; ouvrage moral imprimé à Veniſe en 1602 & 1609. Elle traduiſit auſſi en vers italiens quelques autres opuſcules du même Rabbin.

DÉIDAMIE, fille de Lycomede, Roi de l'iſle de Scyro, fut, ſelon la fable, aimée d'Achille, le plus vaillant des Grecs, que ſa mere Thétis avoit fait cacher dans cette cour, ſous un habit de fille, pour le garantir de la mort dont les deſtinées le menaçoient à la guerre de Troye.

DÉIPHILE, mere de Diomede, l'un des plus fameux héros de la guerre de Troye, étoit fille d'Adraſte, Roi d'Argos, & femme de Tydée.

DÉMÉTRIADE, Dame Romaine qui vivoit dans le Ve ſiecle de l'égliſe. Pour ſe ſouſtraire à la fureur des Goths, qui ravageoient l'Italie, elle s'enfuit en Afrique avec ſa mere Julienne, & Proba, ſon aïeule. Etant arrivée à Carthage, elle fut ſi touchée d'un diſcours de S. Auguſtin, ſur la virginité Chrétienne, qu'elle réſolut de l'embraſſer. On a des Lettres de S. Jérôme, de S. Auguſtin & du Pape Innocent I, adreſſées à cette Dame, pour la confirmer dans ſa pieuſe réſolution.

DÉMODICE, Reine de Theſſalie, qui conçut une paſſion criminelle pour Phryxus ſon neveu. Cet autre Joſeph, n'ayant point voulu conſentir à ce qu'elle exigeoit de lui, fut accuſé par Démodice du crime dont elle étoit coupable; & le Roi, nommé *Cretée*, le condamna à mort. Mais ayant reconnu l'innocence du jeune Prince, il fit mourir la Reine en ſa place.

DÉMODICE. Son article peut ſervir de preuve à l'opinion de ceux qui prétendent qu'on trouve à-peu-près les mêmes hiſtoires chez les différents peuples. Critolaüs, citoyen de Tégée en Arcadie, & frere de Démodice, revenoit dans ſa patrie vainqueur des trois Damoſtrates, dont l'un étoit l'amant de ſa ſœur. Celle-ci n'eut pas plutôt appris la victoire de Critolaüs, que s'abandonnant aux larmes & au déſeſpoir, elle lui fit mille reproches d'avoir tué ſon amant; mais Critolaüs, indigné de la voir ſeule pleurer ce qui faiſoit la joie de tout le monde,

lui plongea ſon épée dans le ſein. On ſait que le jeune Horace à Rome ne traita pas autrement ſa ſœur, dans une circonſtance tout-à-fait ſemblable.

DÉMONICE, jeune fille Ephéſienne, qu'un excès de coquetterie & d'avarice rendit coupable de la plus infâme trahiſon. Brennus, Prince des Gaulois, aſſiégeant Epheſe, elle s'offrit de la lui livrer s'il vouloit lui donner les colliers, les braſſelets, & les autres joyaux des dames de cette ville. Brennus accepta le marché. Lorſqu'il fut maître d'Epheſe il commanda à ſes ſoldats de jetter à Démonice tous les joyaux d'or qu'ils avoient; & le nombre en fut ſi prodigieux qu'elle fut enſevelie toute vive ſous les parures qu'elle avoit tant déſirées.

DÉMOPHILE, Sybille de Cumes. *Voyez* AMALTHÉE.

DENYS, (*madame*) niece de M. de Voltaire, tient un des premiers rangs parmi les perſonnes ſavantes de ſon ſexe. De toutes les faveurs qu'elle a reçues de la nature, la plus honorable pour elle & la plus avantageuſe, eſt de poſſéder dans le plus grand Poëte de notre ſiecle, non pas un oncle, mais un bienfaiteur, un pere.

DESCARTES, (*Catherine*) niece du fameux René Deſcartes, ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſon ſavoir; ce qui fit dire fort ingénieuſement que l'eſprit du grand René étoit tombé en quenouille. Elle écrivoit avec beaucoup de naturel & de délicateſſe, auſſi-bien en vers qu'en proſe. Le Recueil des vers choiſis par le P. Bouhours, & les Poéſies de madame la Comteſſe de la Suze offrent quelques-unes de ſes pieces. Elle étoit liée très-étroitement avec mademoiſelle de Scudéri, l'honneur & l'admiration de ſon ſexe. Elle mourut en 1706.

DESCHAMPS, (*Madeleine*) mere de Louis Servin, Avocat-Général au Parlement de Paris, ſous Henri III, tient un rang diſtingué parmi les femmes ſavantes du ſeizieme ſiecle. Les langues

grecque & latine lui étoient preſque auſſi familieres que la françaiſe, comme on n'en ſauroit douter par les poéſies qu'elle fit dans ces trois langues en l'honneur de François Baudouin, fameux Juriſconſulte.

Nous n'oublierons pas une autre DESCHAMPS, qui fut Religieuſe à Port-Royal, ſous le nom de *Jeanne de ſainte Aldegonde des Landes*, de qui l'on a pluſieurs Lettres écrites en 1665. Elle étoit ſœur de M. Deſchamps, ſieur des Landes, Gentilhomme du pays de Caux en Normandie.

DES HOULIERES, (*Antoinette du Ligier de la Garde, Dame*) dont les poéſies ſont connues de tout le monde, naquit à Paris d'une famille noble, ſous le regne de Louis XIII, en 1638. Sa beauté la rendit recommandable : ſon eſprit ſe trouva capable d'apprendre tout ce qu'il lui plut de ſavoir. Elle profita de cet avantage, & acquit en peu de temps la connoiſſance des langues latine, italienne & eſpagnole. Elle s'attacha ſur-tout à l'étude de la langue françaiſe & des regles de notre poéſie. Ses parents la marierent fort jeune, en 1651, à meſſire Guillaume de Lafon de Boiſguérin, Seigneur des Houlieres, Lieutenant Colonel du régiment de Condé, & depuis Lieutenant de Roi de Dourlens; & elle vécut avec lui dans une grande union. Les ſoins de ſon ménage, l'éducation de ſes enfants, & les grands voyages qu'elle fut obligée de faire ne l'empêcherent pas de s'adonner toujours aux belles-lettres, & ſur-tout à la poéſie. Elle a travaillé preſqu'en tous genres, depuis la chanſon juſqu'à la tragédie. Elle avoit l'eſprit aiſé, & ſublime en même temps. Son ſtyle étoit pur, naturel & châtié, ſes expreſſions auſſi nobles que ſes penſées.

Les plus anciens ouvrages qu'on ait de cette Savante, ſont de l'an 1658; mais ce qu'on eſtime le plus ſont ſes *Idylles* & ſes *Réflexions morales*. Elle fut reçue dans l'académie de Padoue en Italie, & dans celle d'Arles en Provence. Les louanges fines

& délicates qu'elle donna au Roi Louis XIV., dans pluſieurs de ſes ouvrages, lui firent obtenir de la libéralité de ce Prince une penſion de deux mille livres. Pendant un fort long-temps, elle ſe contenta de communiquer ſes ouvrages à ſes amis, qui les répandoient dans le public; mais, à la ſollicitation de ces mêmes amis, elle fit imprimer un volume de ſes poéſies, en 1688, avec une approbation générale de tout ce qu'il y avoit de gens de bon goût à la cour & à la ville. Elle ſe préparoit à en donner un ſecond, lorqu'elle mourut à Paris, le 17 de fevrier 1694, au commencement de la ſeconde année de ſon veuvage, âgée de cinquante-ſix ans.

DES HOULIERES, (*Antoinette-Thérèſe*) fille de la précédente, hérita d'une partie de ſes talents pour la poéſie, & s'acquit dans le monde quelque réputation. En 1695 elle publia le ſecond volume des poéſies de madame ſa mere, dans lequel elle inſéra quelques-unes des ſiennes. Elle avoit remporté, en 1687, le prix de poéſie de l'Académie Françaiſe. Elle mourut à Paris, le 9 d'août 1718, d'un cancer au ſein. M. Moreau de Montour, membre de l'Académie des belles-lettres, a fait ſon éloge dans une piece de vers, dont voici le commencement.

Des Houlieres n'eſt plus, cette digne héritiere
D'une illuſtre & ſavante mere;
Un mal preſque incurable en a borné le cours.
Onze luſtres au plus ont borné ſa carriere.
Autrefois dans mes vers ou tendres ou galants,
Je chantois ſes appas & ſes rares talents;
Mais, ſans avoir recours aux louanges profanes,
Ce n'eſt qu'un encens pur que je dois à ſes *mânes*, &c.

DES IARDINS, (*Madame*) Provençale. Elle vivoit dans le ſezieme ſiecle, & faiſoit aſſez bien des vers. On a de ſa façon pluſieurs pieces de poéſie,

& des ſonnets imprimés dans le Recueil des Œuvres de Joachim du Bellai.

DES JARDINS. (*Marie-Catherine*) *Voyez* VILLE-DIEU.

DES LOGES. (*Marie Bruneau*) *Voyez* LOGES. (*des*)

DESPINA-KHATUN, fille de Calojean, Empereur de Conſtantinople, & femme d'Uſſum-Caſſan, Roi de Perſe.

DEUTÉRIE, maîtreſſe, puis femme de Théodebert I, Roi de Metz, lequel en devint amoureux au château de Chevrieres en Languedoc, vers l'an 533; il l'engagea facilement à quitter, pour le ſuivre, un mari qu'elle avoit, & l'épouſa l'année ſuivante, quoiqu'il fût lui-même marié. Ce Prince eut Thibaud, ſon ſucceſſeur, & une fille appellée *Bertoare*; mais, ſes ſujets murmurant de ſon commerce avec Deutérie, il la renvoya ſept ans après à ſon premier époux, & reprit Wiſigarde, qu'il avoit répudiée pour l'amour d'elle.

DIANE, légitimée de France, Ducheſſe de Caſtres, d'Angoulême, douairiere de Montmorenci. Perſonne ne ſut allier tant de douceur avec tant de vivacité, tant de piété avec autant de charmes. Quel courage contre les revers! Modele de toutes les vertus ſociales, Diane naquit vers l'an 1539. Elle étoit fille de Henri II, & de Philippe duc, demoiſelle Piémontoiſe; d'autres diſent d'une bourgeoiſe de Langey, ville de Touraine renommée par ſes melons. Quelle que ſoit ſa naiſſance, elle ſe montra digne du premier trône de l'Univers. Sur la fin de 1552, ſon pere lui fit épouſer Horace Farnèſe, Duc de Caſtres, ſecond fils de Louis, Duc de Parme & de Plaiſance, que le Roi protégeoit contre toute la puiſſance de l'Empereur. Jamais union ne fut mieux aſſortie. Horace vivoit heureux dans les bras de ſon épouſe; mais la gloire, jalouſe de ſon bonheur, vint l'en arracher après ſix mois de mariage, & lui fit trouver la mort dans Hédin, où ce Prince s'étoit en-

fermé, ou plutôt enſeveli, avec l'élite de la nobleſſe. Il eſt aiſé de dépeindre la douleur d'une veuve de quatorze ans, qui perd ce qu'elle a de plus cher au monde.

A peine eut-elle donné trois ans à la mémoire de ſon époux, qu'on lui deſtina la main de François de Montmorenci, fils ainé du Connétable de ce nom. François aimoit la demoiſelle de Prienne, & ne vouloit point avoir d'autre épouſe. Son pere, favori & Miniſtre du Roi, après lui avoir repréſenté inutilement tous les avantages que cette alliance procuroit à leur maiſon, menaça de le déshériter, s'il perſiſtoit dans ſon premier attachement, & fit donner l'édit qui défend aux enfants de famille de ſe marier ſans le conſentement de leurs parents, avant l'âge de vingt-cinq ans. L'édit fut inutile, auſſi-bien que les menaces. François épouſa ſon amante; & le Connétable irrité la fit enlever & conduire dans un couvent. Les Théologiens conſultés furent favorables aux deux époux; mais le Pape, qui avoit beſoin de Henri II, n'oſa pas prononcer. François changea tout-à-coup de ſentiment; &, par l'injuſtice la plus criante, il déclara publiquement qu'il n'avoit jamais épouſé la demoiſelle. Dans une autre circonſtance, le Connétable auroit rougi de cette infâme conduite; mais le plaiſir d'obliger un Roi qui l'aimoit tendrement, & l'avantage qui réſultoit du mariage de ſon fils avec Diane, étoufferent dans ſon cœur la voix de la probité. Le contrat fut paſſé le 3 de mai 1557 à Villers-Coterets.

Diane, dans cette union, obéiſſoit à ſon pere; ſon inclination n'y avoit aucune part. En effet, comment aimer un homme qui l'avoit dédaignée, & qui ne revenoit à elle que par la plus noire infidélité? Cependant la vertu & les charmes de cette Princeſſe fixerent le cœur de Montmorenci; il aima ſa femme & en fut aimé. Ils étoient tous les deux au comble de la félicité, lorſque le Roi mourut en 1559. Quelque temps avant l'accident funeſte

qui termina ſa vie, il avoit accordé à ſon gendre la ſurvivance de Grand-Maître de ſa maiſon, que le Connétable poſſédoit, & le gouvernement de Paris; mais les Guiſe, tout-puiſſants ſous François II, & toujours ennemis des Montmorenci, lui enleverent la ſurvivance. Pour le dédommager, on lui donna le bâton de Maréchal de France; & même après la mort de ſon pere, arrivée en 1567, il auroit obtenu la dignité de Connétable, ſans ſon attachement pour les Châtillon. En 1572, le Maréchal de Montmorenci fut envoyé en Angleterre, en qualité d'Ambaſſadeur, & Catherine de Médicis le rappella pour être une des victimes de la S. Barthelemi; mais Diane, qui veilloit ſans ceſſe à la ſûreté de ſon époux, le preſſa de ſe retirer à Chantilli, la veille de cette horrible journée.

En 1574, Charles IX ſe mouroit, & le Duc d'Anjou, ſon heritier, étoit en Pologne. Catherine, craignant que ce Prince ne la dépouillât de ſon autorité par le conſeil des Montmorenci, rappella le Maréchal auprès d'elle. En vain Diane le conjura de ne point paroître à la Cour, & de ſe défier de Catherine; il ſe rendit à Vincennes, où il fut arrêté avec le Maréchal de Coſſé, ſon frere, par le Vicomte d'Auchi, & conduit à la Baſtille. Diane eſpéroit tout de la tendreſſe que le Duc d'Anjou, devenu Henri III, lui avoit toujours témoignée; mais ce Prince, obſédé par ſes mignons, ne penſoit que par eux, n'agiſſoit que par leurs mains. Damville, frere du Maréchal, étant tombé dangereuſement malade, ils profiterent de l'occaſion pour demander au Roi les biens des Montmorenci. Mais, comme ils craignoient que le Maréchal ne ſortît un jour de la Baſtille, & ne devînt Miniſtre & favori du Duc d'Alençon, héritier préſomptif de la couronne, dont il étoit aimé, ils réſolurent de s'en défaire. Le foible Monarque leur donna ſon conſentement; Souvré fut chargé de la commiſſion: on lui promit pour récompenſe la capitainerie du

bois de Vincennes. Souvré parut en apparence ſe prêter au complot ; mais c'étoit pour ſauver le Maréchal. Damville recouvra la ſanté, & parut en état de venger ſon frere ; le Duc d'Alençon ſe retira de la cour, réſolu de n'y rentrer que quand le Maréchal ſeroit en liberté. La cour effrayée, loua Souvré de ſa prudence, & voulut ſe faire un mérite auprès de Diane, en élargiſſant ſon mari. Diane s'apperçut du manege ; mais elle ſacrifia toujours ſes reſſentiments au bien de l'Etat. Elle ne jouit pas long-temps de la vue de ſon cher époux depuis ſa liberté ; il mourut le 5 de mai 1579. Tous les gens de bien mêlerent leurs larmes avec les ſiennes, & regretterent ſincérement un Prince qui, depuis ſon mariage avec Diane, c'eſt-à-dire pendant vingt-deux ans, s'étoit diſtingué par la conduite la plus honnête.

Après cette perte, la vie de Diane ne fut plus qu'un tiſſu de revers. Seule attachée à Henri III ſon frere, elle ne l'abandonna jamais dans ſes malheurs. Elle fit pluſieurs voyages pour rendre la paix à l'Etat. Ce fut elle qui, après la mort du Duc de Guiſe, négocia le traité d'union entre Henri III & le Roi de Navarre. Ce Prince, toujours dupé par la cour, & toujours ſur ſes gardes, avoit tant de confiance dans la bonne foi de la Maréchale, qu'il lui dit en la voyant : » Madame, ſi vous me » donnez votre parole que je ne dois avoir au» cun ſujet de défiance, & qu'on veut agir ſincé» rement avec moi, toutes ſtipulations ſont inutiles, » j'en crois plus à votre parole qu'à mille pages » d'écriture. «

Jacques Clément rendit inutiles les démarches de la Maréchale ; ce ſcélérat, comme on le ſait, aſſaſſina Henri III à S. Cloud. Diane, déſeſpérée de la mort de ſon frere, ſe confina dans le château de Chinon en Touraine, revêtue du duché d'Angoulême, dont elle héritoit par la mort du Roi. Cependant Henri IV lui demandoit ſes conſeils, &

en profitoit ; & lorſque ce Prince fut abſolu dans ſon royaume, il appella auprès de lui la Ducheſſe, & lui témoigna la plus ſincere eſtime. Le Comte d'Angoulême, ſon neveu, avoit eu part à la conſpiration du Maréchal de Biron, & à celle de la maiſon d'Entragues ; le Roi lui pardonna ſon crime en faveur de la Ducheſſe d'Angoulême. Elle demanda auſſi la permiſſion de faire inhumer le corps de Henri III, dépoſé à Compiegne, & celui de Catherine de Médicis, qui étoit à Blois. Le Roi conſentit qu'on amenât le corps de Catherine à S. Denis ; mais il craignoit que la vue de ſon prédéceſſeur ne rallumât les diviſions ; & comme l'on ſoupçonnoit pluſieurs Seigneurs, il dit pour raiſon à la Ducheſſe, qu'on lui avoit prédit » qu'il ſeroit enterré dix jours après » Henri III. « En 1610, Henri IV fut aſſaſſiné. La Ducheſſe s'adreſſa à la Régente pour obtenir les obſeques de Henri III, dont les funérailles furent célébrées quelques jours avant celles de ſon ſucceſſeur.

Louis XIII fut le ſeptieme Roi que la Ducheſſe d'Angoulême vit ſucceſſivement ſur le trône. Après tant de cataſtrophes, il ne pouvoit qu'être cher à la nation ; la Ducheſſe ſur-tout le regardoit avec une eſpece de ſaiſiſſement mêlé de crainte & de joie. Elle préſida à ſon éducation, & fut témoin des orages qui ſignalerent le commencement de ſon regne. Il triompha cependant ; & la Ducheſſe, au comble de ſa joie, ſe retira de la cour, dont ſon âge & ſes infirmités lui défendoient l'entrée. De tous ſes amuſements, elle ne regretta que la chaſſe, pour laquelle elle avoit une paſſion dominante. Pour les ſciences, elle les cultiva juſqu'à la fin de ſa vie. Peu de mois avant ſa mort, elle répétoit encore des ſcenes entieres d'une comédie où elle avoit joué un rôle à l'âge de douze ans. Tous les Hiſtoriens parlent avec éloge de ſa piété. Sa maiſon étoit ouverte aux bons Prédicateurs ; & pour les entendre, elle faiſoit aſſembler tout ſon monde & ſes connoiſſances. Enfin, après une

longue maladie, elle mourut à Paris, le 11 de janvier 1619, à l'âge de quatre-vingt ans, & fut enterrée dans l'égliſe des Minimes de la Place Royale, en une chapelle qui porte ſon nom, & qu'elle avoit fondée. On y voit encore le tombeau élevé à ſa mémoire par ſa famille. L'hôtel d'Angoulême, qui eſt dans la rue Pavée, & qui depuis a paſſé dans la maiſon de Lamoignon, a été bâti par la Ducheſſe. Elle n'eut point d'enfants du Duc de Caſtres; & du Maréchal de Montmorenci, elle n'en eut qu'un, qui mourut le même jour de ſa naiſſance. Elle inſtitua ſon légataire univerſel, François de Valois, fils du Comte d'Auvergne, qui hérita du Duché d'Angoulême.

On trouve encore quelques exemplaires de l'Oraiſon funebre de cette Princeſſe, prononcée par le P. Morgues. Elle ſert à faire connoître le mauvais goût de ce temps-là. » L'hôtel de la Ducheſſe, dit-il » en faiſant alluſion au nom de Diane, étoit un » génicée de pudeur, en un mot, la maiſon de » Diane, l'entrée de laquelle étoit défendue aux Faunes & aux Satyres laſcifs; que ſi quelque témé» raire eût voulu tenter à la pudicité de ſes filles, » la punition d'Actéon n'eût été rien au prix de la » ſienne. «

DIANE, dite *Coriſante*, Comteſſe de Guiche. *Voyez* GUICHE.

DIANE DE POITIERS, Ducheſſe de Valentinois. *Voyez* VALENTINOIS.

DIANE *ou* DIANA-MANTUANA, de Volterre en Italie, s'acquit beaucoup de réputation, dans le XVIe ſiecle, par les ouvrages qu'elle fit en taille-douce. Les connoiſſeurs avouent que ſa Bacchante de Jule Romain, qui eſt ſon chef-d'œuvre, eſt un des plus beaux monuments qu'ait produits la gravure.

DIDON, Reine de Carthage, fille de Bélus, Roi de Tyr, & femme de Sichée, que Pygmalion, frere de cette Princeſſe, fit mourir. Didon s'enfuit en Afrique, où, ſelon le Poëte Virgile, elle fonda la

ville de Carthage : elle y reçut Enée & ſes Troyens ; conçut une tendre paſſion pour ce Prince ; ne négligea rien pour le retenir dans ſa nouvelle ville, & ſe tua de déſeſpoir, lorſqu'elle s'en vit abandonnée. D'autres, avec plus de fondement, prétendent qu'Enée vivoit plus de deux cens cinquante ans avant Didon ; ce qui détruit le récit du Poëte Latin.

DIGNA, femme courageuſe de la ville d'Aquilée, voyant qu'Attila, Roi des Huns, vouloit lui faire violence, après la priſe de cette ville, l'invita gracieuſement à monter avec elle dans les appartements ſupérieurs de la maiſon. Mais lorſqu'elle fut arrivée en un endroit qui donnoit ſur la riviere, elle s'y précipita, en criant au Prince barbare : » Suis-moi » ſi tu veux me poſſéder. «

DINA, fille de Jacob & de Lia, laquelle ayant été violée par Sichem, fils d'Hémor Roi de Salem, fut cruellement vengée par ſes freres Siméon & Lévi, qui maſſacrerent tous les Sichimites, pendant les douleurs de la circonciſion, à laquelle ils les avoient fait conſentir.

DIOTIME, ſavante Athénienne, dont le fameux Socrate prit des leçons, comme il avoit fait d'Aſpaſie.

DIRCÉ, ſeconde femme de Lycus, Roi de Thebes. Les fils d'Antiope, que ce Prince avoit répudiée, vengerent leur mere, en attachant Dircé par les cheveux aux cornes d'un taureau indompté.

DITIZELLE, femme de Nicomede ſurnommé *le Grand*, ſecond Roi de Bithynie. Comme elle embraſſoit ſon mari, un chien la mordit à l'épaule, & elle mourut de cette morſure.

DODANE, femme de Bernard, Duc de Septimanie ou de Gothie, au milieu du IXe ſiecle, ne fut pas moins illuſtre par ſa piété que par ſes talents. Elle compoſa, pour l'inſtruction de ſes enfants, un Manuel en latin, diviſé en ſoixante-trois chapitres, & rempli d'excellentes leçons de morale & de piété. Cet ouvrage fut achevé au mois de

fevrier 842. On ignore l'année de la mort de la Ducheſſe.

DODE. *Voyez* CROTILDE.

DOMITILLE, (*Flavie*) niece de l'Empereur Domitien, & femme de Flavius Clément, qui fut honoré du conſulat l'an 95 de J. C. Ils étoient Chrétiens l'un & l'autre ; ce qui leur attira la diſgrace de l'Empereur, qui fit mourir Clément, & exila Domitille.

DOMNINE, (*ſainte*) & ſes deux filles, martyres. Domnine, pourſuivie par les perſécuteurs, ſe trouvoit arrêtée dans ſa fuite, avec ſes filles, par la rencontre d'une riviere, & prête à tomber entre les mains de l'ennemi. Elle leur fit conſidérer le double péril où elles ſe trouvoient de perdre la foi ou l'honneur, tant qu'elles ſeroient à la diſcrétion des ſoldats ; deux malheurs qu'elles avoient toujours appréhendés beaucoup plus que la mort la plus cruelle ; & elle leur fit prendre avec elle le parti de ſe délivrer tout d'un coup de toutes leurs craintes ; ce qu'elles firent en ſe jettant dans la riviere. Elles n'avoient conſulté, ſans doute, pour une telle réſolution, ni les loix de l'égliſe, ni celles de la nature, qui ſont les unes & les autres dans l'ordre de Dieu : auſſi n'a-t-on entrepris de juſtifier une action ſi peu réguliere dans ces trois ſaintes, dans ſainte Pélagie, ſainte Apolline, & les autres qui ſe ſont procuré la mort par elles-mêmes, que ſur la perſuaſion où l'on eſt que le Saint-Eſprit, qui ſouffle où il veut, inſpire auſſi de la maniere qu'il lui plaît ceux qu'il conduit, & qu'il a bien des mouvements & des routes qui nous ſont inconnus.

DORAT *ou* DAURAT, (*Madeleine*) femme ſavante, fille du célebre Jean Dorat, épouſa Nicolas Goulu, à qui Dorat céda ſa chaire de Profeſſeur royal en langue grecque. Elle ſavoit fort bien les langues latine, grecque, eſpagnole & italienne. Elle mourut en 1636, âgée de quatre-vingt-huit ans.

DORIEUX, (*madame*) Religieuſe en France au ſiecle dernier, a fait des Réflexions ſur les ſept Pſeaumes de la pénitence.

DORIS, premiere femme d'Hérode le Grand, Roi des Juifs, & mere d'Antipater, conſpira contre ſon mari, & fut chaſſée du palais honteuſement.

DOROTHÉE (*ſainte*) d'Alexandrie, Vierge & martyre, étoit, ſi l'on en croit Euſebe, auſſi ſavante que généreuſe. Elle confeſſa la foi de Jeſus-Chriſt, ſous l'Empereur Maximin, & fut dépouillée de tous ſes biens, & bannie, vers l'an 311.

DORQUIER. (*madame*) On ignore quelle étoit cette dame; & ſon nom n'eſt connu que par quelques poéſies imprimées dans le Triomphe de l'Eglantine, par M. Dader.

DOURLENS (*madame*) tient une place diſtinguée dans la *Pandore* de M. de Vertron, dont elle étoit amie particuliere. Voici une réponſe qu'elle fit à une Lettre par laquelle il lui marquoit le ſujet du prix de l'Académie d'Arles. *Sur les premieres conquêtes de Monſeigneur, & ſur la ſatisfaction que le Roi a d'avoir un fils digne de lui :*

Il attaque un pays, auſſi-tôt il le prend;
Que de vigueur! que de courage!
Pour louer ce coup éclatant
Chacun veut faire un long ouvrage:
Pour moi, je dirai ſimplement:
Il eſt fils de Louis le Grand;
Qu'un autre en diſe davantage.

DRAHOMIRE, femme de Wratiſlas, Duc de Bohême, non moins célebre par ſa cruauté que par ſon impiété. Ayant été nommée tutrice de ſes enfants, après la mort de Wratiſlas, & Régente pendant la minorité de l'ainé, nommé *Wenceſlas*, elle fit éclater contre les Chrétiens ſa haine, qu'elle avoit eu ſoin de déguiſer juſqu'alors. Réſolue d'abolir entiérement le culte du vrai Dieu, elle ne mit dans

les premieres places que des idolâtres, & les chargea de perſécuter les Chrétiens avec la derniere rigueur. Les égliſes furent fermées; quelques-unes même réduites en cendres. Wenceſlas, dont l'éducation avoit été confiée à Ludmilla, ſa grand'mere, étant devenu majeur, prit en main les rênes du gouvernement, & tint une conduite toute oppoſée à celle de Drahomire. Cette Princeſſe, fâchée de voir que ſon fils témoignoit plus de tendreſſe pour ſon aïeule que pour elle, fit aſſaſſiner Ludmilla, dont le Roi, par piété, ne voulut point venger la mort. Mais il fut lui-même la victime de la cruauté de ſa mere, qui porta Boleſlas, ſon autre fils, à maſſacrer le Roi ſon frere; ce qu'il exécuta de ſa propre main. La juſtice divine s'attribua d'une maniere particuliere la vengeance des crimes de cette Reine impie; car, étant près de Prague, elle tomba dans un précipice qui parut s'ouvrir ſous ſes pieds.

DREUILLET, (*Elizabeth de Monlaur, depuis madame la Préſidente*) a mérité, par ſon eſprit & par ſon goût pour les belles-lettres, l'eſtime & les regrets de tous les Savants. Elle étoit de Toulouſe, & fut mariée à M. Dreuillet, Préſident aux Enquêtes au Parlement de la même ville. Sa maiſon étoit ouverte au mérite, & fut pour Toulouſe un autre hôtel de Rambouillet. Après la mort de ſon mari, madame Dreuillet vint à Paris, & ſoutint dans cette capitale la réputation qu'elle s'étoit acquiſe. Madame la Ducheſſe du Maine lui donna beaucoup de part à ſon amitié, & l'admit à tous les divertiſſements de Sceaux. On a dans différents Recueils quelques poéſies de madame Dreuillet; mais le plus grand nombre n'a pas été imprimé. Elle mourut à Sceaux, en 1730, âgée de ſoixante-quatorze ans.

DRIPÉTINE, fille de Mithridate le Grand, hérita de ſon courage & de ſa fierté. Après la défaite de ce Prince par Pompée, elle l'accompagna

dans ſa ſuite ; mais étant tombée malade, elle ſe fit tuer par un eſclave, pour ne point tomber entre les mains des vainqueurs. On dit qu'elle avoit un double rang de dents.

DRUSILLE, fille d'Agrippa le Vieux, Roi de Judée, la plus belle femme de ſon temps, & l'une des moins vertueuſes. Ayant été mariée à Azize, Roi des Eméſéniens, elle le quitta pour ſuivre Félix, Gouverneur de la Judée pour les Romains, & renonça même à ſa religion. Elle vivoit du temps de S. Paul, qui parla devant elle & Félix des devoirs de la juſtice & de la chaſteté.

DRUSILLE. (*Livie*) *Voyez* LIVIE DRUSILLE.

DRUSILLE. (*Julie*) *Voyez* JULIE DRUSILLE.

DSINGU, Impératrice du Japon. Les Japonois la mettent au rang des plus célebres héroïnes. Elle accompagna l'Empereur Tſinu-ti, ſon époux, dans la conquête qu'il entreprit, en 201, de la péninſule de Corée. Ce Monarque, étant mort dans les commencements de ſon expédition, laiſſa à cette Princeſſe le ſoin de l'achever ; ce qu'elle fit avec tant de ſuccès & de rapidité, qu'en peu d'années toute la Corée fut réduite ſous ſon obéiſſance, & rendue tributaire du Japon.

DSITO, Impératrice du Japon, veuve & niece de l'Empereur Tenmu, mort en 687. Cette Princeſſe lui ſuccéda la même année, & gouverna dix ans.

DU BOIS. (*Madeleine*) *Voyez* BOIS. (*du*)

DUFRESNOY : (*Mademoiſelle*) avec beaucoup de diſpoſition pour briller dans le monde, elle prit le parti de la retraite, & fit profeſſion dans la congrégation des Filles de la Croix, à Paris. Elle faiſoit joliment des vers ; & l'on a, dans le Recueil de l'Académie Françaiſe pour l'année 1691, une piece de ſa façon, qui eſt la troiſieme de ce volume.

DU HAMEL, (*madame*) fille de Henri du Hamel,

Hamel, Avocat célebre au Parlement de Paris, à qui ſon mérite fit donner une place de Conſeiller d'Etat, qu'il refuſa par une modeſtie plus louable encore. Digne héritiere des talents de ce grand homme, elle ſavoit les langues & la philoſophie. M. l'Abbé Boſquillon a fait des vers pour cette aimable & ſavante demoiſelle ; & M. Ménage l'a miſe avec juſtice parmi ſes Illuſtres, dans ſes Œuvres mêlées & italiennes.

DUMÉE, (*Jeanne*) Pariſienne, célebre aſtronome du dix-ſeptieme ſiecle, fut mariée fort jeune, & reſta veuve à dix-ſept ans. Rien ne l'empêchant alors de ſe livrer à ſon goût pour l'aſtronomie, elle le fit avec tant de ſuccès, qu'en 1680 elle fit imprimer à Paris un ouvrage *in*-4°, intitulé : *Entretiens ſur l'opinion de Copernic, touchant la mobilité de la terre*, dans lequel elle explique avec beaucoup de netteté les trois mouvements qu'on donne à la terre, & les raiſons pour & contre le ſyſtême de Copernic.

DU NOYER, (*Anne-Marguerite*) née à Nîmes vers l'an 1663, & morte en 1720, a fait quelque figure dans la république des lettres. Son pere s'appelloit *Petit*, & ſa mere *Coton*, de la même famille du P. Coton, Confeſſeur de Henri IV. Comme elle étoit Proteſtante, elle erra quelque temps en Suiſſe & en Angleterre ; & ces voyages fourniſſent une grande partie des Mémoires qu'elle a fait imprimer. Après avoir abjuré ſa religion à Paris, elle épouſa M. du Noyer. Elle ſe fit voir depuis à la cour, où elle ſe couvrit de ridicules par ſa fatuité, & dans la province, où elle ne réuſſit pas mieux. On a du même Auteur un Recueil de Lettres hiſtoriques & galantes, où ſe trouvent entaſſées les Nouvelles du temps, & la plupart des choſes qui la concernent. Il ne faut pas oublier qu'elle changea pluſieurs fois de religion, & que ce peu de ſolidité d'eſprit ſe retrouve dans ſes ouvrages.

Ce que l'on a dit d'elle dans un autre Recueil ; peut trouver ici ſa place.

Quoique cette femme ne ſe piquât pas d'une grande fidélité envers ſon époux, cependant, dès qu'elle appprenoit que M. du Noyer alloit d'habitude chez quelque femme, auſſi-tôt le démon de la jalouſie s'emparoit de ſon ame, & il n'y avoit point d'excès auxquels elle ne ſe portât ; mais ſa jalouſe curioſité fut un jour bien punie.

Les eſpions qu'elle avoit toujours en campagne pour obſerver ſon mari, vinrent lui rapporter que M. du Noyer rendoit de fréquentes viſites à une madame Boulanger. Auſſi-tôt la jalouſie de madame du Noyer ſe réveille : elle va un matin à la fripperie, y achete un habit de livrée complet, &, ſur le ſoir, ainſi déguiſée, elle vient à la porte de madame Boulanger, ſe gliſſe dans la cour, lorſqu'un carroſſe y entroit, & va ſe cacher dans une écurie, mais non pas ſi à couvert, qu'un cocher, en y entrant, ne l'apperçût. Le cocher ne fit pas ſemblant de l'avoir vue ; la peur même le ſaiſit. Il ferma les portes, aſſembla les domeſtiques, &, d'un air égaré, monta à l'appartement de la dame. » Au ſecours, s'écria-t-il, au ſecours, la maiſon » eſt pleine de voleurs ; je les tiens enfermés dans » mon écurie. « Les dames ſe crurent perdues, les robins & les financiers ne ſavoient où ſe cacher. M. du Noyer, qui étoit préſent, & qui avoit autrefois affronté le canon & le mouſquet, ſe déclara le chef des exterminateurs des voleurs qui étoient cachés. Il prit un bon fuſil, & fit armer les domeſtiques. Chacun prit ce qu'il rencontra ſous ſa main. Le cocher conduiſit les combattants à l'écurie. Ils tomberent à grands coups de fourches & de bâtons ſur le voleur, qui ſe mit à crier miſéricorde. M. du Noyer reconnut auſſi-tôt la voix de ſa femme, & demeura étrangement ſurpris. Il fit ceſſer les coups, mais non pas ſi promptement qu'elle n'en reçût encore quelques-uns qui la mirent hors de

connoiſſance. Il fit retirer tous les domeſtiques & appeller ſes gens. Son carroſſe étoit heureuſement dans la cour, il y fit porter ſa femme & la reconduiſit chez lui.

DU PRAT, (*Anne*) fille de François du Prat, Baron de Thiers, & de l'illuſtre Anne Séguier, fut très-eſtimée à la cour de Henri III. Elle avoit une connoiſſance parfaite des langues grecque & latine, & beaucoup de goût pour la littérature. Elle mourut en 1569.

DU PRAT, (*Philippine*) ſœur de la précédente, ne ſe rendit pas moins célebre par ſon eſprit & par l'étude qu'elle fit des mêmes langues. Elle étoit fort éloquente, & faiſoit fort bien des vers français.

DUPRÉ, (*Marie*) ſurnommée *la Carteſienne*, à cauſe de ſon goût pour la philoſophie de Deſcartes, étoit de Paris, & eut pour pere Jean Deſmaretz de S. Sorlin, de l'Académie Françaiſe, beau-frere de Roland Deſmaretz. Celui-ci, homme très-ſavant, ayant remarqué dans ſa niece les plus heureuſes diſpoſitions, ſe chargea de l'élever lui-même. Il dit, dans une de ſes Lettres, qu'elle fit voir dès l'enfance un grand éloignement pour les amuſements ordinaires à cet âge; qu'elle avoit un génie aiſé & facile, beaucoup de mémoire, & qu'après avoir lu une partie des bons livres écrits en notre langue, il réſolut de lui enſeigner les langues ſavantes. Mademoiſelle Dupré fit, ſous ſon oncle, des progrès fort rapides. Elle apprit non-ſeulement la langue latine, mais encore le grec, la poétique, la rhétorique & la philoſophie. Née avec le goût des ſciences, elle les cultiva toute ſa vie; & lorſqu'elle eut perdu ſon oncle, en 1653, elle voulut encore ſavoir l'italien. Elle écrivoit ſa langue avec autant de pureté qu'elle la parloit. Elle faiſoit auſſi fort bien des vers, & entretenoit un commerce de littérature avec les plus ſavants hommes de ſon temps. On trouve de ſes poéſies dans le Recueil de vers choiſis par le P. Bouhours.

DUPUIS, (*Modeſte*) *ou* MODESTA POZZO,

ou FONTE MODERATA, Dame Venitienne, née en 1555, fit également honneur à ſon ſexe & à ſa patrie, par le grand nombre d'ouvrages qu'elle compoſa. De ce nombre eſt un Poëme intitulé *Floridore*, & un autre ſur la Paſſion & la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Mais celui de tous ſes ouvrages qui lui fit le plus de réputation, eſt un Traité en proſe du mérite des Femmes, en italien *De' Meriti delle Donne*. Outre ſa langue naturelle, Modeſte du Puis ſavoit encore fort bien la langue latine; & ſa mémoire étoit, dit-on, ſi heureuſe qu'elle retenoit mot pour mot tout un ſermon. Elle fut mariée à Philippe Giorgi, homme de lettres, & mourut en 1592.

DUPUIS, (*Cécile*) une des filles de la précédente, cultiva, comme elle, l'étude des belles-lettres, & fit une belle préface aux ouvrages de ſa mere.

DURAND, (*Catherine Bédacier, depuis madame*) vivoit au commencement de ce ſiecle, & tient un rang diſtingué parmi les femmes Auteurs. Elle a fait imprimer pluſieurs Romans, qui ſont *la Comteſſe de Mortane*; les *Mémoires de la Cour de Charles VIII*; les *Petits Soupers de l'été*; le *Comte de Cardonne* ou *la Conſtance victorieuſe*, Hiſtoire Sicilienne; les *Belles Grecques*: c'eſt une hiſtoire des plus fameuſes courtiſannes de la Grece: l'*Hiſtoire de Henri, Duc des Vandales*; des *Comédies en proverbes*, & quelques poéſies qui n'ont aucun mérite.

DU TORT, (*madame*) morte vers 1720, eſt connue par pluſieurs ouvrages en proſe & en vers, imprimés dans les Mercures, ſur-tout par les vers ſuivants, que M. de Fontenelle mit au bas de ſon portrait:

C'eſt ici Madame du Tort;
Qui la voit ſans l'aimer, a tort;
Mais qui l'entend & ne l'adore,
A mille fois plus tort encore.
Pour celui qui fit ces vers-ci,
Il n'eut aucun tort, Dieu merci.

E G E

EBBA, Abbeſſe du monaſtere de Coldingham en Irlande, & ſes Religieuſes, martyres, ſe diſtinguerent, vers la fin du neuvieme ſiecle, par un courage héroïque. Les Danois ravageoient le pays, & mettoient tout à feu & à ſang. Ebba, pour ſe ſouſtraire à leur brutalité, perſuada ſes Religieuſes de ſe couper le nez & la levre ſupérieure; ce qu'elles firent ſans balancer. Les Barbares, les ayant vu dans cet état, mirent le feu au monaſtere, & elles y conſommerent leur martyre dans les flammes.

ÉDÉSIE, femme du Philoſophe Hermias, & l'une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de la ville d'Alexandrie, vivoit au cinquieme ſiecle de l'Egliſe. Elle fut chérie de ſon époux par ſa douceur & ſes belles qualités, aimée des pauvres dont elle étoit la mere, admirée de tout le monde par ſes vertus & ſa piété. Etant demeurée veuve, elle alla finir ſes jours à Athenes, où le bruit de ſa réputation l'accompagna.

EDITHE, (*ſainte*) fille d'Edgard, **Roi d'Angleterre**, & née en 961, fut élevée dans le monaſtere de Wilton, par les ſoins de la Reine Wilfride, ſa mere, qui s'y étoit retirée du conſentement de ſon époux. Elle y fit profeſſion dès qu'elle eut atteint l'âge néceſſaire. On prétend qu'après la mort de ſon pere & de ſon frere Edouard, les grands du royaume voulurent la placer ſur le trône, mais qu'elle ſe refuſa conſtamment à leurs invitations. Elle mourut dans l'exercice des vertus chrétiennes, le 16 de ſeptembre 984.

EDITHBERGE, fille de Charibert Roi de France. *Voyez* BERTHE.

ÉGÉE, Reine des Amazones d'Afrique. On dit qu'elle paſſa de la Lybie en Aſie, avec une puiſſante

armée de ces guerrieres, & qu'elle fit de grands ravages. Laomédon, Roi de Troye, ayant voulu s'opposer à leur fureur, elles le défirent, & reprirent la route de leur pays, chargées d'un butin prodigieux; mais elles périrent avec leur Reine, en repaſſant la mer.

EGIALÉE, fille d'Adraſte Roi d'Argos, & femme de Diomede. Les Poëtes diſent que la Déeſſe Vénus, irritée contre Diomede, qui l'avoit bleſſée au ſiege de Troye, alluma dans le cœur de ſa femme tous les feux de l'amour, & que cette Princeſſe fut non-ſeulement infidelle à ſon mari, mais qu'elle attenta ſur ſes jours; ce qui fit que Diomede l'abandonna.

ELECTRE, fille d'Agamemnon, nous eſt auſſi connue par les Poëtes. Plus vertueuſe que ſa mere Clytemneſtre, elle engagea ſon frere Oreſte à venger la mort d'Agamemnon par celle d'Ægyſte, ſon meurtrier.

ELÉONOR *ou* ALIÉNOR DE GUIENNE, Reine de France, premiere femme de Louis VII, dit *le Jeune*, étoit fille de Guillaume X, Duc de Guienne, qui la deſtina pour femme, en mourant, à Louis VII, & lui donna pour dot la Guienne & le Poitou. » Eléonor, dit l'Auteur des Anecdotes de nos Reines, » née vers l'an 1122, étoit à peine âgée de ſeize » ans, à la mort du Duc d'Aquitaine, ſon pere. La » nature ſembloit avoir épuiſé pour elle toutes ſes » faveurs. Au rang le plus élevé, à la dot la plus » riche, Eléonor joignoit tous les charmes de la » figure la plus touchante. Une bouche admirable, » les plus beaux yeux du monde, un regard doux, » un air affable, une beauté achevée. Son eſprit naturellement vif, orné & poli, répondoit au mérite » dont les yeux ſont les juges. On ne pouvoit enfin » trouver plus d'avantages que cette alliance en » préſentoit au ſucceſſeur de Louis le Gros; & l'on » peut dire qu'il ne manqua à ſon bonheur que l'art » d'en jouir. «

Louis le Jeune, déterminé par les prédications de

S. Bernard à ſecourir les Chrétiens de la Terre-ſainte, partit en 1147, avec ſa femme & quatre-vingt mille hommes. Cette expédition fut des plus funeſtes à la France : elle y perdit la fleur de ſa nobleſſe, des richeſſes immenſes ; & Louis y forma la réſolution de répudier Eléonor, en lui rendant les deux belles provinces qu'elle avoit apportées en mariage. Il eſt certain que la Reine donna lieu, par la conduite qu'elle tint en Aſie, à des ſoupçons violents ; il eſt encore certain que Louis étoit un Prince ombrageux, ſimple, de peu de génie, & que l'Abbé Suger, un des plus grands Miniſtres qu'ait eus la France, paroît avoir diſſuadé le divorce, qui ne fut prononcé que trois mois après ſa mort, le 18 de mars 1152. Le 18 de mai de la même année, la Reine Eléonor épouſa Henri, Duc de Normandie, qui, par ce mariage, ſe trouva poſſeſſeur d'une grande partie de la France, puiſqu'outre la Guienne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Limoſin, le Périgord, l'Angoumois, & des prétentions ſur le comté de Toulouſe qu'il acquéroit, il étoit déjà poſſeſſeur de l'Anjou, de la Normandie, de la Touraine & du Maine.

Eléonor joua depuis un grand rôle en Angleterre par ſa politique, par ſon ambition & par ſes intrigues. Elle mourut, le 31 de mars 1204, au monaſtere de Fontevrault, dans la quatre-vingt-unieme année de ſon âge.

ELÉONOR D'AUTRICHE, Reine de France & de Portugal, étoit la fille ainée de Philippe, Archiduc d'Autriche, & naquit à Louvain le 24 de novembre 1498. Elle épouſa l'an 1519 Emmanuel, Roi de Portugal, duquel étant demeurée veuve deux ans après, elle fut promiſe, par l'Empereur Charles-Quint, ſon frere, à Charles de Bourbon, Connétable de France, pour prix de ſa déſertion ; mais après la bataille de Pavie, Charles-Quint, de tous les Princes le moins eſclave de ſa parole, donna ſa ſœur à François I, comme le gage & le ſceau de

la paix entre l'Empire & la France. Le mariage ſe fit près de Bordeaux, le 4 de juillet 1530; & la Reine fut couronnée à S. Denis, le 5 de mars 1531. Elle n'eut aucun enfant de François I, avec lequel elle vécut dix-ſept à dix-huit ans. Après la mort de ce Prince, elle ſe retira dans les Pays-Bas, d'où elle ſuivit l'Empereur, ſon pere, en Eſpagne, & mourut à Valladolid, au mois de mars 1558.

» Sa bonté naturelle, dit l'Auteur cité plus haut, » ſa douceur, & l'effet qu'on attendoit de cette al- » liance, la rendirent extrêmement chere aux Fran- » çais.... Les exercices de piété & la lecture fai- » ſoient ſes occupations; la chaſſe & la pêche, ſes » amuſements. Elle y accompagnoit le Roi, & ſer- » voit d'ornement aux parties qu'il faiſoit à Fon- » taine-Bleau ou à Saint-Germain. «

ELÉONOR DE PORTUGAL, Impératrice, étoit fille d'Edouard, Roi de Portugal. En 1450, elle épouſa Frédéric IV, Duc d'Autriche, depuis Empereur, & fut mere de l'Empereur Maximilien I. Elle mourut en 1467, âgée de trente-trois ans.

ELÉONOR, Reine d'Angleterre, Princeſſe d'un rare mérite, & d'une piété ſolide, eut pour pere Raimond-Bérenger V, Comte de Provence, qui lui fit épouſer, en 1236, Henri III, Roi d'Angleterre, dont elle eut Edouard I. Elle mourut ſaintement en 1292, dans l'Abbaye d'Ambresburi, qu'elle s'étoit choiſie pour retraite, après la mort du Roi ſon époux.

ELÉONOR DE PORTUGAL, Reine d'Aragon, morte ſans enfants en 1348.

ELÉONOR DE PORTUGAL, Reine de Danemarck, eſt célebre par la tendreſſe ſinguliere qu'elle eut pour Valdemar III, ſon mari. Ce Prince ayant été tué à la chaſſe, Eléonor mourut de regret de l'avoir perdu, l'an 1231.

ELÉONOR D'ARAGON, Reine de Navarre, fille de Jean d'Aragon, femme de Gaſton IV, Comte de Foix, & mere, entr'autres enfants, de Gaſton, Prince de Viane, mourut en 1479.

ELÉONOR DE CASTILLE, Reine de Navarre, fille de Henri II, dit *le Magnifique*, Roi de Caſtille, s'acquit la réputation de femme intrigante, & d'un commerce difficile. Elle épouſa Charles III, Roi de Navarre, en 1375, & s'étant brouillée depuis avec lui, elle ſe retira en Caſtille, où elle excita quelques ſéditions contre le Roi Henri III, ſon neveu. Ce Prince la fit arrêter, & la renvoya ſous ſûre garde à ſon mari, qui la reçut fort bien, & vécut avec elle dans une parfaite intelligence. Eléonor mourut à Pampelune en 1416.

ELÉONOR D'ARAGON, Reine de Portugal, ſeconde fille de Ferdinand IV, Roi d'Aragon, & femme d'Edouard, Roi de Portugal, qui l'établit en mourant pour Régente de ſes Etats en 1434. Les Portugais s'y étant oppoſés, elle ſe retira à Tolede, où elle mourut en 1445.

ELÉONOR DE PORTUGAL, Reine de Portugal, & femme, en 1470, de Jean II du nom.

ELÉONOR TELLEZ, Reine de Portugal, que ſa grande beauté fit monter ſur le trône, le Roi Ferdinand l'ayant demandée à Jean-Laurent d'Acugna, ſon mari, qui la lui céda. L'an 1371, après la mort de Ferdinand, elle ſe déclara pour Jean II, Roi de Caſtille, ſon gendre, contre Jean, Grand-Maître d'Avis, qui ſe fit proclamer Roi de Portugal. Mais ayant inſpiré de la défiance à l'un & à l'autre de ces Princes, Jean, ſon gendre, la fit renfermer dans un Monaſtere, où elle finit ſes jours.

ELÉONOR, Reine de Sicile, fille de Charles II, Roi de Naples & de Sicile, mariée en 1302 à Frédéric d'Aragon III du nom, Roi de la Sicile delà le Phare, mourut en 1341.

ELÉONOR DE ROYE, Princeſſe de Condé. *Voyez* CONDÉ.

ELÉONOR DE TOLEDE, Grande-Ducheſſe de Toſcane, fille de Pierre de Tolede, Vice-Roi du royaume de Naples, pour l'Empereur Charles-Quint, fut mariée fort jeune à Côme de Médicis, alors Duc

de Florence, & depuis Grand-Duc de Toſcane. Elle s'en fit aimer par une tendreſſe ſinguliere, qui la porta à l'accompagner par-tout, à ne le quitter ni jour ni nuit, dans un temps de troubles & de factions, où la vie de ce Prince étoit continuellement expoſée : douce, affable, compâtiſſante, elle fut l'aſyle des malheureux, la protectrice de l'innocence & la mere des orphelins.

ELÉONOR D'AUTRICHE, Ducheſſe de Mantoue & de Montferrat, ſixieme fille de l'Empereur Ferdinand, née en 1534, épouſa Guillaume de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat, & ne démentit point la nobleſſe de ſon origine. Pluſieurs Hiſtoriens ont fait ſon éloge, & la louent en particulier de ſa piété, de ſa libéralité, de ſa prudence. Elle mourut en 1594.

ELÉONOR DE GONZAGUE, Ducheſſe d'Urbin. *Voyez* GONZAGUE.

ÉLISENNE DE CRENNE. *Voyez* CRENNE.

ELIZABETH, femme de Zacharie, & mere de S. Jean-Baptiſte, qu'elle eut miraculeuſement, dans un âge fort avancé, après avoir été juſqu'alors ſtérile.

ELIZABETH (*ſainte*) de Schonaugie, Abbeſſe d'un Monaſtere de Bénédictines, & Savante du douzieme ſiecle. On a d'elle un ouvrage *de l'Origine du Nom & de l'Invention des prétendues onze mille Vierges*, & trois livres de Révélations.

ELIZABETH (*ſainte*) de Hongrie ou de Thuringe, fille d'André II, Roi de Hongrie, née en 1207, fit voir, dès ſes plus jeunes ans, une piété ſolide & un détachement parfait des plaiſirs & des vanités du ſiecle. Elle fut mariée en 1221, à Louis, Landgrave de Thuringe, & vécut avec lui dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, ſur-tout de la charité. Louis étant mort en 1227, les Grands l'exclurent de la Régence, quoiqu'elle lui eût été aſſurée par ſon mari. Elle eut bien d'autres occaſions d'exercer ſa patience; car ayant employé ſa dot &

vendu ſes pierreries & ſes habits pour nourrir les pauvres, elle ſe vit, dit-on, réduite à mendier ſon pain de porte en porte. On la rétablit pourtant dans le Palais, & l'on fournit à ſes beſoins ſelon ſa dignité; mais préférant aux grandeurs l'état de pauvreté & d'humiliation, elle ſe retira dans un Monaſtere, & mourut en 1231, n'étant âgée encore que de vingt-quatre ans. Sa vie toute ſainte & ſes miracles l'ont fait mettre dans le Catalogue des Saints.

ELIZABETH *ou* ISABEAU DE FRANCE, (*la bienheureuſe*) ſœur du Roi S. Louis, imita ſes vertus & ſa piété. Recherchée pluſieurs fois en mariage par des Princes puiſſants, elle ſuivit ſon goût pour la retraite; & ayant fondé l'abbaye de Longchamp, près de Paris, elle y finit ſes jours en 1270.

ELIZABETH, (*ſainte*) Reine de Portugal, née en 1271, fut mariée en 1281, à Denis, Roi de Portugal, dont elle eut Alfonſe IV, & deux filles, vécut ſaintement, & mourut de même en 1336.

ELIZABETH D'ARAGON. *Voyez* ISABELLE D'ARAGON.

ELIZABETH DE BAVIERE. *Voyez* ISABELLE DE BAVIERE.

ELIZABETH DE HAINAULT. *Voyez* ISABELLE DE HAINAULT.

ELIZABETH D'AUTRICHE, Reine de France, née en 1554, étoit fille de l'Empereur Maximillien II, & de Marie d'Autriche, fille de l'Empereur Charles-Quint. Elle épouſa Charles IX au mois de novembre 1570, & fut une des plus vertueuſes & des plus ſages Reines qu'ait eu la France. » Elle étoit très-dé-» vote & nullement bigotte, dit Brantome; bien eſt » vrai, ajoute-t-il, quand elle étoit dans le lit à part, » & en cachette, ſes rideaux très-bien tirés, elle ſe » tenoit toute à genoux en chemiſe, & prioit Dieu » une heure ou demie, battant ſa poitrine, & la ma-» céroit par très-grande dévotion. «

Au milieu d'une cour alors très-corrompue, intrigante, barbare, fanatique, Elizabeth conſerva

pures ſa vertu, ſa ſimplicité, ſa douceur, ſa charité.
» J'ai oui raconter, dit le même Brantome, qu'au
» maſſacre de S. Barthelemi, elle, n'en ſachant
» rien, ni même ſenti le moindre vent du monde,
» s'en alla coucher à ſa mode accoutumée; & ne
» s'étant éveillée qu'au matin, on lui dit, à ſon
» réveil, le beau myſtere qui ſe jouoit: Hélas!
» dit-elle ſoudain, le Roi mon mari le fait-il?...
» Oui, Madame, répondit-on; c'eſt lui-même qui
» le fait faire..... O, mon Dieu! s'écria-t-elle,
» qu'eſt ceci? & quels conſeillers ſont ceux-là qui
» lui ont donné tel avis? Mon Dieu, je te ſupplie
» & te requiers de lui vouloir pardonner; car ſi
» tu n'en as pitié, j'ai grand'peur que cette offenſe
» ne lui ſoit pas pardonnée; & ſoudain demanda
» ſes heures, & ſe mit en oraiſon, & à prier Dieu
» la larme à l'œil. «

Tels furent les ſentiments d'une Reine étrangere, & très-zélée pour la religion Catholique, dans ces jours d'horreur, où le pere égorgeoit pieuſement ſon fils; le fils, ſon pere; où les Miniſtres mêmes des Autels offroient au Dieu de paix & de miſéricorde leurs poignards teints du ſang de leurs freres.

Elizabeth d'Autriche n'eſt pas ſeulement comptée au nombre de nos meilleures Reines, elle tient encore un rang diſtingué parmi nos Savantes, puiſqu'elle compoſa un ouvrage de piété, & un autre ſur ce qui s'étoit paſſé en France, ſous le regne de Charles IX & le ſien. Elle mourut infiniment regrettée, & digne de l'être, le 22 de janvier 1592.

ELIZABETH DE CARINTHIE; Impératrice, femme de l'Empereur Albert I.

ELIZABETH, fille de l'Empereur Sigiſmond, Impératrice, femme de l'Empereur Albert II.

ELIZABETH *ou* ISABELLE DE PORTUGAL, Impératrice & Reine d'Eſpagne, fille ainée d'Emmanuel, Roi de Portugal, & femme de Charles-Quint, qu'elle épouſa, dans ſa vingt-troiſieme année, l'an 1526, eut la réputation d'être une des plus ſages,

des plus belles & des plus vertueuſes Princeſſes de ſon temps. Elle mourut en couches à Tolede en 1539.

ELIZABETH *ou* ISABEAU D'ANGOULÊME, Reine d'Angleterre, Princeſſe preſqu'auſſi méchante que belle, étoit fille d'Aimar I, Comte d'Angoulême, qui la fiança à Hugues X, dit *le Brun*, Comte de la Marche; Jean Sans-Terre, Roi d'Angleterre, la ravit à ce Comte, & l'épouſa pour ſon malheur; car Hugues lui ſuſcita toutes ſortes de mauvaiſes affaires; ce qui ne dut point déplaire à la Reine, puiſqu'après la mort de Jean, en 1216, elle ſe remaria avec Hugues, dont elle eut pluſieurs enfants.

ELIZABETH *ou* ISABEAU DE FRANCE, Reine d'Angleterre, fille de Philippe le Bel, née l'an 1282, & mariée en 1308 à Edouard II, Prince de Galles, depuis Roi d'Angleterre, étoit, ſelon Froiſſart, une des plus belles Princeſſes de ſon temps; ce fut ce qui la rendit redoutable aux Spencers, favoris du Roi ſon mari, qui, par leur avis, la déclara, elle & ſon fils Edouard, exclus de la couronne. Elle vint en France, d'où étant paſſée à la Cour de Guillaume III, Comte de Hainault, elle retourna en Angleterre avec les ſecours de ce Comte, & y fit couronner ſon fils. Elle y mourut en 1357, âgée de plus de ſoixante-quinze ans.

ELIZABETH *ou* ISABELLE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, & depuis Ducheſſe d'Orléans, étoit fille du Roi Charles VI, & naquit à Paris le 9 de novembre 1389: elle fut mariée à Calais, en 1396, à Richard III; elle eut beaucoup à ſouffrir en Angleterre, par les factions qui agitoient ce royaume. De retour en France, après la mort de ſon mari, l'an 1401, elle ſe remaria avec Charles, Comte d'Angoulême, puis Duc d'Orléans, & mourut en couches le 13 de ſeptembre 1409.

ELIZABETH, Reine d'Angleterre, fille de Henri VIII, & de la Reine Anne de Boulen, naquit le 8 de ſeptembre 1533, dans le palais de Hamptoncourt; d'autres diſent qu'elle vint au monde

dans le château de Greenwick, & qu'elle y fut baptiſée dans la chapelle, le 16 de ſeptembre, par l'Archevêque d'Yorck: on ajoute que la Reine l'avoit ainſi ſouhaité, » afin que la même main qui avoit » ſacré la mere, ſanctifiât la fille par les eaux du » baptême. « On lui donna pour nourrice la femme d'un Gentilhomme nommé *Hokart*, que le Roi fit Baron; & pour gouvernante, ſa grand'mere maternelle, qui lui donna une excellente éducation. Le Roi, plein d'admiration pour les qualités naiſſantes de cette jeune Princeſſe, & toujours paſſionné pour la Reine ſa femme, déclara Elizabeth ſon héritiere, en 1535, au préjudice de la Princeſſe Marie, qu'il avoit eue de la Reine Catherine d'Aragon, & qu'il exclut du trône.

Après la mort d'Anne de Boulen, qui périt ſur un échafaud, le Roi, pour plaire à Jeanne de Seymour, ſa nouvelle épouſe, déclara les deux Princeſſes Marie & Elizabeth également incapables de ſuccéder à la couronne: l'on ôta la derniere des mains de ſa grand'mere, pour la mettre ſous le gouvernement de Catherine de Boulen, ſa tante, ennemie jurée des intérêts du Pape; & elle fut élevée ſous les yeux du Roi & de la Reine, qui ſe plaiſoit à lui donner des marques de ſon amitié & de ſon eſtime. Jeanne de Seymour étant morte dans un accouchement, de l'opération qu'on appelle *Céſarienne*, le Roi épouſa, le 6 de janvier, la Princeſſe Anne ſœur du Duc de Cleves; mais peu content de ſa beauté, il la fit conſentir à une ſéparation, & il donna ſa main à Catherine Howard, niece du Duc de Norfolck, & la plus belle perſonne de la Cour. La Princeſſe de Cleves reſta en Angleterre avec des rentes conſidérables, & obtint du Roi, qu'Elizabeth demeureroit auprès d'elle. Elle diſoit ſouvent » qu'elle » préféroit le plaiſir d'aimer cette jeune Princeſſe » comme ſa propre fille, à celui d'être Reine. «

Catherine Howard, convaincue d'adultere, eut la tête coupée, le 22 de fevrier 1542; & le Roi

ne pouvant vivre ſans femme, épouſa Catherine Parre, veuve du Baron de Latimer, & ſœur de Guillaume Parre, Comte d'Eſſex. Cette nouvelle Reine, grande ennemie de la Cour de Rome, pria le Roi de donner un appartement à Elizabeth à la Cour, auprès du ſien. Le Roi, pour ne pas la refuſer, & craignant d'un autre côté de mortifier la Princeſſe de Cleves, ordonna que la jeune Elizabeth paſſeroit deux jours entiers de la ſemaine avec la Princeſſe Anne, & le reſte auprès de la Reine.

Elizabeth avoit reçu tant d'avantages de la nature, qu'elle faiſoit l'admiration de l'Europe : une figure parfaitement belle, une taille réguliere, répandoient un air de majeſté ſur toutes ſes actions. Dès l'âge de douze ans elle poſſédoit les ſciences les plus abſtraites, & ſavoit parler latin, français, italien, eſpagnol & flamand : la poéſie l'occupa quelque temps ; mais elle la regarda bientôt comme un amuſement frivole, & ſe conſacra entiérement à l'étude de l'hiſtoire & de la politique. Les Anglois la regardoient comme une merveille, & diſoient ſouvent, » que le Ciel, qui lui avoit donné tant de » rares qualités, l'avoit ſans doute réſervée à quel» que grand emploi dans le monde. «

Le Roi s'étant ligué avec l'Empereur Charles-Quint contre François I, convoqua le Parlement le 24 de janvier 1544 ; & dès la premiere ſéance il fit paſſer un acte qui réhabilitoit les deux Princeſſes Marie & Elizabeth, & leur donnoit droit à la couronne. Ce Prince mourut le 27 de janvier 1546 : ſon fils Edouard, âgé de dix ans, qu'il avoit eu de Jeanne de Seymour, lui ſuccéda ; & ſelon le teſtament de ſon pere, on confia ſa tutelle & la régence du royaume à Edouard de Seymour, Comte de Hertfort, oncle du Roi, qui obtint le duché de Sommerſet, avec le titre de Protecteur. Thomas de Seymour, ſon frere cadet, fut fait grand Amiral d'Angleterre. Ce jeune Seigneur, plein de confiance en ſon propre mérite, & autoriſé par le crédit qu'il avoit à la

Cour, propoſa ſa main à la Princeſſe Elizabeth ; âgée pour lors de treize ans. Elizabeth, qui commençoit à acquérir cette diſſimulation profonde dont elle donna tant de marques dans la ſuite, reçut obligeamment l'Amiral, & l'aſſura qu'elle n'avoit aucun goût pour le mariage. Cet honnête refus ayant fait évanouir les eſpérances de l'Amiral ſur la couronne, il voulut au moins avoir la gloire d'épouſer une tête couronnée. Il s'adreſſa à la Reine douairiere, qui répondit, à la premiere ouverture de mariage, » qu'ayant paſſé ſa jeuneſſe auprès d'un » mari vieux & malade, elle ne ſeroit pas fâchée de » paſſer le reſte de ſa vie avec un autre qui fût jeune » & vigoureux. « Les deux Princeſſes, filles de Henri VIII, déſapprouverent hautement un mariage qui déshonoroit la mémoire du Roi leur pere. Marie même voulut s'y oppoſer ; mais Elizabeth, plus ſage, lui répondit : » Nous ne ſommes en état, ni » vous ni moi, d'y apporter aucun obſtacle, ſans » courir riſque de rendre notre condition encore » pire qu'elle n'eſt ; du moins je le crois ainſi. » Nous avons affaire à un parti trop puiſſant, qui a » toute l'autorité en main, & nous n'avons aucun » crédit en Cour. J'eſtime donc que le meilleur » parti que nous puiſſions prendre, c'eſt celui de » diſſimuler, afin que la peine retombe ſur les cou- » pables.... Si notre ſilence ne nous fait pas hon- » neur, du moins il ne nous attirera pas de nou- » velles diſgraces. «

La Reine ne jouit pas long-temps des plaiſirs de ſon nouveau mariage ; elle tomba malade, & ſe voyant près d'expirer, elle donna à la Princeſſe Elizabeth, par ſon teſtament, la moitié de ſes pierreries, & une groſſe chaîne d'or, & lui dit : » Ma chere Princeſſe, » Dieu vous a donné des qualités extraordinaires ; » cultivez-les toujours, & travaillez à les augmen- » ter ; car je crois que le Ciel vous a deſtinée à être » Reine d'Angleterre. « Trois jours après la mort de cette Princeſſe, l'Amiral eut l'imprudence de re-

nouveller ſes prétentions auprès d'Elizabeth. Il mit dans ſes intérêts une de ſes femmes de chambre, nommée *la Monjoye*, qui parla beaucoup en ſa faveur. La Princeſſe lui impoſa ſilence, en lui diſant » qu'elle la mettroit dehors ſi elle ne ſe taiſoit. « Le Protecteur, qui craignoit les deſſeins ambitieux de ſon frere, fit paſſer cette loi en Parlement: » Que » quiconque entreprendroit d'épouſer aucune des » ſœurs du Roi, ſans une expreſſe permiſſion de lui » & du Conſeil, ſeroit réputé coupable de haute » trahiſon, & tous ſes biens confiſqués. « A cette nouvelle, l'Amiral déſeſpéré leve une armée de dix mille hommes, réſolu d'enlever le Roi, & de le forcer à conſentir à ce mariage ; mais il fut arrêté & condamné à mort le 27 de fevrier 1550. Elizabeth ayant appris ſon malheur, dit » qu'il étoit » mort ce jour-là un homme de beaucoup d'eſprit, » mais de peu de jugement. « Le Protecteur ſubit le même ſort quelque temps après ; le crédit & les prieres d'Elizabeth ne purent le ſauver.

Cependant le Roi, prévenu tous les jours contre la Religion Romaine par les Proteſtants ſes Miniſtres, achevoit le grand ouvrage de la réformation. Il voulut défendre à la Princeſſe Marie de faire dire la meſſe dans ſa chambre ; mais avant que d'en venir à l'extrêmité, il pria Elizabeth d'employer ſes ſoins auprès d'elle pour l'éloigner du papiſme. Elizabeth promit de le faire ; mais loin de tenir parole, elle inſinuoit adroitement à ſa ſœur, » qu'elle devoit » toujours demeurer ferme dans ſa religion, qu'elle » en ſeroit plus eſtimée de tout le monde ; ajoutant » que quant à elle, pour tous les biens du monde, » elle ne quitteroit pas la religion où elle avoit » été élevée. « Mais quand elle parloit au Roi, ou aux perſonnes du Conſeil, elle diſoit » que ce n'é- » toit rien que d'avoir établi la réformation, s'ils » ne trouvoient les moyens de l'affermir pour tou- » jours. Que les Catholiques travailloient jour & » nuit à ſe relever, & que c'étoit fait de la réfor-

» mation, ſi la couronne retomboit entre leurs » mains. « Cependant elle recherchoit avec empreſſement l'amitié des Catholiques, qu'elle vouloit ménager, & affecta de s'unir étroitement avec ſa ſœur.

Au commencement de l'année 1551, le Roi, déjà ſorti de ſa minorité, tomba dangereuſement malade. Le Duc de Northumberland, le plus puiſſant Seigneur du royaume, profita de ce moment favorable pour marier ſon fils Guilford avec Jeanne Gray, petite-niece de Henri VIII, & fille du Duc de Suffolck. Il fit déclarer au Roi, dans ſon teſtament, que les filles du Duc de Suffolck, ſes couſines, monteroient ſur le trône, à l'excluſion des Princeſſes Marie & Elizabeth. Après la mort d'Edouard, Marie & Jeanne Gray eurent leurs partiſans. Elizabeth ſuggéroit aux uns & aux autres de demeurer fermes dans leurs prétentions, & ne ceſſoit de les décrier également. Jeanne Gray l'emporta d'abord, & fut proclamée Reine. Auſſi tôt Marie s'éloigna de Londres, prit la qualité de Reine, & fit ordonner aux Magiſtrats & aux Officiers de cette capitale de la venir reconnoître. Le Duc de Northumberland effrayé, quitta le parti de Jeanne Gray, & vint ſe jetter aux genoux de Marie. Elizabeth alla au-devant d'elle avec une ſuite nombreuſe, & l'embraſſa avec toutes les marques de la plus vive tendreſſe. » Ma chere » ſœur, lui dit la Reine, je veux que vous ſoyez » bonne Catholique.... Hors la conſcience, ré» pondit Elizabeth, je ſuis entiérement à Votre » Majeſté; à quoi trois qualités que je porte, de » ſœur, de ſervante & de ſujette de Votre Majeſté » m'obligent. « Cette réponſe refroidit beaucoup la Reine à ſon égard. Le Parlement aſſemblé déclara légitime le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon; & par la même raiſon, on traita de nul & d'illégitime celui de ce Prince avec Anne de Boulen. Ainſi la Princeſſe Elizabeth fut déclarée déchue de tous les privileges des enfants des Rois, & privée

de la plupart de ſes penſions. La Reine Marie ne manquoit pas de motifs d'averſion pour elle ; mais la principale raiſon fut un dépit amoureux. Edouard de Courtenay, Comte de Devonshire, étoit aimé de la Reine, qui le rétablit dans toutes les dignités dont Edouard l'avoit dépouillé ; mais Marie n'étoit ni jeune ni belle, & ſa ſœur avoit ces deux qualités. Le Comte mépriſa tous les avantages que la Reine lui offroit, en faveur de ſa ſœur dont il étoit paſſionnément amoureux. Irritée de ces mépris, la Reine ordonna à la Princeſſe de ſe retirer au château d'Ashriedge, à trois journées de Londres. Dans ce temps il s'éleva une conſpiration contre le gouvernement. Le Chevalier Wiat, au premier interrogatoire, nomma, entre les complices, Elizabeth & le Comte de Devonshire. Ce dernier fut accuſé » d'avoir voulu chaſſer Marie du trône, pour y » mettre en ſa place Elizabeth, à laquelle il avoit » fait promeſſe de mariage. « Pour ſurprendre la Princeſſe, on lui dit que le Comte avoit eu recours à la clémence de la Reine, en avouant ſa faute ; mais Elizabeth, qui connoiſſoit mieux ſon amant, nia toutes les accuſations, & dit » qu'elle ne croyoit » pas le Comte capable d'avoir jamais rien entrepris contre l'Etat ni contre la Reine, & encore » moins qu'il eût confeſſé une faute dont il ne pouvoit être coupable. «

Le même jour on la conduiſit à la Tour, où elle fut traitée comme un criminel de leze-Majeſté ; on ne lui donna, pour la ſervir, que trois hommes & trois femmes, tous gens affidés à la Reine ; & le Chevalier Gage, Lieutenant de la Tour, eut ordre de la traiter avec toute la rigueur poſſible. Elizabeth ſe plaignit à ſes gardes de cette cruauté, diſant » qu'elle ne pouvoit croire que ce fût par ordre » de la Reine, naturellement très-clémente, qu'on » faiſoit cet outrage à une perſonne comme elle, » & que c'étoit ſans doute la malignité de quelques » Miniſtres ſes ennemis, qui l'avoit donné. Qu'étant

» innocente, & les juges n'ayant aucune preuve » contr'elle, c'étoit une injuſtice & une violence » manifeſtes de la traiter ainſi. « Milord Chandois, Gouverneur de la Tour, employa le crédit qu'il avoit à la cour pour adoucir la priſon d'Elizabeth ; mais on ne veilla pas avec moins d'exactitude ſur toutes ſes démarches, juſques-là qu'un jour un enfant de quatre ans s'étant approché d'elle pour lui donner un bouquet de fleurs, les gardes l'arracherent des mains de la Princeſſe, croyant qu'il y avoit quelque billet caché, & chaſſerent le pere & l'enfant, après les avoir cruellement maltraités. La cour, craignant quelque effet de la pitié de Chandois pour la Princeſſe, réſolut de l'envoyer à Woodſtock, dont le Chevalier Benefield étoit Gouverneur; & en même temps l'on dépêcha trois aſſaſſins pour la poignarder. Mais quand ils furent entrés dans ſa chambre ils furent ſi éblouis de ſa beauté, & de la majeſté de ſon maintien, qu'ils reculerent, en diſant » qu'ils ne ſau- » roient aſſaſſiner une perſonne de cette qualité, » ſans en avoir un ordre par écrit de la Reine. « Cependant Elizabeth ſe plaignoit toujours à Benefield, des mauvais traitements qu'elle enduroit. Benefield fatigué de ſes reproches continuels, lui permit d'écrire à la Reine, mais à condition qu'il verroit la lettre avant qu'elle fût envoyée. Elizabeth accepta cette dure condition, & ſe plaignit.

La Reine, touchée de la ſituation de ſa ſœur, ſe rendit aux conſeils du Roi Philippe ſon époux, & adoucit la priſon de cette malheureuſe Princeſſe. Elle ordonna au Chancelier Gardiner, & au Cardinal Polus, Catholiques zélés & ſavants, de l'exhorter à quitter ſa religion. On voit, par le Dialogue de ce Prélat avec Elizabeth, qui eſt imprimé, que cette Princeſſe n'avoit qu'une religion de politique. Enfin elle fut déclarée innocente, malgré ſon averſion pour la Religion Romaine, & rétablie dans tous les privileges dont elle avoit joui pendant la vie du Roi Edouard, à la réſerve du rang de Prin-

ceſſe du ſang, & d'héritiere préſomptive de la couronne.

Dès qu'on apprit que la Princeſſe étoit libre, le peuple en marqua ſa joie ſans aucun ménagement; & l'on fit des feux de réjouiſſance en préſence même de la cour. Elizabeth ne ſortoit jamais qu'au milieu des acclamations & des cris de joie. Le Chancelier dit à la Reine » que la liberté d'Elizabeth menaçoit » l'Angleterre de quelque grand malheur. « Marie, qui ne voyoit pas ſans jalouſie les marques d'eſtime que le peuple donnoit à ſa ſœur, & les déférences que le Roi même lui témoignoit, éclaira de ſi près ſes démarches, & lui marqua tant de froideur, que la Princeſſe réſolut de quitter la Cour. Quand elle en demanda la permiſſion à la Reine, Marie lui répondit: » je trouve que vous faites bien. « Sous prétexte de lui faire honneur, elle mit auprès d'elle un de ſes Gentilshommes, & une de ſes Dames, pour veiller ſur ſa conduite. Elizabeth ſe retira dans le comté de Harfort, & s'appliqua entiérement à l'étude. C'eſt-là que, dans la lecture des plus habiles Hiſtoriens, & des plus conſommés politiques, elle acquit cette ſageſſe profonde, qui lui fit tant de réputation, & dont elle connoiſſoit déjà la pratique par ſes malheurs.

Cependant, malgré les défenſes & la vigilance des eſpions de la Reine, Elizabeth entretenoit toujours commerce de lettres avec le Comte de Devonshire. Il ne dura pas long-temps; ce Seigneur mourut à Gand, le 22 de ſeptembre 1555, d'une maladie ſi prompte & ſi courte, qu'on ſoupçonna qu'il y avoit eu du poiſon. Avant de mourir, il écrivit la lettre la plus tendre à ſa chere Princeſſe. Elizabeth ne put ſe conſoler de cette perte; elle l'aimoit véritablement; & ſouvent elle diſoit à ſes demoiſelles, » que jamais perſonne n'avoit mieux mérité d'être » aimé des Princeſſes, que le Comte de Devonshire, » parce que jamais perſonne n'avoit mieux ſu que » lui l'art d'aimer. « C'étoit un ange en amour,

diſoit-elle en italien : *Il Devonshire nell' amore ha mano, haveva talenti angelici.*

Le Roi Philippe avoit promis à Philibert-Emmanuel, Duc de Savoie, de lui donner Elizabeth en mariage, & de la faire nommer Princeſſe de Galles ; le Duc ayant été chaſſé de ſes Etats, malgré ſa valeur, qui le faiſoit paſſer pour le premier Capitaine de ſon ſiecle, renouvella ſes inſtances pour le mariage ; mais Philippe, réſolu d'épouſer Elizabeth, ſi la Reine Marie venoit à mourir ſans enfants, ſe contenta de réitérer ſes promeſſes. Lorſqu'on parla de ce mariage à la Princeſſe, elle répondit ſagement, » que la nation avoit plutôt beſoin d'un Roi ſage » & politique, que grand guerrier..... Que l'An» gleterre n'a pas beſoin de penſer à faire des con» quêtes, mais ſeulement à conſerver ce qu'elle poſ» ſede déjà ; que ſon intérêt étoit de n'entreprendre » la guerre que quand elle y eſt forcée, à cauſe » des grandes dépenſes qu'elle entraîne, & qu'un » Roi qui aime trop la guerre ſeroit d'humeur de » la commencer ſur le moindre prétexte. «

On peut juger de cette Princeſſe, par cette réponſe ; car elle fut le modele de toute ſa conduite. Henri V, Roi de Suede, l'avoit déjà demandée deux fois en mariage, mais inutilement. Lorſqu'il fut monté ſur le trône, il envoya en Angleterre une ambaſſade magnifique, au commencement de janvier 1558, ſous prétexte de féliciter la Reine des avantages que le Roi Philippe avoit remportés ſur les Français ; l'Ambaſſadeur eut ordre de ſonder les diſpoſitions d'Elizabeth, qui répondit » que ſi la Reine » lui laiſſoit la liberté de ſe marier ou de ne pas » ſe marier, elle étoit réſolue de ſuivre ſon incli» nation, qui étoit de demeurer toujours fille. «

Le 17 de novembre de la même année, la Reine Marie, déſeſpérée d'avoir perdu Calais, & de ne pouvoir ſecourir ſon époux, mourut de chagrin. Le Chancelier aſſembla le Parlement, & lui dit » que » le royaume auroit grand ſujet de pleurer la perte

» de la Reine Marie, s'il ne lui étoit reſté une Prin-
» ceſſe capable de gouverner l'Angleterre ; & qu'Eli-
» zabeth étoit cette héritiere légitime de la cou-
» ronne, à laquelle on n'en pouvoit diſputer les
» droits. « Toute l'aſſemblée s'écria auſſi-tôt: » Vive
» la Reine Elizabeth. Que Dieu lui donne longue vie,
» & un heureux regne ! « Tous les plus grands Sei-
gneurs du royaume ſe rendirent anprès d'elle dans la
maiſon de Herfield, & l'accompagnerent à Londres ;
lorſqu'elle apperçut Benefield, qui l'avoit traitée ſi
durement pendant ſa priſon, elle lui préſenta ſa
main à baiſer, en diſant à ceux qui l'environnoient:
» Voilà mon concierge. « Malgré cette faveur ap-
parente, il craignit le reſſentiment de la Reine, & ré-
ſolut de ne plus paroître devant elle.

Lorſqu'Elizabeth fut arrivée à la Tour, elle con-
firma tous les Ambaſſadeurs qui réſidoient dans les
cours étrangeres, & leur ordonna de faire ſavoir à
chaque Souverain ſon avénement à la couronne.
Le Pape Paul IV, naturellement dur & fier, donna
des preuves de ſon caractere en cette occaſion : il
traita Elizabeth de *bâtarde*, & voulut l'obliger à
remettre la déciſion de ſes droits au Siege Apoſto-
lique. Elizabeth, voyant qu'il n'y avoit pas d'autre
moyen de ſe conſerver la couronne, qu'en ſe dé-
clarant l'ennemie du Pape: » la cour de Rome veut
» donc tout perdre, dit-elle, pour me faire gagner
» beaucoup. «

Cependant le Roi Philippe, ſans ſavoir ſi le Pape
reconnoîtroit Elizabeth pour Reine, ordonna au Duc
de Féria, qui réſidoit pour lui en Angleterre, de
féliciter Elizabeth ſur ſon avénement, & de traiter
de ſon mariage avec elle. Elizabeth avoit les plus
grandes obligations à Philippe ; elle reçut ſon Am-
baſſadeur avec tant de marques d'honneur & d'eſ-
time, & écouta ſa propoſition avec un viſage ſi
riant, qu'il écrivit à ſon maître, » qu'il eſpéroit
» de le voir bientôt marié avec la Reine. « Mais lorſ-
qu'il en vint à la concluſion, Elizabeth donna beau-

coup d'éloges au Roi Philippe, & avoua » que ſon » mariage même ne pouvoit pas payer les obliga- » tions qu'elle avoit au Roi... Tout cela eſt bon, » Madame, répondit le Duc de Féria; mais je prie » Votre Majeſté d'en venir au fait; mais il ne put l'y déterminer; ce qui fit dire à l'Ambaſſadeur, » que » la Reine Elizabeth étoit comme une anguille, qui » échappe lorſqu'on croit la mieux tenir. «

Le 13 de janvier 1559, la Reine fut couronnée, avec le faſte le plus brillant, par Ovier Ogilthorpe, Evêque de Carliſle, Catholique. Lorſque le Prélat lui fit l'onction des ſaintes huiles, elle ſe retourna vers les Dames qui étoient auprès d'elle, & leur dit: » Ne » m'approchez pas, de peur que cette huile puante » ne vous faſſe devenir malades. « Enſuite elle fit ſerment ſur les Saints Evangiles » de maintenir la Foi » Catholique, & de conſerver à l'Egliſe ſes pri- » vileges & ſes libertés. « On verra par ce qui ſuit, ſi elle fut fidelle à ce ſerment. Après la cérémonie du couronnement, elle fit élargir tous les priſonniers, ſans diſtinction de perſonnes ni de religion; le Chevalier Bacon ſe trouvant dans la chambre de la Reine, au moment que pluſieurs priſonniers venoient la remercier de la liberté qu'ils avoient obtenue, s'approcha d'elle, & lui dit: » Madame, » Votre Majeſté accorde-t-elle la grace aux uns & » non pas aux autres? La Reine répondit, qu'elle » ne vouloit pas qu'il y eût d'exception: Il y a » pourtant encore quatre priſonniers, repliqua Ba- » con, qui ſont bien étroitement détenus depuis le » regne de Marie juſqu'aujourd'hui?... Qui ſont-ils » donc, reprit Elizabeth? vous n'avez qu'à me don- » ner leurs noms, & je les ferai mettre en liberté. Ils » s'appellent, Madame, ajouta Bacon, l'un Ma- » thieu, l'autre Marc, le troiſieme Luc, & le der- » nier Jean; & votre peuple attend avec beau- » coup d'impatience, que Votre Majeſté leur donne » la liberté. « La Reine ſouriant, lui répondit: » Je le » ferai, ſans doute, avec la bénédiction de Dieu;

» &

» & j'eſpere de m'entretenir avec eux, & de m'inſ-
» truire par leur propre bouche de ce que je dois
» faire en leur faveur. «

Cependant la France ne voulut point reconnoître Elizabeth. Quelques mois auparavant, le Dauphin, fils de Henri II, avoit épouſé Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe : elle fut proclamée en France & en Ecoſſe, Reine d'Angleterre & d'Irlande ; & le Roi Henri II négocia un traité de paix avec le Roi d'Eſpagne, pour mieux ſoutenir les prétentions de cette Princeſſe ; mais la Reine Elizabeth fit tant par ſon habileté, que les deux Rois jurerent qu'ils ne feroient jamais de paix ſans y comprendre la Reine d'Angleterre.

Délivrée de cette inquiétude, elle ne travailla plus qu'au rétabliſſement de la réformation, & à tromper les Catholiques, qui avoient deux puiſſants ſoutiens dans le Duc de Nortfolck & le Comte d'Arondel. Elle commença par leur donner les premieres charges de l'Etat. Le Duc de Nortfolck ſollicitoit depuis trois ans une diſpenſe de la cour de Rome pour épouſer une couſine-germaine, dont il étoit fort amoureux ; la Reine lui fit eſpérer qu'elle obtiendroit la diſpenſe, & le mit par-là entiérement dans ſes intérêts. Elle flatta & careſſa le Comte d'Arondel, qui, par ſa figure, ſon crédit & ſes richeſſes, ſe croyoit digne de la main d'Elizabeth. Ces deux Seigneurs, toujours dans l'eſpérance de poſſéder ce qu'ils déſiroient, n'oſerent traverſer les deſſeins d'Elizabeth contre les Catholiques. Le 25 de janvier 1559 le Parlement s'étant aſſemblé, Elizabeth y parut avec la plus grande magnificence, portant le ſceptre & la couronne. On fit l'honneur aux dames de ſa ſuite de les laiſſer entrer dans la ſalle du Parlement, où elles furent aſſiſes auprès de la Reine ; mais elles ſe retirerent, quand elle voulut commencer à parler. Quelques-uns des Evêques, qui n'étoient qu'au nombre de quatorze dans l'aſſemblée, ne purent s'empêcher de dire hautement : » voilà la premiere ſcene

» de la comédie ; voyons quelle en ſera la ſeconde. « L'Evêque de Winceſter dit à celui de Lincoln ; » Je » crois que ſi la Reine fait une nouvelle religion, » elle ſera auſſi riche en vanité que vuide de mo- » deſtie. « L'autre répondit : » Elle a ſi fort l'air » de comédienne qu'elle ne ſera qu'une religion » de théatre. «

Le réſultat de cette aſſemblée fut qu'on accorda à la Reine une ſomme de cinq cens mille livres ſterling, & qu'on reſtitua à la couronne, malgré les oppoſitions de quelques Prélats, les dîmes, les annates & autres droits auxquels la Reine Marie avoit renoncé.

Le 4 de fevrier le Parlement envoya l'Orateur, avec quarante députés, à la Reine, pour la prier, de la part de tout le royaume, de ſe choiſir un mari. La Reine répondit » qu'elle avoit épouſé le royaume » par la cérémonie du couronnement ; ajoutant » qu'elle ne manqueroit pas de ſucceſſeurs, & que, » ſi elle venoit à mourir, elle ſouhaitoit qu'on gra- » vât cette épitaphe ſur ſon tombeau :

Cy gît une Reine qui a régné tant d'années, & qui a vécu & eſt morte vierge.

Elle ne voulut pas qu'on lui donnât d'autre éloge après ſa mort, quoique la virginité fût la plus douteuſe de ſes qualités.

La Reine, après s'être rendue maîtreſſe de l'eſprit du Duc de Nortfolck & du Comte d'Arondel, fit paſſer, le 18 de fevrier, un acte ſolemnel, qui la déclaroit ſouveraine Gouvernante de l'égliſe dans ſon royaume, tant au temporel qu'au ſpirituel. Tous les Prélats, qui refuſerent de lui prêter ſerment en cette qualité, furent dépouillés de leurs dignités & de leurs biens, & condamnés à une priſon perpétuelle. Enſuite elle fit recevoir la liturgie de l'égliſe Anglicane ; mais comme elle ne vouloit pas, diſoit-elle, » être Gouvernante d'une égliſe dénuée, «

elle conſerva les cérémonies & les ornements pontificaux, qui flattoient ſon goût pour le faſte & la magnificence; ce qui fit dire aux plus ſenſés, „ que „ l'on avoit fait de l'Egliſe un théatre, pour y jouer „ la comédie devant la Reine. "

Le Roi Philippe, apprenant par le Duc de Féria, „ que ſon mariage avec la Reine n'étoit qu'un jeu, & „ qu'il n'en devoit rien eſpérer, " ſe hâta de conclure la paix avec la France, & ſon mariage avec la Princeſſe Iſabelle, fille de Henri II. Elizabeth, craignant pour ſon royaume les ſuites de cette alliance, écouta les propoſitions de paix que la France lui faiſoit par le Connétable de Montmorenci. Après la mort de Henri II, tué d'un coup de lance dans une courſe de bague, la Reine conclut le traité, qui ne fut pas fort avantageux à François II, ſucceſſeur de Henri; ce qui fit dire à Paſquin à Rome, „ que les „ Français avoient donné un petit ſoufflet à la Reine „ Elizabeth, quand ils avoient conſervé Calais, par „ le traité de paix conclu avec Philippe II, mais „ qu'en revanche la Reine Elizabeth avoit donné un „ grand coup de pied aux Français, avec lequel elle „ les avoit honteuſement chaſſés d'Ecoſſe. "

Le Pape Paul IV étant mort, le Cardinal de Médicis lui ſuccéda ſous le nom de *Pie IV*; ce nouveau Pontife, oubliant que la Reine d'Angleterre avoit été déclarée hérétique par ſes prédéceſſeurs, réſolut de lui envoyer un Nonce, pour travailler à donner du ſecours aux Catholiques de ſon royaume, & l'obliger d'envoyer des Ambaſſadeurs au Concile de Trente; mais ce deſſein fut inutile. Malgré les ſollicitations du Roi Philippe, la Reine ne voulut pas recevoir le Nonce dans ſon royaume.

Dans ce temps, c'eſt-à-dire en 1561, il s'éleva des troubles en France, au ſujet de la religion. La Reine Catherine de Médicis & le Duc de Lorraine étoient les ennemis jurés des Proteſtants, qui avoient à leur tête le Prince de Condé. Elizabeth réſolut de favoriſer le parti des Proteſtants, qui vou-

loient ſe rendre formidables en France, afin de donner plus de courage à ceux d'Angleterre. Pour venir à bout de ſon projet, elle eut beſoin de tout ſon génie : ſon conſeil étoit partagé entre les Catholiques & les Réformés ; ceux qui avoient le plus d'autorité dans le gouvernement étoient très-Catholiques, & il s'agiſſoit d'une affaire de la derniere conſéquence pour l'Egliſe Romaine : cependant, par ſon eſprit & par la ſageſſe de ſa conduite, elle réunit tout ſon conſeil, & le détermina à donner du ſecours au Prince de Condé. Les Ambaſſadeurs qui réſidoient à ſa cour, voyant la prudence avec laquelle elle conduiſoit tous ſes deſſeins, écrivoient à leurs Maîtres qu'Elizabeth » faiſoit également ſervir » les Catholiques & les Proteſtants à ſes intérêts, & » les tournoit de telle maniere, qu'elle faiſoit une » comédie, qui faiſoit tantôt rire ceux qui avoient » ſujet de pleurer, & tantôt pleurer ceux qui avoient » ſujet de rire. «

Le premier article du traité avec le Prince de Condé fut que l'on remettroit entre les mains de la Reine la citadelle du Havre-de-Grace, & qu'elle fourniroit aux Proteſtants tous les trois mois la ſomme de cinq cens mille livres. Les premieres armes du Prince furent heureuſes ; mais le Duc de Guiſe & le Connétable de Montmorenci l'attaquerent pendant qu'il étoit occupé au ſiege de Dreux, & remporterent ſur lui une victoire ſignalée. Elizabeth, craignant que la fin des guerres civiles ne l'obligeât à reſtituer le Havre-de-Grace, envoya en diligence aſſurer les Proteſtants qu'elle leur enverroit un nouveau ſecours d'hommes & d'argent ; mais la paix fut conclue avant que l'on eût reçu ces nouvelles propoſitions.

Marie, Reine d'Ecoſſe & de France, devenue veuve par la mort de François II, dont elle n'avoit point eu d'enfants, s'embarqua pour l'Ecoſſe, ſur la fin de l'année 1562. Les Catholiques de ſon royaume la reçurent avec une joie inexprimable. Pour la Reine

d'Angleterre, dès qu'elle eut appris l'embarquement de Marie, elle fit mettre en mer pluſieurs vaiſſeaux, ſous prétexte de les envoyer aux Indes, mais en effet pour enlever la Reine d'Ecoſſe, & la conduire priſonniere en Angleterre; mais les vents furent ſi contraires aux Anglois qu'ils ne purent jamais approcher de celui de Marie. Elizabeth, voyant ſes eſpérances trompées, envoya à Marie une ambaſſade magnifique, pour lui témoigner la joie qu'elle avoit de ſon heureux retour en Ecoſſe, & l'aſſurer qu'elle vouloit entretenir avec elle la plus grande intelligence. Marie, dont l'ame étoit franche & ſincere, répondit à ces marques d'affection, en lui envoyant un diamant d'une groſſeur extraordinaire, taillé en forme de cœur, » la priant de conſerver ce petit » gage de ſa foi, qui ſeroit toujours & plus pure & » plus ferme que le diamant. «

Catherine de Médicis, après avoir donné la paix aux Huguenots, & rendu la liberté au Prince de Condé, fit demander à Elizabeth la reſtitution du Havre, offrant de lui rendre les cinq cens mille livres qu'elle avoit données au Prince. Elizabeth, loin d'y conſentir, envoya le Comte de Warwick, avec ſix mille hommes de bonnes troupes, pour défendre la place; mais le Connétable de Montmorenci l'aſſiégea, & força les Anglois à la retraite.

Sur la fin de la même année 1563 Elizabeth fit un grand coup de généroſité publique, le ſeul, dans toute ſa vie, qui n'eût point pour motif ſon inclination pour le faſte. *Guillaume Paget*, homme de baſſe naiſſance, mais que ſon mérite avoit élevé aux plus grands honneurs, avoit rendu des ſervices importants à Henri VIII, qui diſoit de lui, » qu'il étoit » né pour être Ambaſſadeur. « Après la mort de ce Prince, Edouard VI lui marqua ſon eſtime, quoiqu'il fût Catholique Romain, & le nomma Chancelier de la principauté de Lancaſtre, & Chevalier de la Jarretiere. On ſe doute bien que, ſous le regne de Marie, il jouit des plus grandes charges;

mais ſe ſentant vieux & valétudinaire lorſqu'Elizabeth monta ſur le trône, il obtint la permiſſion de ſe retirer à la campagne, & d'y mener une vie privée. Il y mourut cette année, à l'âge de ſoixante-ſeize ans. Elizabeth, pour récompenſer les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, fit tranſporter ſon corps à Londres, aux dépens du tréſor royal, & lui fit rendre les honneurs qu'on auroit faits à l'Ambaſſadeur d'une tête couronnée. Paget eſt le ſeul homme en Angleterre dont les funérailles ſe ſont faites aux dépens du public.

Le Roi d'Eſpagne ayant rappellé le Duc de Féria, envoya à ſa place *dom. Alvaro de Quadra*, Evêque d'Aquila. La Reine ne put voir ſans chagrin, qu'après s'être déclarée ſi ouvertement contre l'Egliſe Romaine, & avoir refuſé de recevoir un Nonce & la publication du concile de Trente dans ſes Etats, on lui envoyât un Evêque pour Ambaſſadeur. Le Prélat affecta de ne paroître à la cour que revêtu de tous les ornements pontificaux : ce faſte plut d'abord à la Reine ; mais ayant appris que, non-content de célebrer ſolemnellement toutes les fêtes dans ſa chapelle, avec le plus grand concours de Catholiques qu'il ſe pouvoit, il alloit baptiſer & porter l'Extrême-Onction dans les maiſons particulieres, & entretenoit une grande liaiſon avec la maiſon du Cardinal Polus, la plus puiſſante du royaume, elle pria le Roi Philippe de rappeller ſon Ambaſſadeur, & lui marqua tous les ſujets de plainte qu'elle avoit contre lui. Philippe l'exhorta à ne point ajouter foi à de faux rapports, & l'aſſura qu'il connoiſſoit le mérite de ſon Ambaſſadeur. Après ce refus, la Reine crut avoir un juſte ſujet de violer le droit des gens : elle traita l'Evêque d'Aquila comme s'il avoit été le moindre de ſes ſujets ; lui donna ſa maiſon pour priſon, ſans en avertir le Roi d'Eſpagne, & l'obligea de comparoître devant la juſtice ordinaire, pour y répondre à pluſieurs chefs d'accuſation intentés contre lui. Pendant qu'on travailloit

à ſon procès, le Prélat infortuné, dont les Proteſtants même révéroient le mérite, vint à mourir, au grand déplaiſir des autres Ambaſſadeurs, qui ſe voyoient déshonorés, & leur caractere avili.

Philippe diſſimula d'abord ſon reſſentiment, & nomma auſſi-tôt *Dom Diégo Guſman de Sylva* à la place de l'Evêque. La Reine, croyant que la crainte empêchoit le Roi d'Eſpagne de ſe venger, prit occaſion de le chagriner en toute rencontre. Les Anglois eurent l'audace d'inſulter des vaiſſeaux Français ſur les côtes d'Eſpagne, ſous prétexte d'aller aux Indes occidentales. Alors Philippe éclata : il fit confiſquer des vaiſſeaux richement chargés qui étoient à l'ancre dans ſes ports, & renvoya à la Reine Elizabeth l'ordre de la Jarretiere par un ſimple Gentilhomme, ſans daigner lui en écrire. Ce mépris marqué fut moins ſenſible à la Reine que le choix que fit le Roi d'Eſpagne de Richard Chelley pour l'envoyer en ambaſſade vers l'Empereur Maximilien : c'étoit un Anglois, homme de mérite, qui étoit entré au ſervice de Philippe, ſans en avoir eu la permiſſion d'Elizabeth. Cependant, quoique réſolue de ſe défendre vivement contre Philippe, elle n'oſa jamais l'attaquer : » L'Eſpagne, diſoit-elle, » eſt un monſtre qui mord quand on l'approche, & » qui dévore ſi on le touche. « Elle ajoutoit » qu'il » étoit dangereux de faire la paix avec cette nation, » mais qu'il y avoit encore plus de péril à lui faire » la guerre. «

Elizabeth avoit permis à Mathieu Stuard, Comte de Lenox, & à ſon fils Henri, de paſſer en Ecoſſe, pour viſiter la Reine Marie leur tante ; mais ayant appris que Marie vouloit épouſer le Comte, elle envoya deux Ambaſſadeurs en Ecoſſe, le Comte de Bedfort & le Comte de Barwick. Le premier devoit ordonner à Mathieu Stuard & à ſon fils de revenir inceſſamment en Angleterre, ſans quoi la Reine les mettroit au ban, & confiſqueroit leurs biens ; l'autre devoit propoſer à la Reine de la ma-

rier avec le Comte de Leiceſter, favori d'Elizabeth, lui promettant qu'elle ſeroit déclarée héritiere du royaume d'Angleterre ſi la Reine Elizabeth mouroit ſans enfants. Ce n'eſt pas que la Reine ſouhaitât le ſuccès de ce mariage ; mais ſon motif étoit d'empêcher Marie d'écouter les propoſitions qu'on lui faiſoit de la part de l'Archiduc Ferdinand, frere de l'Empereur. Elle étoit en cela de l'avis des Français, qui redoutoient l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche.

Le Parlement aſſemblé réſolut de faire prier la Reine de vouloir entendre à un mariage ; mais auparavant il donna les ordres néceſſaires pour lever cinq cens mille livres ſterling, dont la Reine pourroit ſe ſervir en ſes beſoins. Enſuite on lui envoya l'Orateur avec trente députés, pour la ſupplier de ſe choiſir un mari ou un ſucceſſeur ; on lui nomma Edouard d'Haſtingues, Comte d'Huntingdon, & au défaut de celui-là, Thomas Howard. Elizabeth répondit » qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre à faire part » de ſon lit à ceux qui avoient accoutumé de la » ſervir à table ; qu'elle ſouhaitoit bien de contenter » ſon peuple, mais non pas en ſe faiſant du tort à » elle-même. «

Cependant Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe, & qui portoit encore la qualité de Reine douairiere de France, ne pouvoit renoncer aux plaiſirs du mariage. Après la mort de François II elle épouſa le Comte d'Arley ; mais, au bout de deux mois de diſcorde, le Comte fut trouvé étranglé dans ſon lit. Quelques jours après la Reine ſe maria avec le Comte de Bothuel ; ce qui le fit ſoupçonner d'avoir été l'auteur de la mort de ſon prédéceſſeur. On ſe prépara à lui faire ſon procès ; mais il évita le coup, & s'enfuit en Danemarck, où il fut arrêté & conduit en priſon. Il y mourut bientôt de poiſon, à ce que l'on prétend. Marie fut auſſi arrêtée dans ſon propre royaume ; mais elle trouva moyen de s'échapper, & de mettre ſur pied une armée de Catholiques, pour pu-

nir ſes ſujets Proteſtants ; mais ces derniers furent les plus forts, & l'obligerent de ſe retirer en France. La tempête écarta ſes vaiſſeaux, & les conduiſit en un port d'Angleterre. Elizabeth, à cette nouvelle, donna ordre de l'arrêter ; & dans les tranſports de ſa joie, elle dit : » voici le premier ſujet que j'ai de » me réjouir des maximes de ma politique, depuis » que je ſuis Reine. « Elle envoya auſſi-tôt des Ambaſſadeurs en Ecoſſe, pour faire couronner le Prince Jacques, fils de Marie, qui n'avoit encore que treize mois.

Ce fut dans ce temps, au commencement de l'an 1569, que le Pape Pie V, à la ſollicitation du Roi d'Eſpagne, fulmina une excommunication contre la Reine Elizabeth, & la fit publier avec toutes les cérémonies lugubres & uſitées en pareil cas. Elizabeth ſe moqua d'abord des foudres du Pape ; mais ayant appris qu'on avoit oſé l'afficher aux portes de l'égliſe de S. Paul à Londres ; que le peuple murmuroit, & que les grands menaçoient d'une révolte, elle ordonna un ſilence profond ſur les matieres de Religion & d'Etat. Les peines rigoureuſes dont on punit les coupables ſouleverent tous les Catholiques, qui avoient à leur tête Thomas Piercy, Comte de Northumberland, & Charles de Névil, Comte de Weſtmorland. La défaite des Proteſtants, & la mort du Prince de Condé en France, releva leur courage : ils prirent les armes contre Elizabeth ; & pour émouvoir le peuple, ils firent courir par-tout des écrits, *ſur l'obligation où étoient tous les Catholiques de prendre les armes pour la défenſe de la véritable religion contre la fauſſe.* Ces démarches ne furent préjudiciables qu'aux Catholiques ; plus de huit cens des plus conſidérables périrent par la main du bourreau.

Pour conſoler le peuple de tant de ſang répandu, & aſſoupir les murmures qui s'élevoient au ſujet de la priſon de Marie, la Reine aſſembla le Parlement au mois de mars 1570. Le jour qu'elle y aſſiſta, l'Orateur la ſupplia, au nom de Dieu & de toute la

nation, de ſe choiſir un mari, ou de nommer un ſucceſſeur; alors il s'éleva une voix générale qui lui dit: » oui, notre Reine, nous vous conjurons tous » de nous vouloir accorder cette grace. « Elizabeth répondit » qu'elle recevoit avec toute la joie dont » elle étoit capable ces témoignages d'affection » que ſon cher peuple lui donnoit; mais qu'elle ne » pouvoit lui donner d'autre réponſe, ſinon qu'elle » étoit trop vieille pour ſe marier, & trop jeune » pour faire ſon teſtament. «

L'année ſuivante la Reine, par l'entremiſe d'un Marchand Anglois, nommé *Jean Talbot*, qui entendoit parfaitement la langue turque, porta le Grand-Seigneur à attaquer les royaumes de Naples & de Sicile: à cette nouvelle le Roi d'Eſpagne conclut une ligue entre le Pape, les Vénitiens & lui: on nomma pour chef Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Elizabeth voulut ſemer la diviſion entre Rome & Veniſe; mais ſa politique échoua. L'armée Chrétienne tailla en pieces les Turcs. Cette victoire cauſa autant de joie à tous les Catholiques, que de déplaiſir à la Reine d'Angleterre; elle diſſimula pourtant, & envoya un Gentilhomme à Philippe, pour le féliciter de cet heureux ſuccès.

Depuis que le Duc de Nortfolck avoit fait demander à Elizabeth la permiſſion d'épouſer la Reine Marie, elle avoit ordonné que l'on veillât ſur ſes actions. De ces précautions générales on en vint aux ſoupçons. Le Duc fut arrêté & conduit à la Tour; mais la Reine, touchée de la ſincérité apparente de ſa ſoumiſſion, le délivra bientôt. On avoit mis en priſon avec le Duc, un Abbé nommé *Robert Ridolfi*, qui entretenoit avec lui une étroite liaiſon. Le Pape & le Roi Philippe l'avoient envoyé de Rome, avec des ordres ſecrets, & de bonnes lettres de change, pour ſoutenir les Catholiques; &, au cas qu'ils priſſent les armes, de les aſſurer de la protection du Saint Siege & de la Cour d'Eſpagne: il ſortit de priſon avec le Duc de Nortfolck, à la ſollicitation de tous

les Ambaſſadeurs Catholiques ; mais avec ordre de retourner à Rome dans deux mois. L'Abbé partit en moins de quinze jours ; & ce ne fut qu'après ſon départ que la Reine apprit toutes ſes pratiques ſecrettes, par des lettres qu'elle intercepta, écrites de ſa main.

Le danger que le Duc de Nortfolck avoit couru, ne le rendit pas plus ſage. Encouragé par les Cours de Rome & d'Eſpagne, il réſolut d'épouſer Marie, à quelque prix que ce fût, & s'ouvrit de ſon deſſein au Comte de Leiceſter, ſon ami, qui le trahit & découvrit tout à la Reine. Elizabeth fit arrêter le Duc de Nortfolck avec pluſieurs autres Seigneurs, & le Conſeil nomma des Commiſſaires pour les interroger. On envoya à la Cour de France pour l'informer des cabales que les partiſans de Marie fomentoient dans le royaume : on fit cette démarche dans la crainte que les Français ne vouluſſent protéger leur Reine douairiere. L'Evêque de Roſſe, qui faiſoit la fonction d'Ambaſſadeur de Marie, & qui étoit reconnu en cette qualité, quoiqu'elle fût en priſon, fut cenſuré pour ne s'être pas conduit d'une maniere digne du caractere dont il étoit revêtu, & reçut l'ordre de ſortir du royaume ſous quinze jours. Le Duc de Nortfolck, convaincu de haute trahiſon, eut la tête coupée le 12 de juillet 1572. La Reine étoit au Conſeil ſecret lorſqu'on lui porta la nouvelle de cette exécution ; elle dit auſſi-tôt : „ nous avons coupé les bran„ ches & les racines du Papiſme, il faut à préſent tra„ vailler à arracher le tronc qui reſte encore, & l'em„ pêcher de pouſſer de nouvelles branches. “ Ces paroles furent un arrêt de mort prononcé contre la Reine Marie. On lui envoya des Commiſſaires dans ſa priſon, pour lui lire tous les ſujets d'accuſation que l'on formoit contr'elle : à l'ouie de ces accuſations, Marie ſe mit à pleurer, donnant de grandes marques d'innocence, & par ſes larmes & par ſes réponſes.

Le Parlement, pour plaire à la Reine & préve-

sir les troubles que cette affaire pourroit exciter dans l'Etat, publia une ordonnance ignominieuſe à la nation, contraire à l'uſage du royaume, & même aux droits de l'humanité : elle défendoit » d'oſer parler » en faveur de ceux qui ſeroient mis en priſon pour » crime d'Etat, & que tous ceux qui contribueroient » à les faire mettre en liberté, par quelque voie » que ce fût, hors ceux qui le ſeroient par autorité de la Juſtice, ſeroient eux-mêmes réputés coupables de leze-Majeſté. « L'inquiſition de Rome adopta cette loi ſévere, inconnue juſqu'alors, qui fut ſi pernicieuſe aux Proteſtants qui en étoient les auteurs.

Ce fut dans ce temps que la France donna la ſcene horrible de la S. Barthelemi : tous les Princes Proteſtants d'Allemagne ſe plaignirent de cette barbarie à Catherine de Médicis par leurs Ambaſſadeurs. Elizabeth fut la ſeule dont le ſilence parut approuver ces cruautés inouies. On eût dit qu'elle avoit abandonné les Proteſtants, dont cependant elle étoit le chef & le défenſeur. Les Rochelois, aſſiégés par le Duc d'Anjou, lui demanderent du ſecours ; elle leur répondit » qu'elle feroit des vœux ardents au » Ciel pour leur conſervation. «

Après la mort de Charles IX, ſon frere quitta le trône de Pologne, où il avoit été élevé, pour monter ſur celui de France, qui lui appartenoit. Après ſon couronnement il envoya en Angleterre Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, Prince ſouverain de Dombes, pour demander Elizabeth en mariage. La Reine lui fit rendre les plus grands honneurs, & lui répondit » qu'elle ne penſoit point à » ſe marier ; mais que ſi cela arrivoit elle aimeroit mieux épouſer un Prince qu'elle feroit Roi, » qu'un Roi qui la feroit Reine. « Elle feignit toujours beaucoup d'amitié pour la France, quoiqu'en ſecret elle ne travaillât qu'à augmenter les troubles de l'Etat.

Cependant Robert d'Evreux, Comte d'Eſſex, fut

élevé aux plus grandes charges de l'Etat ; & la Reine avoua plus d'une fois, „ qu'elle n'avoit aimé le Comte „ d'Arondel, que par des motifs de religion, ni „ le Comte de Leiceſter, qu'à cauſe des obligations „ qu'elle lui avoit, ni le Comte de Sommerſet que „ par politique, & pour être mieux ſervie par un „ nombre de favoris ; ſe ſervant de la jalouſie des „ uns envers les autres, pour les attacher davan- „ tage tous à ſon ſervice ; mais qu'elle n'avoit ja- „ mais véritablement aimé que le Comte de Devons- „ hire & le Comte d'Eſſex. " Ce nouveau favori avoit une clef de la chambre de la Reine, qui lui donna un gant de ſa main droite, pour le porter ſur ſon chapeau. C'étoit en ce temps-là la plus grande preuve d'amour qu'une maîtreſſe pût donner à ſon amant, quant à l'extérieur. Le Comte de Leiceſter, jaloux d'une ſi grande faveur, mais déſeſpérant d'épouſer jamais la Reine, jetta les yeux ſur la Comteſſe d'Eſſex, tante de ſon rival, & réſolut de s'unir avec elle. Le Comte d'Eſſex approuva fort ce mariage qui le laiſſeroit ſeul favori & ſeul prétendant à la main d'Elizabeth ; mais cette Princeſſe s'y oppoſa hautement par un motif de jalouſie. Elle ordonna à la Comteſſe de ſe retirer à la campagne, & au Comte de reſter à la cour. Cet ordre fut inutile pour un homme paſſionnément amoureux : il ſe rendit auprès de ſon amante, l'épouſa ſecrettement, & le lendemain il vint ſe jetter aux genoux de la Reine, & lui avouer ſa faute. Elizabeth le releva avec bonté ; mais elle ne put pardonner à la Comteſſe, qu'elle regardoit comme ſa rivale.

Le Pape Grégoire XIII avoit fort à cœur la réunion de l'Angleterre à la Religion Romaine ; mais, pour y réuſſir, il n'employoit d'autres armes que celles de la priere & de ſon éloquence. On l'a vu parler avec chaleur dans le conſiſtoire pendant deux heures de ſuite ſur les malheurs de l'Angleterre. Comme il étoit fort dévot à l'ordre des Jéſuites, il fonda une miſſion toute de Jéſuites, qui apparte-

noient aux premieres maiſons du royaume. Dans peu de temps, ils convertirent beaucoup de Réformés ; mais il arriva un accident, qui leur fit beaucoup de tort. Guillaume Parri, leur grand partiſan, fut convaincu, par la dépoſition de deux témoins, ſelon l'uſage d'Angleterre, d'avoir voulu tuer la Reine. On ne douta plus que les Jéſuites ne fuſſent les premiers auteurs d'un projet ſi atroce ; Parri & ſon confeſſeur, le Pere Chretkton, furent pendus : l'on défendit aux Jéſuites de mettre le pied en Angleterre, & aux Anglois de les recevoir, ſous peine de la vie. Cet arrêt ſévere ne fit qu'enflammer le zele des Jéſuites, dont le nombre augmentoit de jour en jour. Encouragés par la Cour de Rome & le Roi d'Eſpagne, ils ſemoient des libelles injurieux contre la Reine, & exhortoient les Catholiques à prendre les armes pour détrôner une hérétique, & couronner la Reine Marie. La Reine irritée de voir qu'on mépriſoit ſes loix, ordonna aux Juges de procéder contr'eux à toute rigueur : trente-quatre Jéſuites périrent par la main du bourreau, comme criminels de leze-Majeſté ; le Pere Provincial les mit au nombre des ſaints martyrs.

Les Pays-Bas ne pouvant plus ſupporter la tyrannie des Eſpagnols, implorerent la protection d'Elizabeth, qui promit de rendre les Hollandois un peuple libre, à condition qu'elle nommeroit les Gouverneurs de toutes les places. Le traité conclu, la Reine déclara le Comte de Leiceſter, ſon favori, Lieutenant-général & Gouverneur pour elle des Pays-Bas, & lui ordonna de ſe préparer à donner du ſecours à la Hollande. Les Eſpagnols, voyant qu'on leur déclaroit la guerre ſi ouvertement, ſe plaignirent, dans un manifeſte, de l'ingratitude d'Elizabeth envers le Roi Catholique, qui lui avoit ſauvé la vie, lorſque la Reine Marie l'avoit condamnée à la mort.

Les Eſpagnols, ayant appris la concluſion du traité que la Reine avoit fait avec les Flamands, & la def-

cente du Comte de Leiceſter dans les Pays-Bas, arrêterent tous les vaiſſeaux Anglois qui ſe trouverent dans leurs ports ; & le Roi fit défenſe à tous ſes ſujets de donner la qualité de Reine à Elizabeth, ni de l'appeller autrement que *bâtarde hérétique*, & uſurpatrice de la couronne. Il ordonna d'effacer le nom de *Reine* de tous les papiers où il ſe trouveroit écrit, & de faire brûler par la main du bourreau tous les livres qui lui ſeroient dédiés avec cette qualité. Enſuite il fit une treve avec la cour Ottomane, par l'entremiſe d'un Juif nommé *Abimaï*, qui avoit quelque crédit à la Porte, afin d'employer toutes ſes forces ,, à châtier, comme il diſoit, la ,, témérité d'Elizabeth, cette femmelette, plus pro- ,, pre à être Comédienne qu'à gouverner un Etat. « La Reine chargea de ſa réponſe François Drack, Amiral d'Angleterre, un des plus terribles corſaires, & des plus grands hommes de mer que l'on ait jamais vus ; auſſi l'appelloit-on *le fléau de la mer*. Il ſurprit les Eſpagnols qui ne ſavoient rien de la rupture, ſaccagea leurs iſles de l'Amérique, & mit tout à feu & à ſang. Le Pape qui ne ſongeoit qu'à recouvrer le royaume de Naples, exhortoit le Roi d'Eſpagne à détrôner cette *furie déchaînée contre l'Egliſe* ; & il faiſoit dire ſecrettement à la Reine, qu'elle devoit tout mettre en uſage pour porter le Turc à ſuſciter quelque guerre à la maiſon d'Autriche, & qu'elle s'acquerroit une réputation immortelle, quand elle ne feroit qu'ébranler ce géant, il vouloit dire Philippe, qui prétendoit faire trembler tout l'univers.

En 1586, Elizabeth prévoyant ce qu'elle avoit à craindre des partiſans de la Reine Marie, réſolut de la faire mourir ; elle fut confirmée dans ce projet inhumain par une lettre que Philippe écrivoit à Marie, & qu'elle intercepta ; en voici le contenu. ,, Je prie Votre ,, Majeſté d'avoir bon courage, puiſque j'eſpere, ,, avec le ſecours de Dieu, & celui de mes armes, ,, de vous voir bientôt ſur le trône, où vous verrez

» à vos pieds celle qui vous opprime mainte-
» nant. «

Indignée de ces vaines menaces, Elizabeth ordonna qu'on achevât le procès commencé depuis quelques années contre la Reine d'Ecoſſe. Elle lui envoya vingt-ſept Juges pour l'interroger; Marie leur répondit par une proteſtation » qu'elle étoit Reine, » & qu'elle n'étoit obligée à rendre compte de ſes » actions qu'à Dieu ſeul. " Mais la force & l'injuſtice étoit contr'elle; on lui prouva qu'elle étoit coupable, & ſujette d'Elizabeth. Le Parlement la condamna à la mort, *pour le maintien du ſervice de Dieu, la conſervation de la Reine, & le bien du royaume.* A cette nouvelle, le Roi de France envoya M. de Bellievre en Angleterre; & le Roi d'Ecoſſe, Milord Gray, pour demander la liberté de Marie, & repréſenter à Elizabeth tout l'odieux qu'elle alloit s'attirer, en faiſant mourir une Reine, & cela par des juges qui n'avoient aucun pouvoir ſur elle. Ces repréſentations furent inutiles. Le 18 de fevrier 1586, Marie Stuard périt par la main du bourreau, au grand regret des Catholiques & des Proteſtants déſintéreſſés, qui voyoient avec horreur une tête couronnée mourir ſur un échafaud, comme le plus grand des ſcélérats. Le jour de cette ſanglante exécution, on fit des feux de joie dans tout le royaume, comme ſi l'on avoit remporté une victoire conſidérable. Elizabeth ne ſe diſſimuloit pas l'horreur que ſa conduite devoit inſpirer; mais pour l'adoucir, elle réſolut de la couvrir du voile de l'hypocriſie: elle demanda ce que vouloient dire ces feux de joie? On lui répondit qu'on les faiſoit à l'occaſion de la Reine Marie. A ces mots elle marqua le plus grand étonnement: „ Quoi! la Reine, ma ſœur, eſt-elle donc morte? „ Et qui eſt-ce qui l'a fait mourir? On m'a donc „ trompée! " Cependant elle avoit ſigné l'arrêt de mort; & elle oſoit parler de la ſorte devant pluſieurs Ambaſſadeurs. Un d'entr'eux ne put s'empêcher de dire: „ voilà un vrai tour de comédienne....

» Il faut que la Reine ſoit bien maligne & bien diſſi-
» mulée, ou qu'elle ſoit bien ſotte de ſe laiſſer
» tromper dans une affaire de cette conſéquence. «
Après cela la Reine s'enferma pendant trois jours
dans ſon appartement, répétant ſans ceſſe » qu'elle
» ne pouvoit ſe conſoler de la mort de la Reine
» Marie. « Elle ajoutoit » qu'on devoit avoir plus
» de reſpect pour les têtes couronnées. «

En 1587 la Reine fit une action d'éclat, qui lui regagna l'affection de ſes ſujets, qu'elle avoit en quelque ſorte perdue par la mort injuſte de la Reine d'Ecoſſe. *Voyez* LAMBRUN.

Cependant Philippe II fit ſavoir au Pape que la flotte la plus nombreuſe & la plus puiſſante que l'Océan eût jamais portée, & qu'il appelloit *l'Invincible*, partiroit du port de Lisbonne au commencement de l'année 1588. Le Pape en avertit Elizabeth, qui rappella auſſi-tôt le Comte de Leiceſter de ſon gouvernement de Hollande, & lui donna pour ſon Lieutenant-Général le Baron de Viſſoughi. Enſuite elle convoqua le Parlement, & lui fit une peinture vive de l'ambition du Roi d'Eſpagne. Son éloquence enflamma tous les auditeurs, qui s'écrierent d'une commune voix » qu'ils étoient prêts d'em-
» ployer pour ſon ſervice & celui du royaume,
» non-ſeulement tout ce qu'ils avoient, mais juſqu'à
» la derniere goutte de leur ſang, & qu'on lui feroit
» connoître dès ce moment-là la ſincérité de leurs
» ſentiments, par la promptitude avec laquelle on
» lui alloit fournir toute ſorte de ſecours néceſſaires,
» & qu'ils n'attendoient que les ordres de Sa Ma-
» jeſté pour les mettre en exécution. «

Nous n'entrerons point dans tous les détails de cette guerre; il ſuffit de dire que la flotte *Invincible* du Roi d'Eſpagne fut diſſipée par les vents & par des tempêtes continuelles. Dans toute l'Europe on croyoit la Reine Elizabeth perdue ſans reſſource, & l'on attendoit de toutes parts, d'un Courrier à l'autre, la nouvelle » qu'on avoit coupé la tête à la

» Reine, par ordre de Philippe II, au même lieu où » cette Reine avoit fait décapiter la Reine Marie. « On fut bien ſurpris d'apprendre le déſaſtre des Eſpagnols. Dom Antonio de Montès, chargé d'en inſtruire le Roi d'Eſpagne, ne lui dit que ces mots : » Sire, tout eſt perdu. « Le Roi écrivoit une lettre dans le moment ; il répondit froidement » qu'il » n'avoit pas envoyé ſon armée pour combattre » contre les vents & la tempête, mais contre la » fierté des Anglois. « Il acheva ſa lettre avec la même fermeté que s'il eût reçu la nouvelle d'une victoire.

Elizabeth, de ſon côté, célébra ſa délivrance par des fêtes magnifiques, & vit avec plaiſir que le Pape ordonnoit à tous les Jéſuites d'Angleterre de revenir à Rome ; elle dit dans le Conſeil, » que Sixte » étoit le plus grand Pape que Rome eût jamais vu ; » & que c'étoit un Pape Prince, & non pas un Pape » Prêtre. « Dans un traité qu'elle conclut avec lui, elle s'engagea à lui fournir des vaiſſeaux, des armes, des ſoldats & des proviſions, pour recouvrer le royaume de Naples ; mais la mort le ſurprit le 27 d'août 1590, & on le crut empoiſonné par les Miniſtres Eſpagnols : d'autres en ont accuſé les Jéſuites, que Sixte V vouloit dépouiller de ce nom, pour les appeller *Ignatiens*. Elizabeth fut très-affligée de la mort de ce Pontife ; & dans ſa douleur, elle ne put s'empêcher de dire,, qu'elle prendroit le deuil » du Pape, ſi cela ſe pouvoit faire ſans ſcandaliſer » le monde. "

Cependant Philippe II, indigné des pertes que la Reine faiſoit eſſuyer tous les jours aux Eſpagnols, s'écria : » ô Dieu ! ne ſe trouvera-t-il donc perſonne » au monde qui puiſſe délivrer l'Egliſe & l'Eſ- » pagne de ce démon infernal, qui fait tant de mal » à l'une & à l'autre ? « Mendozza, touché de ſes plaintes, promit de le délivrer de ce monſtre hérétique ; c'étoit le plus habile empoiſonneur de ſon temps : on l'envoya, en qualité d'Ambaſſadeur, à Paris. Mais un

billet qu'il écrivit à un de ſes complices, tomba dans les mains d'un jeune homme qui le porta à la Reine. Les coupables furent arrêtés, & la Reine fit ſavoir cette conjuration à tous les Princes Chrétiens; elle en donna même la nouvelle au Grand-Seigneur, pour lui montrer les armes que Philippe II employoit contre ſes ennemis.

Philippe, pour ſe juſtifier, envoya des manifeſtes à ſes Ambaſſadeurs dans toutes les Cours, pour faire voir que cette conjuration n'étoit qu'une maligne impoſture de la Reine, qui vouloit rendre odieux les Eſpagnols, & exterminer les Catholiques. Chacun raiſonna diverſement ſur cette affaire; mais le ſentiment commun fut que la Reine Elizabeth & le Roi d'Eſpagne étoient également capables de ce dont ils s'accuſoient l'un & l'autre.

Cette Princeſſe, ſollicitée par le Comte d'Eſſex, grand ennemi des Eſpagnols, & par un certain Anglois nommé *Morgan*, qui étoit à la Cour d'Eſpagne, en qualité d'eſpion de la Reine, quoiqu'il fît ſemblant d'être ſon plus grand ennemi & bon Catholique, prit la réſolution d'attaquer les Eſpagnols par mer, & juſques dans le cœur du Royaume. On l'avoit aſſurée qu'elle pourroit facilement ſe rendre maîtreſſe de Lisbonne, de San-Lucar, ou de Cadix. Comme elle déſiroit d'ailleurs de faire une diverſion en faveur de Henri IV, elle mit en mer une flotte de cent ſoixante vaiſſeaux, dont elle donna le commandement au Comte d'Eſſex. Ce Seigneur marcha vers Cadix, qu'il emporta, après avoir taillé en pieces une partie de la flotte eſpagnole. Philippe II perdit en cette journée plus de douze millions de ducats. La Reine ordonna des réjouiſſances & des prieres publiques, & reçut les compliments de félicitation du Roi Henri IV par le Seigneur de Manté. Pour comble de bonheur, Philippe II vint à mourir le 13 de ſeptembre 1598. Elizabeth, à cette nouvelle, dit » que la paix de Vervins » (entre la France & l'Eſpagne) avoit donné ſujet

» de craindre à bien des gens, mais que la mort du » Roi Philippe avoit aſſuré le repos de toute l'Eu» rope. " Dès ce moment elle négligea les deſſeins qu'elle avoit formés ſur les Pays-Bas, avec les Proteſtants d'Allemagne & les Réformés de France. Elle répondit aux Ambaſſadeurs Hollandois, qui lui propoſoient un traité, „ qu'il n'étoit plus temps d'alam» biquer ſon eſprit à chercher des intrigues, mais » de s'appliquer à chercher les moyens de détacher » ſa conſcience des affaires du monde. «

Les guerres civiles qui régnoient en Irlande ne lui en donnerent pas le temps. Elle avoit pris beaucoup de peine pour établir la réformation dans ce royaume ; mais comme il y avoit beaucoup de Catholiques, elle fut obligée, pour les ſoumettre, d'employer la voie des armes. La province d'Ulſter ſe ſouleva ; & comme elle eſt pleine de bois & de marais, elle repouſſa & vainquit plus d'une fois les troupes de la Reine. La force étant inutile, Elizabeth eut recours à la ruſe ; mais les rebelles apperçurent le piege, & ne quitterent point les armes. On fut obligé d'y envoyer le Comte d'Eſſex, qui remporta pluſieurs avantages ſur les Irlandois.

En 1600 on vit arriver à Londres des Ambaſſadeurs de pluſieurs Princes infideles. Le premier fut celui de Muley-Hamet, Roi de Barbarie, de Fez & de Maroc, qui demandoit l'amitié d'Elizabeth, & une liberté de commercer entre ſes ſujets & les Anglois. La Reine parut devant eux dans une magnificence étonnante, & leur fit de riches préſents. Cependant le Comte d'Eſſex, au lieu de pourſuivre les Irlandois, eut une conférence avec le Comte de Tiron, leur chef, ſans en rien communiquer au Conſeil de guerre que la Reine lui avoit donné. Ses ennemis ne manquerent pas cette occaſion pour le décrier dans l'eſprit d'Elizabeth, qui commença à le priver de ſa faveur & à lui parler avec indifférence. Le Comte s'étant apperçu qu'on le ſoupçonnoit, au lieu de s'humilier ou de ſe juſtifier auprès de la Reine,

fit éclater ſon deſſein, & réſolut de mourir ou de monter ſur le trône. La Reine irritée, envoya des Commiſſaires en Irlande, avec ordre de ſe ſaiſir du Comte & de le conduire à la Tour de Londres. Quand ils furent arrivés, ils firent ſemblant de lui rendre viſite, & d'être venus de la part de la Reine pour régler quelques différents dans le gouvernement eccléſiaſtique. Mais le Comte, averti de l'ordre qu'ils avoient reçu, les fit arrêter eux-mêmes; & après leur avoir donné des Gardes, il s'en alla à Londres, avec trois cens de ſes meilleurs amis, & ne s'occupa qu'à ſe faire des partiſans, ſans paroître à la Cour. La Reine eſpéroit que le temps ouvriroit les yeux de ce rebelle, & lui feroit reconnoître ſa faute; mais, voyant qu'il ne perdoit pas de vue ſon projet téméraire, elle déclara publiquement » que le Comte faiſoit une conſpiration con» tr'elle, contre l'état, & contre la religion. « On n'eut pas plutôt appris cette déclaration de la Reine, que le Comte fut abandonné de ſes meilleurs amis, & obligé de s'embarquer pour l'Irlande. A peine fut-il arrivé dans cette iſle qu'il apprit qu'un de ſes complices, pour obtenir ſa grace, avoit mis en liberté les Commiſſaires. Il ſe vit bientôt aſſiégé de toutes parts, par les ordres de la Reine, & contraint de ſe retrancher dans ſa maiſon : il ſe défendit vigoureuſement; mais voyant qu'on le menaçoit de le faire ſauter en l'air avec des poudres, lui, ſa femme & ſes enfants, il ſe rendit, & fut conduit à la Tour de Londres. Le Comte de Southampton fut arrêté en même temps, & accuſé du même crime; mais la Sentence de mort prononcée contre lui fut changée en une peine pécuniaire, ſur ce que le Comte d'Eſſex avoit dit à ſa décharge.

Ce Seigneur fut conduit dans la ſalle de Weſtminſter, devant trente Juges, tous Pairs du royaume. Convaincu de haute trahiſon, on le condamna à être écartelé, & ſon corps placé dans quatre différents endroits de la ville. Lorſqu'on lui prononça cette

Sentence, il dit aux Juges en ſouriant » qu'ils avoient » bien fait de le condamner à être écartelé, parce » que ſi les parties de ſon corps n'étoient ſéparées, » il auroit pu faire beaucoup de mal à l'Angleterre. « La Reine fit différer ſon ſupplice pendant huit jours, pour lui donner le temps de lui demander ſa grace, ou par une lettre ou par une requête. Tous les amis du Comte le preſſoient tous les jours de le faire; mais il ne le voulut jamais, diſant » qu'il aimoit mieux mourir » que de demander ſa grace, & qu'il n'y avoit rien » de plus honteux à un Gentilhomme que de vivre » d'une vie qu'on avoit obtenue par grace. « Ainſi périt le Comte d'Eſſex, chéri de la Reine & du peuple, & parvenu à la plus haute faveur. Lorſque le Roi Henri IV envoya en Angleterre le Maréchal de Biron, en qualité d'Ambaſſadeur, trente Milords, qui l'accompagnoient, lui faiſoient remarquer ce qu'il y avoit de plus beau dans leur capitale. Entr'autres choſes on lui fit voir le pont, qui mérite l'attention des voyageurs. Il y avoit alors ſur ce pont quantité de têtes de malfaiteurs, entre leſquelles étoit celle du Comte d'Eſſex, qu'on lui montra. L'Ambaſſadeur, feignant d'ignorer pourquoi on l'avoit fait mourir, en demanda les raiſons: „ C'eſt, lui dit-„ on, pour avoir fait une conſpiration contre la „ perſonne ſacrée de la Reine.... Il faudroit bien des „ ponts, repartit le Duc de Biron, ſi on y mettoit „ la tête de tous ceux qui ont conſpiré contre leurs „ Princes. « La Reine lui raconta elle-même toutes les particularités de la mort du Comte d'Eſſex; puis elle ajouta, en lui montrant ſon portrait en émail, qu'elle avoit dans une caſſette: „ Voilà l'image du „ traître dont je viens de vous parler; ſi mon frere „ le Roi de France châtioit ainſi les traîtres de ſon „ royaume, il y ſeroit plus craint & mieux obéi. « Cette réflexion, qui ne paroiſſoit avoir été faite que pour le Duc de Biron, ne rendit pas ce Seigneur plus ſage ni plus heureux que le Comte d'Eſſex.

Le Duc de Lerme, favori de Philippe III, avoit

entre ſes mains toute l'autorité royale. Pour montrer aux Eſpagnols qu'il en étoit digne, il propoſa au Conſeil, » qu'il falloit une bonne fois ſortir d'affaires avec la Reine hérétique. « Auſſi-tôt il aſſembla toutes les forces maritimes de ſon maître, & en compoſa une flotte preſqu'auſſi nombreuſe que l'Invincible. L'Amiral Eſpagnol eut ordre d'aller battre la flotte Angloiſe avant le mois de juillet de cette année 1602, & de faire une deſcente en Angleterre. La Reine, qui mépriſoit ſes ennemis juſqu'à dire » que dix de ſes vaiſſeaux battroient vingt vaiſſeaux » Eſpagnols, « donna ordre au Vice-Amiral Luiſſon de ſe mettre en mer le plutôt qu'il pourroit, & d'aller ravager les côtes d'Eſpagne. En même temps elle envoya le Chevalier Grana en Hollande, pour prier les États de ſe joindre à elle. On lui donna dix vaiſſeaux Hollandois, qui ſe joignirent à la flotte Angloiſe, & mirent à la voile le dernier jour de mai. A peine furent-ils arrivés à la hauteur de Calais qu'ils rencontrerent trente vaiſſeaux de guerre Eſpagnols qui alloient joindre la flotte à la Coruna. Les Anglois remporterent ſur eux une victoire ſignalée. A cette nouvelle la Reine ſe rendit en grande pompe dans l'égliſe de S. Paul, pour en rendre graces à Dieu. Mais quel fut ſon étonnement & ſon chagrin de ne plus entendre les acclamations que le peuple avoit coutume de lui faire dans ces occaſions! Elle crut que ſes ſujets, depuis la mort du Comte d'Eſſex, avoient perdu toute l'affection qu'ils avoient eue pour elle.

D'un autre côté, les rebelles d'Irlande ne ceſſoient de l'inquiéter par les nouveaux avantages qu'ils acquéroient tous les jours. Dans ſa douleur elle diſoit à ſes confidents: » le Comte eſt mort, & au lieu de » m'être ſervie des bons conſeils qu'il me donnoit, » je l'ai fait périr par le conſeil des autres. Cepen» dant les Anglois ont répandu beaucoup de ſang » en Irlande ſans rien avancer. Les rebelles trioms» phent, la guerre dure toujours, la religion en

» ſouffre ; & j'ai perdu la réputation de mes armes » & l'amitié de mon peuple. « Elle apprenoit, par des avis ſecrets, que les Rois de France & d'Eſpagne négocioient enſemble avec le Pape un traité, pour empêcher que la couronne d'Angleterre ne tombât entre les mains du Roi d'Ecoſſe, non-ſeulement parce qu'il étoit proteſtant, mais encore dans la crainte que la poſſeſſion de deux royaumes ne le rendît trop redoutable à ſes voiſins. Les Catholiques d'Angleterre cabaloient auſſi dans l'Etat pour avoir un Roi de leur religion. Lorſque la Reine ſongeoit aux guerres civiles que ſa mort alloit faire naître, elle en avoit un chagrin d'autant plus grand que la ſource de tous ces malheurs venoit uniquement de ſon caprice & de ſon obſtination à n'avoir pas voulu ſe marier. Dès ce moment elle oublia les plaiſirs, les fêtes & les divertiſſements. Enfin ſa mélancolie devint ſi profonde qu'elle refuſoit tout ce qu'on lui préſentoit, juſqu'aux aliments. » Laiſſez-moi mourir en » repos, diſoit-elle ; car auſſi-bien les Anglois ſont » ils déjà las de moi, comme je ſuis laſſe d'eux. «

Quand le Conſeil la vit dans ce triſte état, qui la rendoit incapable d'aucune affaire, il fit appeller les plus habiles Médecins du royaume, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de redonner à la Reine quelque force d'eſprit. Mais quand ils auroient pu trouver dans leur art quelque reſſource, elle ſeroit devenue inutile, par l'averſion inſurmontable que la Reine avoit toujours eue pour les remedes & pour leurs auteurs. » Je n'ai point voulu me ſervir de Médecins, » lorſque j'étois jeune, diſoit-elle, ſans quoi ils ſe » vanteroient, peut-être, d'avoir prolongé ma vie » juſqu'à l'âge de ſoixante-dix ans où je me trouve : » pourquoi les ferois-je appeller aujourd'hui, que, » n'y ayant plus d'huile dans la lampe, cela ne ſer» viroit qu'à leur attirer la mauvaiſe réputation de » m'avoir tuée ? « Cependant le Conſeil conclut unanimement qu'il falloit appeller à la ſucceſſion de la couronne Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, fils unique de l'infortunée

l'infortunée Marie Stuart, & le plus légitime héritier du trône d'Angleterre. L'Archevêque de Cantorbéry communiqua cette réſolution à la Reine, qui leur répondit : » Vous avez bien fait, & j'ap» prouve votre choix. «

Ce Prélat, qui l'aſſiſtoit dans les dernieres heures de ſa vie, voulut la conſoler, en lui détaillant tout ce qu'elle avoit fait de louable ; elle l'interrompit auſſi-tôt, & lui dit : » Milord, la couronne que j'ai » portée pendant long-temps m'a aſſez donné de » vanité pendant que j'ai vécu ; je vous prie de ne la » pas augmenter à cette heure que je ſuis ſi près de » la mort. « Elle mourut aſſez tranquillement le 3 du mois d'avril 1603. Auſſi-tôt après ſon décès, tous ſes Officiers & domeſtiques allerent lui baiſer la main avec beaucoup d'affection, & dirent, les larmes aux yeux : » Notre chere Reine, nous ne ſa» vons ce que nous deviendrons après votre mort, » ni quel ſera le gouvernement qui ſuccédera à un » regne auſſi heureux que le vôtre. « Un autre trait qui prouve encore l'amour que les Anglois avoient pour elle, c'eſt que pendant la cérémonie des funérailles, tout le peuple s'empreſſoit autour de ſon corps, & s'écrioit unanimement : » Que votre mé» moire ſoit bénie, notre Reine, comme vous l'avez » été pendant votre vie ; car c'eſt à vous que nous » devons notre ſalut & la conſervation de notre » religion. "

Telle fut la fin d'Elizabeth, après un regne de quarante-quatre ans ; les uns l'ont ſurnommée *l'Héroïne vierge*, & les autres, *la Comédienne politique*. Toujours eſt-il certain qu'elle fut la merveille de ſon ſiecle, & qu'elle auroit ſurpaſſé les plus grands Rois, ſi elle avoit autant aimé la généroſité & la reconnoiſſance, qu'elle a recherché le faſte & la vanité. Perſonne ne lui conteſte une ſupériorité de génie dans le gouvernement ; & Sixte V a dit plus d'une fois, „ qu'il n'y avoit au monde que trois perſonnes „ qui ſuſſent l'art de régner, le Roi de Navarre,

„ qui a été enſuite Roi de France, ſous le nom de „ *Henri IV*, la Reine Elizabeth, & lui Pape, „ *Sixte V.* " Au ſujet de ſa chaſteté, les Proteſtants & les Catholiques raiſonnent diverſement; mais, ſans adopter les éloges outrés de ſes partiſans, ni les critiques injuſtes de ſes ennemis, on peut dire qu'Elizabeth s'eſt acquis une gloire immortelle, par ſon courage dans les revers, ſa pénétration à découvrir les différents intérêts des Princes ſes voiſins, & le bonheur avec lequel elle diſſipa les projets formidables de Rome, de l'Empire & de l'Eſpagne.

ELIZABETH *ou* ISABELLE DE FRANCE, Reine de Navarre, fille du Roi S. Louis, & femme de Thibaud II, Roi de Navarre, fut une ſage & pieuſe Princeſſe. Elle mourut à Hières en 1271.

ELIZABETH DE BOSNIE, Reine de Pologne, fille d'Etienne, Roi de Boſnie, & femme de Louis le Grand, Roi de Hongrie & de Pologne, eſt célebre par ſon ambition & par ſa fin malheureuſe. Après la mort de Louis, en 1382, elle fut nommée régente & tutrice de Marie, ſa fille, élue Reine de Hongrie; mais Charles de Duras les dépouilla l'une & l'autre de leurs droits, & envahit le royaume. Il les retint priſonnieres juſqu'en 1386, qu'il fut maſſacré. Le Gouverneur de Croatie, un des partiſans de ce Prince, le vengea la même année, en faiſant étrangler, d'autres diſent noyer, la Reine mere, qui tomba entre ſes mains.

ELIZABETH D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Ferdinand I, mariée à Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, & morte ſans enfants en 1545.

ELIZABETH, Reine de Portugal, femme d'Alphonſe V, ſurnommé *l'Africain*, morte en 1436.

ELIZABETH D'ARAGON *ou* DE CASTILLE, Reine de Portugal, fille ainée de Ferdinand le Catholique, & d'Iſabelle, hérita de la prudence & de la ſageſſe des Rois ſes pere & mere. Elle épouſa en ſecondes noces Emmanuel, dit *le Grand*, Roi de Portugal, & mourut en couches en 1498, âgée de vingt-huit ans.

ELIZABETH *ou* ISABEAU DE FRANCE, fille du Roi Philippe V, mariée en 1323 à Guigues, douzieme Dauphin de Viennois, mort en 1333 au ſiege du château de la Perriere.

ELIZABETH *ou* ISABELLE DE FRANCE, Ducheſſe de Milan, fille du Roi Jean, mariée en 1360 à Jean-Galéas Viſconti, premier Duc de Milan, morte en 1372.

ELIZABETH *ou* ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE D'AUTRICHE, fille de Philippe II, Roi d'Eſpagne, qui la maria, en 1598, avec Albert VI, Archiduc d'Autriche, & lui donna pour dot les Pays-Bas & la Franche-Comté, ſe diſtingua par ſa douceur & ſa piété. Elle mourut à Bruxelles, en 1633, âgée de ſoixante-ſept ans.

ELIZABETH DE BOHÊME, l'une des plus ſavantes perſonnes de ſon ſexe dans le dix-ſeptieme ſiecle, étoit fille ainée de Frédéric V, Electeur Palatin du Rhin, qui fut élu Roi de Bohême en 1619. Elle renonça aux plus illuſtres alliances, afin de ſuivre en liberté le goût qu'elle avoit pour l'étude de la philoſophie. Elle y fit des progrès rapides, particuliérement dans celle de Deſcartes; & ce grand homme, parlant de cette Princeſſe, avoua lui-même qu'il n'avoit connu perſonne qui fût arrivé à une connoiſſance plus parfaite de ſes ouvrages. Elle accepta, ſur la fin de ſes jours, l'Abbaye d'Herworden, dont elle fit une académie philoſophique, où, ſans diſtinction de ſexe, ni de religion, tous les gens d'eſprit & de mérite étoient reçus. Elle mourut en 1680, âgée de plus de ſoixante & un ans.

ELIZABETH-CHARLOTTE *ou* CHARLOTTE-ISABELLE DE BAVIERE, Ducheſſe d'Orléans, fille de Charles-Louis, Electeur Palatin du Rhin, ſe diſtingua par ſon mérite & par ſes vertus. Elle épouſa Monſieur, frere unique du Roi Louis XIV, & fut un des plus beaux ornements de ſa Cour. Elle mourut vingt & un ans après ſon mari, en 1722, ſin-

guliérement regrettée des pauvres, auxquels elle fit d'abondantes aumônes.

ELIZABETH PLAZET DE DAMERON. *Voyez* DAMERON.

EMILIE, Veſtale Romaine, voyant le feu ſacré éteint par la négligence d'une autre Veſtale, fit ſa priere devant l'image de Veſta, & le feu ſe ralluma, dit-on, auſſi-tôt de lui-même.

EMILIE, femme d'Italie, laquelle, après douze ans de mariage, devint homme, & ſe remaria depuis pour jouir des nouveaux droits que lui donnoit ſa métamorphoſe.

EMILIENNE, tante de S. Grégoire le Grand. *Voyez* GORDIENNE.

EMMA, fille de Richard II, Duc de Normandie, femme d'Ethelred, Roi d'Angleterre, eut beaucoup de part au gouvernement ſous le regne d'Edouard ſon fils. Le Comte de Kent, un des plus puiſſants Miniſtres qu'ait eu l'Angleterre, indigné qu'une femme partageât avec lui l'autorité, réſolut de ſe défaire d'une telle rivale. Il l'accuſa de pluſieurs crimes, & gagna quelques grands Seigneurs, qui confirmerent ſes accuſations auprès d'Edouard. Ce Prince crédule & violent, dépouilla auſſi-tôt ſa mere des biens & des honneurs dont il l'avoit comblée. Emma déſeſpérée ſe plaignit de l'injuſtice qu'on lui faiſoit à l'Evêque de Wincheſter, ſon parent; mais cette démarche innocente donna occaſion à ſes ennemis de l'accuſer d'un commerce illégitime avec cet Evêque. Edouard, ſans examiner les preuves d'une accuſation ſi grave, contraignit ſa mere à ſe juſtifier par les moyens alors en uſage. Emma ſe vit réduite à marcher ſur des fers rougis au feu; mais ſon innocence triompha, dit-on, d'une ſi cruelle épreuve.

EMME, femme de Eadbolde, fils d'Ethelbert, Roi de Kent, en Angleterre, fut une Princeſſe très-ſage & très-vertueuſe. Quelques Auteurs modernes la croient fille de Clotaire II, Roi de France.

EMMELIE. *Voyez* MACRINE.

ENCAUSSE-BERAT, (*madame d'*) de Toulouſe, ſe diſtingua par ſon eſprit dans le ſiecle dernier. Voici ce qu'en dit M. de Vertron dans le madrigal ſuivant :

C'eſt honorer dame Clémence
Qui fonda, ce dit-on, les prix des Jeux Floraux,
Que de les remporter ſur d'illuſtres rivaux
Pour la proſe & pour l'éloquence.

ENGELBERDE *ou* ENGELBERGE, fille, à ce que l'on croit, d'un Duc de Spolete, ou, ſelon d'autres, d'Etico, Duc de Sueve, épouſa l'Empereur Louis II. La dignité d'Impératrice, que ſa naiſſance ne ſembloit pas lui promettre, excita contr'elle la haine & la jalouſie de pluſieurs Princes & Princeſſes d'Allemagne. Le Prince d'Anhalt & le Comte de Mansfeld, ſes ennemis les plus acharnés, l'accuſerent d'avoir été infidelle à l'Empereur ſon époux ; & ils appuyerent leur calomnie des raiſons les plus plauſibles. L'innocente Princeſſe ne pouvoit ſe juſtifier qu'en s'expoſant à l'épreuve terrible de l'eau, que la ſuperſtition avoit introduite dans ces temps d'ignorance. Elle devoit la ſubir dans deux jours, lorſqu'on vit arriver à Ausbourg, où la Cour étoit alors, un Chevalier armé de toutes pieces, monté ſur un très-beau cheval, accompagné d'un Ecuyer & d'un Page. Il s'avança juſqu'aux portes du palais impérial, & y afficha un cartel de défi, par lequel il s'offroit de ſoutenir en champ clos l'innocence de l'Impératrice contre ſes accuſateurs. L'Empereur approuva ce combat ; le Prince d'Anhalt & le Comte de Mansfeld parurent ſucceſſivement dans la lice, & furent terraſſés par le généreux Chevalier, qui leur fit avouer leur lâche calomnie. Le Marquis d'Halberstad voulut prendre le parti de ces deux Seigneurs ; mais lorſqu'il s'avançoit au combat, il tomba de deſſus

ſon cheval, & ſe tua. Le Chevalier victorieux, alla ſaluer l'Empereur, la viſiere baiſſée, & partit ſans vouloir ſe faire connoître; mais l'Empereur le fit ſuivre, & apprit que ce brave Chevalier étoit Bozon, Comte d'Arles. Pour lui témoigner ſon eſtime, il lui envoya une couronne, & lui donna le titre de Roi d'Arles. Engelberde, après la mort de ſon époux, ſe conſacra à Dieu, dans le monaſtere de ſainte Julie de Breſſe, d'où elle paſſa dans celui de S. Sixte de Plaiſance. Elle vivoit encore en l'an 880.

ENIMIE, (*ſainte*) qu'on croit ſœur du Roi Dagobert, ou de Clovis II, fils de ce Prince, eſt célebre par ſa piété & par la fondation d'un monaſtere double dans les montagnes du Gévaudan, pour des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. Elle en fut la premiere Abbeſſe.

ENNETIERES, (*Marie d'*) native de Tournai, l'une des Savantes du ſeizieme ſiecle, publia divers ouvrages, entr'autres une Epître contre les Turcs, les Juifs, les Luthériens, imprimée en 1539.

ENTRAGUES. (*Henriette d'*) *Voyez* VERNEUIL.

EPICHARIS, affranchie & maîtreſſe de l'Empereur Néron, convaincue d'avoir eu part à la fameuſe conjuration de Piſon, témoigna dans les tourments un courage au-deſſus de ſa naiſſance & de ſon ſexe. L'Empereur voulant la faire appliquer une ſeconde fois à la torture, Epicharis, qui craignit que la douleur ne lui arrachât les noms de ſes complices, ſe donna généreuſement la mort.

EPPODICE, dame Gauloiſe, dont parle Plutarque, étoit femme d'un certain Julius Sabinus, lequel, ayant voulu prendre le titre de Céſar, fut défait & contraint de ſe tenir caché, pour ne point tomber entre les mains des vainqueurs. Fidelle compagne de ſa diſgrace, elle devint enceinte; &, craignant que cet accident ne décelât ſon époux, elle ſe frotta d'un onguent qui lui enfla tout le corps. Plutarque ajoute » que le même motif lui fit ſupporter

» les douleurs de l'enfantement ſans ſe plaindre ; » de ſorte que ſa groſſeſſe demeura cachée, & que » ſon mari ne put être découvert. «

ERARD, (*Marie-Thérèze*) Supérieure de Notre-Dame du Refuge à Nanci, née en 1652. L'humilité, la mortification & l'obéiſſance ſont les vertus qui la diſtinguent particuliérement. Elle mourut d'un cancer, en 1699, âgée de quarante-ſept ans.

ERICI *ou* ERIZZO, (*la fille de Paul*) Venitienne, dont le P. le Moine, dans ſa Galerie des Femmes fortes, loue beaucoup le courage & la chaſteté. Son pere, Gouverneur de Négrepont, ayant été cruellement mis à mort par ordre de Mahomet II, Sultan des Turcs, qui venoit de conquérir cette iſle, on la réſerva pour les plaiſirs du vainqueur ; mais ce fut en vain qu'il employa les promeſſes & les careſſes les plus ſéduiſantes pour la faire condeſcendre à ſes déſirs brutaux. Violent & furieux de ſa réſiſtance, il lui trancha la tête, comme il avoit fait à une autre Chrétienne appellée *Irène*.

ERIGONE, fille d'Icarius, célebre par ſa piété filiale. Son pere ayant été aſſaſſiné, elle en conçut une ſi vive douleur qu'elle ſe pendit à un arbre. On inſtitua, en l'honneur du pere & de la fille, des jeux ſolemnels, dans leſquels les filles ſe balançoient ſur une corde attachée par les deux bouts à des arbres ; exercice que nous nommons *eſcarpolette*.

ERINNE DE LESBOS, célebre par ſon talent pour la poéſie lyrique. Stobée nous a conſervé une de ſes odes, dans laquelle elle fait l'éloge de la ville de Rome ; en voici la traduction.

Je te ſalue, ô fille illuſtre de Mars ! puiſſante Reine, dont la tête eſt parée d'une couronne d'or ; Rome, dont l'empire eſt inébranlable ſur la terre, comme l'olympe dans les Cieux.

A toi ſeule les deſtins ont accordé un regne ferme & durable ; ils veulent que ta force, toujours invincible, donne des loix à l'univers.

Tes fers vont enchaîner au loin le ſein de la terre & des mers, tandis que, tranquille, tu gouvernes les villes & les peuples.

Le temps, qui détruit tout, n'altere point ta puiſſance ; la fortune, qui ſe joue des ſceptres, ſemble reſpecter les fondements de ton trône.

Seule, entre toutes les villes, tu vois chaque année éclore de ton ſein une riche moiſſon de Héros pour le ſoutien de ton empire : ainſi la féconde Cérès couvre tous les ans la terre d'épis dorés pour la nourriture des hommes.

ERO. *Voyez* HÉRO.

EROPE, femme d'Atrée, Roi d'Argos, eut un commerce inceſtueux avec Thyeſte, ſon beau-frere, dont elle eut deux fils, qu'Atrée fit manger à leur pere.

ERP, (*Henriette d'*) ſavante Hollandoiſe, Abbeſſe du couvent de Vrouwen-klooſter, au fauxbourg d'Utrecht, en 1503. Elle écrivit dans ſa langue naturelle les Annales de ſon couvent.

ESCALE, (*Alexandre de l'*) femme du ſavant Michel Marule, poſſédoit le grec & le latin, & écrivit dans ces deux langues. Elle mourut à Florence, en 1506.

ESCLACHE, (*madame de l'*) s'eſt diſtinguée, dit-on, dans le dix-ſeptieme ſiecle, par quelques ouvrages de philoſophie. Ce qui pourroit laiſſer là-deſſus quelque doute, c'eſt que ces ouvrages n'ont paru que ſous le nom de M. de l'Eſclache, ſon mari. Nous voyons quelquefois des maris ſacrifier une portion de leur gloire à leurs femmes ; mais peu de femmes s'aviſent d'être Auteurs pour leurs maris.

ESCOBAR, (*Marine d'*) dévote Eſpagnole du ſeizieme ſiecle, & fondatrice de la Récollection de ſainte Brigitte en Eſpagne. Sa Vie, écrite par le Pere Dupont, ſon Confeſſeur, eſt remplie de viſions & de miracles. Marine d'Eſcobar mourut le 9 de juin 1633, en odeur de ſainteté.

ESCOUBLEAU DE SOURDIS. (*Madeleine d'*) *Voyez* SOURDIS.

ESPAGNE. (*Jeanne d'*) *Voyez* JEANNE d'ESPAGNE.

ESSARS, (*Charlotte des*) Comteſſe de Romo-

rentin, célebre par ſa beauté, fut aimée d'Henri IV, qui en eut deux filles, & de Louis de Lorraine, Cardinal de Guiſe, qu'on dit qu'elle épouſa par diſpenſe du Pape. Elle fut mariée depuis, en 1630, à François du Hallier, qui fut le Maréchal de l'Hôpital, & mourut en 1651.

EST, (*Anne d'*) Ducheſſe de Guiſe. *Voyez* ANNE D'EST.

ESTAMPES, (*Anne de Piſſeleu, Ducheſſe d'*) maîtreſſe de François I, étoit fille d'honneur de la Ducheſſe d'Angoulême, mere du Roi, & s'appelloit *mademoiſelle de Heilly*, lorſque François, au retour de ſa captivité, la vit pour la premiere fois à Bayonne, en 1526, & prit pour elle une forte paſſion. Mademoiſelle de Heilly n'étoit pas ſeulement jeune & belle; les agrémens de l'eſprit, joints aux charmes de la figure, en faiſoient une perſonne parfaite. Auſſi l'amour de François pour elle dura-t-il autant que ſa vie. Il commença par lui chercher un mari*, qu'il fit Duc d'Eſtampes, & Gouverneur de Bretagne, mais qui n'eut que les titres de mari, de Duc & de Gouverneur.

La Ducheſſe d'Eſtampes fut bientôt l'idole de la Cour & le canal de toutes les faveurs; mais, diſent la plupart des Hiſtoriens, une jalouſie effroyable contre la maîtreſſe du Dauphin, Diane de Poitiers, lui fit entretenir des intelligences avec les ennemis de l'Etat. Après la mort de François I elle fut obligée de quitter la Cour, & vécut fort ignorée dans quelqu'une de ſes terres. L'année de ſa mort n'eſt point connue.

ESTHER, fille Juive de la tribu de Benjamin, niece de Mardochée, étoit captive avec toute ſa nation dans les Etats du Roi Aſſuérus. Ce Prince ayant répudié Vaſti, ſon épouſe, fit conduire dans ſon

* Jean de Broſſe, fils de René de Broſſe, tué à la journée de Pavie, combattant contre ſon Roi.

Palais les plus belles filles de ſon royaume, pour choiſir entr'elles une Reine. Eſther fixa l'attention du Monarque, & partagea ſon trône. Aman, premier Miniſtre d'Aſſuérus, indigné que le Juif Mardochée ne ſe courbât pas devant lui, obtint un ordre du Roi pour faire périr toute la nation des Juifs. Eſther, alarmée du danger de ſes compatriotes, oſa ſe préſenter devant Aſſuérus, quoiqu'il fût défendu, ſous peine de mort, de paroître devant le Prince ſans être demandé. Aſſuérus, épris de ſes attraits, adoucit, en ſa faveur, la rigueur de la loi : Eſther raſſurée invita Aſſuérus à un repas auquel Aman fut lui-même appellé. Là elle ſe jetta aux pieds du Roi, lui découvrit ſa naiſſance, & lui repréſenta l'injuſtice de l'ordre donné contre les Juifs. Aſſuérus détrompé, fit périr le fier Aman, & révoqua l'Arrêt porté contre un peuple innocent. Les Juifs, en mémoire de cet événement, ont inſtitué la fête de *Purim* ou *des Sorts*, parce qu'il eſt dit dans le livre d'Eſther, qu'Aman employa le ſort pour ſavoir quel ſeroit le jour le plus malheureux pour la nation Juive. Ils célebrent cette fête le 14 du mois d'Adar (fevrier).

ESTHER DE BEAUVAIS, Savante du ſeizieme ſiecle. On a d'elle pluſieurs pieces de poéſies, imprimées dans le Recueil des ouvrages de Béroalde de Verville en 1583.

ESTRADA, (*Marie d'*) femme d'un ſoldat de Fernand-Cortez, conquérant du Méxique. » Elle » montra, dit le traducteur de Féijoo, beaucoup de » valeur dans les combats qu'il fallut eſſuyer : armée » d'une épée & d'une rondache, elle fit des exploits » admirables. Oubliant ſon ſexe, & ſe revêtiſſant du » courage que les hommes braves & jaloux de gloire » ont coutume d'avoir en pareille occaſion, elle ſe » faiſoit jour au travers des ennemis, avec autant » d'intrépidité & de hardieſſe que ſi elle eût été un » des guerriers les plus intrépides du monde. Enfin » ſes actions furent ſi admirables qu'elles étonnerent tous ceux qui en furent témoins. «

ESTRÉES, (*Gabrielle d'*) Ducheſſe de Beaufort, ſurnommée *la Belle*, étoit fille de Jean d'Eſtrées, Grand-Maître d'Artillerie, de la plus ancienne maiſon de Picardie, & de Françoiſe Babou de la Bourdaiſierè. Une figure aimable, des traits charmants ſans être parfaitement réguliers, un teint d'une blancheur éclatante, toutes les graces enfin de la beauté, firent de Gabrielle un objet d'admiration & de jalouſie. Elle paſſa ſes premieres années dans le couvent. Bientôt le bruit de ſes charmes ſe répandit par-tout, & parvint aux oreilles de Henri IV. Ce Prince, toujours flatté quand il s'agiſſoit de conquête, lui envoya faire ſa déclaration d'amour par un émiſſaire dont on ignore le nom, mais qui devoit être fort habile; car la belle étoit gardée à vue dans le Château de Cœuvres, par ſon pere, l'homme le plus ſévere ſur l'article de l'honneur. Au mois de novembre 1590 le Roi quitta ſon armée pendant qu'elle pourſuivoit le Prince de Parme, & rendit ſa premiere viſite à Gabrielle; mais pour ne point alarmer ſon pere, » il ſe contenta, dit » le P. Mathieu, de prendre du pain & du beurre » à la porte; puis remonta à cheval, en diſant » qu'il alloit vers l'ennemi, & que bientôt la » belle entendroit ce qu'il auroit fait pour l'amour » d'elle. « La gaieté franche de ce Prince, & l'éclat d'une couronne ſubjuguerent le cœur de Gabrielle. Le Roi l'alloit voir ſouvent en ſecret; mais enfin il rendit ſa paſſion publique, & fit venir ſa maîtreſſe à Saint-Quentin en 1591. Tout occupé de ſes charmes, il reſta avec elle pendant que ſon armée faiſoit le ſiege de Corbie. Le péril que couroit la ville de Rouen aſſiégée par le Prince de Parme, le réveilla enfin de ſa léthargie; mais il fut expoſé lui-même au plus grand danger dans le combat d'Aumale. Il eut le bonheur d'en ſortir avec une ſeule bleſſure.

Gabrielle, prévoyant le ſort qui la menaçoit après la mort de ſon amant, le conjuroit de ne plus expoſer une vie ſi chere; mais le Prince ne ſe corri-

geoit point. Souvent il arrivoit chez elle, après avoir traverſé les gardes ennemies à la faveur d'un déguiſement. Si ſa tête n'eſſuya aucuns périls, ſa réputation en ſouffrit quelquefois. Lorſque le Duc de Parme eut traverſé la Seine à Caudebec, au lieu de le pourſuivre dans ſa retraite, comme la prudence le demandoit, il préféra le conſeil du Maréchal de Biron, & ſe rendit en Picardie auprès de ſa maîtreſſe. C'eſt une tache dans la vie de ce grand homme; mais elle eſt effacée par l'éclat des plus belles actions. Henri demeura quelque temps à Compiegne. Gabrielle, qui nourriſſoit depuis long-temps le déſir de partager ſon trône, l'exhortoit ſans ceſſe à embraſſer la Religion Catholique. Le Roi lui repréſenta tous les inconvénients qui alloient naître de ſa converſion; & trois jours avant il lui écrivit: „ Ce „ ſera dimanche que je ferai le ſaut périlleux; à l'heure „ que je vous écris j'ai cent importuns ſur les bras, „ qui me feront haïr S. Denis, comme vous faites „ de Mante. " Ce fut le 25 de juillet 1593 que ce Prince fit abjuration dans l'égliſe de S. Denis. Le Roi parcourut, après ſon abjuration, quelques villes du royaume, & ſe fit ſacrer à Chartres en 1594. Le pere de Gabrielle ſaiſit ce temps pour obliger ſa fille à épouſer Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liancourt; mais Henri empêcha que le mariage ne fût conſommé, & le fit rompre dans la ſuite. Gabrielle eut un autre ſujet de chagrin plus ſenſible; Sanci du Harlai publia contr'elle une hiſtoire ſcandaleuſe, que Sulli lui-même regarde comme un conte fait à plaiſir; la voici: „ Alibour, premier Médecin du „ Roi, ayant été envoyé par S. M. viſiter madame „ de Liancourt, qui avoit mal paſſé la nuit, vint „ redire qu'il avoit trouvé un peu d'émotion dans la „ malade; mais que la fin de ſa maladie en ſeroit „ bonne.... Ne la voulez-vous pas ſaigner & purger, „ lui dit le Roi?.... Je m'en donnerai bien de garde, „ répondit ingénûment le vieillard, avant qu'elle „ ſoit à mi-terme.... Comment, reprit le Roi ſur-

» pris, que voulez-vous dire, bon homme ?.... Ali-
» bour appuya ſon ſentiment de bonnes eſpérances,
» que le Prince crut bien détruire en lui apprenant
» plus particuliérement en quels termes il en étoit
» avec la dame..... Je ne ſais, dit le Médecin, ce
» que vous avez fait ou point fait; mais je vous ren-
» voie à ſix ou ſept mois d'ici, pour connoître la
» vérité de ce que je dis..... Le Roi quitta Alibour,
» &, fort en colere, fut chez la belle malade, non
» cependant ſi fâché qu'il paroiſſoit, puiſqu'il n'y
» eut aucune méſintelligence entre lui & ſa mai-
» treſſe. « Sanci, par ces dernieres paroles, prouve lui-même la fauſſeté de ſon anecdote. Il eſt vrai que la prédiction du Médecin fut accomplie; mais le Roi, loin de déſavouer l'enfant, le reconnut pour le ſien, & le fit nommer *Céſar*. La mort d'Alibour, qui arriva dans le même temps, donna lieu au ſatyrique Sanci de publier que Gabrielle l'avoit fait empoiſonner, pour le punir de ſa prophétie. Il ne ceſſa de tenir des propos injurieux contre la favorite & le nouveau Céſar. Il diſoit, entr'autres choſes, qu'un certain bouffon, nommé *la Regnaudiere*, s'étoit offert de convaincre le Roi de l'infidélité de ſa maîtreſſe, & avoit été chaſſé de la cour. Pour le punir, Gabrielle fit ſupprimer la charge de Surintendant des finances que le Roi lui deſtinoit, bien certaine qu'elle n'obtiendroit pas de lui tout ce que d'O lui accordoit. L'Etoile nous apprend qu'elle pleura beaucoup la mort de ce Surintendant.

Après la réduction de Paris, le Roi vint demeurer dans cette capitale avec ſa maîtreſſe. Ils vivoient dans la plus douce union, rien n'altéroit leur bonheur; mais au retour de la campagne de 1595, le Roi étant allé deſcendre à l'hôtel de Schomberg, où logeoit la Marquiſe de Monceaux, (le Prince depuis peu avoit ainſi nommé ſa maîtreſſe) tous les courtiſans allerent en foule lui rendre leurs hommages : parmi eux il ſe gliſſa un aſſaſſin, qui ſaiſit le moment où le Roi ſe baiſſoit pour embraſſer Montigny, & lui

donna dans la bouche un coup de couteau ſi violent que le ſang ſortit en grande quantité. La Marquiſe s'évanouit de frayeur : le Roi, touché de l'intérêt qu'elle prenoit à ſes jours, la conſola, en lui diſant qu'il n'avoit que la levre ſupérieure fendue, & une dent caſſée. Dès ce moment il ſe plaiſoit à parler de la tendreſſe qu'il avoit pour elle, à traverſer Paris à ſes côtés ; il la menoit à la chaſſe ; lui prodiguoit publiquement les careſſes les moins équivoques. S'il étoit abſent de ſa belle un ſeul moment, il lui écrivoit auſſi-tôt dans les termes les plus touchants. Nous avons, par le ſoin de M. Servien, Avocat-Général, les Lettres de ce Prince, contenues dans le Journal de Henri III. Elles reſpirent toutes le ſentiment & la naïveté, & caractériſent parfaitement le cœur d'un Roi chéri, dont les Français ne peuvent prononcer le nom qu'avec attendriſſement.

Gabrielle devint le canal de toutes les graces, & l'idole de la cour. Elle ſuivit le Roi en Picardie ; & ce fut pendant ce voyage qu'elle lui donna le conſeil de mettre à la tête des finances le Baron de Roſni, qui n'étoit rien moins que courtiſan. Roſni aimoit la gloire de ſon Prince plus que ſa maîtreſſe ; la Marquiſe faiſoit bien l'éloge de ſon cœur, en élevant un homme auſſi peu dévoué à ſon ſervice.

Au ſortir d'Amiens, le Roi paſſa dans le marquiſat de Monceaux, qui l'arrêta fort long-temps. C'eſt-là qu'il reçut le premier hommage du Duc de Mayenne. L'aſſemblée qu'il avoit convoquée à Rouen pour l'année 1597, l'obligea de quitter ſa maîtreſſe. Il revint enſuite jouir des divertiſſements de la cour, que ſa préſence fit naître ; mais la ſurpriſe d'Amiens par les Eſpagnols jetta tout le monde dans la conſternation ; la Marquiſe pleuroit aux genoux de Henri ; ce Prince, ſupérieur à l'adverſité, la releva, en lui diſant : » ma maîtreſſe, c'eſt aſſez faire le Roi de » France ; il eſt temps de faire le Roi de Navarre : » il faut quitter nos armes, & monter à cheval, » pour faire une autre guerre. « La Marquiſe le ſui-

vit, & logea à Pecquigni, contre l'avis de Biron, & des Officiers-Généraux, qui ne vouloient pas être ſi près de celle qui avoit tant d'empire ſur-l'eſprit du Roi. Elle ne tarda pas à donner des preuves de ſon pouvoir. Le brave d'Epinai de Saint-Luc, Grand-Maître d'artillerie, ayant été tué dans une bataille, la Marquiſe demanda cette charge pour ſon pere; le Roi, qui le trouvoit trop âgé, la refuſa. Les pleurs coulerent auſſi-tôt; on reprocha de n'être point aimée, & l'on menaça de ſe retirer dans un couvent. Le Roi, craignant les ſuites de ce dépit, ſe hâta de la ſatisfaire. L'année ſuivante il lui accorda une grace bien plus importante, & qui prouva juſqu'à quel point elle étoit aimée de ce Prince.

Après la priſe d'Amiens, le Roi paſſa huit jours à Monceaux, revint à Paris pendant l'hiver, & au printemps il partit pour la Bretagne. Le ſuccès ſuivoit par-tout ſes armes; c'en étoit fait du Duc de Mercœur, le plus opiniâtre partiſan de la Ligue. Sa femme implora la protection de Gabrielle; demanda un paſſe-port pour aller trouver le Roi qui étoit à Angers, & lui offrit de donner ſa fille unique en mariage au jeune Céſar. Cette alliance flatta la Marquiſe; elle obtint ſans peine du Roi tout ce qu'elle voulut. Céſar n'avoit que quatre ans & la fille ſix, lorſqu'on célébra leurs fiançailles à Angers, avec autant de pompe que pour un fils de France légitime. Le Duc de Mercœur donna à ſon gendre le gouvernement de Bretagne, & le Roi fit un voyage à Nantes, où les dames lui témoignerent leur joie par les fêtes les plus galantes. La Marquiſe, fort avancée dans ſa groſſeſſe, ne pouvoit jouir de toutes ces parties de plaiſir.

Le Roi fit éclater alors le deſſein qu'il avoit de ſe marier avec elle. Il en parloit chaque jour à ſes confidents, ſous une énigme adroite. Il craignoit, diſoit-il, de renouveller les troubles de l'Etat: il déſiroit laiſſer un héritier; mais il falloit y préparer ſes ſujets, & faire rompre ſon mariage avec Marguerite.

Ce dernier obſtacle étoit le plus conſidérable. On ſavoit, il eſt vrai, que ces deux époux n'avoient jamais conſenti à leur union, & qu'ils avoient paſſé vingt-deux ans enſemble dans une ſéparation volontaire ; mais la Reine refuſoit d'accepter le divorce, parce qu'on vouloit lui ſubſtituer une maîtreſſe. Le Roi étant à Saint-Germain, quelques mois après ſon retour de Bretagne, fit appeller Villeroi, Silleri & Roſni, pour les conſulter ſur ce mariage. Roſni, jaloux de la gloire de ſon Roi, lui dit franchement, que perſonne n'excuſeroit cette foibleſſe. Villeroi lui conſeilla de laiſſer ſa couronne au Prince de Condé, l'héritier préſomptif, & de ne ſonger à aucun mariage. Mais Silleri, qui étoit dans les intérêts de la Marquiſe, aſſura qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix que d'épouſer ſa maîtreſſe, & qu'il n'avoit qu'à légitimer l'enfant qu'il en avoit eu. Le Roi approuva ces trois avis, & feignit de prendre du temps pour ſe fixer ; mais ſon parti étoit tout pris. La paix avec l'Eſpagne fit goûter à la France une tranquillité profonde. La Marquiſe mit le comble à l'amour du Roi, en lui donnant un ſecond fils, qui fut baptiſé à Saint-Germain en Laye. On lui rendit tous les honneurs dûs aux enfants de France ; & il fut nommé *Alexandre* par Madame Catherine, ſœur du Roi, & M. le Comte de Soiſſons. Le Roi vouloit faire croire qu'on avoit paſſé ſes ordres dans l'ordonnance de cette cérémonie ; mais les courtiſans, qui s'appercevoient de ſa joie, donnoient, pour lui plaire, le nom de *Monſieur* à cet enfant ; nom qui n'appartient qu'au frere du Roi. La Marquiſe fut appellée *Ducheſſe de Beaufort*. Sans avoir le titre de Reine, elle en avoit tous les honneurs & tous les privileges ; ſouvent même on la traitoit de Majeſté. Le Roi publiquement paroiſſoit s'en fâcher ; mais intérieurement il aimoit qu'on lui donnât ſouvent de pareils ſujets de colere. Ceux qui lui étoient le plus attachés, comme Chiverni, Dufreſne, madame de Sourdis, dont le fils

avoit obtenu un chapeau de Cardinal, diſpoſoient le public à ce mariage; mais la Ducheſſe reçut une nouvelle qui l'affligea beaucoup.

La Reine Marguerite écrivit à la cour, qu'elle ne donneroit jamais ſon conſentement de ſéparation d'avec le Roi, s'il ne promettoit auparavant de donner l'excluſion à ſa maîtreſſe. Cette condition, ſuggérée par les ennemis de la Ducheſſe, ne pouvoit que déshonorer la Reine Marguerite, dont la conduite étoit beaucoup plus licencieuſe que celle de la Ducheſſe. Ainſi cette derniere feignit de conſentir au ſacrifice, bien aſſurée que le Roi manqueroit de parole. Elle preſſa plus vivement la concluſion du traité. Le Duc de Luxembourg avoit été envoyé à Rome pour cela; mais la Ducheſſe ne le crut pas aſſez dans ſes intérêts: elle fit mettre à ſa place Chiverni, à qui elle promit les Sceaux & la dignité de Chancelier, s'il pouvoit réuſſir au gré de ſes déſirs. Elle prit ſoin elle-même de lui faire donner les équipages les plus magnifiques, perſuadée que la pompe & la grandeur avancent beaucoup les affaires à la Cour de Rome.

Dans ce temps Roſni encourut la diſgrace de la Ducheſſe, pour avoir effacé d'un Mémoire le nom de *fils de France* qui étoit donné à ſon dernier enfant. Pour ſe réconcilier & obéir au Roi, il alla la voir dans le cloître S. Germain, où elle logeoit, chez madame de Sourdis, ſa tante. La Ducheſſe, le voyant entrer dans un éclairciſſement qui ne lui plaiſoit pas, lui dit avec colere, » qu'il ſéduiſoit le Roi, & lui faiſoit croire que le blanc étoit noir. « Roſni ſe retira auſſi-tôt, en lui diſant: » Madame, je vous baiſe » les mains. « Il courut chez le Roi, & lui fit le rapport de la ſcene qui venoit de ſe paſſer. Le Roi, piqué contre ſa maîtreſſe, monta dans le carroſſe de Roſni, trouvant que le ſien tardoit trop à venir, & lui dit: » vous allez voir que, par complaiſance » pour une femme, je ne mécontente point des ſer» viteurs qui ne cherchent que ma gloire. « Le Roi

entra chez la Ducheſſe, ſans l'embraſſer, & ſans lui témoigner aucune marque d'amour. Après avoir viſité l'alcove & la garde-robe, pour s'aſſurer que perſonne ne les entendroit, il s'enferma avec elle & Roſni dans ſon cabinet. Là il fit pluſieurs reproches à ſa maîtreſſe, combla Roſni de louanges, & conſeilla à la Marquiſe de vaincre l'averſion qu'elle avoit pour le meilleur de ſes ſujets. Madame de Beaufort pleura beaucoup, & s'écria qu'elle étoit bien malheureuſe d'avoir de la foibleſſe pour un Prince qui la ſacrifioit à un de ſes valets. Enſuite elle ſe laiſſa tomber ſur un lit, & jura qu'elle vouloit mourir après un pareil outrage. Le Roi fut ému, mais non pas ébranlé; il répondit à la Ducheſſe que pour ſi peu de choſe il ne falloit pas recourir à tant d'artifices : ce reproche la piqua. Les pleurs coulerent en abondance, & elle s'écria qu'elle étoit abandonnée; mais toute ſon éloquence ne put faire changer le cœur de Henri. » Je vous déclare, lui dit-il, » que ſi j'étois réduit à la néceſſité de choiſir de perdre l'un ou l'autre, je me paſſerois mieux de dix » maîtreſſes comme vous, que d'un ſerviteur com» me lui. « Il lui reprocha amérement le terme de *valet*, & voulut ſortir bruſquement de ſa chambre. Son amante effrayée, ſe jetta à ſes pieds, promit de ne plus affliger Roſni, & obtint le pardon de ſa faute.

Madame de Beaufort, ſur la fin d'octobre 1598, eut à Monceaux une frayeur plus réelle. Le Roi, riant avec elle & Bellegarde de vers ſatyriques, eut un ſi prompt dévoiement, qu'il fut ſept heures en grand danger. Comme il avoit ſans ceſſe une ſoif ardente, on le crut empoiſonné; mais l'on reconnut que ſon mal étoit une carnoſité. La frayeur de la Ducheſſe ſe diſſipa avec le danger où avoit été le Prince. Comme elle avoit un grand foible pour l'aſtrologie judiciaire, elle conſultoit tous ceux qui paſſoient pour devins & ſorciers. Dans ce temps leurs prédictions étoient regardées avec autant de reſpect que les vérités les

plus ſaintes. Le Connétable de Montmorenci, diſoit-on, n'avoit reçu la mort que de la main du diable & des ſorciers. La Ducheſſe, pour les rendre favorables à ſon mariage, demandoit humblement leurs lumieres : l'un lui diſoit qu'elle mourroit jeune ; l'autre qu'elle ne ſeroit mariée qu'une fois ; qu'elle ſeroit trahie par celui qu'elle aimoit, ou qu'elle ſe donnât de garde d'un enfant. Ces avis ſi oppoſés lui tourmentoient tellement l'eſprit, qu'au rapport d'une de ſes femmes, elle renvoyoit tout ſon monde, pour paſſer les nuits à pleurer ſur ces prophéties imaginaires. Sa beauté dépériſſoit inſenſiblement, & l'on crut que ce changement étoit l'effet de ſa groſſeſſe. Malgré ſa maladie, elle ſuivit le Roi à Fontaine-Bleau, & revint à Paris au commencement de la ſemaine-ſainte de l'année 1599, autant par le motif de bienſéance, que pour paſſer le contrat de l'acquiſition de Château-Neuf. Le départ fut touchant; la Ducheſſe diſoit en pleurant qu'elle ne verroit plus ſon amant ; toutes les careſſes du Roi ne pouvoient la raſſurer. Elle lui recommanda ſes trois enfants, ſa maiſon de Monceaux, ſes amis, ſes domeſtiques. Le Roi la baignoit de ſes larmes ; on eût dit que ces deux amants avoient un ſecret preſſentiment de leur ſéparation.

La Ducheſſe alla coucher à Melun ; le lendemain elle s'embarqua dans un bateau. Le Roi, qui l'y avoit conduite, ne pouvoit la quitter ; & ſans le Maréchal d'Ornano il ſeroit parti avec elle. Après l'avoir embraſſée de la maniere la plus touchante, il la recommanda à la Varenne, & le ſupplia d'en avoir tous les ſoins imaginables. La Ducheſſe deſcendit heureuſement à l'Arſenal, & de-là chez Zamet. Le Marquis de Roſni, ayant ſu ſon arrivée, alla prendre congé d'elle, & partit en campagne. Son épouſe lui rendit auſſi viſite. Madame de Beaufort lui dit, par amitié, qu'elle pouvoit venir quand elle voudroit à ſon lever, & à ſon coucher. La Marquiſe irritée, dit à ſon mari, au rapport d'Amelot : » me » croit-elle ſi bête que je puiſſe tenir à honneur la

» liberté qu'elle me donne d'aller à ſon lever, qui » eſt tout ce que je pourrois faire auprès d'une Reine » de France très-vertueuſe. « Cependant les plaiſanteries & l'enjouement de Zamet ne pouvoient guérir la Ducheſſe de ſa mélancolie. Le jeudi-ſaint elle alla entendre les ténebres au petit Saint-Antoine. Quelques éblouiſſements l'obligerent de revenir chez Zamet. Pendant qu'elle prenoit l'air dans un jardin, elle fut attaquée d'apoplexie. Lorſque les remedes lui eurent rendu l'uſage de la parole, elle s'écria qu'elle étoit empoiſonnée, & ſe fit conduire chez ſa tante. Les convulſions redoublerent au point que tout l'art des Médecins ne put les calmer. Elle mourut le ſamedi-ſaint, dans des agitations ſi violentes, qu'elles lui tournerent la bouche juſques ſur le derriere du col. L'on ouvrit ſon corps, dans lequel on trouva ſon enfant mort. D'Aubigné donne à entendre qu'elle mourut de poiſon. Il dit » qu'ayant » mangé d'un citron ou bien d'une ſalade, elle ſen» tit auſſi-tôt un tel feu au goſier, & des tran» chées à l'eſtomac ſi furieuſes qu'elle fit des cris » épouventables. « Le Grain n'attribue ſa mort qu'au ſuc glacé du citron.

Le Roi, ſur la premiere nouvelle de l'accident de la Ducheſſe, étoit monté à cheval. La Varenne, pour lui épargner un ſpectacle ſi affreux, lui envoya dire, par un ſecond courrier, qu'elle étoit morte. Le Roi étoit par-delà la Sauſſaie, près de Ville-Juif. Lorſque le Maréchal d'Ornano lui eut annoncé cette triſte nouvelle, le Prince tomba évanoui dans les bras du Grand-Ecuyer. On le porta dans l'abbaye de la Sauſſaie, & on le mit au lit. Il s'écrioit dans ſa douleur, qu'elle n'étoit point morte, ou que, ſi ce malheur étoit vrai, il vouloit avoir la conſolation de la voir encore. Depuis ce temps, Henri IV n'aima plus aucune femme avec paſſion : il répétoit ſans ceſſe que ſa chere Ducheſſe étoit née pour lui, & que le ſentiment, plutôt que le plaiſir, avoit ſerré les nœuds de leur union. Il fit rendre à ſon corps tous les hon-

neurs dus à une Reine ; il porta le deuil en noir pendant huit jours, l'eſpace de trois mois en violet, & le fit porter à toute ſa Cour.

La Ducheſſe de Beaufort avoit d'excellentes qualités. Le ſatyrique d'Aubigné dit lui-même : „ C'eſt „ une merveille comment cette femme, de laquelle „ l'extrême beauté ne ſentoit rien de laſcif, a pu „ vivre plutôt en Reine qu'en concubine, tant d'an„ nées, & avec ſi peu d'ennemis. " La raiſon eſt très-ſimple ; c'eſt qu'elle ne fit jamais un mauvais uſage de l'aſcendant qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon amant. Le P. Mathieu, entre pluſieurs avantages qu'il lui accorde, dit „ qu'elle avoit celui d'avoir donné „ ſouvent de très-bons conſeils au Roi. " Quant à ſa fidélité, le Grain aſſure qu'elle ne pouvoit ſouffrir aucun homme auprès d'elle. Roſni même, dont le témoignage n'eſt pas ſuſpect ſur cet article, dit poſitivement, „ que s'il s'eſt répandu dans le monde „ des bruits ſur l'irrégularité de quelques démarches „ de jeuneſſe, ces traits ſatyriques ſont un pur effet „ du déchaînement de ſes ennemis..... Je ne me „ repentis jamais, ajoute-t-il, d'avoir retenu ſix ans „ à la Baſtille un mari & une femme à qui elle „ avoit fait du bien, & qui continuoient à déchirer „ ſa mémoire après ſa mort. " Ce trait fait honneur à Roſni, & juſtifie amplement la Ducheſſe ſur les ſoupçons injurieux de ſes ennemis.

Le Duc de Vendôme, ſon fils ainé, qui avoit épouſé la fille héritiere du Duc de Mercœur, mourut en 1665. Alexandre, dit *le Chevalier de Vendôme*, Grand-Prieur de France, mourut en 1629 ; & ſa fille Catherine-Henriette, épouſe de Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, en 1663.

ETHRA, fille de Pitthée, Roi de Trézene, entretint un commerce galant avec Ægée, Roi d'Athenes, qui étoit venu paſſer quelque temps à la Cour de ſon pere. Elle étoit enceinte, lorſque ſon amant fut obligé de la quitter. Il lui recommanda en partant, ſi elle accouchoit d'un garçon, de le lui en-

voyer, lorſqu'il ſeroit grand : il lui laiſſa une épée & des ſouliers, par le moyen deſquels ce fils pourroit ſe faire connoître. Æthra accoucha en effet d'un garçon, qui fut ce Théſée ſi fameux chez les Poëtes : elle l'envoya à ſon pere avec les gages qui devoient prouver ſa naiſſance.

ETIENNE, (*Nicole*) ſavante Françaiſe du ſeizieme ſiecle, compoſa pluſieurs ouvrages, tant en proſe qu'en vers, qui n'ont point été imprimés.

ETRUSCILLA. (*Herennia*) *Voyez* HERENNIA ETRUSCILLA.

EVADNÉ, fille de Mars & de Thébé, ſelon la fable, & femme de Capanée, eſt une des héroïnes de l'amour conjugal. Lorſqu'elle apprit que ſon époux avoit été foudroyé au ſiege de Thebes, elle ne voulut pas lui ſurvivre, & ſe précipita dans les flammes.

EUBULE. *Voyez* ATHÉNIENNES.

EUCHROCIA, femme du Rhéteur Delphidius, laquelle reçut dans ſa maiſon de campagne Priſcillien, héréſiarque Eſpagnol, lorſqu'il traverſoit l'Aquitaine avec ſes diſciples, pour aller ſe juſtifier à Rome. Elle fut ſi charmée de ſa doctrine, qu'elle le ſuivit partout, & prêta beaucoup à la médiſance. Elle fut punie, comme lui, du dernier ſupplice en 385.

EUDOXIE, ſurnommée *Licinie*, femme de l'Empereur Arcadius, ternit l'éclat de ſes belles qualités, par la haine conſtante qu'elle porta à S. Jean Chryſoſtome; elle fit exiler deux fois cet illuſtre Prélat. En 404 il tomba dans Conſtantinople & aux environs une grêle ſi terrible, que tout le territoire en fut ravagé : cet orage cauſa une ſi grande frayeur à Eudoxie, alors enceinte, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & mourut elle-même le 6 d'octobre.

EUDOXIE *ou* EUDOCIE. *Voyez* ATHÉNAÏS.

EUDOXIE, fille de Théodoſe le Jeune, & d'Athénaïs, & femme de l'Empereur Valentinien III. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte, pour accomplir un vœu que ce Prince avoit fait, & y fit de ma-

gnifiques préſents. En 455 Maxime fit mourir l'Empereur, uſurpa ſon trône, & épouſa par force Eudoxie, qui, pour s'en venger, appella en Italie Genſeric, Roi des Vandales. Ce Prince barbare pilla Rome en quatorze jours, & emmena captives en Afrique, l'Impératrice & ſes deux filles, Placidie & Eudoxie. Cependant, à la priere des Empereurs Marcien & Léon, elle fut renvoyée à Conſtantinople avec ſa fille Placidie.

EUDOXIE, fille de l'Empereur Valentinien III, que l'uſurpateur Maxime força d'épouſer Palladius. Elle fut depuis emmenée captive en Afrique par Genſeric, Roi des Vandales, & donnée en mariage à Hunneric, fils de ce Prince. Mais trouvant ſa religion trop expoſée au milieu d'une cour Arienne, elle s'enfuit à Jéruſalem, où elle mourut ſaintement.

EUDOXIE, Impératrice, femme de l'Empereur Conſtantin Ducas, qui l'établit en mourant régente & tutrice de ſes enfants, à condition qu'elle ne ſe remarieroit jamais; mais elle épouſa Romain Diogene, ſon ſucceſſeur. Michel, fils de Conſtantin, s'étant fait déclarer Empereur en 1071, fit enfermer ſa mere dans un couvent.

EUDOXIE, femme de l'Empereur Conſtantin Copronyme.

EUDOXIE, femme de l'Empereur Héraclius, morte en 612.

EVE, la premiere des femmes, formée d'une des côtes d'Adam, à qui Dieu la donna pour compagne. Elle ſe laiſſa ſéduire par le ſerpent, mangea du fruit défendu, en fit manger à ſon mari. Mais elle fut condamnée, & dans ſa perſonne tout le ſexe féminin, à enfanter avec douleur, & à être ſoumiſe à ſon mari.

EUGÉNIE, (*ſainte*) vierge que l'on prétend avoir ſouffert le martyre à Rome ſous Valérien.

EULOGIE, ſœur ainée de l'Empereur Michel Paléologue, prédit, à ce qu'on prétend, la grandeur future de ſon frere, lorſqu'il n'étoit encore qu'au

berceau. Ne pouvant réuſſir à l'endormir, elle s'aviſa, après pluſieurs chanſons, d'en chanter une qui commençoit par ces paroles : » Courage, Empereur de » Conſtantinople, tu y feras ton entrée par la porte » dorée, & l'on t'y verra faire des merveilles ; « & l'on remarque que l'enfant s'endormit auſſi-tôt. Eulogie, ſous le regne de ſon frere, jouit de la plus grande autorité ; mais ſa haine contre l'Egliſe Romaine, & ſon attachement pour le ſchiſme, troublerent l'union qui régnoit entre le frere & la ſœur. Cette Princeſſe cabala contre l'Empereur avec les Moines ſchiſmatiques, & envoya juſqu'en Egypte ſolliciter le Soudan de faire la guerre à Michel ; mais elle ne recueillit de toutes ſes intrigues que la honte d'avoir fait un éclat inutile.

EUNICE, femme Juive, convertie par S. Paul. Elle fut mere de Timothée, Diſciple de cet Apôtre.

EUPHÉMIE, (*ſainte*) vierge, ſouffrit le martyre à Calcédoine, vers l'an 307, ſous la perſécution de Dioclétien.

EUPHÉMIE, femme de l'Empereur Juſtin I, célebre par ſon zele pour la défenſe de la foi & de l'unité de l'Egliſe, fut couronnée avec ſon époux en 518, & mourut en 523.

EUPHRASIE, (*ſainte*) fille d'Antigone, Gouverneur de Lycie, & d'Euphraſie, parents ou alliés de l'Empereur Théodoſe l'Ancien, naquit ſous le regne de ce Prince, l'an 380. Etant allée avec ſa mere viſiter les monaſteres de la Thébaïde, un ſaint déſir la porta à renoncer aux plaiſirs que ſa naiſſance lui promettoit dans le monde, pour ſe renfermer dans un de ces monaſteres : elle n'avoit encore que ſept ans lorſqu'elle s'y conſacra à Dieu. Elle y vécut dans la pratique des vertus, juſqu'à l'âge de trente ans. Sa mémoire eſt en vénération parmi les Grecs ; & lorſqu'ils reçoivent une fille au nombre des Religieuſes, le Prêtre demande à Dieu qu'il lui faſſe part des graces dont il combla ſainte Euphraſie.

EUPHROSINE, (*ſainte*) vierge, qu'on croit être née

née à Alexandrie, dans le cinquième ſiecle. Elle réſiſta aux ſollicitations de ſon pere Paphnuce, qui vouloit la marier, & s'enfuit dans la ſolitude à l'âge de dix-huit ans: elle ſe déguiſa en homme, & ſe préſenta dans un couvent de Religieux, où elle fut reçue ſous le nom de *Smaragde*: on l'enferma dans une cellule, où elle vécut pendant trente-huit ans.

EURYCLÉE, nourrice d'Ulyſſe, & la premiere qui le reconnut à ſon retour à Ithaque.

EURYDICE, femme d'Orphée, mourut, diſent les Poëtes, le jour même de ſes noces, piquée par un ſerpent. Son époux, ajoutent-ils, inconſolable de ſa perte, deſcendit pour la chercher juſques dans les enfers. Il fléchit par les doux ſons de ſa lyre les Divinités infernales. Eurydice lui fut rendue, à condition qu'il ne la regarderoit point qu'il ne fût arrivé ſur la terre, mais un excès d'amour lui fit oublier la condition: l'impatient Orphée tourna trop tôt la tête, & Eurydice lui fut ravie pour jamais. On a fait bien des plaiſanteries ſur la folie d'un époux qui va chercher ſa femme juſques dans les enfers; mais les plaiſants n'ont pas fait attention qu'Eurydice mourut le jour même de ſes noces: il eſt probable qu'Orphée, après ſix mois de mariage, n'eût point été troubler le repos des ombres.

EURYDICE, femme d'Amyntas, Roi de Macédoine, eut trois fils, Alexandre, Perdiccas, Philippe, & une fille nommée *Euryone*. Elle conçut une ſi violente paſſion pour ſon gendre, qu'elle réſolut de ſe défaire de ſon époux, pour placer ſon amant ſur le trône; mais ſa fille Euryone découvrit au Roi ce complot: Amyntas pardonna à ſon épouſe, en faveur des enfants qu'il avoit eus d'elle. Eurydice, après la mort de ſon époux, fit périr ſucceſſivement Alexandre & Perdiccas, qui avoient ſuccédé à leur pere. On ignore quelle fut la fin de cette cruelle Princeſſe.

EURYDICE, fille d'Amyntas, Roi de Macédoine, & femme d'Aridée, fils naturel de Philippe,

pere d'Alexandre le Grand. Aridée, devenu Roi de Macédoine, laiſſa à ſon épouſe l'adminiſtration des affaires & le commandement des armées. Eurydice, abandonnée par ſes ſoldats, tomba, avec ſon époux, entre les mains d'Olympias, mere d'Alexandre, leur mortelle ennemie, l'an 318 avant J. C. Ils furent tous deux renfermés dans un noir cachot. Aridée fut la premiere victime qu'Olympias immola à ſa haine. Quelque temps après elle envoya à Eurydice une épée, un cordon & un verre de ciguë, lui laiſſant à choiſir un de ces trois genres de mort. Eurydice, ſans donner aucune marque de foibleſſe, prit ſa ceinture & s'étrangla.

EURYDICE, Dame Illyrienne. Quoique née dans un pays barbare, & déjà avancée en âge, elle commença à s'appliquer à l'étude, afin de pouvoir inſtruire elle-même ſes enfants. Ce trait lui a mérité les éloges de Plutarque.

EUSEBIE, (*ſainte*) auſſi nommée *Euſoie* & *Yſoie*, fille d'Adalbaud, Seigneur Français aux Pays-Bas, & de ſainte Rictrude, naquit en 637, & fut tenue ſur les fonts par la Reine Nantilde. A l'âge de douze ans elle fut élue Abbeſſe de Hamei. Elle mourut dans ce monaſtere, le 16 de mars 660, âgée de vingt-trois ans. Hamei eſt aujourd'hui un prieuré dépendant de Marchienne, Abbaye de Bénédictins.

EUSEBIE, femme de l'Empereur Conſtance, célebre par ſon eſprit, par ſa ſcience, par ſon attachement à la ſecte des Ariens, & par ſa méchanceté. L'on aſſure qu'elle tenta tout pour ſe guérir de ſa ſtérilité, & que, jalouſe de ce qu'Hélene, ſœur de Conſtance & femme de Julien, étoit enceinte, elle lui fit donner un breuvage pour la rendre ſtérile; & qu'ayant corrompu la ſage-femme qui accoucha cette Princeſſe, elle fit mourir ſon fils au moment de ſa naiſſance. Euſébie mourut vers l'an 360.

EUSTOCHIUM *ou* EUSTOCHIE, dame Romaine, illuſtre par ſa naiſſance, par ſes vertus &

par ſon mérite, fut une des diſciples de S. Jérôme. Sous cet illuſtre maître elle apprit parfaitement l'hébreu, le grec, le latin, & employa ſes connoiſſances à l'étude de l'Ecriture ſainte : elle s'y rendit ſi habile qu'elle embarraſſa ſouvent ſon maître lui-même, par la fineſſe de ſes queſtions. Nous avons encore la Lettre que S. Jérôme lui écrivit ſur les moyens de garder la virginité. Elle ſuivit ce ſaint Docteur dans le voyage qu'il fit en Syrie, en Paleſtine & en Egypte, pour viſiter les monaſteres & les lieux ſaints. Elle ſe renferma enſuite dans le monaſtere de Bethléem, dont elle eut la conduite après la mort de ſainte Paule. Euſtochium mourut en 419.

EUTROPIE, fille de Conſtance Chlore, & ſœur de Conſtantin le Grand, fut mere de l'Empereur Népotien. Elle fut aſſaſſinée avec ſon fils vingt-huit jours après ſon avénement à l'Empire, par les partiſans de Magnence.

FAR

FABIOLE, dame Romaine, de l'illuſtre famille des Fabiens : dégoûtée de l'époux que ſes parents lui avoient donné, elle le quitta pour en prendre un autre ; mais quelque temps après, ayant reconnu ſa faute, elle ſe couvrit d'un ſac, à la vue de toute la ville de Rome, & fit la plus rigoureuſe pénitence. Elle mourut à Oſtie l'an 400.

FAGNAN, (*Marie-Antoinette-Marie*) l'une des femmes ſavantes de ce ſiecle qui lui font le plus d'honneur. On a d'elle, entr'autres ouvrages, *Kanor*, conte, traduit du Sauvage, & *le Miroir des Princeſſes Orientales*.

FAILEUBE, Reine de France, femme de Childebert II, n'eſt preſque point connue. Quelques-uns l'ont accuſée d'avoir empoiſonné ſon mari ; d'autres, avec plus de vraiſemblance, aſſurent que ce fut le crime de Frédegonde, & que Faileube mourut de poiſon en même temps que Childebert.

FANNIA, femme de Caïus Titinius, bourgeois de Minturne. Ce fut dans ſa maiſon que fut mis C. Marius, lorſqu'on l'arracha des marais de Minturne : quoique cette femme eût quelque ſujet de ſe plaindre de Marius, elle eut pour lui tous les égards qu'on doit aux malheureux.

FANNIA, fille de Petus Thraſea, imita le courage d'Arria, ſon aïeule, & ſuivit en exil Helvidius, ſon époux, qu'elle accompagna juſqu'à ſa mort. Sa vertu la rendit ſuſpecte à Domitien, qui fit confiſquer tous ſes biens : Fannia de toute ſa fortune ne ſauva que la Vie de ſon époux, compoſée par Sénécion.

FARE, (*ſainte*) vierge, Abbeſſe de Farmoutier, en Brie, fille de Chaneric, un des principaux Seigneurs de la Brie, qui vivoit à la cour de Théo-

debert, Roi d'Auſtraſie, bâtit le monaſtere de Farmoutier, dont elle fut Abbeſſe, & mourut vers l'an 655, âgée de ſoixante ans.

FARIATA, Comédienne Arabe, qu'un particulier avoit louée, avec une autre appellée *Khariba*, pour chanter des vers ſatyriques contre le faux Prophete des Muſulmans. Immédiatement après la priſe de la Mecque, Mahomet les condamna l'une & l'autre à mort; mais Fariata obtint ſa grace en embraſſant l'Iſlamiſme.

FASTRADE, troiſieme femme de Charlemagne, mariée à ce Prince en 783, & morte en 794, „ étoit, dit Fauchet, fâcheuſe & ſuperbe femme, „ & qui aigriſſoit ſon Seigneur, de nature douce. “ Ses hauteurs & ſes mépris firent révolter la plupart des Grands de la Cour, & ce fut à ſa ſollicitation que Charlemagne les punit avec la derniere rigueur.

FATIME, fille de Mahomet, & femme d'Ali, chef d'une ſecte des Muſulmans, appellée *la ſecte des Fatimites*: ceux de cette ſecte la regardent comme une vierge, quoiqu'elle ait eu pluſieurs enfants. Elle mourut à Médine, ſix mois après ſon pere, âgée de vingt-huit ans.

FAUQUES, (*mademoiſelle de*) Avignonnoiſe, célebre de nos jours par pluſieurs productions fort ingénieuſes. De ce nombre ſont les ſuivantes: *Contes du Serrail*, traduits du Turc; *le Triomphe de l'Amitié; la derniere des Guerres-Bêtes*, fable pour ſervir à l'Hiſtoire du dix-huitieme ſiecle; *Abbaſſai*, Hiſtoire orientale; Roman intéreſſant, quoique le ton de morale y ſoit trop affecté.

FAUSTA, (*Flavia Maxima*) fille de l'Empereur Valere-Maximien, & femme du Grand Conſtantin. Elle accuſa fauſſement Criſpus, ſon beau-fils, d'avoir voulu attenter à ſon honneur; l'Empereur la crut trop légérement, & fit mourir ſon fils; mais ayant découvert, quelque temps après, l'impoſture de Fauſta, il la fit étouffer dans un bain l'an 323.

FAUSTA vivoit dans le quatrieme ſiecle, & n'eſt

connue que par une médaille, où elle eſt appellée *nobiliſſima fœmina*.

FAUSTA, (*Livia*) dame Siennoiſe très-courageuſe, qui, pendant le ſiege de ſa patrie en 1552, ſe mit à la tête des femmes, ſecondée de la ſignora Forte-guerra, & de la ſignora Picolomini, & prit les armes pour la défenſe des remparts. Pluſieurs ſe ſignalerent dans une auſſi glorieuſe entrepriſe, entr'autres les trois chefs de cette ſinguliere milice.

FAUSTINE *ou* GALERIA FAUSTINA, fille d'Annius Verus, & femme d'Antonin le Pieux.

FAUSTINE, Impératrice, fille d'Antonin le Pieux, & femme de Marc-Aurele-Antonin le Philoſophe, ſe ſignala par ſes déréglements, que ſon époux ſupporta avec une patience plus que philoſophique. Fauſtine devint amoureuſe d'un Gladiateur, & avoua ſa paſſion à ſon époux. Ce Prince, par le conſeil de quelques Chaldéens, lui fit boire le ſang de ce gladiateur, & la guérit de ſon amour par ce breuvage. Après la mort de cette infame Princeſſe, Marc-Aurele lui fit élever un temple, comme pour conſacrer ſa honte, & inſtitua en ſon honneur les fêtes Fauſtiniennes.

FAUSTINE, (*Maxime*) femme de l'Empereur Conſtance, fils du Grand Conſtantin.

FAUSTINE, en latin *Annia Fauſtina*, Impératrice Romaine. » C'étoit, dit un Auteur moderne, une » des plus accomplies perſonnes de Rome, ſoit pour » ſa naiſſance, ſoit pour ſa beauté. Elle étoit arriere-» petite-fille de l'Empereur Marc-Aurele, dont le » nom & la mémoire étoient en ſinguliere véné-» ration dans Rome. A la ſplendeur de cette illuſ-» tre origine elle joignoit le mérite de ſa perſonne: » ſes attraits n'avoient pas à redouter ceux des plus » aimables Romaines: ils étoient relevés par le vif » éclat d'une tendre jeuneſſe; &, dans un âge qui » pour l'ordinaire eſt indiſcret, elle faiſoit paroî-» tre une grande ſageſſe; ce qu'on n'avoit pas ac-» coutumé de trouver dans le ſang des Fauſtines. »

Elle étoit mariée à Pomponius-Baſſus, perſonnage conſulaire, lorſque Héliogabale parvint à l'Empire. Épris des charmes de cette Romaine, il fit mourir ſon époux, & partagea avec elle ſon lit & ſon trône; mais naturellement volage & capricieux, il ſe dégoûta bientôt de Fauſtine, & l'hiſtoire ne nous apprend plus rien de cette Impératrice.

FAVART. (*madame*) Ce nom, aujourd'hui célebre par le Poëte ingénieux qui le porte, eut auſſi, vers la fin du ſiecle dernier, quelque célébrité dans la perſonne d'une dame qu'on dit avoir excellé à faire des énigmes.

FAYETTE, (*Louiſe de la*) fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & favorite de Louis XIII, fut une des plus aimables & des plus vertueuſes perſonnes de la Cour de ce temps. Louis, qui n'aimoit les dames que comme on aime les fleurs, ſe plaiſoit ſinguliérement avec mademoiſelle de la Fayette, qui, née ſans ambition & ſans paſſion, n'entretenoit le plus ſouvent le Monarque que de pieux établiſſements & de projets utiles. Cependant, comme elle étoit parente du fameux Capucin Joſeph le Clerc du Tremblay, confident & rival de Richelieu, ce Miniſtre craignit tout de ces deux perſonnes, & réſolut de les ſacrifier à ſa ſûreté. Il commença par faire éloigner de la Cour mademoiſelle de la Fayette, & n'eut pas beſoin pour cela de beaucoup d'intrigues. Elle étoit depuis longtemps dégoûtée de la Cour & des vanités du ſiecle; ſes vœux n'aſpiroient qu'après la retraite : elle s'y réſolut enfin, au grand regret de Louis, vers le mois de mars 1637; & ce fut dans le couvent de la Viſitation qu'elle ſe conſacra, comme elle diſoit, *à un plus grand Seigneur*. Le P. Joſeph mourut à Ruel le 28 de décembre 1638. Louis XIII alla pluſieurs fois à la Viſitation; il ne put rien gagner ſur l'eſprit de mademoiſelle de la Fayette, qui mourut aux filles de Sainte-Marie de Chaillot en 1665, dans la pratique des vertus monaſtiques.

FAYETTE, (*Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, Comteſſe de la*) eſt une des femmes dont les talents ont illuſtré le ſiecle de Louis XIV. Elle étoit amie particuliere du ſavant M. Huet, Evêque d'Avranches, qui publia ſon Traité ſur l'origine des Romans, à l'occaſion du Roman de Zaïde, attribué à Segrais, mais dont madame de la Fayette eſt l'auteur. Ses principaux ouvrages ſont *Zaïde; la Princeſſe de Clèves; la Princeſſe de Montpenſier:* ce ſont preſque les ſeuls Romans du ſiecle de Louis XIV qu'on liſe encore aujourd'hui avec plaiſir. Madame de la Fayette mourut au mois de mai 1693.

FEDELI, (*Aurelia*) célebre comédienne d'Italie, connue par ſes poéſies italiennes, imprimées à Paris en 1666 ſous le titre de *Reſtituti di Pindo.*

FELICIENNE EUPHROSINE DE S. JOSEPH, Religieuſe Carmélite, fille de Jean-Baptiſte de Santoro, née à Calahorra, dans la vieille Caſtille. La lecture des ouvrages de ſainte Théreze lui inſpira le déſir de ſe faire Carmélite. Elle mourut à Saragoſſe le 7 de juin 1652.

FÉLICITÉ, (*ſainte*) auſſi courageuſe que la mere des Machabées, vit mourir ſes ſept enfants pour la foi, & eut elle-même la tête tranchée à Rome, ſous l'Empire de Marc-Aurele.

FÉLICITÉ, (*ſainte*) *Voyez* PERPÉTUE.

FERONIERE, (*la belle*) une des maîtreſſes de François I, & qu'on croit être la même que cette femme d'un Avocat dont on a rapporté l'article ſous le titre AVOCATE. Comme cette opinion ne paroît pas aſſurée, nous ajouterons ici ce que rapporte Mézerai dans ſa grande Hiſtoire, à l'année 1539, parlant de la belle Féroniere. » J'ai quelquefois entendu dire, dit cet Hiſtorien, au ſujet de l'abcès » dont mourut François I, qu'il prit ce mal de la » belle Féroniere, l'une de ſes maîtreſſes, dont le » portrait ſe voit encore aujourd'hui dans quelques » cabinets curieux, & que le mari de cette femme, » par une étrange & ſotte eſpece de vengeance,

» avoit été chercher cette infection en mauvais lieu, » pour les infecter tous deux. «

FERRANT, (*madame la Préſidente*) morte âgée de quatre-vingt ans en 1740. Quelques-unes de ſes Lettres, qu'elle avoit écrites au Baron de Breteuil, ſe trouvent dans un Roman qui a pour titre : *Hiſtoire des amours de Cléanthe & de Béliſe*, avec un recueil de ſes lettres. Elle s'appelloit, étant fille, *Belliſani*.

FERRARE. (*Renée de France, Ducheſſe de*) *Voyez* RENÉE, *&c.*

FEUILLET (*mademoiſelle*) a mis au jour pluſieurs ouvrages de piété. Voici ce qu'en dit le Journal des Savants du mois de juillet 1690, à l'occaſion d'un Livre de cette Religieuſe qu'il annonce : » Sans parler des autres ſavantes, ni des ſiecles » paſſés, ni de celui-ci, nous voyons que made- » moiſelle Feuillet s'y diſtingue par les productions » de ſon eſprit. Elle a déjà donné au public des tra- » ductions de quelques Traités de piété. Depuis, elle » lui a donné un Livre ſous le titre de *Sentiments Chré-* » *tiens* ; aujourd'hui elle lui donne cette *Concordance* » *des Propheties avec l'Evangile*, où elle établit ſo- » lidement les principes de la Religion Chrétienne, » en faiſant voir que les principaux myſteres, pré- » dits par les ſaints de l'ancien Teſtament, ont été » accomplis dans la perſonne du Fils de Dieu. «

FEVRE, (*Marthe le*) de la Faluere, ſœur d'un Premier Préſident au Parlement de Bretagne, & célebre par ſa charité & par ſa piété, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 25 de juillet 1716, dans le couvent des Urſulines d'Angers, où elle avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie.

FEVRE. (*Anne le*) *Voyez* DACIER.

FIESQUE, (*Catherine de*) fille de Jacques de Fieſque, diſtinguée par ſa piété, mourut le 14 de ſeptembre 1510.

FISCHER (*Marie*) forma le projet extravagant d'aller prêcher les dogmes de ſa ſecte juſqu'à Andrinople, à la Cour du Grand-Seigneur ; elle traverſa

toute l'Italie, & s'embarqua pour Smyrne, dans un vaiſſeau de ſa nation; mais ſon deſſein fut découvert à Smyrne, & on la fit reconduire à Veniſe. Cet obſtacle ne la rebuta pas; elle ſe rendit par terre à Andrinople, ſe préſenta à la Cour, & obtint une audience du Sultan Mahomet IV. Ce Prince fut ſurpris de ſa hardieſſe, & du ton avec lequel elle lui parla: il la regarda comme une folle, & ordonna qu'elle fût ramenée dans ſon pays ſur le premier vaiſſeau. A ſon retour elle fut reçue en triomphe par les Quakers, qui, pour récompenſer ſon zele, lui donnerent pour époux un des Prophêtes de la ſecte.

FLACCILLA, (*Ælia*) femme du grand Théodoſe, joignit à la douceur du caractere une prudence conſommée, une piété ſolide, un zele ardent, mais éclairé, pour la Religion. Elle mourut le 14 de ſeptembre l'an 388.

FLAMINIA. (*mademoiſelle*) *Voyez* RICCOBONI.

FLAMY. (*mademoiſelle*) *Voyez* LEWISTON.

FLAVIA DOMITILLA. *Voyez* DOMITILLA.

FLEURS, (*Philiberte de*) ſavante du ſeizieme ſiecle, étoit Dame de Tours & de la Baſtie, en Mâconnois. Elle excelloit dans la poéſie; & ſes pieces lui mériterent quelque réputation. Il ne nous eſt reſté qu'un Poëme de ſa façon, intitulé *les Soupirs de la viduité.*

FLEXELLES, (*mademoiſelle*) de la ville d'Amiens, vivoit ſur la fin du regne de Louis XIV. Elle avoit du talent pour faire des anagrammes; ce qui n'étoit pas alors un mérite médiocre.

FLORA, fameuſe courtiſanne à Rome, pour qui le grand Pompée eut une longue & tendre paſſion. Il paroît que ſa beauté l'en rendoit digne, & que, contre la coutume de ces ſortes de créatures, elle fut ſuſceptible d'attachement.

FLORE, (*Jeanne*) ſavante Françaiſe du ſeizieme ſiecle. On a d'elle des *Contes amoureux.*

FOIX, (*Catherine de*) Reine de Navarre, ſœur & héritiere de François-Phœbus, dont elle porta les

états à Jean d'Albret, qu'elle épouſa vers l'an 1484. Leur méſintelligence mit le royaume à deux doigts de ſa perte, & favoriſa les projets ambitieux de Ferdinand, Roi d'Eſpagne, qui l'uſurpa ſans peine, & qui colora depuis ſon uſurpation d'une prétendue bulle du Pape Jules II, comme ſi le trône & la majeſté des Rois n'étoient pas à l'abri de l'autorité purement ſpirituelle des Pontifes Romains.

FOIX, (*Françoiſe de*) Comteſſe de Châteaubriant. *Voyez* CHATEAUBRIANT.

FOIX, (*Marguerite de*) Ducheſſe d'Epernon, eſt célebre par ſon courage & ſon intrépidité. En 1588 les chefs de la Ligue ayant réſolu de perdre le Duc d'Epernon, le rendirent ſuſpect à la cour, & obtinrent un ordre de l'enlever du château d'Angoulême, dont il étoit Gouverneur. Le Magiſtrat, chargé de l'exécution, crut faire un coup de parti, que de ſe ſaiſir de la Ducheſſe, afin d'obliger le Duc à ſe rendre, & fit conduire cette dame à la principale porte de la citadelle, pour qu'elle pût déterminer le Duc à ce qu'on exigeoit de lui. Mais, inſenſible au danger qui la menaçoit, elle exhorta ſon époux à ſe bien défendre, & à ne pas ſe laiſſer toucher par la tendreſſe conjugale. Tant de courage étonna les Magiſtrats. Ils délibérerent ſur d'autres moyens de réduire le Duc; mais il fut ſecouru dans cet intervalle, & ſa femme rentra comme en triomphe dans le château.

FONTAINES, (*madame la Comteſſe de*) morte il y a quelques années, étoit fille du Marquis de Givri, ancien Commandant de Metz. Elle fut mariée au Comte de Fontaines, dont elle eut deux enfants; c'eſt tout ce qu'on ſait de particulier au ſujet de cette dame, qui s'eſt diſtinguée par deux productions fort ingénieuſes. Ce ſont deux petits Romans intitulés, l'un *Aménophis*, & l'autre *la Comteſſe de Savoie.*

FONTAINE, (*madame de la*) épouſe de l'Auteur

des Fables & des Contes qui portent ſon nom, étoit ſavante, & corrigeoit elle-même les œuvres de ſon mari.

FONTANGES, (*Marie-Angélique de Scoraille de Rouſſille, Ducheſſe de*) née en 1661, » étoit, dit » l'Auteur des Mémoires de madame de Maintenon, » une grande fille, bien faite, d'un grand éclat, » parfaite, ſi ſes cheveux n'euſſent un peu tiré ſur » le roux. Elle ſe hâta de remplir ſa deſtinée. Maî- » treſſe déclarée (de Louis XIV) elle ſe livra toute » entiere à la grandeur; paſſa devant la Reine ſans » la ſaluer; rendit au centuple à l'orgueilleuſe Mon- » teſpan les inſultes qu'elle en reçut; dépenſa cent » mille écus par mois; fut ſurpriſe qu'on nommât » cela prodigalité; irrita ſes amis par ſon indiffé- » rence; étonna juſqu'aux courtiſans par ſon ingra- » titude. "

» A une partie de chaſſe, le vent ayant dérangé » la coëffure de mademoiſelle de Fontanges, elle » la fit attacher avec un ruban, dont les nœuds » tomboient ſur le front. Cette ſingularité plut ſi » fort au Roi qu'il la pria de ne pas ſe coëffer au- » trement de tout le jour. Le lendemain toutes les » dames parurent coëffées dans le goût nouveau. De » la Cour de France ce goût paſſa dans toute l'Eu- » rope, avec le nom de mademoiſelle de Fontan- » ges. « Elle mourut en 1681, dans un couvent du fauxbourg S. Jacques.

FONTE MODERATA. *Voyez* DUPUIS (*Modeſte.*)

FONTEVRAULT. (*une religieuſe de*) Voici ce qu'en rapporte le P. Mainferme, ancien Directeur de cette Abbaye. Un Prince, qu'il ne nomme pas, en devint amoureux, & la fit preſſentir ſur ſa paſſion par un de ſes courtiſans. Celui-ci, dans une entrevue qu'il eut avec la Religieuſe, lui dit que ſes beaux yeux avoient charmé le Prince, & la preſſa de lui rendre une réponſe favorable. Sans trop re-

fuſer ni promettre, elle demanda du temps, ſe retira dans ſa chambre, s'arracha les yeux avec la pointe d'un couteau, puis retournant au parloir, elle les préſenta ſur une aſſiette au médiateur du Prince, en lui diſant de porter à ſon maître ces yeux dont il étoit ſi fort amoureux.

FORBES. (*Marguerite Gordong, Comteſſe de*) *Voyez* MARGUERITE.

FORCE (*Charlotte-Roſe de Caumont de la*) naquit en Guienne dans le château de Caſenove, vers l'an 1650. Son pere s'appelloit *François de Caumont*, Marquis de Caſtelmoron, & Maréchal de Camp. Marguerite de Vicof, ſa mere, étoit Dame de Caſenove, & fille du Baron de Caſtelnau. Il paroît que mademoiſelle de la Force n'étoit pas auſſi bien partagée des dons de la fortune que de ceux de la naiſſance & de l'eſprit; c'eſt ce que prouvent ces vers qu'elle adreſſoit à madame de Maintenon:

Ton ſort eſt glorieux, & le mien eſt fatal.
Nos aïeux autrefois marchoient d'un pas égal:
Cependant entre nous que je vois de diſtance!
Et combien ton mérite y met de différence!

Mademoiſelle de la Force mourut à Paris en 1724. Elle a donné pluſieurs ouvrages au public, tous Romans, & fort bien écrits. En voici la liſte, 1° *l'Hiſtoire de Marguerite de Valois*, Reine de Navarre; 2° *l'Hiſtoire de Guſtave Vaſa*; 3° *l'Hiſtoire ſecrette de Bourgogne*; 4° *Mémoire hiſtorique* ou *Anecdote galante & ſecrette de la Ducheſſe de Bar, ſœur de Henri IV*: 5° *Les Fées, Conte des Contes*, & pluſieurs piéces de poëſie.

FORÊT, [*la*] ſervante de Moliere, avoit un jugement fort ſain. Son maître lui récitoit les comédies qu'il vouloit donner au public; elle ne manquoit pas de lui dire les endroits qui plairoient ou ne plairoient pas; & la choſe arrivoit toujours comme elle l'avoit prévue.

FORNARI, (*Marie-Victoire*) née à Gênes en 1562, institua l'ordre des Religieuses de l'Annonciade, & mourut le 15 de décembre 1617.

FORTE-GUERRA. *Voyez* FAUSTINA. (*Livia*)

FORTIA, (*Marie de*) Religieuse de Poissy, s'est fait honneur par son esprit. Elle a mis une très-belle préface à la tête des ouvrages d'Anne de Marquet, Religieuse de la même maison.

FOUQUART, (*Gabrielle*) fille de François Fouquart, Receveur des Tailles à Abbeville, naquit en 1568. Elle fonda en France l'ordre des Religieuses de S. François de Paule, & mourut en 1639.

FRANCE. (*Agnès de*) *Voyez* AGNÈS DE FRANCE.

FRANCE. (*Alix de*) *Voyez* ALIX DE FRANCE.

FRANCE, (*Anne de*) Dame de Beaujeu. *Voyez* BEAUJEU.

FRANCE. (*Blanche de*) *Voyez* BLANCHE DE FRANCE.

FRANCE. (*Catherine de*) *Voyez* CATHERINE DE FRANCE.

FRANCE. (*Claude de*) *Voyez* CLAUDE DE FRANCE.

FRANCE. (*Constance de*) *Voyez* CONSTANCE DE FRANCE.

FRANCE. (*Elizabeth* ou *Isabeau de*) *Voyez* ELIZABETH DE FRANCE.

FRANCE. (*Jeanne de*) *Voyez* JEANNE DE FRANCE.

FRANCE, (*Madeleine de*) Reine d'Ecosse. *Voyez* MADELEINE DE FRANCE.

FRANCE. (*Marguerite de*) *Voyez* MARGUERITE DE FRANCE.

FRANCE. (*Marie de*) *Voyez* MARIE DE FRANCE.

FRANCE, (*Renée de*) Duchesse de Ferrare. *Voyez* RENÉE DE FRANCE.

FRANCE. (*Marie de*) On ignore la naissance & la vie de cette femme, qui n'étoit point de la famille royale, quoique son nom semble l'indiquer. Elle jouissoit de quelque réputation vers le milieu du treizieme siecle. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle étoit

Pariſienne, & qu'elle traduiſit en vers français un ouvrage anglois, contenant pluſieurs Fables morales tirées d'Eſope.

FRANCESCA, pauvre fille Italienne, native de Caſal, dans le Montferrat, ſe ſignala par ſon courage au ſiege de cette ville. En 1630, elle combattit vaillamment dans différentes ſorties, & tua pluſieurs ennemis de ſa propre main. Jean de Thoiras, depuis Maréchal de France, qui défendoit Caſal, lui donna pour récompenſe la paie de quatre ſoldats, & une place de chevau-léger dans ſa compagnie.

FRANCHEVILLE, (*Catherine de*) dame Bretonne, née le 21 de ſeptembre 1620. Etant allée à Rennes, pour conclure ſon mariage avec le Doyen des Conſeillers du Parlement de Bretagne, le premier objet qui ſe préſenta à elle, en entrant dans la ville, fut ſon futur époux qu'on portoit en terre; cet accident la frappa vivement. Depuis ce moment, elle s'adonna toute entiere à la piété & aux bonnes œuvres. Elle mourut le 23 de mars 1689, à l'âge de ſoixante-neuf ans.

FRANÇOISE, (*ſainte*) née à Rome en 1384, ſe retira, après la mort de ſon mari, dans le monaſtere des Oblates, y mourut le 9 de mars 1440, & fut canoniſée en 1608.

FRANÇOISE D'ALENÇON *ou* DE VALOIS, Ducheſſe de Vendôme, de Beaumont & de Longueville, aïeule du Roi Henri IV, fut une des plus ſages & des plus vertueuſes Princeſſes de ſon ſiecle. Demeurée veuve, en 1512, de François d'Orléans, II du nom, Comte de Dunois, & premier Duc de Longueville, elle fut mariée, un an après, avec Charles de Bourbon, premier Duc de Vendôme, dont elle eut ſept fils & ſept filles, entr'autres, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & pere de Henri IV. A l'exemple de Marguerite d'Alençon, ſa mere, elle fut la protectrice des malheureux, & la nourrice des pauvres & des orphelins. Elle mou-

rut dans ſon château de la Fleche, en Anjou, le 14 de ſeptembre 1550.

FRANÇOISE DE BESANÇON, ainſi nommée du lieu de ſa naiſſance, fondatrice des Religieuſes du tiers-ordre de S. François de l'étroite obſervance, mourut à Salins le 4 d'avril 1619.

FRANDONET *ou* FRANTONET, (*Catherine*) ſavante Françaiſe. *Voyez* ROCHES.

FRANGIPANI, (*Anne-Catherine*) Comteſſe de Serin, & ſœur du Comte François Frangipani, fut une dame de beaucoup de mérite; mais ſes grandes qualités la précipiterent, elle & toute ſa famille, dans les derniers malheurs. Elle fomenta la révolte des Hongrois contre l'Empereur Léopold, & fit prendre les armes au Comte de Serin, ſon époux, & à ſon frere; mais ils payerent de leur tête leur rebellion, en 1671; & la Comteſſe elle-même perdit la vie ſur un échafaud, le 18 de novembre 1673, avec de grands ſentiments de repentir & de piété.

FRÉDEGONDE, Reine de France, née dans le village de Honnecourt en Picardie, d'une famille obſcure, s'éleva juſques ſur le trône par ſes rares qualités. Sa beauté n'eût fait qu'une impreſſion légere ſur le cœur volage & inconſtant de Chilpéric; mais elle ſut le captiver & le ſubjuguer par ſon génie: l'éloignement de ſes rivales ne fut qu'un jeu de ſa politique. Audovere & Galſonte, femmes de Chilpéric, furent ſacrifiées aux intrigues de l'adroite Frédegonde. On lui imputa la mort de ces deux Princeſſes; mais elle mépriſa ces accuſations frivoles. Née pour gouverner, elle régna ſous le nom de l'indolent Chilpéric, & ſoutint avec courage le poids des plus importantes affaires.

Sigebert, Roi d'Auſtraſie, menaçoit d'envahir les Etats de Chilpéric: ce Prince, haï de ſes ſujets, qu'il accabloit d'impôts, étoit réduit aux dernieres extrêmités. Frédegonde, dont la politique ne s'effrayoit point des crimes, quand ils étoient utiles, gagna deux jeunes gens de Térouenne, & employa les

motifs de l'intérêt & de la religion même pour les engager à remplir ſes vues : » Si vous réuſſiſſez, » leur dit-elle, comptez ſur une reconnoiſſance ; ſi » vous périſſez, les aumônes que je ferai pour vous » aux égliſes & au clergé vous aſſurent le Ciel. « Pleins de cette eſpérance, ces deux furieux ſe rendirent au camp de Sigebert, & le poignarderent. Sa femme Brunehaut, ennemie mortelle de Frédegonde, après avoir fait de vains efforts pour la ſupplanter auprès de Chilpéric, épouſa un des fils de ce Prince, nommé *Mérovée*. Chilpéric, animé par Frédegonde, dégrada ſon fils. Ce jeune Prince, pourſuivi par ſon pere, ſe voyant encore abandonné par ſa femme, fut réduit à prier un ami de le percer de ſon épée, & reçut de lui ce triſte ſervice. Prétextat, Evêque de Rouen, qui avoit célébré le mariage de Mérovée avec Brunehaut, n'échappa pas à la vengeance de Frédegonde. Elle engagea Chilpéric à accuſer lui-même Prétextat dans une aſſemblée d'Evêques ; démarche honteuſe pour un Prince qui pouvoit faire punir cet Evêque ſuivant les loix de l'Etat. Les Prélats, qu'on avoit établi Juges, ne paroiſſant pas diſpoſés à condamner l'accuſé, il fallut employer la calomnie & l'artifice pour obtenir que Prétextat fût exilé dans une iſle aux environs de Coutances.

Cependant Chilpéric, délivré du redoutable Sigebert, ne ſongeoit plus qu'à piller ſes ſujets, & qu'à amaſſer des tréſors. Frédegonde, qui gouvernoit Chilpéric, étoit regardée comme l'auteur des malheurs publics. Les peuples indignés murmuroient hautement, & annonçoient une révolte prochaine. La Reine alarmée ſaiſit la premiere occaſion qui ſe préſenta pour repréſenter à Chilpéric le danger de ſa conduite. Des phénomenes effrayants parurent alors dans l'air. La nature ſembloit bouleverſée ; les fleuves ſe déborderent & firent d'affreux ravages. La terre fut ébranlée ; le feu du Ciel conſuma des bourgades entieres. Une furieuſe peſte ſe joignit à

ces fléaux ; Chilpéric & les deux fils de Frédegonde en furent attaqués. Cette Princeſſe, qui ſavoit allier les crimes de la politique avec les ſentiments de la religion, repréſenta alors à ſon époux qu'un Dieu vengeur puniſſoit ſans doute dans ſa perſonne & dans celle de ſes enfants l'oppreſſion du pauvre & de l'orphelin, & les vexations qu'il faiſoit ſouffrir à ſon peuple. Chilpéric perſuadé jetta au feu les rôles des nouveaux ſubſides ; mais cette action ne ſauva pas la vie à ſes deux fils. Frédegonde, déſeſpérée de leur mort, ſe voyoit ſans appui à la Cour, ſi elle venoit à perdre Chilpéric. Il reſtoit encore à ce Prince un fils d'Audovere, ſa premiere femme, âgé d'environ vingt-cinq ans. Clovis (c'eſt le nom du jeune Prince) ſe regardant comme l'unique héritier de la couronne, eut l'imprudence de dire hautement qu'il ſe vengeroit un jour de Frédegonde ; mais il fut prévenu par cette Princeſſe, qui l'accuſa d'avoir employé la magie pour ſe défaire de ſes deux freres morts de la peſte. Elle fit appliquer à la queſtion la magicienne dont elle prétendoit qu'il s'étoit ſervi. Cette malheureuſe, vaincue par la douleur, avoua tout ce qu'on voulut : le crédule Chilpéric livra ſon fils à la vengeance de Frédegonde, qui le fit charger de chaînes & conduire en priſon. Il fut enſuite renfermé par ſon ordre au château de Noiſy-ſur-Marne, où quelques jours après il fut trouvé mort d'un coup de couteau.

Frédegonde ne négligeoit rien pour aſſurer ſa fortune. Elle fit alliance avec Childebert, Roi d'Auſtraſie, héritier de Sigebert, qui eût été pour elle un ennemi redoutable. Un fils nommé *Thierri*, qu'elle eut en 582, ſembla relever ſes eſpérances ; mais la mort le lui ravit preſqu'auſſi-tôt après ſa naiſſance : un autre fils nommé *Clotaire*, qu'elle mit au monde deux ans après, répara cette perte ; mais un nouvel événement la replongea dans les plus extrêmes embarras. Chilpéric fut aſſaſſiné, au retour de la chaſſe, dans une maiſon qu'il avoit à

Chelles, auprès de Paris, ſur la fin de ſeptembre 584. On ignore les auteurs de cet attentat ; les ennemis de Frédegonde l'accuſent ſans fondement d'avoir fait exécuter ce meurtre par Landri, ſon amant.

La mort de Chilpéric étoit ce qui pouvoit arriver alors de plus fâcheux pour Frédegonde. Pour ſe dérober à la fureur de ſes ennemis elle fut obligée de ſe refugier dans l'égliſe cathédrale de Paris, qui étoit un aſyle inviolable. Gontran s'empara des Etats de ſon frere Chilpéric, & commença par y faire tous les actes d'un Souverain. Ce fut alors que Frédegonde eut beſoin de toutes les reſſources de ſon génie pour échapper au danger preſſant où elle ſe trouvoit. Childebert demandoit qu'on la lui livrât. On publioit que ſon fils Clotaire étoit le fruit de ſes galanteries. Les Grands & le peuple s'élevoient à l'envi contr'elle. Dans cette extrêmité elle ſut manier avec tant d'adreſſe l'eſprit de Gontran ; elle lui inſpira tant de compaſſion pour une femme perſécutée de tous côtés, & pour un jeune Prince qui étoit ſon neveu ; elle employa tant d'art pour lui rendre Childebert ſuſpect, que Gontran prit ſous ſa protection Frédegonde & ſon fils Clotaire, qu'il voulut lui-même tenir ſur les fonts de baptême.

La vengeance étoit la paſſion dominante de Frédegonde : elle oublia bientôt le péril extrême qu'elle avoit couru, pour ne ſonger qu'à faire périr l'Evêque Prétextat, ſon ennemi, qui, après la mort de Chilpéric, avoit trouvé le moyen de remonter ſur ſon ſiege. Le Prélat fut poignardé dans ſon égliſe le jour de Pâques 586 ; on l'emporta chez lui tout ſanglant. Frédegonde, habile dans l'art de diſſimuler, alla voir Prétextat, affecta de le plaindre & lui offrit tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin ; mais le Prélat ne lui répondit que par les reproches les plus amers. Un Seigneur Français eut la hardieſſe de l'aller trouver, & lui reprocha en face un aſſaſſinat ſi odieux. Frédegonde, cachant ſon reſ-

ſentiment, invita ce Seigneur de boire avant de s'en aller, & lui fit préſenter une boiſſon alors en uſage, mêlée d'abſynthe, de vin & de miel; mais à peine eut-il bu cette funeſte liqueur, qu'il ſe ſentit atteint d'une douleur aiguë; ſa vue s'obſcurcit; il remonta à cheval avec peine, & tomba mort à quelque diſtance du palais.

Pendant que Frédegonde ſe rendoit odieuſe par de nouveaux crimes, elle perdit Gontran, ſon unique appui. Cette perte n'abattit point ſon courage; elle prit en main le gouvernement des Etats de ſon fils, alors âgé de neuf ans. Après avoir remporté quelques avantages ſur Childebert, elle réſolut de lui livrer une bataille déciſive; le combat ſe donna près de Soiſſons. Landri de la Tour, favori de Frédegonde, homme brave & expérimenté, commandoit ſes troupes: on voyoit la Princeſſe aller de rang en rang, animant les ſoldats, & leur montrant ſon fils. Pour ſuppléer au petit nombre de ſes troupes, elle fit traverſer un bois à ſon armée, & ordonna à chaque Cavalier de couper une branche d'arbre, de la porter droite devant ſoi, & de pendre une clochette au col de ſon cheval. A la pointe du jour elle s'avança vers le camp des Auſtraſiens, qui furent bien ſurpris de voir une forêt où il n'y avoit auparavant qu'une campagne. Le bruit des clochettes augmenta leur étonnement: pendant qu'ils étoient ainſi en ſuſpens, on les attaqua ſi vivement qu'ils furent taillés en pieces avant que d'avoir eu le temps de ſe reconnoître.

Childebert ne ſurvécut pas long-temps à la honte d'avoir été vaincu par une femme & par un enfant; il laiſſa deux fils en bas âge. Brunehaut, leur aïeule, s'empara du gouvernement, ſous leur nom, de même que Frédegonde gouvernoit ſous le nom de Clotaire. Ces deux illuſtres rivales, animées par une haine implacable, ne tarderent pas à ſe déclarer la guerre; mais Frédegonde, toujours ſupérieure, défit Brunehaut & les deux Princes ſes petits-fils, dans un

endroit appellé *Latofao*, entre le Soiſſonnois & le Laonnois. Cette Princeſſe ne jouit pas long-temps du fruit de ſes travaux ; elle mourut à Paris, âgée de cinquante ans, en 556, laiſſant ſon fils, quoique jeune, paiſible poſſeſſeur d'un royaume floriſſant. Elle fut inhumée dans l'égliſe de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain-des-Prés. On y voit encore le tombeau & la ſtatue de cette illuſtre Reine, dont on s'eſt efforcé de flétrir la mémoire ; mais qui ſut couvrir de grands crimes par des vertus encore plus grandes.

FREDERUNE, Reine de France, premiere femme de Charles le Simple, fonda la chapelle de ſaint Clément dans l'égliſe de S. Corneille de Compiegne ; elle mourut vers l'an 917.

FREDINIE, (*mademoiſelle de*) de Pontoiſe, a joui de quelque réputation au ſiecle dernier, par ſes vers galants, imprimés dans le Mercure d'avril 1679.

FREMIOT, (*Jeanne-Françoiſe*) Baronne de Chantal, fondatrice, & premiere Mere & Religieuſe de la Viſitation de ſainte Marie, naquit à Dijon le 23 de janvier 1572, de Bénigne Frémiot, Avocat-Général, puis ſecond Préſident au Parlement de Dijon, & de Marguerite de Berbiſey, ſes pere & mere. A l'âge de vingt ans elle épouſa Chriſtophe de Rabutin, Baron de Chantal, avec lequel elle vécut dans la plus parfaite union. Elle le perdit huit ans après, & le pleura long-temps, juſqu'à ce que l'éducation de quatre enfants qu'il lui laiſſoit, & les ſaints exercices de la piété la plus ſublime eurent mis des bornes à ſa juſte douleur. Elle ſe mit dans la ſuite ſous la direction de S. François de Salles ; & ce fut avec lui qu'elle concerta, en 1607, l'établiſſement de l'ordre de la Viſitation de ſainte Marie. Rien ne s'oppoſant à cette pieuſe entrepriſe, elle l'exécuta le 6 de juin 1610, & prit l'habit de Religieuſe au fauxbourg d'Annecy, dans le Génevois. Elle fonda pluſieurs maiſons de ſa congrégation dans

différentes villes ; & mourut à Moulins le 13 de décembre 1641. Elle fut béatifiée en 1750.

FRENOY. (*du*) *Voyez* DUFRENOY.

FRITIGILDE, Reine des Marcomans, dans le quatrieme ſiecle, fut convertie à la foi Catholique par S. Ambroiſe.

FULVIA-PIA, mere de l'Empereur Septime Sévere.

FULVIA-MORATA. *Voyez* MORATA.

FULVIE, Dame Romaine, de l'illuſtre famille des Fulviens, femme du fameux Marc-Antoine. Lorſqu'on apporta la tête de Cicéron à ſon époux, elle en arracha la langue, & la perça de pluſieurs coups avec une aiguille. Elle mourut à Sicyone l'an de Rome 714.

FULVIE, courtiſanne Romaine, découvrit à Cicéron la conjuration de Catilina, dont elle avoit appris le ſecret par le moyen de Lucius, ſon amant, qui en étoit complice.

FULVIE, Dame Romaine, fut chaſſée de la ville de Rome pour avoir embraſſé la religion des Juifs.

FUNDANA. (*Galeria*) *Voyez* GALERIA FUNDANA.

FURNILLE. (*Marcie*) *Voyez* MARCIE FURNILLE.

GAL

GABRIELLE d'Estrées. *Voyez* Estrées. (*d'*)

GABRIELLE de Jesus-Marie. *Voyez* Fouquart.

GAILLARDE, (*Jeanne*) de Lyon, ſe diſtingua par ſes poéſies dans le ſeizieme ſiecle.

GALATHÉE, Reine des anciens Celtes, & femme d'Hercule le Lybique.

GALERIA Fundana, Impératrice Romaine, femme de Vitellius, ſe diſtingua par une ſageſſe exemplaire & par une grande modeſtie, dans un temps où le vice étoit en crédit à la cour. Après la mort tragique de ſon époux, elle paſſa ſes jours dans le deuil & dans la triſteſſe.

GALINDO, (*Béatrix*) de Salamanque en Eſpagne, fut demoiſelle de la Reine Iſabelle de Caſtille, & épouſa François Ramirès, Secrétaire du Roi. La connoiſſance parfaite qu'elle avoit du latin la fit ſurnommer *la Latina* : ce nom eſt demeuré à un hôpital qu'elle fonda à Madrid en 1506. Elle mourut le 23 de novembre 1535.

GALIOTE de Gourdon-Genouillac, réformatrice de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem en France, ſe diſtingua, dans le dix-ſeptieme ſiecle, par ſa piété, par ſa régularité, par ſa prudence, & par les autres vertus qu'elle fit éclater étant Prieure du monaſtere de Beaulieu, où elle mourut en 1618.

GALLA, fille de l'Empereur Valentinien, & de Juſtine, fut mariée à Théodoſe, l'an 386, & mourut en couches à Conſtantinople vers le mois de mai de l'an 394.

GALLA-PLACIDIA. *Voyez* Placidia.

GALLE, (*ſainte*) fille du Patrice Symmaque le Jeune, ſe rendit célebre par ſa piété, & mourut ſaintement vers le milieu du ſixieme ſiecle.

GALLIENNE, couſine-germaine de l'Empereur Gallien.

GALLIGAI, (*Leonora*) femme du Maréchal d'Ancre, étoit fille d'un Menuiſier, & de la nourrice de Marie de Médicis. Cette Princeſſe l'aima tendrement, & l'amena en France, lorſqu'elle y vint pour épouſer Henri IV. La Galligai, ſous le titre de femme de chambre de cette Reine, la gouvernoit tout comme bon lui ſembloit. Elle étoit furieuſement laide; mais elle avoit infiniment d'eſprit. Elle épouſa Concino Concini, domeſtique de la même Reine, & fit avec lui une fortune prodigieuſe. Il y avoit plus de liaiſons d'intérêt entr'eux que d'amitié. Ils avoient entretenu la diſcorde entre Henri IV & la Reine; car leurs artifices & leurs rapports furent cauſe du mauvais ménage qui rendit la vie ſi amere à Henri le Grand. Après la mort de ce Prince ils eurent encore plus de facilité de gouverner leur maîtreſſe; & ils ſe gorgerent de biens & de charges, & ſe bouffirent d'un orgueil inoui & monſtrueux; mais la concluſion de tout cela fut extrêmement tragique. Le Maréchal d'Ancre ayant été maſſacré par ordre de la Cour, ſa femme fut menée à la Baſtille, & puis à la Conciergerie du Palais. Le Parlement lui fit ſon procès, & la condamna à avoir la tête tranchée, & à être réduite en cendres. Cela fut exécuté le 8 de juillet 1617. Elle prit enfin ſa réſolution, & mourut aſſez conſtamment & chrétiennement. Elle fut convaincue, entr'autres choſes, d'avoir non-ſeulement judaïſé, mais auſſi d'avoir employé l'art magique. *Bayle* art. GALLIGAI. *Voyez* notre Dictionnaire de Faits & Dits mémorables, *art.* ANCRE. (*la Maréchale d'*)

GALSONTE *ou* GALSUINTE, ſeconde femme de Chilpéric I, Roi de Soiſſons, apporta de grandes richeſſes à ce Prince. Elle étoit fille d'Athanagilde, Roi des Viſigoths. Elle fut très-vertueuſe & très-ſage; mais elle eut le malheur d'avoir Frédegonde pour rivale. On aſſure que Chilpéric la fit étrangler dans

ſon

ſon lit, l'an 568, quatre ans après ſon mariage. Elle avoit, quelque temps auparavant, abjuré l'Arianiſme.

GAMBARA, (*Véronique*) Dame de Corrégio, fille du Comte Jean-François Gambara, ſe diſtingua dans la littérature.

GANGE. (*Marie de Roſſan, Marquiſe de*) *Voyez* ROSSAN.

GARDE. (*Antoinette de la*) *Voyez* DESHOULIERES.

GARDE (*Victoire de la*) de Thomaſſin, née à Aix en Provence en 1725, eſt Auteur d'un Recueil de Lettres & de Poéſies, imprimé à Paris chez Mouchet.

GARNACHE, (*Françoiſe de Rohan, Dame de la*) fille de René de Rohan I du nom, & d'Iſabelle d'Albret, ſe laiſſa ſéduire par le Duc de Némours, qui obtint d'elle les dernieres faveurs, en lui promettant de l'épouſer : lorſqu'elle ſe vit enceinte elle ſomma le Duc de tenir ſa parole ; mais ce fut en vain : ce Prince perfide épouſa la veuve du Duc de Guiſe, & mépriſa les plaintes de ſon ancienne maîtreſſe.

GARNIER. *Voyez* HUBERT. (*Françoiſe*)

GAULOISES. (*femmes*) Du temps de Céſar, dit M. de Saint-Foix dans ſes Eſſais hiſtoriques, » l'adminiſtration des affaires civiles & politiques avoit » été confiée pendant aſſez long-temps à un Sénat de » femmes choiſies par les différents cantons. Elles délibéroient de la paix, de la guerre, & jugeoient » les différents qui ſurvenoient entre les Vergobrets » (les ſouverains Magiſtrats) ou de ville à ville..... » Les Druides, mécontents de quelques Arrêts de ce » tribunal, uſerent avec tant de ſoupleſſe & d'artifices du crédit que la religion leur donnoit ſur les » eſprits, qu'ils le firent abolir, & érigerent le leur, » dont la puiſſance s'accrut bientôt au point que, » dans les aſſemblées générales, ils devinrent abſolument les maîtres des délibérations. «

GENEVIEVE, (*ſainte*) que les ſervices ſignalés

qu'elle a rendus à la ville de Paris ont fait choiſir pour Patrone de cette ville, naquit à Nanterre, bourg à deux lieues de Paris, vers l'an 419, au commencement du regne de Clodion, premier Roi de France. La plus commune opinion eſt qu'elle paſſa ſa jeuneſſe dans l'état de bergere. Elle en eut toute l'innocence & toute la vertu. Dieu, qui l'enrichit de ſes plus précieuſes faveurs, ne permit point qu'elles fuſſent concentrées dans les heureuſes prairies que parcouroit Génevieve. Il la fit connoître à S. Germain, Evêque d'Auxerre, lorſque ce Prélat paſſa par Nanterre avec S. Loup, pour aller combattre, dans la Grande-Bretagne, l'héréſie de Pélage. Génevieve, quelque temps après, vint à Paris, pour y recevoir le voile des mains de l'Evêque, qu'on croit avoir été S. Marcel. Les filles qui faiſoient vœu de virginité n'avoient pas beſoin alors de plus de cérémonies; c'eſt que l'état qu'elles embraſſoient étoit volontaire. Elles retournoient dans leur famille qu'elles édifioient par leurs vertus & par leurs exemples. Ainſi fit l'illuſtre Génevieve.

Vers l'an 456 ou 457, Mérouée, Roi des Français, ayant mis le ſiege devant Paris, & s'en étant rendu maître, une famine horrible, ſuite ordinaire de la guerre, déſola cette ville, qui, ſans le ſecours miraculeux de Génevieve, eût vu périr preſque tous ſes habitants. On dit que, s'étant embarquée ſur la Seine, elle alla de ville en ville, & qu'elle revint bientôt avec la charge de douze grands vaiſſeaux de bled, qu'elle fit diſtribuer aux pauvres. Sous le regne de Chilpéric elle fit bâtir une égliſe ſur les tombeaux de S. Denis & de ſes compagnons, dans l'endroit où eſt à préſent la ville de S. Denis. Elle mourut le 3 de janvier 499, & ſon corps fut inhumé dans la chapelle ſouterreine de l'égliſe de S. Pierre & de S. Paul, qui porte aujourd'hui le nom de cette Sainte.

Entre un grand nombre de miracles opérés en faveur des Pariſiens par l'interceſſion de ſainte Géne-

vieve, un des premiers & des plus éclatants, fut la ceſſation de la peſte, appellée *le mal des ardents* ou *feu ſacré*, qui fit les plus grands ravages dans le royaume & dans cette capitale, vers l'an 1131, ſous le regne de Louis le Gros. On porta ſolemnellement, de ſainte Génevieve à l'égliſe de Notre-Dame, la châſſe où repoſoient les reliques de la ſainte; &, pendant la proceſſion, tous les malades, à l'exception de trois qui manquerent de foi, furent guéris. Les Pariſiens ont imploré pluſieurs fois depuis la protection de ſainte Génevieve; & les graces qu'ils en ont obtenues ont affermi de plus en plus leur dévotion.

GENMEI, Impératrice du Japon, hérita de l'empire en 708, & régna, pendant ſept ans, avec autant de ſageſſe que de prudence; elle donna des noms aux provinces, villes & villages du Japon, & voulut qu'ils fuſſent marqués dans les regiſtres publics.

GENSIOO, Impératrice du Japon, petite-fille de l'Empereur Tenmu, parvint au trône en 715, & l'occupa glorieuſement pendant neuf ans. Dès la premiere année de ſon regne elle fit des réglements nouveaux, concernants les habits des femmes; mais ce qui lui mérita les plus grands éloges, ce fut la réſignation qu'elle fit de la couronne à Sionuc, ſon neveu. Genſioo vécut encore vingt-cinq ans après avoir abdiqué, & mourut âgée de quarante-huit.

GEOFFREYN, (*N.*) Dame illuſtre par ſon eſprit, par ſes vertus, & par l'emploi glorieux qu'elle fait de ſes richeſſes. Protectrice des Savants, Savante elle même, elle eſt l'objet de l'eſtime univerſelle. Depuis le ſceptre juſqu'à la houlette, chacun s'empreſſe à la voir, à l'entendre; & celui qui ne peut y parvenir, s'en dédommage en le déſirant.

GERBERGE *ou* HELIMBRUCH, fille de ſaint Guillaume, Duc de Toulouſe, vivoit à Châlons dans la piété & dans la retraite, lorſque l'Empereur Lo-

thaire, fils de Louis le Débonnaire, la fit enfermer dans un tonneau, comme une ſorciere & une empoiſonneuſe, & la fit précipiter dans la Saone, où elle périt, en 834.

GERBERGE, femme de Carloman, Roi de Bourgogne & d'Auſtraſie, & frere de Charlemagne, fut une Princeſſe de beaucoup de courage & de mérite. Après la mort de ſon époux, elle prit en main les rênes du gouvernement; mais Charles, ſon compétiteur, l'emporta par la force, & ſe fit reconnoître Roi d'Auſtraſie. Gerberge s'enfuit en Baviere, puis en Lombardie, auprès de Didier, qui recommanda les intérêts de cette Reine au Pape Adrien; mais ce Pontife avoit les ſiens à ménager. Il n'eut aucun égard à la priere du Roi des Lombards, & ſeconda de tout ſon pouvoir Charlemagne, duquel il eſpéroit de grands avantages. Charlemagne s'empara de Vérone, où Gerberge s'étoit retirée, & la fit renoncer à ſes prétentions. La conquête de l'Italie ſuivit de près celle de Vérone. L'hiſtoire ne fait plus mention de Gerberge depuis cet événement.

GERBERGE DE SAXE, Reine de France, femme de Louis IV, dit d'*Outremer*, étoit fille de Henri I, dit *l'Oiſeleur*, Roi d'Allemagne & Duc de Saxe. Elle fut mariée, en premieres noces, à Gilbert, Duc de Lorraine, dont elle demeura veuve, vers 940. Louis d'Outremer fut ſon ſecond mari. Elle fut, en quelque ſorte, ſon Conſeiller & ſon Miniſtre, & ſe donna tous les ſoins imaginables pour obtenir la liberté de ce Prince, fait priſonnier par les Normands. Lothaire, ſon fils, étant monté ſur le trône en 954, elle eut beaucoup de part aux affaires pendant les premieres années du nouveau regne. Elle vivoit encore en 968. Elle eſt inhumée dans le chœur de l'abbaye de S. Remi de Rheims.

GERSUINDE, Saxonne d'origine, & l'une des maîtreſſes de Charlemagne.

GERTRUDE, (*ſainte*) fille de Pépin de Landen, Prince de Brabant, Maire du Palais, & Mi-

niſtre des Rois d'Auſtraſie, naquit à Landen en Brabant. Elle fut Abbeſſe du monaſtere de Nivelle, où elle mourut en 659, âgée de trente-trois ans.

GERTRUDE, (*ſainte*) Religieuſe, célebre par ſa piété & par ſes ouvrages dans le treizieme ſiecle.

GHOZIA, la quatrieme femme du prétendu Prophete des Muſulmans. Elle étoit veuve quand Mahomet l'épouſa; & c'eſt la ſeule de ſes femmes qu'il ait répudiée après la conſommation du mariage.

GIGE, (*Marguerite*) Angloiſe, ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſa vertu. Elle puiſa l'un & l'autre dans la maiſon de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, où elle fut élevée avec Marguerite Morus, fille de ce grand homme. Jean Clément, Précepteur des enfants du Chancelier, épouſa Gige, qui mourut à Malines en 1570.

GIGÉE, fille d'Amyntas I, Roi de Macédoine. Sa beauté procura la paix à ſa patrie. Bubarès, Général Perſan, qu'elle épouſa, étoit venu avec une nombreuſe armée pour venger un meurtre commis en la perſonne des Ambaſſadeurs de ſon Roi. La vue de Gigée lui fit tomber les armes des mains. Il oublia ſa commiſſion, & fit la paix avec Amyntas.

GIGONNE: (*la*) c'eſt le nom d'une maîtreſſe de Louis XI, veuve d'un Marchand de Lyon.

GILLET, (*Helene*) fille de Pierre Gillet, Châtelain royal de Bourg en Breſſe au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. Cette fille, convaincue d'avoir fait mourir ſon fruit, fut condamnée à perdre la tête par Arrêt du Parlement de Dijon. Le bourreau la manqua par deux fois; ſa femme, qui étoit préſente, voulut réparer ſa faute, & ne réuſſit pas mieux que lui. Le peuple furieux, accabla de pierres le bourreau & ſa femme. Hélene fut conduite chez un Chirurgien, qui guérit ſes bleſſures. Le Roi lui accorda enſuite ſa grace en faveur du mariage de la Princeſſe Henriette.

GILLOT DE SAINTONGE. *Voyez* SAINTONGE.

GINGA, Reine d'Angola, royaume d'Afrique entre le Congo & le Bengale. On aſſure que, pour venger plus vite, plus cruellement, & d'une nouvelle maniere, la mort de ſon pere, à qui les Portugais avoient fait couper la tête, elle ſe fit voleuſe de grands chemins, croyant par-là ſe diſpenſer de toute ſorte d'humanité : dans cette fureur, elle commença de courir le pays, avec une ſuite de quelques ſujets & de quelques domeſtiques du feu Roi ſon pere. Elle n'épargnoit rien ; elle pilloit tout, ſaccageoit des villages entiers ; & là, après avoir fait décoller les vieillards, les femmes & les enfants, elle faiſoit eſclaves les jeunes garçons de bonne mine, & les filles de dix-ſept juſqu'à vingt ans. Cette Reine cruelle ſe nourriſſoit de chair humaine avec tous ſes barbares courtiſans. Elle étoit extrêmement courageuſe ; alloit toujours habillée en homme, avec ſix cens Negres à ſa ſuite, trois cens deſquels étoient des hommes habillés en femmes, & les autres trois cens étoient des femmes habillées en hommes. Dans cette monſtrueuſe famille le plus grand crime étoit celui de la luxure. Elle avoit établi de ſéveres peines pour le punir ; cependant elle prenoit ſouvent plaiſir d'expoſer ſes gens au danger de le commettre. On coupoit la tête à celui qui en étoit convaincu ; & la fille qui s'étoit laiſſée abuſer, par un ordre inviolable & qui ne ſe révoquoit jamais, étoit obligée de ſe retirer de ſa préſence tandis qu'elle étoit enceinte ; & dès que la petite créature venoit au jour, elle la faiſoit mettre en pieces & dévorer par des chiens qu'elle avoit accoutumés à ce carnage. Cependant, bien loin que ſes cruautés lui attiraſſent l'horreur & la haine de ſes gens, ils la reſpectoient juſqu'à l'adoration ; car ils ne ſe préſentoient jamais devant elle que le viſage contre terre. Elle paſſa pluſieurs années dans cette abominable vie ; mais enfin elle fut touchée de la Grace, & ayant eu le bonheur d'avoir été baptiſée dans ſa jeuneſſe, elle finit ſes jours dans

le ſein de l'égliſe, avec des marques d'une véritable pénitence.

GIOÉ, (*Brigitte*) fille de Magnus Gioé, épouſa Herlof Trolle, Sénateur & grand Amiral de Danemarck. Elle fonda l'école illuſtre d'Herlorfshom, qui fleurit encore aujourd'hui, & où les jeunes gens nobles & autres ſont élevés. Il y a eu dans le dix-ſeptieme ſiecle deux demoiſelles du nom de *Gioé*, célebres par leur amour pour les ſciences.

GIOERIDA. (*Maani*) *Voyez* VALLÉE.

GISELLE *ou* GISELE DE FRANCE, fille du Roi Charles le Simple, & femme de Raoul ou Rollon, premier Duc de Normandie.

GISELE, Abbeſſe de Chelles, fut tendrement aimée de l'Empereur Charlemagne ſon frere, & mérita de l'être par une ſageſſe toujours ſoutenue, par une piété ſolide, & par de grandes vertus. Elle aimoit les ſciences, & protégeoit les gens de lettres. Elle engagea le célebre Alcuin, de concert avec Rotrude, fille aînée de Charlemagne, à compoſer ſon Commentaire ſur S. Jean; & par reconnoiſſance Alcuin dédia ſon ouvrage à ces deux Princeſſes. Giſele mourut vers l'an 810.

GLAPHYRA, maîtreſſe du célebre Marc-Antoine, fut une des plus belles femmes de ſon temps. Elle étoit de Cappadoce, dans l'Aſie mineure, & fille d'Archélaüs, Grand-Prêtre de Bellone, la Déeſſe de la guerre. Marc-Antoine, en conſidération de Glaphyra, couronna ſes deux fils Archélaüs & Siſinna, Rois de Cappadoce.

GLAPHYRA, fille d'Archélaüs, Roi de Cappadoce, & petite-fille de la précédente, épouſa le Prince Alexandre, fils d'Hérode & de Mariamne. Sa fierté la fit haïr dans cette Cour, & lui en rendit le ſéjour inſupportable. Elle voulut s'enfuir en Cappadoce avec ſon mari; mais Hérode, qui ne les aimoit ni l'un ni l'autre, accuſa le Prince Alexandre de vouloir attenter à ſa vie, & le fit mourir ſur ce

prétexte. Il renvoya la Princeſſe dans ſon pays, qui mourut au commencement de l'ere Chrétienne.

GLOSSINE *ou* GLOSINDE, Abbeſſe de Metz, vivoit, à ce qu'on croit, dans le huitieme ſiecle, & ſe diſtingua par ſa piété. L'amour de la retraite & de la priere la porta à ſe conſacrer à Dieu dans un couvent de Treves. Elle fonda depuis à Metz une communauté, qu'elle gouverna ſagement juſqu'à ſa mort.

GODELENE *ou* GODELIVE, que l'égliſe honore comme ſainte & martyre, étoit née au commencement du onzieme ſiecle, de parents nobles, dans le dioceſe de Térouanne. Elle eut beaucoup à ſouffrir de Berthou, Gentilhomme Flamand, qu'on lui fit épouſer; & l'on doit croire que ſa patience & ſa douceur ne purent rien gagner ſur l'eſprit de ſon époux. Elle ſe retira chez ſon pere, qui ſe plaignit à Baudouin VI, Comte de Flandres. Berthou, contraint juridiquement de reprendre ſa femme, & de la mieux traiter à l'avenir, la fit étrangler par deux valets.

GOMATRUDE, premiere femme de Dagobert I, Roi de France, qu'elle épouſa l'an 625, à Clichy, près de Paris, fut répudiée trois ans après, ſous prétexte de ſtérilité.

GONDIODE *ou* GONDIUQUE, femme de Clodomir, fils de Clovis, Roi d'Orléans, & mere de Thibaut, de Gontier & de S. Cloud.

GONSINDE. *Voyez* CHUSENE.

GONZAGUE, (*Louiſe-Marie de*) Reine de Pologne, étoit fille de Charles de Gonzague, Duc de Nevers, puis de Mantoue, & fut une Princeſſe pieuſe, courageuſe & de beaucoup d'eſprit. Ayant été mariée à Paris, par Procureur, le 6 de novembre 1645, à Ladiſlas Sigiſmond IV du nom, Roi de Pologne, elle fut couronnée à Cracovie le 16 de juillet 1646. Elle épouſa depuis, par diſpenſe du Pape Innocent X, Jean Caſimir, Roi de Pologne, frere du Roi Ladiſlas. Elle fut pour lui, non-ſeulement une

compagne fidelle, mais encore un Conſeiller prudent & ſage. Elle mourut d'apoplexie à Warſovie, le 10 de mai 1667.

GONZAGUE, (*Anne de*) dite *la Princeſſe Palatine*, ſœur de la précédente, fut très-célebre par ſon eſprit, par ſa piété, & par ſa charité pour les pauvres. Elle épouſa, le 24 d'avril 1645, le Prince Edouard, Comte Palatin du Rhin, & mourut à Paris le 6 de juillet 1684.

GONZAGUE, (*Julie de*) femme de Veſpaſien Colonne, Duc de Tayette, & Comte de Fondi, dans le ſeizieme ſiecle. Soliman II, Empereur des Turcs, épris de ſa beauté, chargea ſon Amiral Barberouſſe de l'enlever. Ce Général ſurprit, pendant la nuit, la ville de Fondi, ſéjour de Julie, & l'emporta d'aſſaut. Julie, au premier bruit, ſe ſauva en chemiſe; & il s'en fallut peu qu'elle ne tombât entre les mains de Barberouſſe. On croit qu'elle embraſſa les erreurs de Luther. Quoi qu'il en ſoit, ce fut une femme de mérite. M. de Thou, François Billon, & d'autres Auteurs, la louent pour ſon ſavoir, qui la fit eſtimer par les plus habiles hommes de l'Italie.

GONZAGUE, (*Cécile de*) fille de François I de Gonzague, Marquis de Mantoue, fut une des plus vertueuſes & des plus ſavantes filles du quinzieme ſiecle. Sa mere, nommée *Paule Malateſte*, dame très-illuſtre par ſa vertu, par ſon ſavoir, & par ſa beauté, lui inſpira le mépris du monde, & la porta à ſe faire Religieuſe; ce qu'elle fit malgré les oppoſitions de ſa famille.

GONZAGUE, (*Eléonor de*) fille de François II, Marquis de Mantoue, & femme de François-Marie de la Rovere, Duc d'Urbin, au ſeizieme ſiecle, ſe rendit illuſtre par ſes belles qualités. Le Duc ayant été dépouillé de ſon duché d'Urbin par le Pape Léon X, » Eléonor, dit Hilarion de Coſte, montra une grande conſtance aux adverſités & aux » coups injurieux de la fortune que reçut ſon mari,

» quand il fut privé, pour quelque temps, de ſon » état; ce qui ne la fit jamais démordre de ſa géné- » roſité ordinaire, ni de garder à ſon mari une en- » tiere fidélité; lui faire bonne compagnie, & le » conſoler en ſes diſgraces, auxquelles, comme une » femme d'honneur, elle voulut toujours avoir part.«

GONZAGUE, (*Iſabelle de*) femme de Gui-Ubalde de Monte-Feltro, Duc d'Urbin, & oncle maternel de François-Marie de la Rovere, dont on vient de parler, doit être miſe au nombre des femmes les plus illuſtres. Elle fut deux ans, dit-on, ſans s'appercevoir qu'elle avoit un mari impuiſſant; &, lorſqu'il lui eut avoué lui-même ſon infirmité, elle lui garda fidelement le ſecret pendant plus de quatorze ans qu'elle vécut avec lui. Elle le regretta ſincérement, & paſſa le reſte de ſa vie dans un veuvage glorieux.

GONZAGUE (*Lucrece de*) eſt, dit Bayle, une des plus illuſtres femmes qui ait vécu au ſeizieme ſiecle. Elle releva la nobleſſe de ſa naiſſance par l'éclat de ſon eſprit, par ſon ſavoir & par la délicateſſe de ſa plume. Les beaux eſprits de ce temps-là ne manquerent pas de la louer. Elle écrivoit de ſi belles Lettres, qu'on les ramaſſa avec un extrême empreſſement; & le recueil en fut imprimé à Veniſe en 1552. Elle épouſa, n'étant âgée que de quatorze ans, Jean-Paul Manfrone, brave Officier, mais peu riche, qui ne la rendit pas heureuſe. Elle lui fut cependant très-fidelle & très-attachée, & ne voulut jamais ſe remarier lorſqu'il fut mort.

GOODVINE, femme du Comte Léofrid, dont l'Hiſtorien Coulon rapporte une anecdote très-curieuſe dans ſa Deſcription de l'Angleterre. Cette dame aimoit fort les habitants de Coventre, qui étoit le lieu de ſon ſéjour, & dont ſon mari étoit Souverain. L'amour qu'elle avoit pour ce peuple l'engagea à prier ſon époux de l'affranchir de toutes ſortes d'impôts. Le Comte ne voulut pas la refuſer; mais il ne l'accorda que ſous une condition qu'il croyoit

ne devoir pas être acceptée par la Comteſſe ; ce fut qu'elle iroit toute nue à cheval, en plein midi, au travers de la ville. L'envie de rendre un bon office aux habitants fit que la dame, vertueuſe & ſage, accepta la condition, & l'exécuta ; mais ce ne fut qu'après avoir ordonné, ſous peine de la vie, à tous les habitants de ſe tenir enfermés dans leurs maiſons, ſans que perſonne parût aux fenêtres, ni aux endroits d'où on auroit pu la voir. Par ce moyen elle obtint une grace pour le peuple, ſans qu'il en coûtât rien à ſa modeſtie.

GORDIENNE, THARSILLE & EMILIENNE, tantes du Pape S. Grégoire le Grand, furent élevées par Gordien leur pere, dans la pratique des vertus chrétiennes, & firent profeſſion de virginité, ſans embraſſer pour cela l'état monaſtique. Tharſille & Emilienne, fidelles à leur vœu, menerent une vie toute pure & toute exemplaire, & moururent dans la paix du Seigneur. Gordienne, dont les inclinations étoient portées vers le ſiecle, n'imita point ſes ſœurs, & ſe maria avec un Receveur du revenu de ſes terres.

GORDONG. (*Marguerite*) *Voyez* MARGUERITE GORDONG.

GORGONES : c'eſt le nom que donne la fable aux trois filles de Phorcus, Méduſe, Euryale & Sthénio. Les Poëtes diſent qu'elles avoient la vertu de pétrifier ceux qui les regardoient.

GORGONIE, (*ſainte*) ſœur de S. Grégoire de Nazianze, vécut & mourut ſaintement dans l'état du mariage : de trois filles qu'elle eut, deux ſe conſacrerent à Dieu.

GORGOPHONE, fille de Perſée & d'Andromede. L'Hiſtoire remarque que c'eſt la premiere femme qui ſe ſoit remariée.

GOULU, (*Philippe*) fille de Jérôme & de Charlotte de Monantheuil, célebre par ſa charité envers les pauvres, mourut le 11 d'avril 1649, à l'âge de vingt-neuf ans, & fut inhumée dans l'égliſe de ſaint

Etienne-du-Mont, dans la chapelle de la ſainte Vierge.

GOURNAI. (*Marie de Jars, Demoiſelle de*) *Voyez* JARS DE GOURNAI.

GOZZADINA, (*Bettiſia*) ſavante Italienne, d'une famille noble de Boulogne, fit de ſi grands progrès dans les ſciences qu'en 1232, n'étant âgée que de vingt-trois ans, elle prononça une fort belle oraiſon funebre en latin, de ſa compoſition, dans la grande égliſe de Boulogne. Elle s'appliqua particuliérement à l'étude du Droit, & prit le bonnet de Docteur dans l'Univerſité de cette ville. Son mérite devenant de jour en jour plus éclatant, elle obtint une chaire de Profeſſeur de Droit en 1239, & donna des leçons publiques, avec l'applaudiſſement de tous les Juriſconſultes. Elle compoſa même pluſieurs ouvrages ſur le Droit, & mourut eſtimée de toute l'Europe en 1249, n'ayant jamais voulu ſe marier.

GRAFFIGNY, (*Madame de*) ſavante Françaiſe, d'une ancienne maiſon d'Allemagne, s'eſt diſtinguée de nos jours par des productions fort ingénieuſes, entr'autres, par les *Lettres d'une Péruvienne*, qui ſont dans les mains de tout le monde. *Cénie*, comédie en proſe, & *la Fille d'Ariſtide*, comédie auſſi en proſe, ſont du même Auteur.

GRAPTA, couſine d'Izate, Roi des Adiabéniens, ſe convertit à la foi de J. C. & ſe diſtingua par ſa piété.

GRAS, (*Louiſe de Marillac, veuve de M. le*) fille unique de Louis de Marillac, Seigneur de Ferrieres, & de Marguerite Camus, naquit à Paris, le 12 d'août 1591. Elle fonda, de concert avec le vénérable Vincent de Paule, l'ordre utile des Sœurs de la Charité, dites *Sœurs Griſes*. Tous les moments de ſa vie furent employés à ſoulager les malheureux. Elle les ſoulage encore aujourd'hui par les mains de ces reſpectables filles, qui ont hérité de ſon eſprit. Cette dame, dont la mémoire ſera à jamais chere à l'humanité, mourut dans les exercices de la charité chrétienne le 15 de mars 1662.

GRASSE, (*Jeanne de*) femme de Nicolas de Caſtellane, Baron d'Allemagne, héroïne du parti Proteſtant, ſoutint le ſiege du château de Caſtellane, que de Vins avoit formé avec toutes les forces des Catholiques ; & la mort même de ſon mari n'ébranla pas ſon courage.

GRAVILLE, (*Anne de*) Dame de Malesherbes, fille de l'Amiral de Graville, vivoit dans le ſeizieme ſiecle. Elle eſt auteur du roman en vers des *deux Amants*.

GRAY, (*Jeanne* ou *Jeanne de Suffolck*) fille de Henri Grai, Duc de Suffolck, & petite-fille de Marie, ſœur du Roi Henri VIII, fut proclamée Reine d'Angleterre après la mort d'Edouard VI, en 1553 ; mais le parti de Marie, fille de Henri VIII, prévalut ; Jeanne fut renfermée à la Tour, & eut la tête tranchée, le 6 de fevrier 1554.

GREINWIL, (*Lucrece*) fille d'un Gentilhomme Anglois, laquelle, pour venger la mort de ſon amant, que Cromwel avoit tué de ſa propre main à la bataille de Saint-Neds, lâcha un coup de piſtolet ſur le Protecteur, & n'eut pas la gloire de tuer ce fameux hypocrite. On la fit paſſer pour folle, & comme telle, ſes parents la firent enfermer.

GRIPHENE. *Voyez* CLÉOPATRE, fille de Ptolémée-Phyſcon.

GUALDRADE, Dame Florentine, réſiſta courageuſement aux pourſuites de l'Empereur Othon IV, qui en étoit devenu amoureux. Ce Prince, admirant la vertu de Gualdrade, lui procura une alliance très-honorable avec un Baron nommé *Guido*.

GUÉBRIANT, (*Renée du Bec, Maréchale de*) fille de René du Bec, Marquis de Vardes, » a été, » dit Wicquefort, la premiere dame & la ſeule, » ſi je ne me trompe, qui ait eu de ſon chef la qua» lité d'Ambaſſadrice, & elle pourroit bien être la » derniere. L'un & l'autre, ajoute Amelot de la » Houſſaie, eſt bien glorieux à cette dame, qui » étoit aſſurément une des plus habiles femmes de ſon » ſiecle. Ce qu'elle fit en Pologne, où elle conduiſit,

» en 1645, la Reine Marie-Louiſe de (Gonzague)
» Mantoue, en eſt une preuve authentique; car, à
» ſon arrivée à Warſovie, où elle croyoit n'avoir
» autre choſe à faire qu'à mettre la Reine au lit avec
» Vladiſlas ſon mari, elle trouva ce Roi ſi prévenu
» de certains bruits qui couroient, qu'il vouloit à
» toute force renvoyer ſa femme en France.....
» Bien en prit à la Reine d'être accompagnée de la
» Maréchale, qui montra, dans cette rencontre im-
» prévue, une ſupériorité d'eſprit à laquelle Vla-
» diſlas ne put réſiſter long-temps; de ſorte que, cé-
» dant à la force de la raiſon, de la bienſéance &
» de la politique, il conſomma ſon mariage avec la
» Princeſſe; & que, pour témoigner la haute eſ-
» time qu'il faiſoit de la perſonne de l'Ambaſſadrice,
» il déclara que ſon intention étoit qu'on lui fît tous
» les mêmes honneurs qui avoient été rendus à l'Ar-
» chiducheſſe d'Inſpruck, Claude de Médicis, en
» 1637. « La Maréchale mourut à Périgueux le 2
de ſeptembre 1659.

GUERCHEVILLE, (*Antoinette de Pons, Marquiſe de*) qui remplaça la Comteſſe de Guiche auprès de Henri IV, étoit fille d'Antoine, Sire de Pons, Comte de Marenne, & de Marie de Monte-Chenu, Dame de Guercheville, ſa ſeconde femme. Mille graces touchantes compoſoient ſa figure & ſa taille. Elle étoit encore plus ſpirituelle que belle. Henri IV, qui la vit dans ſes terres, en 1590, pendant la campagne de Normandie, en devint paſſionnément amoureux, & commença, dès ce moment, à trouver la Comteſſe de Guiche moins aimable. La Marquiſe étoit veuve alors de Henri de Silly, Comte de la Roche-Guyon; mais, quoique libre, elle crut que ſon honneur, ſa vertu, ſa naiſſance étoient des barrieres ſuffiſantes à l'amour du Monarque. En effet, elle réſiſta courageuſement à ſes attaques; de ſorte que Henri, touché de ſa vertu, lui dit, en renonçant à ſes projets galants, » que, puiſqu'elle étoit
» réellement dame d'honneur, elle le ſeroit de la

» Reine qu'il mettroit ſur le trône par ſon mariage. « Il tint parole ; & madame de Guercheville fut la premiere qu'il nomma Dame d'honneur de Marie de Médicis. Elle mourut eſtimée & reſpectée généralement, le 16 de janvier 1632.

GUERIN (*Claude*) DE TENSIN. *Voyez* TENSIN.

GUICHARD, (*mademoiſelle*) morte à Paris en 1756, eſt auteur des *Mémoires de Cécile*, donnés au public par M. de la Place.

GUICHE, (*Diane, dite* Coriſande d'Audouins, *Comteſſe de*) & ſurnommée auſſi *la Belle*, fut une des plus parfaites beautés de la cour de Henri IV. Elle étoit fille unique de Paul, Vicomte de Louvigny, Seigneur de l'Eſcun. Demeurée veuve en 1580, de Philibert de Grammont, dit *le Comte de Guiche*, tué au Siege de la Fere, elle fut tendrement aimée de Henri IV ; & l'on dit même qu'il fut tenté de l'épouſer. C'étoit une des foibleſſes de ce grand Prince de vouloir épouſer ſes maîtreſſes. Il ceſſa ſon commerce avec elle vers 1589, & ne ceſſa depuis de l'eſtimer & de l'honorer ſinguliérement.

GUILLAUME, (*Jacquette*) fille ſavante du dix-ſeptieme ſiecle. On a d'elle un ouvrage publié en 1665, avec ce titre : *les Dames illuſtres, où, par bonnes & fortes raiſons, il ſe prouve que le ſexe féminin ſurpaſſe en toute ſorte de genre le ſexe maſculin.*

GUILLAUME, (*Marie-Anne*) floriſſoit à Paris en 1668. Elle eſt auteur d'un diſcours intitulé : *que le ſexe féminin vaut mieux que le maſculin.*

GUILLET, (*Pernette du*) Lyonnoiſe, étoit contemporaine de Louiſe Labé. A toutes les vertus de ſon ſexe elle en joignoit tous les agréments. Une phyſionomie vive & ſpirituelle prévenoit d'abord en ſa faveur. Une voix touchante & belle lui gagnoit bientôt tous les cœurs. Elle s'accompagnoit elle-même de pluſieurs inſtruments, & poſſédoit la muſique comme un maître de l'art. Les langues latine, eſpagnole, italienne lui étoient preſque auſſi familieres que la françaiſe. Ces talents cependant l'euſ-

ſent peu fait connoître à la poſtérité, ſans celui de la poéſie, dans lequel elle excelloit. On a d'elle pluſieurs pieces dédiées aux Dames Lyonnoiſes.

GUISE, (*Antoinette de Bourbon, Ducheſſe de*) fille de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, née à Ham, le 25 de décembre 1493 ou 1494. Le Roi Louis XII la maria, le 18 d'avril 1515, à Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, Grand-Veneur de France, Gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne. Elle eut de ce mariage huit fils & quatre filles, à qui elle donna une éducation vertueuſe. Elle ſe rendit célebre par ſa piété, & fit diverſes fondations. Elle eut toujours une grande charité pour les pauvres. Les hérétiques la haiſſoient, & dans leurs prêches l'appelloient *la Mere des tyrans & des ennemis de l'Évangile.* Elle mourut au château de Joinville le 20 de janvier 1583, & fut enterrée auprès de ſon mari, dans l'égliſe collégiale de S. Laurent.

GUIENNE. (*Eléonor de*) *Voyez* ELÉONOR DE GUIENNE.

GUYON, (*Jeanne-Marie Bouviere de la Mothe*) illuſtre par ſa piété & par ſes diſgraces, naquit à Montargis le 13 d'avril 1648. Elle fut mariée à ſeize ans, & reſta veuve à vingt-huit. Pour ſe délivrer entiérement des ſoins terreſtres, elle abandonna ſes biens à ſa famille, & ne ſe réſerva qu'une modique penſion. M. d'Aranthon, Evêque de Geneve, l'engagea à ſe retirer dans la communauté des Nouvelles-Catholiques qu'il avoit établie dans ſon dioceſe; mais quelques tracaſſeries ne lui permirent pas de reſter long-temps dans cette retraite. Elle ſéjourna ſucceſſivement à Turin, à Grenoble, à Verceil: ce fut pendant ce temps qu'elle compoſa & fit imprimer ſon ouvrage intitulé: *le Moyen court & facile de faire oraiſon*, & une *Interprétation myſtique du Cantique de Salomon.* Le ſoin de ſa ſanté la fit venir à Paris: à peine y fut-elle arrivée qu'on s'éleva de tous côtés contre ſa doctrine. Le Roi la

fit enfermer au couvent de la Viſitation, rue ſaint Antoine ; mais madame de Miramion ayant parlé pour elle à madame de Maintenon, on lui rendit la liberté : cette diſgrace lui donna un nouvel éclat, & lui attira d'illuſtres amis, entre leſquels on diſtingue l'Abbé de Fénelon. Madame Guyon ne reſta pas long-temps tranquille ; on déclama de nouveau contre ſes ouvrages, & même contre ſes mœurs. Pour fermer la bouche à ſes ennemis, elle confia tous ſes écrits à l'illuſtre Boſſuet. Le Prélat les lut avec ſoin : il interrogea madame Guyon, & ne parut pas fort content de ſes réponſes. Madame de Maintenon, informée qu'il y avoit des erreurs dans les livres de madame Guyon, ne voulut plus parler en ſa faveur. Elle prit enfin le parti de demander des Commiſſaires pour examiner ſes écrits & ſa perſonne ; ce qui lui fut accordé. Le réſultat de cet examen fut qu'il s'étoit gliſſé pluſieurs erreurs dans les livres de madame Guyon ; elle ſe ſoumit humblement à cette déciſion, & proteſta que du moins ſon intention avoit toujours été droite. Sa ſoumiſſion n'appaiſa pas ſes ennemis ; on la renferma à Vincennes, enſuite chez les filles de S. Thomas, à Vaugirard, & enfin à la Baſtille, d'où elle ne ſortit qu'après que le Saint Siege eut terminé, par ſa déciſion, la grande diſpute ſur le pur amour, entre MM. Boſſuet & Fénelon. Madame Guyon ſe retira à Blois, où elle finit paiſiblement une vie toujours agitée, le 9 de juin 1717.

HAB

HABABAH, concubine d'Yézid II, quinzieme Calife, ſucceſſeur de Mahomet, dans le huitieme ſiecle. Elle étoit parfaitement belle, & très-habile chanteuſe ; auſſi la paſſion qu'elle ſut inſpirer au Calife fut-elle des plus violentes. Il ſe divertiſſoit un jour avec elle dans un jardin ; & on lui ſervit à ſa collation des fruits les plus excellents de la Paleſtine, où il ſe trouvoit alors. Pendant le petit repas il prit un grain de raiſin qu'il jetta à ſa maîtreſſe : celle-ci le prit & le porta à ſa bouche pour le manger ; mais ce grain, qui étoit fort gros, paſſant de travers dans ſa gorge, la ſerra ſi fort qu'elle perdit la reſpiration, & fut étouffée ſur le champ. Yézid fut ſi touché de ce funeſte accident, qu'il tomba dans la plus profonde triſteſſe, & fut inconſolable de la perte d'un objet ſi aimable. Le tranſport de ſon amour & de ſa douleur alla même ſi loin qu'il ne voulut pas permettre, pendant une ſemaine entiere, qu'on l'enterrât ; & ſans les inſtances réitérées de ſes domeſtiques, qui ne pouvoient plus ſupporter l'infection de ce cadavre, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée ; mais le ſépulcre ne fut pas capable de guérir ſa frénéſie : il voulut qu'on la déterrât, pour la voir encore. Enfin, n'ayant pu modérer l'excès de ſon affliction, il ne ſurvécut que quinze jours à ſa chere Hababah, dans le tombeau de laquelle il voulut être inhumé.

HABERT, (*Suzanne*) femme de Charles du Jardin, Officier du Roi Henri III. Etant demeurée veuve en 1585, à l'âge de vingt-quatre ans, elle s'appliqua à l'étude des langues, & ſe rendit habile dans la philoſophie & la théologie. Elle mourut au monaſtere de Notre-Dame de Grace, à la Ville-l'Evêque, près de Paris, en 1633.

HACHETTE, (*Jeanne*) femme illuſtre par ſon courage, native de Beauvais en Picardie. Les Bourguignons ayant mis le ſiege devant cette ville, en 1472, Jeanne, à la tête d'une troupe de femmes, ſoutint vaillamment leurs efforts : elle les repouſſa lorſqu'ils montoient à l'aſſaut ; arracha le drapeau des mains du ſoldat qui vouloit l'arborer ſur la breche, & le précipita lui-même au bas de la muraille. En mémoire de cette action on lui accorda le droit de marcher à la tête des troupes, tenant en main ce drapeau. Après ſa mort, il fut mis dans l'égliſe des Dominicains. Le portrait de cette héroïne ſe voit encore dans l'hôtel-de-ville de Beauvais. Ses deſcendants juſqu'à ce jour ont été exempts de taille ; & tous les ans, le 10 de juillet, il ſe fait dans Beauvais une proceſſion où les femmes marchent les premieres.

HADWIDE, HADWIGE *ou* AVOYE, femme de Hugues le Grand, Comte de Paris, & mere de Hugues Capet, Roi de France.

HADWIDE, HADWEIDER *ou* ADELE DE FRANCE, fille de Robert, Roi de France, & femme de Renaud I, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fonda les monaſteres de Criſenon & de la Ferté-ſur-l'Iſſeure l'an 1063.

HADWIGE *ou* AVOYE, fille de Hugues Capet, mariée à Reinier V, Comte de Mons en Hainaut, & en ſecondes noces à Hugues III, Comte de Dasbourg.

HAFFA, l'une des femmes du faux Prophete Mahomet, qui l'épouſa la troiſieme année de l'hégire, & la répudia quatre ans après.

HAI. (*madame le*) *Voyez* CHÉRON.

HALDETRUDE, premiere femme ou concubine de Clotaire le Grand, ou le Jeune, Roi de France, & mere de Dagobert I.

HAMEL. (*du*) *Voyez* DU HAMEL.

HANAU, (*Amélie-Elizabeth de*) veuve de Guillaume V, Landgrave de Heſſe-Caſſel. *Voyez* HESSE-CASSEL.

HARCOURT, (*Marie d'*) fille de Jean VII,

Comte d'Harcourt, & femme d'Antoine de Lorraine, Comte de Vaudemont, ſe diſtingua par un courage au-deſſus de ſon ſexe. Les ennemis étant venus aſſiéger Vaudemont, la Comteſſe, nouvellement relevée de couches, monta à cheval, fit prendre les armes à pluſieurs Seigneurs, & fit lever le ſiege. Cette héroïne mourut le 19 d'avril 1476, âgée de ſoixante-dix-huit ans.

HARMONIE, fille de Thraſibule. Dans une révolte des habitants de Syracuſe contre ſon pere, pendant que les mutins la cherchoient pour la mettre à mort, une autre fille de ſon âge ſe préſenta pour elle aux meurtriers, & fut poignardée ſous ſon nom. Harmonie ne voulut pas ſurvivre à cette généreuſe fille; elle ſe fit connoître aux ſéditieux, & fut égorgée.

HARPALICE, fille de Lycurge, célebre par ſon courage, délivra ſon pere fait priſonnier par les Getes.

HARPALICE, une des plus belles filles d'Argos. La fable dit que ſon pere en devint amoureux, & fit mourir ſon époux. Harpalice, pour s'en venger, tua ſon frere, & le donna à manger à ſon pere.

HAUTEFORT. (*Marie de*) *Voyez* SCHOMBERG.

HECALE, vieille femme très-pauvre & très-vertueuſe, qui donna l'hoſpitalité à Théſée: ce héros, par reconnoiſſance, inſtitua une fête en l'honneur de Jupiter *Hécalien*.

HECUBE, femme de Priam, Roi de Troye, la plus féconde & la plus malheureuſe des meres, vit expirer cinquante enfants, ſoutiens de ſa maiſon: elle vengea la mort du plus jeune ſur Polymneſtor, Roi de Thrace, à qui elle creva les yeux: le déſeſpoir lui ayant troublé la raiſon, la fable dit qu'elle fut métamorphoſée en chienne enragée.

HEDILE *ou* HEDYLE, femme de Samos ou d'Athenes, célebre par ſon talent pour la poéſie.

HEDWIGE, (*ſainte*) Ducheſſe de Pologne. Après avoir donné ſix enfants à Henri, Duc de Silésie & de Pologne, ſon époux, elle ſe retira, de

ſon conſentement, dans un monaſtere, où elle vécut ſaintement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1243.

HEDWIGE *ou* HEDUIGE, fille de Louis, Roi de Hongrie, & femme de Jagellon-Vladiſlas, Grand-Duc de Lithuanie & Roi de Pologne, qu'elle ne voulut épouſer qu'après qu'il ſe fut fait Chrétien. Elle mourut en 1399.

HEÈRE, (*madame de*) fille de l'illuſtre Marie-Catherine Jumelle de Berneville, Comteſſe d'Aunoy, ne s'eſt pas moins diſtinguée par ſon eſprit & par ſes ouvrages, tant en proſe qu'en vers. De ce nombre ſont *la Tulipe*, *reine des fleurs*, & *les Qualités d'un bon cœur*, adreſſées à madame la Préſidente de Bretonvilliers. M. de Vertron, zélé Panégyriſte des femmes d'eſprit, a fait pour madame de Heère le madrigal ſuivant :

Dans la proſe & les vers de l'aimable Heère,
Je le dis comme je le crois,
La fille eſt ſemblable à la mere:
On y voit tout l'eſprit de l'illuſtre d'Aunoy.

HELEINE. (*la Comteſſe de Sainte*) *Voyez* SAINTE-HELEINE.

HELENE, fille de Tyndare & de Léda, Grecque célebre par ſa beauté. Pâris l'enleva à Ménélas ſon époux; & cet enlevement fut le ſujet du fameux ſiege de Troye.

HELENE *ou* SELENE, concubine de Simon le Magicien, qui portoit l'impudence juſqu'à la faire paſſer pour l'eſprit de Dieu.

HELENE, Princeſſe Arabe, vivoit dans le premier ſiecle. Pendant une grande famine, elle fit acheter du bled à Alexandrie, & des raiſins ſecs dans l'iſle de Chypre, & envoya ces proviſions à Jeruſalem, pour être diſtribuées aux pauvres habitants.

HELENE, Impératrice, femme de l'Empereur Conſtance, & mere du grand Conſtantin, ſe rendit célebre par ſa piété & par l'égliſe magnifique

qu'elle fit bâtir à Jeruſalem dans l'endroit où fut trouvée la vraie croix. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt ans le 18 d'août 327.

HELENE, Impératrice, fille de Conſtantin le Grand, épouſa Julien l'Apoſtat en 355, & mourut vers l'an 360.

HELENE, femme de Criſpus, fils ainé de Conſtantin le Grand.

HELENE, Impératrice d'Abiſſinie, femme de l'Empereur Béda-Mariam, qui mourut en 1475, & laiſſa le gouvernement à ſa veuve. Cette Princeſſe, renommée par ſa prudence & par ſa piété, tint les rênes de l'empire d'Abiſſinie pendant les regnes d'Alexandre & de Naod, fils de Béda-Mariam, & ceux d'Amdaizgon & de David, ſes petits-fils. Helene avoit des richeſſes immenſes, & poſſédoit de vaſtes & fertiles terres dans le royaume de Goïam. Elle employoit la plus grande partie de ſes revenus en œuvres de charité, ſur-tout à bâtir de belles égliſes, & à les doter avec une magnificence vraiment royale. Mais, tandis qu'elle s'occupoit & employoit ſes tréſors à ces magnifiques ouvrages, elle vit l'empire attaqué au-dehors par les Mahométans, & ſa régence troublée par des partis & des factions au-dedans; ce qui la porta, d'après les conſeils de Corilhan Portugais, à implorer le ſecours du Roi de Portugal, par une ambaſſade ſolemnelle, en 1519. Elle favoriſa beaucoup les Portugais, qui ne réuſſirent cependant que pluſieurs années après à s'établir en Abiſſinie.

HELIOT, (*Marie Herinx, depuis madame*) a joui, pendant ſa vie & après ſa mort, d'une grande réputation de ſainteté. Elle naquit à Paris, le 6 de mai 1644, & » fut élevée, dit l'auteur de ſa vie, partie » dans la maiſon de ſes parents, partie dans un cou» vent de ſainte Claire, nommé vulgairement *les* » *Petites Cordelieres*, près l'hôtel d'Angoulême.

» Elle avoit tous les avantages du corps que les » femmes déſirent avec tant de paſſion, & qui les

» font diſtinguer dans le monde ; je veux dire la » beauté, la grace, le port, la taille avantageuſe, » & la modeſtie. Dieu, ce ſemble, avoit bâti ce beau » palais pour y loger une belle ame ; car elle avoit » un eſprit vif, fort & pénétrant, un jugement ſo- » lide, une mémoire heureuſe, un naturel ſincere, » honnête, obligeant, qu'elle rendoit aimable à » tout le monde, par ſes manieres humbles & reſ- » pectueuſes, par une modeſtie angélique, par » un accès aiſé, par une gaieté de viſage toujours » ſerein & content, & par une démonſtration d'a- » mitié qui inſpiroit le reſpect en même temps qu'elle » gagnoit les cœurs.

» Quelqu'inclination que mademoiſelle Herinx eût » pour la religion, on parla de la marier à l'âge de » dix-huit ans. Elle, qui étoit dans la derniere in- » nocence, & qui eût cru s'oppoſer aux deſſeins de » Dieu, ſi elle eût réſiſté aux volontés de ſes parents, » ſe ſoumit à tout ce qu'ils voudroient faire d'elle. » Le premier parti qui ſe préſenta, & qui fut agréé » de la famille, fut M. Heliot, Conſeiller du Roi en » ſa Cour des aides de Paris... Dix-huit mois ou en- » viron après ſon mariage, Dieu lui donna un fils, » qu'il lui enleva à l'âge de quatre ans....

» Il faut remarquer que ce fut à la fête de ſainte » Madeleine (1668) qu'elle ſe convertit ; car étant » au ſermon, magnifiquement parée, Dieu la toucha » ſi vivement par la bouche d'un Prédicateur, que » depuis elle ne penſa plus qu'à quitter le monde, » & à faire pénitence. «

L'Auteur s'étend beaucoup ſur les vertus de madame Héliot, ſur ſa charité envers Dieu, ſur ſon zele pour le ſalut des ames, ſur ſes pénitences & mortifications, ſur ſon humilité, ſur ſon obéiſſance, ſur ſa charité envers les pauvres, ſur ſa dévotion, ſur ſa pureté, ſur ſa douceur & ſa patience. Ce ſont autant de traités particuliers, remplis de faits ſurprenants & tout-à-fait admirables. Qu'on en juge par la deſcription qu'il fait des armes de ſa pénitence.

» Tout ce que j'ai dit de ſa mortification n'eſt que » douceur en comparaiſon des rigueurs extrêmes » qu'elle a exercées ſur ſon corps. Il n'y avoit aucu- » ne ſorte de pénitence qu'elle ne fit, & elle étoit » admirable à en inventer tous les jours de nouvelles. » On a trouvé après ſa mort, en pluſieurs endroits de » ſa maiſon, ces inſtruments de pénitence dont elle » ſe ſervoit; un cilice en morceaux, uſé & preſque » tout pourri; un autre encore tout entier; une » haire, une ceinture de crin, une de fer à quatre » rangs, toute armée de pointes, & large de trois » doigts; deux diſciplines, l'une de corde & l'au- » tre de parchemin; pluſieurs petits ſcapulaires hé- » riſſés de clous. Son Confeſſeur lui a ôté deux cein- » tures de fer à cinq rangs, dont chaque anneau a » quatre pointes; des braſſelets de la même ma- » tiere, des haires & des cilices qu'il lui fit pren- » dre pendant une maladie qu'elle eut; mais elle » en acheta d'autres dès-lors qu'elle fut retournée » en ſanté.

» Madame Héliot commençoit à être connue dans » Paris. Le bruit de ſa réputation s'étoit déjà répandu » dans tous les quartiers de la ville; & l'odeur de ſa » ſainteté attiroit quantité de gens à l'Hôtel-Dieu, » pour avoir la conſolation de la voir & de lui par- » ler; car on étoit toujours aſſuré de la trouver dans » ce lieu de miſere & de miſéricorde.... Ses infir- » mités, pendant deux ans, étoient de petites fie- » vres, des enflures de jambes, des dyſſenteries, » des éréſipelles, des maux de côté, des coliques, » des douleurs de tête, des amertumes de bouche, » & des pétillements de ſang, qui lui cauſoient des » activités d'eſprit, dont elle ne faiſoit rien paroî- » tre au-dehors. Au reſte, dans toutes ces indiſpo- » ſitions, elle n'alitoit point....

» Enfin, le ſamedi 20 de fevrier 1682, ayant été » le matin, à ſon ordinaire, entendre ſes quatre » meſſes à Notre-Dame, & fait ſes dévotions au

» même lieu, elle s'en alla delà (à pied) avec une » dame de ſes amies, ſur le pont Notre-Dame, vi- » ſiter une femme qui avoit la fievre, & delà à la » rue S. Honoré, acheter de l'or & des étoffes » pour des ouvrages deſtinés aux autels, qu'elle vou- » loit achever. A ſon retour elle ſe trouva échauffée » & fatiguée, & ſon mari l'ayant repriſe d'être re- » tournée ſi tard & à jeun, infirme comme elle étoit, » & dans un temps de carême, elle avoua ſa faute, » & lui promit qu'elle ne feroit plus de ces ſortes de » voyages qu'il ne lui en eût donné la permiſſion.

» Le ſoir, ſa chaleur s'étant augmentée, elle ſe » ſentit ſaiſie d'un mal de gorge; & quoiqu'il l'in- » commodât beaucoup, il ne l'empêcha pas d'aller, » à ſon ordinaire, ſe confeſſer aux Peres Jéſuites, & » d'y demeurer aſſez de temps. Etant de retour au » logis, elle dit à ſon mari d'un air aſſez gai: *Je* » *viens de me confeſſer comme pour mourir;* ce qui le » ſurprit un peu. Le jour ſuivant ſon Confeſſeur » ayant appris qu'elle étoit malade, l'alla trouver; » & bien que ſon mal ne parût pas bien conſidéra- » ble, après s'être confeſſée, ce qu'elle faiſoit tou- » tes les fois preſque qu'il l'alloit voir, elle lui dit » nettement qu'elle mourroit de cette maladie.....

» Le jour de ſa mort, & le dixieme de ſa mala- » die, la fievre continuant & le tranſport commen- » çant à lui monter à la tête, avant que de lui » faire aucun remede, on envoya à la paroiſſe » pour lui faire apporter le ſacré corps de Notre- » Seigneur... Les dernieres paroles qu'elle dit fu- » rent, lorſqu'après que le Médecin eut vu l'état où » elle étoit, elle prononça tout haut: *je ſuis une* » *victime; je m'abandonne à la volonté de Dieu...*

» Etant munie de tous les ſecours ſpirituels, on » abandonna le corps à la volonté des Médecins, » qui réſolurent, dans une conſultation, qu'on » la ſaigneroit à la gorge; ce qui fut exécuté, afin » qu'elle fût immolée, ainſi qu'elle avoit dit, comme » une pauvre victime. On lui tira deux grands ver-

» res de ſang ; mais il s'en perdit bien davantage » dans ſon lit ; car on l'en trouva toute baignée. » Cette grande évacuation épuiſa toutes ſes forces, » & on la vit auſſi-tôt après entrer dans l'agonie. "

Elle mourut âgée de trente-ſept ans, laiſſant tout ſon bien à l'Hôpital-général. Sa vie, écrite en un gros volume *in*-8°, par le Pere P. J. C. Jéſuite, a fourni l'extrait qu'on vient de voir. Elle eſt terminée par le récit des graces ſpirituelles & des guériſons obtenues par l'interceſſion de madame Héliot, & des prédictions qu'elle a faites pendant ſa vie.

HELISENNE DE CRENNE. *Voyez* CRENNE.

HELLE, fille d'Athamas, Roi des Thébains, fuyant la fureur de ſa belle-mere, tomba dans le canal qui ſépare l'Europe de l'Aſie, & donna ſon nom au détroit de l'Helleſpont.

HELLEBIC, (*Agnès*) jeune Pariſienne, qu'un déſeſpoir amoureux força de ſe précipiter dans un puits, qu'on appella dans la ſuite, à cauſe de cette aventure, *le puits d'amour*. La petite place où il étoit ſitué, à la pointe d'un triangle que forment les rues de la grande & de la petite Truanderie, avec la rue de Mondétour, conſerve encore aujourd'hui ce nom. Agnès Hellebic vivoit ſous Philippe Auguſte.

HELOÏSE *ou* LOUISE, Abbeſſe du Paraclet, ne fut pas moins célebre, dans le douzieme ſiecle, par ſon eſprit & ſon érudition, que par ſes amours avec le fameux Abélard. » C'étoit, dit l'Auteur de la vie » de cē Philoſophe, une demoiſelle de dix-ſept ou » dix-huit ans, d'un génie ſi élevé & ſi propre pour » les ſciences, que, non-contente de ſavoir parfaitement ſa langue, où les filles ſe bornent ordinairement, elle avoit encore appris le latin, le » grec & l'hébreu, & commençoit déjà à faire de » grands progrès dans la philoſophie, dans les mathématiques, & dans l'étude des ſaintes lettres. » Peu de filles la ſurpaſſoient en beauté. Elle étoit » niece d'un Chanoine de la Cathédrale de Paris, » nommé *Fulbert*, qui avoit été Aumônier du Roi

» Henri I. Cet oncle, qui l'aimoit tendrement, faiſoit ſes délices de l'élever auprès de lui avec tous les ſoins imaginables. Il lui tenoit lieu de pere & de mere, qu'elle avoit perdus dès ſa plus tendre jeuneſſe. Non-content de lui inſpirer de grands ſentiments d'honneur & de piété, il n'épargnoit rien pour ſeconder le noble déſir qu'elle avoit de devenir ſavante. Le plaiſir qu'il ſentoit de voir qu'un jour ſa niece ſeroit l'oracle de ſon ſiecle & l'honneur de ſa famille, lui tenoit lieu de récompenſe, & le conſoloit de l'argent qu'il étoit obligé de dépenſer pour ſon éducation; car il étoit avare, & ce fut la ſource de ſes déplaiſirs. «

Il y avoit alors à Paris un fameux Docteur, qui depuis quatre ans enſeignoit la théologie avec un applaudiſſement univerſel, après s'être fait longtemps admirer par des leçons de philoſophie & de dialectique. Il ſe nommoit *Abélard*; il étoit dans la fleur de l'âge, parloit bien, chantoit encore mieux, & faiſoit des vers français avec une grande facilité. Sur ce qu'il apprit du mérite d'Héloïſe, il voulut voir cette aimable perſonne; mais la premiere entrevue qu'ils eurent enſemble les fit paſſer rapidement de l'eſtime à l'amour. Ils conſulterent entr'eux ſur les moyens de s'entretenir auſſi ſouvent qu'ils le ſouhaitoient; & le Docteur imagina de ſe mettre en penſion chez le Chanoine Fulbert, qui n'eut rien de plus à cœur que de s'aſſurer les grands avantages qu'un tel penſionnaire pouvoit lui procurer. Abélard ne conteſta point ſur la forte penſion qu'on exigea de lui. Quant aux propoſitions que lui fit le Chanoine de donner *gratis* des leçons à ſa niece, & d'employer même, s'il le falloit, les menaces & les châtiments pour la rendre docile, on peut croire qu'elles ne furent pas acceptées avec beaucoup de peine. L'amour fit de furieux progrès dans deux cœurs déjà préparés à le recevoir.

» Sous prétexte d'étude, on cherchoit les lieux » les plus écartés. Le maître, à l'entendre dire, étoit

» trop occupé durant le jour : il ne pouvoit donner
» que les ſoirées & une partie de la nuit à l'inſtruc-
» tion d'Héloïſe. Le Chanoine, qui, pour aller à ma-
» tines, ſe retiroit de bonne heure, les laiſſoit dans
» une entiere liberté. Ils ſurent en tirer avantage ;
» tout ſembloit contribuer à leur ſatisfaction. «

Il n'eſt point de bonheur parfait. La négligence du Profeſſeur éclaira ſes écoliers ſur ſa conduite. Les amours d'Abélard & d'Héloïſe ne furent bientôt plus un myſtere que pour le Chanoine. Ayant ſu le dernier ce qui ſe paſſoit dans ſa maiſon, il chaſſa le penſionnaire, qui fut très-honteux de cette aventure. Quelque temps après Héloïſe ſe trouva groſſe ; elle en donna avis à ſon amant, qui l'enleva de chez ſon oncle, & la fit conduire en Bretagne, où elle fit ſes couches chez la ſœur d'Abélard. Cependant le bon homme Fulbert ne pouvoit digérer l'affront fait à ſa famille, & la perte d'une niece tendrement aimée. Il méditoit mille projets de vengeance, lorſqu'Abélard s'offrit de le ſatisfaire, en épouſant Héloïſe, & ne demanda, pour toute condition, que le ſecret ; parce qu'étant en paſſe d'être Evêque, il ruineroit, par un mariage public, ſes eſpérances & ſa fortune. Fulbert, content de la réparation, promit tout ce qu'on voulut. Abélard partit auſſi-tôt pour la Bretagne ; mais quelle fut ſa ſurpriſe, en voyant ſa trop tendre maîtreſſe s'oppoſer à une union qui ſembloit devoir combler tous ſes vœux ! Elle mit en uſage, pour le détourner de ſon deſſein, toutes les reſſources de l'éloquence & de l'amour. Abélard ne ſe rendit point. Il revint à Paris avec Héloïſe, & l'épouſa ſecrettement, en préſence de Fulbert & de quelques-uns de ſes parents.

L'imprudence du Chanoine fut encore une nouvelle ſource de malheurs. Contre ſa promeſſe, il divulgua le mariage ; & chacun en vint faire compliment à ſa niece, qui jura qu'il n'en étoit rien, & brocards de tomber ſur le bon homme. On le connoiſſoit avare : c'en fut aſſez pour le ſoupçonner

d'avoir ſemé ce bruit par quelque vue d'intérêt. » Ce » mauvais ſuccès l'irrita davantage contre ſa niece ; » & n'ayant pu lui perſuader qu'il étoit de ſon hon- » neur & de celui de toute ſa famille de déclarer » ſon mariage, il en vint juſqu'à la menacer, & » des menaces paſſa aux effets, la maltraitant d'une » maniere indigne d'un homme de ſon caractere. » Héloïſe en donna avis à ſon époux, & lui en fit » ſes plaintes. Il réſolut de la tirer, à quelque prix » que ce fût, des mains de ce barbare. «

Il épia le moment où l'oncle étoit hors du logis, & conduiſit Héloïſe dans une abbaye de Bénédictines à Argenteuil, près de Paris. La fureur du Chanoine, en apprenant cette nouvelle, ne ſauroit s'exprimer. Il aſſemble quatre ou cinq de ſes parents, & les anime à la vengeance. Un d'eux propoſe de punir le coupable par l'endroit même qui les a déshonorés. On applaudit à ce projet. On l'exécute la nuit ſuivante. Tout Paris s'affligea du malheur d'Abélard, & accourut le lendemain à ſon logis. Les cris & les gémiſſements retentiſſoient de toutes parts. On décréta Fulbert de priſe de corps. Il fut dépouillé de ſes bénéfices, & ſes biens furent confiſqués au profit de l'égliſe. Deux des aſſaſſins, les ſeuls qu'on pût arrêter, furent condamnés à la peine du talion, & de plus à perdre les yeux.

La malheureuſe Héloïſe s'abandonnoit cependant à la plus exceſſive douleur. Abélard ne ſe vit pas plutôt hors de danger qu'il écrivit à cette chere épouſe pour la conſoler & pour l'exhorter en même temps à renoncer au monde, comme il étoit réſolu lui-même d'y renoncer. Quel ſacrifice pour une amante paſſionnée ! Elle obéit pourtant, & prit le voile de la religion au monaſtere d'Argenteuil. Abélard, peu de jours après, embraſſa l'état monaſtique à S. Denis. Ils continuerent d'entretenir un commerce de lettres ; mais ce n'étoit plus un commerce de galanterie. La piété, la religion en faiſoient le plus ſouvent la matiere.

Cependant les mœurs corrompues & la vie licencieuſe des Moines de S. Denis dégoûterent Abélard du cloître. Il obtint avec beaucoup de peine la permiſſion d'en ſortir, & réſolut, à l'exemple des premiers anachoretes, d'aller finir ſes jours dans la ſolitude. Il choiſit pour cet effet un lieu près de Nogent-ſur-Seine, dont l'Evêque de Troyes lui fit préſent; il y fixa ſa demeure, & y bâtit une petite chapelle avec des joncs & des branches d'arbres, qu'il dédia à la ſainte Trinité. Depuis, ſes facultés l'ayant mis en état de la rendre plus magnifique, il la dédia au Saint-Eſprit, & lui donna le nom de *Paraclet*, c'eſt-à-dire Conſolateur. Les perſécutions que lui ſuſciterent depuis S. Norbert & S. Bernard au ſujet de cette dénomination lui rendirent ſa ſolitude inſupportable. Il fut nommé pour-lors à l'abbaye de ſaint Gildas de Ruys en Bretagne, & peu de temps après celle d'Argenteuil ayant été réunie à celle de ſaint Denis, à cauſe des déréglements des Religieuſes, il établit ſa chere Héloïſe au Paraclet, & la fit premiere Abbeſſe du monaſtere qu'il y fonda. Ce grand Philoſophe mourut à Cluni, le 21 d'avril 1142, âgé de ſoixante-trois ans. Héloïſe lui ſurvécut vingt-deux ans, & mourut au Paraclet en 1164.

HEMORRHOISSE. On connoît ſous ce nom une femme Juive, dont la foi eſt louée dans l'Evangile, & qui fut guérie d'un flux de ſang en touchant le bord de la robe de J. C.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, célebre par ſes malheurs & par ſa conſtance à les ſupporter, eut pour pere le meilleur de nos Rois, Henri IV, & pour mere Marie de Médicis. Elle naquit en 1609, & fut mariée en 1625 à Charles I, Roi d'Angleterre, que ſes propres ſujets firent mourir ſur un échafaud. Dans ces temps de troubles & de confuſion, Henriette vint en France, où ſes vertus lui gagnerent l'eſtime & l'affection des Français. Néanmoins elle fut quelquefois réduite à de fâcheuſes extrêmités. Sa conſtance & ſon cou-

rage la rendirent toujours ſupérieure aux revers. Elle eut la conſolation de voir le Roi Charles II, ſon fils, remonter ſur le trône de ſes peres. Cette Princeſſe mourut ſubitement en ſa maiſon de Colombes, à deux lieues de Paris, le 10 de ſeptembre 1669.

HENRIETTE-ANNE, Ducheſſe d'Orléans, fille de la précédente & du malheureux Charles I, naquit en Angleterre en 1644, & fut élevée à la Cour de France pendant les perſécutions de ſa famille. Elle épouſa, le 31 de mars de l'an 1661, Philippe de France, Duc d'Orléans, frere unique du Roi Louis XIV, & mourut en 1670, au retour d'un voyage en Angleterre.

HERENNIA ETRUSCILLA, Impératrice Romaine, femme de Dèce, ce fameux perſécuteur des Chrétiens, ne nous eſt connue que par des médailles.

HERINNE. *Voyez* ERINNE.

HERITIER DE VILLANDON, (*Marie-Jeanne l'*) ſavante Françaiſe, née à Paris en 1664. Son pere, homme de lettres, lui donna une éducation conforme à ſon goût. Les progrès de ſa fille ſurpaſſerent ſes eſpérances : elle remporta les prix de pluſieurs Académies, & fut reçue dans celle des *Ricovrati* de Padoue. Elle compoſa pluſieurs ouvrages qui eurent de la réputation dans leur temps ; ce ſont des romans, des hiſtoriettes, des poéſies galantes. Mademoiſelle l'Héritier mourut le 24 de fevrier 1734, âgée de ſoixante-neuf ans.

HERMAN, (*Catherine*) femme d'un Pilote Hollandois. Son mari ayant été fait priſonnier par les Eſpagnols pendant le ſiege d'Oſtende, elle ſe déguiſa en homme, & paſſa dans le camp des Eſpagnols, dans le deſſein de délivrer ſon époux. Son extrême beauté la fit remarquer ; on la prit pour un eſpion, & en cette qualité on la mit en priſon. Un Pere Jéſuite étant venu, ſelon la coutume, viſiter les priſonniers, elle ſe confeſſa à ce Religieux, & lui découvrit ſon deſſein. Le Pere attendri obtint qu'elle

fût transférée dans la même prison que son époux. Catherine, à la vue d'un objet si cher, s'évanouit. Lorsqu'elle eut repris ses esprits, elle déclara qu'elle avoit vendu ce qu'elle avoit de plus précieux pour payer la rançon de son époux; que si on ne vouloit pas lui accorder sa liberté, on lui permît du moins de partager ses peines & sa prison. Le Comte de Buckoi, admirant la générosité de cette femme, lui accorda sans rançon la liberté du prisonnier.

HERMENGARDE, fille de Didier, dernier Roi des Lombards en Italie, & premiere femme de Charlemagne.

HERMENGARDE, femme de Louis I, dit *le Débonnaire*, morte à Angers le 3 d'octobre 818.

HERMENGARDE, Impératrice, fille de Hugues, Comte d'Alsace, dit *le Poltron*, mariée à Thionville, en 821, à l'Empereur Lothaire I, & morte en 851.

HERMENGARDE, fille de l'Empereur Louis II, femme de Boson, Comte de Provence, défendit Vienne assiégée par les Rois Louis & Carloman, & les contraignit de lever le siege: elle vivoit encore en 890.

HERMENGARDE, fille de Charles de France, Duc de Lorraine, & femme d'Albert I, Comte de Namur.

HERMIONE, fille de Ménélas & d'Hélene, fut après sa mere une des plus belles Princesses de la Grece.

HERO, Prêtresse de Vénus, demeuroit à Abydos, dans une tour située sur le bord de l'Hellespont. Léandre, son amant, qui demeuroit à Sestos, de l'autre côté du détroit, passoit tous les soirs la mer à la nage, pour se rendre auprès d'elle. Héro, pour l'éclairer, allumoit un flambeau sur la tour; mais un soir une violente tempête l'éteignit; Léandre se noya: Héro, désespérée, se précipita dans la mer.

HÉRODIADE *ou* HÉRODIAS, sœur du Roi

Agrippa le Grand, abandonna Philippe, ſon époux, & ſe maria avec Hérode Antipas, ſon beau-frere. S. Jean-Baptiſte oſa lui reprocher ſes amours criminelles. Hérodias indignée ne ſongea qu'à ſe venger; elle fit danſer ſa fille dans un feſtin en préſence d'Hérode. Ce Prince, charmé des graces de cette jeune Princeſſe, promit de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. Par le conſeil de ſa mere, elle demanda la tête de S. Jean-Baptiſte, qui lui fut apportée ſur le champ. Hérodias triomphante, perça avec le poinçon de ſes cheveux la langue qui lui avoit reproché ſes crimes.

HERSILIE, l'une des Sabines qui furent enlevées par les Romains : elle fut choiſie pour être la femme de Romulus.

HESIONE, fille de Laomédon, Roi de Troye. Ayant été, par ordre de l'oracle, expoſée à un monſtre marin, Hercule la délivra; mais Laomédon refuſant de le récompenſer, il aſſiégea Troye, la prit, & donna la Princeſſe à Télamon, un de ceux qui l'avoient le plus aidé dans ſon entrepriſe.

HESSE-CASSEL, (*Amélie-Elizabeth de Hanau, Landgrave de*) femme de Guillaume V, dit *le Conſtant*, Landgrave de Heſſe-Caſſel, & Régente de ſes Etats après ſa mort, ſe rendit célebre par ſon courage & par ſa politique. Voici comme parlent de cette Princeſſe les *Mémoires concernants Chriſtine, Reine de Suede.* » La Landgrave Amélie-Elizabeth » tient ſa place parmi les premieres Dames qui illuſ» trerent le ſiecle paſſé, avec d'autant plus de droit, » qu'elle avoit directement part aux grandes affai» res de la guerre & de la paix, qui occupoient » alors la meilleure partie de l'Europe. M. Salvius, » Chancelier de la Cour de Suede, avoit déjà écrit » à ſon ſujet à ſa Reine l'an 1643, lui diſant, en» tr'autres choſes, qu'on devoit admirer la Provi» dence qui avoit bien voulu que trois Dames, ſa» voir la Reine Chriſtine, la Reine de France, & » la Landgrave Amélie de Heſſe fiſſent la guerre

» & abattiſſent la puiſſance exhorbitante des deux
» grands Potentats de la Chrétienté, qui ſont l'Em-
» pereur Romain & le Roi d'Eſpagne.

» Auſſi la Princeſſe Amélie y concourut-elle très-
» efficacement, non-ſeulement par les alliances con-
» clues avec la Suede & la France, qu'elle entre-
» tint juſqu'au traité de la paix de Weſtphalie, &
» à celui de l'exécution de Nuremberg, mais auſſi
» par l'entretien d'un corps reſpectable de troupes,
» qui alloit à vingt mille hommes, que madame la
» Landgrave faiſoit agir, tant pour la défenſe des
» Etats du Landgraviat, que pour incommoder ſes
» propres ennemis & ceux de ſes alliés.

» Elle entra en régence dans un temps que le pays
» de Heſſe avoit été foulé par les guerres précé-
» dentes, du vivant de ſon époux le Landgrave,
» qui mourut jeune en Ooſtfriſe en 1637. Ceux
» qui avoient envie d'envahir le pays de Caſſel, &
» parmi ceux-là ſes parents & ſes plus proches voi-
» ſins, crurent que c'étoit juſtement le temps de met-
» tre leur deſſein en exécution; mais ils eurent bien-
» tôt lieu de s'en repentir, quand ils virent qu'ils
» avoient à faire à une dame qui avoit le cœur d'un
» Héros & la tête d'un Miniſtre conſommé dans
» les affaires du cabinet. Le Landgrave George de
» Darmſtadt prétendoit réunir à ſa maiſon tout ce
» qu'avoit poſſédé autrefois Philippe le Magnanime,
» tige commune des maiſons de Heſſe. Elle le chaſſa
» des pays conteſtés, & l'obligea de s'accommoder
» avec elle, ayant embraſſé le parti de la Suede &
» de la France, comme le Landgrave de Darmſtadt
» avoit embraſſé celui de l'Empereur.

» Preſque toute ſa régence ſe paſſa dans le trou-
» ble, à donner des batailles, à forcer des places;
» & de la maniere qu'elle agiſſoit, elle fit avouer
» qu'elle en ſavoit autant que ſes Généraux. Elle
» en ſut traiter un comme il méritoit, pour lui
» avoir répondu trop fiérement; & quoique peut-
» être il lui fût encore néceſſaire, elle lui témoi-

» gna pourtant qu'elle pouvoit ſe paſſer de lui, &
» que, dans le bonheur qui accompagnoit ſes ar-
» mes, elle ne manqueroit pas de gens pour la
» ſervir.

„ A la paix de Weſtphalie elle fut ſi bien mé-
» nager les intérêts du Landgrave ſon fils, que de
» tous les Princes qui y étoient intéreſſés, aucun
» n'y fut plus avantagé à proportion de la ſéré-
» niſſime maiſon de Caſſel, à la gloire de la Prin-
» ceſſe Amélie, dont le grand génie fut admiré de
» tous ceux qui la connoiſſoient.

» Jamais on n'a vu une dame plus intrépide qu'elle,
» ni plus modérée dans les adverſités. En voici un
» grand exemple. L'an 1646, l'armée de Caſſel aſ-
» ſiégea Paderborn; mais la ville étant ſecourue,
» cette armée fut battue & obligée de lever le ſiege.
» La Landgrave en reçut la nouvelle étant à table;
» & ayant lu la lettre, elle dit: *mon armée a été*
» *battue, & le ſiege de Paderborn eſt levé. Quelque*
» *mauvaiſe que ſoit cette nouvelle, il faut toujours*
» *ſupporter le malheur, pour ne pas s'énorgueillir*
» *dans le bonheur;* & cela dit, elle continua de
» dîner, comme ſi de rien n'étoit. Au ſortir de
» la table elle fit auſſi-tôt entrer ſes Miniſtres dans
» le cabinet, pour aviſer avec eux de ce qu'il y
» avoit à faire.

» Ce qu'on a toujours admiré dans cette Prin-
» ceſſe, c'eſt ſa promptitude dans l'expédition des
» affaires, & qu'elle a été infatigable dans le gou-
» vernement. On a admiré ſon éloquence au Con-
» ſeil, en propoſant les matieres ſur leſquelles il
» falloit délibérer; ſa ſubtilité à pénétrer dans l'in-
» térieur des affaires en queſtion; ſa capacité à com-
» prendre les ſentiments d'autrui, & ſa prudence
» à choiſir le meilleur parti; de ſorte que dans ſon
» Conſeil, ou ſon ſentiment prévaloit toujours ſur
» celui des autres, ou celui-là l'emportoit qu'elle
» jugeoit être le meilleur.

„ Son nom étoit en ſi haute eſtime au dehors,

„ qu'on accorda à ſes Envoyés & Miniſtres des „ honneurs extraordinaires par-tout : elle avoit le „ don particulier de ſe faire aimer & craindre ; elle „ étoit toujours obéie de ſes peuples par tendreſſe „ & par affection ; ſa Cour étoit brillante ; elle en- „ tendoit différentes langues ; elle parloit avec grace „ & écrivoit avec ſolidité ; elle avoit l'air ſérieux, „ mais non pas hautain. Toujours affable avec tout „ le monde, généreuſe à récompenſer les ſervices „ rendus, gracieuſe & humaine ; elle aimoit beau- „ coup les belles lettres, & faiſoit du bien aux gens „ ſavants.

„ Elle ſe démit de la régence l'an 1650, & ren- „ dit les Etats à ſon fils beaucoup plus étendus qu'ils „ ne l'étoient quand elle en prit le gouvernement : „ elle ne vécut guere plus d'une année après avoir „ réſigné la régence, & mourut comblée de gloire „ le 8 d'août 1651, étant née le 22 de janvier „ 1602. "

HESSELIN. *Voyez* SABLIERE.

HESTIÉE *ou* HISTIÉE, femme ſavante d'Alexandrie, qui fit une diſſertation ſur les champs de batailles qu'Homere a décrits dans ſes Poëmes.

HIÉMERE, femme de Syracuſe, dont nous avons fait mention ailleurs. Denys, tyran de Syracuſe, étoit univerſellement haï de ſes ſujets. Ils déſiroient tous ſa mort. Une ſeule femme fort âgée, nommée *Hiémere*, prioit tous les jours les Dieux pour la conſervation du tyran. Denys en fut informé ; il la fit venir, & lui demanda pourquoi elle faiſoit ainſi des vœux pour lui : „ pendant ma jeuneſſe, lui „ répondit la vieille, nous avions un tyran très-cruel ; „ je priai les Dieux de nous en délivrer : ils m'exau- „ cerent ; mais ils nous en donnerent un plus cruel „ encore. Je demandai auſſi la mort de celui-là : je „ l'obtins ; mais vous avez pris ſa place, & vous êtes „ pire que lui. Je prie donc les Dieux qu'ils vous „ conſervent, de peur que votre ſucceſſeur ne ſoit „ encore plus méchant que vous. "

HIÉRA, femme de Thélephe, Roi des Myſiens, célebre par ſa beauté.

HILDE, Princeſſe d'Ecoſſe, ſe rendit très-habile dans l'Ecriture-ſainte, & compoſa pluſieurs ouvrages. Elle fit bâtir le couvent de Fare, dont elle fut Abbeſſe, & où elle mourut en 685.

HILDEGARDE, ſavante Allemande, Abbeſſe du Mont-Saint-Rupert, de l'ordre de S. Benoît, compoſa quelques ouvrages de piété : elle mourut en 1180.

HILDEGONDE, (*ſainte*) née au douzieme ſiecle, dans le dioceſe de Cologne, accompagna ſon pere dans un voyage qu'il fit à la Paleſtine, déguiſée en garçon, ſous le nom de Joſeph. Le pere étant mort en chemin, *Joſeph* reſta ſous la conduite d'un ancien domeſtique, qui fut aſſez lâche pour s'enfuir avec tout l'argent de ſon maître. Joſeph eut le bonheur de trouver à Jeruſalem un de ſes compatriotes, qui le ramena à Cologne. Un Chanoine de cette ville lui donna un logement dans ſa maiſon, & entreprit de faire avec lui un voyage à Rome. Joſeph, en revenant, prit la réſolution de ſe retirer dans un monaſtere. Il fut reçu dans l'abbaye de Schonaug, à deux lieues d'Heidelberg, & y vécut ſaintement. Son ſexe ne fut connu qu'après ſa mort.

HIMILTRUDE, femme ou concubine de Charlemagne, qu'elle fit pere de Pépin le Boſſu, & d'une Princeſſe appellée *Rothaïs*.

HIPPARCHIE, née à Maronéa ſous le regne d'Alexandre le Grand, devint amoureuſe de Cratès, Philoſophe cynique, l'homme de ſon temps le moins propre à plaire aux femmes, & l'épouſa malgré ſes parents. Elle embraſſa la profeſſion de ſon époux, & ſe diſtingua par une impudence plus que cynique.

HIPPATHIE. *Voyez* HYPACIE.

HIPPO, fille de Chiron le Centaure, eſt miſe au rang des Philoſophes célebres de la Grece.

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaüs, Roi d'Elide,

qui la propoſa pour prix à celui qui pourroit le vaincre à la courſe du charriot, avec cette condition que le vaincu perdroit la vie. Il fit ainſi mourir treize amants de ſa fille. Pélops ſe préſenta enfin; mais il trouva le moyen de corrompre le conducteur du char d'Œnomaüs, qui le fit rompre au milieu de ſa courſe; Œnomaüs fut tué, & Hippodamie reſta à Pélops.

HYPPOLYTE, Reine des Amazones. Hercule, dit-on, la vainquit, & la donna pour femme à Théſée, qu'elle fit pere d'Hyppolyte, connu par la tragédie de Phedre.

HOLDA, Prophéteſſe Juive, qui prédit à Joſias les malheurs qui devoient accabler ſon peuple après ſon regne.

HOLLANDE. (*Berte de*) *Voyez* BERTE DE HOLLANDE.

HOMBLINE, (*ſainte*) ſœur de S. Bernard, ſe retira, du conſentement de ſon époux, dans le monaſtere de Julli, où elle mourut le 21 d'août 1141.

HOMMETS PATIN. *Voyez* PATIN.

HONGKILA, (*la Princeſſe de*) femme de Hupilay ou Kublay-Khan, cinquieme Empereur des Mogols, de la famille de Genghizkhan, & conquérant de la Chine. La capitale de la Chine ayant été priſe par les Mogols en 1276, on envoya priſonniers à Changtu, capitale de la Tartarie, l'Empereur Kont-Song & toute la Famille Impériale. Hupilay envoya pour les recevoir le premier Miniſtre & la Princeſſe de Hongkila, Impératrice & premiere femme du Monarque Mogol. Les Chinois louent extrêmement la vertu & la modération de cette Princeſſe. Quand les tréſors pris à Lingan arriverent à la Cour, les Princes & les Princeſſes les contemploient avec de grandes démonſtrations de joie; mais l'Impératrice ne fit que pleurer: „Seigneur, dit-elle à Hupilay, les „ dynaſties ne ſont pas éternelles; jugez par ce que „ vous voyez arriver à celles des Song, ce qui arri-

„ vera à la nôtre.“ Cette incomparable Princeſſe mourut en 1281. Elle aimoit les peuples, & portoit toujours l'Empereur à la clémence. Elle eut grand ſoin des Princeſſes ci-devant Impératrices des Song (Chinois), & priſonnieres à Tatu.

HONGRIE. (*Clémence de*) *Voyez* CLÉMENCE DE HONGRIE.

HONORIA, (*Juſta Gratiana*) fille de Conſtance Céſar & de Galla Placidia, née vers l'an 417, n'eſt connue que par la foibleſſe qu'elle eut de ſe laiſſer débaucher dans ſa jeuneſſe par un homme de néant, nommé *Eugene*.

HORTENSE, fille d'Hortenſius, fameux Orateur Romain, ſe diſtingua par ſon éloquence dans une occaſion mémorable. Les Triumvirs, Magiſtrats de Rome, avoient mis ſur les dames les plus riches de la ville une certaine taxe pour ſubvenir à quelque néceſſité publique. Soit que cette taxe fût trop forte, ou que les dames ne vouluſſent pas la payer, elles murmurerent beaucoup, & réſolurent d'en obtenir l'abolition; mais craignant que l'Avocat qu'elles chargeroient de leur cauſe ne fût Partie intéreſſée, elles choiſirent pour cet emploi celle d'entr'elles qu'elles connoiſſoient avoir le plus de talents. Ce fut Hortenſe. Cette dame ſe préſenta devant le Tribunal des Triumvirs avec une contenance aſſurée; & portant la parole pour ſes compagnes, elle fit valoir leurs intérêts avec tant de force & d'éloquence qu'elle obtint la remiſe d'une bonne partie de la taxe.

HOSPITAL, (*Louiſe de l'*) d'une des plus nobles maiſons de France, ſe diſtingua dans le ſeizieme ſiecle par ſon eſprit & par ſon goût pour la poéſie. Elle étoit fille ainée de François de l'Hoſpital, Seigneur de Vitry & de Coubert, & d'Anne de la Chaſtre. Non moins vertueuſe que ſavante, elle compoſa des *Méditations ſur la vie de la Madeleine*, & fit des vers ſur la mort de Catherine de Rohan, Ducheſſe des Deux-Ponts. Sur la fin de ſa vie elle fit une fon-

dation à la maiſon de Sorbonne en faveur des pauvres priſonniers, & de ceux qui ſont condamnés à la mort.

HOSPITAL, (*Lucrece de l'*) demoiſelle de Vitry, mérita par ſa piété la réputation & l'eſtime que s'étoit acquiſe la précédente par ſes talents & par ſa ſcience. Elle étoit la troiſieme fille de Nicolas de l'Hoſpital, Duc de Vitry, premier Maréchal de France, Gouverneur de Meaux, &c. & de Lucrece-Marie Bohier, Dame du Pleſſis-aux-Tournelles, ſon épouſe. Dès ſa plus tendre jeuneſſe elle aima la vertu & la lecture des livres pieux. La douceur & la bonté faiſoient le fond de ſon caractere. Elle viſitoit ſouvent les égliſes & les hôpitaux. Ses entretiens étoient toujours ſur des choſes ſaintes. La priere ne lui donna jamais de peine; & plus elle avançoit en âge, plus elle découvroit de charmes dans l'oraiſon; de ſorte qu'il falloit quelquefois uſer de contrainte pour la diſtraire de cette heureuſe occupation. Son détachement du ſiecle & des plaiſirs lui fit oppoſer une réſiſtance courageuſe aux projets de ſes pere & mere pour ſon établiſſement. Elle redoubla, ſur la fin de ſa vie, ſes exercices de piété, ſes jeûnes & ſes auſtérités. Elle mourut en odeur de ſainteté le 7 de mai 1645, & ſon corps fut inhumé dans l'égliſe des Minimes de la Place royale.

HOSTILIA SEVERA, dont on ne connoît que le nom & la qualité, fut femme de Gallus, Empereur Romain, ſucceſſeur de Dèce.

HOULIERES. (*madame & mademoiſelle des*) *Voyez* DES HOULIERES.

HOYER, (*Anne Owene*) ſavante Allemande, d'une famille noble du Holſtein, vivoit ſur la fin du ſeizieme ſiecle.

HUBERT, (*Françoiſe*) native de Nogent au Perche, étoit femme de Robert Garnier, un de nos premiers Poëtes tragiques, qui floriſſoit ſous les regnes de Charles IX, de Henri III & de Henri IV.

On dit qu'elle faiſoit d'aſſez bons vers. Son mari du moins en faiſoit beaucoup.

HUMILITÉ, (*ſainte*) fondatrice des Religieuſes de Vallombreuſe en Italie, naquit en 1226 à Faënza; mena la vie la plus auſtere & la plus mortifiée, & mourut âgée de quatre-vingt-quatre ans.

HUMIERES, (*Elizabeth de Crevant d'*) premiere Abbeſſe de Monchi, près de Compiegne, depuis que cette abbaye, fondée en 1238, eut été retirée, en 1671, des mains des Religieux d'Orcamp, ordre de Cîteaux, qui l'avoient uſurpée. La prudence, la piété, des talents ſupérieurs caractériſent cette illuſtre Abbeſſe.

HUMIERES, (*Anne-Louiſe de Brigueil d'*) niece de la précédente, & fille du fameux Maréchal d'Humieres, hérita de vertus d'Elizabeth, & porta plus loin encore l'eſprit de regle & de religion. Nommée par le Roi pour ſuccéder à ſa tante, elle établit, en 1684, la réforme dans l'abbaye de Monchi, non ſans avoir ſurmonté par ſa patience, par ſa charité, par ſa douceur, une infinité d'obſtacles qui s'oppoſerent à ſa pieuſe réſolution.

HUNEGONDE, Religieuſe du monaſtere d'Homblieres en Vermandois, ſe diſtingua par ſa ferveur & ſes mortifications ſous le regne de Clovis II.

HYPACIE, fille de Theon, née à Alexandrie ſous l'empire de Valens, cultiva avec ſuccès la philoſophie & les mathématiques, & ſe rendit ſi habile dans ces ſciences qu'on lui confia la fameuſe école d'Alexandrie. Accuſée fauſſement d'empêcher la réconciliation d'Oreſte, Gouverneur d'Alexandrie, avec S. Cyrille, le peuple la mit en pieces, l'an de J. C. 415. On a prétendu, ſans aucun fondement, que S. Cyrille, par jalouſie ou par quelqu'autre motif, avoit contribué beaucoup à ſoulever le peuple contre cette illuſtre fille. Les Hiſtoriens contemporains n'en diſent mot; & le récit de Damaſcius, Auteur payen du ſixieme ſiecle, eſt démenti ſuffiſamment par la vie exemplaire & la probité de S. Cyrille.

HYPERMNESTRE, une des cinquante filles de Danaüs, Roi d'Argos. Seule d'entre ſes ſœurs elle ne voulut point obéir à l'ordre cruel que Danaüs avoit donné à ſes filles de tuer leurs maris, la premiere nuit de leurs noces. Danaüs irrité la renferma dans une étroite priſon, dont Lyncée, ſon époux, la délivra quelque temps après.

HYPSICRATÉE, femme de Mithridate, célebre par ſa tendreſſe pour ce Prince. Elle accoutuma ſon corps tendre & délicat aux exercices les plus durs, à monter à cheval, à porter le poids des armes & de la chaleur, enfin à ſuivre le Roi ſon époux dans ſes expéditions.

ICASIE, fille ſavante, dont l'eſprit nuiſit à ſa fortune. L'Empereur Théophile ayant fait aſſembler les plus belles filles de ſon empire, pour choiſir entr'elles une épouſe, penchoit pour Icaſie, & étoit prêt à la couronner; mais une réponſe trop fine & trop ſpirituelle qu'elle lui fit, lui fit changer de deſſein : il craignoit ſans doute d'être dominé par une femme qui auroit plus d'eſprit que lui. Icaſie ſe retira dans un monaſtere, où elle compoſa pluſieurs ouvrages.

IDE, (*ſainte*) fille de Godefroi le Barbu, Duc de Lorraine, née en 1040, épouſa Euſtache II, Comte de Boulogne, & fut mere du fameux Godefroi de Bouillon, Roi de Jéruſalem. Elle mourut le 15 d'avril 1113.

ILIERS, (*Catherine d'*) nommée, en 1555, Abbeſſe d'Eſſey, bourg de France en Normandie. Cette maiſon étoit, dans ſon origine, deſtinée à recevoir des femmes débauchées qui vouloient faire pénitence. Catherine d'Iliers parut digne d'exercer ſes vertus ſur une portion du ſexe plus noble & plus eſtimable. La réputation qu'elle s'étoit faite à ſaint Avit, n'étant que ſimple Religieuſe, la fit choiſir par le Roi pour gouverner Eſſey; & l'on ne reçut plus dans cette abbaye que des filles d'honneur.

INCARNATION. (*Marie de l'*) *Voyez* ACARIE.

INDIENNES. (*femmes*) Depuis que la coutume de brûler les corps s'étoit introduite dans l'Inde, c'étoit auſſi la mode que les veuves ſe brûlaſſent avec le corps de leurs maris. Celles qui ont habité avec le défunt ne peuvent ſe remarier; & comme elles ſont obligées de ſe couper les cheveux, & de paſſer leurs jours dans un rigoureux veuvage, il s'en trouve qui, pour éviter cette condition mépriſée, & quelquefois par amour pour leurs maris, aiment mieux ſe brûler.

En général, elles n'y ſont pas contraintes, ſinon lorſque quelque grand Seigneur vient à mourir ; alors on oblige une ou quelques-unes de ſes femmes à ſe brûler pour honorer ſes funérailles. Quelquefois les femmes accompagnent volontairement le corps de leur mari ſur le bûcher.

Voici de quelle maniere ſe fait cette tragique cérémonie. Le jour marqué pour brûler le corps, la femme ſe met en chemin, parée de ſes plus beaux ornements, comme ſi elle alloit aux noces, & accompagnée de ſes parentes ou amies. Elle témoigne ſa joie en danſant & en chantant des vers à la louange du défunt, où elle exprime en même temps le déſir qu'elle a d'aller le rejoindre dans l'autre vie.

Quand elle eſt arrivée au lieu du bûcher, lequel eſt, tantôt dans une petite hute, tantôt dans une foſſe quarrée de deux pieds de profondeur, elle renouvelle ſes tranſports de joie avec ſa compagnie, chantant & danſant autour de la foſſe. A la fin, après qu'elle a pris congé de ſes parentes, & qu'elle leur a diſtribué ſes joyaux, on lui verſe de l'huile ſur la tête, & on met le feu au bûcher ſur lequel le corps eſt placé : prenant enſuite un pot d'huile à la main, elle ſe précipite à corps perdu dans les flammes ; quelquefois auſſi elle fait quelques tours autour de la foſſe, & s'y jette bruſquement. Les aſſiſtants ſe dépêchent en même temps d'y jetter du bois & des pots d'huile, autant pour hâter ſa mort, en l'accablant, que pour rendre le feu plus violent. On bat du tambour, on ſonne de la trompette, & l'on fait grand bruit, pour étouffer les horribles cris que ces malheureuſes victimes pouſſent ordinairement. Quelquefois auſſi la femme ſe place ſur le bûcher avant qu'il ſoit allumé ; ſe met auprès du corps de ſon mari, tenant ſa tête ſur ſes genoux, & ſe laiſſe ainſi brûler héroïquement.

Bernier a ſouvent été préſent à ce ſpectacle, & a vu des femmes ſe brûler avec une fermeté & une réſolution qu'il eſt auſſi difficile de bien repréſenter

que l'horrible tragédie dont elles ſont l'objet. Une fois il vint dans un lieu où il vit quatre ou cinq Brammans, (ce ſont des Prêtres Indiens,) qui mettoient le feu de tous côtés à un bûcher ſur lequel il y avoit une femme aſſiſe auprès du corps de ſon mari : cinq femmes de moyen âge ſe tenoient par la main, en chantant & en danſant autour de la foſſe, tandis qu'une grande foule de peuple les regardoit. Le bûcher fut incontinent tout en feu, ſans que la femme parût s'inquiéter ni ſe tourmenter ; mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'eſt qu'une des danſeuſes ſe laiſſa aller la tête la premiere dans la foſſe, & les autres la ſuivirent ſans faire paroître la moindre frayeur. C'étoient cinq eſclaves, qui ayant entendu leur maîtreſſe promettre à ſon mari, pendant ſa maladie, de ſe brûler avec lui, s'engagerent par compaſſion & par tendreſſe de ſe brûler avec elle.

Le même voyageur en vit une autre à Surate, entre deux âges, & qui n'étoit pas laide. Il eſt impoſſible d'exprimer la gaieté féroce qui paroiſſoit ſur ſon viſage, avec quelle fermeté elle marchoit, ſe laiſſoit laver, & parloit à l'un & à l'autre ; avec quelle inſenſibilité elle regarda les ſpectateurs, conſidéra ſa petite cabane, y entra, s'aſſit ſur le bûcher, prenant la tête de ſon mari dans ſon giron, & mit elle-même le feu avec un flambeau à la main par dedans, tandis que les Brammans l'attiſoient & l'allumoient par dehors de tous côtés.

A ces exemples du courage & de l'intrépidité des Indiennes, nous en joindrons un particulier de leur eſprit.

Un riche Banian ou Marchand Gentil, étant mort au ſervice du Roi, laiſſa un fils fort dépenſier & fort débauché, à qui ſa mere, par cette raiſon, refuſoit de l'argent. Ses amis lui perſuaderent de s'en plaindre à Schah-Jehan ; & il fut aſſez ſimple pour découvrir à ce Prince combien ſon pere avoit laiſſé de bien, qui montoit à deux cens mille roupies. Schah-Jehan, qui eût déjà voulu tenir cet argent,

fit venir la veuve, & lui ordonna en pleine aſſemblée de lui envoyer cent mille roupies, & cinquante mille à ſon fils, commandant en même temps qu'on la mît dehors. La vieille, quoique fort ſurpriſe de cet ordre, & bien embarraſſée de ſe voir pouſſée dehors ſi vîte, ſans pouvoir dire ſes raiſons, ne perdit pas néanmoins le jugement. Elle cria tout haut qu'elle avoit encore quelque choſe à découvrir au Roi; ce qui fit qu'on là ramena. Voici la belle harangue qu'elle fit à Schah-Jehan : » Dieu garde Votre » Majeſté ! Je trouve que mon fils a quelque raiſon » de me demander le bien de ſon pere, parce qu'il » eſt ſon ſang & le mien, & par conſéquent notre » héritier; mais je voudrois bien ſavoir quelle pa» renté Votre Majeſté pouvoit avoir avec mon dé» funt mari, pour s'en porter héritier. «

Quand Schah-Jehan entendit cette naïve harangue, il ne put s'empêcher de rire, & commanda qu'on la renvoyât ſans lui rien demander.

INGELBURGE *ou* ISEMBURGE, fille de Voldemar, premier du nom, Roi de Danemarck, & femme de Philippe-Auguſte, Roi de France. Ce mariage, qui fut célébré avec une magnificence extraordinaire, eut des ſuites bien funeſtes. Le Roi ſe dégoûta de ſa nouvelle épouſe la premiere nuit de ſes noces. On attribue la cauſe de ce dégoût à un défaut ſecret que le Prince remarqua dans la perſonne de la Reine; mais on ignore quel étoit ce défaut. Ingelburge étoit d'ailleurs pourvue de toutes les qualités qui peuvent rendre une femme aimable; & ſuivant le portrait des Auteurs contemporains, cette Princeſſe étoit auſſi vertueuſe que belle. Quoi qu'il en ſoit, Philippe la répudia, ſous prétexte de parenté; fit prononcer à Compiegne une Sentence de divorce par l'Archevêque de Reims, Légat du ſaint Siege, & épouſa Agnès de Méranie en 1196. Ingelburge réclama vivement contre cette Sentence, & ſoutint avec une fermeté incroyable ſes droits d'épouſe & de Reine : en vain, pour la ſéduire, le Roi lui fit-il endurer tout ce que

l'exil, la captivité & l'indigence ont de plus affreux; rien ne put l'engager à renoncer à ſon rang & à ſa dignité. Canut IV, ſon frere, Roi de Danemarck, ſe plaignit au Pape Celeſtin III de l'outrage fait à ſa ſœur. Ce Pontife déclara nulle la Sentence de ſéparation prononcée à Compiegne; mais la mort l'empêcha de pourſuivre cette affaire. Innocent III, ſon ſucceſſeur, qui n'aimoit pas le Roi Philippe, la pouſſa avec vigueur: il enjoignit au Roi de reprendre Ingelburge, ſa légitime épouſe. L'Archevêque de Reims, & les autres Evêques qui avoient prononcé la ſéparation, loin de ſoutenir leur ouvrage, tremblerent devant le Pontife, & abandonnerent la cauſe du Roi. Ce Prince ne ſe hâtant pas d'obéir au Pape, la Sentence d'interdit fut prononcée contre Philippe & contre tout ſon royaume. Le Roi, devenu furieux, ſe vengea ſur les Eccléſiaſtiques; il chaſſa les Evêques de leurs ſieges, les Chanoines de leurs égliſes, les Curés de leurs paroiſſes, & confiſqua leurs biens; mais voyant enfin que le déſordre augmentoit chaque jour dans ſes Etats, il chercha à ſe réconcilier avec Innocent, & conſentit que la cauſe du divorce fût jugée par les deux Légats du ſaint Siege & les Prélats du royaume, en préſence des parents de la Reine. L'aſſemblée ſe tint à Soiſſons, & l'affaire y fut diſcutée avec beaucoup de chaleur de part & d'autre; mais Philippe ayant appris que le Jugement ne devoit pas lui être favorable, prit le parti de le prévenir. » Il alla, dit Mézerai, prendre un » matin Iſemburge en ſon logis, & la montant en » trouſſe derriere lui, l'emmena où il lui plut, ayant » fait dire au Légat qu'il la reconnoiſſoit & la vou» loit pour ſa femme. « Iſemburge, rétablie dans ſes droits, n'en fut guere plus heureuſe. Son époux la regarda toujours avec indifférence, ou plutôt avec averſion. Elle lui ſurvécut, n'étant morte que le 29 de juillet 1236, âgée d'environ ſoixante ans.

INGELTRUDE, fille de Théodebert, Comte

de Matrie, épouſa, en 822, Pepin, premier du nom, Roi d'Aquitaine, & mourut à Poitiers en 858.

INGOBERGE, femme de Chérebert, Roi de France, ayant appris que ſon époux entretenoit un commerce de galanterie avec deux de ſes filles d'honneur, qui étoient d'une baſſe naiſſance, & dont le pere étoit ouvrier en laine, fut indignée d'un tel outrage; & pour faire ſentir plus vivement au Roi la baſſeſſe de ſon choix, elle fit venir à ſon inſu le pere de ces filles, & lui ordonna de travailler à des ouvrages de ſon métier. Elle introduiſit enſuite le Roi dans l'appartement où il travailloit. Le Prince demeura ſurpris à la vue du pere de ſes maîtreſſes. Ingoberge voyant ſon embarras, lui dit d'un ton ironique: » J'ai » voulu vous donner le plaiſir de voir l'adreſſe avec » laquelle votre beau-pere démêle ſa laine. « Elle n'eut pas lieu de s'applaudir de ſon ſtratagême. Le Roi, outré de cette ſanglante raillerie, répudia ſon épouſe, & mit en ſa place une des deux filles qui avoient cauſé ſa jalouſie. Ingoberge détrônée, ſe jetta dans la dévotion, & vécut très-long-temps dans la retraite. Elle mourut en 589, âgée de ſoixante-dix ans.

INGONDE, femme de Clotaire I, dit *le Vieux*, Roi de France, n'eſt connue dans l'hiſtoire que par un diſcours qu'elle tint à ce Prince dans une occaſion ſinguliere, qui prouve ſa ſoumiſſion pour ſon époux, & l'empire que Clotaire prenoit ſur ſes femmes. On croit entendre parler une eſclave d'un ſerrail. » Le Roi, mon Seigneur, lui dit-elle, a fait ce » qu'il lui a plu de ſa ſervante, & il m'a honorée de » ſa couche. Je ſupplie maintenant mon Seigneur & » mon Roi de vouloir bien entendre ce que ſa très-» humble ſervante a à lui propoſer. S'il daigne mettre » le comble aux faveurs dont il l'honore, je le » conjure de vouloir bien donner à ma ſœur Aré-» gonde, ſa ſervante, un mari dont le rang & » le mérite répondent à l'état & au rang où il m'a » élevée, afin de m'attacher par une pareille al-

» liance

» liance de plus près encore, s'il ſe peut, à la » perſonne de mon Roi. « Clotaire fit plus qu'Ingonde ne lui demandoit : il ſe rendit auſſi-tôt à la maiſon de campagne où demeuroit Arégonde, & l'épouſa, quoiqu'elle fût ſa belle-ſœur. Il ne paroît pas qu'il ait employé dans ce mariage aucune cérémonie ni la moindre ſolemnité. Il revint auprès d'Ingonde, & lui dit : » vous m'aviez demandé pour » votre ſœur un mari puiſſant & riche ; je n'en ai » point trouvé qui convînt mieux à vos vues que » moi-même. Je l'ai épouſée, & je crois que cela » doit vous faire plaiſir. « Clotaire ſe trompoit. Ingonde fit voir par ſa réponſe, quoique modeſte & ſoumiſe, qu'elle eût été plus contente de n'avoir point ſa ſœur pour rivale. » Je tâcherai, lui répondit-» elle, de ne rien faire qui puiſſe déplaire à mon Sei-» gneur. La ſeule grace que je lui demande, c'eſt que » ſa ſervante ne perde pas l'honneur de ſon eſtime. «

IOLE, fille d'Euryte, Roi d'Œcalie, fut aimée d'Hercule, & cauſa ſa mort. Déjanire jalouſe, envoya à ſon époux la robe empoiſonnée du centaure Neſſus, qui le fit périr.

IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon, que les Poëtes diſent avoir été ſacrifiée par ſon pere à Diane.

IRENE DE SPILEMBERGUE. *V.* SPILEMBERGUE.

ISABEAU D'ANGOULÊME. *Voyez* ELIZABETH D'ANGOULÊME.

ISABEAU DE FRANCE. *Voyez* ELIZABETH DE FRANCE.

ISABELLE DE CASTILLE. *Voyez* ELIZABETH DE CASTILLE.

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE. *Voyez* ELIZABETH, *&c.*

ISABELLE DE FRANCE. *Voyez* ELIZABETH DE FRANCE.

ISABELLE DE VALOIS. *Voyez* VALOIS. (*Elizabeth de*)

ISABELLE, (*Marie*) Reine de Hongrie, femme de Jean Zapolski. *Voyez* MARIE-ISABELLE.

ISABELLE *ou* ISABEAU DE HAINAUT, dite *de Flandre*, Reine de France, & fille de Baudouin V, Comte de Haynaut, & de Marguerite d'Alſace, Comteſſe de Flandre, fut mariée à Philippe-Auguſte, Roi de France. On rapporte que cette Princeſſe, groſſe de quatre mois, étant allée à Notre-Dame de Paris, on y vit quatre lampes s'allumer d'elles-mêmes, comme un témoignage de la ſplendeur future de l'enfant qu'elle portoit dans ſon ſein. Elle accoucha, le 3 de ſeptembre 1187, d'un Prince qui fut Louis VIII, ſurnommé *le Lion*, dont la naiſſance fut célébrée par des fêtes d'une magnificence extraordinaire. Iſabelle mourut en couches à Paris, le 15 de mars 1190, à l'âge de vingt ans.

ISABELLE D'ARAGON, Reine de France, eut pour pere Jacques I, Roi d'Aragon, & fut mariée le 28 de mai 1262, à Philippe III, dit *le Hardi*, Roi de France. Elle accompagna ſon époux, en 1270, dans ſon voyage de la Terre-ſainte. A ſon retour elle tomba de cheval à Cozence en Calabre, en paſſant une petite riviere à gué, & mourut de ſa chûte le 28 de janvier 1271, âgée de vingt-quatre ans.

ISABELLE *ou* ISABEAU DE BAVIERE, Reine de France, dont la mémoire ſera odieuſe à jamais à tout bon Français, étoit fille d'Etienne II, dit *le Jeune*, Duc de Baviere, & de Thadée Viſconti, dite *de Milan*. Elle fut accordée avec Charles VI, Roi de France, qui n'avoit encore que dix-ſept ans; & elle vint en France, conduite par le Duc Frédéric, ſon oncle. Le jeune Roi la vit pour la premiere fois à Amiens. L'éclat de ſa beauté le frappa; le vif intérêt avec lequel il la regardoit fit dire au Connétable de Cliſſon: » Par ma foi, cette dame nous demeurera. » Le Roi n'en peut ôter ſes yeux; « ce Prince l'épouſa en effet à Amiens le 17 juillet 1385; & cette union ſi fatale à la France, fut célébrée avec une magnificence extraordinaire. Malgré l'épuiſement de l'Etat, le luxe étoit alors exceſſif. La nouvelle Reine

fit une entrée pompeuſe dans cette même ville de Paris qu'elle devoit un jour remplir de ſang & de carnage. On n'avoit rien épargné pour embellir cette fête. Lorſque la Reine paſſa ſur le Pont-au-Change, qui étoit tendu d'un taffetas bleu à fleurs de lys d'or, on vit » un homme aſſez léger, habillé en guiſe d'un » Ange, lequel, par engeins bien faits, vint des tours » de Notre-Dame de Paris à l'endroit dudit Pont, » entra par une fente de ladite couverture, & lui mit » une belle couronne ſur la tête, & puis, par les » habillements qui étoient faits, fut retiré par ladite » fente, comme s'il s'en retournât de ſoi-même au » Ciel. « On admira ſur-tout, au-devant du grand Châtelet, un lit tendu & environné de tapiſſeries d'azur à fleurs de lys d'or, & en forme de lit de juſtice, au milieu duquel étoit placé un grand cerf, dont le bois étoit doré, & qui avoit une couronne d'or au col. Un homme renfermé dedans lui donnoit du mouvement. Lorſque la Reine paſſa, celui qui faiſoit agir la machine, fit prendre au cerf une épée nue placée à côté de lui ; ce qui rendoit cette invention piquante, c'eſt que Charles VI avoit pris un cerf pour deviſe. Ce Prince aſſiſta déguiſé à cette fête, & reçut même pluſieurs coups de la part des Sergents qui écartoient la foule.

Pendant que la Cour étoit occupée à des plaiſirs toujours nouveaux, l'Etat étoit déchiré par les factions des Grands ; le peuple gémiſſoit dans l'oppreſſion. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, & Louis de France, Duc d'Orléans, frere du Roi, avoient deux puiſſants partis, qui ne cherchoient qu'à ſe détruire. Iſabelle qui eût dû employer ſes talents pour rétablir le calme dans l'Etat, ne ſongeoit qu'à allumer le feu de la diſcorde. Charles, d'un caractere foible & bon, ne pouvoit remédier à tant de maux ; ſon eſprit s'affoibliſſoit tous les jours. Un fantôme qui ſe préſenta à lui dans la forêt du Mans, acheva de troubler ſa raiſon. On confia à Iſabelle le ſoin de la perſonne & de la ſanté

du Roi. Le Duc de Bourgogne fut chargé du gouvernement de l'Etat; mais le Duc d'Orléans, frere unique du Roi, mécontent de ces diſpoſitions, prétendit que l'autorité lui appartenoit, en qualité de premier Prince du ſang. La Reine, qui entretenoit, dit-on, un commerce criminel avec lui, appuya ſes prétentions; & le Duc de Bourgogne fut contraint de céder à ſon rival. Ce différent ne ſervit qu'à enflammer la haine qui régnoit entre ces deux Princes. Cependant, après bien des débats, ils ſe réconcilierent par politique, & ſe jurerent une amitié ſincere; mais ces apparences trompeuſes couvroient les plus noirs projets. Trois jours après le Duc d'Orléans étant chez la Reine, qui relevoit de couche, un valet de chambre du Roi vint l'avertir, ſur les ſept heures du ſoir, que le Roi le demandoit. Le Duc ſort, monté ſur une mule, ſuivi de deux Ecuyers & de quelques valets qui portoient des flambeaux. Il étoit déjà près de l'hôtel Saint-Paul où logeoit le Roi, lorſqu'il fut attaqué par dix-huit aſſaſſins, qui, après l'avoir tué, ſe ſauverent à l'hôtel d'Artois, où logeoit le Duc de Bourgogne. La Reine épouvantée, ſortit de Paris avec le Dauphin; mais ſon intérêt la fit enſuite ſe réconcilier avec le Duc de Bourgogne. Ce fut dans ces malheureuſes circonſtances que Henri V, Roi d'Angleterre, gagna la fameuſe bataille d'Azincourt, qui coûta vingt-cinq mille hommes à la France. Cette défaite fut ſuivie de la mort de deux fils de France, Louis & Jean. Charles reſta l'unique héritier de la couronne. Ce jeune Prince, âgé de treize ans, ſe mit à la tête du parti du Duc d'Orléans, & commença par faire enlever les tréſors que la Reine ſa mere avoit mis en dépôt en différentes égliſes. Iſabelle déſeſpérée, quitta la Cour, & ſe retira à Vincennes. Le Dauphin, pour prévenir les ſuites de ſon reſſentiment, la relégua à Tours, où il la fit garder ſoigneuſement. Cette Princeſſe ne reſpirant que la vengeance, s'unit avec le Duc de Bourgogne, qui la délivra de l'eſpece de pri-

ſon où on la retenoit. Le bruit courut qu'elle avoit pour ce Prince les mêmes complaiſances que pour le Duc d'Orléans ; mais Iſabelle, depuis long-temps, s'étoit accoutumée à mépriſer les diſcours du public. Fortifiés l'un par l'autre, ils ſe rendirent maîtres de Paris, où ils exercerent tous les ravages que peut inſpirer la vengeance. Plus de trois mille hommes périrent dans ce maſſacre : le Dauphin échappa à peine à leur fureur, par les ſoins de Tannegui du Châtel, qui l'enveloppa dans ſes draps pendant qu'il dormoit, & le porta à la Baſtille. Le Duc de Bourgogne ne jouit pas long-temps du fruit de tant de cruautés. Ce Prince s'étant rendu à Monterau-Faut-Yonne, pour conférer avec le Dauphin, Tannegui du Châtel, & quelques autres partiſans de Charles l'aſſaſſinerent. Ce fut alors que l'implacable Iſabelle conçut le projet affreux d'enlever la couronne à ſon fils, & de faire paſſer la France ſous une domination étrangere. Elle fit épouſer à Henri V, Roi d'Angleterre, Catherine de France, ſœur du Dauphin, & ſtipula dans le fameux traité de Troyes, du 21 de mai 1420, qu'après la mort du Roi la couronne paſſeroit à Henri ; que le gouvernement de l'Etat lui ſeroit confié, & qu'il s'emploieroit de tout ſon pouvoir à ſoumettre les partiſans du Dauphin ; mais la fortune de la France s'oppoſa à l'exécution de cet infame traité. Charles, ſecondé par la valeur de ſes Généraux, & par les efforts heureux de la Pucelle d'Orléans, ſe fit ſacrer à Reims ; & après avoir long-temps lutté contre la fortune, chaſſa les Anglois de la France, & recouvra le trône de ſes peres. Iſabelle, déſeſpérée des ſuccès de ſon fils, ne ſurvécut pas long-temps à la honte d'avoir commis tant de crimes inutiles : elle mourut dans l'opprobre & dans le mépris, à l'hôtel de Saint Paul, le dernier jour de ſeptembre 1435.

ISABELLE *ou* ELIZABETH DE CASTILLE, Reine d'Eſpagne, eſt célebre dans l'hiſtoire par ſon courage & par ſa prudence. Née en 1461 de Jean II, Roi de Caſtille & de Léon, & d'Elizabeth de Por-

tugal ſa ſeconde femme, elle fut mariée en 1469 à Ferdinand V, Roi d'Aragon. » Il ne ſeroit pas aiſé » de décider, dit le P. Duponcet dans ſon Hiſtoire » de Gonſalve de Cordoue, ſi de régner en Caſ- » tille fut un ſort plus heureux pour Ferdinand, » que d'avoir eu une épouſe telle qu'Iſabelle; car, à » la conſidérer comme la repréſentent ceux qui en » ont écrit, un agrément particulier répandu ſur » ſon viſage, & tous les traits fort réguliers; un » teint blanc & délicat, un air modeſte & gra- » cieux, une pudeur qui étoit l'exemple de ſa Cour; » une gravité naturelle, & qui n'attendoit rien de » l'art & de l'affectation: le moyen que tout cela ſe » trouvât dans cette Princeſſe ſans donner beau- » coup de goût pour elle à ſon époux? Toutefois » ce qui la rendoit plus digne encore de ſon eſtime » & de ſon attachement, c'eſt qu'elle l'aimoit ten- » drement; & qu'encore qu'elle ne fût pas ſans » quelque jalouſie, à quoi Ferdinand ne donnoit » que trop de lieu, elle ſut toujours la renfermer » dans ſon cœur, & la tenir dans le ſilence. Au- » tant qu'on l'aimoit de la voir ſi bienfaiſante, & » ſachant toujours aſſaiſonner de politeſſe & d'eſ- » prit les graces & les dons qu'elle faiſoit, autant » admiroit-on ſon courage de vouloir partager avec » ſon époux tous les travaux & toutes les fatigues » de la guerre: elle ſe trouvoit preſque toujours à » l'armée avec lui, & quand il avoit entrepris quel- » que ſiege, il n'y avoit rien qu'elle ne fît pour lui » en aſſurer le ſuccès. On la voyoit tantôt parcou- » rir divers lieux, & donner ſes ordres pour les » vivres & les munitions, tantôt occupée à faire » applanir les chemins pour la facilité des convois. « On prétend même qu'ayant encore l'eſprit & le cœur plus élevés que Ferdinand, c'étoit elle qui lui inſpi- roit tous ſes grands deſſeins, qui le ſoutenoit dans l'exécution, & qui en inventoit les moyens.

ISABELLE D'ARAGON, célebre par ſes malheurs & par ſa mauvaiſe conduite, étoit fille d'Alfonſe,

Duc de Calabre : elle épouſa en 1489 Jean Galéas Sforce, Duc de Milan. Louis Sforce, ſon oncle, l'avoit demandée pour lui-même ; & n'ayant pu l'obtenir, il s'attacha à la perſécuter. Iſabelle fut pendant pluſieurs années la plus malheureuſe Princeſſe de ſon temps. Sur la fin de ſa vie elle fit un voyage à Rome, & s'y déshonora par un commerce criminel avec Proſper Colonne : elle mourut en 1524.

ISABELLE-LOUISE, Infante de Portugal, fille de dom Pedre, Roi de Portugal, née à Lisbonne le 6 de janvier 1669. Cette Princeſſe, héritiere préſomptive de Portugal, qui faiſoit l'ornement de la Cour par ſon eſprit & par ſa piété, fut enlevée par une mort prématurée le 21 d'octobre 1690.

ISAURE, (*Clémence*) demoiſelle de Toulouſe, vivoit au quatorzieme ſiecle, & tenoit un rang diſtingué parmi les ſavantes de ſon temps. On croit qu'elle inſtitua les Jeux Floraux de Toulouſe ; elle laiſſa du moins un fond conſidérable, afin qu'on pût diſtribuer tous les ans des prix à ceux qui auroient mieux réuſſi dans les différents genres de poéſie qu'on leur propoſe.

ISJE, fille de Tſike-Kugu, Prince du ſang impérial du Japon, née l'an de J. C. 868. Cette Princeſſe ſe rendit célebre par ſon ſavoir extraordinaire ; & ſes ouvrages ſont encore fort eſtimés au Japon.

ISOTTA *ou* ISOTA NOGAROLE. *Voyez* NOGAROLE.

JAC

JACQUELINE DE BUEIL. *Voyez* MORET.

JACQUELINE DE BAVIERE, fille de Guillaume de Baviere, Comte de Hainaut, née en 1401, épouſa d'abord Jean de France, Dauphin de Viennois, fils de Charles VI, & ſe remaria depuis avec Jean de Bourgogne, Duc de Brabant. Du vivant de ce Prince elle alla en Angleterre, & épouſa Humfroi, Duc de Gloceſter. Cette démarche téméraire lui attira bien des malheurs qui ne finirent qu'avec ſa vie, en 1436.

JACQUELINE, fameuſe hypocrite, fit beaucoup de bruit en Italie dans le ſixieme ſiecle. On prétend qu'elle étoit poſſédée d'un démon qui répondoit à toutes les queſtions qu'on lui faiſoit, & découvroit les choſes les plus cachées.

JACQUETTE GUILLAUME, ſavante Françaiſe. *Voyez* GUILLAUME.

JAGELLON, (*Anne*) Reine de Hongrie. *Voyez* ANNE JAGELLON.

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illuſtre de Bari, fut mariée à Conſtantin Bodin, Roi de Servie, vers l'an 1081. Cette Princeſſe, fameuſe par ſes crimes & par ſa cruauté envers ſes plus proches parents, mourut à Conſtantinople.

JARDINS. (*des*) *Voyez* DES JARDINS.

JEANNE DE FRANCE. Cette Princeſſe, fille de Louis XI, eut lieu d'accuſer la nature, qui ſembla ne l'avoir fait naître dans un ſi haut rang que pour faire éclater davantage ſa laideur & ſa difformité; elle étoit petite, contrefaite de corps, & même boſſue : ces défauts, il eſt vrai, étoient compenſés par des qualités plus ſolides. Jeanne avoit un eſprit droit & un cœur excellent. Quoique ſon pere, qui ne l'aimoit pas, eût abſolument négligé ſon éducation, il la deſtina cependant pour épouſe au Duc

d'Orléans, premier Prince de ſon ſang, qui régna depuis ſous le nom de Louis XII. Jeanne n'avoit que douze ans, & le Duc d'Orléans quatorze, lorſque le Roi fit la propoſition de ce mariage. Le jeune Prince ne goûta pas beaucoup une pareille union; mais la volonté du Roi étoit un ordre auquel il falloit ſouſcrire: il n'étoit pas ſûr de contredire un homme tel que Louis XI. Quelles que ſoient les raiſons qui aient engagé ce Prince politique à former un nœud ſi mal aſſorti, ſes ordres furent exécutés; & le mariage fut célébré en 1476. Pendant la vie de Louis XI, le Duc d'Orléans n'oſa faire éclater l'averſion qu'il avoit pour ſon épouſe; on le força même à lui donner tous les témoignages de tendreſſe qu'un époux donne à une femme qu'il aime. Il ſe contraignit moins ſous le regne de Charles VIII, & ſa conduite fit comprendre à Jeanne que ſon époux ne ſongeoit qu'aux moyens de ſe ſéparer d'elle; mais fidele à ſes devoirs, elle ne lui en témoigna pas moins d'affection. Elle ſouffrit ſes dédains avec une patience héroïque, ne l'adandonnant point dans l'adverſité; & lorſqu'il fut retenu priſonnier à Bourges, après la bataille de S. Aubin, Jeanne obtint du Roi ſon frere la liberté d'un époux qui lui étoit toujours cher. Le Duc d'Orléans, naturellement bon & généreux, ne pouvoit manquer d'être ſenſible à des ſentiments ſi nobles; mais il ne pouvoit s'attacher à une Princeſſe qui n'avoit aucun des charmes qui fixent agréablement les yeux, & qui paroiſſoit condamnée à la ſtérilité. Dès qu'il ſe vit ſur le trône, il réſolut de faire caſſer ſon mariage, & d'épouſer Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, qu'il avoit toujours aimée. Il allégua pour cauſe de ſéparation, qu'il n'avoit jamais conſenti à cette union; qu'il y avoit une alliance ſpirituelle entre lui & le Roi Louis XI, qui étoit ſon parrein; enfin que le mariage n'avoit jamais été conſommé. Jeanne, interrogée ſur ces trois articles par les Commiſſaires que nomma le Pape Alexandre VI, répondit qu'à l'égard de la parenté ſpirituelle, c'étoit

un fait qu'elle ignoroit lors de ſon mariage ; ſur le fait de la violence, qu'elle n'en avoit apperçu aucune, & que le Roi ſon pere n'avoit pris que des voies légitimes. Pour ce qui regarde le dernier article, Jeanne répondit que l'honnêteté ne lui permettoit pas de s'expliquer nettement, mais que ſa conſcience l'empêchoit d'en demeurer d'accord. Ces réponſes n'étoient pas favorables à la cauſe du Roi ; mais les Commiſſaires eurent plus d'égard au ſerment du mari qu'à celui de l'épouſe, & le mariage fut déclaré nul. Jeanne ſe ſoumit à ce jugement. Elle ne chercha à ſe conſoler qu'avec Dieu de la perte d'un époux & d'un trône. Louis, charmé de ſa modération, lui donna, pour ſon entretien, le duché de Berry, les domaines de Châtillon-ſur-Indre, de Château-neuf-ſur-Loire & de Pontoiſe, & une penſion de douze mille écus. Cette Princeſſe ſe retira à Bourges, & y fonda l'ordre des Religieuſes de l'Annonciade : elle y fit elle-même profeſſion le jour de la Pentecôte 1504, & mourut le 4 de fevrier de l'année ſuivante, avec une grande réputation de ſainteté.

JEANNE DE NAVARRE, fille de Henri, I du nom, Roi de Navarre, née en 1271, fut mariée, à l'âge de treize ans, à Philippe dit *le Bel*, le 15 d'août 1284. Cette Princeſſe protégea les Savants, & fonda avec une magnificence royale le college de Navarre, & fit pluſieurs établiſſements utiles pour le réglement de cette maiſon. Elle mourut au château de Vincennes le 2 d'avril 1304, âgée de trente-trois ans.

JEANNE DE BOURBON, née au bois de Vincennes le 3 de fevrier 1337, de Pierre I, Duc de Bourbon, & d'Iſabeau de Valois, fut mariée avec Charles V, dit *le Sage*, le 8 d'avril 1350. Jeanne, une des plus belles Princeſſes de l'Europe, mérita, par des qualités plus ſolides que la beauté, l'eſtime & la confiance de ſon époux. Ce ſage Prince l'appelloit ordinairement *le Soleil de ſon royaume* : il n'entreprenoit rien ſans la conſulter, & la menoit même ſouvent au Parlement, où il lui faiſoit prendre ſéance à

côté de lui. Cette illuſtre Princeſſe mourut en couches à Paris, à l'hôtel de Saint-Paul, le 6 de février 1377, à l'âge de quarante ans.

JEANNE, fille de Guillaume XII du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de Marguerite d'Evreux, épouſa d'abord Philippe de Bourgogne, Comte d'Artois. Étant devenue veuve, elle contracta une nouvelle alliance avec le Roi Jean, le 19 de février 1349. Le mariage fut célebré dans la chapelle de ſainte Genevieve de Nanterre. Après quelques années d'une proſpérité paſſagere, Jeanne eut la douleur de voir la France & toute la cour en deuil, par la captivité du Roi ſon époux, qui fut fait priſonnier par les Anglois à la bataille de Poitiers, le 19 de ſeptembre 1356. Jeanne paſſa le reſte de ſes jours dans la triſteſſe, & mourut le 21 de novembre 1361, âgée de quarante ans.

JEANNE DE BOURGOGNE, fille de Robert II, Duc de Bourgogne, épouſa Philippe VI, Roi de France, & fut couronnée à Reims le 18 de mai 1328. Les Échevins & les Bourgeois de Reims furent chargés, pour la premiere fois, du ſoin du feſtin qui accompagna cette fête. Le Roi ſon époux lui donna, au mois d'août 1338, le titre de *Régente du royaume* pendant ſon abſence. L'hiſtoire ne nous apprend pas qu'elle ait jamais fait uſage du pouvoir que lui donna ce titre. Elle mourut à Paris, dans l'hôtel de Neſle, le 12 de ſeptembre 1348.

JEANNE D'EVREUX, fille ainée de Louis de France, Comte d'Evreux, fut mariée à Charles le Bel, Roi de France, ſon couſin-germain. Il eſt à remarquer que ſon pere ne lui donna pour dot que ſept cens livres de rente, & une ſomme de vingt mille francs une fois payée. Elle ne donna point d'enfants mâles à ſon époux, qui fut le dernier de la race des Capétiens. Cette Princeſſe mourut à Brie-Comte-Robert le 4 de mars 1300.

JEANNE DE BOURGOGNE, fille ainée d'Othon IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de Mahaud, Com-

teſſe d'Artois, fut femme de Philippe V, dit *le Long*. Son mariage fut célébré à Corbeil au mois de janvier 1306. On remarque comme une choſe ſingulier, que Mahaud, ſa mere, aſſiſta à la cérémonie de ſon ſacre, » en nom & qualité de Pair, & ſoutint » avec les autres Pairs la couronne ſur la tête du » Roi. « Jeanne fut accuſée d'adultere, & reléguée au château de Dourdan; mais Philippe, naturellement doux & amoureux, lui rendit, quelque temps après, la liberté avec ſes bonnes graces. Cette Princeſſe mourut à Roye en Picardie le 21 de janvier 1329. Elle a fondé le college de Bourgogne, près les Cordeliers de Paris.

JEANNE DE FRANCE, fille du Roi Jean, née à Château-Neuf-ſur-Loire, le 24 de juin 1343, mariée en 1351 à Charles dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, & morte le 3 de novembre 1375.

JEANNE D'ALBRET, fille & héritiere de Henri d'Albret II du nom, Roi de Navarre, & femme d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Roi de Navarre, & mere de notre Roi Henri IV, fut une Princeſſe ſage & courageuſe, amie des ſciences, & protectrice des Savants. Cayet, ſous-Précepteur de Henri IV, rapporte que » Jeanne d'Albret voulant » ſuivre ſon mari aux guerres de Picardie, le Roi » ſon pere lui dit qu'il vouloit que, ſi elle devenoit » groſſe, elle lui apportât ſa groſſeſſe en ſon ventre, pour enfanter en ſa maiſon, & qu'il feroit » nourrir lui-même l'enfant, fils ou fille... que cette » Princeſſe ſe trouvant enceinte, & dans ſon neuvieme mois, partit de Compiegne, traverſa toute » la France juſqu'aux Pyrénées, & arriva en quinze » jours à Pau dans le Béarn.... Elle étoit curieuſe » de voir le teſtament de ſon pere; il étoit dans » une groſſe boëte d'or, ſur laquelle étoit auſſi une » chaîne d'or, qui eût pu faire autour du cou vingt-» cinq ou trente tours. Elle la lui demanda.... Elle ſera » tienne, lui dit-il, dès que tu m'auras montré l'en-» fant que tu portes; & afin que tu ne me faſſes pas

» une pleureuſe ou un rechigné, je te promets le » tout, pourvu qu'en enfantant tu chantes une » chanſon Béarnoiſe; & quand tu enfanteras, j'y » veux être..... Entre minuit & une heure, le 13 » de décembre 1553, les douleurs prirent à la Prin- » ceſſe; ſon pere averti deſcend. L'entendant ve- » nir, elle chanta la chanſon Béarnoiſe qui com- » mence par *Notre-Dame du bout du pont, aidez-* » *moi en cette heure*.... Etant délivrée ſon pere lui » mit la chaîne d'or au cou, & lui donna la boëte » d'or où étoit ſon teſtament, lui diſant: Voilà qui » eſt à vous, ma fille; mais ceci eſt à moi, prenant » l'enfant dans ſa grande robe, ſans attendre qu'il » fût bonnement accommodé, & l'emporta dans » ſa chambre. « Jeanne d'Albret mourut à Paris en 1572, âgée de quarante-quatre ans.

JEANNE *ou* BLANCHE DE FRANCE, fille poſthume de Philippe de Valois, morte à Béziers en 1371, allant en Eſpagne pour épouſer Jean, fils de Pierre III, Roi d'Aragon.

JEANNE DE FRANCE, fille de Charles VI, femme de Jean VI, Duc de Bretagne, morte en 1433.

JEANNE DE FRANCE, fille de Charles VII, femme de Jean II, Duc de Bourbon, morte en 1482.

JEANNE DE FRANCE, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, fille ainée de Philippe le Long, mariée à Eudes IV, Duc de Bourgogne, morte en 1347.

JEANNE, Comteſſe de Montfort, Princeſſe très-courageuſe, étoit fille de Louis de Flandres, Comte de Nevers, & fut mariée à Jean IV, Duc de Bretagne & Comte de Montfort. Après la mort de ce Prince elle ſongea à conſerver ſes Etats; & s'étant miſe à la tête de ſes troupes, elle reprit pluſieurs villes en Bretagne ſur le Comte de Blois. Elle ſe diſtingua ſinguliérement dans un aſſaut que ce Prince donna à la ville d'Hennebon. Jeanne, après avoir encouragé ſes gens, ſortit de la ville par l'endroit qui n'avoit point été aſſiégé, & alla, ſuivie ſeulement de ſoixante hommes, brûler les tentes des en-

nemis. Ce coup hardi fit lever le ſiege, & Jeanne recouvra bientôt après ſon duché de Bretagne.

JEANNE DE CHATILLON, Comteſſe de Blois & de Chartres, mariée en 1272 à Pierre, Comte d'Alençon, un des fils de S. Louis, laiſſa pluſieurs monuments de ſa piété. Elle fit bâtir dans la maiſon des Chartreux de Paris quatorze cellules pour quatorze Religieux, & laiſſa pour leur ſubſiſtance une rente de deux cens vingt livres tournois. Cette Princeſſe mourut en 1291.

JEANNE D'ESPAGNE, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, Rois d'Eſpagne. Les Eſpagnols la nomment *la Folle*. Elle le devint en effet pour avoir, à ce qu'on prétend, trop aimé Philippe, Archiduc d'Autriche, ſon mari. L'Eſpagne lui doit l'illuſtre Charles-Quint. Elle mourut le 4 d'avril 1555, âgée de ſoixante-treize ans.

JEANNE d'ARAGON, fille de Ferdinand d'Aragon, Duc de Montalto, femme d'Aſcagne Colonne, Prince de Tagliacozzi, fut célebre par ſa beauté, ſon eſprit & ſon courage, & mourut en 1577.

JEANNE, Infante & Régente de Portugal, fille d'Alphonſe V, Roi de Portugal, fut une Princeſſe très-ſage & très-prudente. Sa conduite dans l'adminiſtration du royaume la fit adorer des Portugais : elle ſe retira dans un monaſtere de Religieuſes de l'ordre de S. Dominique, où elle mourut en 1490, âgée de trente-huit ans.

JEANNE I, Reine de Naples, iſſue de Charles d'Anjou, frere de S. Louis, Roi de France, ſuccéda au Roi Robert, ſon grand-pere, l'an 1343 : elle étoit déjà mariée avec ſon couſin André, fils de Charles, Roi de Hongrie. Ils régnerent enſemble pendant trois ans, au bout deſquels on prétend qu'elle le fit étrangler. Elle eut depuis trois maris, dont le premier, fils du Prince de Tarente, mourut exténué bientôt après ; elle fit trancher la tête au ſecond, l'Infant de Majorque, parce qu'il avoit une maîtreſſe : enfin elle épouſa l'an 1376 un Prince Allemand, & vé-

eut bien avec lui. Charles de Duras, Général des troupes du Roi de Hongrie, fit cette Princeſſe priſonniere, & vengea par ſa mort celle du fils de ſon maître. Pluſieurs Hiſtoriens ont fait le panégyrique de Jeanne; d'autres en ont parlé comme d'une Princeſſe très-galante & peu ſcrupuleuſe. Ce qui paroît certain, c'eſt qu'elle aima les ſciences & protégea les gens de lettres; elle fut libérale & magnifique; elle vendit ou plutôt donna le Comtat d'Avignon au Pape Clément VI; &, dit Brantome à ce ſujet, » je m'en rapporte » aux grands légiſtes, ſi cette donation peut encore » tenir; « elle *tenoit encore* du temps de Brantome.

JEANNE II, nommée auſſi *Jeannelle*, Reine de Naples, étoit fille de ce Charles de Duras qui fit mourir la Reine Jeanne I du nom. Née en 1371, elle demeura veuve en 1406 de Guillaume d'Autriche, qu'elle avoit épouſé en 1403. Elle ſuccéda à ſon frere Ladiſlas, Roi de Naples, mort ſans enfants, en 1414. Jacques de Bourbon qu'elle épouſa ne put ſouffrir ſa vie ſcandaleuſe & débauchée. Il la priva de ſes galants & de l'autorité; mais Jeanne, fine & ruſée Princeſſe, épia le moment favorable, fit maſſacrer tous les Officiers Français, & mettre en priſon le Roi ſon époux. Il eut le bonheur de ſe ſauver en France, où il ſe fit Moine. Le Pape Martin V s'étant brouillé depuis avec Jeanne, donna l'inveſtiture de ſes Etats à Louis d'Anjou, qui s'en ſeroit rendu maître, ſi le Roi d'Aragon, Alphonſe V, n'eût envoyé du ſecours à la Reine. Cette Princeſſe adopta ſon bienfaiteur; mais il fut ſi peu reconnoiſſant qu'elle tranſporta ſon adoption à Louis d'Anjou. Ce dernier en uſa ſi bien avec elle, qu'étant mort en 1434, la douleur qu'elle en conçut la fit mourir en peu de temps. Elle inſtitua ſon héritier René d'Anjou, frere de Louis, qui n'eut pas la force de s'établir dans le royaume. Perſonne ne nie que Jeanne ne ſe ſoit déshonorée par ſes impudicités.

JEANNE D'AUTRICHE, Grande-Ducheſſe de Toſcane, fille de l'Empereur Ferdinand I, femme de

François de Médicis, & mere de Marie de Médicis, femme de notre Roi Henri IV, fut une Princeſſe très-pieuſe & très-magnanime. » Elle étoit, dit Hilarion » de Coſte, qui en fait un pompeux éloge, l'unique » refuge des malheureux, le ſupport des foibles, » la conſolation des affligés, le recours des miſéra- » bles, l'aſyle des veuves, le repos, la paix & le » contentement de tous..... Elle mourut fort chré- » tiennement à Florence au mois de juin l'an 1578. » Sa douceur, ſa modeſtie & ſa bonté l'ont rendue » une des parfaites & accomplies Princeſſes de ſon » temps. «

JEANNE, Papeſſe prétendue. On ne fait cet article que pour avertir le Lecteur que cette Papeſſe n'a jamais exiſté. Bien des gens en parlent encore comme d'un perſonnage réel; il ne faut pas plus ajouter foi à ce qu'on en débite, qu'aux contes de ſorciers & d'eſprits, dont les nourrices & les ſervantes bercent tous les jours les enfants.

JEANNE D'ARC. *Voyez* PUCELLE D'ORLÉANS.

JEANNE FLORE, fille ſavante. *Voyez* FLORE.

JEANNE, femme de Chuſa, Intendant d'Hérode-Antipas, Tétrarque de Galilée, étoit du nombre de ces femmes qui accompagnerent le Sauveur du monde juſqu'à ſa mort, & auxquelles il apparut après ſa réſurrection.

JEHAN ARA BEGUM. Ce nom mogol ſignifie *la Princeſſe qui eſt l'ornement du monde*; c'eſt la même que quelques Ecrivains appellent *Begum Saheh*. Elle étoit fille de Schah-Jehan, cinquieme Empereur de l'Indouſtan, & naquit en 1614.

Jehan Ara Begum étoit très-belle, avoit beaucoup d'eſprit, & ſon pere l'aimoit paſſionnément. Le bruit couroit même qu'il l'aimoit à un point qu'on a de la peine à concevoir; mais s'il eût eu une paſſion criminelle pour elle, il n'auroit pas permis qu'un Muſicien du Palais fût ſon favori, il n'auroit pas ſouffert leurs rendez-vous, & il n'auroit pas comblé ce galant de bienfaits. Quoi qu'il en ſoit, il avoit une

ſi grande confiance en elle qu'il l'avoit prépoſée pour veiller à ſa ſureté, & que, dans les plus grandes affaires, elle le faiſoit pencher du côté que bon lui ſembloit.

Elle étoit extrêmement riche des grandes penſions qu'elle avoit, & des préſents qu'elle recevoit de toutes parts; & en même temps elle étoit fort libérale & généreuſe. Elle s'attacha entiérement au parti de Dara, ſon frere, & ſe déclara ouvertement pour lui, parce qu'il lui avoit promis de la marier, dès qu'il ſeroit monté ſur le trône; mais ni cette promeſſe, ni le galant qu'elle avoit dans le palais, ne furent pas ſuffiſants pour l'empêcher de chercher au dehors de quoi ſe ſatisfaire.

On dit que cette Princeſſe trouva moyen de faire entrer dans ſon appartement un jeune homme qui n'étoit pas de grande condition, mais beau & bien fait. Elle ne put, parmi tant de jalouſes & d'envieuſes, conduire ſon affaire ſi ſecrettement qu'elle ne fût découverte. Schah-Jehan en fut averti, & réſolut de l'aller ſurprendre, ſous prétexte de lui rendre viſite.

La Princeſſe voyant inopinément arriver ſon pere, n'eut que le temps de cacher le malheureux dans une de ſes grandes chaudieres de bains. Schah-Jehan, qui s'en douta, ne laiſſa pas de s'entretenir aſſez long-temps avec elle à l'ordinaire; & enfin il lui dit qu'il la trouvoit mal-propre & négligée, qu'il falloit qu'elle prît le bain plus ſouvent. Il commanda fort ſévérement qu'on mît le feu à l'heure même ſous la chaudiere, & ne voulut point partir de-là que les eunuques ne lui euſſent fait comprendre que le miſérable étoit expédié.

Quelque temps après elle prit d'autres meſures, & jetta les yeux ſur ſon maître d'hôtel, nommé *Nazer-Khan*. C'étoit un jeune Seigneur Perſan, le mieux fait & le plus accompli de toute la cour, & qui étoit aimé de tout le monde, juſques-là que Schah-Heſt-Khan, oncle d'Aureng-Zeb, propoſa de le marier

avec la Princeſſe ; mais Schah-Jehan reçut fort mal cette propoſition.

Il découvrit bientôt une partie des intrigues ſecrettes de ſa fille avec Nazer-Khan, & réſolut de ſe défaire de lui ; ce qu'il exécuta quelques jours après, par le moyen d'un *bétel* qu'il lui préſenta comme par honneur. Ce jeune Seigneur, qui ne penſoit point du tout être empoiſonné, ſortit de l'aſſemblée, fort joyeux ; mais le poiſon étoit ſi violent qu'il mourut dans ſon palankin avant que d'être arrivé chez lui.

JEZABEL, fille d'Ethbaal, Roi des Sidoniens, & femme d'Achab, Roi d'Iſraël, fameuſe dans l'Ecriture par ſon impiété & par ſa haine contre les Prophetes, fut précipitée du haut de ſon palais par l'ordre de Jéhu ſucceſſeur d'Achab. Son corps fut foulé aux pieds des chevaux, & dévoré par les chiens, l'an du monde 3151, 884 ans avant J. C.

JOCASTE, fille de Créon, Roi de Thebes, & femme de Laïus, épouſa, ſans le connoître, ſon propre fils Œdipe, & en eut deux enfants, Ethéocle & Polynice, qui ſe tuerent l'un l'autre. La malheureuſe Jocaſte ſe donna la mort.

JOCHABED, fille de Lévi, mere de Moïſe & d'Aaron.

JOIE. (*Iſabelle* ou *Elizabeth de*) *Voyez* ROSERES.

JOYEUSE. (*Marie de Batarnai, Vicomteſſe de*) *Voyez* BATARNAY. (*Marie de*)

JONSONN. *Voyez* BEHN.

JOSABA *ou* JOSABET, ſœur d'Okoſias, Roi de Juda, femme du Grand-Prêtre Joïada, déroba à la fureur d'Athalie Joas, ſeul reſte de la race de David, &, de concert avec ſon époux, l'éleva dans le temple.

JOWEIRA, l'une des femmes du faux Prophete Mahomet.

JUDITH, ſainte veuve Juive, de la tribu de Siméon, voyant la ville de Béthulie réduite à l'extrémité par Holoferne, ſe para de ſes plus magnifiques habits, & ſe rendit au camp de ce Général.

Holoferne, frappé de la beauté de Judith, la reçut avec la plus grande joie. Le même jour il l'invita à ſouper avec lui; & dans ce repas il s'enivra d'amour & de vin : lorſque l'ivreſſe lui eut entiérement ôté l'uſage de ſes ſens, on le mit ſur ſon lit, & on le laiſſa ſeul avec Judith, qui, ſaiſiſſant le cimeterre d'Holoferne, lui en trancha la tête. Après ce coup hardi elle retourna triomphante à Béthulie. Le lendemain les Aſſyriens voyant leur Général mort, prirent la fuite.

JUDITH, fille de Charles le Chauve, épouſa Etélulfe ou Etelrede, Roi d'Angleterre. Après la mort de ce Prince elle revint en France, & ſe fit enlever par Baudouin, ſurnommé *Bras-de-fer*, Comte de Flandres, qu'elle épouſa à Auxerre en 863.

JUDITH, fille de Welf ou Guelfe, Comte de Rawensbourg, s'éleva par ſa beauté juſqu'au rang d'Impératrice. L'Empereur Louis le Débonnaire ayant perdu ſa premiere femme, fit venir en ſa préſence les plus belles perſonnes de ſa cour, & choiſit Judith comme la plus belle. Ce mariage fut célébré, l'an 819, au palais d'Aix-la-Chapelle. Quatre ans après l'Impératrice mit au monde un fils, qui fut depuis Charles le Chauve, dont la naiſſance fut pour Louis & pour ſa maiſon la ſource des plus grands malheurs. L'Empereur avoit trois Princes du premier lit, entre leſquels il avoit déjà partagé ſes Etats : cependant, ſollicité par Judith, à laquelle il ne vouloit rien refuſer, il voulut faire un établiſſement conſidérable au jeune Charles. De-là les révoltes fréquentes des Princes du premier lit, qui réduiſirent le foible & malheureux Louis aux plus dures extrémités. Deux fois obligé de ſe renfermer dans un monaſtere, il remonta deux fois ſur le trône; mais, dans la proſpérité comme dans les revers, il conſerva toujours une tendreſſe aveugle & ſans bornes pour l'ambitieuſe Judith. La conduite de cette Princeſſe n'étoit cependant pas à l'abri de tout ſoupçon. On ne parloit que de ſes amours avec Bernard, Comte

de Barcelone, Duc de Septimanie ; mais Louis, enivré de ſa paſſion, faiſoit peu d'attention à ces bruits populaires : cependant, pour ſe mettre en regle, il fit faire une ſommation publique à quiconque voudroit accuſer l'Impératrice de ſe préſenter. Il étoit hors de doute que perſonne n'oſeroit accuſer ouvertement une Princeſſe qui gouvernoit à ſon gré l'Empereur. Les accuſateurs ne paroiſſant point, l'Impératrice & ſes parents jurerent ſolemnellement qu'il n'y avoit jamais eu aucun commerce criminel entr'elle & le Duc de Septimanie. L'Empereur parut content de cette vaine formalité : ſa tendreſſe pour Judith n'en devint que plus vive. Pour lui en donner la preuve la plus ſenſible, il régla que l'empire, à l'exception de l'Aquitaine & de la Baviere, ſeroit partagé entre Lothaire ſon fils ainé & Charles fils de Judith. Pépin, Roi d'Aquitaine, étant mort, Judith fit donner le royaume de ce Prince à ſon fils bien-aimé, au préjudice des enfants de Pépin. Cette injuſtice excita des guerres cruelles, & fit répandre des ruiſſeaux de ſang. Enfin les Princes du premier lit ſe réconcilierent avec le fils de Judith, & firent entr'eux un nouveau partage. Judith, au comble de ſes vœux de voir l'exécution d'un projet qui l'avoit occupée toute ſa vie, mourut à Tours le 19 d'avril 843.

JUIVES. (*filles*) La ſynagogue enfanta, dans le douzieme ſiecle, des femmes ſavantes. Un des voyageurs Juifs rapporte que le chef de la captivité avoit une fille ſi ſavante dans la Loi & le Talmud, qu'elle avoit un grand nombre de diſciples auxquels elle faiſoit des leçons publiques ; mais de peur que quelqu'un de ſes écoliers ne prît de l'amour pour elle, ou ne lui en donnât, elle faiſoit ſes leçons à la fenêtre de la maiſon, derriere un treillis.

JULIA Mœsa, nommée auſſi *Varia*, aïeule de l'Empereur Héliogabale, Princeſſe très-vertueuſe, grande politique, & qui ne méritoit pas d'avoir un monſtre pour petit-fils. On ſait à quels excès de débauches & de folies ſe porta l'Empereur Hélio-

gabale. Sa mere Sœmie entretenoit elle-même, par ſes conſeils & par ſes exemples, les pernicieux penchants de ce jeune Prince; Mœſa, ſon aïeule, tenoit une conduite bien différente. Née ambitieuſe, elle voyoit avec plaiſir ſon petit-fils aſſis ſur le premier trône du monde, & s'applaudiſſoit de l'en avoir mis en poſſeſſion par ſes intrigues & par ſon courage; mais elle rougiſſoit de ſes extravagances, & s'efforçoit, par de ſages leçons, de le ramener au devoir, à la raiſon, à la vertu. Ses ſoins furent inutiles. Elle prévit que les Romains ne tarderoient pas à ſecouer un joug honteux & inſupportable; & voulant aſſurer ſa fortune contre tous les revers, elle engagea l'Empereur à adopter ſon couſin, Prince dont les qualités brillantes & les vertus donnoient les plus belles eſpérances. Héliogabale y conſentit par pure déférence pour ſon aïeule, & donna le nom d'*Alexandre* au jeune Alexien, qu'il déſigna pour ſon ſucceſſeur. C'eſt ainſi que la ſageſſe & la politique de Mœſa ſeconderent ſon ambition. Elle ne perdit rien de ſes honneurs, lorſqu'Héliogabale & Sœmias ſa mere furent maſſacrés par les ſoldats. Aimée & reſpectée généralement, elle parvint à une heureuſe vieilleſſe, & l'Empereur Alexandre Sévere, ſon petit-fils, la fit placer au rang des Divinités.

JULIA SŒMIAS. *Voyez* SEMIAMIRE.

JULIA PROCLA, femme, à ce qu'on croit, de Probus, un des meilleurs Empereurs qu'aient eus les Romains.

JULIA AQUILIA-SEVERA. *Voyez* AQUILIA-SEVERA.

JULIA CORNELIA PAULA, Impératrice, femme d'Héliogabale, étoit veuve quand cet Empereur ſe prit tout-à-coup d'une belle paſſion pour elle. Il lui donna la place de Fauſtine qu'il venoit de répudier, & célébra ces nouvelles noces avec une magnificence inconcevable. Cependant il la répudia peu de jours après qu'il l'eut épouſée.

JULIE, (*ſainte*) native de Carthage, fut priſe au ſiege de cette ville en 439, & vendue comme eſ-

clave. Elle fut miſe à mort pour la foi, au Cap de Corſe.

JULIE D'ANGENNES, Marquiſe de Rambouillet, Ducheſſe de Montauſier. *Voyez* RAMBOUILLET.

JULIE, fille de Céſar, & femme de Pompée, fut tendrement aimée de ſon époux, & digne de l'être : elle rompit, par ſa mort, les liens qui uniſſoient ces deux grands hommes, & fit naître les guerres civiles qui ruinerent la république.

JULIE, fille unique de l'Empereur Auguſte, eſt célebre par ſes galanteries. Elle eut ſucceſſivement trois maris, Marcellus, Agrippa, & Tibere qui fut Empereur ; mais ces mariages furent de trop foibles freins à ſes penchants voluptueux ; elle mena la vie d'une proſtituée. Auguſte, irrité de ſes déréglements, la relégua dans l'iſle de Pandataire ; & Tibere, qu'elle avoit mépriſé comme indigne d'être ſon époux, la laiſſa périr de faim & de miſere dans ſon exil, l'an de J. C. 41.

JULIE, fille de la précédente & d'Agrippa, mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfants, imita les déréglements de ſa mere, & fut reléguée par Auguſte dans l'iſle de Trimete, ſur la côte de la Pouille : elle y mourut après vingt ans d'exil.

JULIE, fille de Titus, Princeſſe d'une grande beauté, mariée à Sabinus, couſin-germain de l'Empereur. Domitien, à qui ſon frere l'avoit offerte en mariage, & qui l'avoit refuſée, ne la vit pas plutôt dans les bras de Sabinus, qu'il en devint paſſionnément amoureux. Il l'enleva, probablement d'intelligence avec elle ; & après l'avoir rendue groſſe, il la contraignit de faire périr ſon fruit ; ce qui cauſa la mort de la mere.

JULIE, (*domna*) Syrienne de nation & femme de l'Empereur Septime-Sévere, qui l'épouſa ſur la foi d'un horoſcope. Cette Princeſſe déshonora ſon rang par ſes débauches : elle mourut ſous le regne de Caracalla, ſon fils ainé, de déſeſpoir de ne pouvoir régner, & d'un cancer qui la rongeoit depuis long-temps.

JULIE DRUSILLE, fille de Germanicus, & pe-

tite-fille de Druſus, frere de Tibere, fut débauchée par ſon frere l'Empereur Caligula, qui témoigna les plus grands regrets de ſa mort.

JULIE DRUSILLE, nom que Caligula fit prendre à Céſonie ſa troiſieme femme. *Voyez* CÉSONIE.

JULIE MAMMÉE *ou* MAMÉE, mere de l'Empereur Alexandre Sévere, auſſi ſage & non moins ambitieuſe que Mœſa, gouverna l'empire & ſon fils, pendant pluſieurs années, avec beaucoup de prudence & d'autorité. L'Empereur ne faiſoit rien ſans prendre ſes conſeils, & s'y conformoit, lors même qu'il en avoit de meilleurs. Cette Princeſſe ayant entendu parler d'Origene, voulut le voir. Dans les conférences qu'elle eut avec ce grand homme, elle conçut une ſi haute idée du Chriſtianiſme, que pluſieurs Auteurs aſſurent qu'elle ſe fit Chrétienne. Elle fut tuée avec ſon fils dans les Gaules, par des ſoldats mécontents.

JULIE *ou* JUNIE FADILLE, arriere-petite-fille d'Antonin, & femme de Maximin le Jeune.

JULIE DE GONZAGUE. *Voyez* GONZAGUE.

JULIENNE, née au village de Rétines, près de Liege, l'an 1193, fut Prieure du Mont-Cornillon ou des Cornouilles, & mourut le 5 d'avril 1258, âgée de ſoixante-ſix ans.

JULIENNE, mere de la vierge Démétriade. *Voyez* DÉMETRIADE.

JUNIE. *Voyez* JULIE FADILLE.

JUSTINE, (*ſainte*) vierge & martyre de Padoue, pendant la perſécution de Maximien Hercule.

JUSTINE, femme du tyran Magnence, & enſuite de l'Empereur Valentinien l'Ancien, perſécuta les Catholiques, & ſur-tout S. Ambroiſe. Elle mourut à Theſſalonique l'an 388.

JUSTINIANI. (*Violantine*) *Voyez* VIOLANTINE.

JUVÉNALE DES URSINS. *Voyez* URSINS.

K E T

KARIBA, comédienne Arabe, compagne de Fariata. *Voyez* FARIATA. Cette femme fut la victime du reſſentiment du faux Prophete Mahomet, qui voyant ſon pouvoir affermi, la fit mettre en croix, & expirer dans les tourments.

KEMISKI, (*Marie*) Géorgienne, d'une beauté extraordinaire, qui, ſi ce qu'on rapporte de ſes aventures eſt vrai, fut expoſée à mille dangers, tous plus grands les uns que les autres. Enlevée pluſieurs fois, & pluſieurs fois repriſe, elle parcourut l'Arabie, la Grece & l'Aſie mineure, à la ſuite de ceux de ſes amants que le hazard ou la force rendoit maîtres de ſa perſonne. Elle finit par être la proie d'un Chevalier Chrétien, qui lui donna civilement retraite dans ſa famille, & qui lui rendit ſa liberté peu de temps après. Elle alla ſe marier en Morée (cette partie de la Grece appellée autrefois *Péloponèſe*;) &, lorſque la mort lui eut ravi ſon époux, elle retourna dans ſa patrie avec ſes enfants, & y mourut dans les plus auſteres pratiques de la pénitence chrétienne.

KETAVANE, appellée auſſi *Marianne*. Cette Princeſſe étoit femme d'Alexandre, Roi de Géorgie, & vivoit au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. Auſſi ſage que belle, Kétavane, à la mort de ſon mari, ſe chargea de l'adminiſtration des affaires, & conſerva la couronne à ſon fils ainé Taymuras-Khan.

En 1613, Abbas, Roi de Perſe, ayant déclaré la guerre aux Géorgiens, Taymuras, qui vit que la plupart des grands inclinoient à ſe rendre, envoya ſa mere Kétavane à Abbas, qui étoit encore à Iſpahan, pour demander pardon pour ſon fils. Comme cette Princeſſe étoit encore belle, quoiqu'aſſez âgée, Abbas en devint amoureux, ou feignit de le devenir le jour qu'il la vit. Il lui offrit de l'épouſer, ſi elle

elle vouloit ſe faire Mahométane. Elle le refuſa, & il l'envoya priſonniere dans une maiſon écartée. Elle demeura pluſieurs années dans les fers, & fut enſuite transférée à Schiras, où elle expira dans les tourments qu'on lui fit ſouffrir par ordre d'Abbas, pour l'obliger à ſe faire Mahométane.

KHADIJAH, la premiere femme du faux apôtre des Muſulmans. Il l'épouſa, diſent les Mahométans, dans le temps de l'ignorance ou du paganiſme; elle étoit alors âgée de quarante ans, & Mahomet en avoit vingt-cinq. Elle fut la premiere qui embraſſa l'Iſlamiſme; ce qui lui mérita le titre honorable de mere des fideles. Elle mourut dans ſa ſoixante-cinquieme année, ſelon Abulfeda.

KHAN-ZADEH. *Voyez* SEVINA-BEY.

KHATUN, Reine de la grande Bukharie, ſur la fin du ſeptieme ſiecle. Elle gouvernoit ſes états avec autant de bonheur que de prudence. Les Arabes Muſulmans lui ayant déclaré la guerre, elle ſe mit à la tête d'une armée nombreuſe; &, ſecondée d'un Roi, ſon voiſin, elle alla préſenter la bataille aux Arabes; mais, la fortune ne ſecondant point ſon courage, elle fut défaite, & reçut la loi du vainqueur.

KHAWLAH, Amazone Arabe. *Voyez* ARABES (FEMMES.)

KHIAZARAN, mere du Calife Mouſa Al-Hadi. Cette Princeſſe, au rapport d'Abulfarage, gouvernoit deſpotiquement. Soit foibleſſe, ſoit amour pour ſa mere, Al-Hadi ſe conduiſoit en tout par ſes conſeils. Honteux cependant de cette eſpece d'eſclavage, il voulut enfin s'en affranchir. Une prompte mort fut le fruit de ſa tentative. Khiazaran l'ayant preſſé un jour avec une chaleur extraordinaire de lui accorder une grace qu'elle avoit promis d'obtenir pour un de ſes clients, il la lui refuſa; & comme elle le quitta fort irritée, en diſant qu'elle ne lui demanderoit jamais rien, il lui dit en colere, qu'elle n'avoit qu'à ſe mêler de ſes affaires, & reſter dans ſon appartement, à lire ou à filer. Ce diſcours la mit en

fureur; & quelque temps après, dans une indiſpoſition qui ſurvint au Caliſe, elle l'étouffa avec un oreiller, l'an de J. C. 786.

KIOSEM, femme d'Achmet, Empereur des Turcs, mere du Sultan Ibrahim, aïeule de Mahomet IV, Princeſſe très-ambitieuſe, qui fut exécutée à mort par les Icoglans ou pages du ſerrail. Nous avons décrit au long ſa fin tragique dans notre *Hiſtoire Ottomane*, tome II, page 412.

KIRCH, (*Marie-Marguerite*) née à Panitzsh le 25 de fevrier 1670, ſe rendit très-habile dans l'aſtronomie, & ſe fit connoître avantageuſement par ſes découvertes dans cette partie. M. Leibnitz la produiſit à la cour du Roi de Pruſſe, où elle reçut les plus grands honneurs. Elle mourut le 29 de décembre 1720, âgée de cinquante ans.

KOERTEN, (*Jeanne*) femme de M. Adrien Blok, d'Amſterdam, née en 1650, s'acquit une grande réputation par ſon adreſſe à couper du papier blanc avec des cizeaux, & à exécuter par ce moyen tout ce que les Peintres produiſent avec le pinceau. Elle fit de cette maniere le portrait de l'Empereur Léopold, qui fut trouvé ſi beau, qu'on le plaça parmi les raretés du cabinet de ce Prince. Cette dame mourut le 28 de décembre 1715.

KOOKEN, Impératrice du Japon, fille de l'Empereur Siomu, mort en 749; elle hérita de ſon ſceptre, & le tint pendant dix ans.

KOTLUK-TURKHAN AGA. Cette Princeſſe étoit ſœur du fameux Timur ou Tamerlan, conquérant de l'Aſie, qui déféroit beaucoup à ſes conſeils. En 1381 Timur, extrêmement affligé de la mort de ſa fille, parut inſenſible à tout autre événement, au point qu'il laiſſa ſes ennemis faire des progrès rapides dans l'empire. Il ſeroit même demeuré dans l'inaction ſans les remontrances de ſa ſœur, qui lui repréſenta les fâcheuſes ſuites de ſon déſeſpoir, & le détermina à reprendre les armes. *Voyez* TAJI KHAN.

KUTUKI, femme de Mergus, chef ou Roi d'une tribu Tartare, un des aïeuls de Van-khan. Ce dernier fut connu en Europe ſous le nom de *Prêtre-Jean*, & vivoit à la fin du douzieme ſiecle. Vivement irritée de la trahiſon d'un Prince Tartare nommé *Naour*, qui avoit livré Mergus aux Chinois ſes ennemis, Kutuki lui fit dire, après quinze mois de veuvage, qu'elle ſouhaitoit avec paſſion de faire la débauche avec lui; & que, s'il avoit encore quelque reſte de cet amour qu'il lui avoit témoigné avant ſon mariage avec Mergus, elle ne refuſeroit pas de l'épouſer. Naour donna dans le piege. La dame partit avec des charriots chargés d'outres de peaux de bœufs, cent moutons & dix cavales. Le Khan reçut la Princeſſe avec de grandes démonſtrations de joie; & ayant bu copieuſement de la liqueur qu'elle avoit apportée, il s'enivra. Elle donna alors le ſignal à ſes gens, qui ouvrirent les grandes outres; il en ſortit à l'inſtant des hommes armés, qui ſe jetterent ſur Naour, qu'elle avoit déjà poignardé, & le taillerent en pieces avec tous ſes domeſtiques. Elle ſe retira enſuite ſans obſtacle; & une action ſi hardie lui acquit l'eſtime de tous les Princes de ſon temps.

KWOOGOKU, femme de Dſiome, Empereur du Japon. Ce Monarque étant mort l'an de J. C. 642, ſa veuve lui ſuccéda, & ne régna que trois ans.

KYLE, (*Heldevig*) ſavante Suédoiſe, fille de la Baronne Vendela Skytte, hérita de ſon ſavoir & de ſes talents.

LAB

LABÉ, (*Louiſe*) ſurnommée *la belle Cordiere*, parce qu'elle avoit épouſé un homme qui faiſoit trafic de cordes, étoit de Lyon, & a laiſſé ſon ſurnom à la rue où elle demeuroit : elle vivoit dans le ſeizieme ſiecle, ſous le regne de Henri II, & ſe fit une réputation étonnante, autant par le métier de courtiſanne qu'elle exerçoit, que par ſon eſprit & ſes poéſies. Du Verdier Vau-Privas, dans ſa Bibliotheque françaiſe, en parle dans les termes qu'on va voir. » Louiſe Labé, courtiſanne Lyonnoiſe (autrement » nommée *la belle Cordiere*,) pour être mariée à un » bon-homme de Cordier, piquoit fort bien un che- » val, à raiſon de quoi les Gentilshommes qui avoient » accès à elle, l'appelloient le *Capitaine Loys* ; » femme au demeurant de bon & gaillard eſprit, & » de médiocre beauté : recevoit gracieuſement en ſa » maiſon Seigneurs, Gentilshommes & autres per- » ſonnes de mérite, avec entretiens de devis & diſ- » cours, muſique, tant à la voix qu'aux inſtruments, » où elle étoit fort duicte ; lecture de bons livres la- » tins & vulgaires, italiens & eſpagnols, dont ſon » cabinet étoit copieuſement garni ; collation d'exqui- » ſes confitures ; enfin leur communiquoit privément » les pieces les plus ſecretes qu'elle eût..... non » toutefois à tous, & nullement à gens méchani- » ques & de vile condition, quelque argent que » ceux-là lui euſſent voulu donner. Elle aima les ſa- » vants hommes ſur tous, les favoriſant de telle ſorte, » que ceux de ſa connoiſſance avoient la meilleure » part en ſa bonne grace, & les eût préférés à quel- » conque grand Seigneur, & fait courtoiſie à l'un » plutôt gratis qu'à l'autre pour grand nombre d'écus, » qui eſt contre la coutume de celles de ſon métier » & qualité. «

Après ce portrait, on ne trouvera pas ſurprenant que les gens d'eſprit, contemporains de Louiſe Labé, ſe ſoient épuiſés, pour ainſi dire, en éloges pour cette moderne Aſpaſie : non-ſeulement un grand nombre d'Auteurs Français l'ont célébrée dans leurs ouvrages ; les Italiens mêmes & les Eſpagnols, dans la langue deſquels Louiſe Labé compoſa pluſieurs pieces de vers, ont beaucoup vanté ſes charmes & ſa poéſie. Tous conviennent qu'elle avoit une facilité merveilleuſe pour faire des vers. On lui reproche d'avoir trop fidélement copié la Sapho des anciens.

Ses écrits furent imprimés à Lyon en 1555 par Jean de Tournes, ſous ce titre : *les Œuvres de Louiſe Labé, Lyonnoiſe*, &c. On eſtime particuliérement ſon Dialogue en proſe, intitulé : *débat de Folie & d'Amour dans une querelle qu'ils prirent enſemble, en ſe diſputant le pas à la porte du Palais de Jupiter, qui avoit invité tous les Dieux à un feſtin.* Louiſe Labé dédia à ſa bonne amie, Clémence de Bourges, cette fiction poétique, qu'on a depuis tournée en tant de manieres, & que divers Poëtes ont voulu s'approprier. A la tête du Recueil des Œuvres de cette femme, on voit quantité de vers français, italiens, latins & grecs, que divers Poëtes firent en ſon honneur.

LABDA, fille d'Amphion, de la famille des Bacchides, vivoit vers l'an 600 avant J. C. L'hiſtoire, ou, ſi l'on veut, la fable, ſemble lui faire honneur de ſa tendreſſe maternelle. Comme elle étoit boîteuſe, il ne ſe trouva perſonne dans ſa famille qui voulût l'épouſer ; elle fut donc obligée de prendre pour mari un certain Etion, fils d'Echécrate, dont elle eut un fils, qui fut tyran de Corinthe & pere de Périandre. On raconte que les Corinthiens, ayant appris de l'Oracle que le fils de Labda s'empareroit un jour de la ſouveraineté de leur ville, envoyerent des gens pour le tuer ; qu'un des aſſaſſins l'ayant reçu des bras de ſa mere, qui ſans doute ignoroit le ſort qu'on lui prépa-

roit, l'enfant ſe mit à ſourire, & que cet homme ſe ſentit ému de pitié. On ajoute qu'aucun des autres envoyés n'ayant pu ſe réſoudre à le faire mourir, il avoit été rendu à ſa mere, qui le cacha dans une meſure de bled, que les Grecs appellent *cypſele*; nom qu'il porta toujours dans la ſuite.

LACÉDÉMONIENNES. (*les*) Elles ont été trop célebres dans l'antiquité pour ne point mériter, dans cet ouvrage, un article de quelque étendue. Au reſte, ce qui l'allongera le plus ſont les réparties & bons mots de pluſieurs femmes de Lacédémone, les unes anonymes, les autres connues. On fera de ſimples renvois aux noms de ces dernieres.

Les Lacédémoniennes recevoient une éducation louable en certains points, & très-blâmable en d'autres. Quand Lycurge entreprit de donner des loix à Lacédémone, les femmes y exerçoient, en quelque ſorte, ſur leurs maris un empire deſpotique, qu'il déſeſpéra d'abolir. Les Lacédémoniens, peuple alors à demi barbare, étant continuellement en guerre avec leurs voiſins, ne prenoient eux-mêmes aucun ſoin de leurs biens. Ils s'en repoſoient ſur leurs femmes; &, pour l'utilité dont elles leur étoient, ils s'étoient fait comme un devoir de leur complaire en tout.

Cette habitude, devenue caractere nationnal, étoit difficile à déraciner; & Lycurgue ſongea plutôt à tourner l'activité, la hauteur & l'eſpece de dureté des femmes vers le bien public, qu'à leur preſcrire des regles de conduite, qu'apparemment elles n'auroient pas voulu ſuivre. Il voulut donc que les filles endurciſſent leur corps en s'exerçant à la chaſſe, à la courſe, à la lutte, à jetter le diſque ou palet, à lancer le javelot, afin que le fruit qu'elles concevroient dans la ſuite, trouvant un corps diſpos & vigoureux, y prît de plus fortes racines, & s'y mûrît mieux, & qu'elles-mêmes réſiſtaſſent avec plus de force & de courage aux douleurs de l'enfantement.

Pour leur ôter toute ſorte de délicateſſe & de maniere de penſer efféminée, il ordonna que, dans certaines fêtes ſolemnelles, elles paruſſent abſolument nues ; ainſi que les jeunes garçons ; qu'elles danſaſſent en cet état devant eux, & qu'elles chantaſſent, ſur des airs ſérieux ou guerriers, des chanſons dans leſquelles elles lâcheroient, en paſſant, quelques traits piquants de raillerie ſur ceux qui s'étoient écartés de leur devoir, & donneroient à d'autres les éloges qu'ils pouvoient avoir mérités. Son intention étoit qu'elles allumaſſent par-là, dans le cœur des jeunes gens, l'amour de la gloire & de l'honneur, & qu'elles excitaſſent entr'eux une noble émulation. En effet, ceux dont on vanteroit les belles actions, flattés d'entendre leur nom célébré par ces jeunes filles, ſe retireroient pleins du déſir de faire à l'avenir encore mieux ; & la confuſion que les autres éprouveroient des traits qu'elles leur auroient lancés, leur ſeroit plus utile que les remontrances les plus ſéveres & les corrections les plus dures, ſur-tout parce que les Rois, les Sénateurs & tous les citoyens auroient été préſents à ces fêtes : il faut reſtreindre ici tous les citoyens aux gens mariés ; ceux qui ne l'étoient pas étoient privés du droit d'aſſiſter à ces ſortes de ſpectacles.

C'eſt de la vie de Lycurgue par Plutarque que l'on tire ce que l'on dit & ce que l'on va dire ici de quelques coutumes des Lacédémoniens relatives aux femmes. Cet Hiſtorien Philoſophe prétend que cette nudité des filles n'étoit accompagnée d'aucune indécence ; que dans ces fêtes il ne ſe paſſoit rien dont la pudeur eût à s'alarmer ; que par cet uſage, au contraire, les filles s'accoutumoient à des mœurs ſimples, ſe diſputoient entr'elles l'honneur d'avoir le corps plus robuſte & plus alerte, devenoient plus courageuſes & plus magnanimes, en faiſant connoître qu'elles étoient capables de réuſſir auſſi bien que les hommes dans ce qui paroiſſoit devoir être réſervé pour eux. Delà vint que les Lacédé-

moniennes avoient l'ame aſſez élevée pour penſer d'elles-mêmes ce que Gorgo, femme du Roi Léonidas, répondit en certaine occaſion. Une dame étrangere lui diſant avec étonnement: „ de toutes „ les femmes du monde il n'y a que vous, Lacé„ démoniennes, qui commandiez aux hommes..... „ Auſſi, répartit-elle, ſommes-nous les ſeules qui „ faſſions des hommes. “ Plutarque ſoutient encore que ces jeux, ces exercices que les filles faiſoient nues, en préſence des jeunes garçons nuds, & même avec eux, étoient une amorce pour le mariage, auquel les jeunes gens étoient attirés, dit Platon, non par la force d'une impulſion géométrique, mais par la force de l'amour.

Lycurgue ayant ordonné que les filles n'auroient que leur mérite pour dot, & la beauté leur étant toujours comptée pour un très-grand mérite, il étoit à craindre que les laides à Lacédémone euſſent peine à trouver des maris, & même que quelques-unes n'en trouvaſſent point. Il conſidéra qu'elles pouvoient avoir phyſiquement d'autres attraits, parce que la nature, toujours équitable, fait grand uſage des compenſations.

En développant ici les vues du Légiſlateur, on ne prétend pas approuver un uſage que la morale condamne, qui ſcandaliſa toute la Grece, & qui fut cauſe que les Poëtes, principalement ceux d'Athenes, ne ceſſerent pas de médire des Lacédémoniennes. Ajoutez à cet uſage plus qu'indécent, que l'indécence de leur maniere de ſe vêtir fourniſſoit beaucoup à la ſatyre. Leurs jupes, comme celles des femmes des autres pays, leur tomboient juſques ſur les pieds; mais elles n'étoient point couſues par les côtés; ce qui leur fit donner d'injurieuſes épithetes (*a*). Le malheur pour elles eſt que l'on trouve

(*a*) Le Poëte Ibicus les appelloit Εὐρυμηρίδας & Euripide Ἀνδρομανεῖς.

dans l'hiſtoire de quoi juſtifier un peu la licence du tragique Athénien. Juſtinien, dans ſon troiſieme livre, rapporte que les Lacédémoniens, occupés depuis dix ans au ſiege d'une même ville, & rappellés par les plaintes qu'une viduité ſi longue occaſionnoit de la part de leurs femmes, choiſirent les plus jeunes de leurs ſoldats, qu'ils envoyerent à Lacédémone, avec ordre de coucher indifféremment avec autant de femmes qu'ils voudroient, s'imaginant que chacune concevroit plus aiſément en ſe livrant aux embraſſements de pluſieurs. Ces jeunes ſoldats furent très-bien reçus des Lacédémoniennes, qui ne firent point les façonnieres avec eux, & remplirent parfaitement les vues de ceux qui les leur avoient envoyés. Ce fait eſt une époque fâcheuſe dans l'hiſtoire de leur chaſteté, que Plutarque & d'autres Ecrivains ont vantée, & dont en effet elles ont donné quelques exemples, qui n'ont pas empêché que Théodoret ne les ait accuſées de n'être point avares de leurs faveurs, & de les prodiguer ſans peine à quiconque les demandoit. On verra plus bas que cette accuſation n'eſt pas ſans fondement. Au reſte, c'étoit ſi bien dans la vue de pourvoir toutes les filles de maris que Lycurgue les avoit obligées de paroître nues en public dans certaines fêtes, que dès qu'elles étoient mariées, la même choſe ne leur étoit plus permiſe, comme on l'apprend d'un trait des Apophthegmes des Lacédémoniens, recueillis par Plutarque. Un Lacédémonien, à qui l'on demanda „ pourquoi dans ſon pays „ les filles paroiſſoient nues en public, & pourquoi „ les femmes y paroiſſoient toujours exactement „ couvertes, “ répondit: „ les filles ont à chercher „ des maris, & les femmes n'ont à ſonger qu'à „ conſerver les-leurs. “ Toute eſpece de fard & de parures étoit interdite aux femmes par les loix de Lycurgue; au lieu qu'il étoit permis aux filles de relever, par quelques ajuſtements, ce que la nature leur avoit donné pour plaire.

Les mariages ſe faiſoient ſinguliérement à Lacédémone. Ceux qui ſe vouloient marier étoient obligés de choiſir des filles qui ne fuſſent ni trop jeunes ni trop petites ; mais qui, par la vigueur de leur âge & par leur taille avantageuſe, promiſſent des enfants tels que le Légiſlateur les avoit ſouhaités. Le choix arrêté, l'on ne mettoit pas tout uniment, comme dans les autres villes de la Grece, les deux époux enſemble; il falloit que celui qui devoit épouſer une fille l'enlevât. Quand il y en avoit une d'enlevée, la femme par le moyen de qui le mariage ſe faiſoit, lui raſoit les cheveux, lui mettoit un habit, & même une chauſſure d'homme, la couchoit ſur une paillaſſe, & la laiſſoit ſeule & ſans lumiere. Le marié venoit enſuite, n'ayant ni la tête troublée par les vapeurs du vin, ni l'eſtomac ſurchargé de viandes, parce qu'il avoit ſoupé, ce jour-là, comme tous les autres, à la table commune ; car on ſait que les Lacédémoniens ne mangeoient point en particulier chez eux, mais qu'ils vivoient en commun ; qu'ils ſe rendoient, aux heures des repas, dans des ſalles qui contenoient un certain nombre de tables, & que par-tout on ſervoit les mêmes aliments, enſorte que l'un n'étoit pas mieux traité que l'autre. Le marié venoit ſecrétement à la maiſon de ſa femme, y paſſoit quelque temps avec elle, retournoit enſuite modeſtement coucher dans la chambre qu'il habitoit avec d'autres jeunes gens, & continuoit long temps à paſſer le jour & la nuit avec ſes camarades, ne voyant ſa femme qu'à la dérobée, & prenant toutes ſortes de précautions pour n'être point vu ; ce qui l'eût déshonoré. La jeune femme, de ſon côté, s'occupoit très-ſérieuſement à trouver les moyens d'être avec ſon mari ſans que l'on en ſût rien. » Si » leur ſervoit cette entrevue ainſi réglée, dit Plu» tarque dans le vieux langage d'Amyot, non-ſeule» ment à ce que ce leur étoit un exercice de con» tinence & de pudicité, mais auſſi à ce que leurs

» perſonnes en étoient plus vigoureuſes pour en-
» gendrer, & maintenoit les deux parties en ardeur
» & appétit de nouveaux amoureux, non tiedes ni
» languiſſants, comme le ſont ordinairement ceux
» qui jouiſſent à cœur ſaoul de leurs amours, tant
» comme ils veulent; car ils ſentoient toujours, au
» départir l'un d'avec l'autre, un aiguillon de déſir,
» & un reſte & un relais de chaleur amoureuſe. «

A la bonne heure que Lycurgue ait cherché les moyens de forcer les jeunes mariés à ne dépenſer qu'avec économie ce qui doit perpétuer l'eſpece; mais falloit-il que, pour aſſurer de plus en plus des ſujets à l'Etat, & qu'en écartant la diſſolution des mariages des jeunes gens, il introduisît dans ceux des vieillards ce qui répugne le plus à la nature de cette union, ainſi qu'à l'honnêteté publique? Voici comme Dacier fait parler Plutarque à ce ſujet.

„ Après avoir établi une ſi grande pudeur & un ſi
„ bon ordre dans le mariage, il travailla à en ban-
„ nir toute vaine jalouſie, qui n'eſt qu'une mala-
„ die de femme, en faiſant paſſer pour honnête
„ & raiſonnable, non-ſeulement de chaſſer de
„ ſon ménage les déſordres & les violences, mais
„ encore de permettre à ceux qui en étoient
„ dignes, d'avoir des enfants en commun, & ſe
„ moquant de ceux qui pourſuivent & vengent,
„ par des meurtres & des guerres ſanglantes, le
„ commerce qu'on a avec leurs femmes. Un vieil-
„ lard donc, qui avoit une jeune femme, & qui
„ connoiſſoit un jeune homme bien fait & bien né,
„ pouvoit, ſans bleſſer les loix ni la bienſéance,
„ le mener coucher avec elle; & l'enfant qui naiſ-
„ ſoit d'une race ſi noble & ſi généreuſe, il pou-
„ voit le recevoir & l'avouer, comme s'il étoit à
„ lui. D'un autre côté, un homme bien fait & bien
„ né, qui voyoit à un autre une femme fort belle,
„ fort ſage, & d'une taille à porter de beaux en-
„ fants, pouvoit de même demander au mari la
„ permiſſion de coucher avec elle, pour avoir des

» enfants bien faits & bien formés, qui, des deux
» côtés, viendroient de ce qu'il y avoit de meilleur
» & de plus honnête ; car premiérement, Lycur-
» gue prétendoit que les enfants n'appartenoient pas
» en particulier aux peres, mais à l'Etat. C'eſt pour-
» quoi il vouloit que ſes citoyens euſſent pour leurs
» peres les plus gens de bien, & non pas les pre-
» miers venus, & des hommes ordinaires. D'ailleurs,
» il trouvoit beaucoup de ſottiſe & de vanité dans
» les ordonnances qu'avoient faites ſur les maria-
» ges les autres Légiſlateurs, qui cherchoient pour
» leurs chiennes les meilleurs chiens, & pour leurs
» juments les meilleurs étalons, n'épargnant ni ſoins
» ni argent pour les avoir de leurs maîtres, & qui
» renfermoient leurs femmes dans leurs maiſons,
» & les tenoient-là captives, afin qu'elles n'euſ-
» ſent des enfants que d'eux, quoiqu'ils fuſſent ſou-
» vent inſenſés, dans un âge caduc, ou valétudi-
» naires ; comme ſi ce n'étoit pas le malheur & le
» dommage des peres & des meres que les en-
» fants naiſſent ainſi vicieux & défectueux, pour
» avoir été engendrés de perſonnes tarées, &,
» au contraire, leur bonheur & leur avantage quand
» ils naiſſent bien faits & bien conditionnés, pour
» être ſortis de parents bien ſains & bien robuſtes. «
Il faut avouer que Lycurgue avoit raiſon de vouloir bannir des ménages la jalouſie, pour y maintenir l'union & la tranquillité. Mais, ne conſidérant pas que la jalouſie, mal phyſique, eſt un bien dans l'ordre moral, en ce qu'elle contribue à conſerver dans le monde un fond de pudeur, ſans lequel il ſeroit en proie aux plus grands déſordres, il entreprit, en ſuivant des mœurs politiques mal digérées, de guérir ce mal phyſique par un mal moral, c'eſt-à-dire par un crime. Eh ! quelles devoient être les ſuites de cette communication des femmes, volontaire de la part des maris, & de plus autoriſée par les loix de l'Etat ? Devoit-elle leur inſpirer de l'horreur pour l'adultere ? Et ce que la complaiſance

pour leurs maris & l'obéiſſance aux loix obtenoit d'elles, devoient-elles ſe faire un crime de l'accorder à leurs propres déſirs? On vante cependant beaucoup la chaſteté de ces femmes; & l'on prétend que, tant que les loix de Lycurgue furent ſuivies, il s'en fallut bien que les Lacédémoniennes fuſſent auſſi faciles que l'on a dit qu'elles le furent lorſque ces loix eurent ceſſé d'être en uſage. On ajoute qu'anciennement on ne ſavoit pas à Lacédémone ce que c'étoit que l'adultere. Plutarque en allegue pour preuve un mot de Géradas. Un étranger lui demandoit » de quel ſupplice on puniſſoit à Lacédémone » ceux que l'on ſurprenoit en adultere ?..... Il n'y » a point d'adulteres parmi nous, lui repondit-il..... » Mais s'il s'en trouvoit quelqu'un, reprit l'étran- » ger ?..... Il paiera, reprit-il, un taureau de gran- » deur à pouvoir, du haut du mont Taïgète, boire » dans l'Eurotas..... Fort bien! répartit l'étranger. » Mais ſeroit-il poſſible de trouver un taureau de » cette taille ?..... Eh! ſeroit-il poſſible, répliqua » Géradas en riant, de trouver un adultere à » Lacédémone? « Ce Lacédémonien répondoit en Normand. L'adultere étoit commun à Sparte; mais il s'y commettoit ſous la protection des loix, & du conſentement des maris, qui diſpoſoient de leurs femmes comme on diſpoſe de ſa terre, que l'on fait cultiver par un autre, quand on ne la cultive pas, ou qu'on la cultive mal ſoi-même; & là-deſſus Géradas prétendoit qu'il n'y avoit point d'adulteres dans ſa patrie.

Lycurge, tout occupé du beſoin qu'un peuple guerrier avoit de ſoldats, agit ſagement en réglant le temps auquel les filles devoient être mariées. Il ordonna que ce fût lorſqu'elles ſeroient en état d'avoir des enfants, & qu'elles ſouhaiteroient d'avoir un mari; ſur quoi Plutarque a raiſon de dire » que » la compagnie de l'homme leur étant donnée lorſ- » que la nature le demandoit, étoit plutôt pour elles » un commencement d'amour & de plaiſir, qu'un

„ principe de haine & de crainte, comme elle auroit „ pu le devenir, étant donnée avant le temps. “ Il ajoute „ que les enfants étant la ſeule fin qu'on „ ſe propoſe dans le mariage, Lycurgue avoit différé „ celui des filles de Lacédémone, afin que leurs „ corps fuſſent plus forts & plus robuſtes pour ſup- „ porter les groſſeſſes, & pour réſiſter aux dou- „ leurs de l'enfantement. “

Le principal fruit que produiſoit l'éducation que l'on donnoit à Lacédémone aux filles, étoit, de l'aveu même de Plutarque, que les femmes étoient audacieuſes; avoient l'humeur & les manieres viriles; étoient magnanimes & courageuſes, même à l'égard de leurs maris; régnoient en ſouveraines dans leurs maiſons, & pouvoient en public dire librement leur avis ſur les affaires les plus importantes.

Paſſons à des faits particuliers, & n'oublions pas les reparties remarquables, en ce qu'elles portent l'empreinte du caractere nationnal.

Les Lacédémoniens furent long-temps unis aux Meſſéniens par une amitié ſi forte, que les deux peuples ſe prêtoient réciproquement leurs jeunes filles pour certains ſacrifices. Il arriva qu'une fois cinquante jeunes Lacédémoniennes, envoyées à Meſſene pour une ſolemnité, firent ſur les jeunes Meſſéniens une impreſſion qu'elles n'avoient pas deſſein de faire. Ces jeunes gens entreprirent de les violer. Pas une ne voulut conſentir à ſon déshonneur; & les cinquante furent tuées en défendant courageuſement leur virginité. Ce fut la cauſe d'une guerre longue & cruelle, qui ſe termina par la ruine des Meſſéniens.

Ariſtomene de Meſſene, qui remporta pluſieurs victoires ſur les Lacédémoniens, fit une courſe ſur leurs terres, pendant une nuit qu'ils célébroient la fête inſtituée chez eux en l'honneur d'Hyacinthe, ravit de leurs chœurs de danſe quinze jeunes Lacédémoniennes, &, ſe retirant à toutes jambes, ſortit cette même nuit de leur pays. Ces filles plurent

à ceux qui l'accompagnoient. Ils les voulurent violer ; mais il les pria de n'en rien faire, & même en tua quelques-uns qui refuſerent de déférer à ſes prieres. La crainte retint les autres. Ces filles furent rachetées par leurs parents ; mais, comme on pourſuivoit en juſtice Ariſtomene comme coupable de meurtres, à l'occaſion de ceux qu'il avoit tués pour les défendre, elles refuſerent de s'en retourner dans leur patrie juſqu'à ce qu'à force de ſe jetter aux genoux des Juges, elles en euſſent obtenu qu'ils renvoyaſſent abſous le protecteur de leur virginité.

La conduite des Lacédémoniennes, lorſque le célebre Pyrrhus aſſiégea leur ville, leur fait trop d'honneur pour ne pas s'étendre un peu ſur ce fait, dont on ne parlera que d'après Plutarque dans la Vie de ce même Pyrrhus. Lacédémone avoit alors pour Rois Arée & Cléonime, iſſus tous deux du ſang des anciens Rois. Arée étoit fort aimé, parce qu'il étoit doux, ſans ambition, & renfermant ſon pouvoir dans les bornes preſcrites par les loix. Cléonime, au contraire, étoit fort haï, parce qu'il étoit violent, & qu'il vouloit tout faire en Monarque abſolu. Ces deux Rois, de caractere ſi différent, ne pouvoient pas être bien enſemble ; & Cléonime déteſtoit des citoyens qui, lui rendant à la guerre l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Général, ne vouloient point qu'à Lacédémone il les traitât en ſujets, ou plutôt en eſclaves. A ce chagrin, qui le rongeoit depuis long-temps à cet égard, il s'en joignit un autre. Déjà vieux, il avoit épouſé Chélidonide, fille de Léotichide ſorti du ſang royal, jeune & belle perſonne, qui s'accommodoit mal d'un mari de l'âge de Cléonime ; elle devint amoureuſe d'Acrotate, fils du Roi Arée. Il étoit dans la fleur de l'âge, & peu de jeunes gens étoient auſſi beaux ; elle s'en fit aimer. Cléonime, mépriſant les loix de Lycurgue, loin de profiter des moyens qu'elles lui donnoient d'éviter ſon déshonneur, ſe

livra tout entier à ſa jalouſie, qui fut d'autant plus violente qu'il étoit plus amoureux de ſa femme; & Chélidonide, qui ne pouvoit le ſouffrir, garda ſi peu de meſures, qu'il n'y eut perſonne à Sparte qui ne vît clairement qu'elle ne faiſoit aucun cas de ſon mari. Les choſes furent pouſſées ſi loin que, les chagrins domeſtiques de Cléonime l'aigriſſant de plus en plus envers ſes concitoyens, il ne reſpira plus que la vengeance. Il alla trouver Pyrrhus en Macédoine, & le preſſa d'amener ſon armée dans la Laconie, pour l'aider à recouvrer ſon autorité dans Sparte. Pyrrhus ſe mit en marche auſſi-tôt vers le Péloponnèſe. A ſon arrivée, des Ambaſſadeurs de Lacédémone vinrent ſonder ſes intentions. Il les amuſa de belles paroles, en leur témoignant la plus grande eſtime pour les Lacédémoniens, & continua ſa marche. Il ne fut pas plutôt entré dans la Laconie, qu'il y fit le dégât de tous côtés. Les Ambaſſadeurs de Lacédémone revinrent lui reprocher » de ce qu'il leur faiſoit la guerre ſans la leur avoir » déclarée..... Eſt-ce votre coutume, leur répon» dit-il, d'envoyer déclarer aux autres ce que vous » avez deſſein de faire?... Sur quoi Mandricidas, l'un » des Ambaſſadeurs, lui repliqua: ſi vous êtes un » Dieu, vous ne nous ferez point de mal, parce » que nous ne vous avons point offenſé. Si vous » êtes un homme, vous en trouverez quelque autre » qui vaudra mieux que vous. « Après cela, Pyrrhus marcha droit à Sparte, que Cléonime fut d'avis que l'on attaquât ſur le champ. Le jour tomboit, & Pyrrhus voulut différer au lendemain, de peur que ſes ſoldats ne ſaccageaſſent la ville, s'ils s'en rendoient les maîtres pendant la nuit. Il y avoit alors peu de monde dans Sparte. Arée, avec une partie des troupes, étoit allé ſecourir en Crète les Gortyniens, alliés de Lacédémone. Le délai de Pyrrhus fut ce qui ſauva la ville. On comptoit ſi fort qu'elle ne pourroit pas lui réſiſter, que les parents & les amis de Cléonime avoient fait préparer ſa maiſon, comme

s'il y eût dû venir ſouper. Les Lacédémoniens, aſſemblés pendant la nuit, réſolurent d'envoyer ſecrettement leurs femmes & leurs enfants en Crète ; mais les femmes s'oppoſerent à cette réſolution. Archidamie vint de la part d'elles toutes, dans l'aſſemblée, l'épée à la main ; & dit : » que les hommes » leur faiſoient grand tort s'ils les croyoient aſſez » lâches pour ſurvivre à la deſtruction de Sparte. « Cette ville, comme on le ſait, n'avoit point de murailles. Lycurgue avoit voulu qu'elle n'eût pour toutes fortifications que le courage de ſes habitants. Il fut donc arrêté que l'on tireroit une tranchée vis-à-vis le camp des ennemis, au milieu de laquelle on enterreroit des charriots juſqu'à la moitié des roues, afin que, par leur moyen, on pût, combattant de pied ferme, arrêter les éléphants, (Pyrrhus en avoit vingt-quatre dans ſon armée,) & les empêcher de paſſer outre, & d'entrer dans la ville. Comme on commençoit le travail, les filles & les femmes ſurvinrent, les unes ayant leurs jupes retrouſſées dans leurs ceintures, les autres en chemiſe, pour y prendre part. Elles firent retirer les jeunes gens qui devoient combattre, quand il ſeroit jour, afin qu'ils ſe repoſaſſent ; & ſe chargerent de faire le tiers de la tranchée, qui devoit être profonde de quatre coudées, large de ſix, & longue d'environ huit cens pas. Leur ouvrage étoit fini quand, au point du jour, les ennemis commencerent à ſe mettre en mouvement. Elles donnerent aux jeunes gens leurs armes, qu'elles avoient été chercher, les conduiſirent au bord de la tranchée, les prierent de la bien défendre, & leur remontrerent » combien il leur ſeroit agréa- » ble & glorieux de combattre & de vaincre à la » vue de leur patrie, & quel bonheur ce ſeroit pour » eux de mourir entre les bras de leurs meres & de » leurs femmes, après avoir rempli les devoirs de » gens de bien, enfants de Sparte. « Pyrrhus avec ſon infanterie marche de front contre les Spartiates, qui l'attendoient ſur l'autre bord de la tranchée.

Elle étoit difficile à franchir, la terre fraîchement remuée ne permettant pas d'y être de pied ferme. C'eſt pourquoi Ptolémée, fils de Pyrrhus, prenant avec lui deux mille Gaulois & l'élite des Chaoniens, côtoie la tranchée, pour eſſayer de paſſer par un des bouts où les charriots étoient enfoncés. Les Gaulois étoient après à les déterrer; ils en avoient même déjà dégagé quelques-uns, quand le jeune Acrotate, s'appercevant du danger, traverſe la ville avec trois cens jeunes gens, & va, par un chemin creux, charger Ptolémée en queue, & le force de lui faire tête. Les Gaulois & les Chaoniens, voulant faire volte-face, s'embarraſſent, s'entre-pouſſent, ſe renverſent les uns les autres dans la tranchée & ſous les charriots; enſorte que Ptolémée ſe retire avec peine, après avoir perdu beaucoup de monde. Les femmes & les vieillards, placés de l'autre côté de la tranchée, avoient été ſpectateurs du combat. Acrotate s'en retourne à ſon premier poſte, en traverſant de nouveau la ville, tout ſouillé de ſang, & joyeux d'avoir ſervi ſa patrie. Les femmes le trouvant plus grand & plus beau que jamais, ſe diſent les unes aux autres : » que Chélidonide étoit bien-» heureuſe d'avoir un pareil ami ; « réflexion qui ne fait pas l'éloge des Lacédémoniennes d'alors ; mais il faut tout dire : les loix de Lycurgue avoient déjà reçu bien des atteintes. Quelques vieillards, ſuivant le vainqueur de Ptolémée, s'écrient : » Va, » brave Acrotate, aime toujours bien Chélidonide, » & donne à Sparte des enfants dignes d'elle. « De pareils cris devoient confirmer Chélidonide dans ſa réſolution de ne pas ſurvivre à la ruine de ſa patrie. Dès le commencement de l'attaque, elle s'étoit retirée à part; & s'étant miſe autour du col une corde avec un nœud coulant, elle ſe tenoit prête à ſe pendre, plutôt que de tomber entre les mains de Cléonime. Le combat fut ſanglant à l'endroit de la principale attaque, & dura juſqu'à la nuit, que Pyrrhus ſe retira ſans avoir rien fait. Le lendemain, dès la

pointe du jour, il recommença l'assaut avec toute son armée. Les Lacédémoniens, avec un courage, une hardiesse, une intrépidité bien supérieure à leurs forces, se défendent comme la veille; leurs femmes étoient auprès d'eux, qui leur fournissoient, à mesure qu'il le falloit, de longs bâtons, dont il se servoient à renverser les ennemis, lorsqu'ils s'efforçoient de franchir la tranchée de leur côté; qui leur fournissoient des rafraîchissements lorsqu'ils en avoient besoin, & qui retiroient les blessés pour les panser. Les Macédoniens en même temps faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour combler la tranchée, à force de bois & d'autres matieres, qu'ils y jettoient sur les cadavres & les armes qui rempliſſoient le fond: cependant on apperçoit tout-à-coup Pyrrhus à cheval, lequel ayant forcé la barriere de charriots, étoit de l'autre côté de la tranchée, prêt à se faire jour dans la ville. Ceux qui défendoient ce côté, crient pour appeller du secours; & les femmes s'enfuient dans la ville, en jettant de grands cris, comme si tout étoit perdu sans ressource. Pyrrhus avançoit toujours, en renversant à coups d'épée, tout ce qui se présentoit à lui, quand son cheval, atteint d'un trait dans le flanc, bondit, s'écarte de la place, se cabre, & le jette sur le penchant d'un côteau fort roide, en danger de rouler en bas. Ses domestiques & ceux qui l'accompagnoient, courent à son secours, & sont suivis des Lacédémoniens, qui faisant voler sur eux une grêle de traits, les repoussent hors de la tranchée. Pyrrhus fait aussi-tôt cesser l'assaut de toutes parts, dans l'espérance qu'ayant perdu beaucoup de monde, & le reste de leurs combattants étant presque tous blessés, les Lacédémoniens prendroient le parti de se rendre. Mais la fortune ne les avoit pas encore abandonnés: Aminias de Phocée, l'un des capitaines d'Antigonus, Roi de Macédoine, ennemi de Pyrrhus, vint de Corinthe à leur secours, avec un bon corps de troupes; & dans le même temps, on vit arriver d'un autre côté le Roi Arée, qui revenoit

de Crete, & ramenoit deux mille combattants. Ces nouveaux venus s'étant poſtés dans les endroits qu'il falloit défendre, les femmes ſe retirerent dans leurs maiſons, comptant que les affaires de la guerre ne les regardoient plus ; & l'on fit quitter les armes aux vieillards, qui les avoient priſes pour ſeconder les jeunes gens autant qu'ils le pourroient. Les ſecours arrivés aux Lacédémoniens ne firent pas tout d'un coup démordre Pyrrhus de ſon entrepriſe. Il donna même encore quelques aſſauts ; mais voyant enfin qu'ils étoient inutiles, il leva le ſiege pour aller piller & dévaſter le plat pays, dans l'intention d'y paſſer l'hiver. C'eſt ce qu'il ne put pas faire. Argos étoit alors diviſée en deux factions, dont l'une implora ſon ſecours. Il prit auſſi-tôt le chemin de cette ville ; mais ce fut pour y trouver une mort peu digne de lui.

Lorſque Braſidas, Général des Lacédémoniens, eut été tué dans une bataille en Thrace, des Ambaſſadeurs, qui vinrent d'Amphipolis à Lacédémone, allerent voir Argiléonide, ſa mere. Elle leur demanda » ſi ſon fils étoit mort en homme de bien, » & digne de Sparte. « Ils en parlerent comme du plus grand homme de guerre que les Lacédémoniens euſſent jamais eu. » Etrangers, mes amis, » leur dit-elle, mon fils étoit certainement un homme » de bien & d'honneur ; mais Lacédémone en a plu- » ſieurs autres qui ſont plus braves que lui. «

Ariſtagoras de Milet vint à Lacédémone ſolliciter le Roi Cléomene de faire la guerre au Roi de Perſe, pour affranchir les Ioniens de ſa domination ; & pour cet effet lui fit offre d'une très-grande ſomme. Cléomene ſe défendit d'entreprendre cette guerre ; & plus il s'en défendit, plus Ariſtagoras augmenta la ſomme. Gorgo, fille de Cléomene, étoit avec ſon pere : » Chaſſez promptement cet étranger, lui » dit-elle, de peur qu'il ne vous corrompe. « La même ayant vu que cet Ariſtagoras ſe faiſoit chauſſer par un eſclave, dit à ſon pere : » cet étranger

» n'a point de mains. « Son pere lui commandant de donner à quelqu'un du bled pour ſalaire, en ajoutant que c'étoit de lui qu'il avoit appris à faire de bon vin. » Eh ! quoi donc, mon pere, lui dit-elle, on boira » du vin davantage, & l'on deviendra par-là plus » délicat & moins vertueux. « Un étranger, qui marchoit d'un air efféminé, s'approchant d'elle, elle lui dit, en le repouſſant rudement : » retire-toi d'ici, » lâche, tu ne vaux pas une femme. «

Comme un rapportoit Acrotate couvert de bleſſures qu'il avoit reçues dans une querelle avec d'autres jeunes gens, ſes camarades, & que, comme on le croyoit mort, ſes domeſtiques & ſes amis le pleuroient, en jettant de grands cris : » ne vous » tairez-vous pas, leur dit Girtias, ſa grand'mere ? » Il a fait voir de quel ſang il étoit. Il faut, non pas » pleurer les gens courageux, mais les panſer, & » tâcher de les conſerver. « Quand elle apprit que le même Acrotate avoit perdu la vie en Crete dans une bataille : » puiſqu'il combattoit les ennemis, dit-» elle, ne falloit-il pas qu'il les tuât, ou qu'il en fût » tué ? J'aime mieux qu'il ſoit mort digne de moi, » de ſon pays & de ſes ancêtres, que ſi, reconnu » pour lâche, il eût joui de la plus longue vie. «

Damatrias apprenant que ſon fils, revenu de la guerre, s'y étoit mal comporté, le tua ſur le champ.

Une autre, entendant dire que, dans le combat, ſon fils avoit abandonné ſon rang, dit, en le tuant : » ce n'eſt pas mon fils. «

Une autre, informée que ſon fils avoit évité, par la fuite, de tomber entre les mains des ennemis, lui écrivit : » il court de toi de mauvais bruits ; effa-» ce-les, ou meurs. «

Une autre, voyant ſon fils revenu ſeul de l'armée, lui demanda ce qui s'étoit paſſé ? » Tous nos gens ſont » morts, lui répondit-il. « Auſſi-tôt prenant un pot de terre, elle le lui jette ſur la tête, en lui diſant : » t'ont-ils envoyé nous dire de leurs nouvelles ? «

Quelqu'un, dont le frere avoit péri glorieuſement

» de revenir victorieux des jeux olympiques ? «

Quelqu'un, amoureux d'une Lacédémonienne, l'envoya preſſentir ſur ſon amour. „ Fille, j'obéiſſois „ à mon pere, dit-elle à celle qui parloit ; femme, „ j'obéis à mon mari. Si donc ce que votre homme „ déſire eſt honnête & juſte, qu'il le demande à „ mon mari. " Par cette réponſe, elle ne rejettoit point les ſervices de ſon amant ; elle déclaroit qu'elle ne les accepteroit qu'en obéiſſant aux loix, qui vouloient que ſon mari le lui permît.

Une fille pauvre à qui l'on demandoit ce qu'elle porteroit en dot à celui qui l'épouſeroit, répondit : „ la chaſteté Lacédémonienne. "

On demandoit à une femme ſi elle s'étoit approchée de ſon mari ? „ Non, dit-elle ; mais il s'eſt ap- „ proché de moi. "

Une Lacédémonienne encore fille, ſe débarraſſa par force du fruit d'une foibleſſe amoureuſe, & ſupporta les douleurs qu'elle eut à ſouffrir avec tant de patience qu'elle ne jetta pas un cri ; de ſorte que ſon pere, ni perſonne de la maiſon, ne s'apperçut de ſon infortune. Le combat du déshonneur & de l'honnêteté la rendit inſenſible à la douleur. Il y a par-tout des filles capables de la même choſe.

Une Lacédémonienne captive, que l'on vendoit, à qui l'on demanda ce qu'elle ſavoit faire, répondit : „ garder la maiſon. "

A la même queſtion une autre répondit : „ être „ fidele. "

Quelqu'un demandant à une autre ſi elle ſeroit bonne, en cas qu'il l'achetât : „ Je le ſerois, lui „ répondit-elle, quand même tu ne m'acheterois pas. "

Un crieur, en vendant une autre en public, lui demanda ce qu'elle ſavoit faire. „ Être libre, répon- „ dit-elle, " & celui qui l'avoit achetée lui commandant quelque choſe qui lui parut indigne d'une perſonne libre, elle lui dit : „ Tu me regretteras ; " & s'alla tuer.

Finiſſons cet article, que ſa variété peut-être empêchera

pêchera de paroître long, pour faire voir combien, après le temps des premiers ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, les Lacédémoniennes avoient dégénéré. Lorſqu'Agis II, Roi de Lacédémone, Prince vertueux, qui deſcendoit en droite ligne du célebre Agéſilas, entreprit, à la fleur de ſon âge, par un véritable rafinement d'amour de la gloire, comme on le voit dans ce que Plutarque lui fait dire, de rétablir les loix de Lycurgue, qui n'étoient plus obſervées, les femmes poſſédoient preſque toutes les richeſſes; & comme le luxe & la volupté remplaçoient alors la tempérance & la ſobriété des anciens Lacédémoniens, elles étoient, ce qui devoit être, plus ſouveraines que jamais. Agis donna le premier l'exemple de la réforme qu'il méditoit. Sa table, ſes vêtements, ſes diſcours, ſes manieres, tout rappelloit la ſaine antiquité; ce qui ſurprit d'autant plus, que ſon aïeule maternelle, Archidamie, & ſa mere, Agéſiſtrate, l'avoient élevé dans la molleſſe. Les principaux abus à ſupprimer, étoient que toutes les terres étoient entre les mains d'un petit nombre de gens riches, & que les autres, accablés de dettes, ne poſſédoient rien. Agis voulut donc commencer par l'abolition des dettes & par un nouveau partage des terres, conforme à ce que Lycurgue avoit réglé ſur ce ſujet. Il commença par ſonder en ſecret les eſprits, & trouva les jeunes gens moins oppoſés à ſon projet que ceux qui depuis long-temps jouiſſoient de la vie licentieuſe, introduite par le relâchement de la diſcipline. Il trouva, comme il s'y étoit attendu, des obſtacles dans ſa propre famille. Son aïeule & ſa mere traiterent ſon deſſein de viſion, quand il leur en fit part. Elles étoient riches l'une & l'autre, & ſur-tout la ſeconde, qui, poſſédant de très-grands biens, avoit prêté des ſommes immenſes, & qui, par-là même, étoit en état d'avoir part à toutes ſortes d'intrigues, & d'influer beaucoup dans toutes les affaires de l'Etat. Agéſilas, ſon oncle, ſe prêtoit à ſes vues, quoique d'aſſez mauvaiſe foi. C'étoit un homme de

beaucoup d'eſprit & fort éloquent. Il perſuada ſa mere Archidamie, & ſa ſœur Agéſiſtrate. L'amour de la gloire ayant fait conſentir ces dames à la réforme projetée, elles travaillerent à gagner les autres femmes. Mais il ne leur reſtoit plus rien de l'ancien caractere des Lacédémoniennes. Pour les raiſons qui ſe trouveront à la fin de cet article, elles engagerent Léonidas, l'autre Roi de Lacédémone, à faire avorter les projets de ſon collegue. Ce Prince, n'oſant agir ouvertement, n'employa que de ſourdes intrigues pour faire ſoupçonner Agis d'aſpirer à la tyrannie, par l'abaiſſement des riches & l'élévation des pauvres. Agis n'en propoſa pas moins ſes nouvelles loix au ſénat. Léonidas les combattit avec tant de force, qu'il y eut un ſuffrage de plus pour les rejetter que pour les admettre. L'Ephore Lyſander, l'un des plus grands partiſans de la réforme, mit Léonidas en juſtice; le fit déclarer déchu de ſes droits à la couronne, & lui fit ſubſtituer Cléombrote, Prince du ſang royal, & gendre de Léonidas même. Ce dernier ſe retira ſûrement à Tégée, grace à l'eſcorte qu'Agis lui donna. De nouveaux Ephores accuſerent d'innovation Lyſander & Mandrochidas, qui l'avoit ſecondé. Les accuſés perſuaderent aux deux Rois d'agir de concert pour faire deſtituer ces Ephores. Ils furent remplacés par d'autres, du nombre deſquels fut Agéſilas, oncle d'Agis. C'étoit le moment d'établir la réforme; mais Agéſilas, qui, comme on l'a dit plus haut, étoit de mauvaiſe foi, ſut rendre ſans effet les bonnes intentions des deux Rois. Tandis qu'Agis alla ſignaler ſon courage & ſe combler de gloire, en ſecourant les Achéens, Agéſilas brouilla toutes les affaires, par l'abus qu'il fit de ſon autorité d'Ephore, en abolifſant, par un acte de pouvoir arbitraire & tyrannique, une grande partie des dettes. Il y avoit un intérêt particulier; il devoit beaucoup lui-même. Léonidas alors fut rappellé. Cléombrote ſe retira dans un temple; & ſa femme Chélonis, fille de Léo-

nidas, ſe conduiſit alors d'une maniere qui lui procura l'eſtime & l'admiration de tout le monde. (*Voyez* ſon article.) Agis fut obligé, comme ſon collegue, de ſe refugier dans un temple; & l'Ephore Ampharès, qui voyoit, à la faveur de ces troubles, jour à ſe libérer gratuitement des groſſes ſommes qu'il avoit empruntées d'Agéſiſtrate, fut le principal inſtrument de l'infortune d'Agis & de ſa famille. Dès que ce Prince ſe fut mis en ſûreté dans un temple, cet Ampharès fut un de ceux qui le viſiterent le plus aſſidument; & l'on va voir que ce n'étoit que dans la vue de mieux aſſurer l'exécution de ce qu'il projetoit. Il ne manquoit pas d'accompagner avec d'autres Agis toutes les fois qu'il ſortoit de ſon aſyle pour aller au bain. Quand il eut tout diſpoſé pour la réuſſite de ſes projets, ayant un jour pris les meſures convenables à ce qu'il avoit deſſein de faire, ce jour-là même il accompagna, comme il avoit coutume, Agis au bain; & lorſque ce Prince en revint, il l'arrêta de la part des Ephores, pour qu'il comparût en leur préſence, & leur rendît compte de ſa conduite. Il le mena ſur le champ dans la priſon, où les Ephores ne tarderent pas à ſe rendre, & firent le procès à leur Roi, qui leur déclara „ qu'il n'avoit jamais „ eu d'autre penſée que de remettre ſur pied les „ loix de Lycurgue; & qu'il ne ſe repentiroit ja„ mais d'un ſi beau deſſein. “ Il fut condamné ſur le champ à la mort, & les huiſſiers eurent ordre de le conduire au lieu du ſupplice, dans l'enceinte de la priſon: ils eurent horreur d'obéir à un ordre ſi contraire au reſpect que Lacédémone avoit toujours eu pour ſes Rois. Un ami d'Ampharès fit l'office des huiſſiers; & la ſentence des Ephores fut exécutée ſans délai. La cauſe de cette précipitation fut qu'Archidamie & ſa fille Agéſiſtrate étoient accourues aux portes de la priſon, & réclamoient les loix, pour que ce Prince, petit-fils de l'une, & fils de l'autre, eût la liberté de plaider ſa cauſe de-

vant le peuple. Agis ne fut pas plutôt étranglé ; qu'Ampharès vint aſſurer Agéſiſtrate qu'elle n'avoit rien à craindre pour ſon fils, & permit qu'elle & ſa mere entraſſent dans la priſon. Archidamie, entrée la premiere, fut pendue ſur le champ. Agéſiſtrate, que l'on introduiſit enſuite dans le lieu de l'exécution, vit le cadavre de ſon fils étendu par terre, & celui de ſa mere encore pendu. Elle-même aida les bourreaux à le détacher, & le mit à côté de celui de ſon fils, auquel elle donna des baiſers, en s'écriant, » Tu t'es perdu, mon fils, » & tu nous a perdues avec toi par l'exès de ta mo» dération, de ta douceur & de ton humanité. « Sa conſtance ne ſe démentit en rien. Elle la pouſſa juſqu'à tendre elle-même le col aux bourreaux, en diſant : » c'eſt le ſeul ſervice que je puiſſe encore » rendre à mon pays. " Elle ajouta, quand ils furent prêts à l'étrangler : „ puiſſe tout ceci tourner à „ l'avantage de ma patrie ! " Ce fut ainſi qu'Ampharès ſe donna lui-même quittance de tout l'argent qu'il devoit à cette femme courageuſe. Léonidas, ne ſe piquant pas de reconnoiſſance pour la ſûreté de ſa retraite, qu'il n'avoit due qu'au bon cœur d'Agis, en obligea, par force, la veuve Agiatis, jeune, belle, ſage & riche Princeſſe, à donner la main à ſon fils Cléomène, qui n'étoit pas encore propre au mariage, qui fut ſon ſucceſſeur au trône, & qui périt, dans la ſuite, d'une maniere très-funeſte. Que de forfaits, que d'horreurs, dont on a droit d'accuſer les Lacédémoniennes d'alors ! Si le projet d'Agis eût trouvé grace à leurs yeux, tous ces crimes n'euſſent point infecté les faſtes de Lacédémone ; les loix de Lycurgue euſſent revécu ; Sparte eût pu recouvrer ſon antique ſplendeur ; & ces Lacédémoniennes ſe fuſſent rendues auſſi dignes que leurs meres, du reſpect, de l'eſtime & de l'admiration de tous les ſiecles. Mais elles n'eurent aucun goût pour une gloire dont elles n'avoient point d'idée. „ Or faut-il noter, dit

„ Plutarque dans le vieux français d'Amyot, que „ la plupart de la richeſſe de Lacédémone étoit „ pour lors entre les mains des femmes ; ce qui „ rendit l'entrepriſe (d'Agis) plus difficile ; car „ les femmes y réſiſterent, non-ſeulement pour „ ce que par icelle elles venoient à perdre leurs „ délices eſquelles, pour n'avoir pas cognoiſſance „ du vrai bien, elles conſtituoient leur félicité ; „ mais auſſi pour ce qu'elles voyoient que l'hon- „ neur qu'on leur faiſoit, & la puiſſance & l'auto- „ rité qu'elles avoient à cauſe de leurs richeſſes, „ leur venoient à eſtre retranchés de tout poinct. "

LÆTA, dame Romaine, fille d'Albin, Grand-Pontife, vivoit ſur la fin du quatrieme ſiecle de l'Egliſe. Ayant été mariée à Toraxe, fils de ſainte Paule, elle donna, conjointement avec ſon époux, tant & de ſi beaux exemples de ſageſſe, de patience & de toutes les vertus, qu'Albin, pénétré d'admiration pour la conduite de ſa fille & de ſon gendre, renonça publiquement au paganiſme pour embraſſer la religion Chrétienne. Cependant le Ciel bénit une union ſi ſainte, & Læta fut mere d'une fille nommée *Paule*, comme ſon aïeule. S. Jérôme, à l'occaſion de la naiſſance de cet enfant, écrivit à Læta, qui, depuis long-temps, étoit une de ſes plus cheres diſciples, pour l'inſtruire des nouveaux devoirs que ſa qualité de mere venoit de lui faire contracter. C'eſt l'épître qui commence par ces termes : *Apoſtolus Paulus ſcribens ab Corinthios*, &c. „ L'Apôtre ſaint „ Paul écrivant aux Corinthiens. "

LAILA AJACHA, nommée auſſi *Sultane Sidana*, ou *Sultane Reine*, femme d'Iſmaël, Chérif, ou Roi de Maroc, en Afrique, vivoit au commencement de ce ſiecle. Cette Princeſſe, quoique noire & groſſe, acquit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit d'Iſmaël, & s'en ſervit pour porter ce Prince aux plus grands excès de cruauté contre ſes femmes & ſes propres enfants.

LAIS, ſurnommée *la Corinthienne*, très-célebre courtiſanne, qui mourut environ trois cens quarante

ans avant l'ere Chrétienne, étoit d'Hiccara, ville de Sicile. Cette ville ayant été priſe par Nicias, Général Athénien, fut abandonnée au pillage; & ſes habitants, faits priſonniers, furent conduits & vendus dans le Péloponneſe. Laïs, qui n'avoit encore que ſept ans, fut du nombre. On ne ſait ni qui l'acheta, ni ce qu'elle devint dans ſes premieres années. On dit ſeulement qu'elle s'établit à Corinthe, où les courtiſannes étoient en honneur. Il eſt à croire qu'elle fut achetée par un habitant de cette ville, qui l'éleva pour la conſacrer à Vénus. Les Corinthiens étoient dans l'uſage de promettre à cette déeſſe de vouer à ſon culte un certain nombre de filles, s'ils obtenoient d'elle ce qu'ils lui demandoient.

Jamais courtiſanne n'attira tant de monde que Laïs. Il falloit qu'elle joignît à la beauté ces agrémens enchanteurs ſans leſquels elle eſt inſipide. Toute la Grece couchoit à ſa porte, ſi l'on en croit Properce; & Plutarque dit, qu'elle avoit une armée de galants; qu'elle enflamma toute la Grece du déſir de la poſſéder, & que les deux mers qui ſéparent l'Iſthme de Corinthe, ſe battirent pour elle. Les princes, les grands, les artiſtes, les poëtes, les orateurs, les philoſophes mêmes les plus ſauvages, ambitionnerent ſes faveurs; & ceux qui les obtinrent les payerent fort cher. Elle les mettoit à très-haut prix; & c'eſt, diſent quelques-uns, l'origine de ce proverbe ſi commun: „ il n'eſt pas permis à tout le mon„ de d'aller à Corinthe. «

On dit auſſi que l'orateur Démoſthene étant allé ſecrettement chez elle, pour y paſſer la nuit, elle lui demanda dix mille dragmes, qui font environ quatre mille livres de notre monnoie, & qu'effrayé du prix il lui tourna le dos, en diſant „ qu'il ne „ vouloit pas acheter ſi cher un repentir. "

Le philoſophe Ariſtippe la voyoit ſouvent, & dépenſoit tant pour elle qu'il en reçut des reproches de ſon eſclave le plus affidé. Quelques amis l'en raillerent, & lui dirent „ que Laïs ne l'aimoit

» pas. « Il leur répondit : » Le vin & les poiſ-
» ſons, je crois, ne m'aiment pas, & j'en fais cepen-
» dant uſage avec plaiſir. « Cette réponſe explique cette autre, par laquelle il ferma la bouche à celui qui lui faiſoit un crime de ce qu'il avoit Laïs... » Il eſt » vrai, j'ai Laïs ; mais elle ne m'a pas. « Il réprima très-gaillardement encore & très-ſagement la mordacité de Diogene, qui le blâmant de ſon commerce avec Laïs, lui dit : » Ou ceſſe de coucher » avec une femme publique, ou fais-toi Cynique, » comme moi. « C'eſt que les Cyniques ne rougiſſoient de rien. » Eſt-il abſurde, lui répondit Ariſtippe, » d'habiter une maiſon que d'autres ont habitée, ou » de s'embarquer ſur un vaiſſeau dont d'autres ſe » ſont ſervis ?... Non, ſans doute, repliqua Diogene... Eh bien ! reprit-il, il n'eſt pas plus abſurde de » jouir d'une femme après que d'autres en ont joui. «

Si Diogene invitoit Ariſtippe à ſe faire Cynique, c'eſt qu'il étoit lui-même amoureux de Laïs. Cette courtiſanne, au grand étonnement de toute la Grece, lui prodiguoit gratuitement ce qu'elle vendoit ſi cher à tous les autres. Croira-t-on qu'elle en fût amoureuſe ? ou penſera-t-on qu'elle le récompenſoit de ce qu'il la faiſoit rire par ſes bons mots ? Si Laïs put tirer vanité d'avoir triomphé de deux Philoſophes de caracteres ſi différents, elle dut être fort humiliée, en voyant tous ſes charmes & tout ſon art échouer contre la continence de Xénocrate.

Au reſte, ſon métier ne l'empêcha pas d'avoir des paſſions très-violentes. Elle fut ſi fort épriſe d'Ariſtote de Cyrène, qu'Elien appelle *Eubate*, qu'elle lui propoſa de l'épouſer. Il éluda la propoſition, en lui jurant » de l'emmener à Cyrène avec » lui, pourvu qu'elle lui rendît ſervice contre les » rivaux auxquels il avoit un prix à diſputer. « Elle fit, à cet égard, ce qu'il ſouhaitoit ; &, quand il eut remporté le prix, il crut ſatisfaire à ſon ſerment en emportant avec lui dans ſa patrie un portrait de Laïs très-reſſemblant.

L'amour qu'elle eut pour le Theſſalien Hippolochus, Hippoſtratus, ou Pauſanias, fut bien plus malheureux. Elle abandonna furtivement Corinthe, & la foule de ſes amants, pour l'aller trouver en Theſſalie. Ses charmes y produiſirent leur effet ordinaire; & les femmes du pays en conçurent tant de jalouſie, que, l'ayant attirée dans un temple de Vénus, elles l'aſſommerent, ſoit à coups de pierres, ſoit avec les bancs même du temple.

Quelques-uns diſent qu'elle fut étranglée par un noyau d'olive, qui gliſſa dans ſon goſier. D'autres la font mourir au lit d'honneur, & dans l'exercice même de la principale fonction de ſon métier. D'autres enfin prétendent qu'elle mourut courtiſanne conſultante, & dans un âge avancé. Ces derniers ont pour eux une épigramme de Platon, qu'Auſone a très-bien rendue en latin; elle dit: » que Laïs, » ſe voyant vieille, conſacra ſon miroir à Vénus, » parce qu'elle ne vouloit pas s'y voir telle qu'elle » étoit, & qu'elle ne pouvoit plus s'y voir telle » qu'elle avoit été. «

Ces contrariétés, & l'impoſſibilité de concilier la chronologie avec tout ce qu'on attribue à Laïs, forcent d'admettre au moins trois courtiſannes de ce nom. La Corinthienne dont il s'agit ici ne peut pas être celle qui demanda tant d'argent à Démoſthene. Elle auroit eu le double de ſon âge. Elle ne peut pas non plus être celle dont on dit que le peintre Apelle cueillit les prémices. Il faudroit qu'elle eût eu pour lors trente à trente-cinq ans. C'eſt la renvoyer bien tard à commencer une profeſſion où les plus grands ſuccès ſont pour la jeuneſſe. Elle n'eſt pas enfin celle qu'Athénée appelle *Laïs la jeune*, & que l'on dit fille d'Alcibiade & de la courtiſanne Damaſandra, ou Timandra. Alcibiade n'alla qu'après Nicias en Sicile; & notre Laïs avoit déjà ſept ans lorſque Nicias prit Hiccara. Les anciens ont fait de Laïs ce qu'ils avoient fait d'Hercule. Ils ont mis ſur le compte d'une même per-

ſonne les aventures de pluſieurs du même nom.

LALA, fille native de Cyzique, ville de Myſie dans l'Aſie mineure. Elle vint s'établir à Rome vers l'an 670 de cette ville & 84 ans avant J. C., & s'acquit bientôt une grande réputation par la délicateſſe de ſon pinceau, & par l'adreſſe qu'elle avoit à travailler ſur l'ivoire. Elle excelloit à faire des portraits, & principalement ceux de femmes; on dit qu'elle fit le ſien dans un miroir. Pour donner une idée du mérite de cette célebre artiſte, il ſuffit de dire que Sopyle & Denis, les deux plus fameux faiſeurs de portraits de ce temps, étoient entiérement éclipſés; auſſi vendoit-elle ſes tableaux beaucoup plus cher. Il ne paroît pas qu'aucun des ouvrages de Lala ſoit parvenu juſqu'à nous. Autrement les curieux, qui ſe vantent d'avoir dans leurs cabinets des tableaux de Sopyle & de Denis, n'auroient pas manqué de juſtifier, ou de démentir, par une comparaiſon exacte, le ſentiment des anciens au ſujet de cette fille illuſtre. Quoi qu'il en ſoit, les hommages rendus aux talents de Lala parlent encore aujourd'hui pour elle, s'il eſt vrai que ſa ſtatue ſe voit à Rome dans le palais du Prince Juſtiniani.

On ne ſait point d'autre particularité de la vie de Lala, ſinon qu'elle mourut ſans avoir été mariée.

LALKOAR. C'eſt le nom d'une des femmes, ou concubines, de Jéhandar-Schah, huitieme Empereur de l'Indouſtan, lequel régnoit en 1712. Elle étoit de très-baſſe naiſſance, & chanteuſe de profeſſion; cependant elle ſut plaire au Monarque Mogol, au point qu'il oublia pour elle le ſoin de ſa gloire. Il tâcha de revêtir ſes vils parents des premieres charges de l'empire; ce qui indiſpoſa contre lui tous les eſprits, & le précipita du trône qu'il n'étoit pas digne d'ailleurs d'occuper.

LAMBERT, (*Anne-Thérèze de Marguenat de Courcelles de*) fille unique d'Etienne de Marguenat, Seigneur de Courcelles, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Paris, & de Monique

Paſſart, femme, en ſecondes noces, de François le Coigneux, Seigneur de la Roche-Turpin & de Bachaumont, ſi connu par la délicateſſe de ſon eſprit, & par ſes poéſies françaiſes, mais ſur-tout par le Voyage en vers & en proſe qui porte ſon nom & celui de Chapelle.

En 1666 elle fut mariée avec Henri de Lambert, mort Lieutenant-Général des armées du Roi, au mois de juillet 1686, & reſta veuve avec un fils & une fille, qu'elle éleva avec beaucoup de ſoin. Madame la Marquiſe de Lambert avoit reçu de la nature un génie heureux & un eſprit délicat, & porté à la réflexion; l'un & l'autre furent cultivés par M. de Bachaumont, ſon beau-pere, qui poſſédoit lui-même l'enjouement & la fineſſe de l'eſprit au plus haut degré.

Tout ce que l'on avoit écrit, ou que l'on compoſoit de plus poli de ſon temps pour le ſtyle, & de plus ſenſé pour les choſes, elle le liſoit même dans un âge où les femmes ne ſont guere ſuſceptibles que d'amuſement; elle en faiſoit des extraits, auxquels elle ajoutoit de ſes propres réflexions; & toutes ſe ſentoient de la bonté de ſon goût, & de la juſteſſe de ſon jugement.

Sa maiſon étoit une eſpece d'académie où l'on s'aſſembloit réguliérement, non pour jouer, mais pour y avoir le plaiſir plus utile & plus convenable de la converſation; & tous ceux qui brilloient par leurs talents, y étoient reçus avec plaiſir. Elle y tenoit elle-même, de ce côté-là, un rang conſidérable, ainſi que l'atteſtent tous ceux qui l'ont fréquentée, & comme on le voit encore par quelques écrits qui ſont ſortis de ſa plume, & qui ont été d'abord imprimés à ſon inſu, &, à ce que l'on prétend, contre ſes déſirs.

Le premier qui ait paru, au moins que nous ſachions, eſt une Lettre ſur la diſpute excitée entre madame Dacier & M. de la Motte, de l'Académie françaiſe, ſur Homere. Le P. Buffier, Jéſuite, donna

occaſion à cette Lettre, par les deux qu'il écrivit à madame de Lambert. L'Abbé Bordelon recueillit ces trois lettres, dans un même volume, qu'il publia ſous le titre de *Homere en arbitrage*. Le ſecond écrit de madame Lambert, eſt la Lettre d'une Dame à ſon fils ſur la véritable gloire. Ce fut M. le Chevalier de Saint-Jory qui en communiqua le manuſcrit, ſur lequel le P. Deſmolets, Bibliothécaire des PP. de l'Oratoire de la rue S. Honoré à Paris, le fit imprimer dans la ſeconde partie du tome ſecond de ſes *Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*. Il comptoit donner dans un autre volume la Lettre de madame de Lambert à ſa fille; mais cette dame ayant trouvé mauvais que l'on eût imprimé la premiere, on ſupprima la ſeconde. La premiere néanmoins fut réimprimée plus correctement dans la Bibliotheque Françaiſe, en Hollande: la ſeconde couroit riſque auſſi d'y voir le jour; c'eſt ce qui obligea madame de Lambert de publier l'une & l'autre elle-même, ſous ce titre *Avis d'une mere à ſon fils & à ſa fille*, à Paris, en 1729, *in-12*. Ses Réflexions nouvelles ſur les Femmes ayant auſſi été connues, elles furent imprimées à Paris en 1727, & à Londres en 1729, ſous le titre de *Métaphyſique d'amour*, qui eſt le titre de l'original, par les ſoins de M. Saint-Hyacinthe, Auteur du Chef-d'œuvre d'un Inconnu; & l'on trouve dans cette édition, une Lettre de madame de Lambert à l'éditeur, du 29 de juillet 1729. M. Lokman, connu en Angleterre par pluſieurs traductions de nos meilleurs livres français, a traduit auſſi & fait imprimer celui-ci en ſa langue. En 1748, on a donné, à Paris, un volume *in-12*, qui réunit divers opuſcules de madame la Marquiſe de Lambert. Ce Recueil contient beaucoup de ſes pieces, qui n'avoient point encore paru, entr'autres un Traité de l'amitié; un Traité de la vieilleſſe; des Réflexions ſur les femmes, ſur le goût, ſur les richeſſes, &c. La Femme Hermite, Nouvelle nouvelle, qui ſe trouve dans ce Recueil,

n'eſt point de madame de Lambert. Les Œuvres de cette dame ont été réimprimées en 1752, deux volumes *in-12*, petit format. Ces petits ouvrages ſont écrits avec beaucoup de délicateſſe, & on peut les lire avec preſqu'autant d'utilité que de ſatisfaction ; mais il ne faut pas toujours y chercher la morale évangélique : ils ſont plus propres à former un honnête homme ſelon le monde, qu'un Chrétien, qui doit en condamner plus d'une maxime.

Madame la Marquiſe de Lambert conſerva juſqu'à ſa mort ſon goût pour les belles-lettres, au milieu même des longs procès qu'elle eut à ſoutenir pendant ſon veuvage, & des infirmités qui affligerent les dernieres années de ſa vie. Sa patience & ſon courage ne lui firent pas moins d'honneur que les qualités de ſon eſprit : elle mourut à Paris le 22 de juillet 1733, dans ſa quatre-vingt-ſixieme année.

LAMBESC, (*Fanette de Baux, femme de Bérenger de Pontevis, Seigneur de*) fut une dame célebre par ſon eſprit. Hugues de Saint-Céſaire, cité par Jean de Noſtredame dans ſes *Vies des Poëtes Provençaux*, dit qu'on voyoit ſon éloge dans le livre de B. de Pareſols, célebre Poëte Provençal de la Cour de Jeanne I, Reine de Naples & Comteſſe de Provence, cité à la ſuite de quelques hommes illuſtres, & de cinq dames, qui ſont notre Fanette de Baux, Jeanne de Quiqueran, femme d'un Seigneur de Baux, Laurette, ou Laure de Sade, immortaliſée par Pétrarque, Blanche de Flaſſan, dite *Blancheſleur*, & Béatrix de Rambaut.

LAMBESC, (*Antoinette de Cadenet, dame de*) contemporaine de la belle Laure de Sade, eut beaucoup de mérite & d'eſprit, & fut une des dames qui compoſerent la Cour d'amour d'Avignon, lorſque les Papes faiſoient leur réſidence dans cette ville.

LAMBRUN (*Marguerite*) étoit une femme d'eſprit & de courage, Ecoſſoiſe de nation, qui avoit été pluſieurs années au ſervice de Marie Stuart,

Après la mort tragique de cette infortunée Princeſſe, le mari de Marguerite Lambrun ne put ſurvivre à la perte de ſa maîtreſſe, dont il avoit reçu de grands bienfaits : il en mourut de douleur, & ſa femme prit auſſi-tôt la réſolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla en homme, prit le nom d'*Antoine Sparck*, & ſe rendit à la Cour de la Reine Elizabeth ; elle portoit toujours ſur elle deux piſtolets, l'un pour tuer cette Princeſſe, & l'autre pour ſe tuer elle-même, afin d'éviter les mains de la juſtice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la Reine, qui ſe promenoit dans ſes jardins, elle laiſſa tomber un de ſes piſtolets. Les Gardes, qui s'en apperçurent, ſe ſaiſirent d'elle ; on la vouloit traîner en priſon ; mais la Reine, qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle-même, & lui demanda ſon nom, ſa patrie & ſa qualité ; à quoi elle répondit avec hardieſſe & fermeté : » Madame, je ſuis femme, quoique je porte » cet habit. Je m'appelle *Marguerite Lambrun*. » J'ai été pluſieurs années au ſervice de la Reine » Marie, ma maîtreſſe, que vous avez ſi injuſte- » ment fait mourir ; & par ſa mort vous avez » été cauſe auſſi de celle de mon mari, mort » de déplaiſir de voir périr auſſi injuſtement une » Reine ſi innocente ; c'eſt ce qui a fait, qu'aimant » l'un & l'autre beaucoup, j'avois réſolu, au péril » de ma vie, de venger leur mort par la vôtre. » Il eſt vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai » fait tous les efforts poſſibles ſur moi-même pour » me détourner d'un ſi pernicieux deſſein ; mais je » ne l'ai pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter » qu'il n'y a ni raiſon ni force qui ſoient capables » d'empêcher une femme de ſe venger, lorſque » l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la ven- » geance. « Quoique la Reine eût grand ſujet d'être émue d'un tel diſcours, elle ne laiſſa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement : » vous avez donc cru faire votre devoir,

» & rendre à l'amour que vous avez pour votre » maîtreſſe & pour votre mari ce qu'il deman- » doit ? Mais quel penſez-vous que doit être au- » jourd'hui mon devoir envers vous ? « Marguerite repliqua avec fermeté : » je dirai franchement à » Votre Majeſté mon ſentiment, pourvu qu'il lui » plaiſe me dire premiérement ſi elle demande cela » en qualité de *Reine*, ou en qualité de *Juge*... « La Reine lui répondit que c'étoit en qualité de *Reine*.... » Votre Majeſté doit donc accorder la » grace, lui repliqua cette femme.... » Quelle » aſſurance me donnez-vous, lui dit la Reine, » que vous n'en abuſerez pas, & que vous n'en- » treprendrez pas une ſeconde fois une action ſem- » blable, dans quelqu'autre occaſion ? « A quoi la Lambrun repartit : » Madame, la grace qu'on » veut donner avec tant de précaution n'eſt plus » une grace : ainſi Votre Majeſté peut agir contre » moi comme Juge. « La Reine s'étant tournée vers quelques perſonnes de ſon Conſeil, qui étoient préſentes, leur dit : » il y a trente ans que je ſuis Reine ; » mais je ne me ſouviens pas d'avoir trouvé une per- » ſonne qui m'ait donné une pareille leçon. « Ainſi elle voulut lui donner la grace entiere & ſans condition, quoi que le Préſident de ſon Conſeil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la Reine de la faire conduire ſûrement hors du royaume, & juſqu'aux côtes de France ; ce qu'elle lui accorda : & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme.

LAMIE, Athénienne, fille de Cléanor, fleuriſſoit environ trois cens ans avant l'ere Chrétienne ; elle débuta dans le monde par être une excellente joueuſe de flûte ; & cette profeſſion la conduiſit à devenir une courtiſanne très-célebre.

Sa réputation en l'un & l'autre genre étoit faite lorſque Ptolémée I, Roi d'Egypte, en fit ſa concubine.

Elle fut priſe dans un combat naval, où ce Prince

fut vaincu, près de l'isle de Chypre, par Démétrius Poliorcètes; &, quoiqu'elle fût déjà sur le retour, elle plut au jeune vainqueur, le plus beau Prince de son temps. Des nuances de volupté, dont ses différentes maîtresses n'avoient pas su lui donner l'idée, la lui rendirent si chere que l'on disoit: » Que ses autres concubines étoient amoureuses de » lui, mais qu'il étoit amoureux de Lamie. « Cet amour lui fit essuyer des railleries piquantes. Lamie ayant joué de la flûte dans un repas, il voulut savoir de Démo, courtisanne ingénieuse, comment elle la trouvoit? » Vieille, lui répondit-elle. « Lorsqu'on eut servi le dessert: » Voyez, dit-il en le » montrant à la même courtisanne, combien de choses elle m'envoie..... Si vous voulez, répondit-» elle, coucher encore avec ma mere, elle vous » enverra bien davantage. « Cette mere avoit été maîtresse d'Antigonus, pere de Démétrius; & Démétrius lui-même l'avoit eue quelque temps à son service. Il fut aussi raillé sur le même sujet par Lisimachus, avec lequel il étoit en guerre. Ce que ce dernier dit alors ne pourroit s'entendre qu'à l'aide d'un commentaire. Démétrius piqué, répondit par ce trait sanglant contre la femme de son ennemi. » Qu'il sache que ma C..... est plus chaste que » sa Pénélope. « Il combla de richesses Lamie, qui satisfit son goût pour la dépense.

Elle fit bâtir un superbe portique à Sycione; &, les dons d'un jeune Roi très-amoureux ne suffisant pas à ses profusions, elle tira de différents particuliers d'Athenes des sommes considérables, pour une fête qu'elle lui voulut donner. La magnificence en fut si grande, qu'un Ecrivain célèbre en donna la description au public; mais cette fête réjouit d'autant moins les Athéniens, que, sous prétexte des besoins de l'Etat, Démétrius venoit d'exiger d'eux de très-fortes contributions, qu'il les avoit obligés de remettre à Lamie. Ils ne laisserent pas cependant, à quelque temps de-là, d'élever un temple

à cette courtiſanne, ſous le nom de *Vénus-Lamie*. Un pareil excès de flatterie parut ſi honteux à Démétrius lui-même, qu'il dit : » qu'il n'y avoit pas alors » un ſeul homme de courage dans Athenes. « Et, ſans doute, il ne parla pas plus avantageuſement des Thébains, qui firent la même choſe.

Au reſte, qu'on ne s'étonne pas de ſon amour ſans bornes pour une femme plus âgée que lui : cette femme avoit de quoi remplir agréablement les entre-actes de la volupté. Nous apprenons d'Athénée, » que Lamie étoit fertile en bon mots, & qu'elle » étoit véritablement Athénienne dans ſes reparties. «

Finiſſons par ſoumettre au jugement des lecteurs un de ſes traits d'eſprit. Thonis, courtiſanne Egyptienne, pour honorer de ſes faveurs un jeune homme éperdument amoureux d'elle, en voulut exiger une ſomme, qui lui parut tellement exceſſive qu'il ſe retira ſans conclure le marché. La nuit ſuivante, il rêva qu'il la paſſoit entre les bras de Thonis ; & ce ſonge le guérit de ſa paſſion. Thonis, en étant informée, prétendit que le jeune homme devoit la payer, & l'aſſigna, pour cet effet, devant les Juges. Le Roi Bocchoris, ayant lui-même pris connoiſſance de l'affaire, ordonna » que le » jeune homme mettroit dans une bourſe la ſomme » demandée par Thonis, & qu'il ſecoueroit cette » bourſe en l'air, de maniere que l'ombre en » tombât ſur cette courtiſanne. « C'étoit décider qu'une jouiſſance en ſonge n'étoit que l'ombre d'une jouiſſance en réalité. Lamie, devant qui l'on parla de ce jugement, dit » qu'il étoit injuſte, » parce que l'ombre de la bourſe n'avoit pas guéri » Thonis du déſir d'avoir la ſomme qu'elle avoit » demandée ; au lieu que la jouiſſance en ſonge » avoit guéri le jeune homme du déſir de la jouiſ- » ſance réelle. «

LAMPAGIA. C'eſt le nom que Mézerai, peut-être ſans trop de fondement, donne à la fille d'Eudes, Duc d'Aquitaine, laquelle fut recherchée en

mariage par Munuza, vaillant Capitaine Maure, au commencement du huitieme ſiecle. Ce fut à condition qu'il feroit la guerre aux Sarraſins ſes compatriotes. » Munuza, dit Bayle, étoit le plus laid » de tous les hommes : au contraire la fille d'Eu- » des étoit une beauté rare. Le Maure l'ayant ob- » tenue en mariage, voulut tenir parole au Duc » d'Aquitaine, & fit la guerre aux Mahométans. » Mais il ne fut pas heureux ; & ſa femme, après » qu'il ſe fut donné la mort de déſeſpoir, fut la » proie d'Abdérame, Gouverneur d'Eſpagne pour » les infideles, qui en fit préſent au Calife, ſon » maître. «

LAMPETO & MARPÉSIE, les deux premieres Reines que les Amazones ſe donnerent.

On a déjà vu dans l'article *Amazones* comment leur royaume ſe forma ; mais il eſt beſoin ici de rappeller quelque choſe de ce commencement ; & comme on a fait dans cet autre article grand uſage du livre de M. l'Abbé Guyon, que l'on y cite, on ne fera pas difficulté de le laiſſer parler encore ici.

» L'établiſſement du royaume des Amazones ſouf- » frit, dit-il, Part. II, ch. 4, art. 1, page 27, des » difficultés que d'autres auroient regardées comme » inſurmontables : leur trône ne put s'affermir qu'a- » près la défaite des peuples qui habitent les en- » virons du Caucaſe, & les rives méridionales du » Tanaïs ; c'eſt-à-dire les Cimbriens, ou Cimmé- » riens, les Samartes, les Colches, les Laziens, les » Ibériens & les Albaniens. A ces noms de barba- » res, toutes les nations policées frémiſſoient, ne » connoiſſant pas de plus rude fleau, que celui » qu'elles avoient eſſuyé dans les incurſions des » Scythes, dont ils faiſoient partie.

» Les Cimbriens, qui occupoient le Boſphore de » la Méotide, étoient venus s'y établir du fond de » la Germanie, & avoient tracé leur route par le » fer & la flamme dans le pays qu'ils avoient tra- » verſé. Rarement ils s'occupoient à cultiver la terre,

» pour en recueillir les fruits. Ils trouvoient plus » doux de vivre de rapines, & de ce qu'ils enle- » voient aux étrangers. D'intelligence quelquefois » avec les Ziges & les Hénioques, leurs voiſins, ils » formoient de nombreuſes eſcadres, compoſées de » petits bâtiments, qu'ils nommoient *camares*, avec » leſquels ils couroient la mer Noire; enlevoient les » vaiſſeaux chargés de vivres & de marchandiſes; » déſoloient les côtes maritimes, & pouſſoient leurs » ravages juſques dans l'Ionie. Non-contents de ce » qu'ils pouvoient ravir, ils emmenoient auſſi, com- » me priſonniers ou captifs, les particuliers qu'ils » ſavoient être riches, pour en tirer de fortes ran- » çons. Mais ces pirates, violateurs du droit des » gens avec les étrangers, n'y étoient pas plus fide- » les entr'eux-mêmes. Dès qu'ils étoient revenus de » leurs courſes, ils tranſportoient leurs camares & » le butin dans les forêts voiſines. Ils ſe voloient » (enſuite) pendant la nuit les uns les autres; la » proie, qu'ils ſe réjouiſſoient d'avoir emportée, » devenoit le ſujet de la vengeance & du car- » nage.....

Page 31. » Les Sarmates, ou Sauromates étoient » véritablement Scythes. Ils en menoient la vie er- » rante; ils en avoient les mœurs, les coutumes, » la cruauté.

» Les peuples de la Colchide & de la Lazique » n'étoient ni moins guerriers, ni moins inhumains. » La célebre expédition des Amazones, le monſtre » qui gardoit la toiſon d'or, les poiſons & les en- » chantements de Médée rappellent l'idée qu'on en » avoit, lorſque les provinces maritimes du Pont » paſſoient pour inacceſſibles aux nations étrangeres.

» Enfin celles de l'Ibérie & de l'Albanie vivoient » plus renfermées dans leurs montagnes; mais elles » étoient auſſi belliqueuſes que les premieres.....

Page 33. » Au milieu de tous ces peuples prin- » cipaux étoit le Caucaſe; c'eſt une longue chaîne » de montagnes impraticables, qui s'étendent de-

» puis le Pont-Euxin juſqu'à la mer Caſpienne, & » forment une eſpece de muraille naturelle qui » ſépare le pays des Scythes & celui des peuples » civiliſés. Il n'y avoit dans ſa largeur qu'un ſeul » défilé, que l'on nommoit *la Voie*, ou *les Portes* » *Caucaſiennes*, où la main des hommes avoit au- » tant de part que la nature. C'étoit un paſſage » étroit, fermé par une porte énorme, que les Ibé- » riens avoient faite de pluſieurs groſſes poutres » garnies de bandes de fer, pour empêcher les in- » curſions des Scythes. Les Ibériens ſeuls pouvoient » les ouvrir; & il n'y avoit point d'autre chemin » pour venir du nord..... Ils (les Ibériens) avoient » un Prince ſoumis à un conſeil de trois cens per- » ſonnes, & ils pouvoient mettre en campagne » deux cens mille hommes.

Page 37. » Quelque danger qu'il y eût d'entrer en » guerre avec les peuples agreſtes & belliqueux dont » nous venons de parler, qui étoient tous renfermés » entre le Tanaïs, le Pont-Euxin, les environs du » Caucaſe & la mer Caſpienne, les Amazones n'en » furent point effrayées. C'eſt contr'eux qu'elles » firent leurs premieres armes. Après le maſſacre » de leurs maris, elles montrerent qu'elles avoient » hérité de leur eſprit & de leur cœur. D'abord » elles s'aſſurerent la poſſeſſion de la contrée » qu'elles occupoient; & l'heureux ſuccès de cette » entrepriſe les encouragea à porter leurs vues » plus loin. Ce fut de jetter les fondements d'une » monarchie qui établît la gloire de leur ſexe, en » faiſant voir que des femmes étoient capables d'ho- » norer le ſceptre & la couronne par la maniere » dont elles ſauroient les porter. Marpéſie & » Lampéto furent celles qu'on en jugea les plus » dignes, & dès-lors on leur donna le titre de *Rei-* » *nes*. Elles choiſirent celles que l'âge, la force & » la bravoure rendoient propres à porter les armes. » Le caractere, la vengeance & l'émulation les eu- » rent bientôt formées aux exercices militaires. Les

» exploits par leſquels elles s'annoncerent les ren-
» dirent formidables ; & ces premieres proſpérités
» donnerent occaſion aux loix qui ſoutinrent, &
» firent briller l'Etat des Amazones. «

On en a rendu compte dans leur article. M. l'Abbé Guyon continue, page 39 : » tandis qu'une de leurs » Reines demeuroit à la cour pour veiller au-dedans, » l'autre étoit à la tête de l'armée, qui obſervoit » la diſpoſition & les mouvements des peuples voi- „ ſins de la frontiere. Au bruit des plus légeres hoſ- „ tilités, elle en tiroit un prétexte de déclarer la „ guerre. Elle entroit dans le pays ennemi ; elle y „ jettoit l'effroi par ſes ravages ; elle renverſoit tout ce „ qui ſe préſentoit pour faire réſiſtance ; & profitant „ du droit de conquête, elle aſſujettiſſoit & le pays „ & les peuples qu'elle avoit vaincus.... Elles (les „ Amazones) ſubjuguerent ainſi les environs du „ Boſphore Cimmérien, & une grande partie de „ la Sarmatie, d'où leur vint le nom de *Sauroma-* „ *tides*, parce qu'elles avoient conquis ce royau- „ me, dont les habitants, d'ailleurs guerriers for- „ midables, étoient tombés ſous la domination „ des femmes. C'eſt-là, en effet, qu'un des plus „ ſavants Ecrivains de l'antiquité, s'il n'eſt pas le „ premier, (Pline, Hiſt. nat. liv. vj, ch. 7,) place „ le royaume des Amazones, qui s'étendoit même „ ſur les hommes.....

„ Plus cet empire étoit flatteur, plus il excitoit „ l'émulation de celles qui l'avoient acquis. Tranſ- „ portées de l'eſprit de conquêtes, elles voulurent „ continuer la noble carriere qu'elles s'étoient ou- „ verte. Le ſort ayant décidé que Lampéto veil- „ leroit à la tranquillité de l'Etat, & contiendroit „ dans l'obéiſſance les pays ſubjugués, Marpéſie ſe „ mit à la tête des guerrieres triomphantes, & tourna „ ſes armes contre les habitants du Caucaſe. La fé- „ rocité de ces peuples, les horreurs des rochers & „ des neiges qui les couvroient, n'arrêterent point „ ſon ardeur. La victoire, qui avoit ſoutenu ſes gé-

» néreux efforts dans la Sarmatie, la ſeconda pareil-
» lement dans cette ſeconde expédition. Marpéſie
» mit ſous le joug des hommes qui ne l'avoient
» jamais connu ; ce qu'aucun des plus téméraires
» conquérants ne tenta de renouveller. Elle parcourut
» ces montagnes eſcarpées & impraticables pour
» d'autres que pour ceux qui y étoient nés. Elle y
» fit un ſéjour de quelque temps ; & pour en con-
» ſerver la mémoire, une partie du Caucaſe fut
» appellée le *Mont Marpéſien*. Là, pour rendre gra-
» ces aux Dieux des faveurs inouies qu'ils lui ac-
» cordoient, elle conſacra une broche de grandeur
» énorme, que la vétuſté, l'air & les brouillards
» avoient noircie, & elle y offrit un ſacrifice de
» reconnoiſſance au nom de ſa nation.

» Cet acte de religion devint commun aux Ama-
» zones. Tous les ans elles y faiſoient immoler, non
» des bœufs ou d'autres animaux, mais un beau
» cheval, qu'elles avoient nourri & engraiſſé avec
» ſoin, pour rendre la victime plus agréable. Dans
» la ſuite, lorſqu'elles eurent connoiſſance des
» divinités de la Grece, elles bâtirent, au même
» endroit, un temple au Dieu de la gloire.

» Les peuples du Caucaſe vaincus, il étoit déſor-
» mais facile aux Amazones de paſſer dans l'Ibérie,
» dont elles avoient franchi les barrieres. Soit qu'el-
» les ſe contentaſſent des honneurs de la victoire,
» ſoit qu'elles impoſaſſent un tribut à ceux qu'elles
» avoient opprimés ſous le poids de leurs armes, il
» eſt certain qu'elles coururent l'Ibérie, la Colchide
» & l'Albanie, & qu'elles en triompherent. «

LAMPITO, Lacédémonienne, dont il eſt parlé par Pline l'Ancien, dans ſon ſeptieme livre, fut fille de Roi, femme de Roi, mere de Roi.

LANDA, (*Catherine*) Dame de Plaiſance, ne fut pas moins célebre par ſa beauté que par ſon eſprit. Elle étoit encore fort jeune, lorſqu'elle écrivit à Pierre Bembe, en 1526, une Lettre latine, qui a été imprimée parmi celles de cet Ecrivain, avec la

Réponſe qu'il lui fit. Suivant Hilarion de Coſte, qui la nomme mal *Lauda*, & la dit très-belle & très-ſavante, elle écrivit pluſieurs autres Lettres latines à divers grands perſonnages.

LANDI, (*Léonore Ramirez & Montalvo*-) » de la » famille des Seigneurs de Saſſetta, ne fut pas moins » illuſtre par ſes rares vertus que par la ſplendeur du » ſang de Ramirez & de Montalvo, maiſons des pre- » mieres de la Caſtille-vieille, d'où ſon aïeul pa- » ternel, Don Antoine, ſe tranſporta, l'an 1540, à » Florence. Il s'y fixa par la faveur de Côme I, » qui le fit ſon Majordome-Major, & qui l'en- » richit de ſeigneuries & le décora de titres. Le » pere de cette dame fut Don Jean Ramirez-&- » Montalvo, & ſa mere donna Elizabeth Torre- » bianca, qui la mit au monde à Genes le 6 » de juillet 1602, lorſqu'elle retournoit trouver » ſon époux en Caſtille. Amenée toute petite à » Florence, elle y fut élevée, & commença, dès » ſa premiere enfance, à donner des ſignes écla- » tants d'une ſinguliere piété Chrétienne, en fai- » ſant paroître une très-grande joie lorſqu'elle en- » tendoit faire la priere, ou parler de Dieu. Dès » qu'elle fut ſevrée, elle obſerva de jeûner fré- » quemment, & ſpécialement de ne vivre toujours le » ſamedi, que de pain & d'eau. Son enfance, qu'elle » paſſa dans un monaſtere, y fut un modele de » toutes les vertus. Elle fut enſuite, contre ſon » gré, mariée avec Horace Landi, noble Florentin; » & Dieu lui conſerva ſa virginité d'une maniere » miraculeuſe. Mais, quelques années après, elle » obtint de ſon mari la permiſſion de ſe retirer » chez ſon frere, Don François, où, brûlant de l'a- » mour de Dieu & du déſir de conſacrer d'au- » tres créatures à ſon ſervice, elle raſſembla douze » perites filles, pour les élever. Ce fut la ſemence » de deux conſervatoires, qu'elle fonda depuis, » l'un appellé de l'*Incarnation*, & l'autre de la » *Trinité*. Toujours très-occupée de l'oraiſon &

» des exercices de la pénitence, bien que preſque » toujours malade, elle vécut cinquante-ſept ans, » & mourut enfin agréable à Dieu & aux hommes, » le 10 d'août 1659. Quoique cette ſervante de » Dieu ne ſût rien autre choſe que lire & écrire, » elle eut pour la poéſie un très-heureux talent, » qui lui ſervit à compoſer en rime octave (ſtances » de huit vers,) beaucoup de Vies de Saints & de » Saintes; un gros volume de pieces en rime » tierce, (ſtances de trois vers,) & de plus des » Cantiques ſpirituels, qu'elle faiſoit chanter par » les petites filles élevées dans ſes conſervatoires. » Après ſa mort toutes ſes poéſies furent raſ- » ſemblées & tranſcrites par le vénérable P. Bar- » thelemi de Saint-André, clerc régulier pauvre » de la Mere de Dieu des écoles pieuſes, & con- » feſſeur du conſervatoire de la Trinité, duquel » on lit imprimée la Vie, compoſée par le très- » ſavant P. Sigiſmond de Saint-Silveſtre, Aſſiſ- » tant-général de cette congrégation. Le manuſcrit » étant venu dans les mains de ce dernier, il » nous l'a communiqué. Nous avons trouvé que » les poéſies qu'il contient ſont écrites avec une » heureuſe & ſurprenante facilité, ſans avoir au- » cun défaut de ce ſiecle; qu'elles ſont très-abon- » dantes en penſées théologiques & morales, & » qu'elles ſont remplies d'une très-ardente charité; » de ſorte que l'on reconnoît ſans peine que » Dieu, parmi les dons qu'il avoit faits à ſa ſer- » vante, avoit auſſi compris la ſcience divine, » dont elle n'avoit abſolument point fait étude, » non plus que d'aucune autre, ainſi qu'on le voit » plus au long dans ſa Vie écrite par le même » P. Sigiſmond, & répandue dans le monde en » copies à la main. « Cet article eſt traduit preſ- que littéralement de celui qui concerne cette dame illuſtre dans l'Hiſtoire de la poéſie vulgaire de l'Ar- chiprêtre Creſcimbeni, Tome IV de l'édition de Veniſe, 1730, page 211, art. *Lionora Monialvo.*

LANGOSCA SOLERA. (*la Comteſſe Marie*) *Voyez* SOLERA.

LANSPERG, (*Herrade de*) Abbeſſe d'Hoëmbourg, ou Mont-ſainte-Odilie, dans le dioceſe de Strasbourg en Alſace, vivoit au commencement du douzieme ſiecle. On en parle comme d'une des Religieuſes les plus ſavantes de ſon temps; & Jean Buſée dit avoir vu d'elle en manuſcrit un petit ouvrage de piété latin, dont le titre eſt *Hortus deliciarum*, (Jardin de délices.)

LANTHILDE, fille de Childéric I, & ſœur de Clovis I, Roi de France. Cette Princeſſe étoit née d'un pere payen, & fut convertie par les Ariens, dont elle embraſſa les erreurs. Ce ne fut qu'en 496, lorſque ſon frere Clovis fut baptiſé, qu'elle abjura l'héréſie.

LAODAMIE, fille d'Acaſte & de Laodothée. Quoique cette Princeſſe ne nous ſoit connue que par la fable, elle n'en eſt pas moins un rare & bel exemple de l'amour conjugal. On dit donc que, déſeſpérée d'avoir perdu ſon mari Protélaüs, tué par Hector, elle ſouhaita de voir ſon ombre, & qu'elle mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treizieme de ſes épîtres.

LAODICE, fille de Priam & d'Hécube, & femme d'Helicaon, fils d'Anténor. Tout ce qu'on ſait de cette Princeſſe, c'eſt qu'étant devenue amoureuſe d'Acomas qui étoit venu à Troye avec Diomede, pour redemander Hélene, elle en eut un fils nommé *Muritus*.

LAODICE. On donne auſſi ce nom à une fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, qu'on offrit en mariage à Achille.

LAODICE, femme d'Ariarate, Roi de Cappadoce. L'ambition étouffa dans ſon cœur la voix de la nature. Voulant s'aſſurer & ſe conſerver long-temps le gouvernement du royaume, après la mort de ſon époux, elle fit mourir cinq de ſes enfants.

LAODICE, femme d'Antiochus Macédonien; fut

ſut mere de Séleucus Nicanor, l'un des Généraux d'Alexandre le Grand, & Roi de Syrie après la mort de ce Prince. On dit que neuf mois avant la naiſſance de Séleucus, Laodice ſongea que le Dieu Apollon étoit dans ſon lit, & lui avoit donné une pierre précieuſe, où étoit gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans ſon lit un anneau, dont le châton étoit enrichi de cette pierre précieuſe, avec la marque qu'elle avoit vue dans le ſonge; que l'enfant, étant né, portoit cette même marque ſur la cuiſſe, & que ſes deſcendants la conſerverent ſur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorſqu'il ſe mit au ſervice d'Alexandre. Séleucus étant devenu Roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de ſa mere.

LAODICE, femme d'Antiochus ſurnommé *Théos*, Roi de Syrie. Nous apprenons par l'hiſtoire que cette Princeſſe ne fut pas moins ambitieuſe que belle, ni moins barbare que politique. Le Roi ſon mari l'ayant répudiée pour épouſer Bérénice qu'il aimoit, Laodice fut obligée de quitter la cour; mais l'idée ſeule de ſes charmes y triompha de ceux de ſa rivale. Peut-être auſſi ne dut-elle le changement de ſa fortune qu'à l'inconſtance d'Antiochus. Quoi qu'il en ſoit, elle fut rappellée avec Séleucus Callinicus & Antiochus Hiérax, qu'elle avoit eus de ce Prince avant ſa diſgrace. Cette femme craignant que ſon époux, dont elle connoiſſoit l'humeur volage, ne ſe racommodât un jour avec Bérénice, le fit empoiſonner quelque temps après; & pour avoir le temps d'aſſurer le royaume à ſon fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du Roi un nommé *Artemon*, dont les traits du viſage avoient une grande reſſemblance avec ceux de ce Prince; & comme ſi c'eût été le Roi lui-même, elle le fit voir aux grands du royaume & aux principaux d'entre le peuple, qu'elle introduiſit dans ſa chambre. Elle réuſſit à les trom-

per par cet artifice, & cacha la mort d'Antiochus juſqu'à ce qu'elle eût pris toutes ſes meſures. Alors elle déclara la mort du Roi, & fit monter ſon fils ſur le trône de Syrie, l'an 246 avant Jeſus-Chriſt. Séleucus étant trop jeune encore pour gouverner, toute la ſouveraine puiſſance réſidoit dans la perſonne de Laodice qui, ſous prétexte d'éviter les guerres civiles, mais en effet par jalouſie & par vengeance, fit condamner à mort Bérénice, & ſon fils Antiochus. Bérénice fut avertie à temps que la Reine envoyoit des gens pour la maſſacrer, & ſe renferma dans le temple de Daphné. Cette Princeſſe infortunée implora en même temps le ſecours des villes d'Aſie, & députa vers ſon frere Ptolémée Evergete, qui ſe mit auſſi-tôt en campagne. Mais avant que les ſecours fuſſent arrivés Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice. Il ne lui reſtoit plus que de ſe défaire de ſon ancienne rivale; & pour cet effet, il falloit la tirer par un artifice de l'aſyle ſacré qu'elle avoit choiſi. Laodice, feignant de vouloir ſe réconcilier avec Bérénice, diſſipa d'abord les juſtes ſoupçons qu'avoit cette Reine de la mort de ſon fils; & ſuppoſant un autre enfant en la place de celui qu'elle avoit fait maſſacrer, elle fit répandre le bruit qu'il étoit plein de vie, & que ſon deſſein étoit de le rendre à ſa mere; enſuite elle fit inviter cette Princeſſe à traiter de la paix. Bérénice donna dans le piege, ſortit du temple, entra même en conférence avec la Reine; mais elle fut percée de coups, par ordre & ſous les yeux de Laodice: elle mourut ſur le champ de ſes bleſſures. Ptolémée Evergete, qui n'avoit pu ſecourir à temps ſa ſœur Bérénice, réſolut du moins de venger ſa mort. Il fit une irruption en Syrie, où tout plia ſous l'effort de ſes armes; & s'étant rendu maître de la perſonne de Laodice, il la fit mourir.

LASTHÉNIE, Pythagoricienne, ne nous eſt connue que par Iamblique, qui la nomme dans la Vie de Pythagore avec pluſieurs autres femmes attachées

à la ſecte de ce Philoſophe. Il la dit d'Arcadie ; ſur quoi Ménage penſe que c'eſt la même perſonne que Laſthénie la Platonicienne. Il ajoute, pour ſeconde raiſon de ſa conjecture, que Platon a tant pris de choſes à Pythagore, que ſes diſciples peuvent bien paſſer pour Pythagoriciens. Cette raiſon eſt ſi foible qu'elle ne mérite aucune attention.

LASTHÉNIE DE MANTINÉE, femme ſavante. Elle avoit beaucoup de goût pour l'étude de la philoſophie, & fut diſciple de Platon, auſſi-bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre prirent auſſi des leçons de Speuſippe, Athénien. Diogene-Laërce fait mention de ces deux femmes.

LAUDENOT, (*Louiſe*) dite *de S. Jacques*, doit avoir place parmi les femmes ſavantes de la France. Elle étoit fille d'un Médecin du Roi. Son goût l'ayant déterminée à la vie religieuſe, elle fit profeſſion chez les Bénédictines de l'abbaye royale de Montmartre, & ne tarda pas à ſe diſtinguer par ſa régularité, par ſa ſcience & par ſes vertus. Elle compoſa pluſieurs ouvrages, dont voici les titres : *Cathéchiſme des vices & des vertus : Méditations ſur les Vies des ſaints pour toutes les fêtes de l'année, & ſur les principales fêtes de N. S. & de la Vierge. Recueil des œuvres de ſainte Gertrude. Exercice pour la ſainte communion & pour la ſainte meſſe.* Elle mourut fort ſaintement, comme elle avoit vécu, le 27 de mai 1636.

LAUDICE, ſœur & femme de Mithridate, Roi de Pont. Son mari, roulant dans ſon eſprit un vaſte deſſein, ſe déroba de ſa cour, afin d'aller voir *incognito*, & avec fort peu de ſuite, la ſituation des lieux où il prétendoit un jour faire la guerre. Laudice, n'apprenant point de ſes nouvelles, s'imagina qu'il avoit péri, & qu'il ne reviendroit plus ; & , au lieu de s'affliger, elle ſe livra aux plaiſirs & à la débauche. Le retour de ſon mari la jetta bientôt dans une étrange inquiétude ; elle avoit beſoin de cacher ſa faute, & n'en trouvoit point de

meilleure voie que d'empoiſonner Mithridate. Elle s'y prépara ; mais l'une de ſes ſervantes la trahit, & révéla le myſtere. Mithridate ne balança pas à faire mourir une telle épouſe.

LAUDICE, ſœur de la précédente, & femme d'Ariarate VI, Roi de Capadoce. Etant demeurée veuve, en 129 avant J. C. avec ſix fils encore mineurs, elle prit en main les rênes de l'Etat. Mais poſſédée d'une ambition abominable, dans l'appréhenſion de ne jouir pas long-temps de la régence, elle fit mourir cinq de ſes fils par le poiſon. Elle eût traité de la même ſorte le plus petit, ſi la vigilance des parents ne l'eût dérobé à la fureur de cette Mégere. Le peuple courut en armes au palais, la maſſacra, & mit ſur le trône le jeune Prince, qui régna ſeul ſous le nom d'*Ariarate VII.*

LAVINIE, fille de Latinus, Roi du Latium, & d'Amata. Avant l'arrivée d'Enée en Italie, cette Princeſſe avoit été promiſe à Turnus, Roi des Rutules ; elle fut le prétexte d'une guerre ſanglante où Turnus trouva la mort. Demeurée le prix du vainqueur, elle épouſa Enée, dont elle eut, à ce qu'on croit, un fils poſthume, qui fut nommé *Sylvius*, parce qu'elle l'enfanta dans un bois déſert, où la crainte d'être maltraitée par Aſcagne, fils d'Enée, l'avoit fait chercher un aſyle.

LAUFELLA, dame Romaine, qui comptoit la chaſteté pour une vertu de dupe, eſt accuſée par Juvénal d'avoir voulu ravir aux plus viles proſtituées la gloire d'exceller dans leur art.

LAURE, (*la belle*) maîtreſſe de Pétrarque. *Voyez* SADE.

LAURE, fille ſavante, étoit de la ville de Breſcia dans la Lombardie. Il reſte d'elle des Lettres écrites en latin au célebre Dominicain Jérôme Savonarole, Prédicateur indiſcret, que les Florentins firent brûler, le 13 de mai 1498, pour plaire au Pape Alexandre VI.

LAURE, maîtreſſe de l'Arétin. *Voyez* ADRIA.

LAURE, ſœur des célebres Iſotta & Genevieve Nogaroles. *Voyez* NOGAROLES.

LAURENZANA. (*Aurore San-Severina-Gaëtani, Ducheſſe de*) *Voyez* SAN-SEVERINA.

LAUTIER, (*Anne de*) dame de Champ-Baudouin, ou Boudouin, vivoit ſur la fin du ſeizieme ſiecle, l'an 1584 : elle mérite d'avoir place parmi les perſonnes ſavantes de ſon ſexe, quoiqu'on n'ait d'elle aucun ouvrage. Elle étoit de Paris, originaire du Dauphiné, & veuve du ſieur Groſſot, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil. Cette dame à l'intelligence de la langue latine, joignoit le mérite de parler & d'écrire fort agréablement dans la ſienne. Elle faiſoit auſſi fort bien des vers. L'auteur de l'Apologie des Femmes dit qu'elle excelloit en toutes ſortes de ſciences, & ſur-tout dans les mathématiques.

LAVAGGI, (*Anne*) de Palerme, Religieuſe dans le monaſtere de ſainte Catherine de cette même ville, mourut le 17 de fevrier 1704, dans ſa ſoixante & treizieme année. Elle avoit fait imprimer elle-même différentes poéſies ſpirituelles. On en trouva beaucoup d'autres après ſa mort ; & l'on apprend de la Bibliotheque Sicilienne du Chanoine Mongitore, qu'elle avoit fait en proſe une Explication de l'Apocalypſe, qui n'a point vu le jour, & qu'on a manuſcrite en Sicile.

LÉA, dame Romaine, vivoit ſur la fin du quatrieme ſiecle, & fut une des diſciples de S. Jérôme. Après la mort de ſon mari, elle s'enferma dans un monaſtere de vierges, & y mourut ſaintement, l'an 383. S. Jérôme a fait ſon éloge dans une Lettre qu'il écrivit à ſainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuſe de cette dame à la fin malheureuſe d'un payen nommé *Prétextat*, qui, déſigné Conſul, étoit mort au même inſtant.

LÉADE, (*Jeanne*) prétendue Prophéteſſe Angloiſe. Elle naquit dans le territoire de Nortfolck en 1633. L'accès de mélancolie qu'elle regarda comme

ſoupir, de viſions, de révélations, de changements prochains dans le monde, du nouveau regne de Dieu, &c.

Quoique nous n'ayons parlé qu'aſſez imparfaitement de ſon ſyſtême, on a pu remarquer que cette femme ne manquoit pas d'adreſſe. C'en eſt une de prendre, ſans diſtinction de parti, des ſectateurs par-tout; c'en eſt une autre de ſe les conſerver, en leur permettant d'être des hypocrites, ſous prétexte de ne pas troubler la paix, & en n'exigeant d'eux, quant à préſent, que la vigilance, la priere, & quelques vertus vagues que tous les fanatiques s'imaginent poſſéder. Il n'y avoit pas moins d'art & de fineſſe à établir la vérité de l'apparition de la Sageſſe, ſur un ſigne qui dépendoit de Jeanne elle-même, ſur des *mouvements vitaux*, qu'elle pouvoit dire qu'elle ſentoit, ſans qu'il fût poſſible de la démentir. Les Prophetes transfuges qui avoient paſſé des Cévennes à Londres, ne furent pas ſi prudents; ils promirent de reſſuſciter un mort: le miracle manqua, & ils furent abſolument décrédités. On ne peut nier cependant qu'il n'y eût quelque imprudence dans le tour que Jeanne Léade donna à l'apparition de ſon mari. On pourroit la ſoupçonner d'avoir gardé quelque rancune contre lui, & de s'en être vengée en le faiſant paſſer, après ſa mort, pour un eſprit impur & ignorant. La paſſion aveugle quelquefois les perſonnes les plus précautionnées.

LÉBRIXA, (*Françoiſe de*) fille du célebre auteur Antoine de Lébrixa, connu ſous le nom d'*Antonius Nebriſſenſis*, étoit une ſavante Rhétoricienne; & lorſque ſon pere étoit ou incommodé, ou arrêté par quelque affaire, elle donnoit pour lui des leçons publiques dans l'Univerſité d'Alcala.

LÉENE, ou LÉÆNA, courtiſanne d'Athenes, vivoit ſous la LXVI olympiade, & l'an 513 avant Jeſus-Chriſt: elle eut part à la conſpiration qu'Harmodius & Ariſtogiton, de la famille d'Alcméon,

formerent contre le tyran Hypparque, fils de Piſiſtrate. Hyppias, frere d'Hypparque, ayant fait arrêter & mettre à la queſtion cette courtiſanne, afin de tirer d'elle le nom des conjurés, elle refuſa conſtamment de trahir le ſecret qu'on lui avoit confié. Craignant que la douleur des ſupplices ne lui fît enfin avouer ce qu'elle avoit eu juſqu'alors le courage de taire, elle ſe coupa la langue avec les dents. Une action ſi généreuſe, de la part d'une femme de ſa ſorte, remplit d'étonnement & d'admiration tous les Athéniens. Lorſqu'ils eurent recouvré la liberté, leur premier ſoin fut de témoigner leur reconnoiſſance à la mémoire de la courtiſanne Léene. En reconnoiſſance ils éleverent en ſon honneur une ſtatue qui repréſentoit une lionne ſans langue.

LEMNIADES, (*les*) ou Femmes de Lemnos, iſle de l'Archipel, appellée aujourd'hui *Stalimène*. On rapporte à leur ſujet une hiſtoire, ou plutôt un conte, qu'il paroît que quelques nations, comme les Bohêmes, ont adopté. *Voyez* ULASTA. Quant aux femmes de Lemnos, on dit que ſe voyant négligées par leurs maris, qui ſe livroient aux embraſſements de filles eſclaves qu'ils avoient amenées de Thrace, elles formerent entr'elles le projet d'une vengeance horrible, qui fut de maſſacrer tous les hommes dans toutes les parties de l'iſle. Elles l'exécuterent avec autant de ſecret que de fureur. Le Roi ſeul, nommé *Thoas*, dut ſa conſervation à la tendreſſe de ſa fille Hypſipyle. (*Voyez* ſon article.) On ajoute que la mauvaiſe odeur des femmes de Lemnos fut cauſe de l'infidélité de leurs maris.

LENCLOS, (*Anne de*) dite *Ninon Lenclos*. Mademoiſelle de Lenclos paſſe encore aujourd'hui pour une femme inimitable. Objet de l'admiration des hommes & de la jalouſie des femmes, dans le cours d'une vie de quatre-vingt-dix ans, elle a vu ſon pays ſe renouveller, & changer plus d'une fois de goût, ſans qu'elle ait jamais ceſſé d'être de celui de

tout le monde ; ſans être jamais différente d'elle-même, & ſans reſſembler à perſonne. Elle eût été, dans tous les âges, & chez tous les peuples policés, ce qu'elle fut à Paris, parce qu'elle ne dut à l'inconſtance des modes aucune des graces & des qualités ſolides qui formerent ſon caractere.

Sa maiſon étoit le rendez-vous de ce que la cour & la ville avoient de plus illuſtre. Un jeune homme qui briguoit un rang dans le monde, alloit puiſer chez elle les agréments de la bonne compagnie, & les conſeils néceſſaires à ſon avancement. En un mot, c'étoit Epicure qui prêchoit la vertu de Caton.

Ces qualités brillantes étoient le fruit de l'éducation que lui avoit donné M. de Lenclos, ſon pere, homme brave & galant, qui lui inſpira cette philoſophie aimable, mais trop peu rigide, qu'il regardoit comme la véritable ſageſſe. En vain madame de Lenclos, qui étoit de la famille des Abra de Raconis, prouvoit que la morale & la volupté ne pouvoient s'allier enſemble. Elle n'avoit pour elle que la raiſon. M. de Lenclos avoit pour lui le plaiſir & la jeuneſſe de Ninon ; il fut plus éloquent. Les troubles, qui déchiroient alors le royaume, n'ôtoient à la capitale aucun de ſes amuſements. C'étoit au Marais que l'eſſain des plaiſirs s'étoit refugié, loin du tumulte & du fracas que l'induſtrie, ou plutôt l'indigence, cauſoit au ſein de la ville. Ninon, préſentée par ſon pere dans cette ſociété charmante, enleva tous les ſuffrages. On ne ceſſoit d'admirer le feu de ſes regards, le jeu de ſa phyſionomie, & l'élégance de ſa taille. Il n'y avoit pas une partie de ſon corps qui ne poſſédât une grace particuliere ; ſes doigts arrondis par l'Amour, développoient ſur un luth mélodieux toute la ſenſibilité de ſon ame ; elle le quittoit bientôt pour un autre ſujet de triomphe : les ſpectateurs extaſiés, croyoient voir Terpſychore. Ces talents ſéducteurs étoient ennoblis par un eſprit cultivé, une probité naturelle, & un cœur fidele à l'amitié.

On lit dans le *Segraiſiana* qu'un M. de S. Etienne fut le premier vainqueur des charmes de Ninon ; mais M. de Saint-Evremont, ſon ami de tous les temps, aſſure que ce bonheur fut réſervé au jeune Gaſpard de Coligny, Duc de Châtillon, Marquis d'Andelot, qui mourut Lieutenant-Général le 9 février 1694, à l'attaque de Charenton. Ce Seigneur avoit une figure charmante ; &, ce qui paroît à peine croyable, c'eſt que Ninon, ne reſpirant que le plaiſir, paſſoit avec ſon amant des heures entieres pour l'arracher au Calviniſme. Il ne faut pas croire que la religion fût le motif qui l'animât, mais l'intérêt du jeune Coligny, qui auroit perdu, par un zele outré pour ſon parti, les avantages que ſa naiſſance lui donnoit droit d'ambitionner. Ninon réuſſit mieux que le plus habile Théologien ; & Châtillon abjura ſon erreur en 1694. Ces deux amants, dans leur ivreſſe, s'étoient juré une fidélité inviolable ; mais leur amour dégénera peu-à-peu ; & dès-lors l'amour ne parut aux yeux de Ninon qu'un ſentiment aveugle, & un caprice momentané, qui agit différemment ſelon la différence des ames qu'il inſpire.

Accoutumée de bonne heure à juger de toutes les choſes de la vie par ſon expérience, elle ſe bâtit elle-même une philoſophie qui conduiſoit à la volupté par la voie de la morale. Cette façon de penſer, & ſur-tout l'amour du plaiſir, lui firent lier connoiſſance avec la fameuſe Marion de Lormes, ſi connue par ſes charmes & ſon courage à vaincre les préjugés qui dominent les ſimples.

Ces deux femmes réunies ouvrirent une école de raiſon, conſacrée à Epicure. On vit accourir à leurs leçons les Seigneurs les plus aimables & les plus diſtingués. Là Saint-Evremont, des Barreaux, M. d'Elbene, Sarraſin, Boiſrobert, des Yveteaux, & Scarron, (il étoit jeune alors & Abbé,) raſinoient ſur les plaiſirs, & ſe traçoient un plan de vie toute

de volupté. Ils étoient d'avis que l'amour ne méritoit pas la conſtance, & qu'il falloit réſerver cette vertu pour un ſentiment plus pur que l'amour. Sur ces principes Ninon fut une amie ſincere & une amante infidelle. Cependant le titre d'ami ne ſuffiſoit pas pour obtenir celui d'amant; il falloit la vaincre, & lui cacher ſa foibleſſe par une ſéduction ingénieuſe. Le Grand-Prieur de V..... n'avoit point ce talent; il ne fut point heureux. Indigné qu'on lui préférât les Comtes de Mioſſen & de Palluan, il ſe plaignit: Ninon mit le comble à ſon déſeſpoir, en écoutant un autre rival. Le Grand-Prieur confia ſa vengeance à ce quatrain, qu'il mit ſur la toilette de Ninon:

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce ſans peine à tes foibles appas:
Mon amour te prêtoit des charmes,
Ingrate, que tu n'avois pas.

Ninon ſe moqua d'un dépit ſi peu raiſonnable; & répondit en plaiſantant:

Inſenſible à tes feux, inſenſible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes foibles appas;
Mais ſi l'Amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntois-tu pas?

Le C..... de R. ne fut pas plus heureux. Ce grand homme fixoit tous les regards de l'Europe; mais il n'excita que du reſpect dans le cœur de Ninon. Le C..... pour ſe venger, porta ſon hommage à Marion de Lormes; Ninon même fut chargée de lui offrir cinquante mille écus. Marion aimoit alors paſſionnément un jeune Conſeiller au Parlement; le C.... fut refuſé, & ne parut plus devant elles.

Ninon fut très-ſenſible à l'état affreux du pauvre Scarron. Pour lui prouver ſon amitié, elle alloit paſſer auprès de lui des journées entieres, &

attiroit dans ſa maiſon l'élite de la cour & de la ville. Depuis quelque temps, elle avoit perdu la viſite de des Yveteaux, ce fameux Epicurien, qui avoit paſſé ſa vie à la cour, en qualité de Gouverneur de M. de Vendôme, & d'Inſtituteur de Louis XIII. S'imaginant que le mauvais état de ſa fortune l'empêchoit de ſe montrer au jour, elle alla le trouver. Quelle fut ſa ſurpriſe lorſqu'elle trouva le bon-homme, c'eſt ainſi qu'elle l'appelloit, déguiſé en berger, une houlette à la main, la panetiere au côté, & ſur la tête un chapeau de paille, doublé de taffetas couleur de roſe. On peut voir ce qu'en dit Chaulieu, dans ſon Epître à l'Abbé Courtin. Ninon, le voyant dans cet équipage, imagina d'abord que les chagrins avoient altéré ſa raiſon. Le Philoſophe s'apperçut de ſon erreur, & lui dit » qu'un ſoir, » ayant trouvé à ſa porte une jeune fille évanouie, » il la fit entrer chez lui, uniquement par com» paſſion; mais que ſa figure & ſes talents pour » la muſique lui avoient inſpiré l'amour le plus » violent. Cette jeune fille, nommée *Dupuis*, qui » avoit coutume de parcourir, comme chanteuſe, » tous les cabarets des fauxbourgs de Paris, ſe prêta » aux idées de ſon bienfaiteur, s'habilla en bergere » de théatre; & ſon amant, à l'âge de ſoixante» dix ans, jouoit avec elle le rôle de Coridon. « Ninon trouva ce plan de vie ſi agréable qu'elle n'oſa rappeller ſon ami dans le grand monde; & des Yveteaux conſerva juſqu'à la mort cette aimable folie. Près d'expirer, il fit jouer à ſon amante une ſarabande favorite, » afin que ſon ame paſſât » plus délicieuſement. «

Quelque temps après, Ninon fut frappée d'un ſpectacle bien différent, & qui parut l'anéantir. Sa mere, avec qui elle ne vivoit plus, étoit au lit de la mort. La nature ſe fit entendre au cœur de Ninon; elle quitta ſes ſociétés & vola près de ſa mere; mais ſa tendreſſe ne put la rendre à la vie. Madame de Lenclos profita du peu de momens qui

» l'eſtime de M. le Prince, d'autant plus qu'il ne » la jette pas à la tête des dames! «

Le feu de la diſcorde ſuccéda bientôt aux douceurs de la paix. Tout le royaume ſe ſouleva contre un Miniſtre, & la maiſon de Scarron devint un des rendez-vous des factieux. Ninon, voyant ſes conſeils inutiles pour les rappeller à leurs devoirs, quitta la ſociété de Scarron, & eut la douleur de voir ſon pere ſe vouer au Coadjuteur. M. le Marquis de Villarceaux étoit alors ſon amant. Ninon ſe retira avec lui dans une terre éloignée de Paris, & malgré ſon inconſtance naturelle, elle paſſa trois ans entiers avec lui. M. de Villarceaux, après la fin de la guerre, parut dans la capitale, couvert de gloire, pour avoir fixé le cœur le plus volage. Son épouſe étoit indignée d'un attachement ſi durable; ſa jalouſie la fit tomber dans des mépriſes humiliantes. Un jour qu'elle avoit grande compagnie chez elle, elle appella ſon fils qu'elle aimoit tendrement; l'enfant parut avec ſon précepteur, qui, pour montrer la ſcience de ſon éleve, lui dit en latin: *Quem habuit ſucceſſorem Belus rex Aſſyriorum?*... Ninon, répondit le jeune Marquis. » Voilà de belles inſtructions à don» ner à mon fils, s'écria la Marquiſe, de l'entrete» nir des folies de ſon pere. Je juge, par la réponſe » de mon fils, de l'impertinence de la queſtion. « Le précepteur n'eut pas le temps de ſe juſtifier. Cette ſcene ſe répandit dans la ville, & Moliere, l'ayant appriſe de Ninon même, l'employa dans ſa comédie de la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*.

M. de Lenclos, échappé aux ſuites funeſtes de ſa rebellion, ne goûta le plaiſir de revoir ſa chere fille, que pour expirer dans ſes bras. Il parut tout auſſi philoſophe au lit de la mort, qu'il l'avoit été pendant ſa vie. » Approchez, Ninon, dit-il d'une voix » éteinte; vous voyez que tout ce qui me reſte en » ce moment eſt un ſouvenir fâcheux des plaiſirs » qui me quittent. Leur poſſeſſion n'a pas été de

„ longue durée ; & c'eſt la ſeule choſe dont je puis „ me plaindre à la nature. Mais hélas ! que mes „ regrets ſont inutiles ! Vous, qui avez à me ſur- „ vivre, profitez d'un temps précieux ; & ne devenez „ jamais ſcrupuleuſe ſur le nombre, mais ſur le „ choix de vos plaiſirs. " Cette morale eſt bien digne d'un homme qui avoit joué un rôle conſidérable parmi les braves de ce temps-là, mais bien contraire aux leçons de ſa vertueuſe épouſe. Si quelque choſe calma la douleur de Ninon, ce fut la ſécurité apparente avec laquelle ſon pere étoit mort. Elle plaça à fonds perdu ſa ſucceſſion, & ſe fit, par ce moyen, ſept ou huit mille livres de rente. Le burleſque & malade Scarron, s'étant marié avec l'aimable & charmante d'Aubigné, préſenta ſon épouſe à Ninon ; dès la premiere entrevue elles s'aimerent l'une & l'autre, au point que la jalouſie même ne put affoiblir leur union.

M. de Villarceaux étoit devenu amoureux de madame Scarron : Ninon s'apperçut de l'intrigue ; mais loin d'en vouloir ni à ſon amant, ni à ſon amie, elle conſentit à être leur confidente. M. de Villarceaux fut bientôt remplacé dans le cœur de Ninon ; mais notre intention n'eſt pas de rapporter tous les fortunés qui ont partagé ſa conquête, ni de citer tous ſes bons mots & ſes ſaillies ; nous ne parlerons que de ſes plus illuſtres amants.

M. de Gourville fut un des principaux ; mais ſon attachement pour le Prince de Condé le força de quitter ſa maîtreſſe pour ſervir avec ce Héros contre ſa patrie. Avant ſon départ, il voulut placer ſecrettement vingt mille écus, qu'il avoit en eſpeces. Il en confia dix mille à un grand Pénitencier, fameux par l'auſtérité de ſes mœurs, & les autres dix mille à Ninon. De retour à Paris, il alla chez le Pénitencier réclamer ſon dépôt ; mais on lui répondit qu'on ignoroit ce qu'il vouloit dire, & qu'on n'avoit coutume de recevoir que des deniers deſtinés aux pauvres. M. de Gourville, trompé ſi cruellement,

n'oſoit aller chez ſa maîtreſſe, perſuadé qu'il ne ſeroit pas plus heureux. Ninon, ſurpriſe de ne point le voir, le fait prier de ſe rendre chez elle. „ Ah! » Gourville, lui dit-elle en le voyant, il m'eſt arri» vé un grand malheur pendant votre abſence. « Gourville s'imaginoit qu'elle lui annonçoit la perte des dix mille écus. Ninon continue: » Je vous plains; » ſi vous m'aimez encore, ce malheur eſt irrépara» ble. J'ai perdu le goût que j'avois pour vous; » mais je n'ai pas perdu la mémoire, & voici les » dix mille écus que vous m'avez confiés en partant. » Emportez-les; mais ne me demandez plus un » cœur dont je ne puis diſpoſer aujourd'hui en vo» tre faveur. Il ne me reſte plus pour vous que l'a» mitié la plus ſincere. «

Gourville, étonné de trouver tant de probité dans une femme dont les mœurs n'étoient pas irréprochables, lui raconta ce qui venoit d'arriver, & lui jura une amitié éternelle.

En 1656, Chriſtine vint à Paris. Le portrait que lui fit de Ninon le Maréchal d'Albret, lui inſpira le déſir de la voir, & de lui rendre viſite. On doit regretter de ce que Ninon n'a pas tranſmis dans ſes lettres la converſation qu'elle eut avec cette fameuſe Reine du Nord. Tout ce que l'on ſait, c'eſt que Chriſtine ſe rappella toujours avec plaiſir la définition que Ninon donnoit des précieuſes, qu'elle appelloit les *Janſéniſtes de l'amour*. L'honneur de recevoir une Reine chez elle fit moins d'impreſſion ſur le cœur de Ninon, que le mérite réel de Chriſtine, qui avoit été aſſez grande pour mépriſer une couronne.

Louis XIV régnoit alors, & faiſoit régner avec lui les arts & les plaiſirs. Ninon étoit dans tout ſon éclat. Ses charmes captiverent le cœur de Chapelle, ce fameux voluptueux, célebre par l'élégante facilité de ſa poéſie. Mais les grandes vertus ni les talents aimables ne ſuffiſoient pas auprès de Ninon; Chapelle ne fut point écouté, & on le pria de ſe

renfermer dans les bornes de l'amitié. C'eſt à lui que Ninon fut redevable de la connoiſſance de Moliere. Ce grand homme découvrit en elle le véritable eſprit de tous les talents, & la raiſon de tous les âges. Il la regardoit comme la perſonne ſur qui le ridicule faiſoit la plus vive impreſſion, & lui lut ſa comédie du *Tartuffe*. Ninon admira l'ouvrage, & lui fit le récit d'une aventure pareille à celle du héros de ſa piece, mais avec des couleurs ſi fortes, & des jours ſi bien ménagés, que Moliere, en la quittant, dit avec une modeſtie auſſi rare aujourd'hui que ſes talents, que ſi ſa piece n'avoit point été faite, il n'auroit jamais oſé la mettre ſur la ſcene, après avoir entendu le récit de Ninon. Ce fut dans un ſouper avec elle, madame de la Sabliere & des Préaux, que fut faite la plaiſante réception du Médecin dans le *Malade imaginaire*.

Ninon devenoit de jour en jour plus inconſtante & plus ſenſuelle. Le Marquis de la Châtre étoit depuis long-temps ſon amant favoriſé ; mais forcé par ſon devoir de quitter ce qu'il avoit de plus cher, & connoiſſant la légéreté du cœur de Ninon, il l'obligea de lui ſigner un billet, par lequel elle s'engageoit à lui tenir la fidélité la plus inviolable. Deux jours après ſon départ, ſon rival, qui parloit depuis long-temps de ſon amour, & qui étoit fait pour en inſpirer, perſécuta Ninon, & vint à bout de l'enflammer. Alors Ninon, ſe rappellant ſa promeſſe, s'écria dans les bras de ſon vainqueur : « Ah !... ah !... le bon » billet qu'a la Châtre ! « Ce trait plaiſant eſt aujourd'hui paſſé en proverbe ; & M. de Voltaire n'a pas manqué de s'en ſervir dans ſa comédie de *la Prude*, acte 1, ſcene 3, tome 8 de l'édition de Dreſde.

Cependant le Marquis de Sévigné n'avoit d'autre ſociété que celle de Ninon ; il étoit ſéduiſant, plein d'eſprit ; & malgré cela de la plus grande ſimplicité. Ninon ne ceſſoit de lui en faire un crime, & traitoit de ridicules les principes de ſon éducation. Voyant qu'il s'attachoit à elle, & ſachant d'ailleurs qu'il étoit

aimé de la fameuſe Champmeſlé, elle exigea qu'il lui fît un ſacrifice des lettres qu'il en avoit reçues, pour les envoyer au Marquis de T... que cette actrice trompoit pour le jeune Sévigné, & » lui faire donner, di- » ſoit-elle, quelques coups de baudrier. « Madame de Sévigné fit rougir ſon fils de ſa foibleſſe, en lui diſant que, » même dans les choſes déshonnêtes, il y » avoit de l'honnêteté à obſerver. « Le jeune Marquis courut auſſi-tôt chez Ninon, & » moitié par » force, moitié par adreſſe, dit ſa mere, il retira les » lettres de cette pauvre diableſſe, & les brûla ſur » le champ. « M. de Sévigné ne fut pas long-temps l'amant chéri de Ninon; il étoit ſujet à de petits inconvénients, qui éteignirent bientôt l'amour dans le cœur de ſa maîtreſſe, pour faire place à une tendre amitié. Sa mere diſoit de lui, » que la maladie de „ ſon ame étoit tombée ſur ſon corps: il ſe croyoit » lui-même comme le bon Eſon; il vouloit ſe faire „ bouillir dans une chaudiere avec des herbes fines „ pour ſe ravigoter un peu. Ninon l'appelloit un hom- „ me au-deſſous de la définition, une ame de bouil- „ lie, un corps de papier mouillé, un cœur de ci- „ trouille, fricaſſé dans la neige. «

Le fait que nous allons raconter eſt plus à la honte de Ninon, que ſon eſprit & ſa beauté n'ont été à ſa gloire. Le P. B.... le plus fameux Prédicateur de tous les temps, que madame de Sévigné appelle *le grand Pan*, étoit alors dans tout ſon éclat. Ninon qui ſe piquoit de captiver tous les grands hommes, feignit d'être malade, & l'envoya chercher; mais au lieu du triſte appareil de la maladie, le Pere, en arrivant, trouva tous les préparatifs de la coquetterie la plus rafinée, & de la plus ſéduiſante volupté. Ninon déploya devant lui toutes ſes graces; mais à ſa confuſion: » Je vois, lui » dit-il, que votre maladie n'eſt que dans le cœur & „ dans l'eſprit; pour votre corps, il me paroît dans „ une parfaite ſanté. Je prie le grand Médecin des „ ames qu'il vous guériſſe. « Après cette réponſe, il ſortit, & laiſſa Ninon dans une honte complette.

Le Comte de C... qu'on a vu depuis Maréchal de France en 1693, adoroit Ninon, ſans en être aimé: „ c'eſt un très-digne Seigneur, diſoit-elle; mais il ne „ donne jamais envie de l'aimer. " Pécour, le fameur danſeur, étoit ſon rival, & ſon rival heureux. Un jour qu'il portoit un habit aſſez reſſemblant à quelques uniformes de ce temps-là, le Comte lui demanda ironiquement ſous quels drapeaux il alloit porter ſes ſervices? à quel corps il s'étoit attaché? „ Mon„ ſeigneur, répondit Pécour, je commande un corps „ où vous ſervez depuis long-temps. " La fierté de cette réponſe indigna le Comte de C..... & Ninon lui ayant témoigné nettement ſon indifférence par ce vers de Corneille,

Ah, ciel! que de vertus vous me faites haïr

il la quitta pour toujours.

Elle avoit alors plus de ſoixante ans. M. de G.... faiſoit élever le fils qu'il avoit eu de Ninon, ſous le nom de *Chevalier de Villiers*, ſans lui découvrir ſa naiſſance. Pour perfectionner ſon éducation, il l'envoya chez ſa mere, pour y recueillir cette fleur du monde qu'elle ſeule poſſédoit. Il ignoroit le penchant funeſte qui alloit dominer ſon fils. Le jeune Chevalier ne put voir tant de graces ſans un déſir violent. Quelques préférences involontaires, que Ninon lui donnoit ſur les autres, acheverent de l'enflammer. Ninon entendit ſes ſoupirs avec horreur; mais comme elle avoit promis à ſon pere de lui faire un ſecret de ſa naiſſance, elle lui fit jetter les yeux ſur une pendule: „ Inſenſé, lui dit-elle, il y a à préſent plus de ſoixante„ cinq ans que je vins au monde. Eſt-ce à mon âge „ qu'on doit aimer & qu'on doit être aimée? « Que peuvent les conſeils contre l'amour? Le Chevalier, irrité par les obſtacles, voulut ſe porter un jour à la derniere témérité. » Arrêtez, malheureux, s'écria» t-elle, & frémiſſez d'épouvante! Savez-vous qui » vous êtes & qui je ſuis? Cette amante que vous

» pourſuivez.... eſt votre mere..... C'eſt mon fils qui » ſoupire à mes pieds ! Ah ! mon cher fils ! tu ſais » à quel degré d'opprobre les préjugés ont mis ta » malheureuſe exiſtence : voilà ce qu'il falloit cacher » à ta délicateſſe, & tu ne l'as pas permis. Reconnois » ta mere, ô mon fils ! en lui pardonnant de t'avoir » donné la vie. « Le Chevalier tremblant & inanimé, s'arrache du ſein de ſa mere, fuit avec précipitation dans le boſquet le plus épais du jardin, & ſe perce de ſon épée. Ninon le vit expirant, & voulut le ſuivre au tombeau ; mais ſecourue à propos par ſes gens, elle rappella ſon ame égarée, pour dérober au public une cataſtrophe auſſi funeſte. M. le Sage, dans le troiſieme tome de ſon roman de Gilblas, a peint cette horrible aventure ſous les noms ſuppoſés de la vieille *Iniſilla de Lautarilla*, & du jeune *Don Valerio de Luna*.

Ce fut alors que Ninon commença à rougir de ſes foibleſſes, » & ſe contenta, dit S. Evremont, de » l'aiſe & du repos, après avoir ſenti ce qu'il y a de » plus vif. « Elle écrivit elle-même à ſon ami : » tout » le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du » temps qu'une autre ; de quelque ſorte que cela ſoit, » qui m'auroit propoſé une telle vie, je me ſerois » pendue. « Malgré ces belles réflexions, & ſon âge avancé, elle ne put vaincre ſon penchant pour le plaiſir : le Baron de Bannier, fils du célebre Général Suédois, & qui fut tué en 1683 en Angleterre, par le Prince Philippe de Savoie, fut le dernier de ſes amants en titre. Mais l'Abbé de Chaulieu, qui dès ſon entrée dans le monde, fut appellé *le Poëte de la bonne compagnie*, obtint plus d'une fois ſes faveurs ; il étoit plus heureux que ſon maître Chapelle. Celui-ci, pour ſe venger de la rigueur que mademoiſelle de Lenclos lui témoignoit, fit contr'elle les vers ſuivants :

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si ſouvent elle raiſonne
De la ſublime vertu

Dont Platon fut revêtu;
Car, à bien compter ſon âge,
Elle peut avoir vécu
Avec ce grand perſonnage.

Ce dépit poétique déshonora l'Auteur: Ninon étoit encore recherchée. » C'eſt par elle, dit S. Evremont, » que la nature devoit commencer à faire voir qu'il » eſt poſſible de ne pas vieillir. Quoique parvenue » dans la ſuite à ce qu'on appelle communément » l'*âge de la décrépitude*, elle n'en eut jamais le » dégoût & la laideur; elle conſerva même toutes » ſes dents & preſque tout le feu de ſes yeux, au » point qu'on diſoit d'elle, dans les dernieres années » de ſa vie, qu'on pouvoit encore y lire toute ſon » hiſtoire. "

Rien de plus célebre & de mieux choiſi que la ſociété de mademoiſelle de Lenclos ſur la fin de ſa vie. On y trouvoit meſdames de la Fayette & de la Sabliere, dont elle comparoit la premiere » à ces » riches campagnes, ſi fertiles en fruits, & la ſe- » conde à un joli parterre émaillé de fleurs, qui » charment les yeux. « Meſdames de Sévigné, de Grignan, de Coulanges, de Torp, & la Ducheſſe de Bouillon préféroient ſa compagnie aux cercles les plus brillants; mais celui qui lui marqua le plus d'eſtime & le plus d'amitié, ce fut l'illuſtre M. de la Rochefoucault. On ſe raſſembloit chez elle en hiver, à cinq heures du ſoir, dans un appartement où la peinture lui reproduiſoit ſes amis préſents, & lui retraçoit les abſents. A neuf heures on ſe retiroit, pour la laiſſer jouir du repos néceſſaire à la foibleſſe de ſon tempérament. La rue des Tournelles, au Marais, où elle demeura long-temps, fit donner à ſes amis le nom d'*oiſeaux des Tournelles*. Le Comte de Charleval s'honoroit de ce titre. Mademoiſelle de Lenclos, dans une lettre à M. de S. Evremont, dit en regrettant le Comte: » ſon eſprit avoit conſervé » tous les charmes de la jeuneſſe, & ſon cœur,

„ toute la bonté & la tendreſſe déſirable dans les „ véritables amis..... Sa vie & celle que je mene „ actuellement avoient beaucoup de rapport. En„ fin c'eſt plus que mourir ſoi-même, que faire „ une pareille perte.“ Scarron dit auſſi du Comte, en parlant de la délicateſſe de ſon eſprit & de ſon goût, „ que les Muſes ne le nourriſſoient que de blanc„ manger & d'eau de poulet.“ Ses poéſies charmantes tomberent entre les mains de M. de Ris, ſon neveu, Premier Préſident du Parlement de Normandie : „ Je ne ſais, dit Vigneul de Marville, par quel tour „ de penſée ce Magiſtrat ne voulut point enrichir „ le public de ſi beaux ouvrages.“ Nous n'avons de lui qu'un couplet de chanſon qu'il fit ſur le nom d'*oiſeaux des Tournelles* :

Je ne ſuis plus oiſeau des champs,
Mais de ces oiſeaux des Tournelles,
Qui parlent d'amour en tout temps,
Et qui plaignent les tourterelles
De ne ſe baiſer qu'au printemps.

M. de S. Evremont étoit toujours en exil, pour avoir laiſſé échapper quelques traits contre un Miniſtre dont il croyoit avoir ſujet de ſe plaindre. Mademoiſelle de Lenclos employa tout ſon crédit, & ſe joignit à MM. de Lionne & de Lauzun, & à l'inimitable Comte de Grammont. Louis le Grand n'accorda ſa grace que fort tard : S. Evremont, ſe trouvant trop vieux pour ſe tranſplanter, aima mieux reſter avec „ des gens accoutumés à ſa loupe & ſes „ cheveux blancs, que de reparoître dans une cour „ où il craignoit de n'être reconnu que du Comte de „ Grammont au plus.“ Il adreſſa ſon diſcours ſur la morale d'Epicure, à mademoiſelle de Lenclos, ſous le nom de la *moderne Léontium*, dans lequel il peignit ſon amie & ſe peignit lui-même, en traçant le portrait du Philoſophe Grec. Elle applaudit à la reſſemblance, & ſe vanta de connoître

à

à fond le prix d'une vie voluptueuſe. „ Tout le bon „ ſens, diſoit-elle, ne va qu'à ſe rendre heureux ; „ & pour cela, il n'y a qu'à juger de tout ſans „ prévention. "

L'Abbé Ged... ſorti des Jéſuites avec l'Abbé Frag... en 1694, c'eſt-à-dire lorſque mademoiſelle de Lenclos avoit ſoixante-dix-neuf ans, entra dans ſa ſociété ; mais il ne ſe contenta pas long-temps du titre d'ami ; il aſpira à celui d'amant. On le fit attendre une année entiere ; & à quatre-vingt ans, Ninon goûta encore les douceurs de l'amour. Le célebre Fontenelle rechercha ſon amitié, & l'obtint pour lui & pour M. Hughens, ſon ami, & un des grands Mathématiciens du dernier ſiecle.

Pluſieurs petites maladies affoiblirent beaucoup mademoiſelle de Lenclos ; mais ſa philoſophie la conduiſoit, comme elle le dit, „ à ſe contenter „ du jour où l'on vit, le lendemain à oublier le jour „ qui l'a précédé, & à tenir à un corps uſé comme „ à un corps agréable.... Si l'on pouvoit croire, „ comme madame de Chevreuſe, qu'en mourant, „ on va cauſer avec tous ſes amis en l'autre monde, „ il ſeroit doux de le penſer. " La Marquiſe de Maintenon ne l'oublia point dans ſa nouvelle fortune ; elle lui fit offrir à Verſailles un logement auprès d'elle. Mademoiſelle de Lenclos aimoit trop ſa liberté pour accepter cette offre, & diſoit qu'il étoit trop tard pour apprendre l'art de diſſimuler. Cependant comme le Roi déſiroit voir la merveille de ſon regne, elle ſe trouva un jour à la tribune de la chapelle de Verſailles. Sa ſanté s'affoiblit tous les jours ; elle enviſagea la mort avec tranquillité, & mourut le 17 d'octobre 1706 : la derniere nuit de ſa vie, l'on prétend qu'elle fit ces quatre vers, qui n'ont de mérite que par la circonſtance :

Qu'un vain eſpoir ne vienne point s'offrir
Qui puiſſe ébranler mon courage :
Je ſuis en âge de mourir ;
Que ferois-je ici davantage ?

Le dernier trait célebre de mademoiſelle de Lenclos lui fait le plus grand honneur. Le jeune Arrouet de Voltaire, encore enfant, lui fit une viſite. Après l'avoir examiné avec attention & écouté avec plaiſir ſes réponſes vives & ingénieuſes, elle préſagea dès-lors la gloire qu'il alloit s'acquérir; & pour lui prouver ſon amitié, elle lui légua, par ſon teſtament, de quoi acheter des livres.

On ne prétend pas juſtifier mademoiſelle de Lenclos ſur le grand nombre de ſes foibleſſes, ni la propoſer pour modele. On rapporte ſa morale, ſa philoſophie, ſes actions comme des faits. La liberté avec laquelle elle parle de la religion eſt inexcuſable; cependant on peut dire que perſonne ne fut plus philoſophe qu'elle, & qu'auſſi-tôt qu'elle fut penſer elle voulut être homme. Elle joint, dit l'Abbé de Châteauneuf, » toutes les vertus de » notre ſexe aux graces du ſien, en dépit duquel » elle s'eſt miſe au rang des hommes illuſtres. « S. Evremont acheve cet éloge par ces vers :

L'indulgente & ſage nature
A formé l'ame de Ninon
De la volupté d'Epicure
Et de la vertu de Platon.

Qu'il eſt rare que le penchant le plus vif au plaiſir ne conduiſe pas à la perte de toutes les vertus! » Le moindre défaut des femmes galantes, dit M. de » la Rocheſoucauld, eſt la galanterie. « Cependant quelle probité, quelle fermeté d'ame, quelle aimable philoſophie! Si nous parlions de ſa pénétration, de ſon eſprit & de la délicateſſe de ſon goût, quelle vaſte carriere! Finiſſons par l'éloge que M. de Saint Evremont fait de ſon talent pour le ſtyle épiſtolaire : » quoique le tour en ſoit ſingulier, & » qu'elles (ſes lettres) ſoient remplies de morale & » toutes brillantes d'eſprit, elles n'ont rien de re- » cherché. Comme la morale y eſt toujours aſſaiſon- » née par l'enjouement, & que l'eſprit ne s'y montre

» que ſous les apparences d'une imagination libre & » naturelle, elles ne different en rien de ſa conver- » ſation, &c. «

LÉOCADIE, (*ſainte*) vierge & martyre Eſpagnole, étoit iſſue d'une ancienne & illuſtre maiſon de Tolede. Elle demeuroit à Séville dans le temps de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, & ſe donnoit publiquement pour Chrétienne. Le Préſident Datien la fit mettre dans une affreuſe priſon. Elle y reſta long-temps; & l'on fit de vaines tentatives pour lui faire renoncer Jeſus-Chriſt. Le lendemain du martyre de ſainte Eulalie, on eſſaya de l'effrayer en lui racontant en détail les horribles tourments que l'on avoit fait ſouffrir à cette vierge. Léocadie n'en fut point effrayée; mais elle ſe mit à genoux pour prier. Sa priere, qui fut longue, ſe termina par ſa mort, Dieu l'ayant diſpenſée de rendre en public le même témoignage de ſa foi, que la jeune Eulalie avoit rendu de la ſienne. Elle mourut le 9 de décembre, jour auquel l'égliſe en fait mémoire.

LÉON, (*Théreze, Infante de Portugal & Reine de*) de laquelle il ſera dit quelque choſe dans l'article ſuivant, étoit fille de Sanche I, Roi de Portugal, & de Dulce d'Aragon.

Elle fut mariée en 1188, ou 1189, avec Alfonſe IX, Roi de Léon, dont elle fut la premiere femme. Ils étoient couſins-germains, Alfonſe ayant eu pour mere Urraque, ſœur naturelle de Sanche, Roi de Portugal. Ce mariage ſe fit ſans avoir demandé la diſpenſe du Pape. Il fut déſapprouvé de preſque tout le Clergé des deux royaumes; & Rome s'en plaignit.

Le Pape Clément III, que les deux Rois avoient fait inſtruire des raiſons qui devoient faire regarder ce mariage comme légitimement contracté, fit choix, en 1191, d'Hyacinthe, Cardinal du titre de *ſainte Marie in Coſmedin*, pour aller en Eſpagne, en qualité de Légat, prendre connoiſſance de cette affaire.

Mais, avant le départ de ce Légat, Clément mourut; & le même Cardinal Hyacinthe lui ſuccéda le 27 de mars, ſous le nom de *Céleſtin III.* Le nouveau Pape choiſit pour la légation qu'il avoit dû remplir, Gregoire, Diacre-Cardinal du titre de *Saint-Ange*, qui vint en Eſpagne vers la fin de l'automne de la même année. Il y travailla ſans ſuccès à faire ſentir aux Rois de Léon & de Portugal la nullité du mariage du premier avec la fille du ſecond; il obtint ſeulement d'eux qu'il s'aſſemblât, à Salamanque, un concile des Prélats des deux royaumes, afin d'examiner l'affaire avec plus de maturité. De l'avis du plus grand nombre des Prélats le mariage fut déclaré nul, comme fait dans le ſecond degré de conſanguinité. Les Evêques de Léon, d'Aſtorga, de Salamanque & de Zamora, qui ne s'étoient point trouvés au concile, perſiſterent à ſoutenir la validité du mariage. Leur raiſon étoit que l'empêchement de conſanguinité n'eſt ni de droit divin, ni de droit eccléſiaſtique; & qu'il eſt purement de droit civil & politique, établi par les Princes, qui, par conſéquent, peuvent s'en diſpenſer. Ils citoient en faveur de leur ſentiment quelques Juriſconſultes, qui diſent en effet, » que les Princes ſécu» liers peuvent établir des empêchements au ma» riage, & qu'ils peuvent en diſpenſer. « Les deux Rois s'en tinrent à l'opinion de ces quatre Evêques, qui furent excommuniés par le Légat après la ſéparation du concile. Tous les autres Prélats s'empreſſerent d'exhorter les deux Rois à conſentir à la diſſolution du mariage; mais leurs inſtances furent inutiles auprès de Princes que leur intérêt lioit enſemble. En 1193, le Roi de Léon & la Reine Théreze continuant de vivre enſemble, le Légat Grégoire jetta l'interdit ſur les deux royaumes de Léon & de Portugal. Cette cenſure fit murmurer hautement les peuples. Cependant le Roi de Léon envoya Guillaume, Evêque de Zamora, à Rome, ſupplier le Pape de lever, par une diſpenſe ſubſéquente, l'empêche-

ment qui rendoit ſon mariage nul. Céleſtin III tint ferme pour l'obſervance des canons ; & tout ce que Guillaume en obtint fut d'être abſous lui-même de l'excommunication lancée contre lui par le Légat. Le Pape eut une autre condeſcendance. Sur les plaintes que la plupart des Evêques des deux royaumes lui firent au ſujet de l'interdit, qui ne ſervoit qu'à chagriner des peuples innocents, & qui ne faiſoit point changer de réſolution au Roi Alfonſe, il leva l'interdit, & défendit ſeulement de célébrer, quelque part que ce fût, aucun office divin en préſence de ce Prince & de la Reine ſa femme. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1195, que les Rois de Léon & de Portugal, cédant aux prieres de leurs ſujets, conſentirent enfin à la caſſation du mariage. La Reine Théreze, après avoir eu trois enfants ; l'Infant Ferdinand, qui mourut jeune, & les Infantes Sanche & Dulce, dont il ſera parlé dans l'article ſuivant, fut renvoyée en Portugal de la maniere la plus décente ; & le Légat acheva de lever ſolemnellement l'interdit & les autres cenſures.

Cette Princeſſe offrit à Dieu ſa diſgrace, & conſacra le reſte de ſa vie à l'ouvrage de ſon ſalut. Elle s'occupoit en même temps de tout ce qui pouvoit être un bien pour la religion. Bien informée que la diſcipline monaſtique étoit abſolument relâchée dans le monaſtere de Lorban, & que les Moines ne vouloient point entendre parler de réforme, elle pria ſon pere de lui donner cette maiſon pour y mettre des Religieuſes. Sanche fit conſentir l'Abbé Julien à lui céder ſon monaſtere ; ce qui ſe fit ſans doute après des arrangements convenables. La pieuſe Reine, en ayant pris auſſi-tôt poſſeſſion, le peupla de Religieuſes de Cîteaux, comme elle l'avoit ſouhaité.

Dégoûtée tout-à-fait du monde, elle prit, en 1228, la réſolution d'achever de ſe conſacrer à Dieu tout-à-fait, en prenant le voile dans ce monaſtere. Elle y fit conſentir ſon pere, & fit part de ſon deſ-

ſein au Roi de Léon, en lui recommandant les Infantes leurs filles. Ce Prince applaudit à ſa pieuſe réſolution, & lui donna pour dot la ville de Valbuena.

Le 18 de juin 1250 elle conſomma ſon ſacrifice par une mort précieuſe aux yeux de Dieu, qui manifeſta, dit-on, ſa ſainteté par un grand nombre de miracles. Le Portugal la regarde comme une de ſes ſaintes.

LÉON, (*Bérengere, Infante de Caſtille, & Reine de*) fille d'Alfonſe III, Roi de Caſtille, & de la Reine Léonor d'Angleterre, ſa femme, naquit dans le mois d'août 1171.

En 1188, l'Empereur Frédéric I ſigna le 23 d'avril, à Selingeſtadt, le contrat de mariage de ſon troiſieme fils Conrad, Duc de Franconie, avec cette Infante; mais on ignore par qui cette affaire fut négociée, & quelles furent les conventions matrimoniales. Conrad ſe rendit bientôt après en Eſpagne pour la célébration des fiançailles. Alfonſe III le reçut magnifiquement à Tolede. Ils acheverent de régler enſemble les conditions du mariage qu'Alfonſe ſigna. Conrad repartit après que le Roi de Caſtille l'eut armé chevalier. Ce mariage projeté, que l'on ne connoît que par l'Hiſtoire d'Eſpagne, ne ſe fit point; & l'on n'en dit pas la raiſon. Quelques Ecrivains prétendent que cette raiſon n'eſt autre que le refus que Bérengere fit de ſortir d'Eſpagne; mais ce n'eſt-là qu'une conjecture. Il eſt plus vraiſemblable de croire avec Ferreras, que le mariage fut rompu, parce que le 29 de novembre de l'année ſuivante, il naquit un fils au Roi de Caſtille; ce qui fruſtra Conrad de l'eſpérance qu'apparemment il avoit conçue d'être le ſucceſſeur d'Alfonſe III, dont il avoit fiancé la fille ainée.

Alfonſe III eut enſuite avec Alfonſe IX, Roi de Léon, ſon couſin-germain, des différents qui leur firent prendre les armes l'un contre l'autre. En 1197, lorſque les armées des deux Rois étoient en préſence, les Evêques & les Seigneurs de part & d'autre s'en-

tremirent pour faire la paix. Pedre-Fernandez de Caſtro, couſin des deux Rois, fut celui qui travailla le plus efficacement à les réconcilier. Il y fit conſentir ſans peine le Roi de Léon; mais il éprouva de la réſiſtance de la part du Roi de Caſtille; ce qui fut cauſe qu'il alla trouver à Valladolid la Reine Léonor, qui ſouhaitoit de voir finir une guerre qui ne pouvoit être que pernicieuſe aux deux royaumes, aux dépens deſquels elle offroit aux Mahométans l'occaſion de s'aggrandir. La Reine & ceux des Prélats & des Seigneurs qu'elle avoit auprès d'elle, convinrent avec Pedre-Fernandez de faire conclure la paix par le mariage de l'Infante Bérengere avec le Roi de Léon, ſon oncle à la mode de Bretagne. Le degré de parenté faiſoit un grand obſtacle; mais ils jugerent qu'entre perſonnes royales le mariage ne devoit pas être interdit dans ce degré, quand il s'agiſſoit de procurer un auſſi grand bien que la paix, & que le Pape ne feroit pas difficulté d'accorder la diſpenſe après le mariage. La paix fut donc conclue au grand contentement de tout le monde, hors du Roi de Caſtille, qui n'y conſentit que par complaiſance pour la Reine Léonor, & par condeſcendance aux déſirs de ſes ſujets. Le Roi de Léon ne tarda pas à ſe rendre à Valladolid. Les noces s'y célébrerent avec pompe; & quelques jours après il s'en retourna dans ſes Etats avec ſa nouvelle épouſe.

Les Prélats & les Seigneurs des Royaumes de Léon & de Caſtille, en hâtant la célébration du mariage, avoient compté ſur la facilité du Pape Céleſtin III pour avoir la diſpenſe; mais ce Pontife mourut alors; & ſon ſucceſſeur Innocent III, bien inſtruit de la théologie, & beaucoup plus encore du droit canonique, ſe propoſant de gouverner l'égliſe avec le même deſpotiſme qu'avoit fait Grégoire VII, quoiqu'avec plus d'adreſſe, bouillant d'ailleurs du feu de la jeuneſſe, puiſqu'il n'avoit encore que trente-ſept ans, n'eut pas plutôt appris ce mariage qu'il envoya le Moine Reinier Légat en Eſpagne, avec

ordre d'en prononcer la nullité ; de ſéparer les deux époux ; & ſi les deux Rois n'y conſentoient pas, de mettre ſous l'interdit les deux royaumes. La commiſſion du Légat ſouffrit de grandes difficultés de la part du Roi de Léon, qui chériſſoit tendrement ſa femme, Princeſſe infiniment aimable, qui joignoit à beaucoup de vertus un eſprit ſolide & des lumieres, & qui d'ailleurs voyoit avec peine qu'en ſe ſéparant d'elle, il falloit rendre beaucoup de villes & de châteaux qu'elle avoit eus en dot. Une autre ſource de difficultés, c'eſt que l'Egliſe d'Eſpagne avoit ſa diſcipline particuliere au ſujet des mariages, & qu'elle n'avoit pas adopté les canons faits à ce ſujet par les Papes dans différents conciles de Rome, depuis le pontificat d'Alexandre II, prédéceſſeur de Grégoire VII. Le Clergé d'Eſpagne étoit perſuadé que, dans le degré dont il s'agiſſoit, on n'avoit pas beſoin de recourir au Pape, & que les Rois avoient le droit d'accorder la diſpenſe, à plus forte raiſon d'en faire uſage pour eux-mêmes. Le Légat fut donc prié de ſuſpendre ſes procédures juſqu'à ce qu'on eût mieux inſtruit le Pape par les députés qui lui ſeroient envoyés. Les choſes traînerent en longueur ; & cependant la Reine Bérengere mit au monde, ne 1200, l'Infant Ferdinand, que le Ciel deſtinoit à réunir pour toujours les royaumes de Léon & de Caſtille, & dont les vertus chrétiennes devoient tant édifier ſes ſujets, qu'auſſi-tôt après ſa mort, ils ne balanceroient pas à l'invoquer comme ſaint.

La naiſſance d'un héritier ne changea rien aux réſolutions d'Innocent III, qui voulut être obéi. Les députés des deux Rois & du Clergé des deux royaumes n'avoient pas pu l'engager à ſe départir de la rigueur des canons que l'Egliſe d'Eſpagne n'avoit pas reçus. Il ne voulut pas abſolument valider, ſuivant ſes principes, par une diſpenſe ſubſéquente, un mariage qui s'étoit fait ſans la diſpenſe de ſon prédéceſſeur. Les deux époux, d'ailleurs attachés de plus en plus l'un à l'autre par

la naiſſance d'un fils, refuſoient de ſe ſéparer. Innocent, qui n'avoit en vue que de maintenir l'autorité que ſon Siege avoit acquiſe pas les entrepriſes continuelles de ſes prédéceſſeurs depuis plus d'un ſiecle, aima mieux porter les choſes à la rigueur, que de les pacifier par une ſage condeſcendance ſur un point qui n'intéreſſoit en rien la religion, puiſqu'il ne s'agiſſoit au fond que d'une loi de police, ſujette par ſa nature à recevoir, ſuivant les occurrences, des exceptions plus ou moins conſidérables. Alfonſe IX & la Reine Bérengere furent excommuniés en 1202, & leur royaume fut ſoumis à l'interdit. Innocent ne fit point procéder contre le Roi de Caſtille, parce qu'il avoit déclaré, dès le commencement, qu'il étoit prêt à recevoir ſa fille quand on la lui renverroit. Ce fut Pedre III, Archevêque de Compoſtelle, que le Pape chargea de publier l'excommunication & l'interdit. Quelques Evêques ſoutinrent la procédure irréguliere & les ſentences d'excommunication & d'interdit injuſtement prononcées. Ils refuſerent donc d'obſerver l'interdit, & continuerent de communiquer avec leurs Souverains. Tous les autres s'empreſſerent d'obéir au Pape, & preſſerent vivement le Roi de conſentir à la caſſation de ſon mariage. Aux raiſons alléguées plus haut, il s'en joignoit une troiſieme. Alfonſe avoit de la Reine cinq enfants, deux Princes & trois Princeſſes, tous nés depuis que le Pape l'avoit fait avertir de la nullité de ſon mariage, & tous, par conſéquent, bâtards dans les principes de la cour de Rome. Innocent qui, comme on l'a dit, vouloit, à quelque prix que ce fût, ſe faire obéir, ne fit pas difficulté de renoncer à ces principes, en déclarant que les enfants étoient légitimes. Alfonſe & Bérengere conſentirent alors à ſe ſéparer. Ce fut en 1203. La Reine renonça même à ſes prétentions ſur les biens aſſignés pour ſon douaire; mais elle & ſon pere exigerent que l'Infant Ferdinand fût reconnu héritier légitime & préſomptif de ſon pere; ce

qui ſe fit dans une aſſemblée des Etats généraux du royaume de Léon ; après quoi Bérengere, laiſſant ſes enfants auprès de leur pere, retourna ſur le champ en Caſtille.

Alfonſe III, Roi de Caſtille, mourut en 1214, laiſſant l'Infant Henri, ſon fils, encore mineur, héritier de ſa couronne, ſous la tutelle de la Reine Léonor ; mais cette Reine ne ſurvécut pas tout-à-fait trois mois au Roi ſon mari. La régence fut alors déférée à la Reine Bérengere, ainſi qu'Alfonſe III l'avoit ordonné par ſon teſtament. A peine eut-elle pris en main les rênes du gouvernement, que Ferdinand, Alvar-Nunnez & Gonçale, Comtes de Lara, n'écoutant que leur ambition, commencerent à cabaler avec leurs parents & leurs amis, pour ſe ſaiſir de la perſonne du jeune Roi, & gouverner en ſon nom. Ils firent répandre ſecrettement par-tout qu'il » n'étoit pas à propos que le Roi, qui devoit être élevé dans l'art de la guerre, & dans la ſcience du » gouvernement, le fût par une femme incapable » de le former à ces deux égards, & qu'il ſeroit » beaucoup mieux de confier ſon éducation à quelque Seigneur, juſqu'à ce qu'il eût quatorze ans accomplis. « Le plus grand nombre des Seigneurs, qui n'eurent pas de peine à deviner que ce propos partoit des Comtes de Lara, qu'ils haïſſoient à cauſe de leurs mauvaiſes qualités, en informerent la Reine, l'avertirent de ſe tenir ſur ſes gardes, & lui firent offre de la ſoutenir de toutes leurs forces contre les perturbateurs du repos public. Cette Princeſſe ſe trouva dans un grand embarras. Elle prévoyoit qu'en ſe déſiſtant de la régence, elle expoſeroit l'Etat à de grands maux de la part des Comtes de Lara, qu'elle connoiſſoit très-bien ; mais elle craignoit d'ailleurs, en gardant l'autorité, d'exciter ces Comtes à recourir à la force pour l'en dépouiller ; ce qui produiroit une guerre civile infiniment préjudiciable aux ſujets de ſon frere. Les Lara, contents d'avoir fait diſpoſer les peuples au changement qu'ils

vouloient faire, ne voulurent pas arborer d'abord l'étendard de la révolte. La ſéduction leur parut préférable à la violence. Ils gagnerent, par la promeſſe d'une ville, Garcie-Laurent, domeſtique de la Reine, dont il avoit toute la confiance, pour qu'il l'engageât à ſatisfaire d'elle-même aux vœux des peuples, en ſe démettant du gouvernement du royaume & de l'éducation du Roi dans une aſſemblée des Etats, où l'on choiſiroit un Seigneur pour être tuteur du jeune Prince, & Régent du royaume; Garcie-Laurent, abuſant du crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine, lui perſuada de faire ce que ceux qui le mettoient en œuvre ſouhaitoient, & lui fit même inſinuer de choiſir elle-même pour tuteur & Régent celui dont ils avoient fait choix. La Reine ayant donc aſſemblé les Etats à Burgos, ſe démit de la tutelle du Roi ſon frere, & de la régence du royaume, du conſentement de la plus grande partie des aſſiſtants, dont les Comtes de Lara s'étoient aſſurés, & nomma, pour la remplacer, le Comte Alvar-Nunnez de Lara. Celui-ci prêta ſur le champ, entre les mains de l'Achevêque de Tolede, le ſerment qu'on exigea de lui, » de veiller avec tout le ſoin poſſible à la » ſûreté de la perſonne du Roi, de faire le bien du » royaume; de conſerver aux égliſes, aux Prélats, » aux ordres, à la nobleſſe la poſſeſſion de leurs » dignités, de leurs biens, de leurs droits; de ne » prendre ni donner aucune des terres de la cou» ronne, & de n'établir aucune nouvelle impoſition » ſans le conſentement de la Reine. «

Le Comte Alvar-Nunnez ne tint rien de ce qu'il avoit promis. Il chagrina de toutes les manieres ceux des Seigneurs qui n'étoient pas amis de ſa maiſon. Il réduiſit, ſous de légers prétextes, des perſonnes riches dans l'indigence. Il s'enrichit & les ſiens, aux dépens du public & des particuliers, &, par ſes injuſtices ſans bornes, fit gémir tout le monde ſous le poids de ſa tyrannie. Les Seigneurs, ſe voyant comme forcés à la révolte pour leur propre défenſe, re-

coururent à Bérengere, qui, voulant ſur-tout éviter une guerre civile, donna tous ſes ſoins à les calmer. Alvar-Nunnez continua d'aller ſon train; s'empara des dîmes des égliſes, ſous prétexte des beſoins de l'Etat, & fit ſervir cet argent à la conſtruction d'un château dans la Manche, qu'il deſtinoit, diſoit-il, à défendre les frontieres contre les Mahométans. Les égliſes & les Evêques ſe récrierent ſur le tort qu'on leur faiſoit, dans un temps où l'Etat n'avoit pas beſoin qu'ils vinſſent à ſon ſecours. Leurs plaintes parvinrent au jeune Roi, qui fut indigné de la conduite de ſon tuteur, & ſouhaita de retourner entre les mains de la Reine ſa ſœur. Alvar-Nunnez pénétra ſes vues; &, pour l'en détourner, lui propoſa d'épouſer Mafelde, Infante de Portugal. Il ſe chargea lui-même de la négociation, & partit pour la cour de Portugal, en laiſſant à ſes freres le ſoin de la garde du Roi. Ce jeune Prince, qui ne goûtoit point le mariage propoſé par ſon tuteur, trouva moyen d'en faire informer ſecrettement ſa ſœur, qui, conſidérant qu'il n'étoit pas encore dans l'âge compétent, crut ne pouvoir pas mieux faire que de prier le Pape de s'oppoſer à ce mariage. Alfonſe, Roi de Portugal, conſentit volontiers à la demande du Comte Alvar-Nunnez, qui revint en Caſtille avec l'Infante Mafelde; mais les Evêques de Burgos & de Palence, chargés des ordres du Pape, s'oppoſerent ſi fortement à la célébration du mariage, qu'il ne put ſe faire; & l'Infante, retournée en Portugal, ſe fit Religieuſe dans le monaſtere d'Aronca.

Comme on continuoit à ſe plaindre hautement des vexations d'Alvar-Nunnez, le Doyen de Tolede l'excommunia, pour le tort qu'il avoit fait à cette égliſe, & ne le voulut abſoudre qu'après avoir exigé que le Roi & ſon tuteur s'engageaſſent par ſerment de reſtituer ce qu'on avoit pris, & de reſpecter à l'avenir l'indemnité des égliſes. Pour calmer un peu les eſprits, Alvar-Nunnez aſſembla les Etats à Val-

ladolid. Le Roi s'y trouva ; la Reine Bérengere y fut auſſi préſente. L'aſſemblée fut tumultueuſe, & l'on n'y décida rien. Il y eut ſeulement de grands débats entre la Reine & le tuteur pour la reſtitution des dignités & des biens ôtés par ce dernier à différentes perſonnes, contre le premier article du ſerment qu'on avoit exigé de lui. Les eſprits s'aigrirent, & de peur de quelque violence, la Reine ſe retira de l'aſſemblée, & ſe refugia dans le château fortifié d'Antillo, dont Gonçale Ruiz Giron étoit propriétaire. Elle y fut jointe par divers Seigneurs, qui jurerent de la défendre, & de ſe ſoutenir les uns les autres contre les attentats d'Alvar-Nunnez & de ſes adhérents. Cette aſſemblée des Etats eſt de 1216. Le Régent, qui s'apperçut que le Roi méditoit de s'ôter d'entre ſes mains pour ſe remettre entre celles de ſa ſœur, ce qui ſe pouvoit facilement, parce qu'elle étoit dans le voiſinage de la cour, éloigna le Roi de cette Princeſſe, en le menant dans différentes villes, & le tenant le reſte de l'année à Maquéda dans le royaume de Tolede.

Pendant qu'il tenoit le Roi dans cette ville, la Reine y envoya ſecrettement quelqu'un de confiance pour ſavoir l'état de la ſanté de ſon frere, dont on l'avoit avertie que le Régent avoit aſſez peu de ſoin. Quoique l'envoyé de la Reine cachât ſoigneuſement ce qui l'amenoit à Maquéda, le Régent en eut vent, le fit arrêter & le fit pendre, faiſant publier que cet homme n'étoit venu que pour empoiſonner le Roi ; ce qu'il appuyoit d'une prétendue lettre de Bérengere, qu'il montroit, dans laquelle on avoit contrefait l'écriture & la ſignature de cette Reine. Son impoſture tourna contre lui. Bérengere étoit connue pour être incapable d'un pareil forfait ; & les peuples du royaume de Tolede témoignerent tant d'indignation contre le Régent, qu'il ſortit de ce royaume & revint en Caſtille. La Reine cependant, inquiete de la ſanté de ſon frere, chargea Rui Gonçalez de Valverde, Seigneur fort aimé du Roi, d'en

ſavoir des nouvelles. Quelque ſoin qu'il prît pour ſe cacher, il fut découvert par Ferdinand-Nunnez, neveu du Régent, qui détacha quelques cavaliers, par leſquels il fut pris, & renfermé dans le château d'Alarcon.

Alvar-Nunnez réſolut alors de ne plus garder de meſures avec la Reine & ceux de ſon parti. Pour cet effet, il ſe rendit à Valladolid avec le Roi, raſſembla le plus de troupes qu'il put; &, pour avoir un prétexte d'agir les armes à la main contre la Reine & les Seigneurs qui tenoient pour elle, il leur envoya demander, de la part du Roi, les places fortes qu'ils poſſédoient; ce qui les obligea de mettre des troupes ſur pied, d'ajouter aux fortifications de beaucoup de ces places, & de ſe raſſembler auprès de la Reine, qui fit demander du ſecours au Roi de Léon. Alvar-Nunnez empêcha qu'elle n'en reçut, en traitant du mariage du Roi avec Sanche, Infante de Léon, à condition que le Roi ſon pere la déclareroit héritiere de ſa couronne, & qu'il lui donneroit le château de Santibannez. Après Pâques, en 1217, il conduiſit l'armée dans la province de Tierra-del-Campo, pour y enlever les places fortes des Seigneurs, & forma le ſiege de Montalegre, où Sucro Tellez s'étoit enfermé. Ce Seigneur ſe défendit avec courage; & la Reine fit marcher Gonçale Ruiz Giron & d'autres Seigneurs à ſon ſecours. Ceux-ci ne lui furent d'aucune utilité, par un ſcrupule qui, déplacé peut-être dans les circonſtances actuelles, étoit cependant digne de louanges. Ils craignirent, parce que le Roi lui-même étoit préſent au ſiege, qu'on ne leur reprochât un jour d'avoir pris les armes contre leur Souverain: ils firent donc ſavoir à Sucro Tellez que la préſence du Roi les empêchoit de le ſecourir; & Tellez remit la place au jeune Monarque.

Alvar-Nunnez alla ſéjourner quelque temps à Carrion, & conduiſit enſuite l'armée contre Villalva-d'Arcor, place occupée par Alfonce Tellez. Un

détachement ſurprit ce Seigneur dehors : mais il ſe défendit ſi bien, avec le peu de gens qui l'accompagnoient, qu'il rentra dans la place, dont il fit fermer les portes. Il y fut aſſiégé ; mais la vigueur de ſa défenſe obligea le Régent à lever le ſiege. Il conduiſit à Palence le Roi, qu'il logea dans le palais épiſcopal. Bérengere & les Seigneurs ſes partiſans occupoient alors Antillo & Ciſneros avec aſſez de forces pour faire tête au Régent ; mais ils étoient en même temps réſolus d'abandonner tout, plutôt que de tirer l'épée contre le Roi. Cette réſolution, très-louable en elle-même, annonçoit leur ruine prochaine, lorſqu'un événement imprévu les ſauva. Le Roi jouant avec quelques jeunes Seigneurs dans la cour du palais épiſcopal de Palence, un de ces jeunes gens s'aviſa de tirer en l'air un coup, qui fit tomber du haut d'une tour une tuile ſur la tête du Roi ; la bleſſure qu'elle lui fit fut ſi conſidérable qu'il en mourut quelques jours après, le 6 de juin.

Alvar-Nunnez, dont cet accident renverſoit tous les projets, cacha la mort du jeune Roi, dont il fit porter ſecrettement le corps à Tarriégo ; mais ſes précautions n'empêcherent pas que la Reine Bérengere ne fut informée de la mort de ſon frere, preſque auſſi-tôt qu'elle fut arrivée. Elle députa ſur le champ Gonçale Ruiz Giron, & Loup de Haro au Roi de Léon, pour le prier de leur confier ſon fils l'Infant Ferdinand, qu'elle avoit une extrême envie de voir. Ils obtinrent leur demande, en promettant de le ramener dès qu'il auroit vu ſa mere. Ils le conduiſirent promptement à Antillo, où la Reine l'attendoit avec impatience. Accompagnée de ſon fils & de tous les Grands, elle ſe rendit à Palence, où l'Evêque, le Clergé & la Ville les reçurent comme les héritiers de la couronne. La même réception leur fut faite à Valladolid. Quelques Seigneurs cependant, pour prévenir les maux qu'ils prévoyoient, voulurent ménager un accommodement avec le Comte Alvar-Nunnez ; mais celui-ci n'y voulut en-

tendre qu'à condition que l'on remettroit entre ſes mains le Prince Ferdinand, comme on y avoit remis le Roi Henri. Sa demande fut rejettée de la Reine & de tous les grands, comme elle devoit l'être. Ce fut après ce refus qu'elle ſe rendit à Valladolid. Elle n'y ſéjourna que quelques jours, & paſſa dans l'Eſtramadure. C'étoit alors tout le pays qui ſe trouve entre le Duéro & la chaîne de montagnes qui ſépare les deux Caſtilles du royaume de Portugal. Les principales villes de cette province étant de la faction du Comte Alvar-Nunnez, elle croyoit important d'eſſayer de les en détacher ; mais Coca refuſa d'ouvrir ſes portes, en lui faiſant dire qu'Avila, Ségovie & les autres villes en feroient de même. Elle reçut preſque en même temps la nouvelle que l'Infant Sanche-Fernandez, frere du Roi de Léon, venoit d'entrer en Caſtille avec un corps de troupes, ce qui la fit revenir à Valladolid.

Les grands de ſon parti, dont le nombre groſſiſſoit de jour en jour, envoyerent de cette ville des gens de poids dans toutes les villes de l'Eſtramadure & de la Caſtille-neuve, leur repréſenter » qu'il étoit » ſu de tout le monde que la Reine Donna Bérengere, comme l'ainée des filles du Roi Alfonſe III, » avoit été deux fois déclarée l'héritiere du royaume » de Caſtille & de ſes dépendances, au défaut de ſes » freres, en les ſommant de la reconnoître & proclamer Reine, comme elles y étoient obligées par » leur ſerment. « Les députés des grands, que les Evêques & le Clergé ſeconderent, s'acquitterent ſi bien de leur commiſſion que toutes ces villes renoncerent au parti du Comte Alvar-Nunnez, & promirent d'envoyer leurs députés prêter à la Reine ſerment de fidélité. L'on vit donc accourir de toutes parts à Valladolid les Evêques, les Seigneurs & les députés des cités & des villes, en préſence de qui Bérengere fut proclamée Reine de Caſtille & de Tolede. La Reine enſuite déclara, » que ſon intention étoit d'abdiquer la couronne en faveur du

» l'Infant Ferdinand, ſon fils, « & pria les Evêques, les Seigneurs & les députés des villes d'y conſentir. Comme il n'y avoit point de place dans la ville aſſez grande pour une cérémonie qu'elle vouloit rendre la plus ſolemnelle qu'il ſeroit poſſible, elle fit dreſſer dans la plaine, à la porte de la ville, un vaſte échafaud. Ce fut-là que, le 31 d'août 1217, elle fit publiquement ſon abdication, & ſalua Roi ſon fils, qui fut ſalué de même, auſſi-tôt après elle, par tous les Prélats & les Seigneurs, au bruit des acclamations d'une multitude immenſe de peuple. Le nouveau Roi fut enſuite conduit proceſſionnellement à la cathédrale, pour y recevoir le ſerment de fidélité de tous ceux qui devoient le lui prêter.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Valladolid, le Comte Alvar-Nunnez & les autres Lara mettoient tout en œuvre pour détruire ce que l'on y faiſoit. On prétend qu'ils écrivirent à Philippe-Auguſte, dont le fils, qui fut notre Roi Louis VIII, avoit épouſé Blanche de Caſtille, ſœur puînée de la Reine Bérengere, pour l'engager à venir s'emparer, pour ſon fils & ſa bru, des royaumes de Caſtille & de Tolede, & qu'ils lui promirent de le ſeconder avec tous leurs parents, leurs amis & leurs partiſans, dont le nombre étoit très-conſidérable; mais ſi cette invitation eſt véritable, il eſt à croire que Philippe-Auguſte la mépriſa, ſoit qu'il lui parût injuſte de priver la belle-ſœur de ſon fils des juſtes droits qu'elle avoit à la ſucceſſion du dernier Roi de Caſtille, ſoit qu'il lui parût plus important pour la France, ce qui l'étoit véritablement, d'achever d'en chaſſer les Anglois, que d'acquérir de nouveaux royaumes, qu'il ne pourroit conſerver qu'en expoſant le ſien à de grands dangers. Les tentatives auprès d'Alfonſe IX, Roi d'Aragon, furent plus heureuſes. Il étoit piqué de ce qu'en lui demandant ſon fils on ne l'avoit pas inſtruit de ce qu'on vouloit faire; & d'autre part il auroit été bien aiſe d'aug-

menter ſa puiſſance, en réuniſſant en ſa perſonne tous les Etats d'Alfonſe VIII, ſon aïeul. Les invitations & les promeſſes des Lara l'engagerent aiſément à faire ce qu'ils ſouhaitoient. Il ne tarda pas d'entrer en Caſtille, à la tête d'une armée conſidérable. On ne fut pas plutôt averti de ſa marche, que la Reine Bérengere lui députa les Evêques de Burgos & de Palence, pour le prier de ne point apporter la guerre dans les états de ſon fils. Il n'eut aucun égard à cette priere, & marcha, faiſant les plus grandes hoſtilités, vers Burgos. Sur ſa réponſe rapportée par les deux Evêques, les ſeigneurs Caſtillans avoient raſſemblé leurs troupes, & s'étoient réunis pour couvrir Burgos; & Loup de Haro s'étoit enfermé dans la ville avec un petit corps de gens d'élite. Alfonſe IX, inſtruit de l'état des choſes, ſe retira promptement dans ſes Etats, indigné contre les Lara, dont les vaines promeſſes l'avoient engagé dans une fauſſe démarche.

Délivrée de ce danger, Bérengere envoya demander au Comte Alvar-Nunnez le corps du Roi Henri, ſon frere, pour lui faire les funérailles dues à ſon rang. On n'oſa pas lui refuſer ſa demande; & les Evêques allerent prendre le corps à Tarriégo, pour le tranſporter au monaſtere de las Huelgas à Burgos. Les obſeques, où la Reine & le Roi ſon fils aſſiſterent, furent célébrées avec beaucoup de magnificence.

L'année ſuivante, Bérengere ne fut occupée que du ſoin de rétablir le calme dans les Etats de ſon fils, en abattant l'orgueil des Lara. Ferdinand, par ſon conſeil, s'étant mis à la tête de ſes troupes, inveſtit lui-même, avec la bande de Burgos, Lerma, qui tenoit pour Alvar-Nunnez. Il preſſa ſi vigoureuſement ce château qu'il l'emporta d'aſſaut, & fit priſonniers tous ceux qui le défendoient. Il traita de même le château de Lara. Son deſſein, après avoir ſéjourné quelque temps à Burgos, étoit de paſſer dans la Rioja, parce que les factieux y poſſédoient un grand nombre de places fortes; mais il

manquoit d'argent. Bérengere le tira d'embarras par la vente de tous ſes joyaux. Il entra dans la Rioja. Vélorado, Najera, Navarrete & les autres villes principales le reçurent comme leur Roi; mais il trouva tant de réſiſtance aux places que Gonçale-Nunnez de Lara poſſédoit, qu'il fut obligé de ſe retirer ſans avoir rien fait, & de retourner à Burgos. Après ſa retraite le Comte Alvar-Nunnez & ſes freres, ayant raſſemblé tout ce qu'ils purent de troupes, s'emparérent de différentes places dans le voiſinage de Burgos, & firent un dégât horrible dans tous les lieux de leur paſſage. La Reine, & le Roi ſon fils, accompagnés de tous les grands, ſortirent de Burgos, & ſe mirent à la tête de toutes leurs troupes pour aller combattre les rebelles. On marcha pour aſſiéger Herréra, qu'Alvar-Nunnez occupoit. En arrivant devant la place, l'armée fut rangée en bataille pour éviter toute ſurpriſe de la part des ennemis; & la Reine & le Roi confierent le poſte le plus avancé à la valeur d'Alfonce & de Sucro Tellez. Alvar-Nunnez ſortit de la place avec quelques chevaux, pour reconnoître l'état des forces du Roi, les conſidéra long-temps avec un air de mépris, qu'Alfonſe Tellez & Alvar Ruiz remarquerent avec tant d'indignation, que, réſolus de l'en punir, ils fondirent, avec quelques cavaliers, impétueuſement ſur lui; l'atteignirent avant qu'il pût rentrer dans ſa place; le prirent, & l'amenerent à la Reine & au Roi, qui le firent conduire d'abord à Palence, puis à Valladolid. Il y fut mis en priſon ſous la garde de Gonçale Ruiz de Giron. Quelques Seigneurs, conſidérant qu'il tenoit par les liens du ſang à toutes les grandes maiſons du royaume, s'entremirent de faire ſa paix avec la Reine & le Roi, de la clémence deſquels ils obtinrent ſa liberté, mais à condition qu'il remettroit toutes les places qu'il tenoit, dont les principales étoient Cagnete, Alarcon, Tarriégo, Villa-França, la Tour de Vélorado, Montès-d'Oca, Pancorvo, & que ſon frere le Comte Ferdinand rendroit Caſtro-Xeriz & Monzon. Ce

dernier s'étoit retiré dans la premiere de ces places; avec beaucoup de monde & de vivres. Le Roi marcha pour l'aſſiéger. A l'approche de ſon Souverain, Ferdinand offrit de ſe ſoumettre ſur le champ, ſi le Roi lui vouloit laiſſer le gouvernement de Caſtro-Xeriz. Son offre fut acceptée ; le Roi le reçut en grace, & la paix & la tranquillité furent rétablies dans le royaume.

Pendant cette guerre civile, le Pape Honorius III, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit à la priere de la Reine Bérengere, chargea l'Archevêque de Tolede, & les Evêques de Palence & de Burgos, de travailler à faire rentrer les rebelles dans le devoir, & d'excommunier ceux qui refuſeroient de ſe ſoumettre.

Les Lara n'étoient pas gens à reſter long-temps en paix. Dès l'année ſuivante 1219, Alvar-Nunnez, qui s'étoit retiré près de Palence à Valdepere, s'ennuyant de la vie privée qu'il étoit forcé de mener, ſe fit joindre par ſes freres & ſes anciens amis, & fit des courſes dans l'évêché de Palence, pillant & ſaccageant tout. Ferdinand marcha lui-même contre ces perfides. A ſon approche, ils ſe jetterent dans Valdenebre. Le Roi s'avança pour les y aſſiéger ; mais Alvar-Nunnez, ne ſe croyant pas en ſûreté dans cette place, ſe refugia dans le royaume de Léon. Alfonſe IX, auquel il fit entendre qu'il avoit plus de droit que ſon fils à la couronne de Caſtille, & qu'il lui ſeroit aiſé, s'il le vouloit, de s'en emparer, mit auſſi-tôt une grande armée ſur pied, dans le deſſein de faire valoir ſes prétendus droits. Sur le bruit de ces préparatifs, Ferdinand raſſembla toutes ſes troupes, & s'avança vers Médina-del-Campo. Quelques Seigneurs, détachés de ſon armée, allerent faire une courſe dans le territoire de Salamanque ; mais apprenant que le Roi de Léon approchoit, ils ſe retirerent à Caſteljon, petite place de la province de Médina-del-Campo. Le Roi de Léon emporta bientôt la place d'aſſaut,

Ils ſe retirerent dans le château. Comme on ſe diſpoſoit à les y forcer, le Comte Alvar-Nunnez tomba très-dangereuſement malade. Quelques courtiſans d'Alfonſe IX ſaiſirent ce moment pour lui repréſenter l'injuſtice de la guerre qu'il faiſoit à ſon fils, qui, retenu par le reſpect filial, évitoit de le combattre, & lui demandoit la paix. Ces remontrances, appuyées des diſcours chrétiens de quelques Prélats envoyés par Ferdinand, déterminerent Alfonſe à faire la paix. Le chagrin qu'en eut Alvar-Nunnez augmenta ſi conſidérablement ſa maladie, que s'étant fait tranſporter à Toro, il ſe ſentit proche de ſa fin. Sans ſonger alors à demander pardon à ſon Souverain, il crut expier ſes crimes en ſe faiſant donner l'habit de l'ordre de S. Jacques, & demanda qu'on l'enterrât à Uclès. Il mourut enfin ſi pauvre, qu'il ne laiſſa pas même de quoi faire ſes funérailles. La Reine Bérengere donna pour lors un exemple de modération & de charité chrétienne, en envoyant une riche étoffe & de l'argent, pour l'enſevelir & faire ſes obſeques & le tranſport de ſon corps d'une maniere convenable à ſa naiſſance. Les Rois de Léon & de Caſtille, ayant fait la paix, eurent une entrevue dans laquelle ils acheverent de ſe réconcilier, & Ferdinand offrit au Roi ſon pere des troupes pour l'aider à ſoumettre quelques ſeigneurs révoltés. Après en avoir reçu la bénédiction, il partit avec le reſte de ſon armée pour aller s'emparer de toutes les places que tenoit Ferdinand, frere d'Alvar-Nunnez. Ferdinand, déſeſpérant de les pouvoir défendre, les abandonna toutes, à la réſerve du château d'Arcejon, dans lequel il alla s'enfermer avec tout ſon monde. Le Roi l'y vint aſſiéger, & le ſerra de ſi près, qu'il offrit de ſe rendre, à condition de pouvoir ſortir librement des Etats de Caſtille & de Léon. Il paſſa peu de jours après à Maroc. Il y fut bien reçu des Mahométans; & par la ſuite, il y mourut dans un fauxbourg habité par des Chrétiens, après s'être fait revêtir de l'habit de S. Jean de Jeruſalem. Il ne reſ-

toit plus à dompter que Gonçale-Nunnez de Lara ; mais il en épargna la peine au Roi, en abandonnant tout, & ſe retirant chez les Mahométans de l'Andalouſie.

Ce fut cette même année 1219 que Bérengere maria le Roi ſon fils, comme elle le ſouhaitoit. Il reſtoit en Allemagne à marier une fille de Philippe de Souabe, Roi de Germanie, frere de l'Empereur Henri VI, & oncle de l'Empereur Frédéric II. Elle s'appelloit *Ethiſa ;* mais les Hiſtoriens Eſpagnols la nomment *Béatrix*, parce que ſans doute on la fit changer de nom en Eſpagne. Au printemps de cette année, Bérengere envoya Maurice, Evêque de Burgos, Pedre, Abbé de S. Pierre d'Arlança, Pedre, Abbé de Rioſéco, & Pedre Odoaire, Grand-Prieur de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem en Caſtille, en ambaſſade à Frédéric II, pour lui demander la Princeſſe, & traiter des conditions du mariage. Ils l'obtinrent, & l'emmenerent en Eſpagne. La Reine Bérengere, avec un cortege de Seigneurs & d'Abbeſſes, s'avança juſqu'à Victoria pour la recevoir, & la conduiſit à Burgos, où le mariage fut célébré le 31 de novembre.

Les réjouiſſances du mariage étoient à peine finies, que Ferdinand reçut des plaintes contre Roderic Diaz de los Cameros, qui commandoit dans une partie de la Rioja. Ce Seigneur vexoit étrangement, par des extorſions continuelles, les peuples de ſon département. Ferdinand le manda pour lui faire rendre compte de ſa conduite. Roderic Diaz vint à Valladolid ; mais, prêtant l'oreille à de mauvais conſeils, il ſe retira ſans ordre & ſans avoir juſtifié ſa conduite, & garnit les places qu'il avoit de troupes & de munitions. Ferdinand, perſuadé qu'il ne pouvoit maintenir ſes ſujets en paix qu'en réprimant l'audace des Seigneurs déſobéiſſants, ſe hâta de marcher avec ſes troupes pour châtier Roderic Diaz ; mais la Reine Bérengere, à qui ce Seigneur avoit rendu de grands ſervices, ſuſpendit la

e vengeance de ſon fils, & ſe porrta pour métrice entre le ſujet coupable & le Souverain prêt punir. Elle fit conſentir Roderic Diaz à remettoutes ſes places, moyennant quatorze mille ıvedis que le Roi lui feroit donner. Ferdinand conſentit à cet accommodement. Les places furent remiſes ; & Roderic ayant reçu l'argent, partit auſſi-tôt pour la Terre-Sainte. Il avoit pris la croix, & ne voulut pas différer à remplir l'engagement qu'il avoit contracté par-là.

Les Lara paroiſſoient ne ſonger qu'à réparer leur révolte par leur ſoumiſſion, lorſqu'en 1221 il prit envie à Gonçale-Perez de Lara, Comte & Seigneur de Molina, de venger les Comtes de Lara, ſes parents. Il commença par quelques hoſtilités en Caſtille. Ferdinand lui fit dire de changer de conduite, s'il ne vouloit pas qu'il allât le châtier. Le Comte ne fit aucun cas de l'avis, continua ſes hoſtilités, & mit des troupes dans toutes ſes places. Gonçale-Nunnez de Lara, qui s'étoit retiré chez les Mahométans de l'Andalouſie, vint ſe joindre au Comte. Ferdinand ſe mit en campagne, & commença par aſſiéger le château de Zafra ; mais la réſiſtance qu'il éprouva fit tirer le ſiege en longueur ; ce qui détermina la Reine Bérengere à traiter d'accommodement avec le Comte. On ignore quelles furent les conditions de cet accommodement ; mais il paroît que le mariage de Bérengere, fille du Comte, avec Alfonſe, Infant de Léon, frere de Ferdinand, fut le ſeau de la réconciliation. Gonçale-Nunnez fit alors tous ſes efforts pour rentrer en grace auprès du Roi ; mais n'ayant pu y réuſſir, il retourna chez les Mahométans d'Andalouſie, & mourut quelque temps après à Baëza, d'où l'on rapporta ſon corps en Caſtille.

On a vu que, lors de la diſſolution du mariage d'Alfonſe IX & de la Reine Bérengere, Ferdinand fut reconnu ſucceſſeur de ſon pere à la couronne. Alfonſe mourut le 23 de ſeptembre 1230, ayant

inſtitué par ſon teſtament héritieres de ſes Etats ſes deux filles Donna Sanche, & Donna Dulce, qu'il avoit eues de la Reine Théreze de Portugal, ſa premiere femme, dont le mariage avoit été caſſé, comme celui de la Reine Bérengere le fut enſuite, & chargé quelques Evêques & quelques Seigneurs de l'exécution de ce teſtament. La plus ſaine partie du royaume ſe déclara pour Ferdinand. Les Infantes eurent auſſi leurs partiſans, ſur-tout dans la Galice & dans les Aſturies. Ferdinand faiſoit alors la guerre aux Mahométans. Averti, par un courrier de la Reine ſa mere, de la mort de ſon pere, & de ce qui ſe paſſoit dans le royaume de Léon, il ſe hâta de ſe rendre dans ce royaume, accompagné de ſa mere qui l'avoit joint dans ſa route. Le plus grand nombre des Seigneurs & des villes lui prêterent ſerment de fidélité. Les partiſans des Infantes ſe donnoient de grands mouvements en leur faveur; & la Reine Théreze, qu'ils avoient inſtruite du teſtament d'Alfonſe IX, partit de Portugal pour la Galice, où ſes filles étoient à Caſtro-Torafe, avec le Grand-Maître de S. Jacques, qui veilloit à leur ſûreté. Ferdinand aſſembloit cependant une armée pour ſoumettre ceux qui refuſoient de le reconnoître; mais la Reine Bérengere fut d'avis qu'on ne recourût aux armes qu'après avoir eſſayé de faire un accommodement. Elle envoya donc propoſer une entrevue à la Reine Théreze, & partit pour la Galice. Les deux Reines étant enſemble à Valence du Minho, Bérengere expoſa ſi bien la juſtice des droits du Roi ſon fils, que Théreze, de l'avis des Prélats, des Religieux & des Seigneurs qui l'accompagnoient, renonça au prétendu droit de ſes filles, moyennant une penſion annuelle de trente mille doublons que Ferdinand leur feroit. Après cet accommodement les Infantes allerent en Portugal avec leur mere; & tous ceux qui tenoient leur parti ſe ſoumirent à Ferdinand.

La Reine Béatrix de Souabe mourut en 1234, fort regrettée du Roi Ferdinand, & de la Reine Bérengere.

rengere. En 1237, celle-ci fut d'avis que ſon fils ſe remariât. Il y conſentit; & Bérengere ne ſachant quelle Princeſſe choiſir, pria par ſes lettres ſa ſœur Blanche, Reine de France, de l'éclairer ſur le choix qu'il falloit qu'elle fît. Blanche lui répondit qu'après un mur examen elle ne connoiſſoit point de Princeſſe qui, par ſes vertus, convînt mieux à ſon neveu le Roi Ferdinand, que Jeanne, fille de Simon, Seigneur de Dammartin, & Comte d'Aumale, & de Marie de Ponthieu, petite-fille d'Alix de France, fille du Roi Louis VII, & d'Alix de Champagne, ſa troiſieme femme. Ce furent la Reine Blanche & le Roi S. Louis, ſon fils, qui firent faire la demande de Jeanne, qui réglerent ſes conventions matrimoniales, & qui la firent mener en Eſpagne avec un cortege convenable. La célébration du mariage ſe fit à Burgos avant la fin de l'année.

Quoique la Reine Bérengere, en cédant la couronne à ſon fils majeur, ne ſe fût point réſervé de part dans l'autorité royale, on peut dire qu'elle ne ceſſa pas de régner juſqu'à ſa mort. Le Roi ſon fils ne fit jamais rien que de concert avec elle; & comme il fut preſque toujours occupé de la guerre, ſur-tout contre les Mahométans, ſur leſquels il fit de grandes conquêtes, il ſe repoſa ſur elle entiérement du gouvernement intérieur de l'Etat.

Pendant qu'il faiſoit la guerre en Andalouſie, & qu'il projetoit la conquête de Séville, la Reine Bérengere mourut à Burgos le 8 de novembre 1246. » C'étoit, dit Ferréras par la plume de ſon tra» ducteur, une Princeſſe d'une vertu admirable & » d'une prudence conſommée, & dont on n'a jamais » aſſez fait l'éloge. Sa mort fut également pleurée » dans les Etats de Caſtille & de Léon; & ſon » corps fut inhumé dans le monaſtere royal de las » Huelgas, près du tombeau de ſes ancêtres. Saint » Ferdinand apprit à Alcala de Guadaira cette triſte » nouvelle, qui lui fit répandre des larmes ameres; » effet de la connoiſſance qu'il avoit du mérite ſu-

» gulier de ſa digne mere, & de la tendreſſe avec » laquelle il la chériſſoit. «

LÉON, (*donna Sanche, Infante de*) Reine d'Aragon, étoit fille d'Alfonſe VIII, Roi de Léon, de Caſtille & de Tolede, & de Riche de Pologne, ſa ſeconde femme.

Raimond, Prince d'Aragon, comme mari de la Reine Pétronille, & Comte de Barcelone par lui-même, convint avec Alfonſe VIII, dont il étoit le beau-frere & l'ami, qu'Alfonſe ſon fils ainé, qui devoit hériter de la couronne d'Aragon & du comté de Barcelone, épouſeroit l'Infante Sanche. Il mourut en 1162. Auſſi-tôt après qu'il fut mort, la Reine Pétronille déclara Roi d'Aragon leur fils Alfonſe, devenu Comte de Barcelone. Il n'étoit pas encore majeur; mais il le fut l'année ſuivante.

Pluſieurs années ſe paſſerent ſans que ce jeune Roi témoignât aucun empreſſement d'accomplir le mariage arrêté, quoiqu'il fût en bonne intelligence avec Ferdinand II, Roi de Léon, frere de donna Sanche, & avec Alfonſe III, Roi de Caſtille, neveu de cette Princeſſe. Il avoit même fait un traité d'alliance avec ce dernier, par lequel les deux Rois s'étoient engagés de ſe donner réciproquement du ſecours contre leurs ennemis.

En 1173 il ſurvint entre ces deux Princes un ſujet de brouillerie, qui fut cauſe que le Roi d'Aragon, réſolu de ne point conclure ſon mariage avec donna Sanche, envoya des Ambaſſadeurs à Conſtantinople demander une des filles de l'Empereur Manuel Comnène. Ils obtinrent pour leur Roi la Princeſſe Eudoxie. Les Hiſtoriens d'Aragon diſent même que l'Empereur Manuel la fit partir avec les Ambaſſadeurs; mais c'eſt ce qui tout au moins eſt douteux; les mariages des perſonnes de ce rang ne ſe déterminent pas ſi vîte. Comme les Rois de Léon & de Caſtille commençoient à paroître mécontents de ce que le Roi d'Aragon différoit d'épouſer l'Infante Sanche, celui-ci, qui prévit que leur mécontente-

ment auroit des ſuites embarraſſantes pour lui, prit enfin la réſolution de ſe conformer aux intentions du Prince ſon pere ; & le 18 de janvier 1174 la célébration de ſon mariage avec donna Sanche ſe fit à Saragoſſe avec beaucoup de pompe.

Cette Reine mourut le 3 d'août 1179, ayant donné ſix enfants à ſon mari ; Pedre II, ſon ſucceſſeur à la couronne ; les Infants Alfonſe & Ferdinand, & les Infantes Conſtance, Léonor & Sanche.

LÉON. (*Agude d'Angleterre*, fiancée avec Alfonſe VIII, Roi de) Tout ce qu'on ſait de cette Princeſſe, c'eſt qu'elle étoit fille de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre ; qu'en 1066 elle fut demandée en mariage par Alfonſe VIII, Roi de Caſtille & de Léon, qui l'épouſa par procureur l'année ſuivante, & qu'étant partie d'Angleterre pour ſe rendre en Eſpagne, elle mourut dans ce voyage.

LÉONCE, courtiſanne Athénienne. *Voyez* LÉONTIUM.

LÉONIN. (*Barbe de Haze, femme d'Engelbert de Lew, ou*) *Voyez* LEW, *ou* LÉONIN.

LÉONOR D'AQUITAINE, *ou* DE GUIENNE, Reine de France. *Voyez* ÉLÉONOR DE GUIENNE.

LÉONOR DE CASTILLE, Reine d'Aragon, ſœur de Bérengere, Reine de Léon & de Caſtille, & de Blanche, Reine de France, & tante maternelle de S. Ferdinand, Roi de Caſtille & de Léon, & de notre Roi S. Louis, étoit la troiſieme fille d'Alfonſe III, Roi de Caſtille ; & de Léonor d'Angleterre, ſa femme.

En 1220 les Evêques & les Seigneurs du royaume d'Aragon trouverent qu'il étoit convenable que leur Roi Jayme, c'eſt-à-dire Jacques I, alors dans ſa treizieme année, ſe mariât ; & ne voyant rien de mieux que de lui faire épouſer une Princeſſe d'Eſpagne, ils jetterent les yeux ſur l'Infante de Caſtille donna Léonor, & l'envoyerent demander par des Ambaſſadeurs ; qui furent Raimond de Moncada,

Grand-Sénéchal, Guillaume Coronel & Guillaume de Cervera. La demande fut agréée de la Reine Bérengere, & de ſon fils le Roi Ferdinand; & les conditions ne furent pas difficiles à régler. Au commencement de l'année ſuivante la Reine Bérengere, le Roi Ferdinand, & la Reine Béatrix, ſa femme, accompagnés des principaux Seigneurs de Caſtille, conduiſirent l'Infante à Agréda. Le Roi Jacques I ſe rendit en cette ville, avec les Evêques de Saragoſſe & d'Hueſca, Nunnez-Sanchez, ſon couſin, les Grands-Maîtres des Templiers & des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, c'eſt-à-dire les Grands-Prieurs de ces deux ordres en Aragon, le Sénéchal Guillaume de Moncada, Blaſcon d'Alagon, & d'autres grands du royaume. Les fiançailles ſe firent avec pompe; & les Rois & les Reines ayant pris congé les uns des autres, Jacques conduiſit ſon épouſe à Tarrazone. Ce fut dans la Cathédrale de cette ville que, le 7 de fevrier, s'étant armé Chevalier lui-même, il reçut la bénédiction nuptiale; mais la conſommation du mariage fut différée d'un an, parce que, comme il le dit lui-même dans ſes Mémoires, il étoit trop jeune.

En 1229 Jean, Evêque-Cardinal de Sabine, Légat du Pape Grégoire IX dans les royaumes d'Eſpagne, apprit que le Roi Jacques & la Reine Léonor étoient parents au quatrieme degré. Leur mariage étant nul ſuivant les canons, il traita de cette affaire avec le Roi Jacques, la Reine Bérengere & le Roi Ferdinand. Il fut convenu de l'examiner dans un concile compoſé d'Evêques de Caſtille & d'Aragon; & ce concile, qui ſe tint dans le mois d'avril à Tarragone, fut compoſé, pour la Caſtille, du Prince Roderic, Archevêque de Tolede, & des Evêques de Burgos, de Calahorra, de Siguença, de Ségovie & d'Oſma; pour l'Aragon, de l'Archevêque de Tarragone, & des Evêques de Lérida, de Tarrazone, d'Hueſca, de Barcelone & de Tortoſe. Le Légat y préſida. Le Roi Jacques s'y préſenta lui-même, & déclara

» qu'il étoit réſolu de ſe ſoumettre à ce qui ſeroit » décidé. « Cette déclaration prématurée de Jacques pourroit donner lieu de penſer que Mariana n'a pas eu tout-à-fait tort d'imaginer que ce Prince ſollicitoit lui-même la caſſation de ſon mariage. Il ſe pouvoit qu'il fût dégoûté d'une femme plus âgée que lui. Quoi qu'il en ſoit, les Evêques aſſemblés, voyant clairement que Jacques & Léonor avoient également pour biſaïeul Alfonſe VIII, Roi de Léon & de Caſtille, furent d'avis que le mariage étoit nul, & le Légat en prononça la caſſation; mais en déclarant, au gré du concile, que l'Infant Alfonſe, fils de Jacques & de Léonor, étant né d'un mariage contracté de bonne foi, étoit & devoit être le légitime héritier de la couronne d'Aragon. Cette déclaration fut inutile, parce qu'Alfonſe mourut avant ſon pere. Le Roi Jacques aſſigna des revenus ſuffiſants à la Reine Léonor, pour qu'elle vécût d'une maniere conforme à ſon rang; & cette Princeſſe emmenant ſon fils avec elle, s'en retourna vivre à la cour de ſon neveu, le Roi Ferdinand. Elle y fut conduite par les Prélats Caſtillans, qui s'en retournoient, & par quelques Seigneurs Aragonois.

En liſant l'hiſtoire, on ne peut pas s'empêcher d'être étonné de voir les Papes s'opiniâtrer, depuis la moitié du onzieme ſiecle juſqu'à la fin du treizieme, à caſſer, pour cauſe de conſanguinité, tant de mariages de Souverains, contractés dans des degrés pour leſquels on les a vu depuis accorder ſi facilement des diſpenſes. On reviendra de ſon étonnement ſi l'on fait attention à cette remarque de Ferréras ſur l'obſtination avec laquelle Innocent III refuſa de valider par une diſpenſe ſubſéquente le mariage d'Alfonſe IX, Roi de Léon, & de la Reine Bérengere. Quoiqu'il uſe d'un ménagement, qu'on peut trouver outré, ſa remarque n'en eſt pas moins importante. » On croit, dit-il, Tome III de la Tra- » duction françaiſe, page 535, que le principal mo- » tif de l'inflexibilité d'Innocent fut d'établir en Eſ-

» pagne, une fois pour toutes, que les Souverains » n'ont aucun droit d'accorder des diſpenſes pour » les empêchements du mariage, & de faire con- » noître que, quoique ces empêchements fuſſent pu- » rement civils, l'égliſe s'en étoit tellement emparé » que cet uſage étoit devenu abſolument une loi » eccléſiaſtique. «

LÉONTIUM, *ou* LÉONTORIUM, courtiſanne Athénienne, après s'être illuſtrée dans cette profeſſion, profita de l'eſprit qu'elle avoit reçu de la nature, pour ſe livrer à l'étude de la Philoſophie. On ſent que ſon métier même, qu'elle n'avoit pas deſſein d'abandonner, lui dut faire préférer la doctrine d'Epicure à toute autre. Elle tint un rang conſidérable parmi les diſciples de ce philoſophe, dont elle fut très-aimée, vraiſemblablement comme maîtreſſe; mais ce fut ſans jalouſie de ſa part. On dit qu'elle partagea ſes faveurs à tous les diſciples de ſon maître. Il eſt certain du moins qu'elle fut la concubine de Métrodore, un des principaux d'entr'eux. Elle en eut un fils, qui fut recommandé par Epicure aux exécuteurs de ſon teſtament. Elle fut mere auſſi d'une fille appellée *Danaé*, dont on peut voir l'article.

Léontium ſe rendit très-habile dans la philoſophie; & connoiſſant ſes forces, elle oſa bien écrire contre Théophraſte, chef de la ſecte Péripatéticienne, & le plus éloquent des Philoſophes d'alors. Son ouvrage eut du ſuccès; & l'on admira ſur-tout la correction & la politeſſe de ſon ſtyle attique. Il n'y a nulle apparence que l'on ſe trompe en diſant que ce fut elle que le Poëte Harméſianax de Colophon célébra dans ſes Elégies. Ils étoient contemporains; & l'on ne trouve nulle part qu'il y ait eu dans ce temps-là deux Léontium.

LÉONTORIUM. *Voyez* LÉONTIUM.

LÉOSTHENE. (*la femme de*) Voyez ATHÉNIENNES.

LEPIDA, Dame Romaine, de l'illuſtre famille

des Lépides. Elle déshonora ſa naiſſance par un crime atroce, qu'elle ne put cependant point conſommer. Son mari Quirinus l'accuſa d'avoir voulu l'empoiſonner. Sans doute que les preuves étoient convaincantes, puiſqu'elle fut condamnée à mort par l'Empereur Tibere.

LEPIDA, femme de Servius Sulpicius Galba, morte avant que ce Romain parvînt à l'empire, c'eſt-à-dire avant l'an de J. C. 68. Quoique l'hiſtoire ne nous apprenne preſque rien de cette Lépida, l'on ne ſauroit douter qu'elle ne fût femme de grand mérite. La fidélité de Galba, ſa continence, & les efforts inutiles que fit Agrippine pour lui inſpirer de l'amour, ſont des témoignages honorables en faveur de ſon épouſe, qui ſut répondre à l'inclination de Galba par une grande tendreſſe. Ils vivoient dans la plus parfaite union lorſqu'Agrippine, veuve alors de Domitius Ænobarbus, jetta les yeux ſur le mari de Lépida, le plus riche & le plus puiſſant particulier de l'empire, pour remplir les idées ambitieuſes qu'elle s'étoit formées. Sans égard aux bienſéances de ſon ſexe, elle mit tout en uſage pour s'attacher ce Romain; regards paſſionnés, politeſſes, douceurs, prévenances. Mais Galba, plein d'eſtime pour ſa vertueuſe compagne, qui par délicateſſe ne lui témoignoit pas même la moindre jalouſie, & plein de mépris pour une femme dont la réputation avoit déjà ſouffert pluſieurs atteintes, réſiſta conſtamment aux agaceries d'Agrippine. Nous avons dit que Lépida ne laiſſa voir à ſon époux aucune crainte des démarches hardies de la veuve de Domitius. Sa mere eut moins de patience.

» Elle ſe trouva un jour, dit M. de Serviez, » dans une aſſemblée de dames, du nombre deſ» quelles étoit Agrippine. Quelques diſcours indif» férents ouvrirent la converſation, que la mere de » Lépida fit enſuite tourner ſur la nouvelle galan» terie d'Agrippine, & elle l'en railla avec une » affectation maligne. Il en auroit coûté de la con-

» fuſion à toute autre qu'Agrippine ; mais cette » Princeſſe, qui avoit beaucoup d'effronterie, & » une fierté qui ne ſut jamais plier, au lieu d'éluder » adroitement l'intention qu'on avoit de lui faire » de la peine, ſe défendit au contraire vivement, » & engagea de plus en plus la converſation ſur » ſon compte. La raillerie devint ſérieuſe. La mere » de Lépida, pouſſée par ſa jalouſie & par ſon reſ- » ſentiment, reprocha à Agrippine ſon entrepriſe » ſcandaleuſe ſur le cœur de Galba, les avances » honteuſes qu'elle lui faiſoit, & les artifices qu'elle » mettoit en œuvre pour s'en faire aimer ; & Agrip- » pine, qui ne reſtoit jamais court, repliqua à » ces reproches en termes choquants. La conver- » ſation s'échauffa : elle dégénéra en querelle, & » enſuite en guerre ouverte. Des paroles l'on vint » aux invectives, puis aux injures les plus ſanglan- » tes, & enfin aux coups de main. Jamais ſcene ne » fut plus réjouiſſante. Les dames qui compoſoient » l'aſſemblée, ſe mirent à la traverſe pour ſéparer » les deux héroïnes, & empêcherent, par leur » prudence, que le combat ne fût long. La vic- » toire ne fut pas pour Agrippine. Elle ſe retira » maltraitée de quelques coups de poing que lui » donna la belle-mere de Galba, & ce fut à celle-ci » que reſta le champ de bataille. «

Cette aventure, qui fit beaucoup de bruit à Rome, n'empêcha pas Agrippine de continuer ſes pourſuites auprès de Galba. La femme de ce Romain étant morte, elle crut qu'il ne réſiſteroit pas plus long-temps ; mais ſa conſtance à refuſer tous les partis qu'on lui propoſa fit enfin perdre tout eſpoir à l'ambitieuſe Agrippine. Galba paſſa le reſte de ſa vie dans le célibat. Heureux s'il eût pu ſe contenter d'être le premier des Romains, ſans aſpirer à la ſouveraine puiſſance, qui lui coûta le repos & la vie !

LÉPIDA, (*Domitia*) ſœur de Cneïus Domitius Ænobarbus, premier mari d'Agrippine, mere de

l'Empereur Néron, étoit, par ſa mere Antonia, proche parente de l'Empereur Claude, que ſa niece Agrippine avoit trouvé le moyen d'engager à contracter avec elle un mariage inceſtueux.

Au rapport de Tacite, Lépida n'étoit pas moins galante que ſa belle-ſœur. On eut lieu de la croire amoureuſe de ſon neveu Néron, alors très-jeune & d'une belle figure. Elle le combloit de careſſes, & lui faiſoit ſans ceſſe des préſents. Agrippine n'avoit voulu devenir la femme de ſon oncle, que pour lui faire adopter ſon fils, que ſon deſſein étoit de faire monter ſur le trône impérial, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle vouloit en même temps reſter maîtreſſe abſolue de l'eſprit de Néron, ſon intention étant de le faire Empereur pour régner elle-même en le gouvernant. Les attentions qu'avoit pour ſon fils Lépida, qu'elle haïſſoit d'ailleurs, lui firent craindre qu'elle n'acquît ſur l'eſprit de Néron un pouvoir plus grand que le ſien même. Ce fut donc une rivale qu'il lui parut néceſſaire de s'ôter de devant les yeux.

Mais, par une ſorte de reſpect pour elle-même, dont on ne l'auroit pas crue capable, elle ne chercha point querelle à Lépida ſur ſes galanteries ſcandaleuſes. Elle la fit accuſer de n'avoir point réprimé l'inſolence de ſes eſclaves, qui troubloient, diſoit-elle, dans la Calabre, la paix de l'Italie; &, ce qui ſans doute devoit paroître bien plus grave, d'avoir employé des ſortileges pour la faire mourir, & devenir par-là femme de l'Empereur. Elle ne manqua pas de témoins, qui dépoſerent tout ce qu'elle voulut. C'étoit alors à Rome un métier très-lucratif. Elle força même Néron à rendre témoignage contre ſa tante bien-aimée. Enfin elle fit tant que, malgré tous les efforts de Narciſſe, affranchi tout-puiſſant de Claude, Lépida, quoiqu'innocente, fut condamnée à mort par le Sénat.

LESBIE, que nous ne connoiſſons que par ce qu'en dit Catulle, dont elle étoit la maîtreſſe, étoit une

courtiſanne de Rome, qui s'appelloit *Clodia*.

LESBIENNE, (*Une jeune*) ſauva la ville de Lesbos par ſon courage. Les Turcs, qui l'aſſiégeoient, ayant avec leurs machines renverſé un pan des murs, ceux qui les défendoient prirent la fuite ; & l'on parloit déjà de ſe rendre, lorſqu'elle courut ſur la breche s'expoſer la premiere aux traits des ennemis. Quelques-uns, animés par ſon exemple, la ſuivirent, & d'autres accourant enſuite en aſſez grand nombre, les Turcs abandonnerent l'attaque avec perte, leverent le ſiege, & ſe rembarquerent.

LESTONAC, (*Jeanne de*) fondatrice de l'ordre des Religieuſes Bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, naquit à Bordeaux, l'an 1556. Elle étoit fille de Richard de Leſtonac, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de Jeanne Deyquem de Montaigne, ſœur du célebre Michel de Montaigne. Sa mere, zélée Proteſtante, n'oublia rien pour lui communiquer le poiſon de l'héréſie ; mais elle en fut préſervée par les ſoins de ſon pere & de ſon oncle : on la forma même à la vertu, & elle devint le modele des perſonnes de ſon âge. A l'âge de dix-ſept ans, elle fut mariée à Gaſton de Montferrand, Soudan de Latran, Seigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du Marquis de Montferrand, Lieutenant du Roi en Guienne ; & elle eut de ce mariage ſept enfants, ſavoir quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux ſe firent Religieuſes de l'ordre de l'Annonciade, & la troiſieme fut mariée au Baron d'Arpaillant, gentilhomme de Périgord. La mort du Marquis de Montferrand lui ayant laiſſé la liberté de ſuivre le penchant qu'elle avoit toujours conſervé pour la retraite, elle entra, l'an 1603, malgré l'oppoſition de ſon fils & de ſa fille, chez les Feuillantines de Toulouſe ; mais la délicateſſe de ſa ſanté ne lui ayant pas permis d'y faire profeſſion, elle revint à Bordeaux, & ſe retira enſuite dans ſa terre de la Motte, où elle ſe prépara, par la pratique de toutes les

vertus chrétiennes, à la fondation d'un nouvel ordre qu'elle vouloit mettre ſous la protection de la ſainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'inſtruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient guere d'inſtruction, que celle qu'on leur donnoit dans les écoles Calviniſtes. Deux Jéſuites du college de Bordeaux concoururent à ce pieux deſſein; & ce fut un d'eux, nommé le *P. de Borde*, qui dreſſa les conſtitutions, toutes tirées de celles de ſaint Ignace; d'où vient que, dans le commencement de l'inſtitution du nouvel ordre, les Religieuſes furent appellées *Jéſuitines*. Le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, après une légere oppoſition, donna ſon conſentement à l'établiſſement de l'inſtitut le 25 de mars 1606. Le Maréchal d'Ornano, Gouverneur de Bordeaux, le favoriſa de tout ſon crédit, & le Pape Paul V l'approuva par un bref du 7 d'avril 1607; mais l'habit n'en fut donné à la Marquiſe de Montferrand, & à ſes quatre compagnes, que le premier de mai 1608, & elles ne prononcerent leurs vœux que le 8 de décembre 1610. La fondatrice étoit alors dans ſa cinquante-cinquieme année; & elle avoit obtenu, dès le mois de mars 1609, des lettres-patentes du Roi Henri IV, qui confirmoient l'établiſſement de l'ordre, qu'elle vit, eu peu de temps, devenir très-nombreux. Ses deux filles, ayant obtenu la permiſſion de ſortir de l'ordre de l'Annonciade, entrerent dans celui-ci: elle reçut auſſi les vœux de ſes trois petites-filles, de deux nieces, de la demoiſelle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer l'héréſie; & de ſon vivant, elle vit vingt-neuf maiſons de ſon inſtitut, qui ſont préſentement au nombre de cinquante. Enfin, après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mere de famille, de veuve & de Religieuſe, elle mourut, le 2 de fevrier 1640, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Son corps fut inhumé dans la ſépulture commune des Religieuſes; mais quelques années après, on le transféra au milieu du chœur, & on

en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvents. On aſſure qu'il s'eſt fait des miracles à ſon tombeau.

LEUCIPPÉ, fille de Theſtor, prêtre ou devin, étant en peine de ſon pere & de ſa ſœur Théonoé, conſulta, dit-on, l'oracle, qui lui répondit que, pour ſavoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéit à l'oracle, & trouva ſon pere & ſa ſœur dans la Carie.

Théonoé, après avoir été enlevée par des pirates, avoit été vendue à Icarie, Roi de ce pays; & ſon pere y avoit été fait priſonnier après un naufrage. Lorſque Leucippé, déguiſée en homme, fut arrivée en ce pays, elle inſpira de l'amour à ſa ſœur, qui ne la connoiſſoit point, & l'irrita tellement par ſes refus, que cette amante mépriſée commanda que l'on fît venir quelqu'un pour le tuer. Ce fut Theſtor qui fut choiſi pour cette exécution: il fut reconnu de ſa fille Leucippé, & la reconnut enſuite, auſſi-bien que Théonoé.

LÉVI PÉROTTI. (*Juſtine*) *Voyez* PÉROTTI.

LÉVIS, (*N. demoiſelle de*) Poëteſſe Provençale, étoit de l'illuſtre maiſon de Lévis, encore exiſtante. Elle fleuriſſoit du temps de notre Roi Philippe-Auguſte, & fut, à ce que l'on croit, l'objet d'une partie des chanſons galantes de Savari de Mauléon. *Voyez* ASPREMONT.

LEW, ou LÉONIN, (*Barbe de Haze, femme d'Elbert*, ou *Engelbert de*) étoit d'une famille de Bruxelles, & fille du premier Profeſſeur en Droit civil dans l'Univerſité de Louvain. Elle fut mariée en 1546, & la durée de ſa vie peut lui faire tenir place dans cet ouvrage.

Le lendemain même de ſon mariage, ſon mari, pour lors âgé de 27 ans, fut fait premier Profeſſeur en Droit canonique à Louvain. Valere André, dans ſon Athenes Belgique, c'eſt-à-dire dans ſes Eloges des gens de lettres des Pays-Bas, ſe trompe en aſſignant

les époques de la jeuneſſe de ce Savant. On le ſurnomma *Longolius*, parce qu'il étoit fort grand. Il a lui-même traduit ſon nom flamand en latin par *Leoninus*; ce qui fait qu'il eſt beaucoup plus connu ſous le nom de *Léonin* que ſous celui de *Lew*. Ce fut un excellent Juriſconſulte, comme on le voit par ſes ouvrages, dont le plus conſidérable eſt un Recueil de conſultations, *in-folio*. On le conſultoit, non-ſeulement de tous les Pays-Bas, mais encore de toute l'Europe. L'amitié que le Prince d'Orange eut pour lui, le mit à portée de ſe mêler des affaires publiques, auxquelles il ſe trouva très-propre. Il étoit de Bommel en Gueldre; & cette province le choiſit pour Chancelier, ou Chef de la Juſtice, en 1581. Il fut en 1584 un des Ambaſſadeurs que les Provinces-Unies envoyerent à notre Roi Henri III, & ce fut lui qui porta la parole dans l'audience publique & dans les conférences qui la ſuivirent. Il rendit, en diverſes occaſions, des ſervices importants à la république naiſſante des Provinces-Unies; mais il n'embraſſa pas la religion réformée. Il mourut à Arnheim, le 4 de décembre 1598, âgé de ſoixante & dix-neuf ans, après cinquante-deux ans de mariage.

Barbe de Haze, ſa veuve, qui ſe retira dans ſa famille à Bruxelles, lui ſurvécut trente-ſix ans, & mourut en 1634, âgée de cent un, ou cent deux ans.

LEWISTON, (*mademoiſelle de*) appellée auſſi *Flamin* & *de Flamy*, étoit une jeune Ecoſſoiſe, qui vint en France à la ſuite de la Reine Marie Stuart. Elle étoit d'une des meilleures maiſons d'Ecoſſe; mais ſa beauté, plus que ſa naiſſance, lui mérita l'attachement de Henri II. Etant devenue enceinte, » elle n'en fit point la petite bouche, comme dit » Brantôme, diſant hardiment, dans ſon écoſſement » Français, que loin d'être fâchée de l'état où elle » étoit, elle s'en ſentoit fort honorée & très-heu» reuſe. » Henri II eut d'elle Henri d'Angoulême,

Grand-Prieur de France, que Gaufridi, dans ſon Hiſtoire de Provence, appelle *vrai nourriſſon des Muſes & des Belles-Lettres*. Ce Prince ſignala ſon zele fanatique au maſſacre de la S. Barthelemi. Il mourut en 1588, d'un coup de poignard que lui donna dans le bas-ventre Philippe Altoviti, ſon ennemi particulier, un moment après qu'il l'eut percé de ſon épée.

LIANCOUR, (*Jeanne de Schomberg, Ducheſſe de*) iſſue d'une famille illuſtre originaire d'Allemagne, étoit fille de Henri Schomberg, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Duc & Pair, & Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, Surintendant des Finances, &c. On aſſure qu'il exerça cette derniere charge avec tant de déſintéreſſement & de généroſité, qu'après deux ans d'exercice, il en ſortit moins riche de quatre cens mille livres. Jeanne de Schomberg ſa fille, eut de la piété dès ſa plus tendre jeuneſſe, & mena toujours une vie ſi réglée qu'encore qu'elle fût au milieu du plus grand monde, & fort agréable de ſa perſonne, jamais la médiſance ne trouva rien à reprendre en ſa conduite. Elle avoit le cœur droit & noble, & elle aimoit ſur toutes choſes la vérité & la juſtice.

Elle n'en aima pas moins avec ardeur les belles-lettres, les beaux arts, & les ſciences même les plus abſtraites. L'extrême facilité de ſon eſprit lui donna le moyen d'en apprendre les principes comme en ſe jouant, & d'en tirer par les réflexions ce qu'elle ne s'étoit donné ni le temps ni la liberté d'en apprendre. Son pere, qui étoit autant homme de cabinet que de guerre, la dreſſa dès ſa premiere jeuneſſe aux affaires domeſtiques; lui donna même connoiſſance des plus grandes affaires, & lui faiſoit lire ſouvent des négociations & des traités; lui dictoit des dépêches, & lui en faiſoit faire même pour l'exercer. Elle joignoit à ces qualités une adreſſe ſinguliere de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la peinture & pour les langues, &

une ſi belle facilité pour la poéſie françaiſe, que les maîtres de cet art n'ont pu refuſer leur admiration à pluſieurs pieces en ce genre, ſur le ſaint Sacrement de l'autel & ſur l'Incarnation de Jeſus-Chriſt, que l'on trouva après ſa mort parmi ſes papiers, avec un autre écrit que l'on a donné au public, & dont nous parlerons dans la ſuite.

A l'âge de vingt ans elle épouſa meſſire Roger du Pleſſis, Duc de Liancour, &c. qui n'en avoit que vingt-deux. Malgré les paſſions dont ce jeune Seigneur étoit agité, il l'aimoit & l'eſtimoit beaucoup; & elle ne ſe ſervit de ſon eſtime & de ſon amitié que pour le gagner à Dieu. Ils vécurent enſemble cinquante-quatre ans dans une parfaite union, que la grande diſſipation où le Duc vécut, les dix-huit premieres années de ſon mariage, ne put jamais altérer d'aucun côté. Elle gémit ſur la mauvaiſe conduite de ſon mari; mais elle ne s'affoiblit point avec lui; & ſa patience infatigable, ſes ſages avis, ſa prudence, ſes bons exemples, ſa douceur, ſes prieres & ſes bonnes œuvres ayant enfin mérité que Dieu l'exauçât après dix-huit ans de perſévérance, elle n'eut plus depuis qu'à aider le Duc dans le chemin du ſalut.

Deux fois, dans l'eſpace de ces dix-huit ans, ſon mari fut attaqué de ces maladies dont l'air ſeul eſt très-dangereux, & deux fois elle s'enferma avec lui dans la même chambre, lui rendit toutes ſortes de ſervices le jour & la nuit, & ſe ſervit chaque fois du péril où il avoit été pour lui faire enviſager le néant du monde, & l'exhorter à vivre pour l'éternité.

Cherchant à le tirer des compagnies pour le rendre inſenſiblement détaché du monde, où elles le plongeoient, elle ſe ſervit d'une voie qu'elle ſeule peut-être eût pu imaginer, & qui produiſit ſon effet, quoique cette voie ne fût pas exactement conforme aux principes du Chriſtianiſme. Elle avoit remarqué que le Duc aimoit la campagne, les exer-

cices & la liberté, & qu'il avoit un grand goût pour le mérite, de quelque eſpece qu'il fût & quelque part qu'il le trouvât. Elle réſolut donc de ſe ſervir de ſes inclinations pour lui tendre un piege qu'elle crut innocent. Elle s'aviſa d'embellir ſa maiſon de Liancour, en y faiſant des jardins d'une beauté extraordinaire, & en élevant des eaux avec un artifice admirable. Comme elle avoit l'eſprit inventif, elle fit ſon plan de telle ſorte qu'il n'y avoit rien alors dans le royaume qui pût approcher de ce qu'elle avoit imaginé. Elle ſe trouva capable de donner de ſa propre main les deſſeins des jardins & des machines. Elle entreprit & conduiſit ce grand ouvrage, & y réuſſit de ſorte que, hors les maiſons royales, on a été long-temps ſans voir rien d'un goût plus grand & mieux entendu. Elle fit entrer dans ſon deſſein toutes les commodités néceſſaires pour les exercices & pour les jeux d'adreſſe. Elle attacha à ſa maiſon des gens d'eſprit, ſavants, d'humeur & de converſation agréables; & peu-à-peu elle tira par-là de la cour celui que Dieu lui avoit donné pour le ſanctifier. Dieu parla autrement & plus efficacement dans la ſuite, & elle eut la conſolation de voir le Duc ſolidement affermi dans la vertu & dans la piété bien des années avant ſa mort.

Elle eut de bons guides; elle engagea ſon mari à en prendre de tels; & comme elle vécut dans un ſiecle où les conteſtations de l'égliſe étoient fort animées, elle s'inſtruiſit du fond des diſputes, y prit la part qu'elle crut pouvoir y prendre, & ſa maiſon fut l'aſyle de quantité de perſonnes du premier mérite. Elle n'eut qu'un fils qui fut tué jeune à l'armée, & ce fils ne laiſſa qu'un fille nommée *de la Roche-Guyon*, qu'elle fit élever dans le monaſtere de Port-Royal, d'où elle ne la retira que pour veiller elle-même à ſon éducation.

Cette demoiſelle qui avoit beaucoup d'agréments, de mérite & de vertu, fut demandée en mariage

par le Cardinal Mazarin pour Philippe-Julien Mazarini Mancini, l'un de ſes neveux; & il n'y eut point d'offres avantageuſes que le Cardinal ne fît au Duc & à la Ducheſſe pour les engager à conſentir à cette alliance. Mais, outre que mademoiſelle de la Roche-Guyon étoit déjà promiſe au Prince de Marcillac, madame de Liancour craignit qu'en conſentant aux déſirs de M. de Mazarin, le Duc ſon mari ne ſe trouvât de nouveau plongé dans les grandeurs du ſiecle & de la cour, dont elle n'avoit ceſſé de lui prêcher l'éloignement où il étoit parvenu en effet. Le Miniſtre mit en uſage, pour la gagner, tous les reſſorts de l'ambition. Il fit offrir à la Ducheſſe l'emploi de Dame d'honneur de la feue Reine Anne d'Autriche; mais elle refuſa généreuſement cette offre, & le Cardinal ne put vaincre ſon humilité. Il changea de batterie, & propoſa à M. de Liancour un grand établiſſement pour lui, & lui fit eſpérer tout le crédit & toute la faveur à la cour; ce qui ne l'ébranla pas. Enfin, le prenant par ſon foible, il lui mit devant les yeux le grand bien que lui & la Ducheſſe ſa femme pourroient faire à la cour même, en ce qui regardoit les affaires de l'égliſe. Le Duc, perſuadé par ces belles paroles, voulut porter ſa femme à accepter l'honneur qu'on lui offroit, afin d'être plus en état de faire du bien; mais cette généreuſe dame lui répondit ſans héſiter: » vous ſavez que je ne vous ai jamais déſobéi; » mais permettez-moi de vous dire qu'il faut plutôt » penſer à rompre les liens qui nous attachent en» core à la cour, qu'à les renouer. La cour n'eſt » pas un ſéjour propre pour notre ſalut: nous ne la » changerons pas. Ce n'eſt pas à nous à la vouloir » ſanctifier, mais à faire pénitence. «

La demoiſelle épouſa donc M. le Prince de Marcillac, qu'elle laiſſa veuf n'ayant pas encore elle-même vingt-quatre ans accomplis. Madame de Liancour eut auſſi la douleur de perdre, le 6 de juin 1656, le Maréchal-Duc ſon propre frere, qui

mourut chez elle de la pierre ; & pour ſurcroît d'affliction, elle ſe vit obligée d'avoir un procès conſidérable avec madame la Maréchale de Schomberg, ſa veuve, dont elle ne vit point la fin. Mais elle ſe comporta avec tant de chriſtianiſme dans ce procès, que rien ne fut capable de troubler la paix de ſon ame, ni d'altérer ſa modération, ni même ſon amitié pour celle contre qui elle ſe voyoit contrainte de combattre. Elle revoyoit elle-même les écritures de ſes Avocats, pour en ôter ce que l'indignation leur arrachoit de trop fort à ſon gré contre ſa partie ; & elle aima mieux faire elle-même certaines écritures, quoique difficiles, que de leur laiſſer cette occaſion de dire des choſes qui auroient pu bleſſer madame ſa belle-ſœur.

Une autre fois un pauvre Gentilhomme, qui avoit un procès contr'elle-même, n'ayant pas le moyen de ſubſiſter à Paris pour ſolliciter, elle l'aida & gagna ce procès. Le Gentilhomme étant venu lui repréſenter que c'étoit parce que ſon Avocat n'avoit pu faire une production, parce qu'il ne lui avoit pu fournir de l'argent pour la faire, elle lui en donna. L'Avocat fit ſa production, & le procès demeura indécis.

Il y a cent traits pareils dans la Vie de madame de Liancour. Dieu acheva de la ſanctifier par beaucoup d'indiſpoſitions, de peines & de travaux, au milieu deſquels elle ne ceſſa point de faire éclater une patience & une conſtance vraiment chrétiennes. Sa derniere maladie dura ſept mois. Elle étoit à la Roche-Guyon, & elle avoit choiſi ſa ſépulture à Liancour. Quinze jours avant ſon décès, ſentant ſa fin approcher, elle s'y fit mener, diſant qu'il étoit temps de porter ſon corps à ſa derniere demeure, & qu'il y auroit moins de cérémonies à la mener vivante que morte. Elle y arriva pleine de cette penſée, & toute occupée de l'eſprit de pénitence. Sa derniere peine & le plus grand regret qui parut en elle dans ſes derniers moments, fut d'avoir tant

embelli Liancour. Elle témoigna auſſi qu'elle n'avoit pas eu la moindre altération contre ſa belle-ſœur pendant tout le cours de leur procès. Elle mourut le jeudi à ſept heures du matin, quatorzieme de juin 1674, après avoir laiſſé au Duc ſon mari d'humbles & ſages avis ſur le plan de la vie qu'il devoit mener après leur ſéparation; mais il la ſuivit ſix ſemaines après.

On trouva parmi les papiers de cette dame, outre les écrits dont on a parlé plus haut, les avis qu'elle avoit écrits pour ſa petite-fille, dans leſquels on voit tout ce qu'une profonde connoiſſance des meilleures maximes pour l'éducation des enfants de l'un & de l'autre ſexe, de la bienſéance & des affaires domeſtiques, & la piété la plus pure & la plus éclairée, peuvent inſpirer de plus ſolide & de plus lumineux. Ces Avis ont été imprimés à Paris, en 1698, en un ſeul volume *in-12*, ſous le titre de Réglement donné par une dame de haute qualité à Mad.*** ſa petite-fille, pour ſa conduite & pour celle de ſa maiſon. L'éditeur, qui étoit M. l'Abbé Boileau, Chanoine de S. Honoré, à Paris, a joint à cet ouvrage un autre Réglement que madame de Liançour avoit dreſſé pour elle-même, & a mis en tête du volume un Avertiſſement de cent pages, qui contient un récit auſſi édifiant que bien écrit des principales actions & des vertus les plus remarquables de madame de Liancour, que l'Auteur de cet Avertiſſement avoit connue particuliérement les onze dernieres années de la vie de cette Ducheſſe.

Terminons cet article par un beau trait de généroſité chrétienne. Un argentier qui avoit volé madame de Liancour, & qui, dans le dépit d'avoir été congédié, avoit voulu faire brûler ſa maiſon pendant la guerre, étant tombé dans une maladie & une extrême pauvreté, elle en fit prendre un très-grand ſoin, lui fit donner toutes les choſes néceſſaires par une voie ſecrette, & ne voulut point qu'on lui fît connoître que c'étoit elle qui l'avoit aſſiſté, que quand on jugeroit que cette connoiſſance

pourroit le porter à renoncer à la haine qu'il avoit conçue contr'elle, & à ſe repentir de ſa faute.

LIBOREL, (*Mademoiſelle*) contemporaine de M. de Vertron, qui la dit Auteur de pluſieurs ouvrages galants.

LIBUSSA, fille de Cracus II, l'un des premiers Princes qui gouvernerent la Bohême. Elle fut proclamée en 482, quelque temps après la mort de ſon pere. Héritiere de la ſageſſe de Cracus, elle jouit, comme lui, du bonheur de ſe voir aimée de ſes ſujets, qui cependant auroient déſiré qu'elle ſe fût miſe en état de ſe donner des ſucceſſeurs. Mais cette Princeſſe, qui ne ſe ſentoit aucune inclination pour le mariage, avoit rejetté pluſieurs fois les vœux des Grands & des Princes de ſa cour. Elle s'étoit enfin flattée de pouvoir demeurer dans le célibat, lorſqu'un Seigneur, mécontent d'un jugement qu'elle avoit prononcé contre lui, ſouleva tout-à-coup les peuples, & leur perſuada que c'étoit une choſe honteuſe de recevoir des loix d'une femme. On la preſſa dès-lors plus vivement que jamais de prendre un époux, avec lequel elle partageroit l'autorité ſouveraine. Libuſſa, après avoir reproché aux Bohêmes leur ingratitude à ſon égard, déclara qu'elle ſe rendoit à leurs déſirs; mais réſolue de ſe venger des Seigneurs qui avoient conſpiré contr'elle, elle ſe ſervit du préjugé commun où l'on étoit qu'elle avoit commerce avec les Dieux. Sa prudence & ſa ſageſſe avoient fait naître cette ſuperſtition. Elle annonça donc aux Bohêmes, de la part de ſes Dieux, qu'un certain Laboureur nommé *Przémiſlas*, étoit celui qu'ils avoient choiſi pour ſon époux & pour leur Maître. D'autres racontent la choſe de cette maniere : Libuſſa, preſſée par ſes ſujets, qui lui demandoient un Roi, conſentit de prendre un mari tel que le ſort le lui préſenteroit. Pour cet effet elle leur conſeilla d'expoſer ſon cheval à l'abandon dans une plaine; &, comme elle ſe mêloit de prédire, elle leur fit en-

tendre que celui chez qui le cheval ſe retireroit ſeroit celui que les Dieux vouloient lui donner pour mari & pour Roi. Ce cheval s'enfuit chez un payſan nommé *Przémiſlas*, que cette Princeſſe épouſa, & qui fut le premier Roi de Bohême.

Quoi qu'il en ſoit, Libuſſa conſerva l'autorité ſouveraine, même après ſon mariage, & Przémiſlas n'eut pendant dix ans que le titre de Roi. En 505, quelque temps avant que de mourir, elle diſtribua toutes les charges honorables du royaume aux ſeuls nobles, & ordonna que le peuple s'occuperoit uniquement de l'exercice des arts & métiers.

LICIENNES (*Les*) occupent une place diſtinguée dans l'hiſtoire des temps les plus reculés; mais il eſt difficile de diſcerner la vérité des fables dans leſquelles elle eſt noyée. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'elles furent les bienfaictrices de leur pays. Voici ce que Plutarque, que l'on traduira très-librement, en dit dans ſon Traité des actions vertueuſes des femmes, article *Liciennes*.

» Ce que l'on dit être arrivé dans la Licie a » plus l'air d'une fable que d'une vérité; néanmoins » un grand nombre d'écrivains s'accordent à le donner » pour quelque choſe de certain. Amiſodane, qu'on » appelle *Iſaras* en Licie, vint de Zélie, colonie des » Liciens, avec un grand nombre de pirates, dont le » chef nommé *Chimere*, excellent homme de guerre, » mais extrêmement cruel, montoit un vaiſſeau qui » portoit pour enſeigne un lion à la proue, & un dra» gon à la pouppe. Ce Chimere infeſta de telle » ſorte toute la côte de Licie qu'il étoit impoſſi» ble de naviger ſur cette mer. Bellérophon, monté » ſur Pégaſe, c'étoit, je crois, un vaiſſeau très» léger, lui donna la chaſſe, l'atteignit, & le tua. » Le même Bellérophon chaſſa les Amazones en» trées dans la Licie. Loin de recevoir du Roi Io» bate aucune récompenſe pour de ſi grands ſer» vices, il en reçut divers outrages. Indigné des » mauvais procédés de ce Prince, il alla ſur le

ce Juge rigoureux condamna Licinia & Martia, & pouſſa ſa ſévérité juſqu'à rechercher & punir les complices.

LICINIE, ſurnom d'Eudoxie, femme de l'Empereur Arcadius. *Voyez* EUDOXIE.

LICISCA, courtiſanne à Rome, eſt accuſée par Martial de n'avoir pas mis de bornes à l'impudicité.

LICORIS. *Voyez* CITHERIS.

LIDÉ, courtiſanne, dont Horace célebre les attraits, paroît avoir joui dans Rome de quelque célébrité.

LIDIE (*Sainte*) fut convertie par S. Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut S. Paul & ſes compagnons dans ſa maiſon. S. Paul & Silas ayant été mis en priſon, après avoir délivré du malin eſprit une devineresſe de la ville, & en étant ſortis miraculeuſement, S. Paul, avant que de partir de Philippes, alla viſiter ſon hôteſſe, & y aſſembla les fideles pour les fortifier dans la foi.

LIENCOURT; (*Madame de*) elle nous eſt entiérement inconnue; & nous n'en faiſons ici mention que parce que M. de Vertron fit pour elle le madrigal ſuivant.

Quand on ſait accorder ſa voix à tous les tons,
Qu'on chante également le tendre & l'héroïque,
On eſt, ſans flatterie, en ſon eſpece unique;
Et c'eſt aller de pair avec nos Apollons.

LIEU-HEU, *ou* LIEU-HEVA, Impératrice de la Chine, ou plutôt uſurpatrice du trône Impérial, l'an 187 avant Jeſus-Chriſt.

Sous le regne de Hoei-ti, ſon fils, cette Princeſſe ambitieuſe s'empara de toute l'autorité, & ſe fit déteſter par ſa cruauté envers ceux qui lui déplaiſoient, dont elle ſe défaiſoit ordinairement par le poiſon. Elle en vint au point de vouloir empoiſonner le Roi de Tſi, frere ainé de l'Empereur, qui

qui l'étoit venu voir dans ſa maladie ; mais l'Empereur lui arracha la coupe qu'elle lui préſenta. Hoei-ti ne régna que ſept ans, & mourut accablé des infirmités que lui avoient cauſées ſes débauches. Lieu-Heu, ſa mere, qui craignit qu'on ne penſât à mettre ſur le trône un des freres de l'Empereur, ſuppoſa un enfant qu'elle acheta d'une payſanne, & s'en déclara tutrice ; & pour empêcher que cette ſupercherie ne fût découverte, elle fit étrangler la mere.

L'enfant qu'elle avoit mis ſur le trône ne porta le titre d'*Empereur* qu'auſſi long-temps que cela convint aux vues tyranniques de ſa prétendue mere, c'eſt-à-dire environ huit ans, au bout deſquels elle le fit mourir, & révéla par-là le ſecret de l'artifice que ſon ambition lui avoit ſuggéré. En ce temps-là elle avoit tiré ſes parents de la pouſſiere pour les élever aux principales dignités de l'empire : elle donna même à quelques-uns des provinces en ſouveraineté, à condition de lui en faire hommage. Tous ſe rendirent inſupportables par leur hauteur & par leur fierté ; & les grands prenoient des meſures pour les faire rentrer dans le néant, lorſque cette abominable Princeſſe fut emportée par une mort ſubite, qui délivra l'empire de ſa tyrannie & de celle de ſes parents, qui furent tous maſſacrés.

LIMEUIL, (*N. de la Tour d'Auvergne, demoiſelle de*) fut fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.

Brantôme parle d'elle en deux endroits du ſecond tome de ſes Dames galantes. Suivant ce qu'il dit dans l'un : au commencement qu'elle étoit à la cour, très-jeune alors, ayant beaucoup d'eſprit & le talent de bien écrire, elle fit avec deux de ſes compagnes un petit écrit ſatyrique contre toutes les perſonnes de la cour. Quoique cette ſatyre ne fût que plaiſante, & qu'elle ne contînt rien de ſcandaleux, elle déplut extrêmement au Roi Henri II, qui déteſtoit ces ſortes d'écrits, & qui vouloit que la Reine la chaſſât ignominieuſement de la cour ; mais comme

elle étoit parente de la maiſon de la Tour d'Auvergne, étant alliée à celle de Boulogne, dont Catherine étoit iſſue par ſa mere, la Reine obtint ſa grace du Roi; mais elle la traita comme un enfant, elle & ſes deux compagnes, en leur faiſant donner rudement le fouet.

Dans l'autre endroit, Brantôme raconte ainſi la mort de cette demoiſelle. » Durant ſa maladie, dont » elle trépaſſa, jamais elle ne ceſſa, ains cauſa tou- » jours; car elle étoit grande parleuſe, brocardeuſe, » & très-bien & fort à propos, & très-belle avec » cela. Quand l'heure de la fin fut venue, elle fit » venir à ſoi ſon valet, (ainſi que les filles de la » cour en ont chacune un,) qui s'appelloit *Julien*, » & ſavoit très-bien jouer du violon : Julien, lui » dit-elle, prenez votre violon, & ſonnez-moi tou- » jours juſques à ce que vous me voyiez morte, (car » je m'y en vais,) la défaite des Suiſſes, & le mieux » que vous pourrez; & quand vous ſerez ſur le » mot : *tout eſt perdu*, ſonnez-le quatre ou cinq fois » le plus piteuſement que vous pourrez; ce que fait » l'autre, & elle-même lui aidoit de la voix; & » quand ce vint : *tout eſt perdu*, elle réitéra par deux » fois; & ſe retournant de l'autre côté du chevet, » elle dit à ſes compagnes : tout eſt perdu à ce coup » & à bon eſcient, & ainſi décéda. Voilà une mort » joyeuſe & plaiſante. Je tiens ce conte de deux de » ſes compagnes dignes de foi, qui virent jouer le » myſtere. «

Cette demoiſelle eſt donnee pour la ſœur ainée d'Iſabelle de Limeuil, qui va faire le ſujet de l'article ſuivant, &, par conſéquent, pour fille de Gilles de la Tour, Seigneur de Limeuil; mais elle ne ſe trouve point nommée dans la généalogie de cette maiſon, où l'on voit que Gilles eut quatre filles, dont Iſabelle fut l'ainée, & que toutes quatre furent mariées. Cette demoiſelle mourut fille, comme on vient de le voir.

LIMEUIL, (*Iſabelle de la Tour d'Auvergne*,

dite auſſi la *Demoiſelle de*) étoit l'ainée des filles de Gilles de la Tour, Seigneur de Limeuil, ſecond fils d'Antoine de la Tour, Vicomte de Turenne, Seigneur d'Oliergues, Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XII, & d'Antoinette de Pons. La mere d'Iſabelle fut Marguerite de la Cropte, Dame de Lanquais.

Elle fut, comme la précédente, fille d'honneur de Catherine de Médicis; & ſa conduite vérifia, comme Bayle le remarque, un bon mot du *Ménagiana*, qui dit » que la charge de fille d'honneur d'une » Reine eſt très-mal-aiſée à exercer. «

Jean le Laboureur, dans ſes Additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, page 371, parle d'un libelle du temps de Charles IX, qu'il dit être des Nouvelles en rime proſaïque, adreſſées ſous le nom de *Jean Philoglutius*, Docteur de Sorbonne, à maître Pandolphe Verunculus, Bachelier, du 9 de juillet 1568, & dit enſuite: » parmi ces Nouvelles » il eſt parlé de la belle de L..... l'une des filles » de la Reine; à propos de quoi il ſera bon de re- » marquer que depuis la paix d'Orléans (du 18 » de mars 1563,) le Prince de Condé (Louis I) » étant demeuré à la cour, il ne crut pas pouvoir » mieux faire, pour lever tous les ſoupçons qu'on » pourroit avoir de lui, que de ſe jetter dans les » plaiſirs du temps, & d'y faire une maîtreſſe. La » Reine, qui crut que ce ſeroit un lien pour le re- » tenir, ne fut pas fâchée que cette demoiſelle, » d'une des premieres maiſons du royaume, ſouf- » frît ſes vœux & ſes ſervices, ne croyant peut- » être pas que cette amitié dût paſſer la galanterie; » mais ſoit que la fille ne pût réſiſter à la qua- » lité & à la raiſon d'état jointes enſemble, ou bien » à l'eſtime de ce Prince, ou qu'elle eſpérât de l'é- » pouſer un jour, comme l'on dit qu'il lui avoit » promis, au cas que Léonor de Roie, ſa femme, » qui étoit d'une ſanté déſeſpérée, vînt à mourir, » comme il arriva l'année même; elle ne put long-

» temps tenir contre l'ambition & contre l'amour ; » & tout fut révélé par la naiſſance d'un fils pen- » dant le voyage de Lyon. « La cour arriva dans cette ville le 15 de juin 1664, & la demoiſelle accoucha dans la route, le 25 de mai. Le Laboureur ajoute : la Reine s'offenſa d'autant plus de ce » déſordre arrivé dans ſa maiſon, qu'il fut ſi public » qu'on ne le put cacher ; mais le temps appaiſa tout ; » & puis la demoiſelle ſe maria ; mais avant que » le temps eût tout appaiſé, la Reine fit ſentir ſon indignation à ſa fille d'honneur. Elle la fit conduire par Gentil, l'un de ſes valets de chambre, avec bonne garde, au couvent des Cordelieres d'Auxone. Elle ne dut pas cependant y reſter long-temps enfermée.

Le mari de mademoiſelle de Limeuil fut, non Geoffroi de Cauſac, Seigneur de Frémont, comme on l'a dit dans les Galanteries des Rois de France, mais Scipion Sardini, Baron de Chaumont-ſur-Loire. C'étoit un Gentilhomme de Lucques, du nombre de ces partiſans Italiens attirés en France par Catherine de Médicis.

Brantôme parle encore de la demoiſelle de Limeuil dans l'Eloge du Connétable de Montmorenci. Lorſqu'on faiſoit, en 1562, le ſiege de Rouen, la Reine Catherine, accompagnée de ſes filles, allant au fort Sainte-Catherine, le Connétable la vint ſaluer. Tout vieux qu'il étoit, il aimoit encore le goût de la galanterie, & ſe plaiſoit à cajoler les belles. Il aimoit à cauſer avec la demoiſelle de Limeuil, qu'il appelloit ſa maîtreſſe, parce qu'outre qu'elle étoit belle, elle avoit la converſation amuſante, & des ſaillies très-ingénieuſes. Après avoir pris congé de la Reine, il s'approcha de cette demoiſelle, qui, n'étant pas ce jour-là de bonne humeur, le reçut aſſez mal, & ſe mit à le rabrouer fort & le renvoyer. Le Connétable lui dit là-deſſus : » Eh bien ! ma maîtreſſe, je m'en vais ; vous me » rabrouez trop..... C'eſt bien raiſon, lui répon-

» dit-elle, que vous trouviez quelqu'un qui vous ra-
» broue, puiſque vous avez coutume de rabrouer
» tout le monde..... Adieu donc, ma maîtreſſe,
» repartit-il en s'en allant; vous m'avez donné mon
» fait. « Le Connétable de Montmorenci, très-grand homme, mais haut & dur, n'étoit rien moins qu'affable.

LIMONA, fille d'Hippomene, Archonte de la république d'Athenes, s'étant laiſſée corrompre par un jeune Athénien paſſionné pour elle, Hippomene, qui ne put ſouffrir ce déshonneur dans ſa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma ſa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, ſans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainſi, peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle dans ſon poëme intitulé *Ibis*, v. 459.

LIVIA FAUSTA, Dame de Sienne. *Voyez* SIENNOISES.

LIVIE DRUSILLE, ſurnommée auſſi JULIE, premiere Impératrice Romaine, & femme d'Auguſte. Elle étoit fille de Livius Druſus Calidianus, qui tiroit ſon origine d'une des plus illuſtres maiſons de Rome, c'eſt-à-dire de l'ancienne famille patricienne des Claude ou Claudiens, qui rendirent à la république les ſervices les plus éclatants. Ce ne fut que par adoption que Calidianus entra dans la famille des Liviens, dont il prit le nom. Livie fut mariée à Tibere Claude Néron, perſonnage non moins diſtingué par ſon ſavoir que par ſon courage. Elle en eut un fils qui fut, ainſi que ſon pere, nommé *Tibere Claude Néron*, & qui parvint dans la ſuite à l'empire.

Il ſuffira de dire ici que Livius Calidianus, ennemi juré d'Auguſte, appellé pour lors *Octave*, & de ſes aſſociés au triumvirat, Marc-Antoine & Lépide, fut un des plus zélés partiſans de Brutus & Caſſius, meurtriers de Céſar, & qu'après la perte de la bataille de Philippes, il ſe tua de ſang froid pour ne

point tomber entre les mains des triumvirs.

Les brouilleries qui diviſerent bientôt Auguſte & Marc-Antoine, remplirent Rome & l'Italie de troubles & de guerres ſanglantes. Tibere Néron, mari de Livie, ſuivit le parti du dernier, & ſe hâta de l'aller joindre en Sicile, avec ſa femme & ſon fils. Ce voyage, ou plutôt cette fuite, fut des plus périlleuſes; & l'on pourroit lui comparer celle de l'infortunée Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre, dont on verra l'article.

» Les troupes d'Auguſte, dit M. de Serviez, répandues dans tous les environs de Rome, averties de l'évaſion de Tibere, ſe mirent en campagne, & le chercherent avec ſoin pour le ſacrifier à la colere de leur Général; & elles le ſuivirent de ſi près qu'elles ne pouvoient le manquer près de Naples, ſi la nuit & les précautions que prit Tibere de ſe détourner des grands chemins & de ne marcher que dans des ſentiers difficiles & inconnus, n'euſſent dérobé à la fureur des ſoldats lui, ſa femme & le petit Tibere leur fils. Ce ne fut pas le ſeul danger qu'ils eurent à courir dans cette marche précipitée. Après en avoir eſſuyé d'aſſez grands ſur mer, & avoir erré par la Sicile & l'Achaïe, ils porterent l'enfant à Lacédémone, qui étoit ſous la protection des Claudiens: forcés d'en ſortir de nuit, & même avec précipitation, ils traverſerent les bois d'alentour, pleins de crainte & de frayeur; car des flammes qui en ſortirent envelopperent ſi ſubitement cette troupe fugitive, que le feu prit aux cheveux & à la robe de Livie, ſans pourtant que ni elle ni ſon fils, qu'elle portoit, en fuſſent endommagés. «

Croiroit-on, en liſant ce détail, que la femme d'un proſcrit, d'un fugitif dût un jour partager l'empire de l'univers? Car, comme on le verra, Livie ne fut pas ſeulement l'épouſe d'Auguſte; elle fut, par l'étendue de ſes lumieres, ſon Conſeiller, ſon Miniſtre, & peut-être même ſon tuteur.

Le mariage d'Octavie, ſœur d'Auguſte, avec

Marc-Antoine, ayant réconcilié ces deux triumvirs, Tibere ramena ſa famille à Rome ; & comme la beauté de Livie étoit alors dans ſon plus grand éclat, elle devint bientôt l'objet des vœux & des ſoins d'Auguſte. Mille qualités la rendoient d'ailleurs ſupérieure à toutes les Dames Romaines. » Elle avoit, » dit l'Auteur cité ci-deſſus, un eſprit vaſte, élevé, » cultivé par les belles-lettres, & capable de tous les » détours de la politique la plus rafinée, une intelli- » gence ſubtile, un diſcernement juſte, un enjouement » délicat & ſpirituel, une pénétration profonde, qui, » dans les affaires les plus épineuſes, lui donnoit une » ſi grande facilité à prendre le parti le plus ſûr qu'Au- » guſte dans la ſuite n'eut jamais d'entretien ſérieux » avec elle qu'il n'inſérât dans ſon Journal. Au reſte, » elle étoit altiere, ſuperbe, ambitieuſe, ayant ce » caractere de hauteur & cet air de fierté qui étoient » propres à la maiſon Claudienne. Sa ſévérité n'é- » toit pourtant ni farouche ni incommode ; & quoi- » qu'elle ſe piquât de cette rigueur ancienne de la » république, elle ſavoit néanmoins l'adoucir par » beaucoup d'honnêteté, & par un certain air de » liberté qu'on ne ſouffroit point dans les femmes » du premier âge de Rome. «

Auguſte ne ſoupira pas long-temps. Livie étoit mariée ; elle étoit groſſe de ſix mois ; lui-même étoit encore dans les liens du mariage. Ces obſtacles, invincibles en apparence, n'en furent pas pour un homme qui vouloit donner des loix au monde. Il demanda Livie à Tibere, qui ne put la lui refuſer, répudia Scribonie le jour même qu'elle accoucha de Julie, & célébra de nouvelles nôces avec autant de promptitude que de magnificence. Trois mois après Livie accoucha d'un fils nommé *Claude Druſus Néron*, dont on ſoupçonna Auguſte d'être le pere, & qu'il renvoya ſur le champ à Tibere.

Les batailles d'Actium & d'Alexandrie, gagnées ſur Marc-Antoine, ayant aſſuré à Auguſte la Souveraineté de l'univers, il alla recevoir à Rome les

plus grands honneurs ; & Livie ſon épouſe n'en reçut pas de moins conſidérables. Le Sénat, autrefois compoſé de Rois, & pour lors de vils eſclaves, décerna les titres pompeux d'Auguſte & de mere de la patrie à l'Impératrice. On pouſſa la flatterie juſqu'à l'ériger en Divinité, à lui bâtir des temples, & lui conſacrer des autels. Auguſte voyoit avec plaiſir les Romains proſternés aux pieds d'une femme qu'il adoroit ; & Livie, charmée des complaiſances de ſon mari, ſe faiſoit une étude de les mériter. Toujours douce, toujours égale, ſes yeux ſavoient ſe fermer ſur les amours d'Auguſte & ſur ſes débauches. Elle prenoit part aux divertiſſements, même aux fêtes qu'elle voyoit n'être point pour elle, & ſe prêtoit aux circonſtances, de maniere cependant à ne point compromettre ſa réputation. Par cette conduite réſervée, & ſoutenue encore d'un grand fond de lumieres & de connoiſſances, elle régnoit également ſur le cœur & ſur l'eſprit de ſon époux. Il commandoit à l'univers ; il obéiſſoit à Livie. Déſeſpérant d'avoir des enfants de cette Princeſſe, il avoit adopté ceux qu'elle avoit eus de Tibere. Elle accumula ſur eux tant d'honneurs & tant de puiſſance, que le ſceptre ne pouvoit pas manquer de tomber entre les mains de l'un ou de l'autre.

On ſait qu'Auguſte, cruel & barbare pendant ſon triumvirat, le fut encore dans les premieres années de ſon Empire. Livie ſeule ſut adoucir ſa rigoureuſe politique. Cinna, neveu du grand Pompée, ayant conſpiré contre ſes jours, elle obtint non-ſeulement le pardon des coupables ; mais elle fit naître dans l'ame d'Auguſte les beaux ſentiments que Corneille a ſi bien exprimés. Le lecteur ſe les rappellera ſans doute avec plaiſir :

En eſt ce aſſez, ô ciel ! & le ſort, pour me nuire,
A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encor ſéduire ?
Qu'il joigne à ſes efforts le ſecours des enfers :
Je ſuis maître de moi, comme de l'univers ;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiecles ! ô mémoire !

Conſervez à jamais ma derniere victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soyons amis, Cinna, c'eſt moi qui t'en convie.
Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie;
Et malgré la fureur de ton lâche deſſein,
Je te la donne encor comme à mon aſſaſſin.
Commençons un combat qui montre par l'iſſue
Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue.
Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler;
Je t'en avois comblé, je t'en veux accabler.

Tous les Hiſtoriens ſont honneur à Livie de cet heureux changement qui ſe fit dans le cœur d'Auguſte. Il ſe trouva ſi bien d'avoir ſuivi les conſeils de ſa femme, qu'il la conſulta depuis dans toutes ſes affaires, & qu'il ne mit preſque plus de bornes au pouvoir qu'il lui laiſſa. Si de très-fortes conjectures pouvoient être des témoignages ſuffiſants, rien ne prouveroit davantage juſqu'où l'Impératrice ſut porter ſa puiſſance, que la mort inopinée de Marcellus, neveu d'Auguſte, & tendrement chéri de ce Prince, que celle de Caïus & de Lucius, petits-fils de l'Empereur, qui les avoit adoptés, & que l'exil enfin d'Agrippa, troiſieme fils de Julie, & frere poſthume des Princes Caïus & Lucius. Quoi qu'il en ſoit, cette extinction ſurprenante de la famille Impériale ne fit rien perdre à Livie de ſon crédit. Elle s'étoit rendue ſi redoutable à ſon mari, qu'il crut devoir lui faire un myſtere d'un voyage ſecret qu'il fit à Planaſie pour aller voir ſon petit-fils qu'il y tenoit exilé. L'entrevue, dit-on, fut des plus tendres; & l'on ne doutoit point qu'Auguſte ne rendît ſes bonnes graces au malheureux Agrippa; mais l'un & l'autre moururent peu de temps après. On ſoupçonna Livie d'avoir hâté la mort du premier; elle ſe fit gloire du meurtre du ſecond, & déclara que telle avoit été la volonté d'Auguſte.

Tibere n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de l'Em-

pire dont il étoit redevable à ſa mere, qu'il ſongea ſérieuſement à réprimer l'ambition de cette Princeſſe. Il refuſa pour elle les honneurs que le Sénat voulut lui prodiguer, & couvrit ſes vues politiques ſous l'apparence d'une feinte modération. La crainte cependant que mille occaſions ne le brouillaſſent avec ſa mere, lui fit abandonner le ſéjour de Rome. Il alla ſe fixer à Caprée, iſle charmante & délicieuſe, d'où ce Prince, au milieu des plus ſales voluptés, gouverna deſpotiquement l'Empire. Livie mourut âgée de plus de quatre-vingt ans; & le Sénat ayant voulu lui décerner les honneurs divins, comme il avoit fait à ſon époux, Tibere s'y oppoſa. Caïus Caligula, petit-fils de cette Impératrice, fit ſon éloge funebre.

On ne ſauroit diſconvenir qu'à quelques défauts près, Livie ne fût une femme de très-grand mérite. Auguſte, qui lui fut ſi ſoumis, avoit d'ailleurs des qualités éminentes. Au jugement le plus ſolide, au génie le plus vaſte, il joignoit une délicateſſe de goût, une fineſſe d'eſprit admirables; & s'il eut ſouvent recours aux lumieres de Livie, c'eſt qu'il ne crut pas ſans doute qu'une femme qui partageoit ſon cœur, ſon lit & ſon trône, pût avoir d'autres intérêts que les ſiens.

Quelqu'un demandoit un jour à Livie de quels moyens elle s'étoit ſervie pour ſe rendre maîtreſſe de l'eſprit d'Auguſte. Elle répondit en habile femme » que ç'avoit été en lui obéiſſant aveuglément, en » ne voulant point trop pénétrer dans ſes ſecrets, » & en feignant de ne pas ſavoir ſes intrigues amou» reuſes. «

Après la mort d'Auguſte elle porta le nom de *Julie*, parce que ce Prince l'avoit adoptée dans la famille des Jules, & inſtituée ſon héritiere pour la troiſieme partie de ſes biens.

LIVIE, *ou* LIVILLE, fille de Druſus, ſecond fils de l'Impératrice Livie, fut mariée avec un autre Druſus, fils de Tibere, & en eut deux fils, dont

l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula, & une fille qui fut mariée deux fois : la premiere à Néron, fils ainé de Germanicus, & après ſa mort à Rubellius Blandus, pere de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoiſonna Druſus ſon mari, l'an 23 de Jeſus-Chriſt, dans l'eſpérance de ſe donner à Séjan, qui l'avoit débauchée ; mais Tibere ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ſes crimes en l'année 31, peu après le ſupplice de Séjan, ſon adultere. Antonia, ſon aïeule, la réduiſit à mourir de faim.

LIVIE DE CHIAVELLO, Dame de Fabbriano. *Voyez* CHIAVELLO.

LIVIE ORESTILLE, Impératrice Romaine, premiere femme de Caligula. Elle étoit d'une des plus illuſtres & des plus anciennes familles de Rome. Sa beauté, ſa jeuneſſe & ſon mérite relevoient beaucoup l'éclat de ſa naiſſance, & l'avoient fait rechercher par Calpurnius Piſon, Sénateur Romain, qui, pour rendre ſes noces plus ſomptueuſes, pria l'Empereur de les honorer de ſa préſence. Cette complaiſance lui coûta cher. Caligula n'eut pas plutôt vu la nouvelle mariée qu'il en devint éperdûment amoureux. Sa paſſion ſe fortifia par la joie & la liberté de la fête, & peut-être Livie ne fut-elle point fâchée du pouvoir de ſes charmes. Quoi qu'il en ſoit, l'Empereur, après le feſtin, emmena dans ſon palais la jeune épouſe de Piſon, & laiſſant à celui-ci les frais & les cérémonies du mariage, il ſe chargea de la conſommation. Il épouſa Livie le jour même, & déclara par un édit qu'il s'étoit marié à l'imitation de Romulus & d'Auguſte. Cependant, au bout de quelques jours, il répudia l'Impératrice ; & deux ans après, ſur un ſimple ſoupçon qu'elle avoit vu ſon premier mari, il les relégua l'un & l'autre dans des iſles ſéparées.

LIVILLE, (*Julie*) fille de Tiberius Claudius Druſus, frere de l'Empereur Tibere, & d'Antonia, niece

d'Auguſte, fut mariée d'abord à Caïus Céſar, fils de Vipſanius Agrippa, & de la célebre Julie, fille d'Auguſte, enſuite à Druſus Céſar, fils de Tibere, auquel il devoit ſuccéder.

Les inclinations de Liville n'étoient pas plus chaſtes que celles de ſa belle-mere. Mais ſa conduite, avec moins d'éclat, fut beaucoup plus criminelle; & ce fut avec juſtice qu'elle termina ſes jours d'une maniere plus funeſte que Julie.

Séjan, ce favori tout-puiſſant de Tibere, ſi connu par l'hiſtoire, & par les ſatyres de Juvénal, lequel fut le plus ingrat de tous les favoris, non-content d'être parvenu, par la faveur d'un maître aveuglé ſur ſon compte, aux places les plus éminentes, aſpiroit à l'empire. Druſus, qui lui paroiſſoit le ſeul obſtacle à ſes deſſeins, étoit l'objet de ſa haine; & ce Prince, qui ne ſavoit pas commander à ſa colere, déteſtoit Séjan, qui lui déroboit la confiance de ſon pere, & qui travailloit ſans doute à l'en faire haïr. Un jour qu'ils eurent querelle enſemble, outré de colere des propos inſolents de cet impérieux favori, il l'en punit par un ſoufflet. L'orgueil de Séjan ne put digérer cet affront; & comme apparemment Tibere, qui dans le fond aimoit ſon fils autant qu'il étoit capable d'aimer, ne ſatisfit pas ſon favori ſur ce point de la maniere qu'il le ſouhaitoit, celui-ci réſolut de ne ſe repoſer de ſa vengeance que ſur lui-même, & ce fut Liville qu'il choiſit pour en être l'inſtrument.

Il commença donc par attaquer la chaſteté de cette Princeſſe. Ce n'étoit pas une place de grande défenſe. Elle ſe rendit bientôt. Il ne fut queſtion que d'une promeſſe conditionnelle de mariage, accompagnée d'une eſpérance de la poſſeſſion de l'Empire, entrevue comme certaine. Quand une fois leur liaiſon adultere fut bien cimentée, Séjan perſuada ſans peine à Liville de ſe débarraſſer d'un mari qui nuiſoit à leurs projets. Un poiſon lent, qui,

par ſa nature, ne cauſoit qu'une maladie dont les ſymptomes ne différoient point de ceux des maladies ordinaires, emporta Druſus à la fleur de ſon âge, l'an 23 de l'ere chrétienne. Tibere ſupporta conſtamment la mort de ſon fils, ou du moins affecta de n'en être affligé que médiocrement. Il n'en fit même faire aucune information, ſoit parce qu'il n'en ſoupçonna pas la cauſe, ſoit parce que ſon impénétrable & timide politique ne le lui permit pas.

Deux ans après Séjan, dont la faveur & le pouvoir s'étoient conſidérablement augmentés depuis la mort de Druſus, bien certain que Tibere n'avoit ſur ſon compte aucun ſoupçon, oſa bien lui demander la permiſſion d'épouſer Liville, la veuve de deux héritiers de l'empire. Tibere, à qui l'inſolence de cette demande devoit ouvrir les yeux ſur le caractere & les projets de ſon favori, ſe contenta de lui refuſer avec douceur ce qu'il demandoit, & tâcha de l'en conſoler par les nouveaux honneurs dont il le combla. Mais Séjan & Liville, déchus de l'eſpérance d'un mariage qui, dans les circonſtances, leur eût aſſuré l'empire ſans qu'il leur en coûtat un nouveau crime, ne ſe conſolerent pas. A l'aide de l'exceſſive autorité dont Tibere laiſſoit jouir ſon favori, l'un & l'autre multiplierent le nombre de leurs créatures, mais avec lenteur & précaution, parce qu'ils avoient affaire au plus ſoupçonneux de tous les hommes.

La retraite de Tibere dans l'iſle de Caprée, pour ne plus revenir à Rome, quoiqu'il annonçât continuellement ſon retour prochain, leur donna la facilité de faire prendre forme à la conjuration qu'ils méditoient. Ce n'étoit plus guere que par Séjan que Tibere devoit être informé de ce qui ſe paſſeroit dans Rome. Toutes les meſures furent bien priſes pour ſe défaire de ce Prince, & pour faire proclamer Séjan Empereur. C'eſt ce qui leur paroiſſoit d'autant plus aiſé, qu'en qualité de Préfet du prétoire, c'eſt-à-dire de Capitaine des Gardes de l'Em-

pereur, il commandoit dans Rome même un corps de dix mille hommes des meilleures troupes qu'il y eut dans l'empire, & que, par ſes bonnes manieres & ſes libéralités, il s'étoit acquis l'affection de ce corps. Mais il ne s'étoit pas acquis de même celle du Sénat & du peuple, quoiqu'ils portaſſent à ſon égard la flatterie preſque juſqu'à l'adoration. La conjuration étoit ſur le point d'éclater, en 31, cinq ans après que Tibere eut quitté Rome, lorſqu'Antonia, mere de Liville, en eut, de quelque maniere que ce fût, aſſez de connoiſſance pour ne pas douter qu'on ne fût à la veille d'une étrange révolution. Elle envoya Pallas, ſon eſclave de confiance, inſtruire Tibere de tout ce qu'elle ſavoit. La conduite de ce Prince, dans cette conjoncture embarraſſante, fut le chef-d'œuvre de ſa politique; mais c'eſt un détail où l'on ne doit point entrer ici. Quantité d'ordres donnés dans le plus grand ſecret, furent exécutés au moment précis. Séjan fut arrêté, ſon procès lui fut fait par le Sénat; & ce favori ſi puiſſant eut la tête tranchée le 18 d'octobre, ſans qu'il ſe fût fait le moindre mouvement en ſa faveur.

Ce fut par la dépoſition d'Apicata, femme de Séjan, que l'on apprit quel avoit été le genre de mort de Druſus, l'ouvrage de Séjan & de Liville, & que l'on connut alors tous les complices de ce forfait. Tibere les punit comme ils le méritoient, & commença par Liville. C'eſt ce que l'on a dit le plus communément. Dion a cependant écrit qu'il avoit entendu dire à quelques perſonnes, qu'en conſidération d'Antonia ſa mere, & de Claude ſon frere, qu'il aimoit, lequel fut depuis Empereur, il ne la fit point mourir; mais que ce fut ſa mere elle-même qui la priva de la vie, en lui faiſant ſouſtraire toute eſpece d'aliments.

LIVILLE, (*Julie*) la jeune, niece de la précédente, & fille de Germanicus & d'Agrippine l'Ancienne, fut mariée, l'an 33, par Tibere à Marcus Vinicius, qui, l'an 30, avoit été Conſul ordinaire avec

Lucius Caſſius Longinus. L'Empereur, qui les affectionnoit également, leur donna les mêmes preuves d'amitié. Dans le même temps qu'il fit de Liville la femme de Vinicius, il fit épouſer à Caſſius ſon ainée Julie Druſille.

Ces deux ſœurs, dont les mœurs n'avoient rien de la ſévérité de celles de leur mere Agrippine, avoient ſans trop de façon abandonné leurs prémices à la lubricité de leur frere Caïus Caligula, ſucceſſeur de Tibere, qui, lorſqu'il fut ſur le trône, continua de les avoir pour concubines, & ſe divertit à les proſtituer à d'autres. Il en agit de même avec leur ſœur Agrippine, qui fut la mere de Néron.

Cette derniere & Liville l'accompagnerent dans ſon voyage des Gaules en 39. Marcus Æmilius Lépidus, alors mari de leur ſœur Druſille, fut auſſi de ce voyage. Une conjuration, que Suétone donne pour véritable, & qu'on a cependant lieu de ſoupçonner ſuppoſée, coûta la vie à Lépidus. Comme fils de Julie, petite-fille d'Auguſte, il avoit des droits à l'empire. Agrippine aſpiroit à ſe voir Impératrice. Ils furent bientôt liés d'intérêt, & comme ils n'étoient ſcrupuleux ni l'un ni l'autre ſur l'article de l'amour, les faveurs d'Agripprine furent bientôt acquiſes à Lépidus. Liville voulut auſſi connoître le mérite de ſon beau-frere ; & tous trois vécurent enſemble ſans jalouſie. La nature & l'intimité de leur liaiſon, & les droits de Lépidus furent vraiſemblablement tout leur crime envers Caligula, qui ne fit pas difficulté de ſuppoſer une conſpiration. Après avoir fait mourir Lépidus, il relégua ſes ſœurs Agrippine & Liville dans l'iſle de Ponce, en obligeant auparavant Agrippine à paſſer elle-même à Rome avec les cendres de ſon amant. Il dit, en les reléguant, » qu'outre des iſles, il avoit des épées pour » elles. « Il écrivit enſuite au Sénat le détail de la prétendue conjuration à laquelle il venoit d'échapper, & fit répandre dans Rome des billets qui contenoient

l'hiſtoire amoureuſe de ſes ſœurs, & la liſte des complices de la conjuration. Ces billets furent accompagnés de trois poignards, qu'il diſoit avoir été deſtinés à le tuer, & qu'il ordonna de conſacrer à Mars vengeur. Il fit enſuite venir dans les Gaules tous les joyaux & meubles, les eſclaves & même les affranchis de ſes ſœurs, & vendit tout pour avoir de l'argent, dont ſon extrême diſſipation le laiſſoit ſouvent manquer.

Son oncle Claude ne fut pas plutôt monté ſur le trône en 41, qu'il rappella de leur exil Agrippine & Liville, ſes nieces.

Liville étoit belle, & Julie, fille de Druſus, & petite-fille de Tibere, l'étoit auſſi. L'une & l'autre avoient de l'ambition, & mépriſoient Meſſaline, femme de Claude, laquelle par ſes infames débordements, qui n'étoient ignorés que de ſon mari, méritoit bien le mépris qu'elles avoient pour elle. Elles lui diſputoient la prééminence en beauté; ce qui la devoit extrêmement offenſer; &, ce qui l'irritoit encore davantage, elles vouloient avoir plus de crédit qu'elle auprès de l'Empereur, que Liville voyoit même très-ſouvent en particulier. Il en falloit moins pour exciter à la vengeance une femme auſſi cruelle qu'impudique. Meſſaline ſavoit tourner comme il lui plaiſoit l'eſprit de ſon mari, qui la croyoit vertueuſe. Elle lui brouilla ſi bien la tête ſur le compte d'une niece & d'une couſine qu'il aimoit, que ſans leur donner la liberté de ſe défendre, il envoya tuer Julie, & commanda qu'on laiſſât mourir Liville de faim. Le célebre Séneque, ami, peut-être amant de cette derniere, fut alors exilé dans l'iſle de Corſe. Il s'en vengea depuis, contre la mémoire de Claude, par ſon ingénieuſe *Apocalocinthoſe*, c'eſt-à-dire Encitrouillement, dans laquelle il feint que l'ame de cet Empereur, ayant été jugée indigne d'habiter ou le ciel ou les enfers, fut changée en citrouille.

LOBERA, (*Anne de*) dite *de Jeſus*, l'une des premieres compagnes de ſainte Thérèze, & ſon

datrice de ſon ordre du Carmel en France & en Flandres. Elle naquit en Eſpagne, dans la province d'Eſtramadure, de la noble maiſon de Lobera, dont étoit Chriſtophe de Lobera Evêque d'Oſma en Caſtille. Dès l'âge de dix ans elle offrit à Jeſus-Chriſt ſa virginité. Dès-lors, vêtue d'un habit fort ſimple, elle ſe conſacra au ſervice des malades, dans l'hôpital de Palence. A vingt-quatre ans elle reçut l'habit de Carmélite de ſainte Théreze, qui prit pour elle une telle amitié qu'elle la mena, n'étant encore que novice, en 1570, à Salamanque, pour l'aſſiſter dans la fondation du monaſtere de cette ville. Quelques années après elle l'envoya à Madrid, où l'Impératrice Marie d'Autriche, veuve de l'Empereur Maximilien II, fit bâtir un couvent de Carmélites avec une magnificence royale. Anne de Jeſus reçut un accueil favorable de cette grande Princeſſe, & de ſon frere le Roi Philippe II. Elle ſut gagner dans cette cour la faveur des grands, & fit uſage de leurs bienfaits avec une prudence admirable. Les dames les plus qualifiées voulurent l'avoir avec elles, & s'édifierent à l'envi par ſes pieuſes converſations. Les Supérieurs des maiſons Religieuſes, & les Prélats mêmes de Madrid s'empreſſerent de la viſiter.

Catherine d'Orléans, Princeſſe de l'illuſtre maiſon de Longueville, voulant établir en France l'ordre des Carmélites ſelon la réforme de ſainte Théreze, fit venir d'Eſpagne, avec la permiſſion d'Henri IV, en 1604, la Mere Anne de Jeſus, & cinq de ſes compagnes. Elles jetterent en ce royaume les fondements des monaſteres de Paris, de Pontoiſe, d'Amiens, de Tours, de Dijon, & d'autres villes. Anne fut la premiere Prieure du monaſtere de Notre-Dame des Champs (à Paris rue Saint-Jacques,) la premiere maiſon des Carmélites Françaiſes de ſainte Théreze; elle alla fonder enſuite le monaſtere de Dijon. Après y avoir fait quelque ſéjour, elle revint à Paris, d'où elle partit auſſi-tôt

pour aller en Flandres. Ce fut en 1606 que l'Archiduc Albert, & l'Archiducheſſe Iſabelle, ſa femme, la ſolliciterent de ſe rendre à Bruxelles, & que, ſous leur protection, elle fonda les Carmélites Déchauſſées, d'abord dans cette capitale de la Flandre, puis à Mons, à Anvers, à Tournai, & en pluſieurs autres villes.

Anne de Lobera, pleine d'ans, d'honneurs, de mérites & de bonnes œuvres, mourut à Bruxelles le 26 de fevrier 1621, en odeur de ſainteté.

LOCUSTA, célebre empoiſonneuſe du temps de l'Empereur Néron, à la cour duquel elle avoit beaucoup de crédit. Ce Prince ſe ſervit de ſon miniſtere pour ſe défaire de Britanniçus, & l'employa ſouvent depuis en de ſemblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit ſi fort de perdre cette méchante femme qu'il la faiſoit garder à vue, & parce que le poiſon qu'on donna à Britannicus n'opéroit pas aſſez tôt, il voulut la faire mourir. Suétone ajoute qu'il la battit de ſa propre main, qu'il lui fit préparer ſes poiſons dans ſon palais, & que pour récompenſe il lui donna non-ſeulement l'impunité de ſes autres crimes, mais encore de grandes poſſeſſions, & même des diſciples pour apprendre ſon métier.

LODOVISI, (*Anne-Marie Ardoini-*) Princeſſe de Piombino. *Voyez* PIOMBINO.

LOGES, (*Marie Bruneau, Dame des*) femme très-ſavante & très-célebre par ſon eſprit, étoit de la religion prétendue réformée. Elle fut mariée, en 1599, à Charles de Rechignevoiſin, Seigneur des Loges, qui devint en 1603 Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Elle mourut en Limoſin le 7 de juin 1641, & fut enterrée dans cette province, à deux cens pas de ſa maiſon de la Peau, dans un endroit qu'elle avoit elle-même choiſi. Des chagrins domeſtiques l'agiterent en différents temps, & ſur-tout pendant les dernieres années de ſa vie. Elle leur oppoſa la grandeur d'ame la plus philoſophique, & la conſtance la plus chrétienne. Elle ſe ſignala

dans tous les temps par ſon attachement à ſa religion, & par une piété non fardée, qui ne diminua rien de ſa gaieté ſinguliere, & des autres agréments de ſon eſprit. Elle y joignoit un grand bon ſens; & l'on nous apprend qu'elle fut d'un excellent conſeil. Elle avoit une ſœur, femme de M. de Béringhen, pere du Marquis de Béringhen, qui mourut au mois de mars 1692, après avoir poſſédé long-temps la charge de premier Ecuyer de la petite écurie du Roi; charge qui n'a pas ceſſé depuis d'être poſſédée par ſa poſtérité. Les ſœurs de ce Marquis donnerent à madame des Loges de petites nieces illuſtres, meſdemoiſelles de la Luzerne, qui ſe retirerent en Hollande, pour y profeſſer plus librement la religion prétendue réformée, & qui s'y firent eſtimer par leur piété de ceux de leur communion, & par d'autres grandes qualités, de tous les honnêtes gens; & la fameuſe Comteſſe d'Aulnoy, qu'il ſuffit d'avoir nommée. Madame des Loges elle-même fut mere de neuf enfants, dont cinq lui ſurvécurent, trois fils & deux filles. Un des fils, ſous le nom de *des Loges*, fut Meſtre de camp dans les troupes des Etats Généraux, & ſe maria dans la famille de Vander-Myle.

C'eſt madame des Loges que Balzac célebre dans ſes poéſies latines, ſous le nom d'*Uranie*. Il parle auſſi d'elle en beaucoup d'endroits de ſes autres ouvrages, comme de la perſonne du monde qu'il eſtimoit le plus, & comme de ſa plus ſincere & plus ſolide amie. Il avoue dans un de ſes ouvrages, que s'il eſt devenu meilleur ménager de ſon encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. » La bonne dame des Loges, dit-il à la fin » du Socrate Chrétien, me fit de terribles réprimandes ſur ce ſujet, quelque temps avant ſa mort: elle » me reprocha que j'étois la dupe de tous les regnes, » ce ſont ſes propres termes; que je me laiſſois ex» croquer mes louanges à tous ceux qui faiſoient » ſemblant de valoir quelque choſe; que je croyois

» trop au rapport d'autrui, à la premiere couleur » du bien, à l'apparence de la vertu. « Cependant Balzac innocemment fit quelque tort à la ſévere vertu de cette Dame, en rapportant mal une aventure que preſqu'un chacun ſait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus aſſidus courtiſans de madame des Loges, ayant trouvé ſur la table de ſon cabinet le gros livre du Miniſtre du Moulin contre le Cardinal du Perron, & l'enthouſiaſme l'ayant pris à la ſeule lecture du titre, il demanda une plume & du papier ſur lequel il écrivit ces dix vers :

Quoique l'Auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le prône de notre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range.
Il n'eſt permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des Loges, ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponſe :

C'eſt vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité;
Et du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode;
C'eſt bien la foi la plus commode
Pour ceux que le monde a charmés.
Les femmes y ſont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la choſe s'étoit ainſi paſ-

fée, fit imprimer ce récit dans ſes Obſervations ſur les poéſies de Malherbe, tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de ſon livre, qu'il avoit été mieux inſtruit de M. de Racan; que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribués à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponſe qu'on attribue à Madame des Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de du Moulin, intitulé *le Bouclier de la foi*, & l'avoit obligé de le lire; que M. de Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce livre cette épigramme, que Balzac a altérée en pluſieurs endroits:

Bien que du Moulin en ſon livre
Semble n'avoir rien ignoré, *&c.*
Je vais où mon Paſteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, *&c.*

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de ſa main dans le livre de du Moulin, qu'il renvoya à madame des Loges de la part de M. de Racan. Cette Dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour ſa religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant auſſi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. Balzac attribue à madame des Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'eſt en effet. Ajoutons que Balzac a fait une ſemblable faute, attribuant à la même la chanſon de l'amant qui meurt, dont le refrain eſt:

Ah! c'en eſt fait! je cede à la rigueur du ſort;
Je vais mourir, je me meurs, je ſuis mort.

M. Habert de Ceriſi, l'un des plus beaux eſprits du ſeizieme ſiecle, en eſt l'Auteur.

Malherbe, comme on vient de voir, ne faiſoit pas moins de cas que Balzac de madame des Lo-

ges ; il lui rendoit viſite réguliérement de deux jours l'un, & l'on ſait que Malherbe étoit fort avare de ſon eſtime. Racan, Gombaud, & preſque tous les beaux eſprits de ce temps-là, furent les amis & les admirateurs de cette Dame. Elle put auſſi compter dans ce rang nos Princes du ſang, & beaucoup de nos grands Seigneurs. Les Princes & les Seigneurs étrangers qui venoient à Paris, s'empreſſoient de faire connoiſſance avec elle. Elle fut même en commerce de lettres avec des Têtes couronnées. On ſait qu'elle avoit écrit beaucoup de choſes ; mais on ne connoît aucun ouvrage d'elle. On a donné, comme on vient de voir, quelques pieces de vers, dont on a nommé les Auteurs. On ne doit pas douter cependant que ce ne fût à ſes talents de bel eſprit qu'elle dut les titres de *Céleſte*, de *Divine*, de *dixieme Muſe*, que pluſieurs de nos premiers Académiciens lui donnerent.

LOLLIA PAULINA étoit fille de Marcus Lollius, qui fut Conſul, on ne ſait pas en quelle année, & petite-fille de Marcus Lollius, qui fut Conſul l'an de Rome 773, auquel Horace donne de très-grandes louanges, dans la neuvieme Ode de ſon quatrieme livre, & qu'Auguſte eſtimoit tant qu'il le fit Gouverneur d'une grande province qu'il avoit formée de la Licaonie, de la Galatie, de la Piſaurie & de la Piſidie, & qu'il lui donna pour Gouverneur à ſon petit-fils Caïus Céſar, lorſqu'il l'envoya dans l'Orient mettre ordre aux affaires de l'Empire. Lollius démentit dans ces emplois les vertus par leſquelles il s'étoit fait eſtimer juſqu'alors, & ſur-tout ce déſintéreſſement ſi rare dont il avoit fait profeſſion. Il accumula par ſes extorſions des richeſſes immenſes pendant les deux années qu'il fut auprès de Caïus Céſar. Sa petite-fille eut pour premier mari Caïus Memmius Regulus, ſous le conſulat duquel Séjan fut tué. Caligula devint amoureux d'elle par un caprice très-ſingulier. Il entendit dire qu'elle avoit eu pour aïeule une femme très-belle. C'en fut aſſez

pour qu'il brûlât du déſir de la poſſéder. Il envoya ſur le champ ordre à Memmius, qui commandoit alors une armée, de revenir à Rome, & d'amener ſa femme, pour la lui donner en mariage. En effet, il força Memmius de tenir lieu de pere à Lollia, de lui donner une dot par un contrat en forme, de faire la cérémonie des fiançailles, & de la conduire lui-même à ſon nouveau mari. Ce bizarre mariage ſe fit l'an 791 de Rome. Caligula fut bientôt dégoûté de ſa femme, & la répudia ſous prétexte qu'elle étoit ſtérile, mais en lui défendant d'avoir commerce avec aucun autre homme. Neuf ans après, lorſque l'Empereur Claude, défait de Meſſaline, s'ennuya de n'être plus commandé par une femme, & voulut ſe remarier, Lollia ſe mit ſur les rangs, afin de recouvrer un trône qu'il paroit qu'elle regrettoit. Elle eut un grand nombre de concurrentes; mais les principales furent Ælia Petina, de la branche des Tubérons, & la célebre Agrippine, fille de Germanicus, & niece de Claude. Les Miniſtres de l'Empereur ſe partagerent entre ces trois rivales. Narciſſe fut pour Ælia Petina, Pallas pour Agrippine, & Caſtille pour Lollia. Celui-ci, pour faire agréer ſa protégée, allégua qu'elle n'avoit point d'enfants, & qu'on devoit eſpérer qu'elle ſeroit une bonne belle-mere. Cette raiſon étoit forte pour Claude, à qui ſon fils Britannicus étoit fort cher. Cependant les raiſons de Pallas en faveur d'Agrippine l'emporterent; & Claude l'épouſa. Mais il avoit apparemment témoigné du goût pour Lollia, puiſqu'Agrippine ne ſe contenta pas d'avoir eu l'avantage ſur elle. Elle lui parut encore redoutable; & pour ſe tirer d'inquiétude, elle réſolut de la perdre. Un délateur à ſes gages accuſa Lollia d'avoir conſulté des Chaldéens, des magiciens, & l'oracle d'Apollon Clarien, ſur le mariage de l'Empereur. En conſéquence, Claude, ſans avoir oui l'accuſée, parla long-temps d'elle dans le Sénat. Il s'étendit ſur ce qui la rendoit illuſtre. Il dit » qu'elle » étoit fille de la ſœur de Lucius Voluſius; qu'elle » avoit eu pour grand-oncle paternel Cotta Meſſa-

» linus, & pour mari Memmius Regulus. « Il lui exprès ſon mariage avec Caligula. Il ajouta » qu'il » falloit couper cours aux deſſeins pernicieux contre » la république, & retrancher toute matiere aux » crimes ; & qu'il étoit par conſéquent néceſſaire » que les biens de Lollia fuſſent confiſqués & ven- » dus, & qu'elle ſortît d'Italie. » Lollia fut donc exilée par le Sénat, qui, par grace, lui laiſſa de ſes biens immenſes cent trente mille écus. Ce n'en fut pas aſſez pour ſatisfaire la haine d'Agrippine ; elle fit tuer Lollia dans ſon exil. Cette dame étoit la plus faſtueuſe qu'il y eut à Rome. Comme elle étoit très-riche, elle ne mettoit point de bornes à ſon luxe. Pline l'Ancien qui l'avoit vue, dit, Livre jx, chapitre 35, que non-ſeulement dans les grandes occaſions, mais même aux ſoupers de mariages peu conſidérables, elle paroiſſoit ayant à ſa tête, à ſon col, à ſes bras, à ſes doigts & ſur ſes vêtements pour trois ou quatre millions de diamants, & d'autres pierreries. » Ce n'étoient pas, dit-il, des préſents du » Prince prodigue, mais des richeſſes héritées de » ſon aïeul, qui les avoit acquiſes en dépouillant » les provinces. Tel eſt le ſort des rapines. Marcus » Lollius ne ſe déshonora par les préſents qu'il » reçut des Rois, ne perdit l'amitié de Caïus Céſar ; » fils d'Auguſte, & ne finit par s'empoiſonner, » qu'afin qu'on vît ſa petite-fille aux lumieres avec » quatre millions ſur le corps. «

LOMBARDA, (*Donna*) dite auſſi *Nalombarda* ; dame Toulouſaine, étoit belle & jolie, aimable & ſavante. Elle inventoit & verſifioit très-bien.

Bernard Arnould, frere du Comte d'Armagnac ; ayant entendu parler de l'excellence de ſon caractere & de ſes talents, vint exprès à Toulouſe pour faire connoiſſance avec elle. Elle le ſurprit, le ravit, l'enchanta, le rendit même fort amoureux ; ce qui le fit reſter quelque temps à Toulouſe. On ne dit point ſi la dame correſpondit à ſon amour ; & l'on peut croire que non, puiſqu'il reſta toujours ſon plus ſincere ami.

La

La reconnoiſſance de Lombarda ſe manifeſta par beaucoup de poéſies, dans leſquelles elle chanta les louanges de Bernard Arnould.

On les trouve, avec ce que l'on dit d'elle ici, dans le manuſcrit 3207 de la Bibliotheque du Vatican, feuillet *verſo* 43. Le manuſcrit 3205 offre, feuillet 137, ſous ce titre: *Une Dame de Toulouſe*, quelques poéſies, que le Creſcimbeni croit être de Lombarda.

LOMELIN, (*Vincentine*,) compagne & amie de Victoire Fornari, *ou* Fornara, &, conjointement avec elle, fondatrice des Annonciades céleſtes. Elle naquit à Genes, en 1552, & eut pour pere François Lomelin, Gentilhomme Génois, qui mourut lorſque cette dame étoit encore au berceau. Benoît Lomelin, frere de François, adopta ſa niece, & la mit dans un monaſtere de Genes pour y être élevée dans la piété chrétienne. Vincentine y demeura dix ans, & répondit avec tant d'ardeur aux ſoins qu'on prit de ſon éducation, qu'on jugea dès-lors de ce qu'elle ſeroit un jour. Elle aimoit à rendre ſervice à tout le monde; & quoiqu'elle n'eût alors aucune idée d'embraſſer l'état monaſtique, elle fréquentoit les Sacrements, faiſoit les méditations & les prieres avec autant & plus de ferveur que pas une Religieuſe.

Son oncle Benoît Lomelin, qui fut depuis créé Cardinal par le Pape Pie IV, la retira du couvent vers 1564, & la maria, quelques années après, avec Etienne Centurion, Gentilhomme Génois, de l'une des vingt-huit illuſtres maiſons de Genes, comme eſt auſſi celle de Lomelin. » Au commencement » de leur mariage, dit le P. Hilarion de Coſte, » Vincentine Lomelin trouva plus d'épines que » de roſes: combien que ſon mari eût beaucoup » d'affection pour elle, & fît grand état de ſes mé- » rites, ſi eſt-ce que, Dieu le permettant pour » éprouver davantage la vertu de ſa ſervante, il ſe » montra un peu difficile à contenter, comme étant

» prompt & colere, trouvant à redire à tout ce » qu'elle diſoit ou qu'elle faiſoit; juſques-là qu'il s'é- » tonnoit lui-même d'où venoit qu'il la traitoit ſi » mal, vu qu'il n'en avoit aucun ſujet. «

La patience, la douceur, la complaiſance, vertus ſi belles & ſi néceſſaires dans les femmes, gagnerent à Vincentine le cœur de ſon mari. Ses humeurs & ſes bruſqueries le firent rougir. Il reconnut que ſa femme, toujours égale, toujours prévenante, ne méritoit que ſa tendreſſe. Bientôt le calme & la paix ſuccéderent aux tempêtes & aux querelles. Vincentine en attribua toute la gloire à Dieu, qu'elle n'avoit ceſſé d'intéreſſer par ſes prieres.

Chérie & reſpectée de ſon époux, elle ne déſiroit que de le voir ſe donner tout entier à Dieu par une converſion ſincere, afin de pouvoir un jour marcher de concert dans la voie du ſalut, & s'édifier réciproquement par la pratique des vertus chrétiennes; elle eut cette ſatisfaction en 1579. Cette année, Centurion ayant été attaqué de la peſte, dont toute la ville de Genes étoit fort affligée, la crainte de la mort lui fit faire de ſérieuſes réflexions, & former le deſſein de changer de vie, s'il recouvroit la ſanté. Il tint parole, & depuis il partagea les bonnes œuvres & les pieux exercices de ſon épouſe.

Ce brave Seigneur fut fait en 1586 Gouverneur de la Principauté de Melfe, au royaume de Naples. Il s'y rendit auſſi-tôt avec toute ſa famille; & Vincentine employa les treize années qu'elle demeura dans ce pays avec ſon époux, à ſoulager les pauvres, à faire régner dans ſa maiſon la paix, l'union & la piété. Etant âgée de trente ans, elle eut une couche dangereuſe, ſuivie d'une épilepſie, qui s'emparant de tout ſon corps, la laiſſa ſi fort affoiblie du côté gauche pour le reſte de ſa vie, qu'il ne lui fut plus poſſible de marcher, ou de ſe ſoutenir ſans béquilles. Toute la ville de Naples la vit ſupporter cette affliction avec une patience &

une humilité chrétiennes. Dans les moments de relâche que lui donnoient ſes douleurs, elle diſoit à ſes plus intimes amis : » helas ! j'ai bien mérité cette » incommodité, pour la négligence avec laquelle » j'ai ſervi Notre-Seigneur étant en parfaite ſanté, » & ſa divine Majeſté a bien eu raiſon de me pri» ver de l'uſage des jambes, puiſque je bronchois » ſi ſouvent dans le chemin de ſon ſervice. «

Elle fut mere de onze enfants, dont quatre moururent peu de jours après avoir reçu le baptême. Elle voulut élever les autres elle-même ; &, dès que leur âge le permettoit, elle leur apprenoit les préceptes de la religion, & les formoit de bonne heure à la priere.

Sa maiſon étoit une des mieux réglées de Genes & de Naples. L'entrée en étoit interdite, non-ſeulement aux libertins, mais encore aux gens oiſifs, aux médiſants, aux perſonnes indifférentes pour l'affaire de leur ſalut. De retour à Genes, en 1599, elle redoubla ſes ſoins pour ſa famille, au point qu'on diſoit communément que c'étoit un monaſtere. Son zele s'étendit plus loin. Tantôt elle faiſoit venir chez elle les femmes les plus pauvres & les plus malheureuſes de Genes, & leur procuroit les ſecours ſpirituels & temporels dont elles avoient beſoin : tantôt elle engageoit, par l'appas des récompenſes, des filles publiques à quitter le genre honteux de vie qu'elles menoient ; elle leur en facilitoit les moyens, ſoit en leur procurant de l'ouvrage, ſoit en les plaçant dans quelque communauté, où elle payoit leur penſion. Les pauvres orphelines avoient ſur-tout des droits à ſa charité. La crainte qu'elles ne fuſſent un jour abandonnées à elles-mêmes les lui rendoit extrêmement cheres. Elle les mettoit, par ſes libéralités, à l'abri de la ſéduction ; & dès qu'elles avoient atteint un certain âge, elle marioit honnêtement celles qui ſe déterminoient pour cet état, & procuroit aux autres d'autres établiſſements.

Madame Centurion avoit paſſé quatre ans dans des occupations ſi ſaintes, lorſqu'elle ſe joignit à madame Strata, de la maiſon ancienne de Fornara, pour la fondation du ſecond ordre de l'Annonciade. Il y avoit un an que cette Dame avoit obtenu de l'Archevêque de Genes la permiſſion de fonder cette nouvelle compagnie de filles conſacrées très-particuliérement au ſervice de Jeſus & de Marie, & à l'adorable myſtere de l'Incarnation. On ne ſauroit exprimer la joie que reſſentirent ces deux illuſtres Génoiſes quand elles ſe virent pour conférer enſemble de l'établiſſement de l'ordre des Annonciades : ce fut au Carême de l'an 1603, quatorze ou quinze mois avant qu'on jettât les fondements du monaſtere : elles conçurent d'abord l'une pour l'autre l'amitié la plus tendre & l'eſtime la plus parfaite ; & lorſqu'elles furent demeurées d'accord de leur projet, elles s'encouragerent mutuellement à le conduire à ſa perfection : on les eût priſes depuis pour deux ſœurs, tant elles furent conſtamment unies. L'orgueil & la vanité, vices attachés quelquefois aux grandes entrepriſes, eurent ſi peu d'accès dans leurs ames qu'elles ſe déféroient publiquement l'une à l'autre le titre de *fondatrice*.

Le 5 d'août 1604, fête de Notre-Dame des Neiges, Vincentine Lomelin-Centurion prit l'habit de Religieuſe des Annonciades avec la mere Marie-Victoire, & trois autres compagnes, & quitta le nom de Vincentine pour prendre celui de *ſœur Marie-Madeleine*. Elle ne vécut que neuf mois & dix jours depuis ſon entrée au noviciat ; mais, pendant ce court eſpace, elle fut un modele d'obéiſſance, d'humilité, de déſintéreſſement, & de charité chrétienne. Elle ſe regardoit comme la derniere des Religieuſes ; & lorſque ſes compagnes lui rendoient quelque ſervice, elle s'écrioit : » ô mon » Dieu ! quand eſt-ce que cette ingrate créature a » jamais mérité que les épouſes de Jeſus-Chriſt la » ſervent de la ſorte ? «

Quinze jours avant ſa mort elle fut priſe d'un violent déſir de faire les trois vœux ſimples de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance, puiſqu'il ne lui étoit pas permis de faire ceux de la profeſſion ſolemnelle, l'année du noviciat n'étant pas accomplie. Elle en obtint la permiſſion de l'Archevêque de Genes, & les prononça avec autant de joie que de ferveur, après s'être préparée à cette cérémonie par les ſacrements de Pénitence & d'Euchariſtie. Le jeudi-ſaint elle communia derechef en viatique; & le lendemain, 8 d'avril 1605, elle mourut ſaintement ſur les trois heures & demie du ſoir, âgée de cinquante-quatre ans.

LOMELLINA, (*Hortenſe*) femme de *N.* de Fieſque. *Voyez* FIESQUE.

LONGUEVILLE, (*Louiſe de Bourbon, Ducheſſe de*) étoit fille ainée de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, & d'Anne de Montafié, ſa femme. Elle naquit à Paris, dans l'hôtel de Soiſſons, le 3 de mai 1603, & fut élevée d'abord dans la vertu & dans la piété, par ſa grande tante Eléonor de Bourbon, Abbeſſe de Fontevrault. Ce fut dans cette Abbaye royale qu'elle fut baptiſée, le premier jour d'avril 1610, & qu'elle eut pour parrein & marreine Louis XIII, alors Dauphin de Viennois, & la Reine Marie de Médicis, ſeconde femme d'Henri IV. Après la mort de l'Abbeſſe de Fontevrault Louiſe de Bourbon fut amenée à la cour, pour y être élevée par la Comteſſe ſa mere.

A peine ſortie de l'enfance, elle fit voir, par ſon eſprit & ſon maintien, qu'elle ſeroit une des plus pieuſes perſonnes de la famille des Bourbon. En 1617, le 30 d'avril, elle fut mariée à Henri d'Orléans, II du nom, Duc de Longueville, avec lequel elle vécut dans une grande union. Elle lui donna trois enfants, deux fils qui moururent en bas âge, & une fille, Marie d'Orléans, Princeſſe fort ſage & très-vertueuſe.

Parmi les honneurs & le tumulte de la cour, la

Ducheſſe de Longueville n'oublioit pas les exercices de dévotion dont elle s'étoit fait depuis long-temps une heureuſe habitude ; & dès qu'elle pouvoit dérober quelques jours, elle alloit les paſſer aux Capucines, à Port-Royal, aux Carmélites ; & chez ces dernieres, elle aimoit ſur-tout à s'entretenir avec la mere Madeleine de S. Joſeph. L'auteur de la vie de cette Religieuſe Carmélite de la maiſon du Bois de Fontaine-Marans [*voyez* BOIS (*du*)] remarque » que cette Princeſſe diſoit publiquement que » c'étoit la mere Madeleine qui lui avoit donné les » premiers ſentiments de la dévotion, & le déſir de » ſervir Dieu avec plus de perfection qu'auparavant. » En effet, ce fut elle qui la porta doucement à » l'exercice de l'oraiſon ; qui lui ſervit de directrice » en la pratique de la vertu, & qui l'engagea dans » les œuvres de piété dans leſquelles elle a paſſé » toute ſa vie. «

Quelque pieuſe & quelque retirée que fut cette Princeſſe, elle ſavoit rendre ſa préſence agréable & ſa compagnie utile. Son affabilité n'ôtoit rien à ſa grandeur, ni ſa gravité à ſa douceur. Elle étoit plus exacte à relever ſes propres défauts qu'à cenſurer ceux des autres. En un mot, ſon eſprit étoit délicat, ſon jugement ſolide, ſa conduite judicieuſe, ſa converſation prudente, ſes propos ſages, ſes actions modérées, ſa vie un modele de toutes les vertus. Elle mourut le 9 de ſeptembre 1637, après avoir reçu les Sacrements de l'égliſe, & fut inhumée dans le cloître des Religieuſes Carmélites de Paris, dont elle étoit la fondatrice. On y voit l'épitaphe ſuivante ſur une tombe de marbre noir.

A la glorieuſe mémoire de très-haute & très-illuſtre Princeſſe, Madame LOUISE DE BOURBON, Ducheſſe de Longueville.

LOUISE ne vit plus, & ſon ame ſublime
A quitté ſa dépouille en ce triſte ſéjour.
Des auguſtes Bourbons elle reçut le jour,
Et plus haut que leur trône éleva ſon eſtime.

Sa vertu fit trembler la licence & le crime ;
Sa ſageſſe étonna les ſages de la cour ;
Sa bonté fut des bons le refuge & l'amour,
Et ſon cœur du vrai Dieu le temple & la victime.

Elle vécut en terre ainſi qu'on vit aux Cieux ;
Et par l'éclat divin de ſes actes pieux,
De l'impiété même arracha des louanges.

Mais le Ciel, enviant ce bonheur aux humains,
Précipita ſa mort, & ſur l'aile des Anges
L'enleva, pour revivre en la gloire des Saints.

Cette Princeſſe décéda le 9 ſeptembre 1637, *âgée de trente-quatre ans.*

LONGUEVILLE, (*Anne-Genevieve de Bourbon, Ducheſſe de*) fille de Henri II de Bourbon-Condé, Premier Prince du Sang, & de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, naquit le 29 d'août 1619, au château de Vincennes, où ſon pere étoit alors priſonnier.

Elle montra beaucoup d'eſprit dès ſa plus tendre jeuneſſe. Madame la Princeſſe la menoit ſouvent aux Carmélites du fauxbourg S. Jacques ; & elle conçut dès-lors pour ces Religieuſes une amitié qu'elle leur conſerva pendant toute ſa vie. Elle voulut même embraſſer leur inſtitut ; & la mort de ſon oncle, le Maréchal de Montmorenci, dont on lui raconta toutes les circonſtances, la confirma encore dans ce déſir ; mais M. le Prince s'y oppoſa toujours.

Ce goût pour la vie religieuſe lui inſpira beaucoup de dégoût pour le monde. De-là un air froid & dédaigneux qu'elle portoit dans les compagnies. Un jour madame la Princeſſe le lui reprochant, & l'avertiſſant que ce n'étoit point là un moyen de plaire : » Madame, lui répondit-elle, vous avez tant » de graces, que, comme je ne vais qu'avec vous » & ne parois qu'après vous, on ne m'en trouve » point. «

Cependant cette grande ferveur ne fut pas à l'é-

preuve d'un bal. Mademoiſelle de Bourbon, qu'on y avoit conduite malgré elle, & qui s'étoit armée d'un cilice contre la tentation, vit avec un trouble charmant que ſa beauté attiroit tous les yeux & gagnoit tous les cœurs. Le monde, à qui elle plaiſoit, ceſſa de lui déplaire; & les Carmélites, devant qui elle voulut en vain ſe déguiſer, s'apperçurent bientôt que la jeune Princeſſe leur étoit échappée. Cependant les bons principes combattirent toujours dans ſon cœur, & elle n'eut jamais le funeſte avantage de pécher ſans remords.

Mademoiſelle de Bourbon parut avec éclat à la cour, & on n'y admira pas moins ſon eſprit que ſa beauté: mais ce fut ſur-tout à l'hôtel de Rambouillet que cet eſprit également juſte, élevé & délicat, trouva de dignes admirateurs. » L'hôtel de » Rambouillet, dit l'Hiſtorien de madame la Ducheſſe » de Longueville, étoit le plus délicieux réduit qu'il » y eût alors. Une politeſſe noble & ſans fadeur ré» gnoit dans ces cabinets toujours remplis de ce » qu'il y avoit à Paris & à la cour de plus illuſtre » en mérite. Ceux qui ne pouvoient figurer dans ces » aſſemblées, en railloient pour ſe conſoler, & les » qualifioient *petits bureaux du bel eſprit.* «

Mademoiſelle de Bourbon, âgée tout au plus de vingt-trois ans, fut mariée au Duc de Longueville, âgé de quarante-ſept. Ce Prince avoit, d'un premier mariage avec Louiſe de Bourbon, fille du Comte de Soiſſons, une fille qui épouſa dans la ſuite le Duc de Nemours. La diſproportion des âges ne rendit pas cette union fort agréable pour la Princeſſe qu'il épouſoit en ſecondes nôces.

L'année même de ſon mariage elle eut la petite-vérole, qui lui laiſſa toute ſa beauté. M. Godeau, qui lui écrivoit ſouvent, ne manqua pas cette occaſion de lui témoigner ſa joie. » Je loue Dieu, lui » dit-il, de ce qu'il a conſervé votre vie..... Pour » votre viſage, un autre que moi ſe réjouira avec » plus de bienſéance de ce qu'il ne ſera point gâté. » J'ai ſi bonne opinion de votre ſageſſe, que je crois

» que vous euſſiez été bien aiſément conſolée ſi » votre mal y eût laiſſé des marques. Elles ſont ſou- » vent des caracteres qu'y grave la divine miſéri- » corde, &c. «

Il y avoit entre madame de Longueville & le grand Condé, ſon frere, alors le Duc d'Enguien, une amitié très-étroite, qui fut un peu altérée à l'occaſion de mademoiſelle du Vigean. Cette belle fille étoit la meilleure amie de madame de Longueville, qui s'apperçut que le Duc d'Enguien en étoit amoureux & aimé. Elle crut devoir en avertir le Prince de Condé. Le Duc d'Enguien s'emporta contre ſa ſœur, & l'amitié fut ſacrifiée à l'amour. Cependant cette brouillerie eut le meilleur effet du monde, & mademoiſelle du Vigean entra aux Carmélites. C'étoit alors le couvent à la mode, & la reſſource des amantes malheureuſes.

Le frere & la ſœur furent bientôt réconciliés; & il y parut à l'extrême vivacité avec laquelle le Duc d'Enguien prit les intérêts de madame de Longueville contre madame de Montbazon. Cette dame, jalouſe de la Princeſſe, lui ſuppoſa un amant. C'étoit le Comte Maurice de Coligny, qui, comme parent, voyoit ſouvent madame de Longueville. On fabriqua des lettres, dit un Auteur contemporain, & on les répandit à la cour. Mais madame de Montbazon eut ordre de la Reine d'aller à l'hôtel de Condé, où elle prononça une formule de rétractation & de ſatisfaction qu'on lui avoit donnée par écrit. Cependant, comme le Duc de Guiſe, pour plaire à madame de Montbazon, ne ceſſoit de répandre la calomnie que cette dame avoit inventée, le Comte de Coligny l'appella en duel, & eut le malheur d'être tué. Quant au Duc de Longueville, il ne parut pas ſe ſoucier de cette affaire; & il la regarda comme une querelle de femmes qui ne valoit pas, diſoit-il, la peine qu'il s'en mêlât. Au reſte, il avoit aimé madame de Montbazon, & peut-être l'aimoit-il encore.

Pour ce qui eſt des lettres attribuées à madame de Longueville, elles n'avoient point été fabriquées. On les avoit trouvées dans l'antichambre de madame de Montbazon, qui ſavoit bien qu'elles avoient été écrites par une femme aſſez obſcure au Marquis de Maulévrier.

En 1644 M. de Longueville fut envoyé à Munſter, en qualité de premier Plénipotentiaire. Il laiſſa ſa femme à Paris; mais au bout de deux ans, le Duc d'Enguien l'engagea à la faire venir auprès de lui, pour la dérober au Prince de Marſillac (*a*), dont la paſſion pour madame de Longueville étoit aſſez connue. Cette Princeſſe avoit traverſé les amours de ſon frere, qui traverſa à ſon tour les amours de ſa ſœur, & ce fut le ſujet d'une ſeconde brouillerie plus vive encore que la premiere. Madame de Longueville fut conſolée, autant qu'elle pouvoit l'être, par les grands honneurs qu'on lui rendit dans les pays étrangers. Cependant l'ennui la gagnoit. Un des Plénipotentiaires la trouvant un jour aſſez mélancolique, s'offrit à lui apprendre l'Allemand, » pour charmer un peu ſes ennuis. « Mais, ajoute notre Auteur, comme le remede ne lui parut pas aſſez efficace pour la nature de ſon mal, elle remercia poliment.

Madame de Longueville, devenue groſſe à Munſter, revint en France pour y faire ſes couches; & ſix ou ſept mois après ſon retour elle accoucha d'une Princeſſe qui ne vécut qu'environ quatre ans.

Tout le monde ſait que les troubles de la minorité de Louis XIV ouvrirent une grande carriere à l'ambition de madame la Ducheſſe de Longueville. Les Auteurs du Journal des Savants, de qui nous empruntons cet article, ſe ſont contentés de quelques traits ou moins connus, ou plus propres à faire connoître madame de Longueville. L'indolence de cette Princeſſe l'auroit dégoûtée des diſcuſſions d'une

(*a*) Depuis le Duc de la Rochefoucauld, Auteur du livre des *Maximes*.

politique épineuſe, ſi elle n'avoit eu le Prince de Marſillac pour lui débrouiller les difficultés. Animés l'une & l'autre contre M. le Prince pour les raiſons que nous avons dites, ils ne ſongerent qu'à le traverſer, en lui oppoſant le Prince de Conti. Celui-ci étoit abſolument gouverné par ſa ſœur, gouvernée elle-même par le Prince de Marſillac. Madame de Longueville ſe trouvoit ainſi entre la cour & les frondeurs. Quelle idée plus flatteuſe pour elle que celle d'être l'arbitre entre ces deux partis, & de ſe faire redouter par des hommes tels que M. le Prince, le Cardinal Mazarin, & le Coadjuteur!

On ſe défioit de madame de Longueville à Paris, & du Prince de Condé à S. Germain. On y craignoit également qu'il n'y eût de l'intelligence entre le frere & la ſœur, & que leur brouillerie ne fût que feinte. Ils ne bannirent la défiance qu'à force de ſe déchirer l'un l'autre ſans aucun ménagement. La paix ſe fit, comme on ſait, mais elle ne dura pas long-temps; & il n'y eut peut-être de réconciliation bien ſincere que celle de M. le Prince & de madame de Longueville, réconciliation qui fut elle-même la principale cauſe du renouvellement des troubles. Madame de Longueville ne ceſſoit d'animer ſon frere contre la cour.

Après la paix, elle ne put ſe diſpenſer d'aller ſaluer la Reine à S. Germain; mais elle n'y voulut point aller en ſuppliante. Elle lui fit dire le jour & l'heure qu'elle iroit, & ſe fit attendre aſſez long-temps; mais quand elle parut, ſa fierté ſe démentit & lui refuſa des reſſources. La cour étoit très-nombreuſe, & la Reine ſe tenoit au lit. On fut curieux d'entendre ce que diroit une Princeſſe d'un eſprit ſi ſupérieur; mais elle ne put jamais ſe remettre de ſon embarras. Elle trembloit comme ſi elle avoit eu la fievre. On n'entendit rien que *Madame;* & le reſte fut prononcé ſi bas que la Reine, avec toute ſon attention, n'y put jamais rien comprendre. En de pareilles conjonctures, dit notre Auteur, plus on a d'eſprit & plus aiſément on ſe déconcerte. Enfin

cette viſite, extrêmement ſeche de part & d'autre, ne ſervit qu'à augmenter le reſſentiment de la Reine contre la Princeſſe.

Après l'empriſonnement des Princes, le 18 de janvier 1649, madame de Longueville alla à Stenay, auprès de M. de Turenne. On dit que cet illuſtre guerrier, non-content de diriger les entrepriſes politiques de cette Princeſſe, lui offrit des vœux plus tendres; mais bien loin d'y être ſenſible, elle en plaiſanta beaucoup avec la Mouſſaye, Gouverneur de Stenay. Cependant cette indifférence ne changea rien dans la conduite de M. de Turenne, qui, n'ayant pas ſans doute le cœur encore trop engagé, continua de vivre avec madame de Longueville » dans un » commerce purement militaire. «

Pendant toutes ces agitations, madame de Longueville avoit des penſées de piété, & ſur-tout elle n'oublioit pas ſes cheres Carmélites. Sa fille étant venue à mourir à l'âge de quatre ans, elle écrivit à la mere Prieure un billet très-édifiant: » je ne doute » point, dit-elle en finiſſant, que vous n'ayez ma » fille parmi vous; & plût à Dieu, ma chere mere, » y avoir eu une pareille retraite, ou celle qu'il m'y » avoit fait tant déſirer! « Mais peut-être, dit là-deſſus notre Hiſtorien, peut-être qu'un moment après avoir écrit ce billet, elle faiſoit une lettre au Roi d'Eſpagne pour lui demander des troupes contre le Roi.

Après l'élargiſſement des Princes, madame de Longueville ſe trouva dans la ſituation la plus brillante. Outre la part qu'elle continuoit d'avoir à tout, elle étoit l'objet de l'admiration du public, plus frappé de ſes grandes qualités & de ſes grands talents, que de l'uſage peu légitime qu'elle en faiſoit. Cependant M. le Prince demandant tous les jours de nouvelles graces, la Reine ſe laſſa de lui en faire, & la guerre civile recommença. Il faut avouer que M. le Prince eut beaucoup de peine à s'y déterminer. Il reprocha même aſſez vivement à ſa ſœur & au Duc de la Rochefoucauld, qu'ils l'engageoient dans une

entrepriſe dont ils ſe lafferoient plutôt que lui, & que quand il n'y auroit plus de reſſource ils l'abandonneroient.

Enfin madame de Longueville eut bien des ſujets de dégoût, qui commencerent à la tourner du côté de Dieu. Le parti du Roi avoit tous les jours de nouveaux avantages. Les Princes, quoique toujours attachés à leur ſœur, ſuivoient moins ſes conſeils. Le Duc de la Rochefoucauld, ſenſible à la maniere dont elle avoit reçu les hommages du Duc de Nemours, l'avoit quittée fort froidement. Celui-ci rompit à ſon tour avec elle d'une maniere fort piquante. Cependant, lorſqu'il fut tué par le Duc de Beaufort, madame de Longueville le regretta amérement.

Ayant eu la permiſſion d'aller à Moulins, elle y paſſa dix mois auprès de la Ducheſſe de Montmorenci (Marie-Félice des Urſins,) alors Supérieure d'un monaſtere de la Viſitation qu'elle avoit fondé. Les exemples, les diſcours de cette femme admirable, & la vue du tombeau du Duc de Montmorenci firent ſur madame de Longueville les plus fortes impreſſions. Elle n'avoit encore que trente-quatre ans, & c'eſt de-là qu'il faut dater ſon entiere converſion. Dès-lors, dit ſon Hiſtorien, » plus de » projets audacieux dans l'eſprit, plus de violents dé» ſirs pour la gloire, plus de goût pour la domina» tion; & cette même Princeſſe qui s'étoit vu régner » dans Paris, au milieu d'une nombreuſe cour, com» poſée de tout ce qu'il y avoit en France de plus » illuſtre, alla ſe confiner dans une province, s'en» velopper dans les devoirs domeſtiques, & s'aban» donner aux rigueurs de la pénitence. «

On douta d'abord de la ſincérité de ſa converſion. On crut du moins que ce n'étoit qu'un mouvement paſſager, qui ſe ralentiroit bientôt; & ces ſoupçons ne pouvoient produire que du mépris pour madame de Longueville. Mais ſa perſévérance lui rendit enfin l'eſtime du public & la confiance de Leurs Majeſtés.

On admira en elle une dévotion ſolide, féconde en bonnes œuvres, vraiment utile au prochain, & exempte de toutes ces petiteſſes qui n'aviliſſent que trop ſouvent la piété. L'Auteur entre ſur tout cela dans un grand détail. Le fait ſuivant, qu'il rapporte d'après M. Peliſſon, qui le tenoit de mademoiſelle d'Épernon, Carmélite, l'amie intime de madame de Longueville, mérite de trouver place ici.

» Madame de Longueville, dit-il, n'ayant pu ob-
» tenir une grace du Roi pour une de ſes créatures,
» elle en fut ſi vivement touchée qu'il lui échappa,
» dit M. Peliſſon, des paroles fort indiſcrettes, &
» fort peu reſpectueuſes, pour ne rien dire de plus.
» Un ſeul homme, qui les avoit entendues, ne lui
» fut pas fidele. La choſe revint au Roi, & du Roi à
» M. le Prince, qui aſſura Sa Majeſté que cela ne
» pouvoit être, & que ſa ſœur n'avoit pas perdu l'eſ-
» prit..... Je l'en croirai elle-même, répliqua le Roi,
» ſi elle dit le contraire. Le Prince va voir ſa ſœur, qui
» ne lui cache rien. En vain il tâche, durant une après-
» dînée toute entiere, de lui perſuader qu'en cette
» occaſion la ſincérité ſeroit une vraie ſimplicité ;
» qu'en la juſtifiant auprès du Prince il avoit cru
» dire la vérité ; mais qu'il falloit laiſſer tomber tout
» cela, & qu'elle feroit même plus de plaiſir au Roi
» de nier ſa faute que de l'avouer..... Voulez-vous,
» lui dit-elle, que je la répare par une plus grande,
» non-ſeulement envers Dieu, mais envers le Roi ?
» Je ne ſaurois gagner ſur moi-même de lui mentir,
» lorſqu'il a aſſez de généroſité de m'en croire & de
» s'en rapporter à moi.... Ce Gentilhomme a grand
» tort ; mais après tout, il ne m'eſt pas permis de
» le faire paſſer pour un calomniateur, puiſqu'en
» effet il ne l'eſt pas.

» Elle alla le lendemain à la cour ; après avoir
» obtenu de parler au Roi en particulier, elle ne
» fit que ſe jetter à ſes pieds & lui demander par-
» don de la parole indiſcrette qui lui étoit échap-
» pée. Elle ajouta que M. le Prince n'avoit pu l'en

» croire capable, & que c'étoit pour cela qu'il avoit » entrepris de l'en juſtifier auprès de Sa Majeſté ; » mais qu'elle aimoit mieux lui avouer ſa faute que » d'être juſtifiée aux dépens d'autrui. Et le Roi, par une » action encore plus héroïque, non-ſeulement lui » pardonna de bon cœur, mais lui fit quelques autres » graces qu'elle ne s'attendoit pas de recevoir. Elle » crut même remarquer qu'il la traita depuis avec plus » de conſidération & de bonté qu'auparavant. «

Madame de Longueville mourut le 15 d'avril 1679, âgée de cinquante-neuf ans, dont elle en avoit paſſé vingt-ſept dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

LONGUEVILLE. (*Marie de*) *Voyez* NEMOURS.

LONGUEVUE. (*Mademoiſelle de*) *Voyez* SAINTE-HELENE.

LONGWIC, (*Jacqueline de*) Ducheſſe de Montpenſier. *Voyez* MONTPENSIER.

LORIOS, (*Françoiſe de*) ſavante Eſpagnole, traduiſit, dit-on, à l'âge de douze ans, du latin en eſpagnol, la Vie de la bienheureuſe Angelle de Fuligno, qu'on publia en 1518.

LORRAINE, (*Anne de*) Princeſſe d'Orange. *Voyez* ANNE DE LORRAINE.

LORRAINE, (*Louiſe-Marguerite de*) Princeſſe de Conti. *Voyez* CONTI.

LORRAINE, (*Marie de*) Reine d'Ecoſſe. *Voyez* MARIE DE LORRAINE.

LORRAINE, (*Béatrix de*) Ducheſſe de Toſcane. *Voyez* MATHILDE. (*la Comteſſe*)

LOSA (*Iſabelle*) de Cordoue, ſavante Eſpagnole, naquit vers la fin du quinzieme ſiecle ; & dès ſes plus jeunes ans elle ſe diſtingua par une facilité prodigieuſe, & par une ſinguliere pénétration d'eſprit. En peu de temps elle apprit les langues latine, grecque & hébraïque ; & fit de tels progrès dans l'étude des livres ſaints qu'elle mérita de recevoir la couronne de Docteur en théo-

logie. Après la mort de ſon mari, Loſa prit l'habit de l'obſervance de ſainte Claire, & renonçant à ſa famille & à ſes richeſſes, elle alla voyager par toute l'Italie. Elle y fonda pluſieurs hôpitaux, entr'autres celui de Notre-Dame de Lorette, où elle mourut ſaintement, âgée de ſoixante & treize ans, le 5 de mars 1546.

LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Angoulême & d'Anjou, Comteſſe du Maine. Elle étoit fille de Philippe, Comte de Breſſe, puis Duc de Savoie, & naquit au Pontdin en Savoie le 11 de ſeptembre 1476; Hilarion de Coſte dit en 1477. Sa mere, Marguerite de Bourbon, fille de Charles I, Duc de Bourbon, & d'Agnès de Bourgogne, mourut avant la fin de ſon éducation; Louiſe n'eut beſoin que d'elle-même pour enrichir ſon eſprit de toutes les connoiſſances convenables.

Elle n'avoit à peine que douze ans lorſque Louis XI, qui avoit épouſé Charlotte de Savoie, ſœur de Philippe, maria ſa niece avec le Comte d'Angoulême, dans le mois de fevrier de l'année 1488.

On remarque qu'elle n'eut en mariage que trente-cinq mille livres. Cette Princeſſe n'avoit pas moins d'eſprit que de beauté. » Elle étoit très-belle de vi-» ſage & de taille, dit Brantome, ſi qu'à grande » peine en voyoit-on à la cour plus riche que celle-» là. « Son adreſſe à monter à cheval étoit une de ſes moindres qualités. On verra, par la ſuite de cet article, combien grandes étoient ſa politique, ſa fermeté, ſa connoiſſance des affaires, en quoi cette Princeſſe s'éleva fort au-deſſus de ſon ſexe; il eſt vrai qu'elle eut auſſi les foibleſſes de ce même ſexe, & que ſon ambition, ſon avarice, ſon caractere vindicatif furent auſſi funeſtes au public qu'aux particuliers.

Louiſe aimoit l'agitation, & le Comte d'Angoulême préféroit la ſolitude. Cette contrariété de ſentiments n'altéra point leur union. En 1493 le Comte mourut,

& la laiſſa veuve & mere de deux enfants, à l'âge de dix-ſept ans. Ses deux enfants furent François, Comte d'Angoulême, qui régna dans la ſuite ſous le nom de *François I*, & Marguerite, qui fut Reine de Navarre. A peine le Comte d'Angoulême eut expiré, que Louiſe quitta la ſolitude de Cognac, qui gênoit ſon inclination, & parut à la cour, comme la premiere Princeſſe du ſang, & la mere de l'héritier de la couronne. Louis XII lui rendit tous les honneurs dûs à ſa qualité; mais Anne de Bretagne, ſa femme, qui n'avoit qu'une fille, regarda avec chagrin une Princeſſe qui alloit lui enlever l'hommage des courtiſans, & la traita comme une ſujette. Louiſe prétendoit être ſon égale; & lorſqu'en 1506 le Roi, pour ſatisfaire les États tenus à Tours, rompit la promeſſe qu'il avoit faite par les traités de Trente & de Blois, de donner Claude de France, ſa fille, à Charles de Luxembourg, qui fut depuis l'Empereur Charles-Quint, & promit de la marier au jeune Comte d'Angoulême, Louiſe ne voulut pas même accorder à la Reine les dehors de bienſéance.

Les courtiſans ſe partagerent; mais le plus grand nombre, perſuadé que le préſent vaut mieux que l'avenir, prit les intérêts de la Reine, qui, fort jeune encore, pouvoit avoir des enfants mâles. Cependant la diſgrace du Marquis de Rohan rendit les autres vigilants ſur eux-mêmes; elle fut bientôt ſuivie de l'exil du Maréchal de Gié, le principal appui & le parent de la Comteſſe. La Reine auroit bien voulu l'éloigner elle-même de la cour; mais avec tout ſon crédit elle n'en put venir à bout. Louiſe la contenta, & ſe retira d'elle-même à Cognac, ſous prétexte de veiller à l'éducation de ſon fils. Elle n'y reſta pas long-temps: Louis XII la rappella, & voulut la réconcilier avec la Reine; mais les deux Princeſſes étoient trop fieres pour faire les premieres démarches: cependant Louiſe promit de ne pas manquer de reſpect à la Reine. La maladie d'Anne de Bretagne fit plus que tous les ſoins de Louiſe. Au lit

de la mort elle déclara la Comteſſe tutrice de ſa fille, & conſentit volontiers à l'union des deux enfants. Le mariage fut célébré au mois de janvier 1514, après la mort de la Reine. Le parti de Louiſe fut alors dominant; elle entra dans le Conſeil, & en fit éloigner Anne de Beaujeu, Ducheſſe de Bourbon; celle-ci, pour ſe venger, donna ſa fille unique au Comte de Montpenſier, dont la Comteſſe étoit devenue folle. La vengeance fut réciproque; & la Comteſſe donna ſa fille au Duc d'Alençon, à qui la Ducheſſe de Bourbon étoit promiſe. Le Duc d'Alençon, qui aimoit paſſionnément, & ſans oſer le dire, la fille de Louiſe, profita du reſſentiment de cette Princeſſe.

En 1515, François I monta ſur le trône: le premier acte de ſon pouvoir fut de donner à ſa mere le duché d'Anjou, le comté du Maine, & d'ériger pour elle le comté d'Angoulême en duché-pairie. Mais tous ces brillants appanages ne pouvoient ſatisfaire un cœur que l'amour rendoit malheureux; elle ſe rappelloit avec dépit toutes les démarches inutiles qu'elle avoit faites auprès du Comte, & voyoit avec douleur que, loin de le haïr, elle l'en aimoit davantage. Perſuadée que les bienfaits pourroient attendrir ce cœur inſenſible, elle lui fit donner l'épée de Connétable. Le Comte reçut le préſent ſans faire attention à la main qui le donnoit. On le punit de ce mépris, en le privant des droits de ſa charge, & en donnant au Duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde deſtiné au Connétable. Pendant la guerre d'Italie, Louiſe fut Régente du royaume. La ſageſſe de ſa conduite augmenta ſon autorité & l'amour que le Roi ſon fils avoit pour elle. Le Connétable pouvoit prétendre à la plus haute faveur. Si l'amour conjugal & la religion autoriſoient ſes refus, rien ne peut juſtifier le mépris outrageant qu'il marquoit à Louiſe. Il en fut puni par la perte du gouvernement du Milanez, de ſes penſions & de ſes appointements. L'amour outragé devient fureur,

Louiſe s'occupoit à rendre ſuſpect le Comte de Montpenſier, & faiſoit regarder tous les traits de ſa vengeance comme des actions prudentes & néceſſaires. Le Comte ſe vengeoit de ſon côté, mais en mauvais politique, par des ſatyres injurieuſes.

En 1522 la femme du Connétable mourut ; & par ſa mort elle réveilla dans le cœur de Louiſe un amour que le reſſentiment étoit près d'étouffer.

Le Connétable n'avoit que trente-trois ans, & Louiſe en avoit quarante-cinq ; mais elle avoit encore toute la fraîcheur de la jeuneſſe. Elle lui fit propoſer la qualité de beau-pere du Roi ; & choiſit pour cette commiſſion l'Amiral Bonnivet. On prétend que le négociateur étoit trop intéreſſé ; qu'il oſoit aſpirer à la main de Louiſe ; & que voyant que ce mariage, en lui ôtant toute eſpérance, feroit tomber toute la faveur du Roi ſur le Connétable, il n'en fallut pas davantage pour l'engager à s'oppoſer à cette union. On ajoute qu'il réuſſit ſi bien dans ſon deſſein que le Connétable ne répondit aux propoſitions de la Ducheſſe que d'une maniere inſultante.

Ceci, pour le dire en paſſant, nous paroît tenir plus du roman que de l'hiſtoire ; & le judicieux Auteur des Anecdotes des Reines & Régentes de France, qui puiſe ſcrupuleuſement dans toutes les ſources, ne fait point mention des intérêts de l'Amiral. Voici comme il s'exprime tome 3, page 3.

» Le Connétable avoit pour madame d'Angou-
» lême une antipathie qu'il ne pouvoit vaincre. Il
» trouva même ridicule qu'une femme qui eût pu
» être ſa mere voulût être ſa femme ; & il s'en
» expliqua aſſez nettement pour qu'elle ne pût pas
» en douter. Avec un mérite ſupérieur, pour la
» guerre ſur-tout, autant de prudence que de va-
» leur, penſant beaucoup, parlant peu, magnanime,
» libéral, adoré des troupes, reſpecté de ſes égaux
» mêmes, digne, en un mot, par mille belles qua-
» lités, du ſang de S. Louis, Bourbon étoit fier, &
» ne vouloit rien devoir qu'à ſa conduite & aux

» bontés du Roi. C'étoit un de ces hommes nés » pour décider du ſort d'un Etat par le parti qu'ils » embraſſent, & pour leſquels l'Oſtraciſme étoit » établi à Athenes. Il ne vit qu'avec dédain qu'on lui » propoſât une voie à la fortune par un mariage qui » lui déplairoit. «

Louiſe indignée réſolut de dépouiller le Connétable de tous ſes biens ; elle n'y avoit aucun droit apparent ; mais la chicane & le Chancelier du Prat ſervirent ſa vengeance. Suſanne de Bourbon avoit, en mourant, cédé tous ſes droits au Comte de Montpenſier, ſon mari ; Anne de Beaujeu, par ſon teſtament, avoit confirmé les dernieres volontés de ſa fille ; le Chancelier prétendit que Suſanne n'avoit pu engager ſes biens, parce qu'elle n'avoit pas l'âge néceſſaire ; qu'ainſi tous les biens qui n'étoient pas ſujets à réunion au domaine devoient appartenir, ſelon le texte de la loi, à Louiſe de Savoie, qui, par ſa mere, étoit couſine-germaine de Suſanne & ſa plus proche héritiere. Le Connétable ſe fondoit ſur le droit immémorial qui ſubſtituoit toujours les biens aux mâles même les plus éloignés ; il choiſit pour ſon Avocat Montholon, qui fut Garde des Sceaux. Poyet, qui fut dans la ſuite Chancelier de France, plaida pour la Ducheſſe ; & Liſet, qui d'Avocat-Général devint Premier Préſident, plaida pour le Roi, qui laiſſa aux Juges une liberté entiere. Après ſept mois de diſcuſſions, Poyet l'emporta, & la Ducheſſe fit mettre en ſequeſtre tous les biens du Connétable, par un arrêt du Parlement. François I étoit parfaitement inſtruit des intrigues de ſa mere ; mais il avoit trop d'amour & trop de vénération pour elle pour oſer la contredire. Il promit au Connétable de réparer ſa fortune ; mais ce Seigneur indigné de l'injuſtice qu'on lui faiſoit, oublia qu'il pouvoit d'un mot déſarmer la Ducheſſe, & ſe révolta contre ſon Prince. Louiſe de ſon côté oublia l'amant, & ne vit plus qu'un rebelle. C'eſt alors qu'étouffant ſa foibleſſe, elle permit à ſes talents d'éclater dans tous

leur jour. En 1525 le Roi fit un ſecond voyage en Italie, & confia de nouveau la Régence à ſa mere. Guichardin prétend que, prévoyant le malheur qui menaçoit ſon fils, elle lui avoit conſeillé pluſieurs fois de ne pas s'expoſer à la bataille de Pavie. Le Roi lui apprit ſa priſon en ces termes : » Madame, » tout eſt perdu, hormis l'honneur. « Rien ne fut capable d'ébranler ſon courage. Voyant que l'Empereur lui propoſoit une paix humiliante, il écrivit à ſa mere qu'il étoit réſolu de reſter toute ſa vie priſonnier plutôt que de céder un fleuron de ſa couronne, & lui conſeilla de faire couronner Roi M. le Dauphin. La Ducheſſe d'Alençon, qui avoit paſſé en Eſpagne, confirma à Louiſe ſa mere la fierté que montroit le vainqueur. La France, ſans troupes & ſans argent, étoit menacée de tous les côtés : Henri VIII avoit promis à l'Empereur d'entrer par la Picardie ; & quinze mille payſans Allemands devoient favoriſer cette invaſion. A ces dangers extérieurs ſe joignoient les troubles de l'Etat : le Parlement étoit diviſé, & pluſieurs membres offroient la Régence de l'Etat au Duc de Vendôme, Premier Prince du ſang. Mais ce grand homme la refuſa généreuſement. Louiſe, n'étant plus alarmée de ce côté, pourvut à la ſûreté des frontieres ; elle gagna ſi bien le Roi d'Angleterre, que loin de fondre ſur la France, il tourna ſes armes contre l'Empereur : l'argent lui ſoumit le cœur des Flamands ; & tous les Princes d'Italie, auſſi-bien que le Pape & les Venitiens, ſe liguerent avec elle contre Charles-Quint.

Ce Prince, menacé par toute l'Europe, délivra, en 1526, François I de ſa priſon ; mais à des conditions ſi onéreuſes que le Roi proteſta contre tout ce qu'il promettoit. Charles demanda ou les deux fils du Roi, qui étoient encore fort jeunes, ou les meilleurs Capitaines de la France, pour ſervir de garants du traité de Madrid. Il eſpéroit que la Régente livreroit plutôt ces derniers que ſes petits-fils, qu'elle aimoit beaucoup ; il ſe trompa. Louiſe fit

céder ſa tendreſſe au bien de l'Etat, & conduiſit les jeunes Princes à Andaie, pour les donner en ôtage, & recevoir le Roi ſon fils. Dès qu'il fut arrivé à Cognac, elle lui fit ſigner la ligue qu'elle avoit conclue avec le Pape, le Roi d'Angleterre, les Venitiens, les Florentins & les Suiſſes, & la fit publier au moment où les Ambaſſadeurs de Charles vinrent demander l'exécution du traité de Madrid. Les politiques admirerent la conduite de Louiſe; & l'on peut dire que ſi elle fut la cauſe de la déſertion du Connétable, elle fut bien réparer ſa faute. D'ailleurs ce Bourbon ſi grand lorſqu'il combattoit pour ſon Prince, perdit toute ſa gloire ſous les drapeaux de l'Empereur. Il échoua au ſiege de Marſeille; & s'il ſoutint ſa réputation dans la bataille de Pavie, il n'en fut redevable qu'à la folie de l'Amiral Bonnivet. Après avoir ravagé l'Italie, il voulut aſſiéger la ville de Rome, & fut tué dans cette entrepriſe le 27 de mai 1527.

On ne peut pas juſtifier auſſi aiſément la Régente ſur la perte du Milanez, dont elle fut en partie la cauſe. Le Roi avoit ordonné à Semblançai, Surintendant des Finances, de faire tenir au Maréchal de Lautrec quatre cens mille écus deſtinés pour le paiement des troupes du Milanez. Louiſe, qui ne pouvoit ſouffrir le Maréchal, alla demander à l'épargne ce qui lui étoit dû de ſes penſions & de ſon douaire. Semblançai n'avoit que l'argent des Suiſſes. Louiſe le damanda, en l'aſſurant de ſa protection ſi on l'inquiétoit, & le menaçant de toute ſa haine s'il la refuſoit. Le Surintendant obéit. Les Suiſſes, indignés de ce qu'on ne les payoit pas, excités d'ailleurs par le Pape & le Cardinal Sion, abandonnerent le Milanez. François I, inſtruit de la conduite de ſa mere, lui reprocha amérement de lui avoir cauſé une perte irréparable. Louiſe, qui, dit-on, avoit eu la précaution de ſe faire remettre ſa quittance par Gentil, premier Commis de l'épargne, ſoutint qu'elle n'avoit reçu de Sem-

blançai que l'argent qu'elle lui avoit confié en dépôt. Le Surintendant, n'ayant plus la quittance qui devoit lui ſervir de preuve juſtificative, fut condamné à être pendu le 9 d'août 1527, & fut exécuté le même jour au gibet de Montfaucon, après avoir exercé ſa charge pendant cinquante ans d'une maniere irréprochable. Le public étoit perſuadé de ſon innocence ; on oſoit le dire & l'écrire, comme on le voit par cette belle épigramme du Poëte Marot, valet de chambre de François I :

Lorſque Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Semblançai l'ame rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? Pour vous le faire entendre,
Maillard ſembloit homme que mort va prendre :
Et Semblançai fut ſi ferme vieillard,
Que l'on cuidoit pour vrai qu'il menât pendre
A Montfaucon le Lieutenant Maillard.

Le P. Daniel traite de conte la circonſtance de la quittance dérobée par Gentil ; mais s'il avoit approfondi davantage, il auroit remarqué que, neuf ans après, la fourbe fut découverte, & que Gentil, qui avoit été récompenſé de ſa trahiſon par une charge de Préſident au Parlement, fut pendu à ſon tour. Liſons l'épitaphe que Beze fit à cette occaſion :

Celui que tu vois ſuſpendu à ce gibet, & dont le corps eſt devenu le jouët des vents, a occupé une des premieres places du barreau. Mais, hélas ! juſqu'où porte-t-on le crime & la ſcélérateſſe ? Ce Magiſtrat, ſe laiſſant entraîner par l'inſatiable paſſion des richeſſes, n'a pas plus d'égard pour l'innocent que pour le coupable ; auſſi, par un juſte retour de la vengeance divine, celui qui, pendant tant d'années, ſiégea ſi mal, eſt contraint à ſa mort de ſe tenir debout dans une poſture fort incommode.

Marot fait parler ainſi le Préſident dans ſon Elégie 22 :

(La fortune) ſecrettement me filoit une corde ;
Qu'un de mes ſens, pour ſauver ma jeuneſſe,
A mis au col de ma blanche vieilleſſe, &c.

La vie de Louiſe eſt un mêlange de grands défauts & de belles qualités. En 1529 elle négocia avec Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, le traité de Cambrai, qui rendit la paix à la France. L'Empereur ſe déſiſta du duché de Bourgogne, de Bar-ſur-Seine, ſe réſervant toujours la liberté de faire valoir ſes droits, & promit de rendre la liberté aux deux fils de François I, à condition que ce Prince abandonneroit tous ſes alliés d'Italie, rétabliroit la mémoire du Connétable de Bourbon, & paieroit douze cens mille écus d'or. Après ce traité, conclu au mois d'août, Louiſe revint à la cour, pour en preſſer l'exécution ; mais l'Etat épuiſé n'offroit aucune reſſource, & François I déteſtoit les impôts. Le Roi d'Angleterre le tira de cet embarras, en lui offrant quatre cens mille écus, moyennant une quittance pour cinq cens mille.

Louiſe ne jouit pas long-temps de la paix, ſon ouvrage. Au mois d'août de l'année 1531 elle alla à Fontaine-Bleau, que le Roi faiſoit bâtir, & ſe ſentit attaquée de la fievre. Elle en voulut partir, pour ſe rendre à Romorentin ; mais elle fut obligée de s'arrêter à Grez, petite ville du Gâtinois, & y mourut le 22 de ſeptembre de la même année, à l'âge de cinquante-quatre ans.

» Elle avoit, dit l'Auteur cité ci-deſſus, toujours » appréhendé la mort, & ne pouvoit ſouffrir qu'on » en parlât devant elle, même dans les ſermons, » traitant d'ignorants les prédicateurs qui parloient » de cette triſte matiere : apparemment, diſoit-elle, » ils ne ſavent que dire, puiſqu'ils parlent d'une » choſe que perſonne n'ignore. «

» Trois jours avant que de mourir, dit Brantôme, elle vit, pendant la nuit, ſa chambre » toute en feu. Croyant que cette clarté extraordi-

» naire

» naire venoit de celui que faiſoient ſes femmes, » elle les gronda. Elles lui répondirent que c'étoit » la lumiere de la lune, & non pas le feu qu'elles » faiſoient, qui produiſoit cet éclat. La Princeſſe, » ayant fait tirer les rideaux du lit, reconnut que » c'étoit une comete : ah ! dit-elle, voilà un ſigne » qui ne paroît pas pour une perſonne de baſſe qua- » lité ! Dieu le fait paroître pour nous autres grands » & grandes. Refermez la fenêtre, ajouta-t-elle, » c'eſt une comete qui m'annonce la mort ; il faut » donc s'y préparer.

» Le lendemain matin, ayant envoyé chercher » ſon confeſſeur, elle s'y prépara en effet, quoique » ſes médecins l'aſſuraſſent qu'elle n'en étoit pas là. » Si je n'avois vu, leur répondit-elle, le ſigne de » ma mort, je le croirois ; car je ne me ſens pas ſi » bas. Mais au bout de trois jours, ſa crainte ſe » vérifia ; & quittant les ſonges du monde, elle » trépaſſa. « C'étoit, du temps de cette Princeſſe, une opinion générale que l'apparition d'une comete annonçoit la mort des grands, ou le renverſement d'un empire.

Son corps, inhumé à S. Denis, fut couvert de fleurs par les gens de lettres, qu'elle avoit protégés pendant ſa vie. Mais il n'y eut que le Roi qui la pleura ſincérement. Le peuple avoit encore devant les yeux tous les vices de la Ducheſſe, & ne faiſoit aucune attention à ſes vertus. On convint, en général, que le mal dont elle avoit été la cauſe, ſurpaſſoit le bien qu'elle avoit fait à la France. Si elle eût vécu plus long-temps, il eſt certain qu'elle auroit réparé toutes les fautes que ſon amour pour le Connétable, & ſa haine contre quelques Seigneurs lui firent commettre. Il falloit un génie comme le ſien pour éviter tous les pieges que l'artificieux Charles-Quint tendoit ſans ceſſe à la France. François I dédaignoit d'employer la politique, & ſa franchiſe l'expoſoit ſans ceſſe à être la dupe de l'Empereur.

Louiſe expia ſon avarice & ſa diſſimulation par ſon zele pour l'égliſe. Elle fonda les Minimes de Châtelleraut, du Pleſſis-lès-Tours ; pourſuivit la canoniſation du bienheureux François de Paule, & ſur-tout celle de Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, pere de ſon mari. Antoine d'Eſtain, Evêque d'Angoulême, étoit déjà nommé par le Pape pour faire les informations ; mais la mort de Louiſe de Savoie, & les démêlés de la France avec la cour de Rome, rendirent les démarches inutiles, & priverent Jean d'Orléans d'une place diſtinguée dans le catalogue des ſaints.

LOUISE DE LORRAINE-VAUDEMONT, Reine de France & de Pologne, étoit fille ainée de Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur, Comte de Vaudemont, oncle de Charles II, Duc de Lorraine, & de Marguerite d'Egmont, ſa premiere femme. Elle naquit à Nomeny, en Lorraine, l'an 1554, & fut baptiſée preſque auſſi-tôt, à cauſe de la maladie de ſa mere, qui mourut en cette couche. On lui donna pour gouvernante une demoiſelle de Champy, l'une des plus vertueuſes dames de Lorraine, mais de peu de génie, dont le premier ſoin fut de remplir la chambre de ſon éleve d'images, de chapelets, de médailles, & d'en orner même ſes habillements. Cependant le Comte de Vaudemont ayant contracté un ſecond mariage avec Jeanne de Savoie, cette Princeſſe eut pour ſa belle-fille toute la tendreſſe d'une véritable mere, & ne parut jamais lui préférer ſes propres enfants. (*a*) Auſſi vécurent-ils dans une parfaite intelligence, quoiqu'avec des caracteres peu ſemblables.

Louiſe prenoit un plaiſir ſingulier avec ſon frere

(*a*) Philippe-Emmanuel de Lorraine, Marquis de Nomeny, depuis Duc de Mercœur ; Charles, Cardinal de Vaudemont ; François-Marie de Chauſſin ; & Marguerite, qui fut femme, en premieres nôces, d'Anne de Joyeuſe, & en ſecondes de François de Luxembourg, Duc de Piney.

Philippe-Emmanuel, plus jeune qu'elle, à faire de petits oratoires, à chanter les louanges de Dieu, à réciter les exploits des Chrétiens dans la Terre-ſainte contre les infideles. N'ayant encore que huit à neuf ans, elle faiſoit ſes prieres du matin & du ſoir avec une exactitude ſurprenante; & ſon plus grand plaiſir étoit d'aller viſiter les égliſes & les chapelles, lorſque le Comte ou la Comteſſe lui en donnoient la permiſſion. Ces pieuſes pratiques, jointes à beaucoup de douceur, de modeſtie, de bonté, de ſageſſe, la rendoient chere à toute ſa famille : une mémoire heureuſe & toujours préſente lui tenoit lieu d'eſprit, comme il arrive preſqu'à tous les enfants; & ſi l'on n'avoit pas ſouvent occaſion d'admirer ſes ſaillies, c'eſt qu'on ne l'entretenoit guere que d'hiſtoires ſaintes, de pélerinages & d'autres pieux exercices.

A dix ans Louiſe quitta Nomeny pour venir à Nanci, à la cour de ſon couſin-germain Charles III, Duc de Lorraine, & fut placée auprès de la Ducheſſe Claude de France, fille du Roi Henri II, qui la prit en grande affection, & s'étudia ſur-tout à la faire parler purement la langue Françaiſe. Notre jeune Princeſſe fit en peu de temps des progrès rapides, & ſut ſe rendre digne, par la politeſſe de ſon langage, d'être la femme du plus éloquent de nos Rois. Tant de qualités & de vertus étoient relevées par une beauté peu commune. Elle avoit la taille riche, les cheveux blonds, le teint d'une blancheur éclatante, tous les traits du viſage fins & délicats.

On croira facilement qu'elle fut recherchée de bonne heure par tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans les cours de Lorraine & de France. Le Comte de Brienne, de la maiſon de Luxembourg, & le jeune Comte de Salme ſe diſputerent, entre autres, l'honneur de ſon alliance. Henri de France, Duc de Valois & d'Anjou, paſſant par Nanci, en 1573, pour aller prendre poſſeſſion de la couronne de Pologne, ne put voir mademoiſelle de Vaudémont ſans avouer qu'il ne connoiſſoit rien

de plus beau. Ce Prince étoit alors fort amoureux de la Princeſſe de Condé, & n'avoit pas entiérement oublié la belle de Châteauneuf. Il vit Louiſe à table, il la vit au bal, & fut ſi ſatisfait de ſa bonne grace & de ſa converſation, que le lendemain, en allant prendre congé de la Princeſſe, il lui dit, les larmes aux yeux : » Mademoiſelle, ſi je reçois cette » grace du Ciel de voir mon Etat bien établi, je » vous ferai connoître combien j'honore votre mé» rite. «

De retour en France l'année ſuivante, Henri n'eut rien de plus preſſé que d'envoyer demander la Princeſſe Louiſe au Comte ſon pere, pour la placer ſur le trône. Il l'obtint facilement, & l'épouſa le 17 de février 1575, deux jours après ſon ſacre. La couronne ne ſervit qu'à relever l'éclat des vertus de Louiſe, & ne lui fit rien perdre de ſon humilité, de ſa piété, de ſa douceur. La diſſipation & l'indifférence du Roi ſon époux n'altérerent jamais dans la ſuite cette heureuſe tranquillité d'ame qu'elle avoit reçue de la nature. Elle fut un modele de modeſtie & de pudeur dans un temps où la diſſolution & les débauches infectoient la ville & la cour. Au milieu du luxe & du faſte le plus indécent, elle ne ſe diſtinguoit que par la ſimplicité de ſes habits. » Souvent, dit le » P. Hilarion, on l'a vue dans le Louvre & dans » Paris avec une robe d'étamine. L'Auteur de ſa » Vie, ajoute-t-il, rapporte un acte de modeſtie » remarquable qu'il dit avoir appris de M. Hotman, » Abbé de ſaint Nicaiſe de Reims, qui en fut té» moin.

» La Reine paſſant un jour dans la rue S. Denis, » fort accompagnée, entra dans la boutique d'un » marchand de ſoie, où elle rencontra la femme » d'un Préſident magnifiquement parée, & ſi fort » attachée au choix de quantité de belles étoffes, » qu'il ſembloit qu'elles n'avoient été faites que pour » elle ſeule : la Reine l'ayant obſervée quelque temps » dans cette occupation, & voyant qu'elle ne pré-

» noit pas ſeulement garde qu'elle étoit dans la » boutique, s'approcha d'elle & lui demanda d'un » ton auſſi doux que majeſtueux qui elle étoit ? La » Préſidente, qui ſe voyoit, ſans comparaiſon, beau- » coup mieux vêtue que la Reine, & qui avoit tous » ſes ſens occupés à conſidérer la beauté des étoffes » qu'elle avoit devant elle, lui répondit bruſquement » qu'on l'appelloit la Préſidente *N*..... La Reine lui » dit alors en riant : madame la Préſidente, vous » êtes bien brave pour une femme de votre qualité... » Sur quoi la Préſidente répliqua, ſans détourner la » vue de deſſus les étoffes... Ce n'eſt pas à vos dé- » pens, madame... Quelqu'un de la ſuite de la Reine » avertit la Préſidente de prendre garde à qui elle » parloit. Là-deſſus elle leva les yeux ſur le viſage » de la Reine, & l'ayant reconnue, elle ſe jetta à » ſes pieds, en lui demandant pardon. La Reine, » l'ayant relevée, lui fit, avec douceur, une remon- » trance ſur le luxe de ſes habits, & finit par lui » donner des témoignages apparents de ſa bien- » veillance. «

Auſſi prudente que vertueuſe, la Reine ne négligeoit point la parure dans les fêtes & dans les cérémonies qui demandoient ſa préſence ; elle en fit uſage ſur-tout aux différents Etats qui furent tenus à Blois, & aux nôces magnifiques de mademoiſelle de Vaudemont, Marguerite de Lorraine, ſa ſœur utérine, avec Anne de Joyeuſe, Amiral de France. Dans le beau ballet comique qui fut exécuté pour cette fête à l'hôtel de Bourbon, elle parut la premiere des douze Nayades, vêtues de toile d'argent enrichie par-deſſus de crêpes argent & incarnat ; leurs têtes étoient ornées de triangles faits de diamants, de rubis, de perles & d'autres pierres précieuſes. Le reſte de l'ajuſtement répondoit à cette magnificence.

L'Auteur cité ci-deſſus entre dans un grand détail des pieux exercices de Louiſe de Lorraine. Il faudroit un livre entier, dit-il, pour décrire les vertus de cette Reine, qui n'étoit pas ſeulement humble

& modeſte, mais encore pieuſe, prudente, libérale, patiente & charitable. Elle parloit plus ſouvent à Dieu qu'aux hommes; auſſi la trouvoit-on plus ſouvent aux égliſes qu'au Louvre. Jamais, pour les réjouiſſances publiques, elle ne perdit un moment de ſes prieres & ne diſcontinua ſes exercices de dévotion & de piété. Durant les Jubilés elle faiſoit à pied ſes ſtations; elle alloit tous les vendredis entendre la meſſe à la ſainte Chapelle, le ſamedi à Notre-Dame, le dimanche à S. Germain-l'Auxerrois, le lundi au S. Eſprit, & les autres jours à ſainte Genevieve, ou à quelque Monaſtere de Paris. On ne ſavoit, en la voyant fréquenter ainſi les égliſes, ſi l'on devoit plus admirer en elle l'éclat & la grandeur de ſon auguſte perſonne, ou ſa grande dévotion.

Un de ſes principaux devoirs étoit d'entendre la parole de Dieu. Quoique dans le Carême, dans l'Avent & toutes les fêtes de l'année, elle fît prêcher devant elle après midi ſon Prédicateur ordinaire, elle alloit encore, quand ſa ſanté le lui permettoit, entendre dans les égliſes les diſcours des plus célebres Orateurs Chrétiens de ſon temps, & particuliérement ceux de Guillaume Roſe, Docteur & Grand-Maître du college de Navarre, qui fut depuis Evêque de Senlis.

Etant fille, & durant les premieres années de ſon mariage, elle ſe confeſſoit & communioit tous les mois; mais quatre ans après avoir épouſé le Roi Henri III, & étant veuve, elle fréquentoit les Sacrements tous les huit jours, outre les fêtes ſolemnelles de Notre-Seigneur, de la Vierge, des Apôtres & celles de l'ordre de S. François.

Etant mariée elle faiſoit, tous les matins, une heure d'oraiſon à genoux. Pendant qu'on l'habilloit, elle penſoit à ce qu'elle devoit faire & dire dans la journée. Au retour de la meſſe elle recevoit les viſites du Roi, des Princes & des Princeſſes, juſqu'à ſon diner. Mais, devenue veuve, elle paſſoit

en priere toute la matinée ; & pendant ſon repas, elle s'entretenoit de choſes ſpirituelles avec ſon prédicateur, ſon confeſſeur, ou d'autres perſonnes pieuſes. Après le dîner elle ſe faiſoit lire deux ou trois heures. Son livre ordinaire étoit la Vie des Saints ; & pendant cette lecture elle s'occupoit à broder, à coudre, à faire des ornements pour les autels ; elle alloit enſuite une heure à la promenade, & revenoit s'occuper juſqu'au ſoir de prieres, de méditations & de lecture.

Pendant qu'elle menoit une vie ſi pieuſe Henri III n'étoit pas un modele de continence. » Son cœur, » dit Hilarion de Coſte, devint un arbre planté ſur » un grand chemin, duquel les fruits ſont pour les » paſſants. « La Reine dévora ſes chagrins ; mais ſon affliction fut extrême quand elle vit la France troublée & déchirée par l'ambition des Guiſes. Au mois de mai 1589 elle ſe retira au château de Chinon, en Touraine, de l'avis de ſon époux ; & ce fut-là qu'elle reçut au mois d'août de la même année la nouvelle de l'aſſaſſinat du Roi, commis par le fanatique frere Clément. Comme la bleſſure n'avoit pas été jugée mortelle, Henri III eut le temps d'écrire d'une main foible & tremblante ces mots de conſolation à la Reine : » ma mie, vous avez ſu comme » j'ai été miſérablement bleſſé, j'eſpere que ce ne » ſera rien ; priez Dieu pour moi : adieu, ma » mie. «

Le Roi vécut ſi peu de temps après avoir écrit cette lettre qu'on ne jugea pas à propos de la remettre à la trop ſenſible Louiſe. Mais les précautions mêmes que l'on prit pour lui cacher ce malheur ſuffirent pour le lui apprendre. On ne ſauroit exprimer la douleur & l'affliction dont elle fut accablée ; ſa conſtance, ſa tranquillité d'ame, ſa piété même parurent l'abandonner. Jamais regrets ne furent plus ſinceres ni plus vifs. Pendant pluſieurs jours, elle ne ceſſa de pleurer, de gémir, de répéter, de

la maniere la plus touchante, le nom de ſon époux & les malheureuſes circonſtances de ſa mort. Elle écrivit pluſieurs fois à Henri IV, pour lui demander vengeance, & ſe plaignant à ce Prince de ce qu'une mort trop prompte & trop douce avoit dérobé le parricide Moine aux ſupplices qu'il méritoit. Toute la France connut & reſpecta la douleur de Louiſe. On en peut juger par la requête qu'elle fit préſenter au Roi le 8 de novembre 1589, & qui, bien que d'un ſtyle demi-gaulois & barbare, paroîtra curieuſe à quelques lecteurs, ſur-tout après ce qu'on a dit plus haut de l'éloquence de Louiſe de Lorraine.

» Dieu, qui met le ſceptre en la main des Rois » en les conſtituant ſur les peuples, ne leur com» mande rien plus expreſſément, après ſon hon» neur & ſervice, que l'égale adminiſtration de la » juſtice, auparavant miſe ès mains des Juges que » ſa divine bonté y avoit établis & ordonnés, » comme étant la principale charge & fonction de » la puiſſance royale, & où gît la plus illuſtre » marque de cette ſuprême & ſouveraine auto» rité.

» C'eſt auſſi à vous, Sire, & à toute la France, » que l'on a privé d'un ſi bon catholique & vertueux » Roi, que Louiſe, par la grace de ce bon Dieu, fi» dele, très-humble & obéiſſante compagne & » épouſe, & à préſent déplorable veuve du feu Roi » très-Chrétien Henri III, de très-louable & très» heureuſe mémoire, que Dieu abſolve, nagueres » malheureuſement tué & meurtri par la plus exé» crable & proditoire méchanceté qui fût oncques » commiſe, ſe plaint & adreſſe, pour avoir & ob» tenir la juſtice & juſte punition, non telle que » mérite un ſi déteſtable crime, mais pour le moins » la plus exemplaire en horreur de tourments & ſup» plices que l'on pourra apporter à la ſouvenance » d'un ſi énorme forfait, contre ceux qui ſe trou-

» veront auteurs & coupables, ou conſentants d'icelui ; duquel vous, & bonne partie des Princes du » ſang & autres, beaucoup des principaux Officiers » de cette couronne, pluſieurs Seigneurs & autres » de ſes plus affectionnés ſerviteurs & ſujets, avez » pu être triſtes & oculaires témoins, & dont partant ladite dame ne fera plus long & particulier » récit, pour ce qu'il eſt aſſez notoire, & que la » relation lui renouvelle toujours l'énormité effroyable d'un ſi déloyal, ſcélérat & ſanglant parricide, » & qui la rend auſſi de plus en plus infiniment » miſérable & affligée. Toutefois, afin que, comme » il eſt public & commis, non à l'endroit de ſa ſeule » perſonne, mais de tout ce royaume, qui doit » reſſentir la violence d'icelui, ſa juſte plainte, avec » l'immuable réſolution qu'elle a priſe de vivre & » mourir en cette ſainte pourſuite, ſoit auſſi manifeſte & patente à tout le monde, preſſée d'extrêmes regrets & douloureuſes paſſions, meue, & » vivement touchée d'une fervente ardeur, ſincere » & cordiale amitié, & honorable ſouvenance qu'elle » veut toujours avoir de l'honneur qu'elle a reçu » de ſondit défunt Seigneur ; ne pouvant aſſez déplorablement repréſenter l'atrocité de ce méfait, » où Dieu, ſa majeſté des Rois, & le reſte de tous » les hommes ſont irrémiſſiblement offenſés & outragés, elle ſupplie vous reſſouvenir de la ſingu» liere amitié que ſondit défunt Seigneur vous a » portée auparavant ſa mort, ſi malheureuſement » conjurée : ne ſe trouvant en tous les âges & ſiecles paſſés, nul exemple pareil à cette félonnie, » tant pour le reſpect de la perſonne, état & dignité du défunt Roi, ſacré & l'oint de Dieu, que » de la qualité de l'exécuteur de ce damnable aſſaſſinat, du lieu où ce crime a été commis, la forme » & les moyens d'y parvenir, par quelqu'inſtinct » propoſé & introduit, à quoi tout ce que l'on a » jamais révéré en ce monde comme ſaint & ſa-

» cré, a été très-indignement mépriſé, profané &
» violé ; la délaiſſant par ce malheur, non-ſeule-
» ment & pour jamais déſolée, mais auſſi un nom-
» bre infini de pauvres Officiers, ſerviteurs & ſu-
» jets, orphelins d'un ſi bon pere & protecteur. Et
» combien que, par les formes ordinaires intro-
» duites & reçues en ce royaume, la juſtice des
» crimes & délits ſe doive faire à la pourſuite des
» Procureurs-Généraux, ſi eſt-ce que, ſur la pro-
» meſſe qu'il vous a plu déjà lui faire par vos lettres
» du troiſieme jour d'août dernier, ladite dame
» vous requiert très-humblement la lui faire rendre
» de cettui-ci inſignement méchant & inhumain,
» accompagné de tant de grandes & extraordinai-
» res conſéquences, appellant à ſon inſtance tous
» autres Rois & Potentats ; conjurant à même fin
» tous les Princes du ſang & autres Officiers de
» cette couronne, & généralement tous les états
» de ce royaume, qu'elle prie & ſemond en géné-
» ral, & honneur ou ſouvenance de l'amitié que
» ce bon Roi leur a de ſon vivant portée, s'ils ont
» encore quelque générosité françaiſe, & s'ils ne
» veulent participer au blâme de reproche que l'on
» leur pourroit aucunement donner de ce cruel &
» plus que barbare aſſaſſinat, & ne délaiſſer, ſur le
» front de leur poſtérité, l'injure d'icelui, de la ſe-
» courir, aſſiſter & aider en cette ſi juſte pourſuite,
» à ce qu'il s'en enſuive une réparation & une puni-
» tion ſi exemplaire que la félonnie & atrocité du
» crime le mérite ; & pour être cettedite pourſuite
» commune à tous les Princes, Seigneurs & Etats
» de cedit royaume, il vous plaira charger & com-
» mander à votre Procureur-Général faire toutes les
» diligences requiſes & néceſſaires, ſans aucune
» diſcontinuation, où ladite dame proteſte d'aſſiſter
» & employer tout ce qui ſera de ſon pouvoir ; &
» d'autant que la premiere preuve & dépoſition que
» l'on en eût pu avoir par la bouche du malheureux

„ assassin, est perdue par la trop prompte & sou-
„ daine mort que l'on lui a fait souffrir, non toute-
„ fois avec assez de tourments & d'infamie, ladite
„ dame requiert qu'il lui soit permis d'obtenir & faire
„ publier censures & monitions ecclésiastiques, &
„ qu'à cette fin toutes commissions nécessaires seront
„ délivrées. *Signé* LOUISE. «

Henri IV étoit à Etampes; il y assembla son Conseil, & par arrêt du même jour 8 de novembre il renvoya la requête de Louise à son Parlement séant à Tours, avec ordre à son Procureur-Général d'en faire la poursuite. L'arrêt contient une protestation solemnelle de la part de Sa Majesté, „ d'employer tout ce qu'elle
„ avoit de moyens, puissance & autorité, pour
„ maintenir la justice & expier un si horrible & à
„ jamais lamentable assassinat. « Et de la part des Princes & Seigneurs de son Conseil, „ de servir Sa
„ Majesté de leurs vies & moyens en une si juste &
„ si sainte résolution. "

En 1594 Louise, toujours occupée de la perte d'un époux chéri, renouvella sa demande d'une maniere plus solemnelle encore, en présence des Princes, des Officiers de la couronne, des Chevaliers des ordres, & d'une multitude prodigieuse de peuple assemblés à Mantes. Nous ne dirons rien de cette cérémonie, dont plusieurs Historiens nous ont laissé des descriptions pompeuses. Finissons par un trait qui met le comble à la tendresse conjugale de cette pieuse Reine. Entendant un jour chanter le psaume *Exaudiat* dans l'église de Mantes, elle se ressouvint que le Roi son époux le faisoit chanter tous les jours à la messe. Cette pensée lui rappelle dans un moment toutes ses douleurs. Elle tombe évanouie; on la croit morte: tous les Princes & le Roi lui-même s'empressent à la secourir; & rendue enfin à la vie, elle donne un libre cours à ses larmes.

Louise alla faire depuis sa résidence tantôt à Chenonceaux, & tantôt à Moulins; elle mourut sainte-

ment dans cette derniere ville le 29 de janvier 1601, dans ſa quarante-ſeptieme année. Elle avoit fait pendant ſa maladie pluſieurs legs pieux, fondations, aumônes : on fit ſes obſeques à Moulins au mois de fevrier ; & ſon corps ayant été apporté à Paris quelque temps après, fut inhumé dans l'égliſe des Capucines de la rue S. Honoré, ſous une tombe de marbre noir, avec l'inſcription ſuivante :

Cy gît Louiſe de Lorraine, Reine de France & de Pologne, qui décéda à Moulins l'an mil ſix cent un, & laiſſa vingt mille écus pour la conſtruction de ce couvent, que Marie de Luxembourg, Ducheſſe de Mercœur, ſa belle-ſœur, a fait bâtir l'an mil ſix cent cinq. Priez Dieu pour elle.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, Princeſſe de Conti & de Château-Regnault. *Voyez* CONTI.

LOUISE-EUGÉNIE DE FONTAINE. *Voyez* FONTAINE.

LOUISE DE LA FAYETTE. *Voyez* FAYETTE.

LOUISE DE ROCHEFORT. *Voyez* ROCHEFORT.

LOUISE DE BOURBON, Ducheſſe de Longueville. (*Voyez* LONGUEVILLE.)

LOUISE-ADÉLAÏDE D'ORLÉANS, troiſieme fille de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, naquit le 13 d'août 1698. A l'âge de dix-huit ans, cette Princeſſe forma le deſſein de ſe conſacrer à Dieu dans un monaſtere ; elle le communiqua au Cardinal de Noailles, qui, pour éprouver ſa vocation, lui fit enviſager ce qu'elle alloit perdre en s'éloignant de la Famille royale, en quittant l'état & les grandeurs de la Cour, les plaiſirs & les ſpectacles, dont elle vouloit ſe ſéparer. D'un autre côté il mit devant ſes yeux les dégoûts du cloître, les gênes, les veilles, les auſtérités, & ſur-tout la rigueur du joug de l'obéiſſance ; mais la Princeſſe préféra toujours de ſuivre l'attrait de la grace, n'étant animée que de l'eſprit de Dieu. Etant partie

de bon matin pour l'abbaye de Chelles, ſon Alteſſe royale Madame, qui avoit pris un ſoin tout particulier de ſon éducation, ſurpriſe & irritée d'un départ ſi précipité, impatiente d'en apprendre les motifs, vint trouver cette jeune Princeſſe dans ſa retraite, & lui repréſenta, mais inutilement, tout ce qui vient d'être dit. Le Duc d'Orléans, Régent du royaume, s'étoit rendu à l'abbaye de Chelles, pour tâcher de ramener la Princeſſe ſa fille au Palais-Royal; elle s'excuſa de lui obéir, ſur ce qu'elle avoit fait vœu d'être Religieuſe. Son Alteſſe royale lui dit qu'elle écriroit au Pape pour l'en diſpenſer. La Princeſſe lui répliqua: » Ce n'eſt pas au Pape, mon cher » pere, que j'ai fait vœu; mais c'eſt à Dieu, dont » perſonne ne peut me ſéparer. « Le Duc d'Orléans embraſſant la Princeſſe avec la tendreſſe d'un pere, lui dit: » adieu, ma fille, priez Dieu pour » moi. «

Cette Princeſſe ayant reçu l'habit, aſſiſtoit avec aſſiduité & avec ferveur à tous les offices du jour & de la nuit; portoit la croix aux proceſſions, dans l'intérieur du monaſtere; pratiquoit exactement toutes les regles & tout ce qu'il y a de plus humiliant, aidant aux autres Religieuſes à ſervir au réfectoire. On ne laiſſa pourtant pas de répandre dans le public de faux bruits; qu'elle commençoit à s'ennuyer dans ſa ſolitude, & qu'elle avoit formé le deſſein de retourner dans le monde, ce qui l'obligea d'écrire aux dames du Val-de-Grace une lettre, dans laquelle elle les aſſure qu'elle eſt plus contente que jamais dans ſon état, & qu'elle aimeroit mieux mourir que de l'abandonner, & elle les conjure de ne pas ajouter foi à ces faux bruits.

Madame d'Orléans fut faite Abbeſſe de Chelles, & bénie le 14 ſeptembre 1719. Cela l'obligea d'aller à Paris, pour en remercier le Roi; mais au lieu d'aller mettre pied à terre au Palais-Royal, elle alla deſcendre au monaſtere du Val-de-Grace, qu'elle choiſit pour ſa demeure pendant tout le temps qu'elle

ſeroit à Paris. Durant tout le temps qu'elle y fut elle refuſa conſtamment d'accepter aucune place de diſtinction, mais ſeulement une de celles des dernieres Religieuſes. Comme la ſanté de madame la Ducheſſe de Berri, qui étoit alors au château de Meudon, ne lui permit pas d'aller voir madame l'Abeſſe de Chelles, ſa ſœur, au Val-de-Grace, cette derniere ſe rendit à Meudon. Ces deux Princeſſes s'embraſſerent tendrement. L'illuſtre Abbeſſe parla de Dieu d'une maniere ſi vive que madame ſa ſœur en fut vivement pénétrée, & témoigna pluſieurs fois, durant ſa derniere maladie, que ſi Dieu lui rendoit la ſanté, elle imiteroit en quelque ſorte ſa ſœur, en ſe retirant dans une ſolitude, pour ne s'y occuper que de l'affaire de ſon ſalut. Madame de Chelles fit démiſſion de ſon abbaye le 5 d'octobre 1734, & ſe retira à Paris, au Prieuré de la Madeleine de Trainel, où elle s'occupa à panſer les plaies des pauvres bleſſés. Elle y mourut le 20 de février 1743, âgée de quarante-cinq ans, & de profeſſion religieuſe, vingt-cinq ans; elle y a été inhumée.

LOUVENCOURT, (*mademoiſelle de*) contemporaine & amie de mademoiſelle de Scudery. On a d'elle des vers qu'elle fit pour cette illuſtre Savante au ſujet des Nouvelles Converſations de morale dédiées au Roi, & imprimées en deux volumes en 1688. Comme les vers de mademoiſelle de Louvencourt ont paru fort beaux dans ſon ſiecle, nous les ſoumettons au jugement du nôtre.

Généreuſe Sapho (*a*), dont la plume ſavante
Peint ſi bien les vertus qu'on doit ſuivre ici-bas,
Dans ton livre tout nous enchante;
En nous corrigeant même il garde ſes appas:

(*a*) On avoit donné ce glorieux ſurnom à mademoiſelle de Scudery.

La vertu n'y prend point un air triſte & ſévere
Qui puiſſe faire peur même aux plus aſſurés ;
Mais elle nous reprend avec des ſoins de mere
Qui veut bien rappeller ſes enfants égarés ;
Si les foibles mortels vouloient ſuivre la trace
Que dans ce ſage livre elle nous a dictée,
L'âge d'or reprendroit la place
Qu'il avoit autrefois quittée.
Mais, ſavante Sapho, dans le ſiecle où nous ſommes ;
L'on ſuit un faux brillant, qui flatte trop nos vœux ;
Et nous voyons ſouvent que la plupart des hommes
Evitent ce qui peut leur deſſiller les yeux ;
Tu viens pour les remettre au chemin qu'il faut prendre,
Et leur faire goûter les biens dont tu jouis.
Le Ciel dut Ariſtote au ſiecle d'Alexandre,
Mais il ne dut Sapho qu'au ſiecle de Louis.

LOYNE, (*Antoinette de*) ſavante Pariſienne. Elle vivoit dans le ſeizieme ſiecle, & fut femme de Jean Morel, Gentilhomme Provençal. On a d'elle pluſieurs petits poëmes imprimés dans le Tombeau de la Reine de Navarre.

LOYNES, (*mademoiſelle de*) fille d'un Préſident à mortier du Parlement de Metz, ſœur ainée de madame Molé, femme de M. Molé, Conſeiller au Parlement de Paris, frére d'un illuſtre Préſident à mortier du même Parlement : elle eſt connue par deux ſonnets, l'un à la louange de Louis XIV, & l'autre pour M. le Duc de S. Aignan.

LUCCHESINI, (*Laure Guidiccioni*) qui vivoit en 1601, étoit de Sienne, & de la même famille noble de cette ville que Jean Guidiccioni, l'un des premiers Poëtes Italiens du ſeizieme ſiecle. Elle ſe diſtingua beaucoup par ſes poéſies italiennes, & s'efforça principalement, en compoſant des ſonnets & d'autres pieces dans le genre lyrique, de ſe conformer à la maniere ſimple & noble de Pétrarque. Le talent de la verſification étoit rehauſſé chez elle

par des connoiſſances de plus d'une ſorte, qui lui donnoient place parmi les véritables gens de lettres. Outre des Poéſies diverſes elle compoſa trois Paſtorales pour être miſes en muſique. La premiere intitulée *la Satyre*, & la ſeconde *le Déſeſpoir de Philene*, furent repréſentées en 1590, en préſence du Grand-Duc. La troiſieme, qui parut en 1595, a pour titre : *Il Giuoco della Cieca*. Le Jeu de l'Aveugle.

LUCÉIA, comédienne à Rome, du nombre de celles qui repréſentoient les pieces appellées *Mimes*, ſortes de farces dont il ſeroit aſſez difficile de donner une juſte idée, puiſqu'il ne nous en reſte aucune, joua des rôles pendant cent ans, dit-on. Qu'on s'imagine quel âge elle pouvoit avoir, quand elle quitta le théatre. Au reſte, ce long exercice de ſon art ſemble faire honneur à ſes mœurs. Elle ne l'eût pas ſans doute prolongé ſi long-temps en y joignant celui du métier de courtiſanne, dont les filles de théatre avoient coutume de faire profeſſion à Rome, comme elles font aſſez communément parmi nous, ſur-tout dans les provinces.

LUCENA, (*Marie & Françoiſe de*) ſœurs, dites fondatrices des Religieuſes de l'ordre des Minimes, ou de la ſeconde regle de ſaint François de Paule. Après avoir lu quatre grandes pages *in*-4° où le P. Hilarion de Coſte, Minime, témoigne l'envie qu'il auroit de s'étendre ſur les vertus de ces pieuſes demoiſelles, nous dirons avec lui, qu'on ne ſait aucune particularité de leur vie. Toute leur célébrité conſiſte en ce qu'elles furent, non pas les fondatrices des meres & ſœurs Minimes, mais les premieres Religieuſes de cet ordre en Eſpagne. Ce fut Dom Pierre de Lucentia Olbia, & ſa femme Marie Alfonſe, leur grand-pere & grand'mere, qui le fonderent en 1495.

LUCIE, (*ſainte*) vierge & martyre, étoit de Syracuſe en Sicile. Elle y confeſſa publiquement la foi de Jeſus-Chriſt, & mourut d'un coup d'épée qu'on lui donna dans le goſier. Son corps, enterré dans

cette ville, fut transporté depuis à Constantinople ; & l'on prétend aujourd'hui l'avoir à Venise.

LUCILLE, (*sainte*) vierge & martyre. *Voyez* FLORE, (*sainte*) &c.

LUCILLE, mere de Marc-Aurele, Empereur ; différente de ces autres dont nous parlerons après.

LUCILLE, fille de Marc-Aurele, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Verus, après que ce dernier eut été créé César, vers l'an de J. C. 154. On dit qu'elle fut possédée du démon, & délivrée par Arbericus, ou Abercius, Evêque de Hiérapolis. Au moins, c'est ce qu'on lit dans les Actes de la vie de ce Prélat, rapportée par Métaphraste, sous le 22e. jour d'octobre.

LUCILLE, sœur de l'Empereur Commode, fut violée par son frere, & envoyée en exil dans l'isle de Caprée, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

LUCILLE, dame Espagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut séduite par les schismatiques de Carthage, qui l'attirerent à leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime Prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci, n'étant encore que Diacre de l'Evêque Mensurius, auquel il venoit de succéder, avoit repris Lucille de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la Communion, elle baisoit certains os d'un prétendu martyr. Cette correction l'avoit extrêmement piquée ; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion, & assista les schismatiques de son crédit & de ses biens.

LUCINE, dame Romaine, célebre dans l'Histoire ecclésiastique pour avoir été convertie par saint Pierre & par saint Paul, étoit une femme savante. Après qu'elle eut reçu le baptême, elle employa ses revenus à soulager les besoins de ceux de ses freres, les Chrétiens, qui se trouvoient dans l'indigence. Elle donna la sépulture à beaucoup de martyrs dans une crypte ou bâtiment souterrein

qu'elle avoit dans ſa maiſon de campagne.

LUCINE, autre Romaine, qui ſouffrit le martyre pendant la perſécution de Dioclétien & de Maximien, avoit auſſi conſacré ſa maiſon de campagne à la ſépulture des martyrs. Ce fut ce qui la fit reconnoître pour Chrétienne.

LUCRECE, dame Romaine, l'une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de ſon temps. Pendant que Tarquin, Roi de Rome, faiſoit le ſiege d'Ardée, les Princes les fils ſe donnoient quelquefois des repas & des fêtes : un jour qu'ils étoient chez Sextus Tarquin, avec Collatin, mari de Lucrece, la converſation tomba ſur le mérite de leurs femmes; chacun donnoit à la ſienne les plus grands éloges : » A quoi bon tant de diſcours, dit Collatin? Vous » pouvez en peu de temps, ſi vous le voulez, vous » convaincre par vos propres yeux combien Lu» crece l'emporte ſur toutes les autres. Nous ſom» mes jeunes ; montons à cheval, & allons les ſur» prendre : rien de plus ſûr pour décider notre diſ» pute que l'état où nous les trouverons, dans un » temps où très-certainement elles ne nous attendent » point. « Ils étoient un peu échauffés par le vin. » Allons, partons, s'écrient-ils tous enſemble. » Ils montent à cheval, & bientôt ils arrivent à Rome, qui n'étoit éloignée que de ſix à ſept lieues de la ville d'Ardée.

Ils trouverent les Princeſſes, femmes des jeunes Tarquins, en grande compagnie, dans les plaiſirs & la bonne chere. De-là ils vinrent droit à Collatie, où ils virent Lucrece dans une ſituation bien différente. Enfermée avec ſes femmes, elle travailloit à des ouvrages de laine, dans l'intérieur de ſa maiſon. D'un conſentement unanime, on lui adjugea la victoire ; elle reçut ſes hôtes avec toute la politeſſe & l'honnêteté poſſibles.

La vertu de Lucrece, qui devoit inſpirer le reſpect, fut préciſément ce qui fit naître dans le cœur de Sextus Tarquin, Prince corrompu, une paſſion

violente & déteſtable. Peu de jours après, il revint à Collatie; & après avoir inutilement employé toutes ſortes de voies pour la ſéduire, enfin il lui déclara que non-ſeulement il l'égorgeroit elle-même, mais que, pour lui faire perdre la réputation avec la vie, il tueroit enſuite un eſclave qu'il mettroit à côté d'elle dans ſon lit. La conſtance de Lucrece, qui avoit été à l'épreuve de la crainte de la mort, ne put tenir contre celle de l'infamie. Le jeune Prince ayant ſatisfait ſa paſſion retourna chez lui comme en triomphe.

Le lendemain Lucrece, accablée de douleur & de déſeſpoir, envoya, dès le matin, prier ſon pere & ſon mari de la venir trouver, & d'amener avec eux chacun un ami fidele; qu'il n'y avoit pas de temps à perdre. Ils accoururent accompagnés l'un de Valerius, ſurnommé depuis *Publicola*, & l'autre, de Brutus. Dès qu'elle les vit entrer, elle ne put retenir ſes larmes; & lorſque ſon mari lui demanda ſi tout alloit bien: » Il s'en faut de beaucoup, dit-» elle; car quel bien reſte-t-il à une femme après » qu'elle a perdu l'honneur? Oui, Collatin, un té-» méraire à ſouillé votre lit. Au reſte, mon corps » ſeul eſt criminel, mon cœur eſt innocent; ma » mort en ſera la preuve. Promettez-moi ſeulement » que vous ne laiſſerez pas l'adultere jouir impu-» nément de ſon crime. C'eſt Sextus Tarquin qui, » la nuit précédente, m'a fait violence. «

Tous lui promirent de la venger, & tâcherent en même temps de la conſoler, en lui repréſentant que l'ame ſeule péchoit, non le corps, & qu'il n'y avoit point de faute où il n'y avoit point de conſentement. » Quant à ce que mérite Sextus, reprit Lu-» crece, je vous en laiſſe les juges; mais pour moi, » quoique je me déclare innocente du crime, je ne » m'exempte pas du ſupplice; & nulle femme ne s'au-» toriſera de l'exemple de Lucrece pour ſurvivre à » ſon déshonneur. « En même temps elle s'enfonce dans le ſein un poignard qu'elle avoit caché ſous ſa robe.

Perſonne n'ignore la ſuite de cet événement ; qui procura la liberté de Rome, par l'entiere expulſion des Tarquins. L'hyperbolique P. le Moine a mis dans la bouche de Lucrece un ſonnet qui peut paroître curieux :

Toutes les nations ſavent mon aventure ;
Elle eſt encore fraîche en l'eſprit des humains,
Et le ſang coule encor dont, aux yeux des Romains,
Je lavai mon honneur & vengeai mon injure.

Ma généreuſe mort étonna la nature ;
L'hiſtoire l'a dictée à tous ſes Ecrivains ;
Et, pour m'éterniſer, mille ſavantes mains
Au temple de la gloire ont laiſſé ma peinture.

Mais de quoi m'ont ſervi tant de marques d'honneur ?
Aujourd'hui l'on érige en crime mon malheur ;
Et ſans droit le procès eſt fait à ma mémoire.

Ma grande ombre en gémit & s'en plaint à mon ſort ;
Et pour ne ſouffrir point une tache ſi noire,
Encore en ce tableau je me donne la mort.

LUCRECE DE GONZAGUE. *Voyez* GONZAGUE.

LUCRECE GREINWIL. *Voyez* GREINWIL.

LUCRECE DE L'HOPITAL. *Voyez* HOPITAL. (*Lucrece de l'*)

LUCRECE TORNABONI. *Voyez* TORNABONI.

LUDMILLA, Ducheſſe de Bohême, femme de Borzivoie, qui commença de régner en 856. Elle eſt célebre dans l'hiſtoire de ce royaume, par ſes vertus, par ſa mort, & par l'honneur que lui rend l'égliſe de Bohême. Après le rétabliſſement de Borzivoie, que ſes ſujets avoient contraint de fuir en Moravie, ce Prince fit venir à ſa cour l'Evêque Méthudius, afin qu'il inſtruisît les peuples dans la religion Chrétienne, & qu'il baptiſât ceux qu'il pourroit convertir. Ludmilla, Princeſſe vertueuſe & ſage,

embraſſa la premiere le Chriſtianiſme avec ſon pere & ſes enfants. En 905 le Duc ayant abdiqué la couronne, elle le ſuivit dans la retraite qu'il ſe choiſit, & y vécut dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Spitignée & Wratiſlas, ſes fils, monterent ſucceſſivement ſur le trône: ils conſerverent pour Ludmilla beaucoup de reſpect, & la conſulterent dans pluſieurs occaſions. Wratiſlas ayant eu de Drahomira, ſa femme, un fils qui fut nommé *Wenceſlas*, ne crut pas pouvoir mieux confier ſon éducation qu'à ſa grand'mere. Ce jeune Prince fut couronné Duc en 916; & la Régence fut déférée d'abord à Ludmilla, ſuivant les diſpoſitions de Wratiſlas. Mais Drahomira prétendit qu'elle lui appartenoit, & ne négligea rien pour l'obtenir. Ludmilla, qui préféra la paix aux grandeurs de ce ſiecle, donna ſa démiſſion, & ſe réſerva de veiller à l'éducation de Wenceſlas. Tandis qu'elle le formoit à la piété, Drahomira faiſoit fermer les égliſes, abattre les autels, & ſuſcitoit contre les Chrétiens la plus affreuſe perſécution.

Wenceſlas n'eut pas plutôt atteint l'âge de majorité, qu'il caſſa tout ce qu'avoit fait ſa mere, & donna toute ſa confiance à Ludmilla. Drahomira, qui s'étoit attachée à Boleſlas, frere du Duc, ſe retira avec lui dans les terres de ſon appanage. Mais furieuſe de ſe voir exclue des affaires, elle médita de s'en venger à quelque prix que ce fût. Elle fit aſſaſſiner Ludmilla par des idolâtres qui lui étoient dévoués; & Wenceſlas n'ayant pas voulu punir ſa mere de ce crime, elle profita de cette clémence pour le faire maſſacrer lui-même, quelque temps après, par la main de ſon frere Boleſlas, qui fut ſurnommé *le Cruel*.

LUILLIER, (*Madeleine*) dame de Sainte-Beuve, fondatrice des Urſulines à Paris, naquit, en 1562, de parents également illuſtres par leur naiſſance & par leur mérite, ayant eu pour pere Jean Luillier, Préſident à la Chambre des Comptes de Paris, &

pour mere Renée de Nicolaï, dont le nom ſeul fait l'éloge. A dix-huit ans, elle épouſa Claude le Roux, ſieur de Sainte-Beuve, Conſeiller au Parlement, iſſu de la noble maiſon des le Roux de Rouen, qui a donné pluſieurs Conſeillers & Préſidents au Parlement de Normandie. Après la mort de ſon mari, qu'elle perdit au bout de deux ou trois ans, elle prit une forte réſolution de ne ſe remarier jamais, ce qu'elle exécuta, malgré les riches & nombreux partis qui ſe préſenterent.

Cette jeune veuve, dit le Pere Hilarion de Coſte, étoit d'une rare beauté, jointe à une grande ſageſſe. Madame de Boulancour, ſa mere, l'avoit élevée dans la pratique de toutes ſortes de vertus, & dans l'horreur des vices ordinaires de la jeuneſſe, comme eſt ſur-tout le menſonge. Auſſi diſoit-elle ſouvent qu'il ne lui étoit échappé qu'une fois de ne pas dire la vérité, & que ſa mere l'ayant corrigée, elle n'étoit jamais retombée dans la même faute. Elle déſiroit, dans les perſonnes qu'elle fréquentoit, cette candeur & cette naïveté qui lui étoient ſi naturelles; & ce furent-là les qualités qu'elle recommandoit le plus aux meres Urſulines de cultiver dans leurs jeunes penſionnaires.

Son eſprit & ſon jugement égaloient ſa ſageſſe & ſa beauté. Auſſi étoit-elle ſouvent conſultée par des perſonnages du plus grand mérite, tant religieux que ſéculiers. Les Princeſſes & autres dames de la cour ſe diſputoient l'avantage de l'avoir en leur compagnie. Au milieu des grandeurs, elle ne ſongeoit qu'à ſoulager les pauvres, & protéger ceux qui, pour quelque procès ou quelque autre affaire, avoient le plus beſoin de recommandation.

Une fille s'étant voulu retirer du vice, eut recours à Madame le Roux, qui lui tendit auſſi-tôt une main ſecourable; & pour opérer ſa converſion d'une maniere plus efficace, elle tira de ſa bourſe cent louis dont elle lui fit préſent.

Son zele pour le ſalut des ames étoit ſi grand qu'elle

épargna rien pour y contribuer ; témoin l'établiſſement du noviciat des Jéſuites au fauxbourg S. Germain, qu'elle fit faire par M. du Tillet, un de ſes couſins ; témoin encore la fondation des Urſulines, tant du fauxbourg S. Jacques que de S. Avoie. Pour fournir aux dépenſes exceſſives qu'exigeoient néceſſairement ces pieuſes entrepriſes, elle vendit ſes équipages, ſes tapiſſeries, ſa vaiſſelle d'argent, & ſe mit elle-même à travailler de ſes mains pour orner les autels.

Elle étoit ſi charitable, qu'un pauvre honteux lui ayant demandé l'aumône, comme elle ne ſe trouva pas de quoi le ſecourir ſur-le champ, elle lui donna un bénitier d'argent qui lui étoit demeuré. L'Auteur cité ci-deſſus, qui nous fournit cet article, entre dans les plus petits détails concernant les dévotions particulieres de madame le Roux, & ſur ſa modeſtie, ſa douceur & ſon humilité. Ayant toujours bien vécu, dit-il, elle mourut auſſi fort ſaintement le 29 d'août 1630. Elle fut enterrée au milieu du chœur des Urſulines du fauxbourg S. Jacques, ſous une tombe de marbre noir. On voit auſſi dans l'égliſe du dehors une autre tombe de marbre noir où on lit ſon épitaphe.

LUISA (*Donna*) Pérez, fille cadette d'Antonio Pérez. *Voyez* PÉREZ.

LUITGARDE *ou* LUTGARDE, *ou* LUDEGARDE, quatrieme femme de Charlemagne, étoit originaire d'Allemagne. Sa famille ne nous eſt pas connue, & nous ne ſommes pas mieux inſtruits des particularités de ſa vie. Elle mourut à Tours, ſans laiſſer d'enfants, le 4 de juin 800. Théodulphe, Evêque d'Orléans ; Alcuin, dans ſon poëme ſur l'arrivée du Pape Léon en France ; & le Poëte Saxon, cité par le P. Sirmond dans ſes Notes ſur les poéſies de Théodulphe, parlent de Luitgarde comme d'une Princeſſe auſſi vertueuſe que belle.

LUNE. (*Briande d'Agout, Comteſſe de*) *Voyez* BÉATRIX & BRIANDE D'AGOUT.

LUPICINE, dite *Flavia Ælia Martia Euphemia*, Impératrice, étoit une eſclave Barbare, belle apparemment, que Juſtin, qui fut depuis Empereur, I de ce nom, acheta; qu'il eut long-temps pour concubine, & qu'il fit enfin ſa femme. Ce dut être le fruit de la douceur & de la bonne conduite de Lupicine, qui d'ailleurs conſerva toujours toute la groſſiéreté de ſon origine & de ſon éducation; ce qui devoit faire peu d'impreſſion ſur ſon mari, qui n'étoit lui-même que le fils d'un pauvre payſan de Bédériane, bourg ſur les frontieres de la Thrace & de l'Illyrie, & qui s'avança par ſon mérite juſqu'à devenir Capitaine des Gardes de l'Empereur Léon I, qui le fit auſſi Sénateur. Il avoit eu lui-même ſi peu d'éducation, qu'il ne ſavoit ni lire ni ſigner ſon nom; ce qui fut cauſe que les Grecs lui donnerent le ſurnom d'*Analphabet*, c'eſt-à-dire ne ſachant pas l'alphabet.

Sa capacité comme homme de guerre & comme Sénateur, ſes vertus civiles, ſon attachement à la religion Catholique, & l'argent, qu'il ſut dans l'occaſion ne pas ménager, l'éleverent à l'empire en 518. Sur le champ il nomma ſa femme *Auguſte*, c'eſt-à-dire Impératrice; & ce fut alors que, par ordre du nouvel Empereur, ou par la volonté du peuple, elle prit les noms de *Flavia Ælia Martia Euphemia*.

Quelque douce qu'elle fût, elle avoit une fermeté d'ame que la ſévérité de ſes mœurs rendoit plus reſpectable, & qui lui donnoit une autorité qu'il ne paroît pas qu'elle cherchât. Tant qu'elle vécut, Juſtinien, qui fut depuis le ſucceſſeur de Juſtin, ſon oncle, n'oſa pas avilir en lui la qualité de neveu d'un Empereur, en épouſant Théodora, qui lui fit tant de déshonneur par ſa conduite libertine, & qui cauſa tant de maux à l'Etat & à l'Egliſe par les conſeils pernicieux qu'elle donnoit à ſon mari.

Lupicine mourut avant Juſtin: on ignore en quelle année; & l'on ne ſait pas non plus s'ils eurent des enfants.

LUSSAN

LUSSAN, (*Marguerite de*) née à Paris en 1683. Il eſt peu de femmes qui aient autant & ſi bien écrit que cette demoiſelle. Parmi le grand nombre de Romans qu'elle a donnés au public, on eſtime ſurtout les *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguſte*, en ſix volumes *in*-12, où l'hiſtoire, ornée des graces de l'imagination, offre par-tout les ſituations les plus vraies & les plus touchantes. Les autres Romans de mademoiſelle de Luſſan ſont les *Veillées de Theſſalie*; l'*Hiſtoire de la Comteſſe de Gondez*, les *Mémoires ſecrets de la Cour de France*; les *Annales galantes de la Cour de Henri II*; l'*Hiſtoire de Charles VI*, en ſix volumes; & l'*Hiſtoire de Louis XI*, en neuf. Il faut y joindre encore la *Vie du brave Crillon*, & l'*Hiſtoire de la Révolution de Naples*. Si ce n'eſt point par cette énumération que le public peut juger des agréments de l'eſprit de mademoiſelle de Luſſan, ce ſera du moins par la lecture de ſes ouvrages. Elle mourut à Paris en 1758, âgée de ſoixante & quinze ans.

LUTGARDE, Reine de France. *Voyez* LUITGARDE.

LUXEMBOURG, (*Marie de*) Comteſſe de Vendôme. *Voyez* MARIE DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, (*Marie de*) Ducheſſe de Mercœur. *Voyez* MARIE DE LUXEMBOURG.

LYCIENNES. *Voyez* LICIENNES.

LYCISCA. *Voyez* LICISCA.

LYCORIS. *Voyez* LICORIS.

LYDIE. *Voyez* LIDIE.

Fin du Tome ſecond.